



**HAL**  
open science

# Les mutations successives d'un espace enclavé et déshérité. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach (XVIIIe siècle à nos jours).

Bertrand Risacher

## ► To cite this version:

Bertrand Risacher. Les mutations successives d'un espace enclavé et déshérité. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach (XVIIIe siècle à nos jours).. Histoire. Université de Haute Alsace - Mulhouse, 2010. Français. NNT: . tel-00643694v1

**HAL Id: tel-00643694**

**<https://theses.hal.science/tel-00643694v1>**

Submitted on 22 Nov 2011 (v1), last revised 24 Jul 2014 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université  
de Haute-Alsace  
Mulhouse - Colmar



Centre de Recherche sur les  
Économies, les Sociétés, les  
Arts et les Techniques

*Thèse soutenue par*  
**Bertrand RISACHER**  
*pour l'obtention du grade de Docteur en Histoire*

**LES MUTATIONS SUCCESSIVES D'UN ESPACE  
ENCLAVÉ ET DÉSHÉRITÉ**

**INDUSTRIALISATION ET DÉSINDUSTRIALISATION  
DANS LA VALLÉE DU RIMBACH DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
À NOS JOURS**

***Jury de thèse***

M. Pierre FLUCK, professeur à l'Université de Haute-Alsace, membre de l'Institut Universitaire de France.

M. Michel HAU, professeur à l'Université de Strasbourg, membre de l'Institut Universitaire de France.

M. Pierre LAMARD, professeur à l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard.

M. Claude MULLER, professeur à l'Université de Strasbourg, directeur de l'institut d'histoire d'Alsace.

M. Nicolas STOSKOPF, professeur à l'Université de Haute-Alsace, directeur du CRESAT.

M. Laurent TISSOT, professeur à l'Université de Neuchâtel.

***Directeurs de thèse***

M. le professeur Pierre FLUCK,

M. le professeur Nicolas STOSKOPF

**16 décembre 2010**



A mon épouse Caroline, à qui je dédie ce mémoire. Si ce travail est arrivé à son terme, c'est grâce à sa présence, à ses encouragements et à son soutien notamment pendant les périodes de découragement. Merci à Caroline et à mes enfants, Simon et Justin, pour avoir supporté les sautes d'humeurs, les absences et les silences.

A ma mère, Marie-Andrée, et à mon père Gérard RISACHER, un ancien de la SACM de Jungholtz.

Et en souvenir de mes aïeux, Adam RISACHER (1869-1921) et Joseph KITTEL (1883-1954) mes arrière-grands-pères, Oscar RISACHER (1902-1960) et Maria KITTEL (1914-1983) mes grands-parents qui ont maintes fois parcouru le chemin de l'usine.



## REMERCIEMENTS

Ce travail est une multinationale de bonnes volontés. Je tiens à adresser ici mes plus sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans l'élaboration de cette thèse.

A mes co-directeurs de thèse, pour avoir bien voulu encadrer et diriger mes recherches :

Nicolas Stoskopf, pour la qualité de nos rencontres, sa disponibilité sans limites et pour tous les conseils qu'il m'a prodigués. Je lui dois beaucoup de gratitude pour toutes les pistes de recherche qu'il m'a signalées.

Pierre Fluck, pour m'avoir encouragé à intégrer le CRESAT, et pour les coups de main qui m'ont permis de mener ma recherche à bonne fin. Il a été mon guide sur les chemins de traverse de notre histoire industrielle.

Ma profonde gratitude va aussi à tous ceux qui m'ont renseigné, conseillé et ont collaboré activement à ma quête : Mme Hélène Zuber, Mme Marie-Claire Vitoux, M. Philippe Althoffer, M. Jean Bader, M. Gérard Bihler (†), M. Robert Baecher, M. Jean-Michel Boehler, M. Denis Ingold, M. Martin Lüpold, M. Bernhard Metz, M. Claude Muller, M. Franz Otto Nostitz, M. Jérôme Rojon, M. Edouard Rouby, M. Jean-Marie Schmitt, M. Julien Schweizer, M Beat Senn.

Un grand merci à M. Lucien Altheimer, M Dominique Althoffer, M. Georges Blocher (†), M. René Habecker, M. Fernand Riethmuller et M. Gérard Risacher pour leur accueil et les précieux renseignements de leur mémoire restée très vivante malgré leur âge parfois.

Je tiens aussi à remercier la direction et le personnel des dépôts où j'ai travaillé, et tout particulièrement des Archives Départementales du Haut-Rhin, des Archives Municipales de Soultz et de Guebwiller, du CERARE de Mulhouse, des Schweizerisches Wirtschaftsarchiv et des Staatsarchiv Basel-Stadt, pour leur disponibilité et leur accueil.

Durant ces six années de recherche, j'ai bénéficié des conseils et de l'assistance technique et documentaire de la part de plusieurs personnes :

- Anne et Jean-Luc Eichenlaub, directeurs des Archives Départementales du Haut-Rhin, qui m'accordèrent toutes facilités pour la consultation des archives.
- Catherine Galliath, archiviste de la Ville de Soultz, pour son aide, ses conseils judicieux et sympathiques.
- Jean-Philippe Droux, responsable de l'atelier cartographie du CRESAT, qui a confectionné les cartes de cet ouvrage.
- Kamal Mouheb, assistant à la Bibliothèque de l'Université et de la Société Industrielle de Mulhouse, qui facilita mes recherches documentaires.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à Mme Eve Gissinger, Mme Elisabeth Clementz et M. Robert Baecher qui ont été d'une aide précieuse pour la retranscription et la traduction de certains documents hérités du XVIII<sup>e</sup> siècle ou de l'Annexion.

Je ne voudrais pas oublier de remercier mon épouse, Caroline Risacher, qui a relu mon travail pour en débusquer coquilles, incongruités et autres bizarreries de même acabit.

## SOMMAIRE

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b> | <b>15</b> |
|-----------------------------------|-----------|

### **PREMIÈRE PARTIE :**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE TRANSITION INDUSTRIELLE RÉUSSIE MALGRÉ LA MÉDIOCRITÉ DU SITE.....</b> | <b>39</b> |
|---|-----------|

#### CHAPITRE I

|   |           |
|---|-----------|
| <b>UN HÉRITAGE PRÉ-INDUSTRIEL QUI SURVIT AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.....</b> | <b>42</b> |
|---|-----------|

#### **I. Un vallon déshérité.....** **44** |

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| 1. Un vallon replié sur lui-même..... | 45 |
|---------------------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 2. Soultz, gros bourg viticole et chef lieu d'un bailliage du Haut-Mundat ..... | 47 |
|---|----|

#### **II. Une économie fondée sur les potentialités du milieu naturel.....** **49** |

|  |    |
|--|----|
| 1. Une économie de survie et de prédation..... | 50 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 2. Une économie traditionnelle en crise ..... | 60 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.1. La prolétarianisation du vallon..... | 60 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.2. La gravité de la crise viticole à Soultz ..... | 64 |
|---|----|

#### **III. L'essor d'activités alternatives à l'agriculture à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle .....** **68** |

|   |    |
|---|----|
| 1. « L'industrie en sabots » : une activité pré-industrielle née des potentialités de la nature ..... | 69 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| 1.1. Une impressionnante densité de moulins et « d'usines »..... | 69 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 1.2. Moulins ou « usines », des éléments notables du paysage pré-industriel ..... | 74 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| 1.2.1 Moulins à farine et huileries..... | 74 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 1.2.2. Du martinet à la papeterie ..... | 81 |
|---|----|

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| 1.2.3. Le foulon de Jungholtz..... | 100 |
|------------------------------------|-----|

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| 1.2.4. Les scieries ..... | 107 |
|---------------------------|-----|

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| 2. Un artisanat traditionnel ..... | 119 |
|------------------------------------|-----|

|  |     |
|--|-----|
| 2.1. Les activités métallurgiques..... | 122 |
|--|-----|

|   |     |
|---|-----|
| 2.1.1. La fonderie de cloches David Moritz..... | 122 |
|---|-----|

|  |     |
|--|-----|
| 2.1.2. Une entreprise appelée à un bel avenir : la fonderie Vogt ..... | 123 |
|--|-----|

|  |     |
|--|-----|
| 2.2. Les industries de la céramique : verrerie et tuileries .....                    | 126 |
| 2.2.1. Les verriers de la Glashutte .....  | 126 |
| 2.2.2. La tuilerie de Jungholtz .....  | 133 |
| 2.2.3. La fabrique de tuyaux en terre cuite d'Ollwiller .....                        | 137 |
| 2.3 L'industrie textile .....  | 140 |
| 2.3.1 La tentative éphémère des cotonnades de Soultz .....                           | 141 |
| 2.3.2. Les teintureries .....  | 145 |
| 2.3.3. La blanchisserie de Soultz.....   | 147 |
| 2.4. Les professions « travaillant des substances du règne animal » .....            | 150 |
| 2.4.1. Les tanneries et corroieries.....   | 150 |
| 2.4.2. Les fabriques de chandelles et savons.....                                    | 152 |
| 3. Une pré-industrialisation inégalement répartie.....                               | 156 |
| 3.1. Une opposition rive droite, rive gauche .....                                   | 158 |
| 3.2. Les Schauenbourg, des chevaliers brigands devenus pionniers de l'industrie..... | 161 |

## CHAPITRE II

|  |     |
|--|-----|
| LA NAISSANCE D'UN PAYS DE LA SOIE À SOULTZ (1812-1870) ..... | 168 |
|--|-----|

### **I. Un précurseur d'origine bâloise : Lucas Preiswerk..... 169**

|  |     |
|--|-----|
| 1. Les antécédents.....  | 169 |
| 2. La greffe alsacienne.....   | 175 |
| 3. Les raisons de son installation à Soultz.....                           | 177 |
| 3.1. Une ressource naturelle gratuite ? .....                              | 178 |
| 3.2. Une industrie de main-d'œuvre.....                                    | 179 |
| 3.3. Un entrepreneur protestant en pays catholique : Lucas Preiswerk ..... | 183 |
| 3.4. Soultz à la conquête du marché français .....                         | 188 |
| 3.4.1. Une filiale modeste.....  | 188 |
| 3.4.2. Des réalisations sociales diverses et précoces.....                 | 199 |
| 4. La liquidation de la succursale de Soultz .....                         | 199 |

### **II. Des commandités et des commanditaires bâlois ..... 204**

|  |     |
|--|-----|
| 1. Les successeurs de Preiswerk .....                                | 204 |
| 1.1. Des entrepreneurs israélites et des commanditaires bâlois ..... | 204 |
| 1.2. Le retour dans le giron bâlois.....                             | 209 |
| 1.2.1. Les Hoffmann, une dynastie de rubaniers .....                 | 209 |
| 1.2.2. Edouard Hoffmann (1830-1903).....                             | 211 |
| 2. D'autres industriels suisses .....                                | 213 |
| 2.1. Jean Caspar Kunkler.....  | 213 |
| 2.2. Daniel Meyer-Merian.....  | 215 |

|   |            |
|---|------------|
| 3. Des entrepreneurs autochtones .....  | 219        |
| 3.1. Dieterich & Paschali.....  | 219        |
| 3.2. Charles Stocker et Bernard Hildenbrand.....  | 222        |
| <b>III. Soultz, au cœur d'un réseau européen .....</b>  | <b>225</b> |
| 1. Soultz, dans la sphère d'influence bâloise.....  | 225        |
| 2. Soultz, au cœur d'une première mondialisation .....  | 227        |
| <br>CHAPITRE III  |            |
| L'INDUSTRIE COLONISE LA VALLÉE (1834 – 1870).....   | 231        |
| <br>  |            |
| <b>I. Une entreprise née de la « ruée vers l'eau ».....</b>   | <b>232</b> |
| 1. Jean Zuber : un notable de l'industrie dans un vallon déshérité.....   | 232        |
| 2. Jacques Barth : une déconcentration pour rechercher les bas salaires .....   | 237        |
| <b>II. Une industrie née de l'initiative de « petits capitaines » .....</b>   | <b>242</b> |
| 1. Alexandre Lang, de Waldighoffen à Jungholtz .....  | 244        |
| 2. Latscha & Cie : « une réponse aux besoins de l'industrie textile régionale ».....  | 249        |
| 2.1. Mathias Latscha, un chef d'entreprise d'origine modeste.....   | 249        |
| 2.2. Les Latscha, fondateurs de trois usines .....  | 250        |
| 2.2.1. L'implantation dans le vallon du Rimbach .....   | 250        |
| 2.2.2. Le décollage .....   | 256        |
| 2.2.3. L'entreprise Latscha & Cie, médaillé de bronze à l'Exposition universelle de 1867 .....  | 260        |
| 2.3. Une famille de notables locaux .....   | 262        |
| 3. Des entreprises plus modestes .....  | 264        |
| 3.1. La filature Jacques Anthoni de Rimbach-Zell.....   | 264        |
| 3.2. Le tissage Joseph Méliand à Rimbach-Zell .....   | 271        |
| 4. « Des saisonniers de la transformation manufacturière ».....   | 273        |
| <b>III. Une société en mutation .....</b>   | <b>275</b> |
| 1. « L'avènement d'une classe ouvrière instable et vulnérable ».....  | 278        |
| 1.1. Une mutation rapide et radicale .....  | 278        |
| 1.2. Des conditions souvent inhumaines dans un premier XIX <sup>e</sup> siècle.....   | 286        |
| 1.3. Les enfants et l'usine.....  | 292        |
| 2. Une lente amélioration dans la deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle remise en cause par de terribles périodes de crise ..... | 294        |

|  |     |
|--|-----|
| 3. La prise en charge de la question sociale par les industriels ..... | 302 |
|--|-----|

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **DE LA RUPTURE DE 1870 AU TOURNANT DE 1945 : LE VALLON DU**

|  |            |
|--|------------|
| <b>RIMBACH CONFRONTÉ AUX VICISSITUDES DE L'HISTOIRE.....</b> | <b>315</b> |
|--|------------|

#### **CHAPITRE IV**

##### **L'ANNEXION (1870-1918) : UNE ADAPTATION RÉUSSIE AU MARCHÉ**

|                        |            |
|------------------------|------------|
| <b>ALLEMAND ?.....</b> | <b>318</b> |
|------------------------|------------|

#### **I. Un patronat « qui ne cache pas ses sympathies françaises, mais qui tient compte de la situation actuelle » : les Latscha .....**

|  |     |
|--|-----|
| 1. Les Latscha face au Reich .....   | 319 |
| 1.1. Des notables résignés .....   | 321 |
| 1.2. Une stratégie matrimoniale .....  | 326 |
| 1.3. Un effort d'éducation .....   | 328 |
| 2. Une adaptation réussie « aux modifications des structures de la demande » .....         | 329 |
| 3. Une famille de philanthropes.....   | 334 |
| 4. Une société née d'une querelle familiale : « Les fils d'Edouard Latscha » à Soultz..... | 338 |
| 5. Une entreprise sinistrée par la guerre .....  | 342 |

#### **II. Jean Althoffer & Cie : les racines d'une dynastie de petits capitaines d'industrie.....**

|   |     |
|---|-----|
| 1. L'époque des balbutiements : Althoffer de Guebwiller à Rimbach-Zell .....                        | 346 |
| 1.1. Un choix décisif face à la rude concurrence entre les fabriques .....                          | 346 |
| 1.2. L'implantation à Rimbach-Zell.....   | 349 |
| 2. Essaimer pour conserver sa clientèle en France : la création d'une usine relais à Archettes..... | 352 |
| 3. La Première Guerre mondiale et le retour à la France.....  | 356 |

#### **III. Un vallon métamorphosé.....**

|  |     |
|--|-----|
| 1. Un paysage rural remodelé par l'industrie ..... | 360 |
| 1.1. Des unités de production.....                 | 360 |
| 1.2. Leur mobilier.....                            | 367 |
| 1.3. Des infrastructures hydrauliques.....         | 370 |
| 1.4. L'habitat rural des ouvriers-paysans .....    | 374 |

|   |            |
|---|------------|
| 1.5. Des habitats ouvriers et patronaux .....                                       | 379        |
| 2. La tentative avortée de la ligne de chemin de fer Sultz-Rimbach-Zell .....       | 383        |
| <b>CHAPITRE V</b>   |            |
| <b>ESSOR, CRISES ET ÉPREUVES (1918-1945).....</b>                                   | <b>394</b> |
| <b>I. La SACM-Jungholtz : une reprise économique dynamique (1920-1930) .....</b>    | <b>397</b> |
| 1. Le démantèlement de « l’empire » Latscha et le rachat par la SACM.....           | 397        |
| 2. Les années vingt : des années florissantes pour la SACM-Jungholtz .....          | 402        |
| 3. Premiers nuages .....  | 406        |
| <b>II. La grande crise (1930-1938).....</b>   | <b>408</b> |
| 1. Les entreprises du vallon face à la crise : l’exemple de la SACM-Jungholtz ..... | 408        |
| 2. La poursuite du marasme après la victoire du Front populaire .....               | 413        |
| <b>III. Le nouveau visage de la société villageoise .....</b>                       | <b>421</b> |
| 1. Jungholtz, un village ouvrier .....  | 421        |
| 2. Jungholtz « la rouge » ?.....  | 425        |
| <b>IV. Une reconversion au service de l’occupant nazi .....</b>                     | <b>435</b> |
| 1. L’appropriation des usines.....  | 436        |
| 1.1 L’appropriation de la SACM Jungholtz par Krupp.....                             | 436        |
| 1.2. Mise au pas et expulsions chez Althoffer.....                                  | 438        |
| 2. Des usines de guerre nazies .....  | 438        |
| 2.1. J. Althoffer à Rimbach-Zell .....  | 439        |
| 2.2. La SACM à Jungholtz.....   | 440        |

## TROISIÈME PARTIE

### DEPUIS 1945, LA GRANDE MUTATION INDUSTRIELLE ..... 449

#### CHAPITRE VI

#### UNE GRAVE CRISE DANS L'EUPHORIE DES TRENTE GLORIEUSES (1945-1979) 450

##### **I. Les Trente Glorieuses : un vaste cimetière d'entreprises dans la vallée (1945-1963) ..... 450**

1. Une vallée sinistrée dès les Trente Glorieuses : la mort de deux fleurons de l'industrie régionale ..... 452
  - 1.1. « Baumann Aîné & Cie » : une incapacité à s'adapter aux conditions nouvelles de la compétition ..... 453
  - 1.2. Bourcart & Fils, victime des errements de la concentration ..... 456
2. Blocher à Jungholtz : une entreprise condamnée par l'obsolescence de son outillage et de ses méthodes ..... 458

##### **II. Le déclin de la construction mécanique dans les années 1970 ..... 461**

1. Une entreprise touchée à mort (1974-1978) : la SACM-Jungholtz ..... 461
2. Un condamné en sursis : la MAB à Soultz ..... 465

##### **III. Une vallée attractive malgré tout ..... 470**

1. Une forte immigration à Jungholtz ..... 471
2. Une intégration sans heurts ? ..... 475

#### CHAPITRE VII

#### PERMANENCES ET INNOVATIONS (1979 À NOS JOURS) ..... 481

##### **I. La mutation réussie de l'entreprise Althoffer & Cie ..... 482**

1. 180 années de tradition et de perfectionnement dans le textile ..... 482
2. Les enjeux actuels ..... 490

##### **II. Le renouvellement du tissu industriel ..... 496**

1. Le défi de la reconversion ..... 497
  - 1.1. Un nouveau cycle ..... 497
  - 1.2. ACOMETIS : la vitalité du premier fabricant et spécialiste en viabilité hivernale en France ..... 501

|  |            |
|--|------------|
| 2. Une initiative publique : la zone industrielle intercommunale de Soultz-Guebwiller-Issenheim..... | 505        |
| 3. Un vallon ouvert sur l'extérieur : l'implantation de Sharp à Soultz.....                          | 511        |
| <b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>  | <b>522</b> |
| SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....  | 536        |
| ANNEXES.....   | 581        |
| GÉNÉALOGIES.....   | 604        |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LES NOTES ET LA BIBLIOGRAPHIE

### FONDS D'ARCHIVES

|       |                                       |
|-------|---------------------------------------|
| ADHR. | Archives Départementales du Haut-Rhin |
| AM.   | Archives Municipales                  |
| StABS | Staatsarchiv Kanton Basel-Stadt       |
| SWA   | Schweizerisches Wirtschaftsarchiv     |

### OUVRAGES ET REVUES

|                  |  |
|------------------|--|
| ASHRTG.          | Annuaire de la Société d'Histoire des Régions de Thann Guebwiller.   |
| BMHM.            | Bulletin du Musée Historique de Mulhouse   |
| BSIM.            | Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse.   |
| <i>Hist.doc.</i> | <i>Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Mulhouse, 1902. |
| NDBA.            | Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne  |
| PGH              | Petite et Grande Histoire  |
| R . A.           | Revue d'Alsace.  |

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le petit vallon du Rimbach, au pied du Grand Ballon, tient son nom d'un ruisseau capricieux et irrégulier, prenant sa source à 1 100 mètres d'altitude. Avant de rejoindre la plaine au sud-est de Rouffach après un parcours de 11 km, il dévale les pentes orientales du point culminant des Vosges et arrose trois villages pittoresques à caractère montagnard et la ville de Sultz.

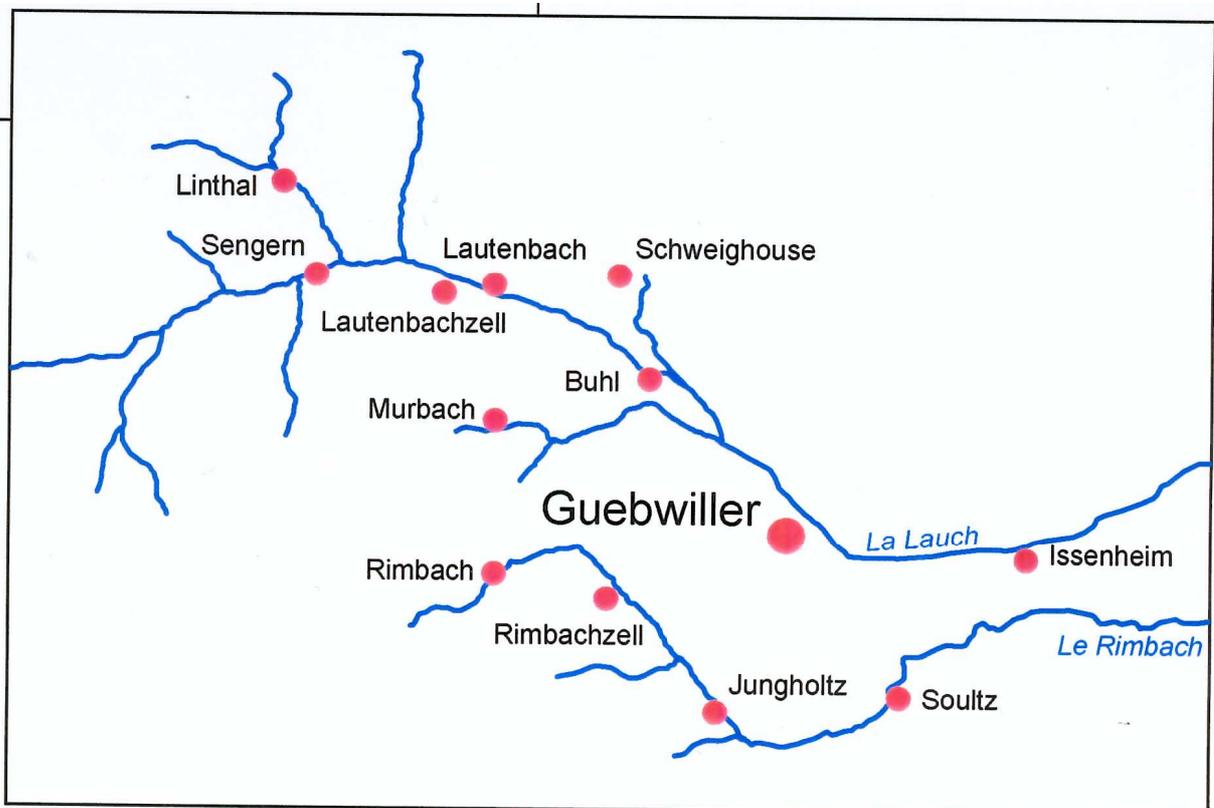


Fig. 01. Le bassin de Guebwiller (source, J.P. Droux, Atelier de cartographie, UHA)

Sultz, gros bourg de 7 146 habitants, est situé entre les vallées de Thann et de Guebwiller, là où le ruisseau décrit une courbe semi-circulaire. Jungholtz se trouve à l'entrée du vallon au milieu d'un assemblage de collines comprenant vignoble, pâturages et forêts. Le village était dominé autrefois par le château des Schauenbourg, dont il ne reste que des ruines. Il est surtout connu par le pèlerinage de Thierenbach, datant du XIV<sup>e</sup> siècle,

qui accueille chaque année près de 300 000 visiteurs. Rimbach-Zell est implanté sur une terrasse dominant la rive droite du cours d'eau. Au fond de la vallée, qui se termine en cul-de-sac, Rimbach est un village typiquement montagnard.

Dans un petit fascicule qu'il consacra au « Vallon du Rimbach », Paul Stinzi, en fait la description suivante, véritable « chanson pastorale » :

« Entre la vallée de la Thur et celle de la Lauch s'ouvre, à Jungholtz, le vallon du Rimbach. Il est moins profond, moins peuplé, moins riche aussi en monuments et en souvenirs historiques que le Florival ou la vallée de Thann, mais combien plus calme, plus paisible et plus accueillant ! Il tient son nom du Rimbach, ruisseau aux eaux limpides peuplées de truites, appelé jadis Rintpach, formé par les nombreuses petites sources qui jaillissent des prés et des alpages du Firstacker, du Sudel et du Grand-Ballon. Après avoir serpenté au fond du vallon, le Rimbach se réunit, près de Soultz, au Rohrgraben ou Scheidbach qui, près d'Ungersheim, se jette dans le ruisseau de Wuenheim, affluent à son tour de la Lauch. Le vallon du Rimbach est resté à l'écart du grand trafic. Avant 1914, l'on projeta la construction d'une voie ferrée qui aurait dû s'écarter, à Soultz, de celle de Bollwiller-Lautenbach, desservir Wuenheim, l'industrie de Jungholtz, la carrière de Rimbach-Zell et ouvrir le vallon au tourisme. Le projet ne fut pas réalisé<sup>1</sup> ».

Cette vision bucolique invite, certes, au voyage dans ce vallon enchanteur mais cache et même fait abstraction d'un passé méconnu, celui d'un vallon industriel. L'auteur est représentatif de cette tendance à « magnifier la ruralité » (les maisons à colombages, les nids de cigognes, les géraniums...) en occultant certains aspects du passé et du patrimoine industriels.

Or ce petit vallon, enclavé et déshérité, a connu des mutations successives du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, et son histoire industrielle, sociale, politique ou environnementale a été ponctuée par la pré-industrialisation, le développement industriel et les crises mais elle fut aussi faite de résistances, d'adaptations, d'orientations nouvelles, de redressements et de régénérations.

---

<sup>1</sup> P. STINZI alias L. JOSBERT, *Das Rimbachtal*, Editions « Alsatia », Guebwiller, 1933 et *Le vallon du Rimbach*, L'Alsace, Mulhouse, 1959.

Le vallon a probablement été peuplé très anciennement (XIII<sup>e</sup> siècle), cependant son encaissement et par conséquent le manque de terres arables ont toujours limité son développement économique et démographique. Les habitants ont longtemps vivoté de leurs quelques arpents, de l'élevage et, pour la majorité, de l'exploitation des forêts (bûcherons et charbonniers). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essor industriel que connaît le Haut-Rhin provoqua un essaimage industriel dans les vallées vosgiennes. Le vallon de Rimbach a été touché par ce phénomène notamment en raison de la proximité de Guebwiller, le « Mulhouse des Vosges » et non de Sultz. En effet, l'industrie remonte les vallées, souvent en prenant appui sur la ville principale qui se trouve à son débouché. C'est le cas pour le Florival ou la vallée de la Thur. La vallée est alors l'arrière-pays de cette ville-centre qui la commande et la dirige. Cet espace qui s'étire le long du Rimbach n'est cependant pas homogène. En 1810, si Guebwiller est déjà une ville industrielle et vingt ans plus tard, l'une des premières du Haut-Rhin, il n'en est pas de même de sa voisine.

Cet essaimage s'accompagna d'une diversification des entreprises ; l'industrie textile appelant rapidement diverses activités connexes : blanchissage, fabrication de bobines, construction de machines, fabrication de pièces pour machines. A Jungholtz, en 1835, l'entrepreneur Mathias Latscha, fonda un établissement spécialisé dans la fabrication de pièces détachées pour filatures et tissages, notamment d'ailettes creuses et de broches pour bancs à broches. En 1906, Althoffer & Cie, de Guebwiller, inaugura une nouvelle usine à Rimbach-Zell. Elle s'était spécialisée dans la fabrication de tissus techniques qui habillaient les éléments de machines de filature, de tissage, d'apprêts et d'impression de tissus.

On ne peut cependant réduire le développement industriel à une simple colonisation de la vallée. L'entrée de ce petit « pays » dans l'ère industrielle ne s'est pas faite ex-nihilo et elle a bénéficié d'un terrain favorable. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, s'y était développée, grâce aux matières premières fournies par la nature et au ruisseau, une intense activité pré-industrielle, terme générique qui « englobe toute activité de transformation antérieure à la grande industrie y compris l'artisanat urbain <sup>2</sup> ».

L'efflorescence industrielle a complètement métamorphosé l'âme montagnarde et bouleversé les paysages. Son implantation a eu des conséquences à long terme :

- Sociales d'abord comme dans toutes les vallées vosgiennes qui ont été touchées par l'industrialisation : ainsi alors qu'à Rimbach, en 1836<sup>3</sup>, on comptait 40 bûcherons et 18 tisserands, en 1866, 235 personnes vivaient de l'agriculture dont encore 15 bûcherons contre 353 personnes vivant de l'industrie<sup>4</sup>. On assiste donc, à Rimbach et dans l'ensemble du vallon, à une mutation radicale et profonde de la société.
- Des conséquences politiques aussi : le village de Jungholtz a longtemps été marqué à gauche dans un canton votant majoritairement à droite.
- Enfin, un impact durable sur le paysage du vallon qui est alors complètement remodelé par la construction de bâtiments industriels aux toits de sheds, l'apparition des cheminées, symboles de l'industrie triomphante, de maisons de maître, comme la villa Latscha (s'Schlessla) à Jungholtz, et d'habitats collectifs (par exemple, le « Kassahus » à Jungholtz).



Fig. 02. La villa Latscha à Jungholtz (photo B.Risacher)

<sup>2</sup> C. CAILLY, « Contribution à la définition d'un mode de production proto-industriel », in *Histoire & Mesure*, 1993, volume 8, n°1, p. 24.

<sup>3</sup> ADHR, 6 M 30, listes nominatives des recensements de population, recensement de 1836.

<sup>4</sup> ADHR, 6 M 207, listes nominatives des recensements de population, recensement de 1866.



Fig. 03. Le « Kassahus » à Jungholtz (photo B.Risacher)



Fig. 04. L'usine du bas à Jungholtz (photo B.Risacher)

Aujourd'hui que reste-t-il de cette industrialisation somme toute « ordinaire » ? La végétation a bien souvent pris le dessus sur l'activité de ces fameuses cheminées. Des bâtiments ont été rasés. On aperçoit des usines en ruines et abandonnées le long du petit ruisseau qui leur avait donné vie ... Ce que les guerres et la grande crise des années 1930 n'avaient pas réussi à commettre, les Trente Glorieuses et les années de mutation qui leur succédèrent y parvinrent. Cependant on trouve aussi des îlots de résistance et une relève assurée par de nouvelles pousses. On rencontre aussi des « irréductibles » qui résistent toujours et encore de façon sporadique. Certaines entreprises, grâce à leurs mutations successives et à leurs orientations nouvelles, ont survécu aux crises et aux soubresauts économiques. Comme ils n'ont pas de recettes infaillibles pour assurer leur pérennité, il est risqué de parier sur leur espérance de vie. Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera peut-être plus d'ici six mois. A priori celles, qui survivent ont en général réussi à combiner grand âge et modernité<sup>5</sup>.

L'industrie s'est donc maintenue pendant deux siècles dans cet espace enclavé et déshérité. On peut parler d'une véritable continuité industrielle. En effet, bien que dépourvue de matières premières, l'industrie a perduré jusqu'à nos jours avec une succession d'industrialisation et de désindustrialisation. Or, cette activité industrielle qui n'a rien d'exceptionnelle, mais qui est durable, n'a suscité que peu d'intérêt de la part des historiens et reste très largement méconnue. L'intérêt de ces recherches, c'est donc ce caractère d'espace ordinaire de l'industrialisation.

L'un des objectifs de ce travail de recherche sera donc de tenter de combler cette lacune et de répondre à cette problématique : comment expliquer la remarquable longévité et diversité des activités industrielles mais aussi cette capacité de renouvellement dans une vallée qui n'avait rien d'exceptionnel ?

---

<sup>5</sup> M. HAU et N.STOSKOPF, Les dynasties alsaciennes, Editions Perrin, 2005, p.421.

## LE PROJET DE RECHERCHE

Originaire de cette petite vallée, médiéviste de formation puisque mon mémoire de maîtrise portait sur les châteaux forts du Haut-Mundat et notamment celui de Jungholtz<sup>6</sup>, c'est la rencontre avec Jacques Latscha, descendant des industriels de Jungholtz puis la découverte d'une machine à vapeur dans la « Schliff », usine ayant appartenu à cette famille, qui ont donné naissance à ce projet. Cette recherche procède autant de motivations du « cœur » que de « l'esprit » et c'est bien un choix sentimental qui a guidé mes pas. Cette démarche s'inscrit tout à fait dans ce qu'Antoine Prost a appelé « l'enracinement personnel » des questions historiques<sup>7</sup>. Partant du postulat que les questions tiennent dans la construction de l'histoire une place décisive, il en déduit entre autres que le poids de la personnalité est un facteur important dans le choix du sujet de recherche. Ainsi, il affirme ne pas croire « qu'on puisse être un bon historien sans un brin de passion, signe d'enjeux personnels forts ». L'historien noue avec son objet une relation intime, où s'affirme progressivement sa propre identité.

Mais pour reprendre l'expression de Lucien Febvre « une thèse ce n'est pas une période, une région, c'est un problème<sup>8</sup> ». Aussi, ce travail de plusieurs années veut s'inscrire dans les grands courants de la recherche en histoire économique. L'idée est de s'intéresser à un territoire réduit mais en adoptant une perspective temporelle longue (du début du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours) et de confronter à grande échelle les problématiques et les hypothèses des historiens économistes de la période contemporaine. Cette démarche s'inscrit donc à l'intersection de deux courants historiques.

- D'une part, l'histoire-problème chère aux *Annales*, une histoire du temps long, volontiers sérielle, une histoire globale, attentive aux cohérences qui soudent l'économie, le social et le culturel<sup>9</sup>. L'originalité de cette thèse sera de s'intéresser à une vallée aux potentialités médiocres dans une temporalité longue.

---

<sup>6</sup> B. RISACHER, *Les châteaux forts du Haut-Mundat du XI<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Georges Bischoff, Strasbourg, juin 1993. Ainsi que « Un nid de chevaliers brigands : le château de Jungholtz du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », in *ASHRTG*, tome XIX, 1993-1999, pp.33 à 45.

<sup>7</sup> A. PROST, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, éditions du Seuil, 1996, 330 p.

<sup>8</sup> Cité par D. WORONOFF dans la préface du livre de C. CAILLY, *Mutations d'un espace proto-industriel : le Perche aux XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*, Fédération des Amis du Perche, presses de l'ANRT, 1993, p.7.

<sup>9</sup> A. PROST, *Douze leçons ...*, op. cit., p.53.

- D'autre part, l'un des objets de ces recherches sur ce territoire réduit est de s'intéresser aux acteurs de l'histoire pour avoir une vision réaliste des événements car, même s'ils sont dominés par les structures, les individus gardent une marge d'initiative importante à analyser pour comprendre au mieux la réalité<sup>10</sup>.

Ainsi, l'étude du passé du vallon de Rimbach ne devrait pas se limiter à une monographie locale mais apporter une contribution à l'histoire générale.

## Bilan historiographique

Jusqu'à présent, peu de travaux se sont intéressés à l'histoire économique contemporaine des vallées vosgiennes en adoptant une perspective temporelle longue. Tous les travaux se sont jusqu'à présent focalisés sur l'histoire d'une entreprise, domaine de l'histoire économique qui connaît un véritable engouement depuis les années quatre-vingt surtout, au départ, grâce à la sollicitation même des entreprises qui voulaient retracer l'histoire de leur marque. Des monographies d'entreprises ont paru comme celle que Marc Drouot, André Rohmer et Nicolas Stoskopf ont dédiée à la fabrique de produit chimique de Thann<sup>11</sup> ou celle que Michel Hau consacra à la Maison de Dietrich<sup>12</sup> et enfin que Marie-Claire Vitoux, Pierre Fluck, Yves Frey, Patrick Perrot et Nicolas Stoskopf dédièrent à l'un des plus puissants sites industriels d'Europe, la SACM à Mulhouse<sup>13</sup>. Plus récemment, Jean-Charles Winnlen signa une histoire d'entreprise exemplaire, en mobilisant des ressources dispersées pour mener son enquête sur Kullmann & Cie<sup>14</sup>, une des nombreuses entreprises qui ont marqué l'histoire économique et sociale de l'Alsace.

Il s'agit dans les quatre cas d'un modèle achevé de monographie d'entreprises remarquables, parmi les plus anciennes unités de production aujourd'hui en activité, dont le destin et les dirigeants furent intimement liés à l'histoire de l'Alsace. Il est vrai

---

<sup>10</sup> G. NOIRIEL, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, 1998, 256 p.

<sup>11</sup> M. DROUOT, A. ROHMER, N. STOSKOPF, *La Fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse, Histoire d'une entreprise de 1808 à nos jours*, Editions de la Nuée Bleue, Strasbourg, 1991, 253 p.

<sup>12</sup> M. HAU, *La Maison De Dietrich de 1648 à nos jours*, Strasbourg, Oberlin, 1998, 395 p.

<sup>13</sup> M.-C. VITOUX (dir), *SACM, quelle belle histoire ! De la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, Editions de la Nuée Bleue, Strasbourg, 2007, 172 p.

<sup>14</sup> J.C. WINNLEN, *Kullmann & Cie, des hommes, des usines, une empreinte sociale*, Mulhouse, JM Editions, 2008, 182 p.

qu'aujourd'hui l'histoire des entreprises constitue un des domaines les plus dynamiques du champ de la recherche historique. Pierre Lamard a même fait récemment une mise au point historiographique et méthodologique à ce sujet<sup>15</sup>. Ces histoires d'entreprises doivent en fait nourrir des analyses globalisantes sans pour autant que ces dernières ne s'apparentent à une addition de monographies d'entreprises.

A l'inverse, parallèlement aux travaux consacrés à l'histoire industrielle de la France<sup>16</sup> ou d'études à caractère sectoriel<sup>17</sup> émergent de nouveaux types de travaux dans le cadre régional afin de nuancer l'analyse macro-économique<sup>18</sup> et corriger certaines systématisations doctrinales. Michel Hau fut un pionnier dans cet apport des perspectives régionales. Dans sa thèse<sup>19</sup> qu'il consacra à l'Alsace, soutenue en 1987, il aboutit à la conclusion suivante : « Dans un pays culturellement bigarré comme la France, l'étude des disparités de développement régional [...] doit largement faire appel à l'histoire culturelle et sociale pré-industrielle ». C'était quasiment un programme de recherche qu'il a développé jusqu'à nos jours et auquel je souhaite m'associer.

D'autres chercheurs ont développé cet axe de recherche et consacré leur thèse à l'histoire régionale. Les travaux de Claude Cailly, élève de Denis Woronoff, concernant l'histoire économique et sociale du Perche aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>20</sup> ont pour ambition de découvrir les mécanismes et le processus qui sont à l'origine du sous-développement industriel actuel du Perche alors que la région était l'un des foyers industriels les plus actifs et les plus conquérants au XVIII<sup>e</sup> siècle. A travers cette monographie régionale et en privilégiant l'industrie textile, l'auteur suit une double problématique théorique. Au regard de la théorie de la proto-industrialisation en vérifiant et en précisant le modèle élaboré par

---

<sup>15</sup> P. LAMARD, « Histoire des entreprises : quelques considérations historiographiques et méthodologiques », *Cahiers de Récits*, n°4, 2006, pp. 163-193.

<sup>16</sup> J-F. ECK, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Paris, A.Colin, 1980, 191 p. ; D.WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994 ; M.LEVY-LEBOYER (dir.), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996.

<sup>17</sup> D. WORONOFF, *L'industrie sidérurgique en France*, Paris, EHESS, 1984 ou encore S. CHASSAGNE dans sa somme dédiée à l'univers du textile *Le coton et ses patrons, France, 1760-1840*, Paris, EHESS, 1984.

<sup>18</sup> Ainsi, par exemple, Michel HAU dans le compte rendu qu'il consacra à l'ouvrage de Serge CHASSAGNE dans la *Revue d'Alsace* en 1993, nuance les conclusions de ce dernier au sujet d'une opposition vive entre le monde de la proto-industrie et celui des manufactures à la lumière de ses recherches sur l'industrialisation de l'Alsace. Cf M.HAU, compte rendu de l'ouvrage de S. CHASSAGNE, *R.A.*, Tome 119, 1993, pp. 413-415.

<sup>19</sup> M. HAU, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Presses universitaires de Strasbourg, 1987.

<sup>20</sup> C. CAILLY, *Mutations d'un espace proto-industriel : le Perche aux XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*, Fédération des Amis du Perche, presses de l'ANRT, 1993.

l'historien économiste américain Franklin Mendels<sup>21</sup> et sa pertinence comme pré-condition nécessaire à la réussite de la transition industrielle dans de nombreuses régions des pays européens. Dans le cadre de la théorie du développement économique, en vérifiant dans quelle mesure l'économie régionale présente à l'aube de la révolution industrielle les caractéristiques d'un développement autocentré et équilibré et en analysant les facteurs qui conduisent le Perche industrialisé au XVIII<sup>e</sup> siècle à sa désertification industrielle et à sa pastoralisation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ses interrogations sur les causes du « sous-développement » actuel du Perche auraient sans doute pu l'amener à se demander s'il y a effectivement eu « industrialisation manquée » et donc prolonger sa recherche jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Pour le Jura, Jean-Marc Olivier décrit comment la société rurale du haut-Jura a su transformer ses contraintes historiques et naturelles en atouts<sup>22</sup>. Cette autre voie vers la société industrielle aboutit à un concept nouveau, celui d'une proto-industrie montagnarde du fer où le dynamisme est d'essence rurale. Ainsi, les paysans pluri-actifs du haut-Jura réussissent une industrialisation douce fondée sur l'énergie hydraulique et le travail à domicile. Jean-Marc Olivier démontre donc la pluralité du concept de proto-industrialisation conçu par Franklin Mendels qui ne peut plus seulement s'appliquer aux nébuleuses textiles des plaines dominées par les marchands-fabricants citadins. Il existe des sociétés rurales entreprenantes capables de se perpétuer en élaborant une industrialisation douce.

Claude Cailly tout comme Jean-Marc Olivier traitent d'un sujet étroitement délimité (un petit territoire sur deux siècles). Ils ont apporté leur contribution à un grand débat d'histoire sur la voie française d'industrialisation.

Le point de départ de mes recherches est nettement plus local mais les questions posées ne sont pas très différentes de celles qu'abordent en générale les historiens de l'industrialisation. Les exemples précédents démontrent que le choix d'un cadre spatio-temporel est toujours délicat. Le petit vallon du Rimbach offre un cadre économique fonctionnel, homogène et bénéficiant de l'atout de la longue durée. L'idée originelle était de montrer en quoi la vallée de Rimbach, vallée modeste et déshéritée au XVIII<sup>e</sup> siècle, est

---

<sup>21</sup> F. MENDELS, « Protoindustrialization, the first phase of the industrialization process », *Journal of economic History*, mars 1972, pp. 241-261.

remarquable ou somme toute ordinaire au sein d'une grande région industrielle. Pour l'Alsace, peu de travaux ont été consacré à l'histoire industrielle d'une vallée vosgienne et si tel était le cas très souvent ils ne se penchaient que sur les origines de l'industrialisation ou sur une période limitée dans le temps. En 1980, Jean-Marie Schmitt présenta sa « thèse » des origines de la révolution industrielle en Alsace en se focalisant sur la vallée de Saint-Amarin au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Il s'agit d'un ouvrage solidement nourri d'archives, faisant appel à toutes les possibilités de comparaison régionales et nationales. Il est certain qu'un tel travail suscita des prolongements et en 1982, l'auteur récidiva en signant un article consacré aux origines et aux débuts de l'industrialisation à Guebwiller<sup>24</sup>.

Nicolas Stoskopf, professeur à l'Université de Haute Alsace, a proposé de participer au comblement de cette lacune en appuyant mon choix de sujet comme travail doctoral. Sa thèse sur la petite industrie dans le Bas-Rhin (1810-1870), soutenue en 1985 et publiée en 1987<sup>25</sup> fait autorité en la matière. L'ouvrage fait une large part aux liens qui unissent la petite industrie au monde rural en se détournant « ostensiblement de la grande industrie mulhousienne et haut-rhinoise, textile, mécanique et chimique, d'une illustration classique de révolution industrielle ».

Une thèse sur les mutations successives d'une vallée enclavée et déshéritée du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours répond donc au souci de mieux connaître une autre composante du tissu industriel régional en cherchant sa spécificité notamment par rapport à la grande industrie mulhousienne et haut-rhinoise, en décrivant sa morphologie, en mesurant son importance et en tentant d'expliquer son développement.

Elle s'intègre ainsi parfaitement aux axes de recherche du Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT) de l'Université de Haute Alsace.

---

<sup>22</sup> J-M. OLIVIER, *Société rurale et industrialisation douce : Morez, Jura, 1780-1914*, thèse soutenue en 1998 à l'Université Louis Lumière-Lyon II sous la direction de Claude-Isabelle Brelot.

<sup>23</sup> J-M. SCHMITT, *Aux origines de la révolution industrielle en Alsace. Investissements et relations sociales dans la vallée de Saint-Amarin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Istra, 1980.

<sup>24</sup> J-M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale à la Mulhouse des Vosges : origine et début de l'industrialisation à Guebwiller », *BSIM*, 4-1982, pp.77-95.

<sup>25</sup> N. STOSKOPF, *La petite industrie dans le Bas-Rhin de 1810 à 1870*, Société savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Grandes publications, t. XXX, Strasbourg, Oberlin, 1987, 273 p.

L'un de ces axes a pour but d'étudier l'histoire des économies et des sociétés industrielles. Le vallon du Rimbach s'inscrit pleinement dans un territoire marqué depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'industrialisation et ses aléas.

Ainsi, l'industrie ne s'y est pas développée ex-nihilo, elle a bénéficié d'un héritage pré-industriel dense au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, une mise au point paraît nécessaire et devra tenir compte des développements historiographiques récents<sup>26</sup> et ainsi replacer la pré-industrialisation dans la perspective plus large de la croissance européenne au cours de la première industrialisation. Dans le cas de notre vallon doit-on parler d'une petite industrie ou d'une proto-industrie<sup>27</sup> ?

Cette petite vallée a connu son épanouissement industriel dès la monarchie de Juillet et la forte densité de fabriques impressionne<sup>28</sup>. Dans la majorité des cas ces implantations sont dues à l'initiative de petits capitaines d'industrie. Peu d'études proprement scientifiques c'est-à-dire menées sur des échantillons d'une taille suffisante et selon une grille de critères tels que la confession religieuse, la formation intellectuelle, l'âge au mariage ou l'évolution de la fortune d'après les actes notariés, ont été réalisées jusqu'à présent notamment en France. La connaissance du groupe d'hommes qui a présidé aux destinées du foyer industriel alsacien se trouve considérablement améliorée depuis l'enquête lancée par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine sur le patronat français

---

<sup>26</sup> C. CAILLY, « Contribution à la définition d'un mode de production proto-industriel », *Histoire & mesure*, vol. VIII – n°1/2, 1993, pp. 19-40. Cet article a pour objet d'apporter une nouvelle contribution à la théorie de la proto-industrialisation initiée par Franklin Mendels donnant une nouvelle explication de la transition économique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dans les pays développés. Cette problématique suppose de définir et de mesurer le concept en présentant les difficultés d'ordre méthodologique et épistémologique qu'il soulève, puis de proposer une définition d'un mode de production proto-industriel, mode de production de la transition reposant sur des rapports sociaux spécifiques et contenant en germe les caractéristiques du mode de production capitaliste. Renversant les perspectives mendelsiennes, l'auteur adopte ici une définition à la fois plus large et plus restrictive de la proto-industrialisation que celle proposée par les promoteurs du modèle.

<sup>27</sup> Voir la mise au point récente de N. STOSKOPF dans son mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, *Le défi économique ou comment sortir de l'ordinaire*, Université Paris IV-Sorbonne, 2002, p.6-24. Il fait la synthèse des travaux de F. MENDELS, « Protoindustrialization, the first phase of industrialization process », *Journal of economic History*, 1972, de J.GAILLARD, « La petite entreprise en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, de E.A.WRIGLEY, *Continuity, Chance and Change. The Characteres of the Industrial Revolution in England*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1988, et de P.VERLEY, *L'échelle du monde, essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, NRF Gallimard, 1997.

<sup>28</sup> B. RISACHER, *L'industrialisation de la vallée de Rimbach de 1812 à 1870*, DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Nicolas STOSKOPF.

du Second Empire sous la direction de Dominique Barjot<sup>29</sup>. Nicolas Stoskopf a inscrit sa recherche principale dans le cadre de cette enquête. Sa démarche a permis de faire progresser les connaissances sur les individus, sur le groupe social, ses origines et ses comportements<sup>30</sup>. Plus récemment avec Michel Hau, il s'est attaché à retracer les cheminements des dynasties industrielles alsaciennes jusqu'à nos jours et à expliquer leur spécificité par rapport aux autres lignées du Nord ou de Lyon<sup>31</sup>. Les petits capitaines d'industries, qui par leur audace et leur initiative ont permis l'entrée du vallon dans la révolution industrielle, ont été les acteurs du développement, certains ont même donné naissance à des dynasties qui se sont perpétuées durant cinq générations comme chez les Althoffer. L'adoption de la prosopographie comme méthode d'investigation historique devrait permettre une meilleure connaissance de ces petits entrepreneurs. Cette démarche s'inscrit tout à fait dans l'approche microhistorique. L'idée est de composer une sorte de biographie collective de ces petits capitaines d'industrie en croisant les données de chaque individu qui en fait partie. Elle renseignerait par exemple sur les formes prises par la mobilité sociale au sein de ce groupe.

Il paraît opportun, aussi, de s'intéresser à d'autres acteurs de l'histoire industrielle, à savoir les ouvriers en prenant appui sur les travaux de Marie-Claire Vitoux, qui a bâti sa réflexion et fondé ses recherches à partir du terrain mulhousien, s'intéressant à la philanthropie patronale, au logement social, à l'histoire de la santé et de l'hygiène<sup>32</sup>. Pour la période contemporaine, l'idée était de faire appel à la mémoire des « anciens » et de rassembler leurs témoignages pour reconstituer l'histoire de la vie ouvrière. Ces témoignages furent ensuite confrontés aux documents d'archives pour les replacer dans leur contexte. Cette contribution à l'histoire de la mémoire collective<sup>33</sup> permettra de

<sup>29</sup> D.BARJOT (dir.) et alii, *Les patrons du Second Empire*, Paris, Ed. Picard.

<sup>30</sup> N.STOSKOPF, *Les Patrons du Second Empire, 4, Alsace*, Paris, Picard, 1994 et *Les patrons du Second Empire, 7, Banquiers et financiers parisiens*, Picard, 2002.

<sup>31</sup> M.HAU et N.STOSKOPF, *Les dynasties alsaciennes*, Paris, Perrin, 2005, 607 p.

<sup>32</sup> M.-C.VITOUX, *Assistance et paupérisme à Mulhouse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1985 ; « Le logement ouvrier à Mulhouse », *Annuaire historique de la ville de Mulhouse*, 12, 2002, pp. 79-88 ; « Le lieu des "lieux" : contrôle des corps et contrôle social dans les villes du XIX<sup>e</sup> siècle », *Les mises en scène(s) de l'espace*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2006, pp. 43-64.

<sup>33</sup> Voir J. LE GOFF, (en collab. avec Roger Chartier et Jacques Revel), *La Nouvelle Histoire*, réed. Editions Complexe, 1999, 334 p.

redonner la parole aux groupes marginalisés qui n'avaient ainsi pu inscrire leur trace dans l'histoire.

Enfin, ce territoire a été marqué au XX<sup>e</sup> siècle « par une succession de crises et d'adaptations douloureuses, par la concentration, la désindustrialisation, et, in fine, par la mondialisation »<sup>34</sup>. Aussi, une partie de cette thèse sera consacrée à l'histoire de l'industrie locale au XX<sup>e</sup> siècle mais par ricochet également régionale et nationale. Peu de travaux historiques d'envergure ont été consacrés à l'histoire de l'industrie alsacienne à cette époque. L'approche microéconomique et diachronique centrée sur un petit territoire pourrait être une contribution spécifique à la connaissance de l'économie régionale au XX<sup>e</sup> siècle et apporter des matériaux d'investigation nouveaux.

Cette thèse doit, enfin, être une contribution à la construction et la sauvegarde de la mémoire collective. Les fermetures récentes d'entreprises textiles emblématiques apportent la confirmation qu'une bonne partie de l'industrie alsacienne des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est en train de disparaître sous nos yeux. Selon Pierre Fluck<sup>35</sup>, il faut livrer une bataille du patrimoine industriel : au rythme actuel les traces de présence industrielle seront effacées dans une vingtaine d'années, quelques décennies supplémentaires pour que les derniers témoins emportent avec eux une mémoire nécessairement viagère si les archives de l'entreprises n'ont pas été sauvées.

## Hypothèses et problématiques

Ce projet de recherche a pour objet de s'intéresser à un territoire réduit mais en adoptant une perspective temporelle longue (du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours) et de confronter à grande échelle les problématiques et les hypothèses des historiens économistes de la période contemporaine. L'étude des mutations successives d'un espace enclavé et déshérité du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, permettra d'explorer des problématiques très inégalement

---

<sup>34</sup> N.STOSKOPF et P.VONAU, « La grande mutation industrielle », *RA*, 130, 2004, pp.159-192.

<sup>35</sup> P.FLUCK, *Les belles fabriques. Un patrimoine pour l'Alsace*, Colmar, Do Bentzinger éd., 2002, 288 p.

parcourues jusqu'à présent. Sans prétendre faire ici un inventaire exhaustif des questions ou des hypothèses d'étude, on se contentera de mentionner quelques pistes :

- Si l'on se place dans le fil de la chronologie, une étude plus approfondie dans le temps de la vallée doit prendre en compte l'étape de la pré-industrialisation avec une mise au point nécessaire tenant compte des développements historiographiques récents. D'autre part, la présence d'une importante pré-industrie nous incite à nous poser la question de savoir si le passé seigneurial a eu une influence sur l'industrialisation.

Le vallon n'est pas resté à l'écart du mouvement d'industrialisation que connaissent les vallées vosgiennes. Il a connu son épanouissement industriel dès la monarchie de Juillet. En quoi la vallée est-elle remarquable au sein d'une grande région industrielle ? Ce qui frappe le chercheur c'est la « haute tension » industrielle dans le vallon. Or ce qui paraît extraordinaire, c'est que cette vallée apparaissait aux voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle comme une vallée déshéritée, oubliée par Dieu, où la famille la plus riche « n'a pas de pain à manger ». Comment expliquer alors cet intérêt des premiers manufacturiers et leur installation dans le vallon ? S'agit-il du choix d'un site par défaut ? Trouve-t-on dans cette vallée le cumul des quatre facteurs qui ont souvent été déterminants dans l'implantation d'une « usine », à savoir la présence de bailleurs de fonds, une ressource naturelle gratuite, une main-d'œuvre disponible, une conjoncture favorable ? Pour parvenir à y apporter une réponse, il a paru opportun de dresser un état des lieux de l'héritage pré-industriel dans la vallée, état des lieux qui va conduire à poser la question des atouts dont ont bénéficié les premiers industriels ou des contraintes qu'ils ont dû subir.

On rencontre aussi la participation de l'Alsace à la première puissance économique en Europe de 1870 à 1918. Comment les entreprises du vallon se sont-elles adaptées à un espace douanier et juridique différent ? Dans les 1920, les entreprises alsaciennes ont dû se réadapter au marché français, faire face à la crise des années trente aggravée par la situation de glacis face à l'Allemagne nazie et à l'Annexion de fait de 1940 à 1945. Comment cette succession d'épreuves a-t-elle affecté l'évolution économique de notre vallée ? Les Trente Glorieuses et la

reconstruction sont marquées par la crise de l'industrie textile et d'autres industries traditionnelles. Comment et pourquoi les entreprises traditionnelles, nées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ont presque complètement disparu de la vallée pendant cette période qui s'apparente à un vaste cimetière d'industries. Quelles sont les conséquences économiques, sociales, culturelles et politiques de cette désindustrialisation ? Enfin, les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont marquées par d'importantes mutations industrielles. Le vallon participe-t-il à l'émergence d'une nouvelle économie ?

Sur la durée de cette période, la question centrale est celle de l'étonnant renouvellement du tissu industriel dans la vallée. Comment expliquer que certaines entreprises, comme la SACM-Jungholtz, bien qu'ouverte sur l'extérieur, n'a pas su ou pu bifurquer vers les nécessaires adaptations (concentrations financières, marchés autres que coloniaux, produits innovants) alors que d'autres de moindre importance ont réussi à résister, à s'adapter, à prendre de nouvelles orientations et ainsi à ne pas périr.

- Si l'on s'intéresse à la répartition dans l'espace se pose le problème de la désindustrialisation de la haute vallée, le glissement de l'industrie vers les axes de communication, le transfert des sièges sociaux à l'extérieur du territoire. Ces travaux permettent donc également de s'intéresser à la dimension territoriale des formes d'organisation productive. L'étude du vallon du Rimbach dans le temps long de l'industrialisation autorise aussi une nouvelle approche qui va au-delà de la définition conventionnelle et stricte du « district industriel »<sup>36</sup>. Au lieu de chercher

---

<sup>36</sup> Lors du colloque international « *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000), Entreprises, régulations, trajectoires* » organisé à Besançon en octobre 2004, Nicolas STOSKOPF et Raymond WOESSMER ont montré lors de leur intervention, en retenant comme point de départ de l'industrialisation alsacienne la fondation de la première manufacture d'indiennes à Mulhouse en 1746, que l'industrialisation de l'Alsace a suivi des voies diverses pour aboutir au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à une géographie dont la clé est essentiellement culturelle. Cette lecture culturelle permet de rendre compte des clivages entre « révolution industrielle » et industrialisation « incrémentielle », innovation et routine, association et individualisme, emprise sur le territoire et mise à distance de l'industrie, rôle des immigrants et des autochtones, spécialisation et diversité, etc. De cette analyse, ressortent trois types de territoires industriels, l'un fondé sur l'exploitation collective d'un produit nouveau (comme les indiennes à Mulhouse), l'autre relevant de la petite industrie traditionnelle dans les bourgs industriels, le dernier, qualifié de « territoire d'entreprise » parce que sous l'influence directe d'une seule entreprise exploitant plusieurs établissements (comme De Dietrich dans le nord de l'Alsace). Cette organisation territoriale résiste globalement jusque vers 1950. cf N. STOSKOPF et R. WOESSMER, « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in *Les*

à faire correspondre notre espace à un modèle, l'étude réfléchit aux interactions entre territoire et variables économiques et ne traite plus cet espace comme un simple contenant des activités de production, mais considère les mœurs, la culture, les institutions et les rapports sociaux comme sa substance. Elle rend possible d'élargir le débat à la « montagne » dans le développement économique, ce qui n'a pas encore été évoqué dans les discussions.

Si l'histoire s'écrit au passé, ce sont également les préoccupations du présent et l'inquiétude de l'avenir qui ont été déterminantes dans le choix de ces hypothèses d'étude. En effet, les nombreuses disparitions d'entreprises dans la vallée depuis les années cinquante nous ont donné l'ambition d'apporter notre contribution à la connaissance du passé tant dans sa dimension mémorielle qu'historique.

## LES SOURCES

La démonstration du caractère remarquable de cette vallée modeste dans une grande région industrielle passe donc nécessairement par la traque des activités de production les plus modestes et les plus cachées par les sources. Il fallait accumuler des données dispersées, en apparence mineures. Tâche ingrate mais indispensable.

Les sources manuscrites sont nombreuses, mais dispersées entre plusieurs dépôts d'archives, et dans chacun d'eux entre plusieurs fonds. Nous avons mis l'accent sur ce que conservent les archives départementales du Haut-Rhin mais il ne faut pas négliger les

---

*territoires de l'industrie en Europe (1750-2000), Entreprises, régulations, trajectoires*, textes réunis et présentés par Jean-Claude Daumas, Laurent Tissot et Pierre Lamard, Presses universitaires de Franche-Comté, collection « Les Cahiers de la MSH Ledoux », n° 7, Série « Intelligence territoriale », n°4, pp. 295-322. Ce livre analyse les structures, le fonctionnement et les trajectoires de nombreux districts industriels européens dans le temps long de l'industrialisation, et s'interroge sur la nature du phénomène : alternative structurelle à la grande entreprise, solution à la crise du fordisme ou court épisode dans l'histoire du capitalisme ?

Plus récemment, Jean-Claude DAUMAS, lors du Congrès de l'Association internationale des historiens économistes d'Helsinki en 2006, s'est appliqué d'une part, à expliciter et clarifier le contenu même du concept de district en retraçant l'histoire de son élaboration et de sa diffusion, et de l'autre, à réfléchir sur l'intérêt de ce concept pour la recherche historique en faisant le point sur les acquis, les questions ouvertes et les problèmes de méthode. Cf J.-C. DAUMAS, « Districts industriels : le concept et l'histoire », *XIV International History Congress, Session 28, Helsinki 2006*.

autres services publics d'archives, tant en matière d'archives publiques que d'archives privées. D'autre part, nous avons fait appel à des sources inédites ou pas ou peu exploitées comme par exemple les actes notariaux ou les livres de comptabilité.

L'étape suivante aura été de valoriser historiographiquement ces sources.

### Les archives publiques

La période moderne, celle des activités pré-industrielles peut être appréhendée grâce aux séries C (administration provinciale), 4 E (notariat antérieur à 1791) et 3 G (évêché de Strasbourg).

Les archives administratives modernes sont d'une grande richesse. *L'Index des séries modernes 1800-1870*, établi par Dominique Dreyer renvoie aux séries et sous-séries 6 E (notariat postérieur à 1791), 5 M (santé et hygiène), 6 M (statistiques et population) 8 M (commerce), 9 M (industrie), 10 M (travail et main d'œuvre) 2 O (administration et comptabilité communale), 3 P (cadastre et remembrement), 7 P (eaux et forêts), 3 Q (enregistrement), 4 R (militaires) et 7 S (service hydraulique). Pour tenter de tracer les contours du patronat implanté dans le vallon nous avons consulté les séries 1 M (Légion d'honneur) 2 M (maires), 3 M (conseil général), N (conseil d'arrondissement et conseil général), 1 et 2 T (enseignement), 1 U (tribunal) et 1 et 2 Z (sous-préfecture). Mais pour la plupart des « petits capitaines », la recherche se heurte vite à un déficit de références précises, qui a conduit à entreprendre des reconstitutions de carrière en exploitant des sources banales souvent négligées : état civil et faire-part, actes de société, déclarations de successions (séries 3 Q et 6 E) mais aussi annuaires financiers.

Les archives administratives contemporaines sont classées, dans le Haut-Rhin, de la manière suivante : dans la série AL 1 pour la période 1870-1918, dans la série AL 2 pour la période 1919-1939, dans la série AL 3 pour la période 1940-1945, et dans la série W pour la période postérieure à 1945. Parmi les fonds qui doivent être consultés il faut particulièrement mentionner les archives du registre du commerce et des sociétés, conservé pour la période 1872-1954 pour Mulhouse.

Un double problème, récurrent, se pose ici : une partie des documents est en allemand, et écrit en gothique, et tout, et de loin, n'est pas communicable.

Les séries F 2 (commerce et industrie), 1 G (impôts directs), I 2 (police générale) conservées aux archives municipales de Soultz apportent des renseignements complémentaires.

Dans certains cas, l'étude des sources régionales doit être complétée par des recherches dans d'autres fonds d'archives : ainsi pour étudier les familles patronales suisses et notamment bâloises, il est nécessaire de faire des recherches aux Schweizerisches Wirtschaftsarchiv de Bâle et aux Staatsarchiv Kanton Basel-Stadt.

### Archives privées

Les archives d'entreprises permettent, dans un nombre non négligeable de cas, un accès direct aux sources de l'histoire économique. Depuis longtemps déjà les archives publiques ont accueilli des fonds privés. Malheureusement dans le cas du vallon de Rimbach, la conservation des divers documents ayant appartenu aux entreprises, matière première indispensable à toute recherche historique ne s'est pas effectuée dans de bonnes conditions. Les documents relatifs à l'entreprise Latscha & Cie, par exemple, n'ont pas fait l'objet d'un classement et ont disparu. On aurait pu penser combler ces lacunes par des fonds privés conservés par les entreprises elles-mêmes mais là aussi la quête s'est révélée infructueuse.

Nous avons pu consulter le fonds SACM conservé en partie aux archives de la Ville de Mulhouse et en partie au Centre rhénan d'archives et de recherches économiques (CERARE). Ce dernier conserve également l'impressionnante documentation sur les entreprises haut-rhinoises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, rassemblée par Ivan Kaemmerlen.

Les documents imprimés constituent une deuxième catégorie de sources, d'une assez grande diversité.

*L'histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX<sup>e</sup> siècle* publiée par la Société industrielle de Mulhouse (SIM) en 1902, constitue toujours une référence. Il est utilisé par les historiens à la recherche d'un renseignement précis sur

les entreprises de Mulhouse et de ses environs<sup>37</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Le problème en ce qui concerne l'étude du vallon du Rimbach c'est que la SIM s'était fixée comme objectif en 1895 de « former la liste de tous les établissements dépassant une certaine importance [...] » ce qui est loin d'être le cas pour la majorité des entreprises implantées dans la vallée<sup>38</sup>.

La Bibliothèque de l'Université et de la Société industrielle (BUSIM) conserve une documentation bien fournie. On peut la classer en quatre catégories : les statistiques, les annuaires, les revues et les ouvrages.

### Les statistiques

En Alsace nous disposons de gisements riches de statistiques qui permettent d'avoir des données chiffrées dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1833 est créé, au ministère du Commerce, un *Bureau de statistique générale*, qui prend en 1840 le nom qu'il gardera pendant un siècle : *Statistique générale de la France*. La BUSIM conserve les volumes concernant l'Alsace pour l'*Enquête industrielle de 1839-1845* et les *Résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865*. Elle conserve aussi la *Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855*. Enfin à la demande de la SIM, Achille Penot a mis en ordre la *Statistique générale du département du Haut-Rhin* en 1831.

### Les annuaires

L'*Annuaire du Haut-Rhin* dont la BUSIM conserve certains numéros, donne en outre des adresses, un aperçu sur l'activité économique du département mais aussi des renseignements sur l'administration, les notables, la population des communes du département.

Les annuaires d'adresses comme l'*Annuaire Havas du Haut-Rhin*, l'*Annuaire Ammel et Motte de Mulhouse*, l'*Annuaire Eclair de Mulhouse* ou encore l'*Annuaire Arex*

---

<sup>37</sup> Cet « environ » comprenait les vallées d'Altkirch, Masevaux, Thann, Wesserling, Guebwiller et Soultzmat.

<sup>38</sup> Il est vrai que *L'histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX<sup>e</sup> siècle* décrit également des établissements de faible importance, comme toutes les petites brasseries par exemple.

sont utiles pour faire des repérages, savoir si une entreprise existe à une date donnée, sous quelle dénomination, et à quelle adresse.

*L'Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, du Luxembourg (et du territoire de la Sarre)*, donne des renseignements statistiques sur la population, la main d'œuvre, la production, le trafic, l'évolution des prix et des notices sur de nombreuses sociétés classées par branches d'activités. La collection de la BUSIM commence en 1933 et se poursuit jusqu'en 1977. A partir de 1959 se trouve aussi une liste alphabétique des administrateurs, gérants et directeurs. *L'Annuaire des valeurs régionales*, publié par la Banque Renault & Cie vient compléter l'annuaire précédent. La BUSIM possède uniquement l'année 1913, une année intéressante parce qu'elle se situe juste avant la guerre.

*L'Annuaire France-Textile* a paru sous différents titres : *Le Monde Textile* et *France textile* entre 1908 et 1974. n'y trouve toutes les entreprises du textile avec les adresses, téléphone, les diverses maisons rattachées, les activités, la montant du capital.

Le *Kompass* est un annuaire industriel qui paraît depuis 1923. La BUSIM conserve le *Kompass* de la région Alsace pour l'année 2000. Il offre une information fiable et exhaustive : raison sociale, coordonnées, décideurs, chiffres clés activités, marques ....

*L'ESSOR* est aussi un annuaire des industries. Il regroupe par branches les entreprises du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

### Les revues

Le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* paraît depuis 1828. Il est un outil indispensable pour tout chercheur du passé des entreprises et des techniques. Il fournit un large ensemble de ressources : notices nécrologiques ou biographiques sur les industriels, des articles ayant trait à l'histoire économique et industrielle ...

Le numéro spécial publié en 1914 par la revue *Der Confectionair* et intitulé *Elsässische Textil-Industrie und verwandte Zweige* présente avec une abondante illustration toutes les grandes entreprises textiles du Haut-Rhin.

Les numéros spéciaux du *Monde illustré* : le tome 1, qui s'intéresse au département du Haut-Rhin, date de 1924. Il y figure un grand nombre d'articles sur les entreprises du textile, de la construction mécanique, de l'industrie chimique.

*L'Illustration économique et financière* est un supplément de la revue *L'Illustration*. La BUSIM possède notamment le numéro de 1928 consacré au Haut-Rhin et au Territoire de Belfort. Abondamment illustrée, elle donne un aperçu de la situation économique des deux départements et présente les caractéristiques des grandes industries comme la SACM<sup>39</sup>.

La revue *géographique et industrielle de France* a publié un numéro consacré au Haut-Rhin en 1953. Sont exposés les grandes lignes de la physionomie du département sous ses aspects les plus divers, géographique et culturel mais surtout économique et industriel.

### Les ouvrages

Les histoires d'entreprise qui vont en général « des origines à nos jours », sont encore peu nombreuses. D'autre part, peu de travaux d'envergure ont été consacrés à l'histoire de l'industrie alsacienne au XX<sup>e</sup> siècle en dehors de quelques rares mémoires de maîtrise ou de troisième cycle d'histoire. L'après 1945, semble avoir été « abandonné » aux statisticiens et aux économistes ainsi qu'aux géographes<sup>40</sup>.

*L'Alsace ancienne et moderne ou dictionnaire géographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin* rédigé par Jacques Baquol, puis le *Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass* écrit par Joseph Clauss apportent des renseignements précieux sur les activités industrielles, artisanales et commerciales par commune pour la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la période de l'Annexion. Pour la période du Reichsland nous disposons également de l'ouvrage en 3 volumes publié entre

---

<sup>39</sup> Le CRESAT possède dans son fonds iconographiques des reproductions de toutes les illustrations de l'*Elsässische Textil-Industrie und verwandte Zweige*, du numéro spécial du *Monde illustré* de 1924 qui s'intéresse au département du Haut-Rhin et du n°28 de *L'Illustration économique et financière* consacré au Haut-Rhin et au Territoire de Belfort.

<sup>40</sup> Cependant, en 2007, Erwan MATTERN a consacré son mémoire de master à « La SACM-Mulhouse de 1965 à 1989 ».

1898 et 1903 : *Das Reichsland Elsass-Lothringen. Landes und Ortsbeschreibung, herausgegeben vom Statistischen Bureau des Ministeriums der Elsass Lothringen.*

*L'Alsace, son activité économique*, ouvrage publié en 1955 par les *Dernières Nouvelles d'Alsace* constitue un inventaire détaillé des entreprises établies en région Alsace. Il fait le point sur la situation des différentes branches de l'industrie et des activités commerciales.

La *Contribution à l'histoire de l'industrie lainière en Alsace*, écrite en 1955 par Louis Weber, fournit des notices intéressantes sur les entreprises affiliées à la fédération des syndicats lainiers d'Alsace.

La thèse pour le doctorat de troisième cycle d'Iris Heinz, *L'évolution industrielle de Mulhouse et de sa région de 1900 à nos jours*, est un des rares travaux universitaires sur une période aussi longue de 1900 à 1978. Il fait un état de l'industrie mulhousienne par tranches chronologiques. Avant cette étude, la SIM avait déjà lancée en 1957 le projet d'une enquête auprès des entreprises nommé « histoire documentaire de l'industrie haut-rhinoise de 1900 à nos jours » qui n'a pas abouti. Les réponses de 57 entreprises sont conservées à la BUSIM dans un classeur.

On peut signaler aussi les coupures de presse extraites des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et de *L'Alsace* et réunies en dossiers thématiques depuis les années soixante-dix, mentionner les monographies d'entreprises déjà publiés comme celle que Paul F. Specklin a consacré à Dollfus & Noack<sup>41</sup>, évoquer l'*Encyclopédie d'Alsace*, ou encore le *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*.

Les témoignages oraux et écrits fournissent une troisième source d'informations. Il est classique pour un historien de considérer avec beaucoup de prudence ce type de renseignements. Par leur nature même, ils véhiculent une certaine vision. Cependant ces souvenirs provenant d'acteurs directs, fournissent des informations essentielles sur les faits et sur les hommes. Bloch parlait de « ces indices que, sans préméditation, le passé laisse tomber sur sa route ». Nous avons eu le privilège de rencontrer à plusieurs reprises Monsieur Dominique Althoffer, dernier PDG de l'entreprise éponyme. Il nous a reçus avec

beaucoup d'amabilité à son domicile lyonnais où il nous a ouvert ses archives familiales et évoqué ses souvenirs. Il nous a apporté une aide de grand prix, tant pour préciser les faits que pour comprendre sa démarche de chef d'entreprise. Nous avons aussi contacté Monsieur Georges Blocher (†), ancien directeur de tissage à Jungholtz, qui a accepté de répondre avec franchise et précision à nos questions.

Enfin, il ne faut pas omettre les témoignages de membres moins éminents de l'entreprise, cadres ou ouvriers, leur accueil et les précieux renseignements de leur mémoire restée très vivante malgré leur âge parfois. Ces témoignages n'affaiblissent pas l'intérêt des contributions qui viennent d'être mentionnées. Ils obligent seulement à se rappeler qu'elles reflètent l'opinion des dirigeants de l'entreprise.

---

<sup>41</sup> P.F SPECKLIN, *La fibre du feutre, de Dollfus & Noack à Dollfus-Muller, de 1911 à nos jours*, Mulhouse, 2004.

## PREMIÈRE PARTIE

# AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE TRANSITION INDUSTRIELLE RÉUSSIE MALGRÉ LA MÉDIOCRITÉ DU SITE

Certains historiens orientent leurs recherches vers l'inventaire des conditions préalables, (les « *prerequisites* » des historiens anglo-saxons), du développement industriel et vers les étapes successives de l'industrialisation. Jean François Bergier<sup>42</sup>, lorsqu'il étudia le processus d'industrialisation de la Suisse, partit des quatre postulats de base, conditions préalables de la révolution industrielle qui permirent le « *take off* » (décollage), théorie élaborée par Walt W. Rostow<sup>43</sup> :

- 1° l'essor démographique qui rajeunit la structure par âge de la population et donc élargit la surface de recrutement pour la main-d'œuvre industrielle,
- 2° une main-d'œuvre bon marché mais qualifiée,
- 3° une agriculture forte, grâce à une nécessaire révolution agricole,
- 4° des capitaux, les taux d'investissement devant être très élevés.

Rompant avec cette théorie, Franklin Mendels proposa en 1972<sup>44</sup> une nouvelle explication de la transition économique dans les pays développés. La proto-industrialisation désigne les industries rurales en plein développement au XVIII<sup>e</sup> siècle organisées selon le *Verlagsystem* où des marchands fabricants distribuent la matière première à des ouvriers-paysans dispersés recherchant un revenu complémentaire et reprenant le produit fini en échange d'un salaire. Le produit était en général vendu hors de la région de production, parfois à l'étranger. Cette proto-industrie a suscité des conditions

---

<sup>42</sup> J.-F. BERGIER, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne, Francke Verlag, 1974, pp. 78-79.

<sup>43</sup> W.W ROSTOW, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Editions du Seuil, 1963, 252 p.

favorables à l'industrialisation en débloquent la société d'Ancien régime par une croissance démographique, économique et commerciale. Elle a permis une accumulation de capitaux aux mains de marchands qui ont été les premiers fondateurs d'usines. Enfin, elle a formé un semi-prolétariat capable de se muer en main-d'œuvre industrielle par l'habitude du travail manufacturier et de la discipline. Bref, elle a fourni à l'industrie moderne ses entrepreneurs, ses capitaux, sa main-d'œuvre et ses savoir-faire. Mais aujourd'hui le concept de proto-industrie « a subi une sorte de banalisation et d'édulcoration pour finir par désigner, ou peu s'en faut, toutes les formes de travail pré-industriel <sup>45</sup> ».

Récemment Edward A. Wrigley<sup>46</sup> et Patrick Verley<sup>47</sup> ont proposé de nouvelles pistes de réflexion. Le premier a énoncé le concept d'*économie organique avancée*, tributaire des produits du terroir, ne nécessitant pas de gros investissements, utilisant des techniques rudimentaires et coexistant avec la grande industrie. Le second a démontré qu'à partir de 1750 la demande des marchés intérieurs ne pouvant plus être satisfaite par les méthodes de productions traditionnelles, trop peu rentables ou trop chères rendait inéluctable le passage à une production plus mécanisée et plus concentrée, donc plus citadine. Cette marche vers le système usinier apparaît inexorable.

Toutes ces approches sont intéressantes mais aujourd'hui ces modèles explicatifs sont remis en cause. Ces riches débats historiographiques prouvent que l'industrialisation a été plurielle et que l'on ne peut pas imposer d'explications toutes faites même si des règles générales se dégagent. C'est dans ce « contexte historiographique stimulant », pour reprendre les mots de Nicolas Stoskopf, que certains historiens, afin de nuancer l'analyse macro-économique et corriger certaines systématisations doctrinales, cherchèrent à appréhender les réalités régionales.

Ainsi, Jean-Marc Olivier a montré comment les paysans pluri-actifs du haut-Jura réussirent une industrialisation douce fondée sur l'énergie hydraulique et le travail à

---

<sup>44</sup> F. MENDELS, "Proto-industrialization, the First Phase of the Industrialization process", *Journal of Economic History*, mars 1972, pp. 241-261.

<sup>45</sup> N.STOSKOPF, *Le défi économique ou comment sortir de l'ordinaire*, mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris IV-Sorbonne, 2002, p.13.

<sup>46</sup> E.A. WRIGLEY, *Continuity, Chance and Change. The Characteristics of the Industrial Revolution in England*, Cambridge-New-York, Cambridge University Press, 1988.

<sup>47</sup> P. VERLEY, *L'échelle du monde, essai sur d'industrialisation de l'Occident*, Paris, NRF, Gallimard, 1997.

domicile<sup>48</sup>. Cette autre voie vers la société industrielle aboutit à un concept nouveau, celui d'une proto-industrie montagnarde du fer où le dynamisme est d'essence rural. La société rurale du haut-Jura a su, par là même, transformer ses contraintes historiques et naturelles en atouts. Dès 1979, Nicolas Stoskopf<sup>49</sup> a élaboré la notion plus synthétique de « petite industrie » qui regroupe les petites entreprises, la proto-industrie, les industries domestiques, le travail à domicile, les activités para-industrielles sans exclusive pourvu qu'elles soient caractérisées par la petite taille des unités de production, donc par la faiblesse des investissements en capital et le recours massif au facteur travail. La petite industrie dans le Bas-Rhin apparaît comme une réponse collective partie de la base, résultant d'une somme d'initiatives individuelles, dans une région où le développement de la grande industrie reste très ponctuel. Cette « industrialisation sans révolution » repose sur la multiplication d'initiatives individuelles, sur les efforts d'une population qui entreprend sans apport de capitaux extérieurs, prend son destin en mains pour dégager de nouvelles sources de revenus en complément de l'agriculture intensive et se maintenir autant que possible sur place.

Il paraît intéressant dans le cadre cette recherche de s'interroger, dans un premier temps, sur les conditions préalables à l'industrialisation du vallon et de tenter de déterminer quel fut le processus d'industrialisation de notre petite vallée.

---

<sup>48</sup> J-M. OLIVIER, "Société rurale et industrialisation douce : Morez, Jura, 1780-1914", thèse soutenue en 1998 à l'Université Louis Lumière-Lyon II sous la direction de Claude-Isabelle Brelot.

<sup>49</sup> N.STOSKOPF, *La petite industrie dans le Bas-Rhin de 1810 à 1870*, Société savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Grandes publications, t. XXX, Strasbourg, Oberlin, 1987, 273 p. et *Le défi économique ...*, op. cit., pp. 6-24.

## CHAPITRE I

# UN HÉRITAGE PRÉ-INDUSTRIEL<sup>50</sup> QUI SURVIT AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

En 1830, Guebwiller est l'une des premières villes industrielles du Haut-Rhin. Pour Georges Bischoff, plusieurs facteurs furent les causes directes de l'industrialisation du Florival. Ainsi, « au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le site de Guebwiller présentait beaucoup d'avantages susceptibles d'attirer l'industrie. Les communications avec la plaine étaient aisées, la Lauch pouvait fournir l'énergie hydraulique, le bois de la vallée était un combustible économique et inépuisable, les prés pouvaient servir au blanchiment des étoffes et l'espace ne manquait pas<sup>51</sup>».

En 1839, l'industrie de la vallée de la Thur est moderne et a déjà opéré son décollage industriel basé sur la mécanisation. Stéphane Jonas parle d'une industrie qui marche « à l'heure britannique » c'est-à-dire avec un demi-siècle d'avance par rapport à la moyenne française. Il avance trois types d'explications à l'origine et la puissance de cette industrie :

« - la tradition industrielle de découverte et d'exploitation des mines de fer et de cuivre qui remonte au Moyen Age ;  
 - la présence de l'énergie hydraulique et l'abondance des ouvriers compétents ;  
 - l'insertion géostratégique de la vallée au pôle industriel important du Haut-Rhin – un des cinq pôles industriels de la France – dont l'industrie phare, le textile, emploie dans ses vingt-sept établissements en 1830 plus de 11 300 ouvriers<sup>52</sup>».

---

<sup>50</sup> La pré-industrie englobe toute activité de transformation antérieure à la grande industrie y compris l'artisanat urbain.

<sup>51</sup> G. BISCHOFF, « Guebwiller vers 1830. La vie économique et sociale d'une petite ville industrielle à la fin de la Restauration », *ASHRTG*, tome, 1965-67, p. 66.

<sup>52</sup> S. JONAS, « L'industrialisation de la vallée de la Thur avant l'arrivée du chemin de fer » in *Le train et l'industrialisation de la vallée de la Thur 1805 – 1905 – 2005 ... Un passé pour un avenir*, publication de l'Association pour le développement du transport ferroviaire dans la vallée de la Thur, Uffholtz, Publi'H, 2006, p.7.

Dans le cas de Guebwiller comme dans celui de la vallée de la Thur, l'eau, le bois et les voies de communications ont donc joué un rôle fondamental et ont constitué, à l'évidence, des points d'ancrage pour l'implantation de l'industrie<sup>53</sup>. Cependant, l'entrée dans l'ère industrielle ne s'y est pas faite ex-nihilo. On ne peut exclure le rôle déterminant de la pré-industrialisation qui s'était développée dans ces vallées grâce aux matières premières fournies par la nature environnante et au ruisseau<sup>54</sup>.

Dans le cas du vallon du Rimbach - un espace enclavé et déshérité - on peut sérieusement se demander quels furent les atouts dont bénéficièrent les manufacturiers ?

---

<sup>53</sup> P. DELSALLE, *La France industrielle aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Orphys, 1993, pp. 11-34.

<sup>54</sup> Paul DELSALLE dans son ouvrage consacré à la France industrielle aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, s'est penché sur l'ancienneté des phénomènes d'industrialisation. En étudiant l'ensemble du territoire français actuel et en survolant les trois cents ans de l'Ancien régime, il a voulu montrer que ce « monde » industriel aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles était indéniable. Pour l'auteur, si une révolution industrielle s'est produite en France, elle est née dans un pays déjà fortement industrialisé. Il démontre enfin que tous les éléments que nous croyons typiques de la « révolution industrielle » sont en place sous l'Ancien Régime, certains même dès le XVI<sup>e</sup> siècle : division du travail, concentrations ouvrières, usines, maladies professionnelles, ouvriers spécialisés, grèves, machines, logement ouvrier, travail des enfants, misère ouvrière, pollution, etc. cf P. DELSALLE, *La France industrielle aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Orphys, 1993, 280 p.

## I. Un vallon déshérité



Fig. 05. Le bassin du Rimbach en 1852 (source, ADHR, 7 S 400)

Le vallon du Rimbach semble avoir été privé par la nature d'atouts maîtres pour permettre son industrialisation. Le choix du vallon pour y développer une activité industrielle peut apparaître plus comme le choix d'un site par défaut. En effet, comme pour la vallée de Guebwiller<sup>55</sup>, on peut se demander ce qui a attiré les premiers industriels dans ce vallon. On est bien loin des conditions extrêmement favorables qui ont favorisé le décollage de la manufacture de Wesserling à savoir la proximité de la route, importante voie commerciale entre la Lorraine et l'Alsace, la Suisse et Allemagne. La description générale faite par un ingénieur militaire anonyme vers 1783 vient corroborer cette impression :

<sup>55</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale à la « Mulhouse des Vosges ». Origines et débuts de l'industrialisation à Guebwiller », *BSIM*, n°787, 1982, pp. 77-95.

« Le val de Rimbach prend sa naissance dans la masse de la Belchen la plus haute montagne des Vosges. Ses eaux sont dirigées du sud ouest au nord est jusques vers le milieu du val, où elles forment un grand coude en prenant la direction du sud est. Ce val dont le fond est très resserré est fermé au nord par une chaîne de montagnes qui partent de la Belchen et vont se terminer dans la plaine contre la ville de Sultz. Le contrefort qui joint la Belchen au Firstacker et la chaîne qui attache cette dernière tête à celle de Thierbach ferment ce val du côté du midy<sup>56</sup> ».

Le site n'offrait donc qu'un intérêt médiocre sur le plan économique à la veille de l'industrialisation.

## 1. Un vallon replié sur lui-même

Ce vallon étroit et encaissé, qui se termine en cul-de-sac à Rimbach, était arrosé par le Rimbach, mais il s'agit d'un ruisseau de montagne, capricieux et irrégulier. De plus, il est verrouillé par les Vosges et offre des moyens de communication modestes. Les chemins qui se perdent ensuite dans la montagne n'ont rien de commun avec les voies de communication qui franchissent le col du Bussang ou celui de Saverne.

En effet, il est replié sur lui-même, à l'écart des grands circuits commerciaux transvosgiens et de cet axe commercial majeur reliant l'Europe septentrionale à l'Europe méditerranéenne. En 1826 Jean François Charmoy, papetier de Jungholtz, se plaint auprès du préfet du Haut-Rhin de l'état des routes<sup>57</sup> :

« Les chemins dans aucun pays ne sont aussi mauvais et plus négligés que celui qui conduit à Jungholtz. On y rencontre d'énormes pierres, des trous et des ornières, qui brisent et renversent les voitures. Ces chemins longeant ou traversant les prairies sont toujours remplis d'eau servant à l'irrigation de ces prés. Ils sont tous à voies étroites de manière que les voitures à voies larges aujourd'hui en usage ne peuvent y passer ce qui augmente considérablement le prix du transport des objets. Cependant il est à considérer, que nulle part un bon chemin ne serait plus nécessaire et plus avantageux outre que les coteaux qui environnent le vallon sont

---

<sup>56</sup> Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, 1 M 1070, fonds de l'armée de terre, « *Mémoires descriptifs et reconnaissances militaires. Frontières du Bas-Rhin au lac de Genève, 1778-1790* » p. 21-22. Document aimablement communiqué par Claude Muller que je remercie vivement.

couverts des plus beaux et meilleurs vignobles de l'Alsace. Il renferme encore 3 villages, Jungholtz, Rimbach et Rimbach Zell où il se trouve la papeterie en question, 3 foulons, 4 moulins, une huilerie et 2 scieries. Il est en outre environné de forêts. On y trouve aussi le célèbre pèlerinage de Thierbach qui va servir d'asile aux anciens prêtres de ce département. Tous ces motifs réunis méritent sans doute de fixer la sollicitude de monsieur le Préfet. On le supplie donc de vouloir bien jeter un coup d'œil favorable sur ce pauvre pays, complètement oublié des autorités et de vouloir bien faire exécuter à son égard la loi sur les chemins vicinaux ». La réaction de Jean François Charmoy s'explique parce qu'avec la Révolution française, les routes connurent de fortes dégradations. Il fallut attendre la Restauration pour que les choses changent. Les nationales, très fatiguées, furent remises à niveau et viabilisées car il en allait de l'avenir économique du département et de la sécurité militaire. En revanche, le vaste monde des chemins relevait totalement de la responsabilité des communes avant 1836 et les autorités s'y intéressaient très peu. Les chemins d'intérêt commun étaient des voies modestes, à la finalité plutôt cantonale c'est à dire très locale alors que les voies ordinaires représentaient des communications très mineures (relier deux communes). Ces dernières n'étaient jamais vraiment entretenues. Enfin, les chemins vicinaux ne relevaient, jusqu'en 1836, que des communes et ne recevaient aucune aide extérieure. Leur entretien dépendait donc du bon vouloir des élus et surtout de leur bonne entente pour répartir les charges entre eux sans oublier les principaux utilisateurs (les industriels par exemple). Ainsi, le chemin Soultz-Rimbach ne fut classé chemin d'intérêt commun ou petite ligne qu'en 1852. Le classement des 6,806 km du chemin d'intérêt commun n° 54 qui desservait quatre communes occasionna une dépense de 2998,35 F en 1853 mais seul un kilomètre fut réellement viabilisé<sup>58</sup>.

Comme pour la vallée de Munster, le problème crucial du développement industriel reste le transport qui représente un supplément de charges par rapport aux concurrents français. En 1832, le charbon de Saint-Etienne qui arrivait à Munster par le canal du Rhône au Rhin coûtait 11 F la tonne (soit 0,15 F par tonne et km) auquel il fallait ajouter encore le

---

<sup>57</sup> ADHR, 9 M 10. Enquête sur les établissements industriels. Etat des papeteries et fabriques de papier peint, des forges, des ateliers de construction mécanique, de blanchisseries, teintureries et impressions et d'autres établissements dans le département (1826-1827).

<sup>58</sup> J.-L. CHATEAUDON, *Routes et chemins du Haut-Rhin à l'heure de l'industrialisation : 1800-1870 : retour sur une épopée collective oubliée*, Colmar, J. Do Bentzinger, 2007, p.41.

roulage jusqu'aux fabriques<sup>59</sup>. La vallée de Rimbach est, elle aussi, à l'écart de l'axe rhénan mais le problème des routes a-t-il vraiment été déterminant dans l'établissement et le développement des industries ou faut-il plutôt le considérer comme un facteur très secondaire ? En effet, les distances entre les villages de la haute vallée et Sultz, étaient, somme toute, très courtes.

Le vallon était donc défavorisé par les contraintes naturelles mais il l'était également sur le plan des ressources du sous-sol qui dans la région de Sainte-Marie-aux Mines par exemple, « ont permis l'apparition de formes de travail concentré et salarié dès le Moyen Age ». La découverte en 1976 d'une galerie de recherche et de traces de prospection sur les flancs de l'Ebeneck à Rimbach atteste de la recherche de minerais dans le vallon au XVI<sup>e</sup> siècle mais sans aboutir à une exploitation importante.

## **2. Sultz, gros bourg viticole et chef lieu d'un bailliage du Haut-Mundat<sup>60</sup>**

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur la seule représentation complète et satisfaisante que nous ayons de Sultz au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est l'œuvre de Jean-Jacques Loffet, graveur de planches destinées à l'impression sur étoffes, qui représenta la ville en 1780, sur une planche qui servait d'en-tête aux certificats de maîtrise délivrés par la tribu des artisans appelée Thiergarten.

« La situation de Sultz est bien marquée dans son cadre de montagnes : la colline de vignoble du Kleinberg et les pâturages du Grosberg au second plan, à l'arrière-plan les pentes boisées du Thierenbacherkopf et du Hartmannswillerkopf, entre lesquels se dresse la ruine du Freundstein. En avant de ces deux montagnes on aperçoit le village de Wuenheim, le monastère de Thierbach et le château de Jungholtz <sup>61</sup> ».

---

<sup>59</sup> A et P. DEPARIS, « L'industrie textile autour de Munster, périodes 1800 à 1870 et 1900 à 1970 », in *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la ville de Munster*, 2001.

<sup>60</sup> Le Haut Mundat ou Mundat supérieur désigne les possessions de l'évêque de Strasbourg en Haut-Alsace par opposition au Mundat inférieur ou Obermundat désignant ses possessions en Basse Alsace. Le Haut Mundat était divisé en trois bailliages : celui de Rouffach, qui en était la capitale, celui de Sultz et enfin celui d'Eguisheim.

<sup>61</sup> A.GASSER, *Livre d'or de la ville de Sultz*, réimpression, Alsatia Guebwiller, 1974, p. 12.

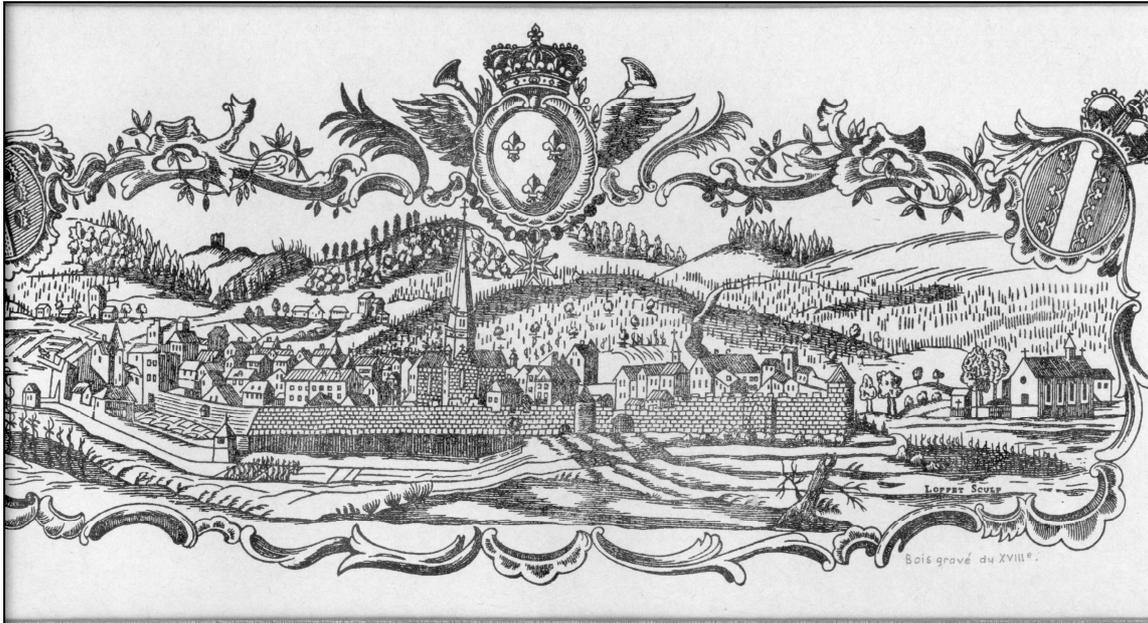


Fig. 06. Sultz en 1780. Gravure de Jean-Jacques LOFFET (col. Amis de Sultz)

Au centre de la gravure, on aperçoit Sultz, gros bourg et chef-lieu d'un bailliage du Mundat supérieur. A la veille de la Révolution, la ville de l'évêque de Strasbourg garde encore son aspect médiéval : « Elle est entourée d'une enceinte de murs faiblement flanquée de tours, et en avant de laquelle est un fossé qui est presque comblé dans certains endroits. Cette ville qui est assés bien batié contient environ 3000 ames parmi lesquelles on compte plus de 400 hommes en état de porter les armes <sup>62</sup> ». Cependant à Sultz, si l'on compare la vue de Loffet et le relevé cadastral de 1825/26 peut-on parler de « métamorphoses » ou relever « le contraste qui règne à Guebwiller, entre la tradition et le progrès industriel » comme l'a fait Georges Bischoff pour Guebwiller en 1830<sup>63</sup> ? La description de Sultz dans la chronique dite « du clocher de Sultz » <sup>64</sup> permet de douter de telles métamorphoses : « Pendant cette période de 1819 à 1863 [...], notre chère ville de Sultz suit de près ou de loin, le mouvement général du progrès matériel et moral. Si la ville voisine de Guebwiller devient, par l'établissement de nombreuses fabriques, une ville industrielle très importante et voit sa population monter des 3000 habitants qu'elle compte en 1819 à 12 000 qui forment son

<sup>62</sup> Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, 1 M 1070, p.27.

<sup>63</sup> G.BISCHOFF, « Guebwiller vers 1830 ... », op. cit., p. 65.

<sup>64</sup> C'est ainsi qu'on appelle un ensemble de documents déposés dans le bouton de cuivre doré au sommet de la flèche de l'église paroissiale Saint Maurice de Sultz en 1611, 1638, 1738, 1751, 1819, 1863 et 1954. Tous ces textes ont été transcrits et rassemblés dans une brochure par Edmond ZINDERSTEIN et déposés aux Amis de Sultz.

chiffre en 1863, Sultz continue plus spécialement son travail agricole auquel la fertilité de son sol l'incite plus spécialement».

Certes l'emplacement de Sultz était bien choisi. La cité s'élève dans une courbe décrite par le ruisseau où convergent plusieurs routes reliant Sultz aux villages voisins : « Cette ville a des communications faciles avec tous les environs. Il en part quatre grandes routes qui sont en général bien disposées et bien entretenues<sup>65</sup> ». A proximité de Sultz, passait l'importante voie Nord/Sud qui relie Paris à Strasbourg, via Belfort et Colmar le long des Vosges (la Bergstrasse). Elle faisait partie des deux routes royales parmi les plus belles d'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sultz était également traversé par deux chemins de grande communication, la ligne n°3 reliant Linthal à Fessenheim et la ligne n°4 reliant Chalampé à Sultz. D'autre part, dès mai 1815, fut créé à Sultz un bureau de distribution du courrier dépendant de Rouffach, puis le 1<sup>er</sup> janvier 1829, un bureau de recettes chargé des dépêches des cantons de Sultz et de Guebwiller. Cette dernière relevait alors du décime rural de Sultz et ce jusqu'en novembre 1836, date à laquelle elle obtint un bureau indépendant. Jusqu'à cette date, les industries guebwilleroises en plein essor devaient affranchir une taxe supplémentaire d'acheminement d'un décime (le décime rural) ou faire retirer leur courrier à Sultz<sup>66</sup>.

Le vallon de Rimbach semble donc déshérité et rien ne laissait présager le développement au courant du XIX<sup>e</sup> siècle d'une activité industrielle aussi dense et aussi diversifiée.

## **II. Une économie fondée sur les potentialités du milieu naturel**

L'agriculture occupait encore au début XIX<sup>e</sup> siècle un grand nombre de bras dans la montagne. L'économie de ces villages de montagnes reposait alors essentiellement sur la valorisation des ressources de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et du sous-sol dans la vallée. Les habitants du vallon et du bourg centre pratiquaient une polyculture de

---

<sup>65</sup> Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, 1 M 1070, p. 28.

subsistance. Il s'agit, notamment dans les villages de Rimbach et Rimbach Zell d'une « polyculture de subsistance domestique<sup>67</sup> », dégageant peu ou pas d'excédents commercialisables générateurs de petits profits.

## 1. Une économie de survie et de prédation

« Le village [de Rimbach] qui est de la dépendance de Sultz est pauvre et ne possède que 4 chevaux, 4 bœufs, 2 charriots, 30 vaches et 25 chèvres. Le lait et les pommes de terre sont la nourriture journalière des habitants. Ils ne possèdent point de bois communaux. L'église est placée au milieu du village est petite et en mauvais état. [...] Les pacages qui occupent le revers du mont Eveneck du côté du val de Rimbach paraissent très ingrats. <sup>68</sup>»

C'est ainsi que l'ingénieur anonyme décrivait le village de Rimbach vers 1783 lors de sa reconnaissance militaire. L'enquête agricole de 1836<sup>69</sup> vient corroborer l'impression de ce voyageur.

Premier constat, la surface non bâtie était majoritairement occupée par les bois comme le montre le tableau ci-dessous et les graphiques suivants : ils représentent respectivement à Rimbach, Rimbach-Zell et Sultz 89,6 %, 60,2 % et 67 % de cette surface.

---

<sup>66</sup> E.ROUBY, « A propos de la Poste à Sultz », *Regards sur le passé de Sultz. Recueil d'essais divers publiés par les Amis du Vieux Sultz de 1978 à 1992*, tome 1, Sultz, 1993, pp. 111-118.

<sup>67</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit : les types de productions agricoles dans les pays de petite culture intensive de la France des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », in *La terre, le ciel et les hommes à l'époque moderne. Des réalités de la plaine d'Alsace aux horizons européens*, coll. « Recherches et documents » tome 73, Publications de la société savante d'Alsace, 2004, p.109.

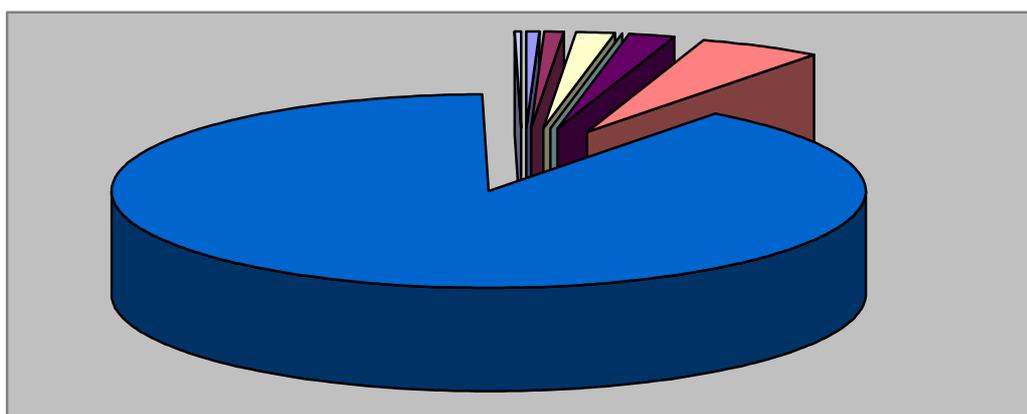
<sup>68</sup> Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, 1 M 1070, pp. 23-24.

<sup>69</sup> ADHR, 7 M 9. Tableaux des cultures, des animaux et de la consommation de la viande en 1836/1837.

**L'utilisation des terroirs dans le vallon du Rimbach en 1836/37 (en % de la surface non bâtie)**

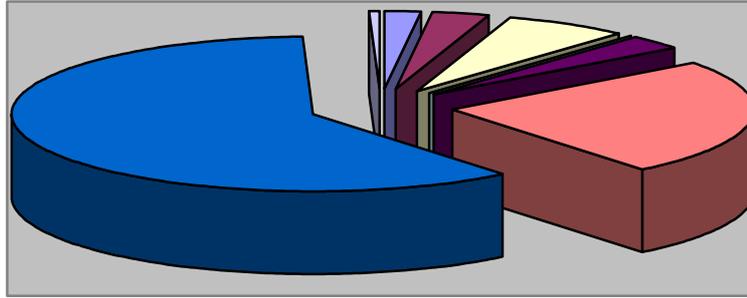
|                               | <b>Rimbach</b> | <b>Rimbach-Zell</b> | <b>Soultz</b> |
|-------------------------------|----------------|---------------------|---------------|
| <b>Froment</b>                | /              | 0,6                 | 3,3           |
| <b>Méteil</b>                 | /              | /                   | 2,6           |
| <b>Seigle</b>                 | 0,5            | 1,9                 | 1,8           |
| <b>Orge</b>                   | 0,9            | 3,2                 | 2,4           |
| <b>Avoine</b>                 | /              | /                   | 0,3           |
| <b>Pommes de terre</b>        | 1,7            | 6,4                 | 2             |
| <b>Légumes secs</b>           | 0,2            | /                   | 0,1           |
| <b>Betteraves</b>             | /              | /                   | 0,3           |
| <b>Vignes pour vins</b>       | 2              | 3,2                 | 7,6           |
| <b>Prairies artificielles</b> | /              | /                   | 2,6           |
| <b>Prairies naturelles</b>    | 5,3            | 24,4                | 8,2           |
| <b>Bois</b>                   | 89,6           | 60,2                | 67            |
| <b>Jachère</b>                | /              | /                   | 0,2           |
| <b>Jardins</b>                | 0,2            | /                   | 0,6           |
| <b>Navette</b>                | /              | /                   | 0,6           |
| <b>Chanvre</b>                | /              | /                   | 0,1           |

**Composition de la surface agricole à Rimbach en 1836**



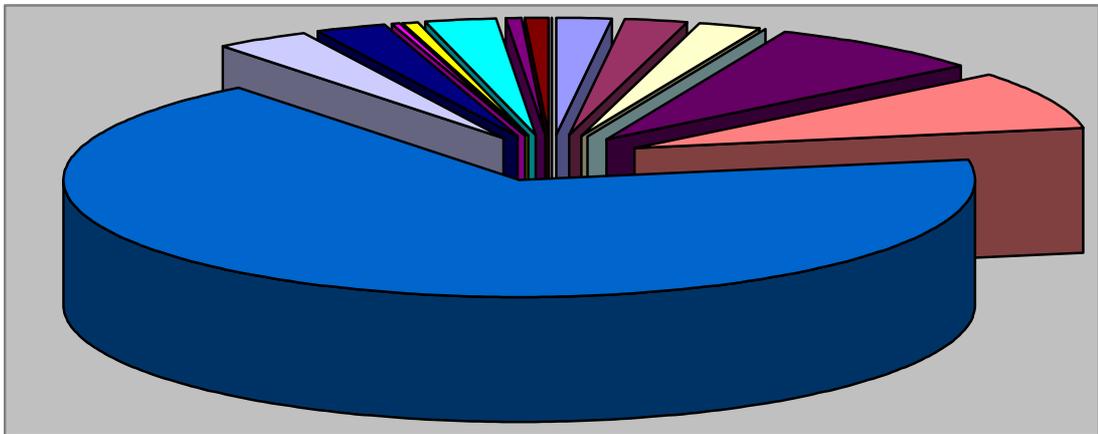
■ Seigle 
 ■ Orge 
 ■ Pommes de terre 
 ■ Légumes secs 
 ■ Vignes 
 ■ Prairies naturelles 
 ■ Bois 
 ■ Jardins

### Composition de la surface agricole à Rimbach-Zell en 1836



|        |                     |                 |              |
|--------|---------------------|-----------------|--------------|
| Seigle | Orge                | Pommes de terre | Légumes secs |
| Vignes | Prairies naturelles | Bois            | Froment      |

### Composition de la surface agricole à Soultz en 1836



|         |                     |                 |                        |
|---------|---------------------|-----------------|------------------------|
| Seigle  | Orge                | Pommes de terre | Légumes secs           |
| Vignes  | Prairies naturelles | Bois            | Froment                |
| Méteil  | Avoine              | Betteraves      | Prairies artificielles |
| Jardins | Navette             | Chanvre         |                        |

Deuxième constat, il existe dans le vallon un déterminisme fort, entre la matière (sol et climat) et les productions agricoles. Les hommes ont été dominés par les contraintes de la nature. Ainsi, si l'on rapporte la surface du ban aux « terres arables » c'est à dire les terres cultivées en seigle, froment, méteil, avoine, orge, pommes de terre, betteraves, légumes secs, vignes, jardins, navette et chanvre on constate que la surface agricole utile représente 5,3 % de la surface non bâtie à Rimbach, 15,3 % à Rimbach-Zell, et 22 % à Soultz. Si maintenant, on rapporte la part des grains à la surface agricole utile on constate qu'ils représentent 25,3 % à Rimbach, 37,5 % à Rimbach-Zell et 47,4 % à Soultz. On est donc bien loin de « l'impérialisme des bleds » ou « Früchten » qui représentaient entre la moitié et les trois quarts des terres cultivées dans le Kochersberg au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. La situation du vallon de Rimbach est plus proche de celle du val Saint-Grégoire décrite par Jean-Michel Boehler que de celle des plaines autour de Colmar. Dans son étude critique de « l'enquête sur la situation des communes sous le rapport de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en 1789 et en l'an IX », il constate dans les plaines une supériorité écrasante des labours dans les terroirs et une économie de subsistance à base céréalière. Les proportions s'inversent dans le val Saint Grégoire où pâturages et bois occupent 75 à 85 % de la superficie du finage laissant moins de 10 % à une agriculture de montagne précaire et aléatoire<sup>71</sup>. On retrouve ces ordres de grandeur pour notre petite vallée.

Dans un article qu'il consacra aux «types de productions agricoles dans les pays de petite culture intensive de la France des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » Jean-Michel Boehler, expliquait l'existence d'«un solide socle céréalière » ou « prédomine les grains d'hiver, la préférence revenant au froment » dans le Kochersberg. Or, il est absent des terroirs de Rimbach, et ne représente que 4 % de la surface agricole de Rimbach-Zell et 15 % de celle de Soultz. Les conditions naturelles n'y sont pas favorables sauf à Soultz où il pouvait être commercialisé.

A Soultz, 11,7 % de la surface agricole est occupé par du méteil, qui est un mélange de seigle et de froment. La culture du méteil était une garantie contre les aléas climatiques. En effet, «si l'une des composantes dépérit, l'autre à toutes les chances de réussir, puisque les

<sup>70</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., p. 112.

<sup>71</sup> J.-M. BOEHLER, « Enquête rurale et critique historique : un tableau de la campagne haut-rhinoise en 1789 », in *La terre, le ciel et les hommes à l'époque moderne. Des réalités de la plaine d'Alsace aux*

deux céréales mêlées ne répondent pas aux mêmes conditions phyto-géographiques. Le méteil permet de répartir les risques tout en constituant une protection contre la verse, le seigle servant de tuteur naturel au froment<sup>72</sup>. Le bourg cultive également de l'avoine (1,6 % des terres cultivées) destiné à l'alimentation du bétail.

En revanche le seigle « moins difficile que les autres céréales » et qui « résiste mieux au froid, à la neige et à la verse se plaît sur des sols maigres, -pourvu qu'ils ne soient pas détrempés- qu'il couvre mieux que le froment les préservant ainsi de l'invasion des mauvaises herbes », était cultivé dans tout le vallon, représentant de 8,2 à 12,5 % des terres agricoles. Il exige peu de fumure et « il donne des rendements équivalents au froment sur des sols plus médiocres »<sup>73</sup>. C'est ici le cas effectivement puisque les rendements du seigle à Rimbach-Zell sont de 10 hl/ha pour 12 hl/ha pour le froment.

### Rendements dans le vallon du Rimbach en hl/ha

|                     | Froment | Méteil | Avoine | Seigle | Orge |
|---------------------|---------|--------|--------|--------|------|
| <b>Rimbach</b>      | /       | /      | /      | 8,3    | 13,3 |
| <b>Rimbach-Zell</b> | 12      | /      | /      | 10     | 14   |
| <b>Soultz</b>       | 16      | 18     | 20     | 15     | 21,8 |

Plus encore que le seigle, c'est l'orge qui est la céréale qui occupe la place de choix notamment dans le haut de la vallée (17 % des surfaces agricoles à Rimbach et 21 % à Rimbach-Zell) et ses rendements étaient les plus élevés comme nous le constatons ci-dessus. L'orge pouvait servir à la préparation des bouillies et entrer dans la composition du pain de méteil pour un tiers parfois. L'orge est « peu difficile quant à la qualité des sols et aux façons exigées (elle se contente de deux labours au lieu de trois) et du fait de ses tiges basses, elle offre une bonne résistance à la verse ». L'orge apparaît comme une « véritable prime d'assurance contre les accidents météorologiques » et pouvait « suppléer un éventuel

---

*horizons européens*, coll. « Recherches et documents » tome 73, Publications de la société savante d'Alsace, 2004, p. 614.

<sup>72</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., p. 113.

<sup>73</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., pp. 112-113.

déficit frumentaire »<sup>74</sup>. Les habitants de Rimbach devaient vraisemblablement cultiver l'orge d'hiver, plus résistant et précieux du fait de sa maturation hâtive. C'était la principale céréale cultivée dans ce village montagnard qui entrait dans la composition de leur pain quotidien.

Dans le vallon de Rimbach, on ne peut donc parler d'« impérialisme » des céréales. Non seulement, les surfaces couvertes par les céréales sont peu étendues mais les rendements étaient très faibles et les habitants ne réussissaient pas à subvenir à leurs besoins. Si l'on compare les rendements en quintaux à l'hectare obtenus pour les communes du vallon aux rendements moyens calculés par Jean-Marie Boehler pour neuf communes du canton de l'arrondissement de Colmar en 1789<sup>75</sup> on constate que ceux –ci sont situés dans la moyenne mais le plus souvent en-dessous alors que la statistique pour le vallon est en date de 1836/37 !

### **Rendements dans le vallon du Rimbach (1836/37) et dans neuf communes de l'arrondissement de Colmar (1789) en q/ha<sup>76</sup>**

|   | <b>Froment</b> | <b>Méteil</b> | <b>Avoine</b> | <b>Seigle</b> | <b>Orge</b>    |
|---|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| <b>Rimbach</b>  | /              | /             | /             | 6 ½ à 12 ½    | 10 ½ à 20      |
| <b>Rimbach-Zell</b>   | 9 ½ à 18       | /             | /             | 8 à 15        | 2 à 21         |
| <b>Soultz</b>   | 12 ¾ à 24      | 14 ½ à 27     | 16 à 30       | 12 à 22 ½     | 17 ½ à 32<br>¾ |
| <b>Moyenne des neuf communes de l'arrondissement de Colmar (1789)</b> | 13 à 25        | /             | 10 à 14       | 8 à 17        | 8 à 17         |

<sup>74</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., p. 113.

<sup>75</sup> J.-M. BOEHLER, « Enquête rurale ... », op. cit., p.616. Il s'agit d'Algolsheim, Fessenheim, Biltzheim, Pulversheim, Eguisheim, Wintzenheim, Turckheim, Muhlbach et Wasserbourg.

<sup>76</sup> Il s'agit ici pour les rendements en quintaux/hectare dans le vallon du Rimbach d'ordre de grandeur, le hectolitre pouvant osciller entre 4/5<sup>ème</sup> et 1 ½ quintal. Merci à Jean-Michel Boehler pour ce renseignement.

Il leur fallait donc acheter des céréales. Ainsi, à Rimbach, il fallait acheter 93% du seigle consommé et à Rimbach-Zell 85% du froment, 70% du seigle et 60% de l'orge.

Comment les habitants de ces villages parvenaient-ils à combler le déficit alimentaire ? Les deux villages montagnards consacraient respectivement 31% pour Rimbach et 41% pour Rimbach-Zell de leurs terres arables à la culture de la pomme de terre soit davantage que la surface réservée aux céréales. La place de la pomme de terre est disproportionnée par rapport aux céréales. La pomme de terre est apparue en Alsace vers 1620. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les paysans des plaines la considéraient comme un pisaller « réservé aux habitants des vallées et de la montagne vosgienne qui se nourrissaient à l'instar du bétail. La pomme de terre convenait parfaitement à ces régions où le pain est rare et cher et les habitants pauvres et indigents, à ces sols médiocres et peu exigeants <sup>77</sup> ». En effet, c'est une « plante peu difficile, facilement adaptable à des sols ingrats et des conditions climatiques médiocres alliant l'humidité et le froid <sup>78</sup> » comme c'est le cas dans le vallon. Les gelées tardives et le froid précoce que l'on peut y rencontrer ne sont pas dissuasifs car la pomme de terre bénéficie de délais de maturation relativement brefs. D'autre part, la valeur nutritive de la pomme de terre permettait de nourrir deux à cinq fois plus de bouches que les grains, ce qui en fait un succédané au pain. Donc dans le vallon, « pas question de rentabilité mais de survie », la pomme de terre permettait de conjurer le spectre de la famine. Les régions les plus misérables et les plus densément peuplées lui offraient une place de choix. La pomme de terre était la base de l'alimentation parfois même la seule nourriture et donc « elle reflétait la fragilité de l'économie de subsistance <sup>79</sup> ».

Autres « nourritures supplétives des régions à population pléthorique et à faible capacité fourragère naturelle <sup>80</sup> », les légumes secs (pois, lentilles, vesces, fèves), riches en protéines particulièrement nourrissants pour les paysans. Ils représentent 2,1 % des surfaces cultivées de Rimbach mais sont absents de Rimbach-Zell et réduits à la portion congrue à Soultz.

---

<sup>77</sup> J.-M. BOEHLER, « Economie agraire et société rurale dans la plaine d'Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'amorce des mutations », in *Histoire de l'Alsace rurale*, Istra, 1983, pp.202-203.

<sup>78</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., pp. 118-121.

<sup>79</sup> J.-M. BOEHLER, « Economie agraire et société rurale ... », op. cit., p.203.

<sup>80</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., p. 114.

Sur le ban de Soultz, les paysans cultivaient également du chanvre et de la navette. Ces cultures sont des productions domestiques dans la mesure « où elles répondent aux besoins élémentaires de la famille ...<sup>81</sup> ». Il s'agit d'autoconsommation familiale. Ainsi, le chanvre (0,6 % des terres cultivées) à « une vocation textile et oléagineuse (huile de table et d'éclairage) » mais est exigeant en fumier et en travail. La navette, une variété de colza, est une plante oléagineuse qui fournit également les précieux tourteaux destinés à la nourriture du bétail.

Enfin, la vigne est présente partout même au fond du vallon où elle occupe 36,6 % des terres arables de Rimbach. Elle s'intègre à la « polyculture au sein de laquelle le paysan fait son propre vin si médiocre soit-il<sup>82</sup> ».

On peut donc véritablement parler d'une économie de survie. Les habitants augmentent leurs maigres ressources en pratiquant l'élevage de bovins et de chèvres et l'exploitation des ressources forestières.

L'enquête de 1836 apporte, à ce sujet, de précieux renseignements :

1° L'enquête permet d'avoir un tableau des animaux élevés dans nos trois villages :

|                          | <b>Rimbach</b> | <b>Rimbach-Zell</b> | <b>Soultz</b> | <b>Total</b> |
|--------------------------|----------------|---------------------|---------------|--------------|
| <b>Taureaux</b>          | 1              | 1                   | 4             | 6            |
| <b>Bœufs</b>             | 1              | /                   | 40            | 41           |
| <b>Vaches</b>            | 62             | 71                  | 210           | 343          |
| <b>Veaux et génisses</b> | 28             | 12                  | 30            | 70           |
| <b>Porcs</b>             | 40             | 45                  | 300           | 385          |
| <b>Chèvres</b>           | 38             | 20                  | 10            | 68           |
| <b>Chevaux</b>           | 7              | 2                   | 60            | 69           |
| <b>Moutons</b>           | /              | 1                   | /             | 1            |
| <b>Juments</b>           | /              | /                   | 20            | 20           |
| <b>Poulains</b>          | /              | /                   | 4             | 4            |
| <b>Anes</b>              | /              | /                   | 6             | 6            |

Ce bétail était le rival alimentaire des hommes. En effet, le problème de la nourriture du bétail revêtait une acuité particulière puisque la nécessité de nourrir une population en croissance incite les paysans à mettre en culture toute terre qui accepte la semence, ce qui

<sup>81</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., pp. 121-122.

<sup>82</sup> J.-M. BOEHLER, « Entre survie et profit... », op. cit., p. 123.

entraîne une baisse de l'espace non labouré. Le bétail était donc nourri du produit des prairies naturelles, en foin et en regains. Or, ces prairies avaient du mal à nourrir le cheptel avec quelques hectares de mauvais prés ou de pâturages médiocres. Pour nourrir une bête, il faut en moyenne 55 quintaux de foin par an, soit un hectare de bonne prairie<sup>83</sup>. Or dans les villages du vallon, les quantités sont insuffisantes en regard du cheptel :

|                     | <b>Production en quintaux à l'hectare</b> | <b>Production par bête<sup>84</sup> en quintaux</b> |
|---------------------|---|---|
| <b>Rimbach</b>      | 29,8                                      | 14,7  |
| <b>Rimbach-Zell</b> | 30  | 15,1  |
| <b>Soultz</b>       | 40  | 22,3  |

Par conséquent, l'appoint de la forêt devenait indispensable. D'autre part, à Rimbach, les habitants élevaient 38 chèvres soit 20 % du bétail, animal plus adapté aux terres médiocres.

Il est intéressant également de calculer la consommation de viande par habitant et par an<sup>85</sup>.

- A Rimbach, en 1836/37, les habitants ont consommé 5 240 kg de viande (de porcs majoritairement et quelques vaches) soit 10 kg par habitant et par an.
- A Rimbach-Zell, en 1836/37, les habitants ont consommé 4 450 kg de viande (que de porcs) soit 12,6 kg par habitant et par an.
- A Soultz, en 1836/37, les habitants ont consommé 143 820 kg de viande (de porcs, de vaches, de bœufs et de veaux essentiellement) soit 34 kg par habitant et par an.

2° On constate également la quasi-absence de prairies artificielles (trèfle, luzerne, esparcettes, ray-grass, sainfoin) sauf à Soultz où elles représentent 2 % des terroirs et 10,5 % des surfaces cultivées. De même la culture des betteraves destinées à l'alimentation animale n'est présente qu'à Soultz où elle ne représente que 1,4 % des surfaces labourées.

<sup>83</sup> J.-M. BOEHLER, « Enquête rurale ... », op. cit., p.617.

<sup>84</sup> Abstraction a été faite des bêtes trop jeunes pour travailler (veaux, génisses et poulains) et des porcs et des chèvres qui sont conduits en forêt.

3° L'exploitation des ressources forestières représentait souvent un appoint pour ces villageois démunis, mais également pour les communes propriétaires chacune d'une scierie communale<sup>85</sup>. A Rimbach, on produisait 1 400 stères de bois mais n'en consommait que 950 stères en 1836. De plus, le bucheronnage y occupait de nombreux bras en raison de son ban forestier étendu : 40 habitants exerçaient la profession de bûcherons à cette date soit 7,7 % de la population totale mais 23, 2 % de la population active. A Soultz, en 1848, « les bois (restent) la grande et presque unique source de revenus de la ville de Soultz [...]»<sup>87</sup>. En 1861, les coupes rapportaient encore à la ville deux fois plus de revenus que les usines et fermes (23 à 25 000 francs pour les premières et 11 à 12 000 francs pour les secondes)<sup>88</sup>. A cette date, la « ville fait aménager ses forêts qui doivent lui donner un revenu annuel minimum de 75 à 80 000F non compris le quart de réserve formant tous les 4 ans une nouvelle ressource plus ou moins importante de bois à vendre<sup>89</sup> ». Toujours sous le Second Empire, la ville planta une châtaigneraie sur la montagne aride du Grosberg<sup>90</sup>. D'une superficie de 90 hectares, elle « apporte chaque année un large produit et un des principaux revenus de la ville<sup>91</sup> ». Cependant comme pour Guebwiller, cette intense exploitation forestière ne concerne pas la population locale mais bénéficie uniquement aux recettes de la commune. Néanmoins, le bois était un combustible économique et abondant important pour l'industrialisation future. En effet, dans l'enquête industrielle de 1826/1827, les trois industries textiles implantées à Soultz (Ziegler, Greuter & Cie ; Steger Chrisostome ; Preiswerk Luc) consomment 280 stères de bois de chauffage tirés des forêts voisines<sup>92</sup>.

On assiste donc dès la fin de l'Ancien Régime à une paupérisation d'un grand nombre de paysans dans le vallon, en raison de l'insuffisante productivité d'une part et de

---

<sup>85</sup> Chiffres tirés de l'enquête agricole de 1836 cf ADHR, 7 M 9, tableaux des cultures, des animaux et de la consommation de la viande en 1836/1837.

<sup>86</sup> En 1809, la scierie communale de Rimbach est vendue à « *Henry Stehlin, maître des forges à Willer* » pour 600 F. voir ADHR, 2 O 1635, activités industrielles (1809-1858). Henri Stehelin (1774-1842) avait rassemblé à partir de 1795 plusieurs mines et forges dans les vallées de Saint-Amarin et de Masevaux.

<sup>87</sup> E. ZINDERSTEIN, *La Chronique de clocher*, 1611-1954.

<sup>88</sup> C.KNOLL, « Histoire de la ville de Soultz », *R.A.*, n°15, 1861, pp. 509-529.

<sup>89</sup> E. ZINDERSTEIN, *La Chronique de clocher*, 1611-1954.

<sup>90</sup> *Idem.*

<sup>91</sup> A.GASSER, *Soultz et ses environs*, réédition Res Universis, Paris, 1990.

<sup>92</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

la pression démographique de l'autre. Comme dans toute l'Alsace, le système agro-artisanal traditionnel était en crise.

## **2. Une économie traditionnelle en crise**

### **2.1. La prolétarianisation du vallon**

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Alsace est une région à population réduite (257 000 habitants en 1697) et clairsemée (30 habitants/km<sup>2</sup>) qui exploite les terres les plus fertiles. Mais au cours du siècle, la population connaît un accroissement brutal avec une accélération dans le dernier tiers du siècle : 674 000 en 1784 et 1 025 000 en 1841. Cela conduit à une suroccupation des terres et au morcellement successoral. Au moment où se déclenche le processus de la révolution industrielle, l'Alsace est une des régions les plus denses d'Europe et les campagnes connaissent une forte pression démographique. La conséquence en est la pauvreté d'une grande masse d'agriculteurs, puisque le revenu moyen par agriculteur est inférieur à celui de la moyenne française.

« Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le produit agricole final en francs courants est en moyenne, par actif, en Alsace, de 508 F si l'on utilise les données sur le nombre d'exploitations et d'ouvriers agricoles que livre l'enquête agricole décennale de 1852. Par le même mode de calcul, on obtient, pour la France entière, un produit par agriculteur égal à 571 F. Comparée aux autres régions françaises, l'Alsace se situe donc parmi les régions agricoles pauvres<sup>93</sup> ».

Jean-Michel Boehler dans son étude critique de « *l'enquête sur la situation des communes sous le rapport de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en 1789 et en l'an IX* » emploie l'expression de « saturation de certaines contrées » voire de « pulvérisation des terres ». Il constate à la fin de l'Ancien Régime, une « forte prolétarianisation de la société rurale. Les journaliers représentant le plus souvent entre le tiers et la moitié de la population active [...]. Si l'on y ajoute les domestiques – particulièrement nombreux dans la plaine –, on constate que les trois quarts de la population active vivent en

dessous du « seuil d'indépendance » dans la plaine, la moitié dans le vignoble, un peu plus du tiers dans la vallée<sup>94</sup>». A Soultz, en 1798, on trouvait 39 journaliers, 36 domestiques et 97 servantes ou valets sur une population active totale de 541 personnes soit 31,7 %<sup>95</sup>. Domestiques et servantes ont dû renoncer à leur indépendance car ils ne pouvaient subvenir à leurs besoins sans « l'assistance permanente de leur maître » qui leur verse un salaire en argent, des gages en nature et les nourrit et les loge. Mais leur situation était plus enviable que celle des journaliers qui avaient du mal à joindre les deux bouts et dont la situation précaire ne leur permettait pas d'être chargés de familles<sup>96</sup>.

Michel Hau émet même l'hypothèse d'une détérioration du niveau de vie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Nicolas Stoskopf fait le même constat dans le Bas-Rhin : « Strasbourg mis à part, la population des campagnes triple presque de 1750 à 1850. Cette accumulation d'hommes entraîne un morcellement extraordinaire de l'outil de travail, c'est-à-dire d'abord de la terre. Dans ce pays où le faire valoir-direct est prépondérant, chaque succession est l'occasion de nouveaux partages, de telle sorte que les parcelles deviennent minuscules : 17 ares en moyenne, ce qui place le Bas-Rhin au deuxième rang départemental derrière la Seine<sup>97</sup> ». Or, dans le vallon de Rimbach, la moyenne est même en deçà de la moyenne bas-rhinoise. En effet, en nous appuyant sur le tableau des cultures, de leur étendue et de leurs produits des communes de Rimbach, Rimbach-Zell et Soultz paru en 1836/1837<sup>98</sup> et en rapportant l'étendue des terres arables au nombre d'habitants de la commune, on obtient 6,8 ares à Rimbach et à Rimbach-Zell et 11,8 ares à Soultz. Or dans le cas de Rimbach et Rimbach-Zell, une superficie de 10 ha est un minimum pour vivre de l'agriculture de montagne.

---

<sup>93</sup> M.HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., pp. 46-47.

<sup>94</sup> J.-M. BOEHLER, « Enquête rurale ... », op. cit., pp.608/609.

<sup>95</sup> AM de Soultz, F 1-3, Liste des habitants de Soultz, 10 vendémiaire an VII (1er octobre 1798).

<sup>96</sup> J.-M. BOEHLER, « Enquête rurale ... », op. cit., p. 611.

<sup>97</sup> N.STOSKOPF, *La petite industrie ...*, op.cit., p. 13.

<sup>98</sup> ADHR, 7 M 9, Tableaux des cultures, des animaux et de la consommation de la viande en 1836/1837.

### Taille moyenne des parcelles dans le vallon du Rimbach en 1836/37

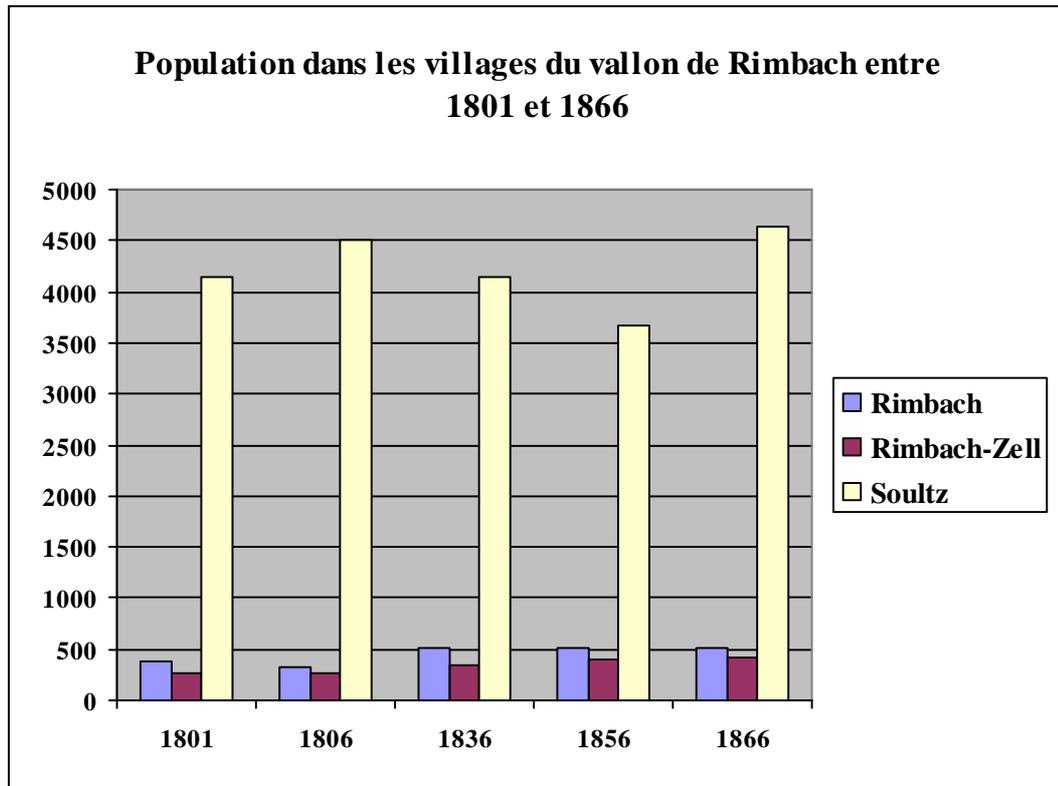
|                     | Nombre d'habitants | Superficie des terres arables en ares <sup>99</sup> | Superficie moyenne des parcelles en ares |
|---------------------|--------------------|---|--|
| <b>Rimbach</b>      | 519                | 3550  | 6,84                                     |
| <b>Rimbach-Zell</b> | 351                | 2400  | 6,83                                     |
| <b>Soultz</b>       | 4152               | 49 200  | 11,84                                    |

La multiplication des hommes a donc conduit à un émiettement considérable de la terre et à un morcellement extrême des parcelles. Jean-Michel Boehler emploie l'expression « d'atomisation » pour qualifier le phénomène. D'ailleurs l'indice de parcellisation c'est-à-dire le nombre de parcelles rapporté à l'hectare est très élevé notamment dans la haute vallée : 16 à Rimbach, 15 à Rimbach-Zell et 8 à Soultz. Les historiens allemands parlent de « nanification ».

La vallée de Rimbach ne déroge donc pas au constat de Michel Hau et Nicolas Stoskopf. La population du haut de la vallée, était souvent au bord de l'indigence. Cela s'explique par l'encaissement de la vallée et le peu de terres arables qui en résulte. De plus à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette population a connu une forte croissance (cf. tableau ci-dessous), ce qui aggrava encore la situation et contribua à morceler encore davantage les terres : ainsi, Rimbach-Zell connaît une croissance record de 58,3% entre 1801 et 1866, Rimbach de 34,1% et Soultz de 12% sachant qu'en 1832, le chef lieu de canton perdit environ 1000 habitants après l'érection de Wuenheim en commune indépendante<sup>100</sup>.

<sup>99</sup> Ont été considérées comme « terres arables », les terres cultivées en seigle, froment, méteil, avoine, orge, pommes de terre, betteraves, légumes secs, vignes et jardins.

<sup>100</sup> Les chiffres ayant permis de confectionner le tableau sont tirés des recensements de 1801, 1806, 1836 et 1866 cf ADHR, 6 M 1, 6 M 30, 6 M 35, 6 M 207 et 6 M 210 et de *l'Annuaire du département du Haut-Rhin*, année 1856. Il faut noter que jusqu'en 1832 le village de Wuenheim était une annexe de Soultz ainsi que Jungholtz jusqu'en 1880.



La conséquence en fut, dans certaine commune déshéritée comme Rimbach, le départ d'une partie de la population, souvent la frange la plus jeune, pour éviter la misère. Dans l'enquête sur l'exode rural de 1857, le maire de Rimbach explique la perte de 37 habitants entre 1851 et 1856 par le fait que la «commune étant enclavée de montagnes et le terrain étant pour ainsi dire stérile, et ne s'y trouvant aucun établissement industriel à cause du mauvais état des chemins qui y conduisent, c'est là la cause de l'émigration de notre population vers les centres industriels <sup>101</sup>».

Mais, cette pression démographique et cette pauvreté rurale ont aussi créé des conditions favorisant le processus d'industrialisation au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette situation d'appauvrissement, « plaide en faveur du rôle irremplaçable de l'appoint artisanal, du « travail mécanique ou industriel » [...] et pour « le paysan la tentation est grande de se faire artisan durant la morte-saison <sup>102</sup>» L'artisanat et la petite industrie sont donc devenus

<sup>101</sup> ADHR, 6 M 377. Enquête sur l'exode rural (1857).

<sup>102</sup> J.-M. BOEHLER, « Enquête rurale ... », op. cit., p. 609.

une nécessité vitale pour les micro-exploitants<sup>103</sup>. Ainsi, lorsqu'en 1824, Jean Klein construisit un tissage à Sondernach où il emploie 60 ouvriers, André Hartmann, son fournisseur en fil, fit observer que cet atelier « donne de l'ouvrage à beaucoup d'individus qui dans sa commune se trouvaient sans occupation » leur assurant leurs « seuls moyens de subsistance »<sup>104</sup>. A Altkirch, située au cœur d'une vaste région rurale, la présence de petits paysans « qui essaient de tirer un revenu de leur petit lopin » fut un des facteurs déterminants à l'installation de Xavier Jourdain<sup>105</sup>. L'implantation de ces petits ateliers permettaient aux habitants de continuer à « vivre et travailler au pays ». C'était la possibilité pour de nombreux petits exploitants de garder leur terre au village en venant travailler en ville pour la journée. « Le paysan-ouvrier prit le relais du paysan artisan ». L'industrie a donc réussi à fixer sur place la plus grande partie d'un croît naturel élevé.

Ne pourrait-on pas alors reprendre à notre compte l'hypothèse formulée par Nicolas Stoskopf<sup>106</sup> pour le Bas-Rhin, à savoir que la petite industrie qui s'est installée au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans la vallée de Rimbach représente une solution à la surcharge démographique ? Les campagnes atteignent leur maximum historique de population au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme nous venons de le voir. La petite industrie prendrait alors, ici aussi, le relais d'une agriculture qui n'est plus capable d'absorber l'excédent de population. C'est donc, sur une terre dominée par l'agriculture que l'industrie s'est développée et cela durablement.

## 2.2. La gravité de la crise viticole à Soultz

Le vignoble représente une ressource traditionnelle de la ville de Soultz et sa principale richesse, outre les vastes pâturages et les fermes du Grand Ballon et les forêts de son ban reculé. La viticulture soultzienne, très florissante avant la Révolution française, traversa cependant des temps difficiles qui se poursuivirent au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>103</sup> M.HAU et N.STOSKOPF, « Histoire économique, industrielle, financière de l'Alsace », RA, n°126, 2000, p.183-194.

<sup>104</sup> A et P. DEPARIS, « L'industrie textile... », op. cit., p.20.

<sup>105</sup> K.HARTMANN, *Xavier Jourdain (1798-1866) : une industrie, une fortune, une dynastie*, mémoire de maîtrise sous la direction de N. Stoskopf, UHA, juin 2003.

<sup>106</sup> N.STOSKOPF, *La petite industrie dans le Bas-Rhin (1810-1870)*, Oberlin, Strasbourg, 1987.

En 1677<sup>107</sup>, il existait dans la ville deux tribus : celle des cultivateurs et vigneron (Oberzunft ou Rebleutzunft) et celle des artisans (Thiergartenzunft). La première était de loin la plus nombreuse avec 103 chefs de famille contre 61 pour la seconde. 66 chefs de famille sur 103 (soit 64 %) exerçaient la profession de vigneron. Le plus aisé payait 1325 livres de taxes alors que le dernier ne versait que 100 livres. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la qualité des crus de Soultz était mise en avant par Merian dans sa *Topographie Alsatiae* : «*Dieses Städtlein ligt im Obern Elsass, unter Murbach, und oberhalb Ruffach, nabend Gebweiler, an einem fruchtbaren Orth, da guter Wein wächst*<sup>108</sup>». Un siècle plus tard, Schoepflin signale encore la richesse de Soultz : « son territoire, fertile en vin et en céréales, [...] <sup>109</sup>». Enfin, vers 1783, le mémoire de l'ingénieur militaire anonyme fait état de la « fertilité du terroir des environs [qui] influe sur le caractère de ses habitants qui sont actifs et bons travailleurs. La plupart jouissent d'une aisance qu'ils doivent principalement au commerce qu'ils font de leurs vins avec les Suisses <sup>110</sup>».

Cependant, au moment de la Révolution, la viticulture soultzienne connaît une crise grave comparable à celle décrite par Jean-Marie Schmitt pour Guebwiller où elle toucha « de plein fouet une économie de quasi monoculture »<sup>111</sup> : hausse du prix des subsistances supérieure à celle du cours du vin, suite d'accidents climatiques désastreux pour les récoltes, « valse » des propriétés liée à la spéculation faisant suite à la vente des biens nationaux. Cette situation se poursuivit au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le vignoble de Soultz fut affecté par plusieurs accidents climatiques : grêle en 1810<sup>112</sup> et 1826 ; gelée en 1827 ; nouvel orage de grêle dans la nuit du 26 au 27 juin 1830...

La statistique sur le vignoble d'Alsace de 1829<sup>113</sup> permet d'avoir une vision de la viticulture à Soultz et son canton en 1829. Le vignoble s'étendait sur 354,80 ha dont 250

<sup>107</sup> A.GASSER, *Livre d'or ...*, op. cit, pp. 83 à 90.

<sup>108</sup> M.MERIAN, *Topographia Alsatiae completa*, Das ist : *Vollkömmlliche Beschreibung und eigentliche Abbildung der vornehmsten Städte und Derfer im Obern-und Untern-Elsass auch den benachbarten Sundgäw, Brissgäw, Graffschafft Mümpelgart und andern Gegenden*, Frankfurth, Johann Georg Spörling Buchdruckerey, 1663, p.64.

<sup>109</sup> J.-D. SCHOEPFLIN, *L'Alsace illustré, traduction de L.W. Ravenez, tome IV : L'Alsace germanique – Histoire des seigneuries*, Mulhouse, François Perrin, 1851, p.222.

<sup>110</sup> Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, 1 M 1070, p. 27.

<sup>111</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit, p. 79.

<sup>112</sup> AM de Soultz, F 3-8. Rôle de la sous répartition de 1374 F, somme accordée aux propriétaires des vignes par arrêté de M. le préfet du 25 octobre 1810 pour la perte qu'ils ont essuyé par la grêle.

<sup>113</sup> AM de Soultz, F 3-11. Statistiques agricoles. Recensement du bétail (1820-1918).

ha en montagne et 104,80 ha en plaine soit un chiffre comparable à 1789. On y produisait 66 hl de vin à l'hectare pour les vignes de la montagne mais seulement 35 hl dans la plaine pour une moyenne de 59 hl en 1789. Le maire de Soultz explique le faible rendement des vignes de plaine par la grêle qui a frappé le vignoble en 1826 et la gelée de 1827 alors que le vignoble de montagne a connu deux années exceptionnelles en 1826 et 1828. Le mode de culture n'avait cependant pas changé entre 1789 et 1829 ce qui explique également la faiblesse des rendements. Le vignoble de Soultz traversait donc une véritable crise qui se traduit par une baisse de la qualité de ses vins et par conséquent par une baisse des prix de vente en gros (le hectolitre était vendu 16,10 F en 1787, 1788 et 1789 mais 14 F en 1826, 1827 et 1828). Les débouchés traditionnels, Porrentruy (résidence de l'évêque de Bâle) et la Suisse, avaient disparu, les vins du canton n'étaient pas exportés hors du département et « les seules consommateurs sont les ouvriers de fabriques et la basse classe qui se démoralisent par cet abus abominable ». A en croire le maire, le vin de Soultz était devenu de la véritable piquette !

En revanche, les dépenses ont augmenté (le maire parle du quadruplement des frais de culture depuis 1788) en raison de la cherté des échelas mais aussi de la main-d'œuvre attirée désormais par les salaires affichés dans les fabriques.

Rien d'étonnant alors qu'aucun pied de vignes n'aient été planté depuis 1827 mais qu'au contraire trois hectares aient été arrachés. Le maire précise à ce sujet que « dans l'état misérable du vignoble il est à présumer que les vignes de la plaine seront mises en nature de champs et la plupart des vignes de la montagne délaissées en buisson et forêts ».

En conclusion, le maire explique la ruine du vignoble de montagne par la « prodigieuse quantité de vignes qui se plantent par les riverains de la Harte et du Rhin qui ont l'avendage (sic) sur nous de ne payer pour les vignes que les impositions fixées pour la dernière classe des terres arables ». Il stigmatise « le droit de mouvement des vins » qui « a engagé les particuliers de la plaine tant par la gêne que par le montant de ce droit, à cultiver chez eux des vignes au lieu de faire leurs provisions dans le vignoble tel qu'ils étaient habitués de la faire avant l'établissement de ce droit ». Pour lui, la misère du vignoble et donc des vignerons résultent de ce droit de mouvement car « depuis quelques années, les hyvers n'ayant pas été par trop rigoureux, cette nouvelle plantation leur a réussie au point qu'ils font non seulement assez de vin pour leur usage particulier, mais sont à même de pouvoir vendre

une quantité importante. Cette conversion de culture enlève une forte quantité de terres devant être employées pour la production des céréales et rend les vignobles, où la charrue ne peut pas entrer et où la terre n'est propre que pour la plantation de vignes non seulement sans produit mais même à charge par les frais de culture et entretien de la production de ce terrain, raison pour laquelle les céréales deviennent assez rares vers les mois de mai, juin et juillet et que les vins sont en abondance et sans valeur pendant toutes les saisons de l'année ».

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les viticulteurs ont dû faire face à un nouveau fléau, l'oïdium. La chronique dite « du Clocher de Soultz » rapporte en ces termes cet épisode pour la période 1845-1860 : « Ce même fléau sous le nom d'oïdium, attaque les vignobles de plusieurs pays et détruit la source de grands revenus. Ce n'est cependant que localement cependant que le fléau s'observe en Alsace. Il se manifeste ordinairement aux mois de juillet ou d'août quand le grain de ce précieux arbuste biblique s'est formé. On voit alors la feuille devenir grisâtre, elle est comme poudrée et le développement du grain s'arrête ; bientôt le fruit se fend, durcit, se dessèche. Il donne quand on le broye sous le doigt, une odeur nauséabonde. On combat cette maladie de la vigne par l'emploi de soufre en poudre, que l'on souffle sur le cep avant et après la floraison<sup>114</sup> ».

La conséquence a été une baisse constante du nombre de vigneron : ils étaient encore 124 sur la liste des citoyens établie en 1798<sup>115</sup>, 94 dans l'état nominatif de 1841<sup>116</sup> mais 61 en 1866. Peut-on en déduire que cette baisse du nombre de vigneron ait entraîné une concentration des terres ? On peut le supposer puisque en 1836 le vignoble occupait 176 ha du ban communal et donnait du travail à 136 vigneron ce qui représente 1,29 ha par vigneron alors que 20 ans plus tard le nombre de vigneron passait à 94 mais la surface occupée par les vignes était de 416 ha soit un peu plus de 4 ha par vigneron.

Les vigneron soultziens à l'instar des vigneron alsaciens souffrirent donc beaucoup de la conjoncture et des accidents météorologiques mais aussi des difficultés à commercialiser le vin en raison de la mise en place des barrières douanières allemandes en 1820 et de la concurrence des vins du Midi ou de la bière moins coûteuse. La situation précaire des vigneron apparaissait au grand jour lors des crises de subsistances.

---

<sup>114</sup> E. ZINDERSTEIN, « Chronique du clocher ».

<sup>115</sup> AM de Soultz, F 1-3, Liste des citoyens inscrits sur le tableau de la commune de Soultz en vertu de la loi du 10<sup>e</sup> vendémiaire an 4 (2 octobre 1795). Il est à noter que les enfants de moins de 12 ans n'ont pas été recensés.

<sup>116</sup> AM de Soultz, F 1-23, Etat nominatif des habitants en 1841.

La situation est donc très alarmante, mais elle permet, là aussi, de libérer des centaines de bras pour le travail dans les usines puisque pour la même période le nombre d'ouvrier passa de 198 à 643. En revanche, et contrairement au phénomène décrit par Estelle Fallet dans le Jura suisse<sup>117</sup>, la baisse de la rente foncière consécutive à la faiblesse du rendement de la viticulture n'a pas libéré de capitaux disponibles pour le commerce et pour les investissements dans les industries nouvelles.

Ainsi, dans le vallon du Rimbach, une agriculture insuffisante à nourrir le pays a stimulé une pré-industrialisation et orientée une partie de la population active vers d'autres occupations. Contrairement à la théorie énoncée par John Rostow, le décollage industriel du vallon n'a donc pas nécessité une révolution agricole, bien au contraire. Privés de leurs moyens d'existence traditionnels, les habitants de Soultz et du vallon sont mûrs pour l'industrialisation.

### **III. L'essor d'activités alternatives à l'agriculture à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit « l'apparition de manufactures rurales<sup>118</sup> », favorisée par la présence d'une main-d'œuvre disponible, et qui valorisent les ressources du sol et du sous-sol. Apparaissent alors de petits ateliers textiles disséminés dans les villages, des papeteries, des foulons qui utilisent la force hydraulique, des tanneries, des industries alimentaires et du bois. Cette industrie rurale se caractérise tout d'abord par « la prédominance écrasante du moulin » selon Jean-Michel Boehler et prend la forme de la manufacture dispersée dans les vallées vosgiennes ce qui a permis à Michel Hau d'affirmer qu'elle était « fille de la pauvreté » touchant « d'abord les vallées vosgiennes (dynamisme

<sup>117</sup> E. FALLET, « Montagne et industrialisation : à la rencontre de quelques spécificités du Jura suisse. L'apprentissage de l'horlogerie au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les montagnes neuchâteloises : éclairages sur le développement de l'industrie locale », in *Cahiers de RECITS* n°1 (2000-2001), pp. 49-62.

<sup>118</sup> Expression utilisée par B. VOGLER et M. HAU, in *Histoire économique de l'Alsace : croissance, crises, innovations : vingt siècles de développement régional*, Strasbourg, la Nuée bleue, 1997 p.93. Paul Delsalle évoque dans son ouvrage - *La France industrielle aux XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles* - les villes industrielles mais il montre aussi que beaucoup de villages sont des localités purement industrielles. Ces « villages industriels » sont des localités dans lesquelles beaucoup d'habitants se livrent à une fabrication en série ou

démographique exceptionnel, précarité d'une économie de subsistance semi-montagnarde reposant sur les ressources de la terre, de la forêt et de l'élevage ». La vallée du Rimbach réunissait toutes ces conditions comme nous venons de le voir et ainsi, en 1773, on y dénombrait onze moulins ou usines - dont trois au moins furent établis dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle - qui représentaient 28 tournants<sup>119</sup>.

## **1. « L'industrie en sabots » : une activité pré-industrielle née des potentialités de la nature**

La vallée de Rimbach n'est pas entrée dans l'ère industrielle ex-nihilo. Il s'y était développé, grâce aux matières premières fournies par la nature environnante et au ruisseau, une intense pré-industrie.

### **1.1. Une impressionnante densité de moulins et « d'usines »**

Au moment où commence l'aventure industrielle dans le vallon du Rimbach, la plupart des inventions et futurs progrès des moteurs hydrauliques sont déjà en gestation, mais dans la pratique les pionniers de l'industrie se sont évertués à augmenter les chutes existantes et à transformer les roues à aubes ou à augets des vieux moulins qu'ils avaient acquis. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Rimbach est colonisé par un réseau dense de moulins, élément notable du paysage pré-industriel<sup>120</sup>. Un dénombrement daté de 1770<sup>121</sup> « des usines de toute espèce généralement quelconques » situées sur le Rimbach nous permet d'avoir une vue d'ensemble de l'activité liée à ce cours d'eau. La densité de moulins et d'« usines » sur ce petit ruisseau est impressionnante.

#### **Sur le ban de Rimbach**

- Une scierie appartenant à la famille de Schauenbourg, seigneur de Jungholtz.

---

une production importante, en somme un village dans lequel le nombre de gens exerçant la même profession est anormalement élevé. Cf P. DELSALLE, *La France industrielle ...*, op. cit., p. 98.

<sup>119</sup> Le tournant, c'est l'ensemble de deux meules, la gisante, immobile, et la tournante, mise en rotation.

<sup>120</sup> P.FLUCK, *Les belles fabriques ...*, op.cit., pp.23-25.

<sup>121</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute Alsace en 1770 et 1773. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on appelait « usine » toute machine actionnée par l'eau.

- Un moulin appartenant à Barbe Risacher, veuve de Balthazar Greber, qui paye 4 livres de redevance par an aux Schauenbourg.



Fig. 07. Extrait de la carte de Cassini dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle montrant les deux « usines » du ban de Rimbach

### Sur le ban de Jungholtz

- Un foulon à un pilon pour broyer le chanvre, exploité par la veuve de Nicolas Leib qu'elle tient en emphytéose des Schauenbourg pour 30 livres par an.
- Un moulin exploité par Pierre Schlatter qu'il tient en emphytéose des Schauenbourg pour 12 rezeaux de mouture par an.
- Un moulin exploité par André Weideman qu'il tient en emphytéose des Schauenbourg pour 13 rezeaux de mouture par an.
- Une papeterie dans l'emphytéose de Joseph Horn qui paye 50 livres au seigneur.

### Sur le ban de Soultz

- Un moulin, dit *Scheihlenmühle*, avec une scierie, propriété du prévôt de Soultz François-Antoine Bach et de son beau-frère Nicolas Dietrich, greffier de Bollwiller.

- Un moulin, dit *Obermühle*, avec une huilerie, un pilon à chanvre, une scierie exploitée par Balthazar Ackermann qui paye à l'évêché de Porrentruy 4 sous, 3 boisseaux de froment, 4 sacs de seigle et une livre 6 sous 8 deniers.
- Un moulin, dit *Herrenmühle*, exploité par Thomas Ackermann qui paye 27 sacs de mouture, 1 sac 3 boisseaux de seigle.
- Un moulin, dit *Zipfelmühle*, avec une huilerie et une égrugerie appartenant à Jean-Georges Cromer de Sultz et à ses héritiers, exploité par Bernard Ackermann qui paye 36 sacs de mouture par an au propriétaire et 3 boisseaux de seigle au seigneur-évêque de Strasbourg.
- Un moulin, dit *Grabenmühle*, appartenant au sieur Behlmann dont le locataire Diebolt Lothringer paye par an 350 livres.
- Un moulin, dit *Vorstattmühle*, avec une huilerie et une égrugerie, exploité par Jacob Ackermann qui paye au propriétaire, la commanderie Saint-Jean de Sultz, 26 sacs de mouture, 3 livres 6 sous, 1 chapon et 4 poules.



Fig. 08. Extrait de la carte de Cassini montrant le chapelet d'« usines » qui s'égrènent le long du ruisseau, entre Sultz et Rimbach-Zell, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces établissements hydrauliques qui s'étirent le long du ruisseau prouvent l'importance déterminante de la rivière dans l'industrialisation en cours. On retrouve une telle densité, que Jean-Marie Schmitt qualifie « d'étonnante », le long de la Lauch où « 35 moulins s'égrènent sur une quinzaine de kilomètres seulement, et dont les affectations sont fort diversifiées »<sup>122</sup> ou encore le long de la Grande Fecht, en amont de Munster, où l'on compte 33 « usines » en chapelet le long de la rivière ou de ses canaux de dérivation<sup>123</sup>. Cette densité est d'ailleurs surprenante, et ce d'autant plus que le Rimbach, cours d'eau non navigable ni flottable, a un caractère torrentiel et que son débit est médiocre. Dans un rapport de 1857, l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées fait la description suivante du Rimbach :

« Le Rimbach figure dans la statistique pour avoir un débit moyen de 500 litres, ce chiffre est évidemment exagéré et l'on peut sans crainte de se tromper admettre la moitié. Le ruisseau est en général encaissé, sa largeur varie de 2 à 3 mètres et sa pente à la hauteur de la propriété du sieur Melliand [à Rimbach-Zell] est de 0.04 mètre<sup>124</sup> ».

Le Rimbach est donc un ruisseau de montagne, capricieux et irrégulier. Il reçoit de nombreux filets d'eau provenant des pentes du Sudel, dont le Lautenbaechlein à droite en amont de Jungholtz. Après avoir arrosé Sultz, il se divise en multiples bras qui changent de noms au gré des communes traversées. Certains rejoignent la Lauch, d'autres le Wohlbach, enfin la plupart se rassemblent en un tronc commun, le Lonbach, qui conflue avec la Lauch au sud-est de Rouffach.

La présence du Rimbach dans la vallée a donc engendré une intense activité « usinière » mais l'irrégularité et la faiblesse de son débit allaient générer des conflits. Il est vraisemblable que l'eau manquait en été et aussi en hiver quand les rivières étaient gelées et que par conséquent les roues à aubes étaient arrêtées ou marchaient au ralenti. Un dénombrement des « usines » datant de 1774 vient corroborer cette hypothèse. L'inspecteur

<sup>122</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit, p. 79.

<sup>123</sup> P. et L. FLUCK, « L'archéologie industrielle », in *Bibliothèque de travail* (BT) n°1155, février 2004, p.14.

<sup>124</sup> ADHR, 7 S 396. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

général des Ponts et Chaussées de Haute Alsace fait les observations suivantes au sujet des «usines» du Rimbach :

« Tous les moulins mentionnés dans le présent état ont à moudre pendant toute l'année à l'exception de celui de Rimbach qui chaume au moins 6 mois de l'année. Les fouleries ne sont occupées que 8, les huileries et les moulins vulgairement dits gruant a (sic) émoudre l'épeautre, l'orge et l'avoine 4 et les usines que nous appelons avec les « ribbes <sup>125</sup>» pour macérer les chanvres crues (sic) seulement pendant 6 semaines ou 2 mois <sup>126</sup>».

L'inspecteur ne précise pas les raisons de l'arrêt des activités pendant d'aussi longues périodes mais tout porte à croire qu'il s'agit bien de la faiblesse du débit du Rimbach, notamment en été, sinon comment expliquer l'arrêt du moulin de Rimbach pendant six mois ? Une lettre adressée au préfet le 3 mai 1844 par Maurice Ackermann, propriétaire du moulin dit «*Vorstattmühle*» à Soultz, vient confirmer cette hypothèse. Ce dernier expose que « le moulin alimenté par l'eau du canal dit Mühlbach se trouve pendant l'été réduit à une si petite quantité d'eau que le plaignant est obligé, pendant toute cette saison, d'employer une personne, laquelle toute la journée est occupée de réunir l'eau de toutes les rigoles traversant la ville de Soultz pour la diriger dans le susdit canal, ce faible secours lui manquant, l'eau du canal ne suffirait point pour faire fonctionner le mécanisme d'un seul tournant<sup>127</sup> ».

Pourtant malgré la faiblesse de son débit, la rivière représente une énergie « gratuite, propre, toujours là, toujours disponible <sup>128</sup>». La force hydraulique reste au début de l'industrialisation et même après l'apparition des premières machines à vapeur, la force motrice par excellence. Pierre Fluck relève même « la mission souveraine de l'eau jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>129</sup>». La présence du Rimbach est donc un atout. On assiste alors comme partout ailleurs à « une ruée vers l'eau »<sup>130</sup> qui remonte le fond des vallées après avoir atteint les sites les plus facilement aménageables. Les usines se

<sup>125</sup> Ribe : moulin à meule conique pour broyer et écraser le chanvre, éventuellement utilisé pour concasser le millet. Broyeur à meules verticales.

<sup>126</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute Alsace en 1770 et 1773.

<sup>127</sup> ADHR, 7 S 397. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

<sup>128</sup> Déclaration de Richard Waddington (1838-1913), filateur normand, cité par D.WORONOFF in *Histoire de l'industrie en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 1994, p. 205.

<sup>129</sup> P.FLUCK, *Les belles fabriques...*, op.cit., p. 49.

<sup>130</sup> S.CHASSAGNE, *Le coton et ses patrons, France 1760-1840*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991.

multiplèrent utilisant souvent les roues à aubes en-dessous des vieux moulins, transformées en roue à augets en-dessus. Comme dans d'autres vallées vosgiennes les pionniers de l'industrie ont fait l'acquisition de ces «usines» déjà présente sur le Rimbach pour d'autres usages comme ce fut le cas par exemple à Guebwiller lorsque Nicolas Schlumberger acheta en 1810 un moulin pour y installer sa première filature<sup>131</sup>. L'eau a donc ici aussi guidé les implantations industrielles.

## 1.2. Moulins ou « usines », des éléments notables du paysage pré-industriel

Comme les autres vallées vosgiennes de Haute Alsace, le vallon du Rimbach était devenu dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle une véritable rue d'usines où se succédaient moulins, foulon, scieries, et papeterie<sup>132</sup>.

### 1.2.1 Moulins à farine et huileries

Au moment du dénombrement de 1770<sup>133</sup>, le vallon du Rimbach comptait neuf moulins à farine. L'un était situé sur le ban de Rimbach, deux autres sur le ban de Jungholtz et six sur celui de Soultz. Nous ne disposons que de deux dates d'établissement précises : celui de Rimbach aurait été établi en 1736 et le moulin du haut à Jungholtz, la « *Hinteremühle* », en 1771. D'ailleurs, l'inspecteur note dans ses observations : « on ne peut donner d'époque certaine sur la plupart des usines attendues que les propriétaires eux-mêmes n'en n'ont ni titres ni certitudes ». Tout au plus peut-on trouver des dates de première mention. Ainsi, trois moulins de Soultz sont nés à la fin du Moyen Age, puisqu'ils font leur apparition entre 1271 et 1345. Certains sont liés au droit de banalité qui permettait au seigneur de contraindre ceux qui demeuraient dans l'étendue de ses terres à faire moudre leur blé chez lui contre redevances. En effet, la plupart sont propriétés de familles nobles (c'est le cas des moulins de Jungholtz et du moulin de Rimbach tenus en emphytéose de la famille de Schauenbourg) ou de maisons religieuses (l'*Obermühle*

<sup>131</sup> M. WAGNER, « Du moulin à l'usine textile. Les moteurs hydrauliques sur la Lauch » in *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Maison de la Presse, Guebwiller, pp. 7 à 16.

<sup>132</sup> N.STOSKOPF, *Les Patrons du Second Empire...*, op. cit. p. 11.

appartient à l'évêché de Bâle, la *Scheihlenmühle* à l'évêché de Strasbourg et la *Vorstattmühle* à la Commanderie Saint Jean).

La majorité apparaît cependant dans les sources après la guerre de Trente Ans, au moment du repeuplement et de la reconstruction de la région et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, - âge d'or des moulins-, puisque le potentiel de la rivière est exploité au maximum.

La densité est particulièrement surprenante pour une ville aussi modeste que Soultz qui comptait en 1784 environ 3 500 habitants. Sans doute, des communautés voisines venaient-elles mouliner leurs grains, encore que nombre de localités avaient leur propre moulin. Pourquoi alors tant de moulins ? En raison des difficultés de transport et des entraves apportées à la libre circulation des marchandises et particulièrement des grains sous l'Ancien Régime, chaque communauté se trouvait dans la nécessité de pourvoir elle-même à ses besoins en farine. Peut-être que cette densité élevée s'explique, comme à Guebwiller, par le nombre de propriétaires initiaux et privilégiés (établissements religieux et hospitaliers, familles nobles vassales de l'évêque de Strasbourg) soucieux de traiter eux-mêmes la production de leurs domaines souvent éparpillés bien au-delà du vallon du Rimbach ? Partout où cela était possible, la force hydraulique remplaçait avantageusement la force animale. A Soultz, un canal des moulins (*Mühlbach*) fut créé en déviant les eaux du Rimbach.

Au XIX<sup>e</sup> siècle le meunier était encore placé au sommet de la hiérarchie sociale par son savoir technique et par sa fortune. En 1851, Pierre Schwary, le meunier anabaptiste de Jungholtz déclarait dans le recensement<sup>134</sup> huit enfants, un instituteur pour ses enfants, deux domestiques, deux servantes et deux garçons meuniers. Le meunier Schwary connaissait donc une certaine prospérité qui est illustrée par la domesticité. La présence d'un instituteur à domicile peut, en revanche, étonner. Selon, Robert Baecher, il est connu que les anabaptistes hébergeaient chez eux des instituteurs itinérants qu'ils employaient à l'enseignement de leurs enfants. L'un d'eux par exemple, un luthérien, circulait de ferme en ferme dans la vallée de la Bruche vers la même époque. Il était surnommé « sechs Finger » en raison d'une particularité physique. L'instituteur qui apparaît dans le dénombrement de 1851 devait également aider aux travaux du moulin tout en assurant

---

<sup>133</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute Alsace en 1770 et 1773.

<sup>134</sup> ADHR, 6 M 116. Recensement de 1851 à Rimbach.

l'enseignement des rudiments aux enfants. L'enseignement dans les villages était alors fortement empreint de religiosité et les anabaptistes souhaitaient pour leurs enfants des instituteurs qu'ils avaient choisis. Durant l'Ancien Régime ils avaient même demandé de pouvoir construire leurs propres écoles tout en contribuant aux taxes prélevées pour le « maître d'école » comme c'était le cas à Belfort et Montbéliard<sup>135</sup>.

L'ère industrielle a vu la suppression massive ou la reconversion de beaucoup de moulins et, en définitive, la diminution progressive des moulins à farine dans le vallon, victimes de l'avènement tardif d'une meunerie industrielle mais surtout du progrès des communications. Ainsi, dans le Sundgau étudié par Marc Glotz, les moulins à farine passèrent de 147 en 1839 à 95 en 1914<sup>136</sup>. Dans le vallon, 6 moulins à farine cessèrent de fonctionner entre 1770 et 1890. A Soultz, en 1826, six moulins à céréales existaient encore employant 14 ouvriers payés 6 F par semaine. Ils fabriquaient ensemble 21 900 hl de farine d'une valeur de 273 750 F<sup>137</sup>. Le chiffre passa à 3 dès le dénombrement des moulins à céréales ordonné par le préfet en 1845, chiffre confirmé pour 1851 et 1861<sup>138</sup>. En revanche, à la veille de la Grande guerre, il ne restait plus qu'un moulin à farine en activité à Soultz, - le « *Scheihlenmühle* » (du nom du propriétaire) connu comme moulin Zimpfer, le dernier meunier- et deux sur l'ensemble du vallon en comptant le moulin de Jungholtz. En 1922, le moulin Zimpfer, « petit moulin à eau » écrasait encore 1750 quintaux métriques par an dans les appareils de broyage à raison de 15 quintaux métriques par jour<sup>139</sup>.

Les bâtiments subirent de nombreuses transformations au courant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le phénomène est particulièrement net après 1840. Le moulin de Rimbach s'arrêta de tourner définitivement sans connaître de reconversion. Le moulin devint dans certains cas une ferme comme le *Zipfelmühle* ou moulin Zipfel. Trois moulins disparurent purement et simplement à la suite d'un incendie. C'est le cas du *Vorstattmühle* ou moulin du faubourg, détruit par un incendie en 1864 et du *Grabenmühle* ou moulin du fossé et du *Herrenmühle*

---

<sup>135</sup> Renseignements communiqués par Robert Baecher.

<sup>136</sup> M. GLOTZ, « Jalons pour l'histoire des moulins du Sundgau », in *Moulins de Sundgau. Les bassins de la Doller et de la Suarcine – Techniques du moulin – Synthèses*, vol. 4, Alsagraphic, 2001, p. 292.

<sup>137</sup> ADHR 9 M 8. Enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828).

<sup>138</sup> AM de Soultz F 2-1. Poids et mesures. Grèves. Chambres artisanales. Ordonnances de l'inspecteur du travail. Exposition (1851-1928).

<sup>139</sup> AM de Soultz O 3-1. Etat documenté des moulins de l'arrondissement de Guebwiller en 1922.

ou moulin seigneurial en 1890. D'autres furent reconvertis en usines, les pionniers de l'industrie utilisant les roues en-dessous des moulins transformées en roue à augets en-dessus pour actionner tissage, filature, atelier mécanique. Ainsi, le moulin à farine de Jungholtz, le *Hinteremühle*, fut transformé en fabrique de broches par la famille Latscha en 1834. Enfin, l'évolution des techniques et les besoins en bois de la population amenèrent la création de nouvelles scieries. A Soultz, deux moulins, le *Obermühle* et le *Scheihlenmühle* ou moulin Zimpfer étaient déjà équipés d'une scierie en 1770 alors que le *Herrenmühle*, - avant sa destruction par un incendie-, fit mouvoir une scie mécanique à partir de cette époque<sup>140</sup>.

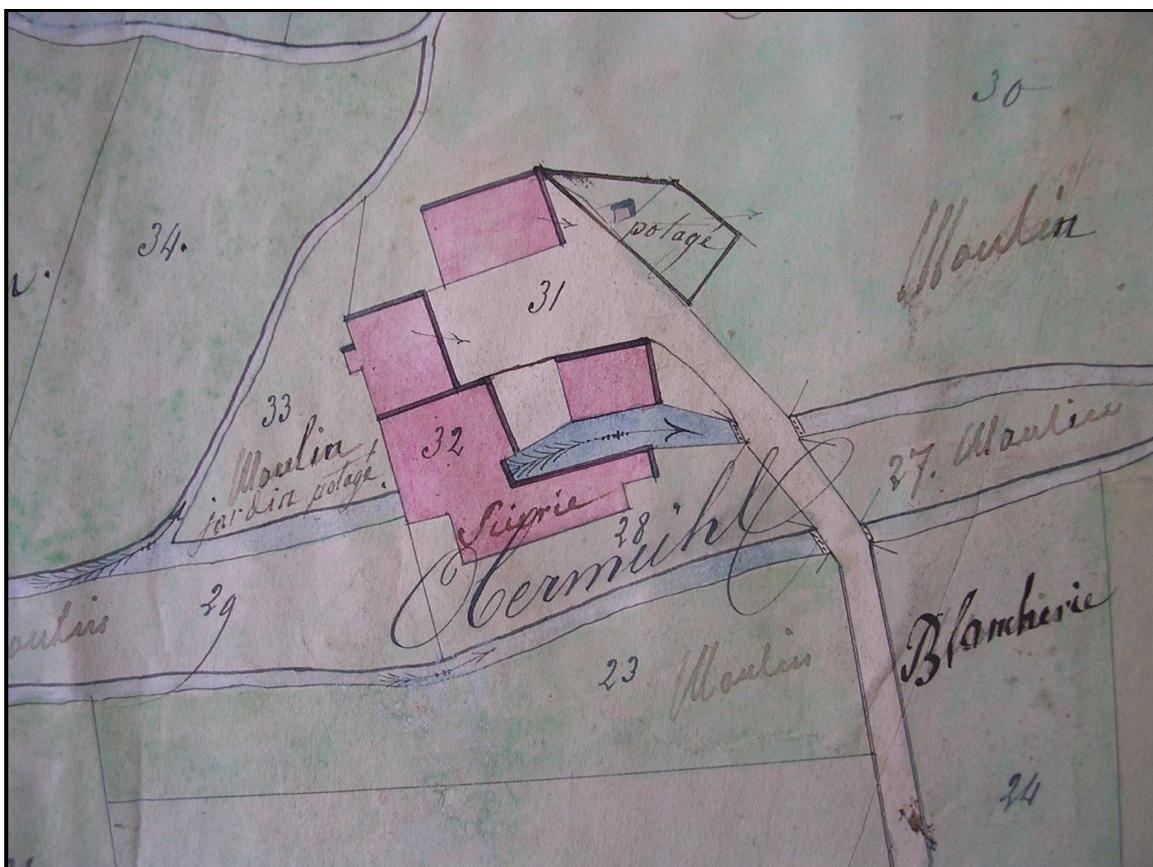


Fig. 9. Le moulin à céréales, l'*Obermühle*, avec la scierie en 1854 (source, ADHR 158 J 4759, fonds Waldner de Freundstein)

<sup>140</sup> ADHR, 7 S 397. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

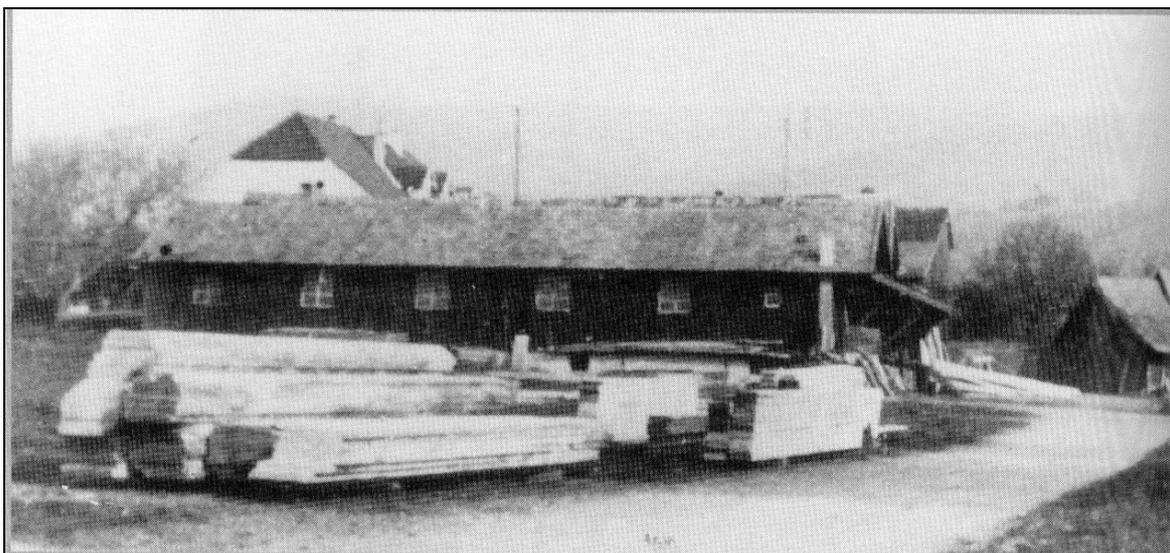


Fig. 10. Scierie Gstalter (anciennement *Obermühle*), pendant la Seconde Guerre mondiale (col. Amis de Sultz)

D'autre part, le *Grabenmühle*, une fois reconstruit devint une aiguiserie connu sous la dénomination de *Schliff* ou *Schleifmühle* des anciens de Sultz. Après l'incendie de 1890 il ne resta qu'une roue à aubes de 2,50 m de diamètre. C'est alors que les frères Auguste et Henri Galliath installèrent un atelier d'aiguisage. Cette « usine » fabriquait et aiguisait des outils propres à tailler à l'usage des charpentiers, des charrons, etc., mais aussi remettait en état les limes et autres outils, tout le travail de serrurerie des usines se faisant encore à la main. Les frères Galliath avaient de grandes bottes de bois, ouvertes par derrière, qui leur montaient jusqu'à la poitrine. Ils les attachaient avec des courroies avant de se mettre devant leurs meules. Ces espèces de bottes les protégeaient de l'eau qui giclait et dégoulinait de leur machine.



Fig. 11. Monsieur Acker dans son atelier de la *Schleifmühle* (col. Amis de Sultz)

En 1929, la famille Acker prit la succession des frères Galliath. La profession s'éteignit avec la disparition de M. Acker et la roue fut enlevée vers 1960.

Deux moulins de Sultz, la *Zipfelmühle* et la *Vorstattmühle*, possédaient également une égrugerie, « vulgairement dits gruants à émoudre l'épeautre, l'orge et l'avoine<sup>141</sup> ». Ces égrugeries fonctionnaient quatre mois dans l'année. Ce type de moulin servait à peler le grain d'épeautre vêtu de sa balle, de dévêtir « le grain vêtu »<sup>142</sup>. Après la disparition de l'épeautre ce mot fut employé pour signifier le concassage des grains pour l'alimentation du bétail.

Outre les céréales, les moulins écrasaient aussi les oléagineux.

<sup>141</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute-Alsace en 1770 et 1773.

<sup>142</sup> P. GUTKNECHT, « Epeautre – égrugeoir », in *Moulins de Sundgau. Les bassins de la Doller et de la Suarcine – Techniques du moulin – Synthèses*, vol. 4, Alsagraphic, 2001, p. 263.

A Soultz, avant la Révolution, trois moulins à céréales, l'*Obermühle*, le *Zipfelmühle* et le *Vorstattmühle*, étaient annexés d'une huilerie à un tournant. Quand le moulin écrasait aussi des céréales, l'huilerie était à part pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Souvent, l'huilerie se trouvait dans un local séparé, parfois dans un bâtiment annexe sur l'autre rive du bief pour utiliser la même chute.

Parfois, il s'agissait d'un moulin à manège (*Oeltrotte*), moins onéreux à installer, d'une technique plus simple et présentant l'avantage d'être indépendant du réseau hydraulique. En 1798, on en comptait 2 à Soultz<sup>143</sup>. Ainsi, en 1800, Antoine Schwerdelé avait établi un moulin à huilerie avec un four dans sa maison située dans la Grande Rue dite « *Feldthorgass* », canton très habité. Le moulin se composait d'une meule à broyer les semences de navettes mise en mouvement par cheval, d'un fourneau pour chauffer les marnes de la navette<sup>144</sup> et d'un pressoir à vis et écrou à plateau en fer pour l'extraction de l'huile. Cependant, sa maison était accolée à deux autres maisons, séparées uniquement par une cloison. D'autre part, pour établir le four, Schwerdelé avait encastré et entreposé des poutres dans les murs et adossé le four contre un mur. Les deux voisins se plaignirent alors du bruit nuit et jour, d'une « puanterie et une infection pernicieuse » à cause de l'huilerie, des risques d'incendies et enfin du fait que les murs étaient endommagés et leurs maisons ébranlées. Ils demandèrent une inspection en expliquant que les tanneurs ont une rue particulière conformément à la loi du 19 juin 1791. Il convenait donc selon eux de reléguer hors de la ville l'huilerie, dans un lieu isolé, là où elle ne pouvait pas troubler la société et le repos public. Ils demandèrent, et obtinrent en avril 1801, la suppression de l'huilerie ou son établissement ailleurs<sup>145</sup>.

A Soultz, peu de moulins à farine ont donc résisté au développement industriel qui gagna le vallon. Cette tendance à la disparition ou à la reconversion de moulins à farine alla en s'amplifiant. Certains disparurent parce que les applications qu'exigeaient la modernisation étaient trop onéreuses et qu'elles apparaissaient à une époque où les moulins artisanaux se trouvaient en perte de vitesse. Ainsi, de nombreux appareils firent leur apparition et l'outillage se compliqua : « ce furent pour le nettoyage du grain les épierreurs,

<sup>143</sup> ADHR, L 1074. Patentes.

<sup>144</sup> La navette est une variété de colza.

<sup>145</sup> ADHR, 7 S 397. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

le trieurs, les cribeurs, les cylindres polisseurs, les appareils mouilleurs, les tarares et les appareils à brosser<sup>146</sup> ; pour la mouture ou réduction du blé, les cylindres à mouture graduelle prirent peu à peu la relève des meules [...] <sup>147</sup>; pour la séparation et division des produits du mouturage en produits marchands, les bluteries, plansichter, sasseurs apparurent en même temps qu'une foule de machines auxiliaires telles que détacheurs, collecteurs de poussière, mélangeuses de farine, distributeurs, balances automatiques, ensacheurs <sup>148</sup>; pour le transport des grains ou de la farine ce furent les transporteurs verticaux, les élévateurs, les monte-charges, les ventilateurs-aspirateurs<sup>149</sup> ». D'autres fermèrent leurs portes pour n'avoir pas su résister à la concurrence, notamment étrangère<sup>150</sup>, et/ou s'équiper de turbines qui commençaient à remplacer les vieilles roues à aubes. Il fallait soit s'équiper en suivant l'évolution des techniques, soit disparaître.

### 1.2.2. Du martinet à la papeterie

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, François Erhard Fleckhammer, fermier<sup>151</sup> (« *schaffner* ») des droits et revenus de la seigneurie de Jungholtz, établit un martinet (*ein Hammerschmitt*) à Jungholtz sur la rive gauche du ruisseau, dans la partie du village située sur le ban de Rimbach. Le martinet ou mouton de forge est un gros marteau actionné par un arbre à cames tournant avec une roue de moulin permettant l'affinage et le travail du fer grâce à la force de l'eau<sup>152</sup>. Le mouvement circulaire est transformé en mouvement

<sup>146</sup> L'épierreur a pour but de séparer le blé des divers corps étrangers qui peuvent s'y trouver mélangés (morceaux de bois ou de fer, terre ...). Le cribeleur sert à nettoyer le blé par criblage au travers d'un tissu métallique dans un crible plan auquel on communiquait un mouvement de va et vient. Le tarare sert à nettoyer le blé. Il opère par criblage et ventilation à la fois.

<sup>147</sup> Les cylindres apparurent au XIX<sup>e</sup> siècle et remplacèrent les meules de pierre. Cette technique de mouture fonctionne à l'aide de deux cylindres tournant à des vitesses différentes et entre lesquels est écrasé le grain.

<sup>148</sup> La bluterie désigne l'ensemble des appareils servant à bluter c'est-à-dire, à passer la farine pour la séparer des impuretés ou la classer par finesse. Le plansichter est un groupe de tamis horizontaux montés sur des cadres et superposés, animés d'un mouvement oscillatoire par un excentrique. Le mouvement fait se superposer les produits par ordre de densité. Le sas est un tamis de crins de soie entouré d'un cercle de bois pour passer de la farine. Dans le sasseur se fait un blutage par courant d'air.

<sup>149</sup> P. GUTKNECHT, « Histoire de l'évolution du moulin et de sa technique », in *Moulins du Sundgau. Les bassins de la Doller et de la Suarcine – Techniques du moulin – Synthèses*, vol. 4, Alsagraphic, 2001, p. 175.

<sup>150</sup> D'après Auguste GASSER, in « les villages du bailliage de Sultz » RA, 1904, pp. 538-554, « la meunerie a été tuée par l'arrivage de farines étrangère ».

<sup>151</sup> Le fermier tenait à ferme, ou avait affermé, dans le cadre d'un bail et souvent suite à des enchères, des revenus publics ou privés : publics, dans le cadre des cinq grandes fermes générales du royaume de France, privés, dans le cas présent du baron de Schauenbourg.

<sup>152</sup> Voir le très beau site de Robert Girard : <http://moulinafer.free.fr/Martinet.htm>

alternatif grâce à des cames. La came libère brutalement le marteau ou pilon qui retombe de tout son poids. Le bruit était assourdissant.

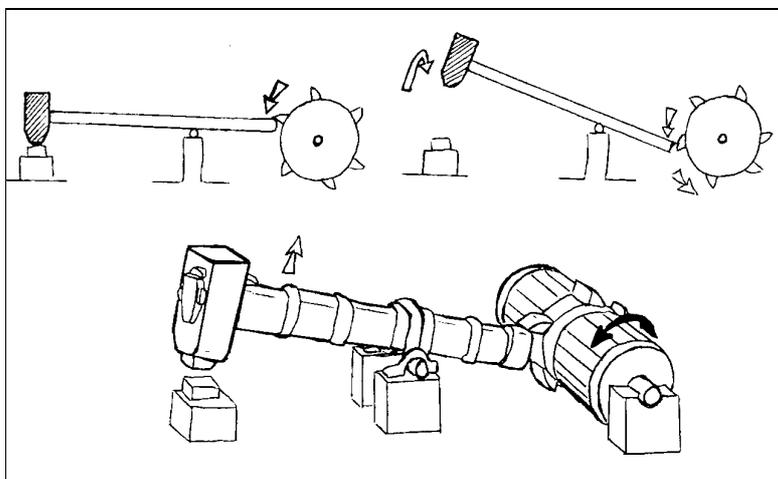


Fig. 12. Dessin simplifié du fonctionnement d'un martinet utilisé dans les forges artisanal pour battre le fer  
(source, *Moulins du Sundgau*, volume 4, p. 236)

François Erhard Fleckhammer était originaire de Sélestat. Il succéda à son père en tant que procureur fiscal de l'abbaye de Murbach en 1707<sup>153</sup>. Le fils de François Erhard, François Sébastien, bourgmestre de Soultz en 1740/41 s'occupait en 1762 avec Maurice Schelbaum<sup>154</sup>, négociant en bois de Soultz, et Claude-Gabriel Bernard, receveur de la Commanderie de Saint-Jean à Soultz, du flottage du bois des forêts seigneuriales de la vallée de la Lauch. Cette entreprise était financée par Jean-Jacques Nadal, commissaire des poudres et salpêtres de la province d'Alsace. Cette association prit cependant fin à la suite de plaintes de riverains de la Lauch car le flottage avait causé de gros dégâts. Fleckhammer

<sup>153</sup> Dans son *Diarium*, Bernard de Ferrette, sous prieur de Murbach, en dresse un portrait peu flatteur que rapporte Auguste Gasser dans le *Livre d'Or de la ville de Soultz* : « François Erhard, de Schlestadt, dont le père né à Fribourg en Brisgau, était fiscal de Murbach, était doué des plus grands moyens et s'il les avait bien employés, il serait certainement devenu un grand homme mais il s'adonna aux jeux et autres amusements. Cependant il sut s'insinuer dans les bonnes grâces d'Amarin, doyen de Murbach, qui lui confiait ses plus grands secrets et le faisait briller dans les banquets et les réunions, cela dès 1698. S'étant engagé imprudemment, il faillit perdre tous ses biens en 1717 ». Frère Séraphin Dietler dans sa *Chronique des Dominicains de Guebwiller*, semble cependant donner raison à l'auteur du *Diarium*, puisqu'il rapporte l'incendie en 1706 de la maison des Langhans, appelée « A la Couronne » dans laquelle habitait M. Fleckhammer, gendre de feu M. André Langhans, l'ancien prévôt. L'incendie se déclara à la suite d'un bal auquel avait été convié de nombreux messieurs et dames.

<sup>154</sup> En 1789, Schelbaum devint l'associé de François Joseph Stoll qui a obtenu l'adjudication de la ferme des usines seigneuriales du nouveau prince abbé de Murbach.

et Schelbaum exploitèrent également de 1754 à 1776, un moulin à Guebwiller qu'ils ont acquis du chapitre de Murbach par bail emphytéotique<sup>155</sup>.

En 1724, le martinet appartient à un certain Jean Jacques Zuckdenwirth alors que la rente foncière a été baillée pour neuf années par le seigneur, François Melchior de Schauenbourg, à Antoine Bouat de Landser, receveur du baron de Schauenbourg, qui avait épousé Marguerite Koch, la veuve de François Erhard Fleckhammer. Le martinet fait partie d'une liste de biens cédés à titre de bail par le seigneur de Jungholtz pendant 9 années : « *Item la rente du martinet possédé par Jean Jacque Zuckdenwirth, qui est de cinquante livres tournois en argent et une pelle* »<sup>156</sup>. En 1728, François Guillaume Immelin (1687-1754), membre du Conseil de la ville de Soultz dont il était bourgmestre, acheta à Jacob Zuckdenwirth la *hammerschmitt* avec tous les droits et dépendances, avec aussi le soufflet du foyer (*Blosbalcken*), tous les outils et une maison proche du canal des moulins (*Mühlinbach*). Il paye la somme de 1000 £ comptant en bonne monnaie<sup>157</sup>. L'année suivante, Immelin construisit un nouveau martinet : en mars 1729, il acheta à Bernard Ackermann, meunier, un moulin à farine dit « *Vorderemuhle* » et d'autres biens, le tout pour 1250 £ payé comptant<sup>158</sup> ; le mois suivant, il obtint l'autorisation du seigneur de faire construire une Hammerschmitt sur la « *fordere Mahlmühle* » qu'il vient d'acquérir et d'édifier un hangar à charbon (*Kohlscheuer*) sur le jardin devant le moulin ; en contrepartie il s'engagea à construire à ses frais sur une place à l'arrière de la grange un nouveau moulin. Comme il n'avait pas suffisamment de place pour construire son hangar le baron de Schauenbourg lui céda un emplacement d'environ 12 pieds de large et aussi long que ne l'est la grange. De plus il autorisa Immelin à utiliser le fossé du moulin qui longe la montagne. Enfin, il lui concéda 130 cordes (*Klaffter*) de bois à travailler et acheminer à ses frais et pour consolider le fossé cinq chênes. Pour l'ancien moulin converti en une *Hammerschmitt*, la rente redevable, soit 13 viertel de méteil et deux chapons, est convertie en 50 £ tournois avec une « *krien Schaufel* ». Il est enfin précisé dans la transaction entre Immelin et le seigneur que la *Hammerschmitt* « sera mise en activité tôt ou tard, le canal sera remis en son état initial après les travaux de sorte que chacun puisse utiliser le chemin

<sup>155</sup> AM de Guebwiller, DD 4, plaintes relatives au flottage et ADHR, 10 G, titres généraux 28, n° 35 et 39.

<sup>156</sup> D.INGOLD, « Bail au profit d'un ancêtre du général Bouat (1724) d'après les archives familiales du Baron René de Schauenbourg à Nancy » in *Bulletin des Amis de Soultz*, n°83, juillet 2004, pp.3-8.

<sup>157</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4, n° 117 : vente du 18 octobre 1728.

<sup>158</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4, n° 121 : vente du 14 mars 1729.

communal sans pont pour se rendre sur le pré seigneurial et y amener l'eau sur le pré »<sup>159</sup>. François Guillaume Immelin avait donc, en l'espace d'une année, dépensé 2 250 £ pour acheter comptant le martinet et la « *vordere muhle* » sans compter les frais pour la construction du nouveau martinet, du nouveau moulin, du hangar, les réparations du canal et les redevances. Sa fortune était donc colossale.



Fig. 13. La « Hammerschmitt » en 1734, détail d'un plan dressé à l'occasion d'une contestation entre le baron François Melchior de Schauenbourg et les religieux de Thierenbach (source, ADHR 6 H A 14/6)

<sup>159</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4, n° 122 : transaction du 20 avril 1729.

Qu'advint-il de l'ancien martinet ? En 1736, Immelin vendit à Nicolas Vosgien, peintre, habitant à Jungholtz une maison appelée « *die alte hammerschmitten* ». La vente fut conclue pour 550 £ tournois. L'acheteur cède au vendeur une créance de 300 £ tournois sur François Röspiller habitant à la Glashutte. Pour les 250 £ restantes, l'acheteur promet de payer 50 £ par an avec l'intérêt courant dans la région. En attendant que tout soit payé, Immelin garde une hypothèque sur la maison et ses dépendances. En contrepartie, il promet à l'acheteur de fournir à ses frais les poutres au dessus du vieux martinet et les planches de sapin pour le plancher. Pour Bernhard Metz, le fait que le nom soit précédé de « *alte* » signifie que la *Hammerschmitt* a cessé ses activités et que par conséquent, il s'agit bien du martinet crée par Fleckhammer et acheté à Zuckdenwirth par Immelin en 1728<sup>160</sup>. En 1737, Nicolas Vosgien, ne pouvant honorer sa dette semble-t-il, vend à François Melchior de Schauenbourg, seigneur de Jungholtz « *die alte hammerschmitte* », bien libre de tout droit et tenu en toute propriété, pour 400 £ tournois payées par Schauenbourg à Immelin au nom du vendeur. Cet acte de 1737, précise que l'ancien martinet se trouvait entre le chemin qui longeait la montagne (« *Dorffweeg nechst dem berg* »), d'une part, le canal du moulin dit « *Mühlenbach* » et en partie le chemin de Sultz (« *Sultzer Fahrweg* »), d'autre part. Par devant, le terrain se terminait en pointe et aboutissait à un arbre borne (« *Lochbaum* ») ou aux deux chemins précités. Derrière, il y avait les maisons des Juifs (« *hinden auf die Juden Häusser* »)<sup>161</sup>.

En ce qui concerne la *Hammerschmitt*, la nouvelle, celle construite par Immelin en 1729, nous en perdons très rapidement la trace dans les actes notariés. Par contre nous disposons d'un indice qui a permis de retrouver sa trace. Dans les baux successifs, il est question d'une rente de « cinquante livres tournois en argent et une pelle ». Le mot « *pelle* » pose des problèmes d'interprétation. Il s'agit en fait, d'une traduction de l'allemand « *Schauffel* » qui désigne le « *Schauffelrecht* », le droit de bail héréditaire<sup>162</sup>. Le terme

<sup>160</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4, n° 117 : vente du 18 octobre 1728.

<sup>161</sup> ADHR, 4 E Jungholtz 9 : acte de vente du 8 mars 1736, Guillaume Immelin à Nicolas Vosgien et du 31 juin 1737, Nicolas Vosgien à François Melchior de Schauenbourg.

<sup>162</sup> Cf A. de LACONTRIE, *Ancien statutaire d'Alsace, ou recueil des actes de notoriété fournis en 1738 et 1739 à M. de Corberon, conseiller-d'Etat, premier du Conseil souverain d'Alsace sur les statuts, us et coutumes locales de cette province, suivi d'une Notice sur les emphytéoses, les colonges, les locataires perpétuelles, dites Schaufel-Recht, les cens, rentes et redevances foncières*, Colmar, 1825, p.183. « La locatarie perpétuelle, ou droit de la bêche, comme sa dénomination allemande *Schauffelrecht* l'indique, est un contrat par lequel un propriétaire d'un fonds rural, ordinairement des terres arables, concédait à perpétuité et moyennant une prestation annuelle, uniforme et invariable, à un autre le droit de cultiver ce fonds et d'en

pourrait aussi indiquer l'aube de la roue hydraulique. Le bailleur devait dans ce cas là verser un droit de roue ou droit de chute. En effet, l'établissement d'un moulin relevait de l'autorisation du seigneur foncier et donnait droit au paiement d'une redevance en argent ou en nature. Le terme de «*schauffel*» figurait dans un contrat de 1767 qui fait état d'une rente emphytéotique due par Joseph Horn de «*50 £ et d'une pelle*» mais pour une papeterie. Peut-on en conclure que le martinet fut transformé en papeterie vers 1736 ?

Les recherches dans le notariat ancien de Jungholtz-Rimbach sont venues corroborer cette intuition. En effet, le 2 janvier 1742, François Guillaume Immelin vendit à Hans Michel Flaig de Vieux-Thann la «*papiermuhle qui était l'ancienne Hammerschmitt avec appartenances laquelle a été cédée par le seigneur par contrat du 20 avril 1720*<sup>163</sup>». La cession de l'emphytéose s'élève à 2000 £ tournois mais le vendeur avança à l'acheteur 300 £ pour mettre les bâtiments en état. Cette hypothèse vient aussi en partie contredire Pierre Schmitt, qui, dans son «*Essai d'une histoire du papier en Alsace*<sup>164</sup>», indiquait un «*petit moulin*» (à papier) situé sur le Belchenbach, à Jungholtz en amont du village, «*créé en 1729 par un nommé Flaig*». Hans Michel Flaig, était originaire de Schramberg, territoire des ducs von Bissingen – Nippenburg en Forêt Noire faisant partie de l'Autriche antérieure. Il épousa en avril 1742, Marie Barbara Lapp, de Wuenheim<sup>165</sup>, à deux kilomètres de Jungholtz. Mais ce n'est pas lui le promoteur de la papeterie mais bien François Guillaume Immelin qui joua donc un rôle déterminant dans la pré-industrialisation du vallon. Son fils aîné François Joseph (1711-1778), - gendre d'Antoine Bouat qui avait épousé en premières noces la veuve de François Erhard Fleckhammer- était avocat au Conseil souverain d'Alsace et bailli de Sierentz lorsque Catherine Sitter, la veuve de Henri d'Anthès, le nomma bailli de la seigneurie de Blotzheim en 1739. Celle-ci était une femme d'affaires avisée, dirigeant personnellement la forge d'Oberbruck, la manufacture de fer-blanc de

---

percevoir tous les fruits, et ce, de préférence à tout autre, avec la faculté de transmettre ce droit à ses héritiers ou donataires, même de le vendre ».

<sup>163</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 6, n°32 : vente du 2 janvier 1732.

<sup>164</sup> P.SCHMITT, «*Essai d'une histoire du papier en Alsace*», R.A, n°127, 2001, p. 122-152 et P.HEITZ, *Les filigranes avec la crosse de Bâle*, Strasbourg, J-H-Ed Heitz, 1904.

<sup>165</sup> Contrat de mariage le 9 avril 1742, in «*Familles de Wuenheim : contrats de mariage de 1701 à 1791*», BERGHA n° 86, p. 2336.

Wegscheid, l'exploitation des mines de la vallée de la Doller ainsi que celle de Bessoncourt<sup>166</sup>.

La création de la papeterie de Jungholtz dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans un mouvement de reconstruction et de création plus vaste, à l'échelle de la région, après la période de décadence au XVII<sup>e</sup> siècle marquée par les guerres, le marasme économique, la cherté, les prix exorbitants de la matière première et la pénurie de main d'œuvre. Cependant, Peloux, secrétaire de l'Intendant d'Alsace Feydeau de Brou, dans son mémoire brosse un tableau sombre de la papeterie alsacienne et la considère avec dédain : « Il y a en Alsace plusieurs papeteries qui composent en tout huit moulins ; mais elles travaillent si médiocrement qu'elles ne méritent guère place dans ce mémoire. On y fabrique cependant annuellement dix mil rames de papier de toutes espèces, et il ne sert que pour les usages grossiers et communs. Il se consomme presque tout dans la province, où celui qui s'emploie aux écritures propres se tire de Lyon, d'Auvergne, de Basle et de Fribourg. Comme ce papier, quoique gros et un peu brun, ne laisse pas que d'être fort, on s'en sert assés volontiers dans les imprimeries de cette province, ou l'on imprime rarement des ouvrages qui demandent du papier fin <sup>167</sup> ».

Immelin profita donc d'un contexte favorable – l'encouragement par les pouvoirs publics de la création de papeteries - pour convertir la *Hammerschmitt* en moulin à papier. Il profita également de la présence du ruisseau, condition géographique primordiale pour actionner la roue et les maillets du moulin mais également matière première indispensable à la fabrication du papier. Pour reprendre l'expression de Pierre Schmitt, à Jungholtz la papeterie était née du ruisseau et par conséquent « la dépendance du papetier à l'égard de l'eau était totale, sans nuance ni merci <sup>168</sup> ».

En 1751, Jean David Oesinger, inspecteur des papeteries établies dans la province d'Alsace, parcourt le pays, allant de moulin en moulin, donnant des conseils et s'opposant ainsi aux remarques dédaigneuses de son prédécesseur Peloux. La papeterie appartient alors à Jean Jacques Schaub. Il convient de s'arrêter un moment sur ce personnage qui a réservé quelques surprises. Tout d'abord, Jean Jacques Schaub était originaire de Buus,

<sup>166</sup> E. ROUBY, « D'Anthès, une saga des XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Bulletin des Amis de Sultz*, n°87, mai 2010.

<sup>167</sup> A. KROEBER, « Peloux. Etat de l'industrie en Alsace vers 1735 », R.A, Colmar, 1867, p. 341.

<sup>168</sup> P.SCHMITT, « Essai d'une histoire ... », op. cit. p. 145.

près de Sissach dans le canton de Bâle campagne<sup>169</sup>. Il était protestant mais quatre de ses enfants (dont un illégitime) sont enregistrés dans les registres paroissiaux de Soultz lors de leur baptême. Dans ces actes, le curé précisait parfois qu'il était calviniste (« *calvinista et incola in Jungholtz* ») parfois luthérien (« *lutherani ex molendina in Jungholtz* »). Lors du baptême de sa fille en 1767, le parrain est Emanuel Heusler de Bâle « *incola in Senheim acatholicus* ». Ce dernier n'était autre que le papetier du moulin haut de Cernay entre 1761 et 1772<sup>170</sup>.

Oesinger est à Jungholtz en décembre 1751. Il nous donne la description suivante de la papeterie : « Il y a 16 piles et une machine hollandaise qui a été construite il y a environ 4 ans. Les pilons et la machine sont assez bien entretenus. Les eaux manquent par la moindre sécheresse. Il y a une cuve et une chaudière pour coller, point de lissoir mais un petit pourrissoir mal enfermé et on y conduit pour le lavage et à piler les linges des eaux de la rivière. L'on y fabrique du fort mauvais papier à écrire et du papier gris et du carton de la même pâte grise. Il y a des étendoirs à pouvoir étendre environ pour 8 rames de papier collé feuille par feuille<sup>171</sup> ». Lors de l'inspection de 1755, le même Oesinger constate que Schaub n'a apporté aucune amélioration à sa papeterie : « Il range la pâte pillée sans être dans des caisses où entre des planches fermées ce qui assujettis la pâte à toute sorte de vilenies ». D'autre part, il se fait présenter les formes, or « aucune n'est conforme au tarif ». Il lui ordonne alors « dans un délai de 6 mois de faire un lissoir propre à lisser le papier à écrire, de bien enfermer le pourrissoir et qu'il range la pâte entre des planches pour être préservée de la poussière et vilenies et qu'incessamment il change les formes conformément à l'arrêt du conseil du roi ». Il semblerait que Schaub se soit conformé à l'avis de l'inspecteur des papeteries puisqu'il emprunta en 1756 la somme de 200 £ au forestier seigneurial (Herrschaftforster) Joseph Horn<sup>172</sup>. L'affaire ne semblait pas très florissante puisque Schaub dut emprunter à plusieurs reprises auprès de Joseph Horn. En 1765, il reconnaissait

<sup>169</sup> Registres paroissiaux d'Illzach. Mariage le 10 octobre 1766 de « *Hans Jacob Schaub von Buss, Basslergebiet, dessnach auf der papirmulhen von Jungholtz* » et Susanna Wäymann. Paul KOELNER, dans son ouvrage, *Die Safranzunft zu Basel und ihre Handwerke und Gewerbeim Auftrage des Zunftvorstandes*, 1935, p. 454, cite Jakob Schaub, marchand et commerçant de Bâle, domicilié à Strasbourg et Francfort, fils du bailli Albrecht Schaub de Bâle. Il a été admis à la corporation des marchands (Zunft zur Safran) de Bâle en 1707. De cette corporation faisait partie également les papetiers bâlois et notamment la famille Heusler. S'agit-il du père de notre papetier de Jungholtz ?

<sup>170</sup> P.SCHMITT, « Essai d'une histoire ... », op.; cit. p. 130.

<sup>171</sup> ADHR, C 1118. Tableau des papeteries d'Alsace.

<sup>172</sup> ADHR, 4 E Rimbach-Jungholtz 6, n° 166 : obligation en date du 18 août 1756.

devoir 287 £ à Horn pour 230 pièces de bois de construction destinées à construire sa « *papirmuhle* ». Nous ignorons s'il s'agit d'une extension de la papeterie, d'une reconstruction suite à un incendie ou à une crue destructrice mais quoiqu'il en soit Schaub s'engagea à rembourser la somme à la première demande de Horn avec les intérêts en mettant ses biens en caution<sup>173</sup>. Engagement qu'il ne réussit pas à tenir puisqu'en 1766, non seulement il reconnut devoir 1400 £ à ce même Horn dans le but de réparer le moulin à papier et l'achat d'outillage et différents matériaux mais l'acte précise que désormais la papeterie appartenait aux deux hommes pour moitié. Schaub avait donc du céder la moitié de sa papeterie pour éponger sa dette<sup>174</sup>. En définitive, en 1767, Jacob Schaub et sa femme Susanna Weyman vendirent pour 4000 £ à Joseph Horn leur moitié de la « *papier mühlen* » tenue à bail perpétuel du seigneur dont la moitié appartenait déjà à l'acheteur<sup>175</sup>.

Louis Ferdinand Horn succéda à son père à partir de 1773. Ce dernier a été inspecté en 1782<sup>176</sup>. La papeterie a connu peu d'évolution depuis 1755 même s'il semblerait qu'elle ait été rebâtie entre 1765 et 1767<sup>177</sup> : elle fonctionne grâce à deux roues et compte quatre piles, seize maillets, un cylindre et une cuve. Le papier était obtenu avec des chiffons : 500 quintaux provenant de toute l'Alsace. Les chiffons blancs étaient payés 8 £ à 8 £ 10 sols alors que les gris de 45 à 50 sols. En fait, les arrêts et règlements du conseil d'Etat du 21 avril 1771 et 26 février 1777 et les ordonnances de l'intendant d'Alsace en date du 15 mars et 18 septembre 1784 affectaient à chaque papeterie un arrondissement de certains bailliages ou cantons. La cueillette de ces matières premières se faisait par des chiffonniers munis de commissions délivrées par les papetiers et visées et approuvées par les baillis<sup>178</sup>. Le bon fonctionnement du moulin dépendait du chiffonnier.

<sup>173</sup> ADHR 4 E Jungholtz-Rimbach 7, n°18 : obligation du 25 janvier 1765.

<sup>174</sup> ADHR 4 E Jungholtz-Rimbach 7, n°22 : obligation du 26 mars 1766.

<sup>175</sup> ADHR 4 E Jungholtz-Rimbach 7, n°25 vente du 26 février 1767.

<sup>176</sup> ADHR, C 1118. Tableau des papeteries d'Alsace.

<sup>177</sup> ADHR, 9 M 10. Enquête sur les établissements industriels. Etat des papeteries et fabriques de papier peint, des forges, des ateliers de construction mécanique, de blanchisseries, teintureries et impressions et d'autres établissements dans le département (1826-1827).

<sup>178</sup> ADHR 9 M 10. Enquête sur les établissements industriels. Etat des papeteries et fabriques de papier peint, des forges, des ateliers de construction mécanique, de blanchisseries, teintureries et impressions et d'autres établissements dans le département (1826-1827).

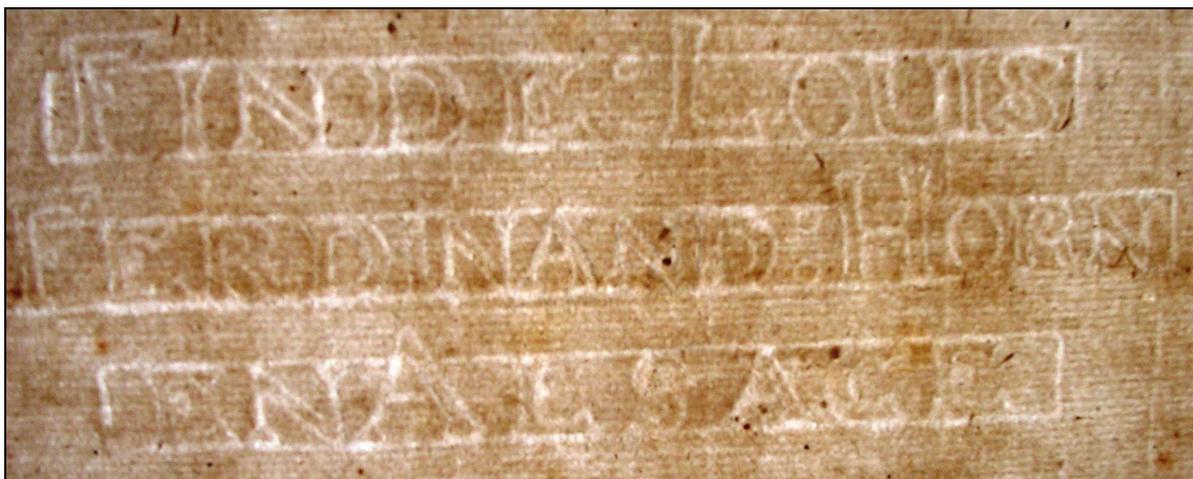


Fig. 14. Filigrane à la crose de Bâle (Baselstab) de la papeterie de Louis Ferdinand Horn. Le papier à crose était un gage de qualité et devint une des marques les plus recherchées sur le marché. De nombreuses fabriques d'Alsace adoptèrent le filigrane bâlois qui faisait vendre si avantageusement leur papier. (source, AM de Sultz)

Les dix ouvriers employés fabriquaient 220 balles de papier de différentes qualités : papier à lettres vendu 120 £ la rame, papier à la ruche, 60 £, concept bleu 40 £, concept blanc 35 £, bulle première qualité 18 £ et bulle seconde qualité 15 £<sup>179</sup>. La production représentait 2200 rames de papiers soit 1.100.000 feuilles<sup>180</sup>. On sait qu'à l'époque l'ensemble des moulins d'Alsace fournissait 28.350.000 feuilles, la papeterie de Jungholtz était donc quantité négligeable (4%) et en fait ne fournissait en papier à lettre que l'administration du seigneur de Jungholtz ou de la ville de Soultz même si Louis Ferdinand déclare que le papier était vendu dans toute la Haute Alsace et à Mulhouse. On peut en douter à lire les observations de d'Aigrefeuille en 1782 : « sans exceller dans la fabrication, le sieur Horn évite les fautes graves. Ses machines sont quelque fois négligées et malpropre, les étendoirs trop souvent ouverts, vu la position de l'usine dans le voisinage des montagnes <sup>181</sup> ». Elle souffrait souvent du manque d'eau car les riverains détournaient la rivière sur leurs prés jusqu'à inonder la route contrairement aux ordonnances. A titre de comparaison, la papeterie du haut à Cernay fonctionnait avec 3 cuves dans lesquelles on puisait la pâte pour 650 balles de papier de toutes sortes soit 3 250 000 feuilles. Le papier était utilisé en Alsace et exporté en Suisse. Une belle route en facilitait le transport. Cette papeterie, dit la statistique de l'intendance en 1782, est celle où l'on travaille le plus. Ses moyens mécaniques comprenaient 5 roues, 20 piles, 71 maillets et 2 hollandaises. Les machines sont en bon état, les étendoirs exposés et construits de façon à procurer un bon séchage. On y employait 30 ouvriers, parfois plus, selon la saison.<sup>182</sup>

Pendant la Révolution, l'industrie du papier prit un développement important en raison des besoins accrus des services administratifs. Cela eut pour conséquence un besoin toujours croissant de chiffons : « on prêchait l'économie du chiffon, la « récupération » [...]. Finalement, « les citoyens étaient imposés d'une livre de vieux linge par tête d'habitant. Les effets militaires usagés, les bandes, compresses et charpies des hôpitaux, tout était jeté sous les

---

<sup>179</sup> Le papier bulle était la troisième et dernière espèce de papier à écrire.

<sup>180</sup> Une balle représentait 10 rames et une rame équivalait à une main (25 feuilles pliées en deux) soit 500 feuilles.

<sup>181</sup> ADHR, C 1118. Tableau des papeteries d'Alsace en 1782.

<sup>182</sup> P. SCHMITT, « Les moulins à papier de Cernay », *ASHRTG*, tome VII, 1966-67, p. 98.

maillets pour toujours avoir les cuves remplies de pâte. La chiffe la plus inapte était triturée, effilochée, broyée au détriment de la qualité<sup>183</sup>».

La Révolution perturba cependant l'industrie en général et celle du papier en particulier. Elle fut affectée par le cours forcé des assignats, les réquisitions, les emprunts forcés, la désorganisation des circuits commerciaux. Enfin, la loi du maximum accéléra son déclin car elle réduisit ses ressources et le papier timbré son commerce. Le 29 décembre 1798, la papeterie fut mise en vente par Louis Ferdinand Horn<sup>184</sup>. Elle ne comptait alors plus que deux ouvriers. En 1801, Jean François Charmoy, vérificateur de l'enregistrement et des domaines, achète la papeterie dite du bas<sup>185</sup>. En 1805, il fait l'acquisition de la « *vorderemuhle* » et la transforma en papeterie, la papeterie neuve dite du haut<sup>186</sup>.

Jean François Charmoy essaya donc de relancer l'activité papetière, continuant à travailler selon des méthodes ancestrales alors qu'une machine capable de fabriquer le papier mécaniquement avait été inventé par Nicolas-Louis Robert en 1798.

Dès le mois de mars 1801, il fit la demande, avec son associé Denis Thérèse Viénot, pour introduire à ses frais les eaux d'une source dans la papeterie. Cette source, située au dessus de la papeterie, alimentait le château de Jungholtz et avait été confisquée par la Nation à l'émigré Pierre de Schauenbourg. Au cours d'un procès que lui intenta la veuve de François Melchior de Schauenbourg, Marie Eléonore de Beaucheron de Corteuil, il expliqua au préfet comment on fabriquait le papier : « Vous connaissez sans doute comment se fabrique le papier. Il faut de l'eau pour laver les chiffons dans les pilles, les cylindres et plus l'eau est propre, claire et limpide, plus la fabrication est belle, que la moindre ordure peut gâter le papier, que faute d'eau de source, notre usine serait dans l'obligation de chauffer pendant l'hiver et les temps de pluies. La papeterie, ancienne possession seigneuriale, a besoin de cette source et ce d'autant plus qu'une scierie est installée au-dessus qui jette de la sciure dans l'eau du Rimbach ». Puis il conclut en argumenta qu'il peut invoquer « la protection du gouvernement actuel envers le commerce » et en interpellant le préfet « il ne

<sup>183</sup> P.SCHMITT, « Essai d'une histoire ... », op ; cit. p. 128.

<sup>184</sup> *Mülhauser Bericht-Blatt*, nonidi den 9<sup>ten</sup> nivose, 7<sup>tes</sup> jahr (29 décembre 1798).

<sup>185</sup> ADHR, 6 E 28-90. Etude de Me Deck. Acte n°1053 des 13 et 16 août 1838. L'ancienne papeterie fut achetée par Charmoy le sept pluviôse an 9 (27 janvier 1801) par contrat passé devant Me Meister, notaire à Guebwiller.

reste qu'une seule réflexion à vous faire citoyen préfet, c'est que, l'avantage d'une usine bien utile et les besoins de toute une commune ne doivent-ils pas l'emporter ou sur les commodités d'une seule cuisine, ou sur les agréments d'un jet d'eau ? <sup>187</sup>»

L'enquête industrielle de 1826/27<sup>188</sup>, permet d'avoir une description très précise de la papeterie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La papeterie supérieure, l'usine proprement dite, comprend deux cylindres mus chacun par une roue à eau de 4,50 m recevant l'eau par dessus, une cuve en activité et l'emplacement pour une seconde. La papeterie inférieure, comprend deux roues à eau, l'une de 4,20 m de hauteur, l'autre de 2,90 m, un cylindre, quatre trous de pilles à quatre batteries, un coupe chiffons, un crible, deux pourrissoirs, des étendoirs et un lisseur, deux grandes presses à bois. Cependant cette cuve est stagnante à cause de la rareté et de l'excessive cherté des chiffons. En effet, les chiffons, qui se recueillent en grande partie en Alsace, s'exportent frauduleusement à l'étranger et dans l'intérieur notamment en Lorraine par des colporteurs de cette province qui prennent ces matières en échange de poterie et de faïence et les livrent à leurs papetiers ou à des marchands en gros qui les revendent à gros bénéfice. Les papetiers alsaciens sont donc obligés de s'approvisionner auprès d'accapareurs ou de faire revenir à grands frais de Lorraine ce qui en triple le prix et leur fait éprouver, malgré la hausse de leur marchandise, des pertes considérables. Charmoy a donc dû fermer une cuve en juin 1826 alors que certains établissements ont même été supprimés. Il employait alors 5 hommes et 6 femmes dont 3 étrangers qu'il payait 1,50 à 2 F par jour ouvrable pour les hommes et 75c pour les femmes.

Cette enquête permet également d'avoir une idée de la méthode ancienne de fabrication du papier<sup>189</sup>. Elle se déroulait en sept étapes :

1° Dans les « deux pourrissoirs » étaient entassés les chiffons une fois débarrassés de tout corps étranger, coupés en petits lambeaux - ce qui explique la présence d'un « coupe-chiffons » -, et triés selon leur nature. Dans ces lieux se produisait la fermentation.

---

<sup>186</sup> Idem. Le bâtiment a été acquis lors de l'adjudication définitive des biens immeubles de feu François Joseph Horn, meunier à Jungholtz le 25 mai 1805.

<sup>187</sup> ADHR, 7 S 396. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

<sup>188</sup> ADHR, 9 M 10. Enquête sur les établissements industriels. Etat des papeteries et fabriques de papier peint, des forges, des ateliers de construction mécanique, de blanchisseries, teintureries et impressions et d'autres établissements dans le département (1826-1827).

<sup>189</sup> Ont été partiellement reprises ici les étapes décrites par Pierre SCHMITT dans son ouvrage « Essai d'une histoire ... », op. cit. p. 132 en les confrontant à l'enquête de 1826 (ADHR, 9 M 10).

Charmoy utilisait en 1826, 8400 kg de chiffons blancs et 20 100 kg de chiffons noirs qu'il payait 36 centimes le kg de chiffons blancs et 11 centimes celui de noirs. Quand le pourrissoir est plein de ces chiffons, on jette de l'eau par-dessus, jusqu'au haut, pendant dix jours, et huit ou dix-fois par jour sans les remuer. On les laisse ensuite reposer pendant dix autres jours plus ou moins, sans y verser de l'eau ; on les retourne, et le centre vient à la surface, pour faciliter la fermentation. Après les avoir retournés, on les laisse encore quinze ou vingt jours en fermentation ; en sorte que le pourrissage peut durer cinq à six semaines. Le terme n'en est point fixe ; mais lorsque la chaleur est devenue assez grande pour que la main ne puisse être que quelques secondes dans l'intérieur, on juge qu'il est tems de l'arrêter.

2° Les chiffons étaient ensuite triturés au moulin dans les « quatre trous de pilles à quatre batteries » actionnés par « deux roues à eau, l'une de 4,20 m de hauteur, l'autre de 2,90 m ». Il s'agissait de réduire en bouillie, en pâte à papier, les chiffons grâce à de puissants maillets qui tombaient et retombaient sur les chiffons entassés dans des mortiers de chêne. « Du centre de la roue, part un arbre à cames qui va mettre en mouvement des maillets qui triturent la pâte de chiffons dans des auges en bois ou en pierre. Il y a généralement 3 maillets, parfois 4 par auget, qui battent alternativement le chiffon dans le creux de pile. On appelle pile l'ensemble des 3 ou 4 maillets et auget la pile et le creux de pile. Les piles travaillent par deux, deux maillets se lèvent et frappent en même temps, un dans chaque creux de pile, d'abord les deux plus proches, puis les deux du milieu, enfin les plus éloignés l'un de l'autre, ceci pour provoquer un brassage régulier de la pâte. Il faudra selon le type de chiffon, de 30 à 40 heures pour fabriquer environ 15 kg de pâte <sup>190</sup>».

---

<sup>190</sup> <http://www.lespapiersdumoulin.com>



Fig. 15. Pile à maillets avec auges en pierre à la *Basler Papiermühle* (photo B. Risacher)

On note aussi la présence de « deux cylindres mus chacun par une roue à eau de 4,50 m recevant l'eau par-dessus » dans la papeterie supérieure et d'« un cylindre » dans la papeterie inférieure. Ces cylindres dits « à la hollandaise » dont la rotation était multipliée par un jeu de roues dentées ont vu le jour vers 1720. « Dans un bac séparé en deux couloirs laissant un passage à chaque extrémité, la pâte est brassée par un cylindre muni de 24 ou 36 lames. On peut modifier sa position jusqu'à l'amener à frotter sur une platine, 5 à 10 lames fixes pour couper ou, en relevant le cylindre, brasser. Le gain de temps est énorme: le pourrissage est supprimé et on peut fabriquer 50 kg

de pâte en 6 à 10 heures<sup>191</sup> ». Ils permettaient donc le traitement plus rapide des chiffes. Au total, la force des quatre roues pouvait être évaluée chacune à 6 CV.

<sup>191</sup> <http://www.lespapiersdumoulin.com>



Fig. 16. Machine dite hollandaise à la *Basler Papiermühle* (photo B. Risacher)

3° La « cuve » présente dans la papeterie supérieure recevait ensuite la pâte. On la remplissait d'eau et on entretenait un petit feu en-dessous. La papeterie consommait ainsi 90 stères de bois par an pour une valeur de 720 à 900 F. C'est à ce stade qu'est introduite la couleur : bleu de Berlin, ocre, bois d'Inde.

4° Le papetier puisait ensuite dans la cuve une certaine quantité de pâte à l'aide d'une forme désigné sous le terme de « crible » dans l'enquête. Ce crible était « un tamis en bois dont les dimensions règlent le format, et les rebords l'épaisseur du papier. Son fond, garni d'un treillis de fil d'archal, retient les filaments de la pâte, tout en laissant écouler l'eau. La feuille, à peine puisée, était déjà suffisamment liée pour être rabattue sur un feutre. On empilait ainsi alternativement un feutre et une feuille de papier jusqu'à ce qu'on ait obtenu une porse, soit deux cents feuilles de papier ».

Sur la forme avait été fixé un ornement en fil de métal qui permettait au papetier de signer sa feuille de sa marque personnelle, le filigrane.

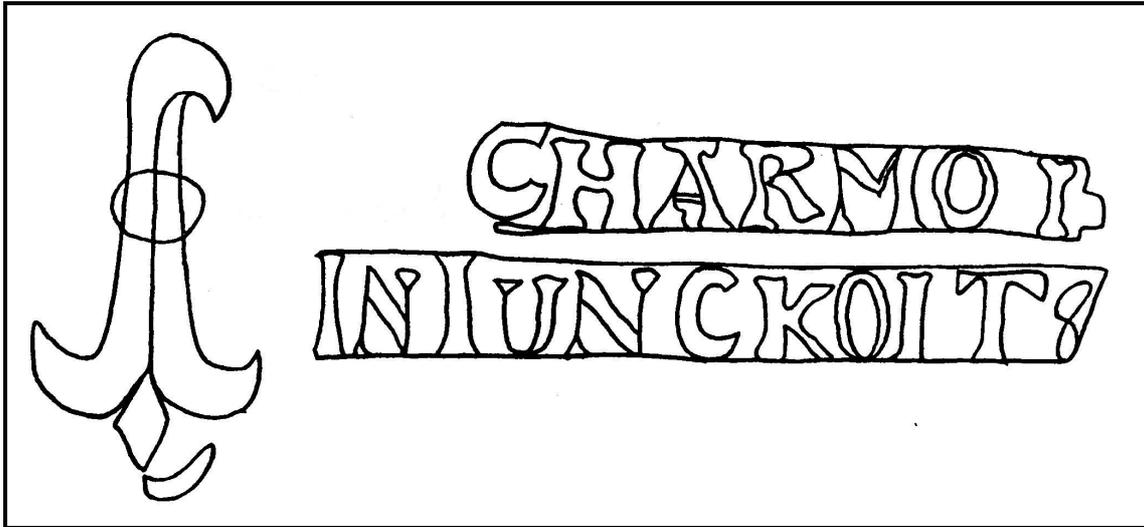


Fig. 17. Filigrane à la crose de Bâle de Jean François Charmoy (source, P.HEITZ, *Les filigranes ...op. cit.*, planche IV n°37 a et b)

5° Les « deux grandes presses à bois » permettaient ensuite de débarrasser la porse de toute l'eau qu'elle avait gardée.

6° Après un premier séchage dans les « étendoirs », les feuilles étaient collées, c'est-à-dire plongée dans un liquide gélatineux. L'opération se faisait dans la « cuisine à colle <sup>192</sup> ». Pour celle-ci, Charmoy utilisait de la colle dite de mégissiers que l'on obtenait par la cuisson de retailles et menuisailles de toutes sortes de bêtes. Il en achetait 2200 kg à raison de 36 centimes le kg. Charmoy utilisait également de l'alun et du vitriol pour confectionner sa colle <sup>193</sup>. Puis elles étaient étendues pour un dernier séchage dans les « étendoirs ». Nous savons d'après l'inventaire après décès de Jean-François Charmoy en 1838 <sup>194</sup> que la papeterie supérieure comme la papeterie inférieure comprenait chacune deux étages avec des étendoirs à quatre étages.

<sup>192</sup> ADHR, 6 E 28-90. Etude de Me Deck. Acte n°1053 des 13 et 16 août 1838.

<sup>193</sup> La papeterie de Jungholtz consommait 100 kg d'alun et 10 kg de vitriol par an. Cinq cents livres de colle exigent en tout vingt-cinq livres d'alun, c'est-à-dire, un vingtième. Ce sel styptique et astringent sert à faire tenir la colle sur le papier, comme dans la teinture il rend les couleurs plus adhérentes à l'étoffe. Le papier en est plus ferme, et, comme disent les ouvriers, plus pétillant. Outre l'alun qu'on met dans la colle, lorsqu'elle est clarifiée, certains fabricants y ajoutent un peu de couperose ou vitriol vert, d'autres du vitriol blanc, environ la dixième partie de l'alun. Cependant il y a des personnes qui prétendent que ce mélange n'est point favorable pour l'écriture, et produit une espèce de boue en se mêlant avec l'encre.

<sup>194</sup> ADHR, 6 E 28-90. Etude de Me Deck. Acte n°1053 des 13 et 16 août 1838.

7° Enfin, dans le « lissoir », les feuilles étaient lissées à l'aide d'un polissoir, lourde poulie de fonte ou de laiton.

Les feuilles étaient prêtes à être utilisées.

En un an, la papeterie de Jungholtz produisait 72 rames de papier correspondance ordinaire, 48 rames de correspondance bleu, 12 rames de correspondance rouge, 38 rames d'impression, 430 rames de gris fongeant, 660 rames de Trace, 38 rames d'émoisins, 3 rames d'éléphant, 360 rames de correspondance blanc, 8 rames de Bâle, 390 rames de Propatria, 25 rames de poste et 30 rames de Missel soit 13 types de papiers différents<sup>195</sup>. On y fabriquait aussi, semble-t-il, du papier à sucre<sup>196</sup>.

Dans cette enquête, Charmoy se plaint beaucoup de l'état des routes qui n'étaient plus entretenues depuis la Révolution : « Les chemins dans aucun pays ne sont aussi mauvais, et plus négligés que celui qui conduit à Jungholtz. On y rencontre d'énormes pierres, des trous et des ornières, qui brisent et renversent les voitures. Ces chemins longeant ou traversant les prairies sont toujours remplis d'eau servant à l'irrigation de ces prés. Ils sont tous à voies étroites des manières que les voitures à voies larges aujourd'hui en usage ne peuvent y passer ce qui augmente considérablement le prix du transport des objets [...]»<sup>197</sup>.

De nombreuses entraves rendaient donc le travail du papetier difficile et expliquent la faiblesse de la production (2002 rames soit 1.001.000 de feuilles et 1250 kg de cartons) et donc du produit (15.000 F) et par conséquent du bénéfice. En effet, d'après la statistique, il devait dépenser chaque année entre 10 998 et 11 178 F, ce qui lui laissait un bénéfice de 3 822 à 4 002 F<sup>198</sup>. D'ailleurs, Charmoy l'écrit dans l'enquête : « Ce produit n'est pas brillant et ne présente pas de grands bénéfices ».

<sup>195</sup> Les types de papiers sont des noms de fabrications qui évoquent soit un format (le propatria aux dimensions de 327 mm de hauteur x 419 mm de largeur ; à l'éléphant 649 x 812) soit un usage (papier Missel aux dimensions de 379 x 413) et donc un poids adapté (le papier « correspondance » est plus léger que « l'impression ») soit un filigrane (le filigrane de Bâle est la crose). Le papier appelé Trace, ou Tresse, ou Eresse, et les papiers gris et de couleur seront des largeurs, hauteurs et poids qui seront demandés.

<sup>196</sup> J.-F. AUFSCHLAGER, *L'Alsace. Nouvelle description historique et topographique des deux départemens du Rhin*, tome second, Strasbourg, chez Jean-Henri Heitz, imprimeur-éditeur, 1826, p. 127.

<sup>197</sup> ADHR, 9 M 10. Enquête sur les établissements industriels. Etat des papeteries et fabriques de papier peint, des forges, des ateliers de construction mécanique, de blanchisseries, teintureries et impressions et d'autres établissements dans le département (1826-1827).

<sup>198</sup> Pour l'année 1826, la valeur des matières premières (chiffons blancs et noirs, colle, alun et vitriol) s'élève à 6303 F, le combustible (bois) de 720 à 900 F et les salaires (nous avons retenu le chiffre de 300 jours ouvrables et un salaire moyen de 1,75 F pour les hommes) à 3975 F.

D'autant que l'enquête sur la papeterie de Jungholtz en juin 1829 nous apprend que Charmoy avait dépensé plus de 50.000 F en 1822 pour terminer des bâtiments et réparer son usine. Cependant il n'adopta aucune nouvelle mécanique anglaise à cause de leur prix élevé. « Cette usine coutait à son propriétaire tant d'acquisition que d'édification et de réparations au delà de 90 000 F »<sup>199</sup>. Les frais généraux devaient être considérables : achat du chiffon et de la colle, salaires, entretien du moulin, pot de vin ... Le papetier pouvait vivre de son travail mais jamais il ne pouvait espérer faire fortune.

D'ailleurs à cette date là, Charmoy, qui n'employait plus que 10 ouvriers, renouvela les observations faites en 1826 : « Par la suite du mauvais état du commerce et de la subite hausse des drilles<sup>200</sup> le propriétaire fut obligé de retrancher une cuve de sa papeterie de sorte que depuis 1825, une seule est en activité. On peut encore ajouter la grande multiplication des fabriques de papier dans le haut et le bas Rhin. La prompte élévation du prix des drilles doit sans doute être attribuée au motif ci-dessus de la multiplication des cuves et ensuite aux livreurs de drilles des autres départemens qui se transportent dans celui ci pour en faire la cueillette au moyen de poteries qu'ils donnent en change des drilles aux bonnes femmes de manière qu'ils nous les enlèvent presque généralement et font augmenter leur prix singulièrement. Pour remédier à ce mal on pense qu'il faudrait faire revivre s'il était possible en les modifiant selon le régime actuel, les arrêts et règlement du conseil d'Etat du 21 août 1771 et 26 février 1777 et les ordonnances de l'Intendant d'Alsace du 15 mars et 18 septembre 1784 qui affectaient à chaque papeterie un arrondissement de certains bailliages ou cantons pour la cueillette de ces matières premières qui se recueillaient par des chiffonniers munis de commissions à eux délivrées par les papetiers, visés et approuvées par les baillis qui seraient remplacés par les maires ou les sous préfets ; en faisant prendre des patentes aux chiffonniers cela produirait de grandes sommes au fisc ». Cette année là, la papeterie de Jungholtz accusait même un déficit de 1039 F si l'on déduit les frais de fabrication (12 000 F) à la valeur du papier fabriqué (10 961 F<sup>201</sup>).

<sup>199</sup> ADHR, 9 M 16, enquête sur les fabriques de papier en 1829-1830.

<sup>200</sup> Ce sont de vieux drapeaux ou chiffons de toile, de chanvre ou de lin, qu'on emploie dans la fabrication du papier, et qui en sont la principale matière.

<sup>201</sup> Dans l'enquête de 1829 (ADHR 9 M 16), Charmoy précise : « prix de ces 2314 rames à 12 178 Fr à déduire le 10<sup>e</sup> pour la casse des papiers qui est de 1217 reste 10 961 francs ».

Après le décès de Jean François Charmoy en 1838, la papeterie fut acquise par Jean Zuber père. L'inventaire après décès dressé le 16 août 1838<sup>202</sup>, nous offre un instantané de la papeterie avant sa transformation : «Un bâtiment contenant la papeterie neuve dite du haut dont le rez-de-chaussée consiste en un vestibule, un atelier, la cuisine de colle et deux pourrissoirs, la chambre des roues en pierres de tailles. Le premier étage contient l'étendoir à quatre étages plus deux chambres à deux croisées chacune ; le second étage un étendoir à quatre étages ; le troisième étage idem surmonté d'un grenier. Cette usine est mue par deux grandes roues à eau de quinze pieds métriques ou cinq mètres de diamètre. Le rez-de-chaussée est pavé de dalles et voûté en briques. Le matériel de cette usine consiste 1° dans une mécanique avec ses rouages, courroies, pompes à eau ; 2° les cuves et auges en pierres de tailles avec les deux cylindres et leurs accessoires ; la presse à eau ; les étendoirs, piliers en bois et cordages, les deux chaudières en cuivre à la cuisine de colle. Un autre bâtiment faisant suite de continuité avec le premier ou l'ancienne papeterie dite du bas, contenant au rez-de-chaussée l'atelier et la chambre des roues ; au premier étage l'atelier des délisseurs et une petite chambre ; au deuxième et troisième étages, étendoirs à quatre étages. Le matériel de cette usine consiste en un cylindre avec ses accessoires, les roues et rouages, le bassin en pierres taillées et une auge en chêne ; les pilles avec leurs roues et accessoires ; le coupe chiffons, le crible et le lisseur ; les étendoirs piliers et cordages et les deux pompes à eau. »

L'ancien martinet devenu papeterie vers 1736 connut alors une nouvelle reconversion puisqu'il fut transformé en filature par Jean Zuber père en 1839.

### 1.2.3. Le foulon de Jungholtz

Un foulon est un « moulin servant à fouler ou à battre les étoffes avec des pilons verticaux ou des maillets inclinés mus par des arbres à cames. Cette opération était primitivement exécutée par piétinement, foulage d'où « foulon » avant d'être confiée à l'énergie hydraulique<sup>203</sup>. « *Le foulage est essentiel pour la fabrication d'un bon drap.*

<sup>202</sup> ADHR, 6 E 28-90. Etude de Me Deck. Acte n°1053 des 13 et 16 août 1838.

<sup>203</sup> Cf *Moulins de Sundgau*, « Les bassins de la Doller et de la Suarcine – Techniques du moulin – Synthèses » vol. 4, Alsagraphic, 2001, p. 309. La fibre de laine est une fibre longitudinale recouverte d'écailles. Cette fibre malaxée mécaniquement en milieu aqueux et savonneux (Ph basique) a ses écailles qui s'ouvrent et qui s'entremêlent de fibre à fibre pour former un tissu compact. Voir aussi P. FLUCK, *Wesserling, l'Eden du textile*, J. Do Bentzinger, Colmar, 2008, p.70

[...] *Le dégraissage au foulon s'exécute avec le savon et une petite addition d'urine putréfiée*<sup>204</sup>».

La première mention du foulon de Jungholtz apparaît en 1724 lorsqu'Antoni Gruenwalth, meunier à Jungholtz, et sa femme Anna Maria Gstalter vendirent à Heinrich Beyundt et à son épouse Agatha Horn « *die walckhen* » près de la « *Jungholtzer hindern mahlmühlen* »<sup>205</sup>. Le ribe, qui est un moulin à meule conique pour broyer et écraser le chanvre, que les vendeurs ont bâti était compris dans la vente ainsi qu'une vache tachetée et le fourrage. Est-ce que cette vache était attelée à un manège pour faire tourner le ribe ? La vente est conclue pour 700 £, somme qui fut déduite du prix de la « *vordere mahlmühle* » que les Beyundt vendirent aux Gruenwalth.

Ce foulon possédait en 1770, d'après le dénombrement des usines dressé par Chaffain pour le directeur des Ponts et Chaussées, un « pilon de chanvre »<sup>206</sup>, c'est-à-dire qu'un arbre à cames actionnait un pilon vertical, une tige coulissant dans une glissière, qui en retombant broyait le chanvre se trouvant dans une petite cuve creusée dans une poutre de chêne. On parle alors de « *Stampfmühle* ». Dans le dénombrement de 1773<sup>207</sup> en revanche, la technique utilisée (pilon ou maillet) n'est plus précisée, tout au plus est-il indiqué que le ribe « pour macérer les chanvres crues » n'était occupé que six semaines ou deux mois.

Il est intéressant de noter à propos de ces dénombrements que les enquêteurs, ignorants de la technologie des moulins mais aussi de la langue, ont souvent été imprécis, utilisant sans distinction les termes de « pilon », « ribe » ou « maillet ».

La famille Beyundt resta propriétaire du foulon jusqu'au décès d'Agatha Horn en 1769<sup>208</sup> puis il fut exploité par leur gendre, tout d'abord Nicolas Leib, premier époux de Madeleine Beyundt, puis par Thiébaud Marbach, le second époux<sup>209</sup>. Le foulon était grevé

<sup>204</sup> A.PENOT, *Statistique générale ...*, op.cit., p.112.

<sup>205</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 7, n° 2. Vente du 17 avril 1760.

<sup>206</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute-Alsace en 1770 et 1773.

<sup>207</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute-Alsace en 1770 et 1773.

<sup>208</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute-Alsace en 1770 et 1773.

<sup>209</sup> Registres paroissiaux de la ville de Soultz.

d'une rente emphytéotique de 30 £ due au seigneur. Dans le dénombrement de 1773<sup>210</sup>, il était précisé que le foulon ne comprenait qu'un seul tournant, que l'année de sa création restait inconnue et qu'il n'était occupé que huit mois dans l'année en raison de la faiblesse du débit du ruisseau notamment en été. Le foulon resta propriété de la famille Marbach jusqu'en 1882 puis passa à Charles Meyer.

En 1830, Michel Marbach foulait les draps de laine de l'entreprise Boeringer, de Mulhouse<sup>211</sup>. En décembre 1857, il sollicita la protection du préfet du Haut-Rhin « contre un fait arbitraire qui ne tend rien moins qu'à lui rendre impossible la continuation de son industrie<sup>212</sup> ». En effet, en amont de son foulon, Jacques Anthoni avait fait construire un réservoir. Afin de fonder sa plainte, il fit une description de l'industrie du foulage de draps : « le drap en sortant des mains du tisseur est envoyé au foulon (dénomination technique de l'établissement où s'opère le foulage), pour y subir l'opération du foulage ou feutrage qui consiste à lui donner l'épaisseur et la force en diminuant ses dimensions en longueur et en largeur ; c'est-à-dire que tel drap qui mesure à son arrivée au foulon 100 mètres de longueur sur 2 de large n'a plus à sa sortie que 50 mètres sur 1 de large mais sa force qui n'était avant l'opération que celle d'un tissu ordinaire de laine à prix la consistance du feutre et l'épaisseur s'est augmentée dans les mêmes proportions. L'appareil approprié à cette opération consiste en plusieurs réservoirs en bois dont chacun reçoit un drap qui, à partir de ce moment, est soumis à un battage continu de deux énormes marteaux en bois, dont le mouvement doit être invariable et cadencé avec la plus minutieuse précision pendant 60 à 90 heures que dure le travail ; il est donc indispensable que la force motrice de ce mouvement soit toujours la même ce à quoi je me suis appliqué avec les plus grands soins pour rendre mon travail le plus parfait possible et je suis arrivé à ce résultat à la satisfaction des fabricants de draps qui me confient leurs produits<sup>213</sup> ». Le réservoir de la filature de Jacques Anthoni, d'une contenance d'une centaine de mètre cubes d'eau devait retenir l'eau pendant la nuit et la rendre au courant le jour. Cela portait préjudice à son entreprise puisque « le drap, une fois soumis à l'action du feutrage doit la subir pendant 60 à 70 heures, la nuit n'apportant pas de suspension dans le

<sup>210</sup> ADHR, C 1234, dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute-Alsace en 1770 et 1773.

<sup>211</sup> *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et environs (enquête centennale au XIXe siècle)*, Mulhouse, veuve Bader et Cie, 1902.

<sup>212</sup> A.M de Soultz, O 3-1. Conduite d'eau. Cours d'eau (moulins). Canal des usines.

<sup>213</sup> A.M de Soultz, O 3-1. Conduite d'eau. Cours d'eau (moulins). Canal des usines. La meilleure description des foulons est donnée dans G. GAYOT, *Les draps de Sedan 1646-1870*, Ed. EHESS, 1998, pp. 112-116.

travail ; or, si la nuit le volume du cours d'eau est presque nul, par suite du détournement opéré par Mr Anthony, le jour il devient beaucoup plus grand, chose tout à fait contraire aux intérêts du soussigné car, c'est là la cause des variations dans le mouvement, qu'il est, au foulage indispensable d'éviter. Il est même arrivé depuis la mise à exécution du projet de Mr Anthony que des draps d'une valeur de 1 000 francs chacun ont par fait de l'irrégularité relative, reçu des déchirures ou tares, et ces draps, dont l'emploi à l'application du rouleau d'impression sur étoffes, une fois détériorés par un accident de cette nature ne peuvent plus servir à cet usage de même que s'il n'y a par régularité dans l'épaisseur, la longueur et la largeur, ils ne peuvent être employés sans danger pour la bonne exécution de l'impression du dessin <sup>214</sup>». Michel Marbach exigea donc la destruction du réservoir «dont l'existence entraînait l'anéantissement de son industrie c'est-à-dire sa ruine complète ».

Nous disposons également de renseignements intéressants sur le foulon grâce à l'« évaluation des dégâts de guerre au mobilier industriel de Monsieur Joseph Meyer<sup>215</sup>, foulon à Jungholtz », établie par Jean-Jacques Foehler, expert officiel industriel en septembre 1921<sup>216</sup>. Ainsi, nous apprenons que le propriétaire « fabriquait des draps de grande valeur pour l'industrie, selon les vieux procédés de foulonnage de ces ancêtres » et que « la maison Dollfus-Noack & Cie à Mulhouse-Sausheim était son client par contrat, et l'occupait suffisamment, pour assurer le rapport de la foulonnerie à son propriétaire ». Il ne fait aucun doute que le foulon décrit en 1921 n'avait que peu changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs en préambule, l'expert précise : « C'était encore une des seules foulonneries à marteaux existantes en Alsace, et portant encore le caractère tout spécial de l'industrie à domicile ». Puis l'expert poursuit la description : « La chute de 17 mètres d'un ruisseau servait comme force hydraulique au moyen d'une roue d'eau, et mouvait les quatre marteaux du foulon, qui chacun d'un poids de 300 kgs environ-frappait au fur et à mesure sur le drap, baigné dans un mélange de suif, tenu secret par la famille Meyer<sup>217</sup> et ensuite traité en le rinçant successivement dans l'eau peu calcaire du Rimbach. Toute l'installation était construite en bois de vieux chêne de premier choix, et cela est évident, en considérant les chocs

<sup>214</sup> A.M de Soultz, O 3-1. Conduite d'eau. Cours d'eau (moulins). Canal des usines.

<sup>215</sup> Ce dernier était surnommé « *d'r walka Mayer* » par les villageois, « *walka* » désignant le foulon en dialecte alsacien.

<sup>216</sup> ADHR, PURG. 059078 carton 55. Dommages de guerre du foulon Keller-Meyer de Jungholtz.

<sup>217</sup> A.GASSER, dans « Les villages du bailliage de Soultz », R.A, pp.538-554, parle « d'un procédé secret qui donne un lustre particulier aux draps ».

survenant continuellement par suite de la chute des marteaux, soulevés par des saillies à un arbre, et ensuite laissés tomber librement, dès que celles-ci se retirent, et qui provoqueraient de briser tout le matériel pas suffisamment fort et robuste, devant quand même être élastique, pour éviter que le drap soit brisé sous leurs coups. La foulonnerie marchait jour et nuit, demandant ainsi une énorme surveillance, vu que si le drap était exposé trop longtemps à ces coups de marteaux, il se détériorait et perdait de valeur. [...] L'industrie de Mr. Meyer se composait de trois installations : la foulonnerie, la force hydraulique et le canal usinier. [...].

Le foulon consiste d'une seule machine, d'un bloc de bois très sec de vieux chêne de 4,140 m de longueur et 1.000 x 0,800 m de section soit 3,312 m<sup>3</sup> nets. [...] Le bloc est renforcé avec des tirants, creusé à trois excavations, mais dont seulement deux sont aménagées pour la fabrication selon les modèles et calibres des marteaux, et garnis l'intérieur par des lames en bois de chêne. Tout le travail de construction a été exécuté à la main sur place, nécessitant beaucoup d'outillage spécial, fait également sur place et une longue endurance [...]. Le bloc repose sur quatre solives transversales, façonnés d'après la forme du bloc, reposant ferme dans son entaille, tandis que des saillies de ces solives sont serrées dans les deux poutres longitudinales formant l'assise du bloc. Les marteaux sont fixés à de longues poutrelles en bois de chêne, qui pivotent dans un échafaudage tout spécial et dont le rayon de mouvement peut être réglé, tandis que les marteaux glissent dans les montants-guides, tenus dans des montants, appliqués des deux côtés des excavations du bloc. Une distribution d'eau avec conduite jusqu'au canal d'amenée sert à remplir les excavations du bloc d'eau pour le rinçage du drap.

Comme accessoires de la foulonnerie sont à considérer les tréteaux, les rouleaux pour suspendre les draps et les étalages sur lesquels le drap a été enroulé ou étalé afin de le laisser sécher après le foulonnage ; de même un bac à savon.

La force hydraulique se composait d'une énorme roue de 6,300 m de diamètre, largeur 1,920 m, entretoisée, avec bandages en fer, blindée par des plaques en tôle, montée sur un arbre de 9 mètres de longueur avec un diamètre de 1,05 m. La rotation de la roue d'eau, sous l'action de l'eau par en-dessus, est transmise par une roue en bois de chêne de 5,800 m de diamètre, pourvue de 200 dents en bois de charme, à une roue dentée en fonte, diamètre 1,700 m, montée sur un arbre en chêne de 5 m de longueur avec un diamètre de 0,38 m. Le canal

usinier aussi bien que le canal de fuite sont en majeure partie détruits de même que les vannes de garde et de barrage [...] <sup>218</sup> ».

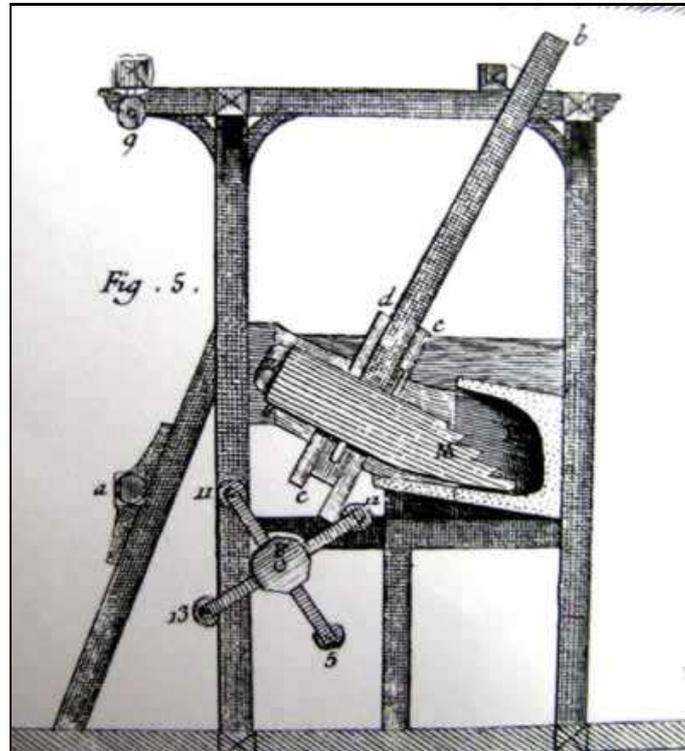


Fig. 18. Coupe d'une pile : b : manche de maillet ; M : tête dentée du maillet ; F : arbre à cames. Extrait de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1751, Pl V.

<sup>218</sup> ADHR, PURG. 059078 55. Dommages de guerre du foulon Keller-Meyer de Jungholtz.



Fig. 19. Dans le moulin à foulon de la chamoiserie Rousseau à Saint-Liguairé subsistent deux lignes de foulons à maillets datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'une et de 1920 pour l'autre, entraînées par une roue hydraulique. Ces machines sont identiques à celles représentées dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Elles servaient à battre les peaux de manière à ce qu'elles s'imbibent d'huile, et ont été remplacées par des tonneaux dans les années 1970. (photo M. Deneyer).

Ce témoin des activités pré-industrielles dans le vallon disparut pendant la Première Guerre mondiale. Cette activité avait réussi à résister depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en travaillant pour l'industrie lainière et notamment l'entreprise Dollfus-Noack & Cie, le n°1 dans la fabrication de feutres et de tissus techniques. Cependant, en 1914, Joseph Meyer fut mobilisé et dû quitter son affaire. Les soldats allemands qui occupèrent la maison utilisèrent le bois de chêne de l'installation pour le chauffage ou pour la construction d'abri. D'autre part, les intempéries ont beaucoup endommagé le foulon. En l'absence de soin, les quatre années de guerre ont suffi pour dessécher, crevasser et pourrir le bois de manière que l'installation ne pourrait plus supporter les chocs du travail des marteaux. Enfin, le foulon, la roue hydraulique et le canal furent endommagés par les bombardements. Le foulon ne fut pas reconstruit en raison de son coût (un devis de Henri Haas, constructeur de moulins et foulons se montait à 237 000 F alors que l'expert estimait les frais de reconstruction donc les indemnités de guerre à 194 981,50 F) mais aussi parce que la remise en état exigeait des ouvriers spécialisés.

#### 1.2.4. Les scieries

Dans le dénombrement daté de 1770<sup>219</sup> «des usines de toute espèce généralement quelconques » situées sur le Rimbach, apparaissaient déjà trois scieries, l'une située sur le ban de Jungholtz et les deux autres sur celui de Soultz. Celle de Rimbach, appartenant aux seigneurs de Jungholtz, était déjà citée dans un jugement de 1570 où il était précisé que si Schauenbourg avait besoin de planches pour sa scierie « il en avertira la ville [de Soultz] qui lui accordera les arbres nécessaires, mais qu'il ne pourra les employer que pour son château de Jungholtz<sup>220</sup> ». Les deux scieries situées sur le ban de Soultz existaient encore en 1826 mais elles ne sciaient que trois mois pendant l'année à cause de la grande sécheresse pendant l'été et des glaces en hiver. Ces deux établissements employaient deux ouvriers payés 4 F par semaine et produisaient pour 4 000 F de planches de sapins de diverses qualités avec 200 arbres<sup>221</sup>.

Au début de la pénétration de l'industrie dans les vallées vosgiennes, les scieries attirèrent, tout comme les moulins, les pionniers de l'industrie. Ainsi, la scierie de Rimbach fut acquise par « Henry Stehelin », maître de forges à Willer, en 1809 pour 600 F à condition « que le scieur acquéreur ni ses héritiers ou ayant droits ne pourront dénaturer la dite scierie aussi longtemps qu'ils obtiendront sans rétribution de la commune les bois de bâtiments nécessaires pour son entretien et pour sa reconstruction le cas échéant » et « que les vendeurs auront le droit ainsi que les autres habitants de la commune, tant et si longtemps que la dite scierie subsistera, de faire scier toutes les billes sur le pied indiqué en article 1<sup>er</sup> qu'ils obtiendront de la commune à l'usage des réparations et constructions de leurs habitations, moyennant une rétribution de 12 ½ centimes par chaque taille de 4 à 5 m. de longueur<sup>222</sup> ».

Jean Henri Stehelin (1774-1842) avait fait l'acquisition en 1795 pour 2 091 000 F des « mines de fer de la vallée de Saint Amarin, la forge et les usines de Willer ainsi que le haut-fourneau de Bitschwiller<sup>223</sup> » dont il était seul propriétaire en 1803. La scierie de

<sup>219</sup> ADHR, C 1234. Dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute Alsace en 1770 et 1773.

<sup>220</sup> A. GASSER, « Histoire de la ville et du bailliage de Soultz », R.A, 1898, p. 364.

<sup>221</sup> ADHR, 9 M 8. Enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828).

<sup>222</sup> ADHR, 2 O 1635. Activités industrielles (1809-1858) : la scierie de Rimbach.

<sup>223</sup> « Jean Henri Stehelin », NDBA n° 36, St-Ta, p. 3732.

Rimbach devait donc alimenter en bois haut fourneau et forges et ce d'autant que la question de l'approvisionnement en combustible était une menace sur les usines qui réapparaissait périodiquement. En 1794 déjà, le manque de combustible entraîna le chômage total des usines qui furent même au bord de la fermeture définitive en raison de l'opposition farouche de la population et de la municipalité de Mollau qui entendaient empêcher les coupes, parce qu'elles étaient à l'origine de la dégradation catastrophique des forêts<sup>224</sup>. Stehelin chercha donc à diversifier et à assurer son approvisionnement en faisant l'acquisition de la scierie de Rimbach comme l'avait fait Pierre-François Bornèque, co-fermier des usines de la vallée de Masevaux, qui se porta acquéreur de la forêt du Herrenwald dans la vallée de Saint-Amarin, dont il négocia l'affectation du bois aux forges de Willer avec Stehelin<sup>225</sup>. En faisant l'acquisition de la scierie de Rimbach, Stehelin chercha donc à s'assurer son approvisionnement en bois de chauffe et à s'affranchir des tensions sur le marché du bois de chauffe et ce d'autant que le bois augmenta de 50 % entre 1800 et 1808. Par la suite, Stehelin comme d'autres gros consommateurs, se tourna vers la houille à la fin du Premier Empire. Celle-ci permet des températures plus élevées et produit moins de cendres.

Les conditions imposées par la commune de Rimbach à Stehelin ne furent cependant pas respectées par les successeurs de Stehelin, le locataire n'étant en fin de compte absolument pas intéressé par la scierie mais bien par la chute d'eau. L'acquisition des scieries devaient servir pour d'autres usages ce qui entraîna des conflits avec les communes. Ainsi, en 1855, Georges Lisch, maître tourneur en fer, refusait « de scier à la commune ainsi qu'aux habitants sans motif » ce qui était préjudiciable pour les finances de la petite commune pour qui la scierie représentait une entrée d'argent non négligeable. Trois ans plus tard, en novembre 1858, le maire saisit le préfet car il voulait « engager des poursuites contre Georges Lisch, fabricant, pour le forcer à réparer la scierie dans laquelle les habitants de cette commune ont toujours conservé le privilège de faire scier leurs billes à prix réduit, à charge pour la commune de fournir le bois nécessaire aux réparations de ce bâtiment ». Ce dernier n'en fit que peu de cas. Il avait ouvert un petit atelier de broches, répondant ainsi à la demande croissante de l'industrie textile, et n'entendait absolument

---

<sup>224</sup> J.M. SCHMITT, *Aux origines ...*, op. cit., pp. 105/106.

<sup>225</sup> Idem, p. 108.

pas se faire scieur. La scierie ne fonctionnait d'ailleurs plus depuis deux ans en 1858 et un incendie l'avait presque entièrement détruite. Lisch laissait se détériorer les billes de bois aux abords de la scierie et refusa même de faire les réparations alors que la commune avait prélevé de beaux chênes pour les réparations. Finalement, après maintes péripéties, Lisch promit en novembre 1860 que la scierie « serait achevée cet hiver et mise en état de pouvoir fonctionner<sup>226</sup> ».



Fig. 20. La scierie de Rimbach en 1854 d'après une gravure de Henry Bourcart (source, Musée du Florival)

La scierie de Rimbach-Zell connut la même trajectoire. En février 1836, la commune bailla la scierie communale à Florian Altheimer, menuisier, pour 59,50 F à condition que celui-ci entretienne la dite scierie en bon état, qu'il scie quatre billes par an

<sup>226</sup> ADHR, 7 P 735. Rimbach : scieries affectées aux coupes communales (1819-1868).

aux citoyens de la commune au tarif de 7,50 c par coupe et quatre billes gratuitement à la commune. S'il est reconnu que le locataire a négligé les réparations d'entretien de l'usine, ou s'il s'écartait des obligations qui lui sont imposées, le bail pourra être résilié après un avertissement de trois mois qui lui sera dûment signifié. Dès le mois d'octobre Altheimer fit construire un bâtiment adossé à la scierie devant servir à travailler les bobines et fuseaux au tour. Le maire n'y voyait pas d'objection dans un premier temps puisque l'atelier n'utilisait pas d'autre chute d'eau que celle de la scierie. Il demanda simplement 10 F de plus au dessus de son canon de 59, 50 F et de laisser «le bâtiment tel qu'il se trouve sur les lieux au profit de la commune excepté les machines dedans et les tournans ». Altheimer refusa estimant qu'en tant que locataire il était en droit d'adosser à la dite scierie une petite baraque pour y fabriquer des bobines ou fuseaux en bois. Il propose de payer 5 francs en plus de son canon et de démolir la baraque à la fin du bail pour rendre la scierie dans son état primitif. De plus, cette usine ne gênait pas la commune car le tournant en haut de celui de la scierie profite de l'eau destinée à la scierie. Il doit donc laisser au repos soit la scierie soit l'usine. Nous ignorons qui de la commune ou du locataire obtint satisfaction.

Quoi qu'il en soit, en mai 1842, Florian Altheimer qui se présentait désormais en tant que « tourneur mécanicien » écrivit au préfet pour renouveler le bail de la scierie. Il lui expliqua que depuis 1836, il tenait en bail la vieille scierie pour laquelle il paye 60 francs alors que la commune n'en a jamais tiré plus de 30 francs. Il a profité de la chute d'eau pour créer un petit atelier de tourneur payé 800 francs où il travaillait avec quelques ouvriers. Il avait même installé un manège et un atelier. Dans son bail, il s'était engagé à entretenir la scierie et à ôter l'atelier à la fin du bail. Celui-ci expirant le 11 mai 1842, il souhaite continuer son bail pour récupérer ses dépenses car il fait des bénéfices. Il propose un nouveau bail de 9 ans, de payer annuellement 72 F par anticipation, d'entretenir la scierie et d'abandonner à la fin du bail le bâtiment qui sert d'atelier à la commune en pleine propriété. Le préfet et le conseil municipal donnèrent leur accord mais en 1844, un nouveau conflit éclata entre la commune et le locataire. Le maire voulait résilier le bail au motif qu'Altheimer n'entretenait plus la scierie qui était ruinée obligeant ainsi les habitants à faire scier ailleurs. Altheimer se défend en expliquant qu'une grande crue avait causé de grands dégâts et qu'il n'avait pu réparer. Rien n'y fait, le conseil municipal poursuivit

l'action en justice afin de résilier le contrat, demander des dommages et intérêts, des frais de réparations et de remise en état de la scierie. Pour se défendre le locataire tenta de démontrer un à un les arguments de Conseil municipal. A l'accusation de négligence, il répondit que « le jour de la grande et subite crue, il a prévenu le maire du danger que cour la scierie et demandé des secours. Le maire lui a répondu « laisse couler ». Le maire, son adjoint ainsi que le garde forestier se sont occupés du moulin en aval et n'ont pas contribué aux barrages qu'il a construit. Il a aussi fait faire pour 161,10 francs de réparations depuis 1836 et acheter du bois et des planches pour 100 francs depuis 1836 pour les réparations » ; Accusé d'avoir gardé des planches et des lattes à différents particuliers voire une bille entière, il répondit que « ces planches et lattes sont sur son grenier, le maire les a vues, elles appartiennent à Altheimer qui les a achetées à Rimbach. La dénonciation a été faite par Mathis sortant du bain qu'il avait viré de la scierie. La bille a été utilisée pour réparer la toiture de l'usine et il a proposé de la payer il y a deux ans au Conseil municipal » ; enfin pour conclure il demande une expertise d'un homme de l'art car le conseil municipal « agit par jalousie et intérêt car le fils du maire Jean Aullen est tourneur sur métaux. Il veut donc obtenir la scierie et l'atelier qui est mis en mouvement par la force motrice de la roue hydraulique de cette petite usine ». Finalement, en juillet 1845 le contrat fut résilié, à la suite de l'enquête du maire de Guebwiller qui se rendit sur les lieux et obtint confirmation des faits reprochés entre autre la mauvaise situation des affaires du locataire qui était au bord de la faillite.

L'affaire ne s'arrêta pourtant pas là. En juillet 1846, la scierie et le bâtiment attendant servant d'atelier furent à nouveau loués à Florian Altheimer. En mai 1855, à la suite de l'incendie de la scierie, le maire demanda que le locataire participe aux réparations conformément aux cahiers des charges du bail. Celui-ci s'engagea à faire des réparations mais il rappela l'état de délabrement de la scierie en 1836 tout en refusant à mettre un arbre neuf servant de tournant puisque celui qui existait peut encore servir. En fin de compte, la commune prit en charge les dépenses de réparation et par voie de justice fit payer Altheimer.

En avril 1856, la scierie et l'atelier furent baillés à Vite Sauerwein, tourneur à Guebwiller pour 95 F. Une nouvelle condition apparut alors dans le cahier des charges :

« 6° La roue existante ne peut être employée qu'à l'usage de la scierie, laquelle roue était toute neuve, le locataire est tenu avant d'en faire usage d'y faire mettre huit vis avec écrous, qui la traversent et qui seront à la fin du bail propriété de la commune. Si le locataire voudra établir un atelier quelconque, il sera obligé de construire à ses frais une seconde roue d'eau pour l'usage de ces ateliers. Cette roue sera également à la fin du bail propriété de la commune ».

Enfin, en 1866, le conseil municipal décida de remettre en état la scierie. Les travaux, d'un montant de 849,50 F, comportaient :

- réparation au canal,
- un nouveau chariot
- un nouveau bâti
- une roue dentée de 2,20m de haut, 0,18 de large et 0,15 d'épaisseur
- un axe en fonte à cette roue de 25 kg à 0,90f le kg f
- un pignon en fonte de 30 kg
- un arbre de couche en fer forgé avec trois supports en fonte ; le tout 80 kg
- un volant en fonte avec un axe en fer ; 250 kg
- tringles en fer forgé ; 20 kg
- une crémaillère avec vis et rouleaux ; 100 kg

Cette énumération permet de déduire que la scierie remise en état en 1866 était un haut-fer, une scierie à simple engrenage<sup>227</sup>.

---

<sup>227</sup> J.-L. BOITHIAS et M. BRIGNON, *Les Scieries et les anciens sagards des Vosges : bûcherons, schlitteurs, voituriers et voileurs*, Ed. Nonette Créer, 1985, pp. 163-191. Voir aussi M. FRANC de FERRIÈRE, « La scie (säge) hydraulique de haut-fer », in *Moulins du Sundgau...*, op. cit., pp. 229-235.

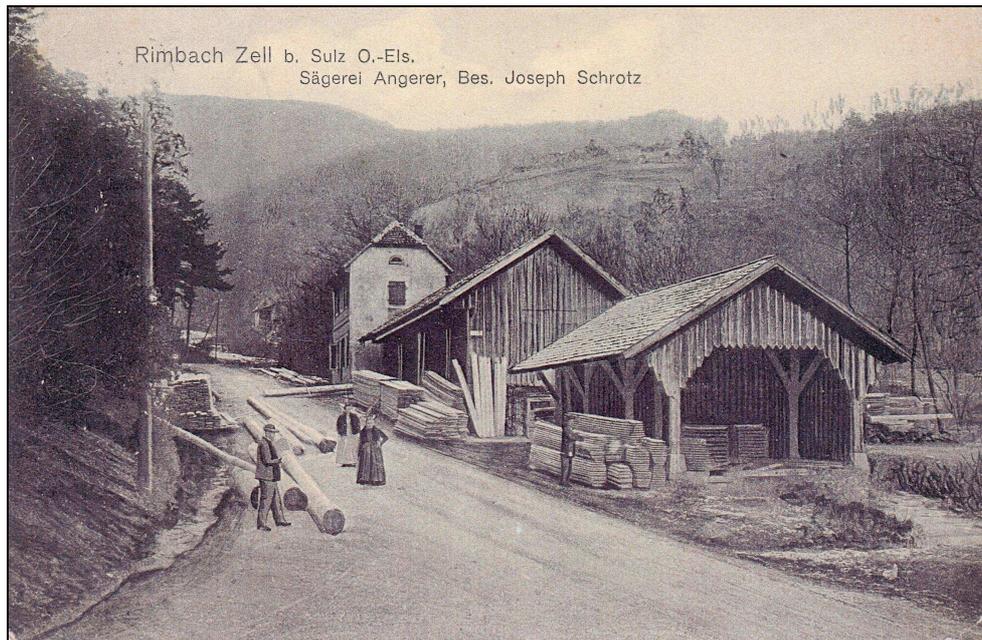


Fig. 21. La scierie de Rimbach-Zell (col. L. Altheimer)

Sur la reproduction de la carte postale ci-dessous, on peut voir la halle, partie du bâtiment où il y a la scie. Il s'agit d'une scie verticale se déplaçant de haut en bas et permettant de débiter des grumes en planches. Les grumes avançaient vers la scie sur un chariot dans un mouvement régulier et uniforme. Le mécanisme est situé dans la cave. A gauche, se trouve une aire de stockage et un chantier où les grumes étaient écorcées et apprêtées ainsi que des billes qui étaient empilées et mises à sécher.

Grâce à ce système, un homme seul pouvait surveiller toute l'installation mais il fallait être plusieurs pour manipuler les grumes.

Les scieries mécaniques se diffusèrent largement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux nouvelles scieries virent le jour dans le vallon. En octobre 1854, François Antoine Specht, marchand de bois à Guebwiller, demanda l'autorisation d'établir une scierie sur un point du Rimbach où la chute est de 2 mètres 94. Il dut faire face à l'opposition de plusieurs usages du Rimbach, notamment du comte Théodore de Waldner de Freundstein, propriétaire d'un moulin avec scierie appelé l'*Obermühle* et d'une blanchisserie et de Maurice Ackermann qui possédait aussi une scierie, le *Herrenmühle*. Ils se prononcèrent contre ce concurrent, arguant du fait que «l'établissement d'une nouvelle scierie » lèserait leurs « droits acquis et causerait un énorme préjudice à leurs propriétés sans

être ni nécessaire ni même utile à la contrée ». Ils avancèrent ainsi trois arguments mais sans succès :

« 1) la nouvelle chute pour la scierie fera baisser la force et la puissance des chutes inférieures et dépréciera nos usines en produit et en valeur.

2) souvent les eaux du Rimbach sont insuffisantes pour le mouvement des usines et les irrigations des prés.

3) il existe plusieurs scieries qui sont loin d'être occupées constamment et les usines inférieures sont louées et dans les conditions actuelles les locataires ne prospèrent même pas ».

Le préfet n'en tint pas compte et autorisa Specht à construire sa scierie en avril 1855.

En avril 1868, Charles Horn, mécanicien de Jungholtz, demanda à établir une scierie sur une dérivation du Rimbach en utilisant une chute d'eau dont il était propriétaire. Le barrage que Horn voulait utiliser existait depuis plus de deux siècles. Il appartenait jadis aux Schauenbourg et détournait les eaux de la rivière dans un étang occupant alors la parcelle n°6 dite « *Weyer* » convertie par Horn en une prairie irrigable lors de la vente des biens Schauenbourg. Plusieurs habitants s'opposèrent à l'établissement de cette scierie car l'établissement nuirait « au droit d'irriguer incontestable » alors que l'inspecteur des forêts considérait que l'établissement d'une scierie ne pouvait « être que profitable aux propriétaires des forêts<sup>228</sup> ». Finalement, Charles Horn fut autorisé à construire la scierie à condition de respecter le règlement d'eau.

A l'issue de cette étude une sorte de bilan consacré aux activités pré-industrielles peut être fait en s'appuyant sur les cartes des implantations de moulins, usines et fabriques en 1770, 1865 et 1900.

Les premiers manufacturiers ont donc disposé d'un héritage pré-industriel qu'ils ont pu faire fructifier : un ensemble d'usines qui s'égrainent le long du ruisseau que les pionniers de l'industrie ont pu acquérir pour d'autres usages (cf. carte des moulins et « usines » sur le Rimbach en 1770). C'est l'énergie potentielle du Rimbach qui a attiré

dans le vallon les pionniers de l'industrie. Ils ont fait l'acquisition des moteurs hydrauliques déjà présents sur le ruisseau pour d'autres usages.

Avec l'ère industrielle, beaucoup de ces « usines » furent reconverties, transformées en tissage mécanique, en filature ou encore en fabrique de broches. Pour autant, il ne faut pas imaginer que toutes les installations hydrauliques anciennes ont disparu ou ont été bouleversées (cf. carte des moulins et fabriques sur le Rimbach en 1865). Une statistique des usines à eau dressée entre 1853 et 1855<sup>229</sup> permet une comparaison avec le dénombrement de 1770. On constate alors que seul un moulin et la papeterie ont disparu, remplacés par une fabrique de broches et une filature. Par contre, le nombre d'établissements est passé de seize à dix-huit entre les deux dates, ce qui engendra des conflits pour l'usage de l'eau puisque ces nouveaux établissements s'installèrent sur un cours d'eau déjà saturé<sup>230</sup>.

Certaines « usines » héritées du XVIII<sup>e</sup> siècle ont même continué leur activité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle tel le foulon de Jungholtz encore en activité en 1914. En revanche, les moulins à farine et les scieries n'ont pas osé ou réussi la concentration technique et financière indispensable pour entrer de plain pied dans la révolution industrielle mais au contraire ont poursuivi leur production sur le mode artisanal. En 1900, il ne restait plus que neuf établissements sur le cours d'eau dont le foulon de Jungholtz, les scieries de Rimbach-Zell et Soultz et les moulins à farine de Jungholtz et Soultz. Entre 1865 et 1900 trois scieries et deux moulins avaient donc disparus mais également une tournerie, une fabrique de broches, une filature et un tissage (cf. carte des moulins et fabriques sur le Rimbach en 1900).

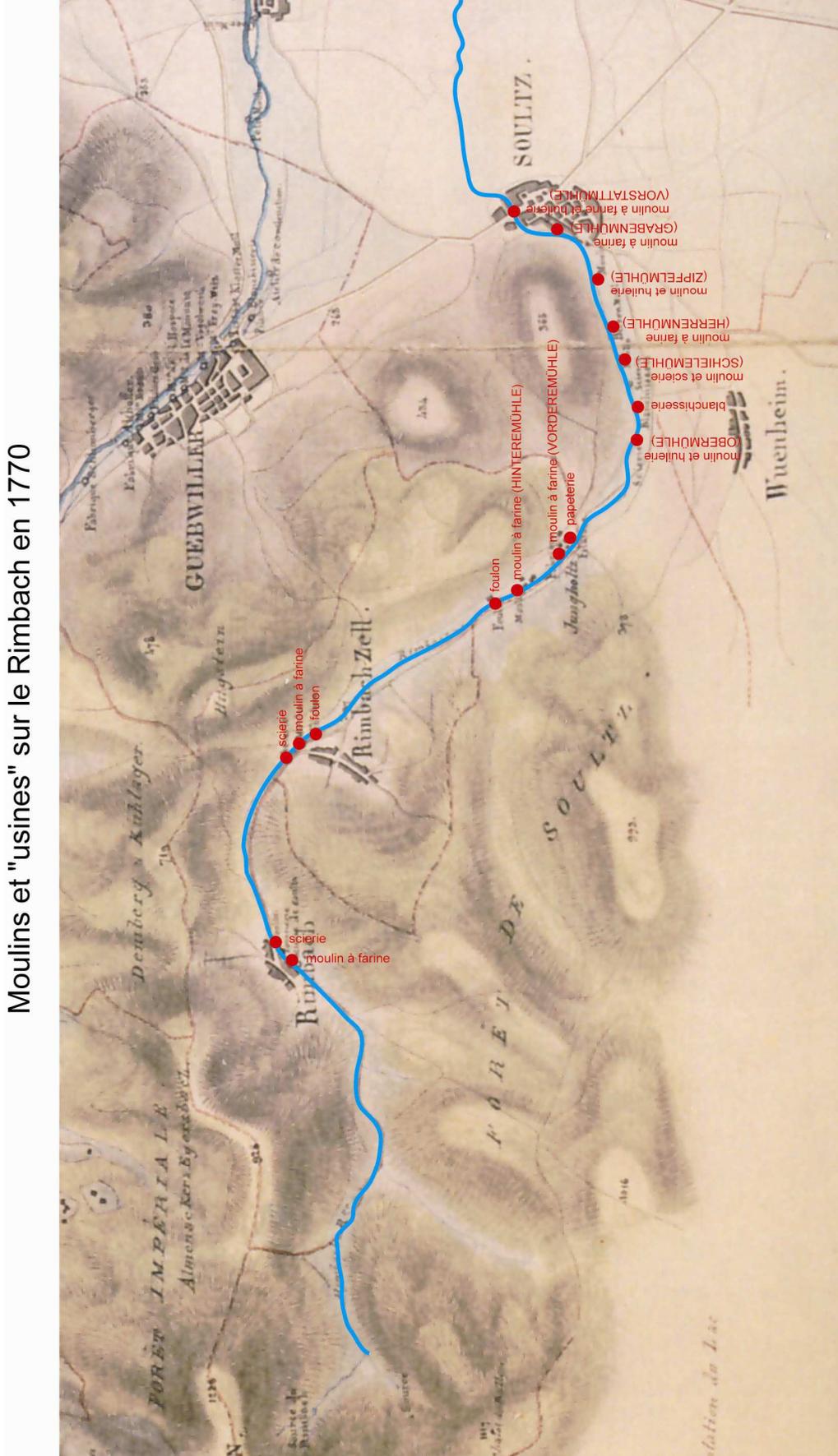
---

<sup>228</sup> Les citations sont tirées de l'enquête. Cf ADHR, 7 S 397. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

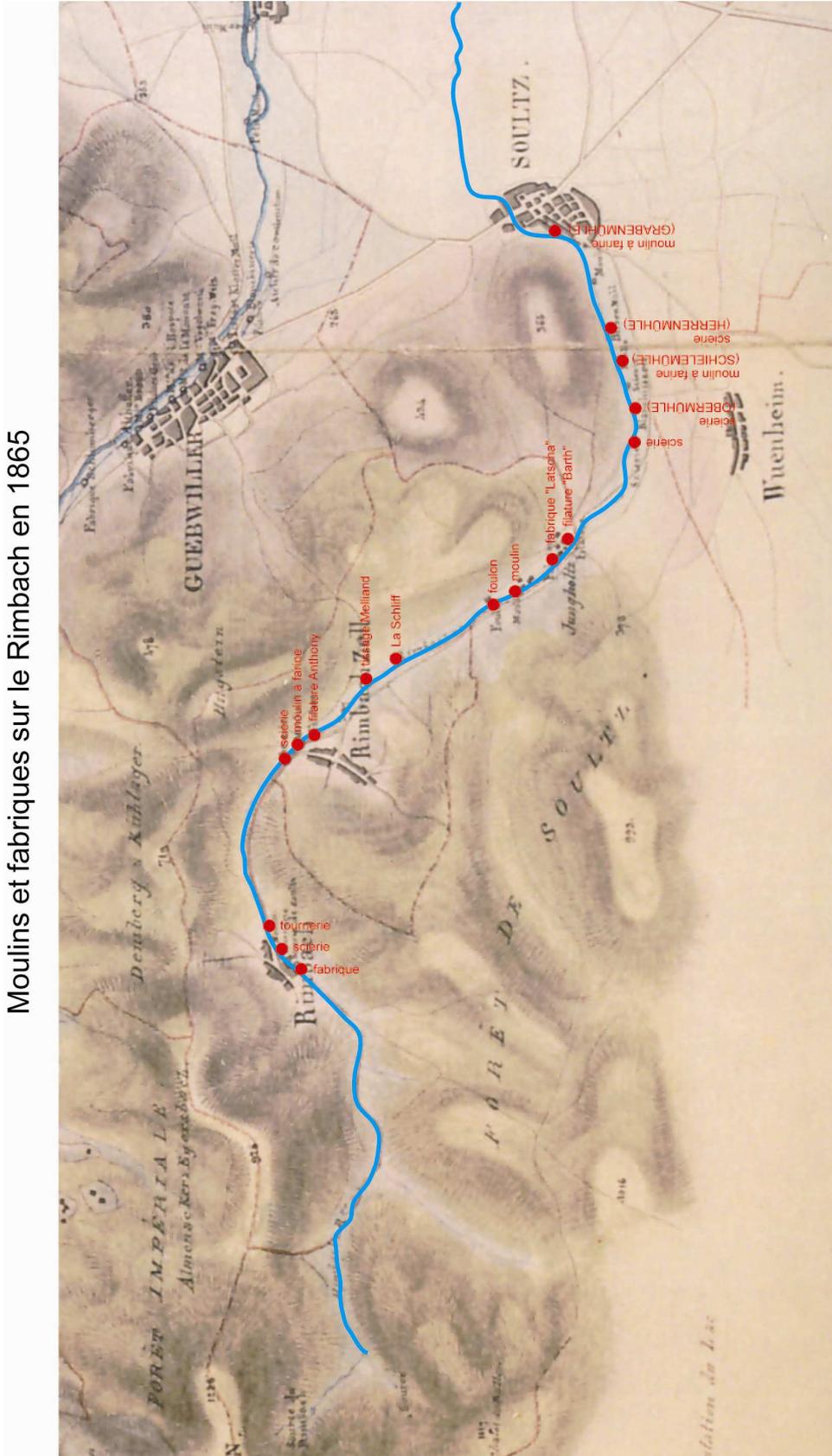
<sup>229</sup> *Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855*. Données aimablement communiquées par M. Gérard Bihler (†).

<sup>230</sup> B.RISACHER, « Le Rimbach : conflits autour de son usage au XIX<sup>e</sup> siècle », in *ASHRTG*, tome XX, Riedisheim, Alsagraphic 2000, 2003, pp. 55-77.

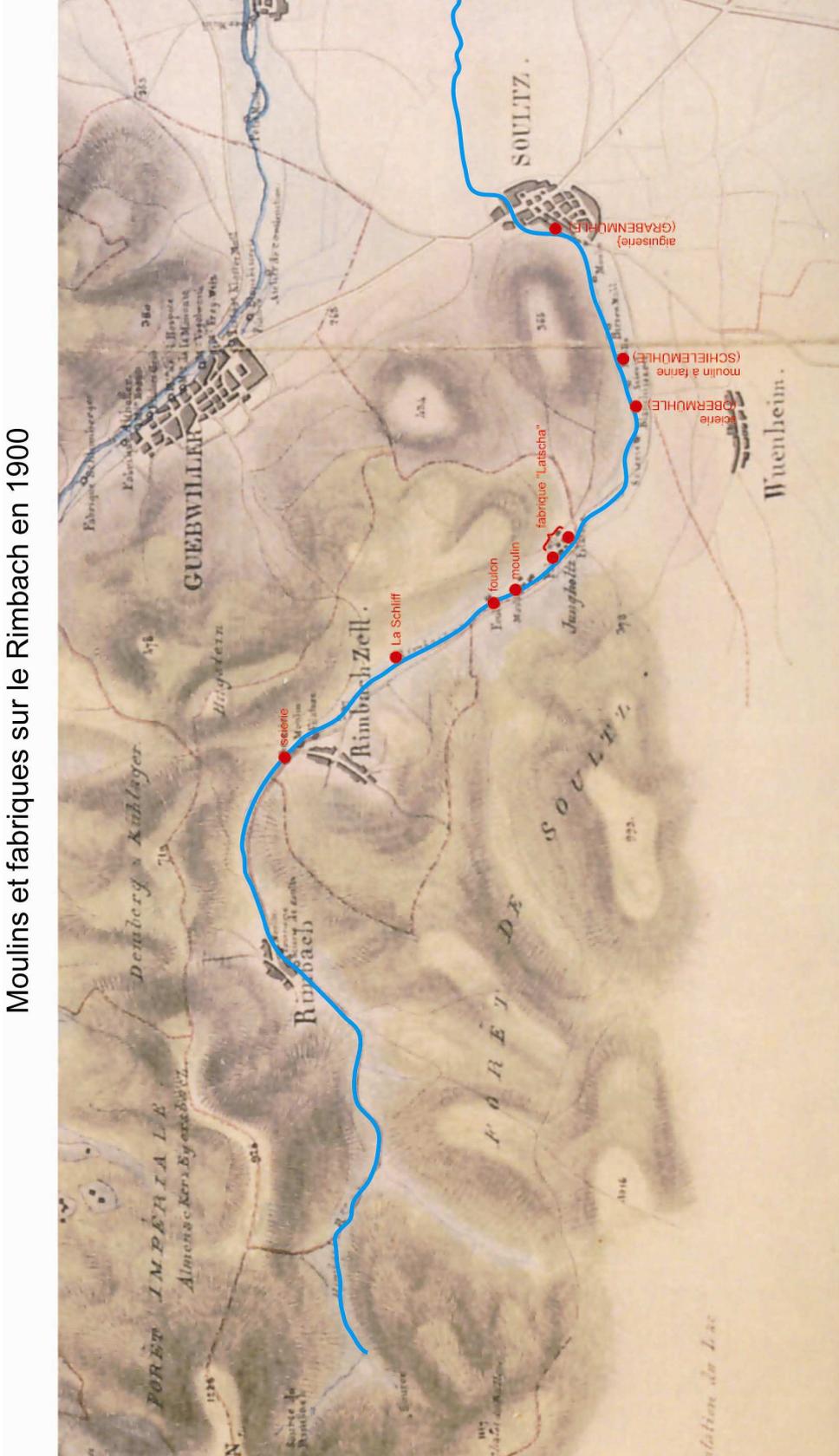
Moulins et "usines" sur le Rimbach en 1770



Moulins et fabriques sur le Rimbach en 1865



Moulins et fabriques sur le Rimbach en 1900



## 2. Un artisanat traditionnel

Un artisanat traditionnel, artisanat de services nécessaires à la vie quotidienne, a survécu au XIX<sup>e</sup> siècle. La comparaison des dénombrements de 1798<sup>231</sup>, 1841<sup>232</sup> et de 1866<sup>233</sup> pour la ville de Sultz permet d'avoir une idée des effectifs vivant de l'artisanat, - qui est caractérisé par « l'apport des facteurs de production par une seule personne et même personne » et « par l'indépendance de l'artisan qui fabrique pour lui, afin de vendre sur la marché à ses risques et pour son bénéfice<sup>234</sup> »-, de les comparer au nombre d'ouvriers employés dans le textile (qui travaillent dans une logique industrielle) et d'en décrire l'évolution entre ces trois dates. Nous avons choisi de regrouper ces activités artisanales en trois sous-catégories :

- les activités liées à l'industrie textile
- les activités de construction
- les activités générales du village

---

<sup>231</sup> AM de Sultz, F 1-3, Liste des citoyens inscrits sur le tableau de la commune de Sultz en vertu de la loi du 10<sup>e</sup> vendémiaire an 4 (2 octobre 1795). Il est à noter que les enfants de moins de 12 ans n'ont pas été recensés.

<sup>232</sup> AM de Sultz, F 1-23, Etat nominatif des habitants en 1841.

<sup>233</sup> ADHR, 6 M 210. Recensement à Sultz en 1866.

<sup>234</sup> A été retenue ici, même si elle s'oppose à celle donnée par Jeanne Gaillard (« La petite entreprise en France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle », *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, p. 131) la définition de François PERROUX in *L'artisanat dans le capitalisme moderne*, Paris, 1938, p.4. Plus récemment Pierre Fluck a proposé une analyse beaucoup plus détaillée de l'artisanat en tentant de le différencier de l'industrie. Ainsi, si « l'artisanat est le lieu d'une chaîne de production gouvernée de part en part par un individu (ou un petit nombre d'individus) au savoir-faire polyvalent, financée par lui, produisant en quantité limitée, ou en séries par forcément répétitives, pour les besoins d'un marché local se passant d'intermédiaires » l'industrie au contraire, « c'est la masse des ouvriers, la spécialisation de leur savoir-faire, la quantité de la production et la régularité des séries produites, l'exotisme des sources de financement, la commercialisation indirecte des produits, destinés à l'usage de consommateurs extra-locaux ». Cependant, l'opposition n'est pas aussi évidente lorsque l'on tente d'appliquer de telles définitions à divers exemples de formes passées des productions humaines (verrerie au XVII<sup>e</sup> siècle, tissage à domicile, carrière, briqueterie ...). cf Pierre FLUCK, *Les belles fabriques...*, op. cit. pp.19-20.

|  | Dénombrement<br>de 1795 | Dénombrement<br>de 1841 | Dénombrement<br>de 1866 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Activités liées à l'industrie textile</b>   |                         |                         |                         |
| Blanchisseur   |                         | 13                      | 1                       |
| Teinturier   | 1                       | 5                       | 21                      |
| Tisserand  | 17                      | 31                      |                         |
| Tisseur  |                         | 44                      |                         |
| Fileur   |                         | 22                      |                         |
| Cordier, cordelier   | 2                       | 3                       |                         |
| Bonnetier  | 6                       | 4                       |                         |
| Tailleur d'habits  | 16                      | 13                      | 25                      |
| Brossier   |                         | 4                       |                         |
| Passementier   |                         | 9                       |                         |
| <b>Activités de construction</b>   |                         |                         |                         |
| Charpentier et menuisier   | 9                       | 20                      | 56                      |
| Maçon et tailleur de pierres   | 9                       | 26                      | 73                      |
| Serrurier  | 5                       | 9                       | 51                      |
| Tuilier, potier, briquetier, fabricant de tuyaux   | 7                       | 10                      | 11                      |
| Ferblantier  | 2                       | 5                       |                         |
| Fabricant de bardeaux  |                         | 4                       |                         |
| <b>Activités générales du village</b>  |                         |                         |                         |
| Meunier, huilier   | 4                       | 9                       | 10                      |
| Fondeur, tourneur sur métaux, coutelier, forgeron, taillandier, chaudronnier, potier d'étain | 3                       | 22                      | 41                      |
| Ebéniste   |                         | 1                       | 3                       |
| Carrossier charron, bourrelier, maréchal-ferrant, sellier                                    | 12                      | 14                      | 15                      |
| Tanneur  | 1                       | 1                       |                         |
| Brasseur   |                         | 1                       | 4                       |
| Boulangier   | 16                      | 30                      | 24                      |
| Boucher, charcutier  | 10                      | 5                       | 13                      |
| Tonnelier, cuvetier, boisselier, tamisier  | 24                      | 26                      | 9                       |
| Cordonnier, bottier  | 39                      | 27                      | 31                      |
| Armurier   |                         | 3                       |                         |
| Fabricant de chandelles  |                         | 4                       |                         |
| Fabricant d'allumettes   |                         | 1                       |                         |
| Potassier  |                         | 2                       |                         |
| Tourneur sur bois  | 5                       | 10                      | 11                      |
| Cloutier   | 3                       | 8                       |                         |
|  |                         |                         |                         |
| <b>Ouvrier de fabrique</b>   |                         | 33                      | 38                      |
| <b>Ouvrier de coton</b>  |                         |                         | 279                     |
| <b>Ouvrier de soierie</b>  |                         | 1                       | 364                     |

Beaucoup de ces activités sont liées à la viticulture : on trouve des tonneliers, des charrons et des chaudronniers. D'autres petites entreprises n'ont qu'une importance locale : fabricants de poterie, tuiliers, bourreliers, serruriers, ferblantiers, cloutiers, fabricants de brosses ou de chandelles et toute une foule de petits artisans. Certains, comme les teinturiers ou les blanchisseurs, ont connu un « second souffle » avec le développement de l'industrie textile dans la vallée.

Parmi les activités liées à l'industrie textile, on constate que les tisseurs, tisserands, fileurs, cordiers, cordeliers, bonnetiers, brossiers, passementiers disparaissent au profit des ouvriers de coton et de soierie qui connaissent une véritable explosion entre 1798 et 1866. Ce sont les anciens tisseurs, tisserands, fileurs, etc., qui ont fourni le gros des contingents de premiers ouvriers d'usines. Parmi les activités de construction, les cloutiers et ferblantiers disparaissent. Seuls les tourneurs sur bois réussissent à se maintenir, travaillant souvent pour la confection de bobines ou de fuseaux en bois<sup>235</sup> pour l'industrie textile. Certains tourneurs, profitèrent du nouveau marché offert par le développement de la rubanerie à Soultz ; c'est le cas de Guillaume Spindler qui créa une fabrique de métiers à tisser les rubans qu'il équipa d'une machine à vapeur en 1862 dans le but d'actionner des tours et une machine à fraiser<sup>236</sup>. Enfin, si le nombre de carrossiers, charrons, bourreliers, maréchaux ferrants et selliers stagne, voire augmente légèrement, en revanche, les tanneurs, armuriers, fabricants de chandelles ou d'allumettes se maintiennent tend bien que mal, voire disparaissent. Seuls les fondeurs et les serruriers connaissent un essor important au XIX<sup>e</sup> siècle, profitant de la vague de création de firmes spécialisées notamment dans la construction mécanique.

Il paraît intéressant de s'arrêter un moment sur ces activités artisanales et de tenter de voir quelles sont celles qui ont survécu, celles qui se sont transformées et celles qui ont tout bonnement disparu. Somme toute, quelles sont les activités artisanales qui ont réussi la mutation vers la petite entreprise artisanale ou industrielle, indépendante, tournée vers le marché local qui a été capable de résister et traverser le siècle ?

---

<sup>235</sup> En 1848, Antoine Fritz et Thiébaud Peth sont cités comme « fabricant de bobines pour les manufacturiers » sur la liste des patentés commerçants appelés à procéder au renouvellement du délégué à envoyer par l'arrondissement de Colmar à la chambre de commerce de Mulhouse (AMS, F 2-2).

<sup>236</sup> ADHR, 5 M 104. Industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Soultz.

## 2.1. Les activités métallurgiques

### 2.1.1. La fonderie de cloches David Moritz

On trouvait à Soultz une fonderie de cloches dirigée par David Moritz. D'après l'historien local, Auguste Gasser, il fut précédé par Jean et Georges de Spire, qui fondirent deux cloches à Soultz en 1480 et 1486. Jean est peut-être l'auteur de la cloche de 1465 qui existe encore dans le clocher de l'église Saint-Maurice de Soultz alors que Georges aurait refondu en 1489 la cloche de la cathédrale de Bâle appelée la cloche du pape<sup>237</sup>.

David Moritz était né à Ammerschwihl le 11 septembre 1761, où son père, originaire de Masevaux, était menuisier. Il épousa en 1785 Thérèse Hachette, fille d'un fondeur de Vitry-le-François. Il est probable que David Moritz fit son apprentissage ou compagnonnage de fondeur chez Caunois père et fils à Vitry<sup>238</sup>.

Le nom de David Moritz apparaît pour la première fois à Soultz le 14 septembre 1787 lors de sa demande de bourgeoisie ; il est admis le 23 février 1788 après avoir fourni le seau à incendie habituel et avoir comme garant Diebold Statt, cordonnier. La maison Moritz fonda entre 1804 et 1829 pas moins de 21 cloches pour différentes paroisses du Haut-Rhin<sup>239</sup> (Bergholtz Zell et Raedersheim en 1806, Soultz en 1804<sup>240</sup> et 1812) mais également pour des entreprises privées (Schlumberger, Croisileau & Cie de Mulhouse en 1822) ou des municipalités (cloche d'appariteur de la Mairie d'Issenheim). David Moritz avait acquis une solide réputation. Avec ses fils, il ouvrit trois ateliers, l'un sur la place aux Porcs, porte de Bollwiller, le second près de la rue d'Or et, le dernier, route départementale.

<sup>237</sup> Auguste Gasser, *Livre d'Or ...*, op. cit., p. 123.

<sup>238</sup> Le beau-père de David Moritz, Jean-Baptiste Hachette, d'une ancienne famille champenoise, est cité comme « fondeur » dans l'acte de mariage de 1785. Dans d'autres actes de famille, il apparaît comme « chaudronnier ». Il y avait à Vitry une famille de fondeurs proches des Hachette, les Caunois. Pierre Caunois a été premier témoin de David Moritz lors de son mariage. Merci à Edouard Rouby pour ces renseignements.

<sup>239</sup> M.CHATTON, « David Maurice (Moritz) d'Ammerschwihl fondeur de cloches à Soultz », in *Annuaire des 4 Sociétés d'Histoire de la vallée de la Weiss*, 1987, pp. 9-17.

<sup>240</sup> Cette cloche appelée « Félix » portait l'inscription suivante : « Je m'appelle Félix, mon parrain Joseph Conrad d'Anthès, ma marraine Marie Anne Louise de Hatzfeld, David Maurice m'a fondue au mois de juillet de l'an de grâce J.- C. 1804, Napoléon Bonaparte étant empereur des Français, Félix Desportes préfet du Haut-Rhin, François Antoine Beiger maire de la ville de Soultz, Protais Wilhelm curé, Philippe Strehle, le docteur Léon Beltz et Joseph Chagué, administrateurs de la paroisse ». Elle pesait 13,706 Kg.



Fig. 22. Tampon en bois de David Moritz (col. d'E. Rouby)

Le deux fils de David Moritz, Ferdinand et Antoine, le secondèrent, créant eux-mêmes des ateliers. L'ainé, Antoine, se diversifia, s'occupant également de la « fonderie en cuivre, étain et plomb, cylindres et rouleaux, qu'il tourne et polit ainsi que d'autres objets en laiton et fer. Il construit aussi des pompes à feu et pompes pour élever l'eau<sup>241</sup> ». Ainsi, il équipa en pompes à incendie la ville de Lutterbach pour 2 000 F<sup>242</sup> et répara celles d'Ungersheim en juillet 1817<sup>243</sup>. En 1818, il fit construire une nouvelle fonderie de 12 mètres de long et 6 mètres de large, composée d'un petit fourneau pour y placer un creuset qui pouvait contenir 20 à 30 livres de métal. Le second, Ferdinand, hérita d'une maison de son père, décédé en décembre 1841, dans laquelle se trouvait un atelier avec creuset pour faire fondre de petites pièces de cuivre. Il poursuivit également l'activité de son père et fit reconstruire le fourneau en 1842<sup>244</sup>.

### 2.1.2. Une entreprise appelée à un bel avenir : la fonderie Vogt

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il existait plusieurs petites fonderies artisanales dans la localité, et il semble que la plupart de ces artisans fondeurs aient fait

<sup>241</sup> *Affiches de Mulhausen* n°32 du 12 septembre 1812. Document aimablement communiqué par M. Gérard Bihler (†) de Lutterbach.

<sup>242</sup> ADHR, 2 O 1175. Sultz, édifices et travaux (1808-1870).

<sup>243</sup> AM d'Ungersheim, délibération du Conseil municipal du 30 juillet 1816.

leur apprentissage chez David Moritz. Parmi eux, François Joseph Doniat<sup>245</sup>, fondateur au creuset, prit la succession d'Antoine Moritz après son décès en 1833. En 1834, il fit construire une nouvelle fonderie au creuset et une petite boutique<sup>246</sup>. Il abandonna entièrement la fabrication de cloches pour se limiter aux pièces pour l'industrie. En 1862, il fut autorisé à établir une chaufferie et une machine à vapeur de 20 ch<sup>247</sup>.

C'est dans les ateliers Doniat que François Xavier Vogt (1816-1892) fit son apprentissage. D'ailleurs, la fille Doniat, Marie Caroline, était la marraine de François Joseph Vogt (1847-1921), le découvreur de la potasse. Cette dernière épousa Charles Latscha en 1863.

François Xavier Vogt fit construire une fonderie en 1852 en dehors de la ville, porte de Bollwiller. L'atelier coulait du fer et du bronze et occupait alors quatre ouvriers. A ces débuts, les équipements sont encore très rudimentaires : «La soufflerie de la fonderie est actionnée à bras par l'intermédiaire d'un grand volant. Les jours de coulée, François Xavier Vogt recrute quatre hommes supplémentaires pour tourner le volant et le garder en mouvement<sup>248</sup>». En 1857, il fut autorisé à mettre en activité une chaudière et une petite machine à vapeur de 3 ch pour éliminer ses manœuvres pénibles<sup>249</sup>. A partir de 1860, la fonderie est rénovée et progressivement agrandie<sup>250</sup>. Après l'Annexion, la fonderie de Sultz connut une période de croissance. Elle se spécialisa dans la fabrication de petites pièces moulées en fonte et en bronze pour une clientèle diversifiée, artisanale et industrielle. Elle fabriquait des pièces en fonte de deuxième fusion allant jusqu'à 12 tonnes (bâtis de machines textiles, structures de machines-outils), des tuyaux normalisés, avec flasques et manchons de montage spéciaux mais aussi de la quincaillerie en fonte pour bâtiment exécutée à façon et sur modèle (rampe d'escalier en fonte, fontaine, pompe à eau

---

<sup>244</sup> ADHR, 5 M 104. Industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Sultz.

<sup>245</sup> François Joseph Doniat était ouvrier chez Moritz. En effet, lors de son mariage et à la naissance de ses enfants, ceux sont Ferdinand ou Antoine Moritz qui signent comme témoins.

<sup>246</sup> ADHR, 5 M 104 (industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Sultz) et AM de Sultz F 2-2 (autorisations concernant les établissements industriels).

<sup>247</sup> ADHR, 5 M 104 (industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Sultz) et AM de Sultz F 2-2 (autorisations concernant les établissements industriels).

<sup>248</sup> G. JAEGER, « Joseph Vogt, industriel de la vallée de Masevaux », in *Patrimoine Doller* n°13, 2003, p.28. Lire également du même auteur *Joseph Vogt 1847-1921 : pionnier du Bassin Potassique*, Wittelsheim, Maison du mineur et de la potasse, 1994, 151 p.

<sup>249</sup> AM de Sultz F 2-2. Autorisations concernant les établissements industriels.

<sup>250</sup> « Fonderies Vogt » in *Hist. Doc...* op. cit. pp. 685-686 et 689-690.

à main, plaque de cheminée, crémones de fenêtres). En 1879/80, fut ajoutée une serrurerie et en 1896/97 une fonderie neuve fut érigée.

C'est dans la petite fonderie de son père que Joseph Vogt entra en apprentissage à 14 ans. Vers 1865, il entra chez Ducommun pour parfaire ses connaissances. Les Ateliers Ducommun faisaient alors partie des plus grands constructeurs de biens d'équipements à Mulhouse. Jusqu'en 1867 ou 1868, Joseph Vogt put « acquérir une multitude de connaissances, de savoir-faire nouveaux dans les diverses activités réalisées par cette entreprise<sup>251</sup> » et un solide bagage technique. Il y découvrit également les méthodes de travail et d'organisation d'une entreprise industrielle. A la même époque son père et son frère aîné, Xavier, créèrent une deuxième fonderie à Masevaux, ville où existait « un potentiel de main d'œuvre qualifié en fonderie, rompue à ce genre de travail, et de surcroît bon marché ». Avec la venue des Vogt dans la vallée de la Doller, les activités métallurgiques connurent un second souffle.

La fonderie, activité familiale artisanale, eut du mal à s'adapter aux besoins croissant de l'industrie textile en pleine expansion sous la Restauration. Pourtant, cette dernière offrait un marché de tout premier ordre car il fallait des machines, des transmissions, etc. ... Parallèlement à l'essor de l'industrie textile ou des chemins de fer, une demande forte en machines-outils, outillages, équipements agricoles, quincaillerie se développa. Cependant, non seulement les établissements métallurgiques étaient gros consommateurs de combustible mais de plus, ils exigeaient de gros investissements pour répondre à la demande. Ainsi, beaucoup de fonderies périclitèrent et disparurent en quelques années. Ainsi, dans la vallée de la Doller, la manufacture de Wegscheid ferma ses portes en 1838, celle d'Oberbruck fut transformée en tissage, et enfin le haut-fourneau de Masevaux arrêta sa production en 1858. A Sultz, la fonderie Moritz disparut avant 1850 et l'atelier de François Joseph Doniat s'arrêta avant l'Annexion. Seul François Xavier Vogt sut saisir l'occasion offerte. En 1885, il était encore le seul fondeur à Sultz<sup>252</sup>.

---

<sup>251</sup> G. JAEGER, « Joseph Vogt ... », op. cit., p. 29.

## 2.2. Les industries de la céramique : verrerie et tuileries

### 2.2.1. Les verriers de la Glashutte

Au dessus de Rimbach, sur les pentes du Grand Ballon, toute une série de toponymes rappelle que fonctionnait à cet endroit une verrerie, « activité artisanale qui pourtant par les moyens mis en œuvre avait une allure industrielle<sup>253</sup> ». On rencontre ainsi les lieux dits « Glashutte » ou « Althütte », des sentiers appelés « *Glashuttenweg* » ou « *Altglashuttentweg* » et mêmes des torrents (« *Glaserruntz* ») qui rappellent le temps des verriers.

Au XVII<sup>e</sup> siècle un hameau était implanté à cet endroit avec ses cabanes en bois, la halle du four ; une communauté avec son prévôt, son instituteur<sup>254</sup>, sa chapelle dédiée à Saint Antoine de Padoue et son chapelain<sup>255</sup>.

Sur les lieux subsistent aujourd'hui de nombreux résidus de cette activité : des fragments de terre cuite rouge à surface d'un gris cendré, restes d'une sole de four ; des fragments de creusets en terre réfractaire ; de menus éclats de charbon de bois ; des résidus impurs de fusion du verre ; des sortes de perles d'environ 1 à 2 centimètres de verre transparent en forme de goutte d'eau, essais que pratiquait le verrier lorsqu'il trempait dans le bain en fusion, pour tâter, sa tringle appelée pontil ; des fragments de verres ronds et plats –des cives de fenêtres de 11 centimètres de diamètre- et de verres à pied –morceaux

---

<sup>252</sup> AM de Soultz, F 2-2. Autorisations concernant les établissements industriels.

<sup>253</sup> E.ZINDERSTEIN, « Les verriers du Grand Ballon (1650-1710) », in *Regards sur le passé de Soultz. Recueil d'essais divers publiés par les Amis du Vieux Soultz de 1993 à 1996*, tome 2, Art'Réel, Guebwiller, 1998, pp. 31 à 49. L'exemple des verreries permet de discuter des différences entre artisanat et industrie. Pierre Fluck estime que la réponse dépend de la taille de l'installation. « Les rudimentaires verreries forestières volantes –un toit sur poteaux abritant le four – assurant une production écoulée dans le proche environnement, conduites par un petit nombre d'individus, ressortissent sans doute plus volontiers à l'artisanat. Un hameau verrier qui comprend halles, magasins, bâtiment pour le lessivage des cendres, forge, moulin, scierie, martinet, baraques du personnel et de leurs familles, répond assurément au cahier des charges de l'industrie ». Cf P. Fluck, *Les belles fabriques ...*, op. cit., p. 19-20.

<sup>254</sup> Elle disposait de son instituteur, Hans Georg Fuchs depuis 1683.

<sup>255</sup> AM de Soultz GG 4/29-31, compte des dépenses faites pour la construction de la chapelle saint Antoine à la Glashutte (1671). La chapelle, construite par Peter am Platz, un Suisse, mesurait 18 pieds de long et 12 pieds de large (6 mètres sur 4). En 1660, la prévôté de Sainte Ursanne effectua une enquête pour connaître le nombre de membres de la verrerie de Soultz à avoir fait ses Pâques. L'informateur dénombra 55 adultes et 39 enfants. Le chapelain François Eggenstein offrit un crucifix pour la chapelle et avait 21 filleuls.

de calices agrémentés de pointes, fragments de pieds parfois finement décorés de filets entortillés<sup>256</sup>.



Fig. 23. De gauche à droite, en haut deux tessons de creusets, des fragments de sole (terre cuite), de l'écume de verre. Au centre trois fragments de verres à pied, dont un pied orné de filets. En bas de gauche à droite, verres de différentes teintés (bleu au cuivre, bleu de cobalt, vert, violacé), chute de canne à souffler, fragment de décor en verre bleu (dont une partie moulée), deux larmes de verre (photo P.Fluck)

Le choix d'un site pour installer une verrerie était déterminé par les matières premières employées qui répondaient à des critères précis. Les fours nécessitaient tout d'abord énormément de bois qu'il fallait se procurer au meilleur prix. Pour produire un kilo de verre, il fallait couper un stère de bois de chauffage<sup>257</sup>. Les verriers n'hésitaient pas alors à s'installer au fond des vallons où ils essartaient les districts les plus difficiles à atteindre et où le bois ne pouvait être débordé. Les verriers n'avaient pas ces problèmes car ils consommaient sur place et installaient leur halle (« *Hutte* ») en contrebas des flancs de montagne où il était facile d'assurer l'approvisionnement des fours. Les seigneurs encourageaient l'installation de verreries car cette présence humaine leur permettait de

<sup>256</sup> P. FLUCK, *Les belles fabriques ...*, op. cit., p.74.

mettre en valeur des fonds de vallée difficilement accessibles et donc rentabiliser leur patrimoine forestier. D'autre part, ils pouvaient contrôler politiquement des espaces marginaux et frontaliers d'avec les possessions des voisins<sup>258</sup>. La Verrerie de la Glashutte se trouvait ainsi aux confins des territoires contrôlés par les évêques de Strasbourg à la frontière des possessions des princes abbés de Murbach.

Il leur fallait aussi du sable qui était fondu pour obtenir du verre. Le problème était d'obtenir une température suffisante par le feu de bois. Pour abaisser le point de fusion à 1200 °C on ajoutait alors un fondant ou salin : potasse, chaux ou soude. Ce fondant s'obtenait en lessivant des cendres de plantes<sup>259</sup>, fougères, hêtres ou bouleau. Obtenir de la cendre nécessitait une grande consommation de bois : sur 100 cordes de bois, 95 sont brûlées sur place pour être réduites en cendre alors que 5 seulement servent au chauffage des fours. La verrerie était donc une industrie particulièrement xylophage<sup>260</sup>. En effet, les besoins étaient énormes « comme matière première (cendres), comme combustible (fusion) mais aussi comme matériaux de construction pour les bâtiments (logements et ateliers)<sup>261</sup> ». On comprend aisément pourquoi cette industrie des verriers a été qualifiée de « *Raubwirtschaft* » (« industrie de rapine »)<sup>262</sup>.

Pour éviter que le verre ainsi obtenu ne se dissolve dans l'eau on y ajoutait de la chaux et pour éliminer un autre risque qui était la dévitrification ou recristallisation on ajoutait de l'alumine ou de la magnésie. L'ensemble des opérations nécessitaient également de l'eau. Enfin, pour construire les fours et les creusets ou pots il fallait des terres. Pour l'extérieur, des briques ordinaires suffisaient et on utilisait la glaise locale. Pour l'intérieur il fallait des briques réfractaires qu'on réemployait au maximum par mesure d'économie. Elles venaient de Troyes. Pour les pots de 30 à 35 cm de diamètre, qui étaient utilisées en moyenne un mois, on mélangeait pour moitié de la terre de Pfaffenheim, pour l'autre moitié d'un tiers de débris de pots cassés et de deux tiers de terre de Troyes. Le site du Grand Ballon offrait une grande partie de ces matières premières :

---

<sup>257</sup> G. ROSE-VILLEQUEY, *Verre et verriers en Lorraine au début des temps modernes (XVe-XVIIe siècle)*, Paris, PUF, 1971, p. 79 cité par P. JEHIN, « Verriers et forêts sous l'Ancien Régime en Alsace », in *Les Actes du CRESAT*, n°7, juin 2010, p.50.

<sup>258</sup> P. JEHIN, « Verriers et forêts ... », op.cit., p. 53.

<sup>259</sup> C'était le travail des potassiers ou bouilleurs de potasse.

<sup>260</sup> G.-J. MICHEL, *Verriers et verreries en Franche-Comté au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Vesoul, 1989, p. 174.

<sup>261</sup> P. JEHIN, « Verriers et forêts ... », op.cit., p. 50.

<sup>262</sup> P. JEHIN, « Verriers et forêts ... », op.cit., p. 51.

l'eau du ruisseau, du bois et des fougères en abondance, de la chaux de Jungholtz et du sable de Hartmannswiller.

Il fallait aussi des hommes qui acceptent de vivre avec leurs familles dans ces lieux austères et sombres, retirés et sauvages. C'est pourquoi de grandes libéralités leur étaient accordées afin de faciliter leur activité et l'implantation de leur famille. La communauté qui ne participait pas aux activités communales, échappait aux impositions, aux corvées et à la milice<sup>263</sup>.

La première mention des verriers de la Glashutte date de 1652. A cette date, Peter Meyer, « *ein Glaser* » venu d'Olten en Suisse obtint à Soultz son droit de manance. En 1658, on inhumait à Soultz Georges Kempfer, bourgeois et verrier. Quelques mois après on enterre Verena N. venue de Sankt-Blasien en Forêt Noire. Cette Verena n'était pas venue à Soultz par hasard : Sankt-Blasien était un centre verrier très actif qui non seulement exportait du verre, mais aussi des verriers.

L'origine de la verrerie de Rimbach était donc due à l'immigration suisse. Elle résulte d'une triple origine :

- D'une part, après la guerre de Trente Ans, l'Alsace vidée d'une bonne partie de ses habitants était devenue terre d'accueil pour les Suisses notamment de la région du Napf<sup>264</sup>, dans le canton de Berne.
- D'autre part, le soulèvement paysan de 1653 à Lucerne ajouta à l'émigration de la misère un contingent de rebelles fuyants la répression du patriciat.
- Enfin, en 1593, était inhumé à Soultz, Michel Engel. Etait-il le père de ce « *Meister Heinrich* » qui serait né à Biberstein, près d'Aarau, selon la déclaration qu'il a faite en 1639 lors de son admission à la bourgeoisie de Soleure ? Se basant sur la date de fermeture de la verrerie du Rüschraben près de Gänzbrunnen, district de Welschenrohr en 1651, verrerie dirigée par Heinrich Engel, Antoine Stenger<sup>265</sup> a pensé que la verrerie de Rimbach a été ouverte la même année. La seigneurie de Soleure avait congédié les verriers avant expiration du bail, rupture de bail qui valut à Heinrich Engel une indemnité de 1 000 £. La

<sup>263</sup> Cf. E. ZINDERSTEIN, « Les verriers ... », op.cit., p. 38.

<sup>264</sup> Napf signifie « l'écuelle » en français. Cette région avait deux réputations en Suisse : celle d'être particulièrement arrosée, d'où le « Schüttstein der Schweiz » (l'évier de la Suisse) ; celle aussi d'être pauvre, d'où « das Armenhaus der Schweiz » (l'hospice des pauvres de Suisse).

<sup>265</sup> A. STENGER, « Les verreries de Soultz-Rimbach et Uffholtz » in *Verreries et verriers d'Alsace du XVI au XXe siècle*, Saisons d'Alsace n° 99, 1988, pp.71 à 75.

verrerie de Soultz aurait donc été créée par cette « colonie de verriers et d'aides verriers de cette région du Nord de Soleure en Suisse » et de nombreux membres de la famille Engel se retrouvèrent à la mise en route du premier four<sup>266</sup>. La date paraît plausible puisque, d'après le registre foncier de 1658, les verriers payaient une demi-livre et dix sols par an pour leurs baraquements et les charbonniers devaient payer différentes rentes pour leurs maisons dans la forêt<sup>267</sup>.

Ouvrir une verrerie exigeait une main-d'œuvre spécialisée, formée à la production du verre. Les verriers ne recrutaient donc pas dans la population autochtone et souvent même les bûcherons suivaient les verriers de coupe en coupe. Les liens familiaux étaient donc très étroits et ce d'autant que l'équipement collectif exigeait une mise de fond importante : « Une verrerie ne pouvait être que l'œuvre d'une association à puissante motivation familiale : il y avait des mécomptes ; entre l'arrivée sur les lieux et le démarrage de la production, entre le démarrage et les premières rentrées, il y avait de longs délais. Il fallait vivre, faire vivre, durer. Les verriers travaillaient avec des méthodes empiriques et même les maîtres chevronnés pouvaient rater une fournée ...<sup>268</sup> ». La société des verriers était très hiérarchisée : il y avait les bûcherons, les fendeurs de bûches, les laveurs de sable, les attiseurs et les souffleurs. Cependant, ces hommes étaient formés à toutes les tâches de production et le titre de maître pouvait se gagner et se perdre. La campagne durait six mois, six jours sur sept mais en fait le travail était continu et on se relayait pour assister aux offices religieux le dimanche et lors des fêtes religieuses. Les activités ne se diversifiaient qu'une fois le four « mort »<sup>269</sup>. C'était alors le temps de la vente, des travaux agricoles et pastoraux.

La production, d'après les débris recueillis à l'emplacement de la première verrerie, se composait de verres ronds à vitraux, type fond de bouteille, d'un diamètre de 11 centimètres, de verre brunâtre à faire des bouteilles à vin et des fioles de pharmacie et de la gobeletterie. Mais, contrairement à Angel et Auguste Ingold qui affirmaient que « *ces primitifs industriels qui transportaient dans des hottes leurs outils et s'installèrent*

<sup>266</sup> A. STENGER, « Les verreries ... » op. cit. p. 71.

<sup>267</sup> A. GASSER, *Les villages du bailliage de Soultz*, Colmar : H. Huffel, 1912, p. 36.

<sup>268</sup> E. ZINDERSTEIN, « Les verriers ... », op. cit., p.36.

<sup>269</sup> Le four restait allumé six mois et même davantage (douze à quinze mois parfois), jusqu'à ce qu'il eût besoin d'être réparé. Le temps de la réparation était appelé la mort du four et la période de travail une réveillée.

*provisoirement pour fabriquer quelques mauvaises bouteilles*<sup>270</sup>», les verriers du Grand Ballon fabriquaient aussi des verres à boire à tige creuse en verre incolore très fin, d'un profil élégant et décorés dans la masse d'un filet laiteux à dessin spiralé et des verres à ailettes « à la façon de Venise ».

L'exploitation dura cependant moins d'un demi-siècle. Cette industrie était itinérante. Lorsqu'une forêt était exploitée à fond, les verriers laissaient tout en plan et déplaçaient leurs cabanes plus loin. Contrairement aux habitants du lieu qui étaient enchaînés à leurs terres et à celle de leur seigneur, les verriers pouvaient délocaliser leurs activités. Ainsi, peu avant 1710, le bois manqua et les verriers allèrent s'installer au fond du vallon de Steinbach, dans la forêt d'Uffholtz : « En décembre 1712, le maire d'Uffholtz fait part à la chancellerie de l'abbaye de Murbach que les verriers de Soultz désirent s'installer sur le ban, dans le district forestier inexploitable autrement que par l'établissement d'une verrerie ». Très rapidement le souvenir de cette exploitation disparut même si des familles continuèrent à vivre sur les lieux et non sans avoir laissé son nom à des lieux dits. Vers 1783, le mémoire de l'ingénieur militaire, anonyme, ne fait même plus état de l'activité verrière : « La gorge de Dieffenbach est séparée de celle d'Alteglas ou de la vieille verrerie par un contrefort de la tête de firstacker [...]. On arrive dans la gorge d'Alteglas par un chemin qui contourne l'extrémité du contrefort de firstacker et qui descend dans le fond de la gorge. [...] Le hameau qui consiste en 8 ou 9 feux occupe le revers occidental. Les maisons en sont éparses et presque toutes placées sur des petites buttes. Le fond de la gorge est étroit, on n'y aperçoit des cultures qu'autour des maisons. On y compte 45 personnes parmi lesquelles il y a sept hommes en état de porter les armes. Son débouché dans le val de Rimbach est occupé par une prairie<sup>271</sup> ».

---

<sup>270</sup> Note infrapaginale d'Angel et Auguste INGOLD in *Diarium de Murbach (1671-1746)*, Colmar, 1894.

<sup>271</sup> Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, 1 M 1070, p.25.



Fig. 24. Verrerie médiévale installée en pleine forêt, le four est protégé des intempéries par des toits en auvents bâtis en planches et en rondins. Le foyer, sans doute un long couloir étroit, alimente d'abord le four de cuisson dans lequel les creusets tronconiques sont bien visibles, puis à l'arrière l'arche à recuire. La matière vitrifiable est cuite dans un four de cuisson, composé d'une coupole suffisamment large et haute pour abriter le foyer et les pots posés sur des banquettes ou des piliers. Cette coupole est maçonnée en briques réfractaires ou en pierres du pays<sup>272</sup>. Des ouvertures sont prévues pour l'enfournement du bois et l'évacuation des fumées. Les fours de la Glashutte étaient des fours « à l'allemande » oblongs et à 10 pots. Ils étaient hauts d'environ 1,80 m, avec 10 ouvreaux. Les pots étaient disposés sur une sole à mi-hauteur en face d'ouvreaux qui permettaient les prélèvements de pâte de verre à l'aide de cannes. (provenance : Les voyages de John Mandeville.- Manuscrit, déb. XV<sup>e</sup> s., British Museum, Londres - Photo British Museum). (source, Les ateliers de verriers / Danièle Foy.- In : Les dossiers d'archéologie n° 143, décembre 1989.).

<sup>272</sup> P. JEHIN, « Verriers et forêts ... », op.cit., p. 50.

### 2.2.2. La tuilerie de Jungholtz

Une tuilerie est citée à Jungholtz à partir de 1570<sup>273</sup>. En effet, à cette date éclate une contestation entre Soultz et le sieur de Jungholtz, Ulrich Thiébaud de Schauenbourg. Un jugement fixe de nouveau toutes les prétentions des seigneurs de Jungholtz et de leurs sujets sur la ville, le ban et les habitants de Soultz. Il est notamment précisé dans l'article 8 que « le sieur de Schauenbourg disconvenant de prendre du bois dans les forêts de Soultz pour la thuilierie qu'il a dans le ban du dit Soultz ». Il s'agit là de la première mention de la tuilerie mais en aucun cas de la date de sa construction qui est bien antérieure puisque le tuilier seigneurial avait pris l'habitude de se servir en bois dans les forêts de Soultz.

Le bail de 1732<sup>274</sup> permet d'avoir une idée du fonctionnement et de la production de la tuilerie. Dans ce bail, conclut à la Saint Martin 1731 pour 6 ans, entre Jacob Mickler et François Melchior de Schauenbourg, il était précisé que la glaise pour fabriquer les tuiles pouvait être retirée du fossé, autant que nécessaire. De même, le bois de chauffage, du bois de sapin, pour les fours pouvait être pris autant que nécessaire dans les forêts seigneuriales. En contrepartie, le tuilier s'engageait à faire les réparations nécessaires et à fournir au seigneur ce dont il avait besoin. Le loyer était fixé à 86 £ et 4 deniers plus 1000 pièces de tuiles ou briques que Mickler devait fournir en quatre fois : lors des quatre cuissons annuelles, il devait fournir  $\frac{1}{4}$  de la production. On peut donc en conclure que la tuilerie fabriquait 4000 pièces par an. Il était précisé enfin, que si le seigneur souhaitait durant cette période avoir de la chaux, des tuiles ou des briques, il pouvait les acheter au prix de 15 £ les cent tuiles et 10 £ le  $\frac{1}{4}$  de chaux.

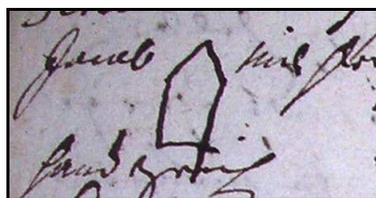


Fig. 25. Marque de Jacob Mickler : le moule de tuilier. (source, ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4)

<sup>273</sup> ADHR, 3 G 59. Contestation entre Soultz et le seigneur de Jungholtz, Ulrich Thiébaud de Schauenbourg (1570).

<sup>274</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4, acte n°132. Bail du 26 janvier 1732.

Le contrat fut renouvelé pour 6 ans en 1738 selon les mêmes conditions excepté le loyer qui fut fixé à 70 £ et 1000 tuiles<sup>275</sup>.



Fig. 26. La tuilerie d'après un plan de 1797 conservé au Musée du Bucheneck à Sultz.

La tuilerie était adossée aux murs du château de Jungholtz. Elle apparaît à plusieurs reprises dans des affaires concernant le cimetière israélite. Par un acte du 6 mars 1655, les Juifs obtinrent des sires de Schauenbourg, toujours à cours d'argent, une parcelle de terrain prise dans le « *Thiergarten* » qui se trouvait dans les fossés du château, afin d'y ensevelir leurs morts. Le cimetière juif s'augmenta peu à peu par des concessions successives et s'étend aujourd'hui tout autour de la butte de l'ancien château<sup>276</sup>. Ces concessions successives donnent des informations très précieuses en ce qui concerne la tuilerie puisqu'elles la situent avec précision. Ainsi, en avril 1716, François Melchior de Schauenbourg, céda pour la somme de 1264 livres tournois « ein Stück vom Thiergarten [...]welches von den Pallisaden anfangt und geht bis an die Mauren der Ziegelscheure<sup>277</sup> ». En 1738, François Melchior cède pour 1600 £ une nouvelle parcelle du « *Thiergarten* ». Ce nouveau terrain était situé entre l'ancien cimetière et les murs du château et aboutissait par devant à un mur qui reliait la tuilerie auxdits murs du château<sup>278</sup>.

<sup>275</sup> ADHR, 4 E Jungholtz-Rimbach 4, acte n°181. Bail du 29 novembre 1738.

<sup>276</sup> Cf D. INGOLD, *Jungholtz, lieu de mémoire* : « En fait la date de la première concession écrite après la guerre de Trente Ans n'est connue que de manière indirecte. Pendant la révolution, pour s'opposer au partage du terrain, qui au-delà d'un siècle, sert de sépulture pour les Juifs Abraham Bloch de Sultz, président de l'Administration du cimetière, fournit à l'Administration départementale un certain nombre de « titres » attestant des droits d'usage que les Juifs avaient acquis sur leur cimetière, notamment les concessions des 6 mars 1655, 20 février 1666, 30 juillet 1680, etc. ... ».

<sup>277</sup> « Une parcelle du Thiergarten située entre les palissades du cimetière et les murs de la tuilerie ». cf M. GINSBURGER, *Der Israelitische Friedhof in Jungholtz*, Guebwiller, J. Dreyfus, 1904, pp.70-71.

<sup>278</sup> M. GINSBURGER, *Der Israelitische ...*, op. cit., pp. 73-74.

Au moment de la Révolution, le château de Jungholtz fut détruit. En mars 1797, il fut partagé ainsi que ses dépendances entre les cinq frères de Schauenbourg. La description qu'en fait le procès verbal précise pour le lot n°5 « Au dehors de l'enclos mais y attenant, se trouve une tuilerie qui ne consiste qu'en un hangar et fourneau sans habitation ». Ce lot échet à Balthazar de Schauenbourg qui le vendit, ainsi que l'ensemble des biens qu'il possédait encore à Jungholtz, en août 1802 à Georges Magnier, receveur principal des douanes nationales à Saint Louis et à Dagobert Bach. Ces derniers vendirent en novembre de la même année la tuilerie à Joseph, Valentin, Dominique et Sébastien Schuller et à l'épouse de ce dernier, Barbara Risacher<sup>279</sup>. Parallèlement, au procès verbal de partage de mars 1797, un plan fut dressé en avril de la même année qui permet de situer sans équivoque la tuilerie et d'avoir une idée de son apparence.

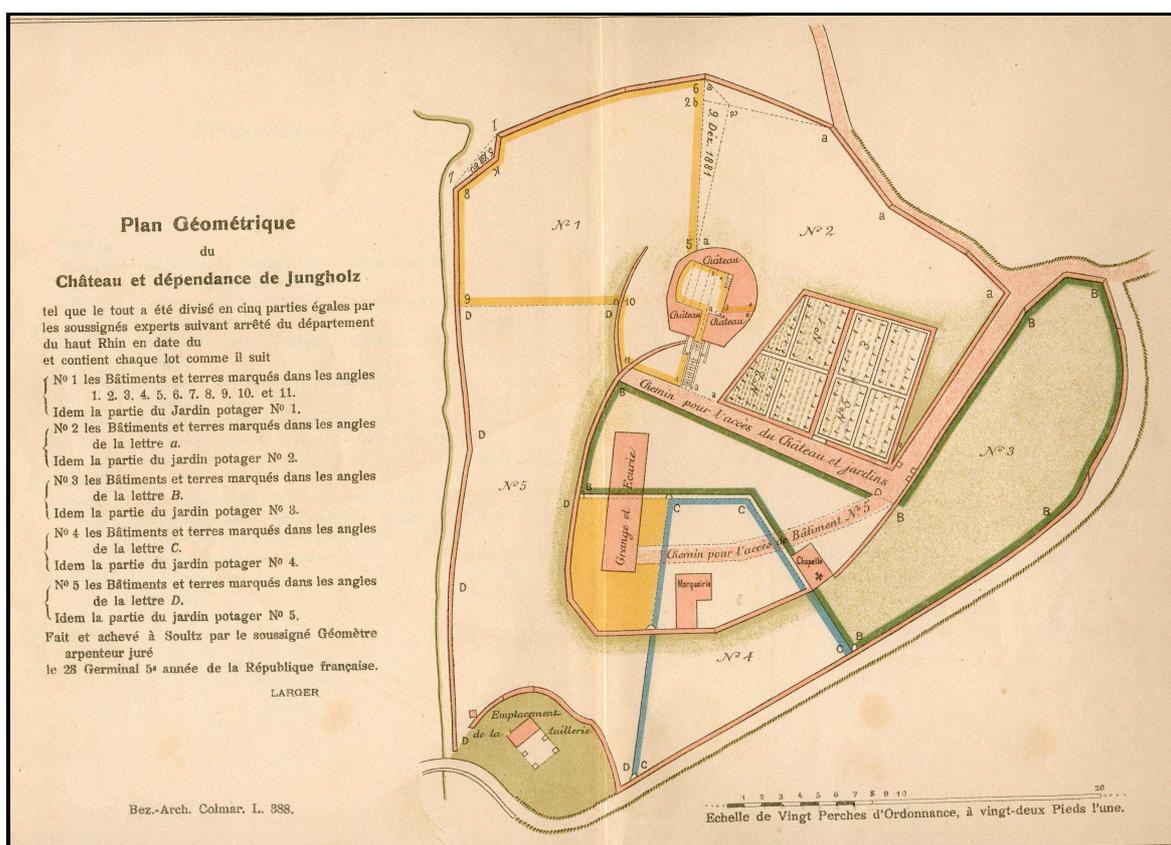


Fig. 27. Plan géométrique du château et dépendance de Jungholtz. La tuilerie est positionnée au bas de l'image (source, M. GINSBURGER, *Der Israelitische Friedhof in Jungholz* », Guebwiller, J. Dreyfus, 1904, d'après un original aux ADHR, L.388)

<sup>279</sup> M. GINSBURGER, *Der Israelitische ...*, pp.50-51.

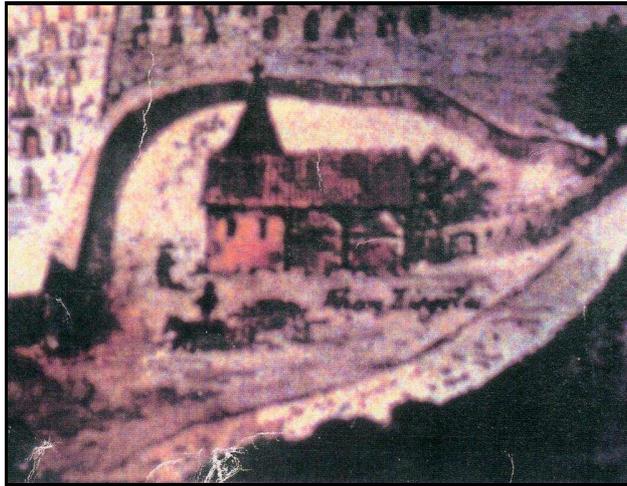


Fig. 28. La tuilerie de Jungholtz, détail d'un dessin de Charles Winckler exécuté en 1905, libre interprétation d'après le plan de 1797.

Un membre de la fratrie Schuller, Sébastien<sup>280</sup>, exerça effectivement l'activité de tuilier qu'il mentionna lors de son mariage en 1801 dans l'acte d'état civil. Par la suite, il construisit sa maison d'habitation en 1811, à proximité de la tuilerie.



Fig. 29. Fronton d'une maison de Jungholtz où l'on peut voir les deux moules de tuilier entrecroisés et en dessous et à droite de la date, on peut lire les initiales SCH qui correspondent au nom du premier propriétaire à savoir Sébastien Schuller. A gauche, figure les initiales R (en petit format) et B. (en grand format) ; il s'agit des initiales de son épouse Risacher Barbara (photo B. Risacher)

<sup>280</sup> Sébastien est né en 1774 à Liel im Breisgau. Il épousa le 1<sup>er</sup> janvier 1801 à Rimbach Barbara Risacher.

La tuilerie poursuivit son activité au moins jusqu'en 1826 puisqu'au moment de sa mort, Sébastien Schuller exerçait encore la profession de tuilier. En revanche, aucun de ses fils ne poursuivit cette activité. L'un déclara la profession de journalier lors de son mariage en 1834 et l'autre de vigneron en 1838. Ainsi prenait fin cette activité pré-industrielle qui naquit au XVI<sup>e</sup> siècle au pied du château de Jungholtz.

### **2.2.3. La fabrique de tuyaux en terre cuite d'Ollwiller**

Le dénombrement de 1795 conservé aux archives municipales de Soultz fait état de sept tuiliers, potiers, briquetiers et fabricants de tuyaux. L'une de ces activités était implantée sur le domaine d'Ollwiller, entre Soultz et Hartmannswiller.

Lorsque Jacques-Gabriel Gros<sup>281</sup> acheta en 1825 le domaine d'Ollwiller à la famille de Waldner de Freundstein il lui fallut réparer les bâtiments, drainer les prés et les champs, relancer les cultures et l'élevage. Pour le seconder, il fit appel à Jean Georges Reichenecker (1795-1866) son homme de confiance, précepteur de ses enfants à Wesserling, qu'il nomma régisseur. Celui-ci était originaire du Wurtemberg et avait enseigné à Münchenbuchsee dans l'institut agronomique de Philipp Emanuel von Fellenberg. En 1835, Gros lui confia la direction de la tuilerie installée sur le domaine. En mai 1837, Jean Georges Reichenecker, souhaitant entreprendre la fabrication de tuyaux en terre cuite émaillée, demanda à la commune de Soultz de lui louer un terrain à Jungholtz dont la terre argileuse siliceuse contient une certaine quantité d'oxyde de fer<sup>282</sup>. En 1843, la fabrique fut vendue à Pierre Schlumberger mais Reichenecker en resta le directeur jusqu'en 1853. Il fut alors accusé de négligences et de graves irrégularités et se retira à Bergheim.

Ces tuyaux « joints par leurs manchons » produits à Ollwiller étaient d'excellente qualité puisqu'ils furent essayés « à la pompe de Chaillot à Paris, en présence des principaux ingénieurs de la capitale » et qu'ils « ont résisté à la pression considérable de 40

---

<sup>281</sup> Jacques-Gabriel Gros (1782-1863) avait acquis le domaine d'Ollwiller en 1825 afin d'en faire une « exploitation modèle dotée des instruments les plus perfectionnés [...] ». Il s'inspira des idées de l'agronome et pédagogue suisse, Emanuel von Fellenberg pour fonder l'Asile agricole de Cernay en 1847 puis proposer son domaine d'Ollwiller pour y établir une ferme-école en 1849, qu'il dirigea jusqu'en 1853.

<sup>282</sup> AMS, F 2-2. Autorisation concernant les établissements industriels.

atmosphères », ce qui leur valu « de figurer au Musée impérial de Sèvres [...] »<sup>283</sup> En 1840, la fabrique était déjà renommée puisqu'elle obtint une médaille d'argent de la Société industrielle de Mulhouse et en 1844 une mention honorable à l'Exposition des produits de l'industrie française. En 1846, Jean Georges Reichenecker décrocha un prix de 2000 F et une médaille d'or de la Société d'encouragement de Paris. Le comte Lambel qui proposa le prix écrivit à cette occasion dans son rapport : « Un seul concurrent s'est présenté avec la devise : *la persévérance fait vaincre les difficultés*. Les tuyaux ont de 0m032 à 0m222 de diamètre intérieur ; ils sont de terre cuite, vernissés en dedans ou non vernissés. Ils se placent bout à bout, et sont unis par un ciment composé de chaux hydraulique. Les joints sont couverts d'un manchon de terre cuite. Un tampon de drap placé sous la jointure des tuyaux, lors de l'exécution de la pose, empêche le mastic de dépasser les bords de jonction. Cet assemblage est si fort, qu'après peu de temps il faudrait scier le manchon pour séparer les corps. [...] Ces tuyaux ont été employés sur de grands développements, en France et en Suisse. M. Brongniart dans son excellent traité des arts céramiques, mentionne la machine d'Ollwiller comme produisant une compression très puissante, parce qu'elle a lieu au moyen d'une presse hydraulique, et c'est la première condition pour la solidité des corps de fontaine de terre cuite. On voit aussi, dans le traité précité, que les tuyaux fabriqués avec cet appareil peuvent, en étant vernissés, supporter la pression de 40 atmosphères, sans être perméables à l'eau, et que sans vernis ils ne le deviennent qu'à 25 ... »<sup>284</sup>. L'établissement équipa ainsi plusieurs communes du Haut-Rhin dont Sultz et Guebwiller mais aussi Mulhouse, Thann ou Colmar, des localités du Doubs, des Vosges, de Meurthe et de Moselle, de Haute-Saône mais également de Haute-Marne et de Seine-et-Oise.

Par la suite, la fabrique de tuyaux de terre cuite fut dirigée par le gendre de Jean Georges Reichenecker, Benjamin Constant Zeller<sup>285</sup>. Celui-ci, ingénieur civil, était le fils de Pierre François Ferréol Zeller qui fonda en 1819, avec son frère aîné Joseph, la société Zeller Frères, une manufacture d'une centaine de métiers à bras répartis entre Oberbruck et

---

<sup>283</sup> C. ZELLER, *Des conduites d'eau, de leur établissement et de leur entretien. Manuel théorique et pratique avec tables et calculs contenant tous les renseignements sur la pose, l'entretien et le choix des tuyaux de conduite à l'usage des Architectes, des Ingénieurs, des Conducteurs des ponts et chaussées, des Agents-voyers, des Entrepreneurs, des Administrateurs communaux, des Propriétaires et des Directeurs de grands établissements*, Paris, A. Morel & Cie, 1863 Editeurs, p. 76.

<sup>284</sup> C. ZELLER, *Des conduites d'eau ...*, op.cit., pp. 76-77.

<sup>285</sup> Benjamin Constant Zeller était né le 2 août 1820 à Oberbruck. Il épousa en premières noces Françoise Catherine Reichenecker en 1857 puis, après le décès de cette dernière en 1860, sa sœur Marie Philippine Louise Reichenecker en 1866.

Sewen en ateliers ou à domicile<sup>286</sup>. Sous la direction de Constant Zeller, la fabrique de tuyaux sut maintenir son avance technique. Pour arriver à de tels résultats la fabrique d'Ollwiller soumettait tous les tuyaux avant leur envoi, au moyen d'une pompe foulante munie de son manomètre, à une pression atmosphérique au moins cinq fois plus grande que celle qu'ils sont appelés à supporter. Zeller s'enorgueillissait de la durée indéfinie de ses tuyaux et vantait « le maintien de la qualité des eaux, la supériorité de la terre cuite étant incontestable ; les parois intérieures étant revêtues d'un émail d'une pureté et d'une dureté inaltérable par l'effet de la cuisson, aucune altération de l'eau n'était possible ... ». Zeller pouvait donc donner à ses clients « l'assurance la plus complète que, qu'elle que soit la faible quantité d'eau qu'une source fournisse (serait-elle moindre d'un litre par minute), et qu'elle que soit la longueur de la conduite, cette quantité est amenée intégralement aux becs des fontaines<sup>287</sup> ». Il justifiait la préférence accordée aux tuyaux d'Ollwiller sur ceux des autres établissements de France et de Suisse par « les procédés particuliers et perfectionnés de fabrication employés, ainsi que la qualité et la nature des matières qui entrent dans la composition des produits<sup>288</sup> ». D'autre part, « la longue expérience des travaux de conduites des eaux et de gaz que le personnel de la compagnie possède est aussi une des garanties de l'exécution irréprochable des entreprises de cette nature que la maison se charge d'exécuter ». Enfin, il prétendait qu'« il a été constaté que deux conduites neuves, l'une de fonte, l'autre de terre cuite d'Ollwiller, de même diamètre et dans les mêmes conditions de pente débitaient un volume d'eau différent ; c'est-à-dire que les tuyaux de terre cuite émaillée fournissaient une quantité d'eau plus considérable en un temps donné que ceux de fonte ». Pour conclure, il avançait un dernier argument, celui du coût qui permettait une économie de 40 à 50 % sur celui de la fonte et proposait à ses clients de payer par annuité, en leur offrant une garantie de dix ans. Ces preuves de confiance expliquaient que la fabrique d'Ollwiller ait établi dans un grand nombre de départements de France (Haut et Bas-Rhin, Vosges, Meurthe, Haut-Saône, Meuse, Moselle, Doubs, Aube, Jura, Haute Marne et Saône et Loire), « en Allemagne, en Prusse, en Suisse et en Italie, un nombre considérable de conduites d'eau et de

<sup>286</sup> P. ZELLER, « ZELLER-Frères, une entreprise familiale au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Patrimoine Doller* n° 2, 1992, p. 63. Après la mort prématurée de Ferréol Zeller en 1841, Joseph fit participer ses quatre fils à la direction de l'entreprise aux dépens, semble-il, des enfants de Ferréol, dont Benjamin Constant. La sœur de Benjamin Constant, Elise, épousa en 1835, Edouard Stehelin, associé dans la société Stehelin & Huber avec son frère Charles et son cousin Henri Huber à Bitschwiller.

<sup>287</sup> C. ZELLER, *Des conduites d'eau ...*, op.cit., p. 81.

gaz pour les communes et les propriétaires » dont les ressources étaient limitées et qui seraient dépourvues d'eau salubre sans l'application du système économique de canalisation de Zeller & Cie. Celle-ci fut récompensée à plusieurs reprises : médaille à Paris en 1855, à Bordeaux en 1859, à Besançon en 1860, médaille d'or de l'Académie nationale de Paris et de l'Institut historique de Londres en 1861, médaille d'argent de 1<sup>ère</sup> classe à Metz et Nantes en 1861 et médaille de l'Institut polytechnique de Paris la même année.

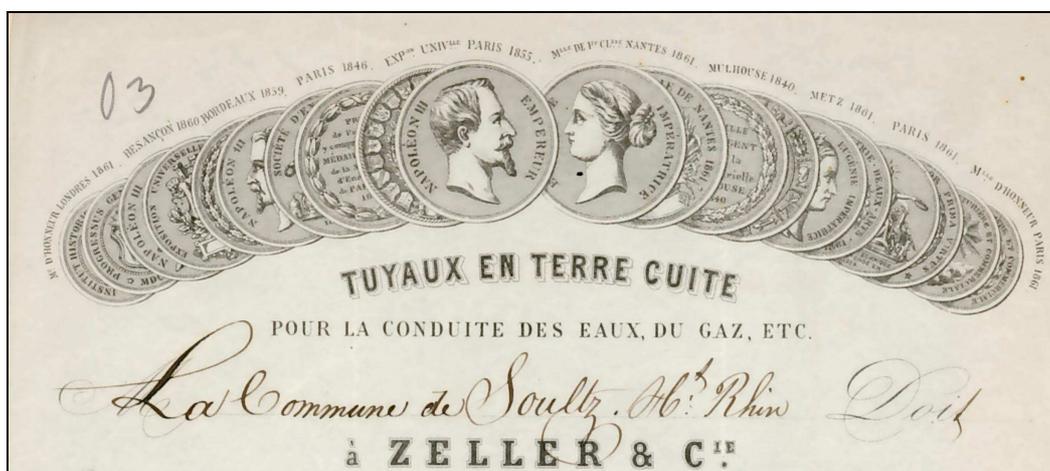


Fig. 30. En-tête de la tuilerie et fabrique de tuyaux en terre cuite d'Ollwiller (source, AM de Soultz, O 3-1)

Tout en poursuivant la fabrication de tuiles, la fabrique d'Ollwiller se spécialisa dans des activités à plus haute valeur ajoutée comme la fabrication de tuyaux en terre cuite qui fit sa renommée et permit à la petite entreprise de survivre au XIX<sup>e</sup> siècle alors que d'autres tuileries ou poteries disparurent.

### 2.3 L'industrie textile

Depuis le Moyen Age, la Haute Alsace connaissait une certaine vitalité du textile artisanal. L'introduction de l'indiennage suscita dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle un décollage de cette branche à technicité élevée. C'est ainsi que, dès 1766, Soultz vit s'implanter une fabrique de cotonnades dont les capitaux avaient été rassemblés par les

<sup>288</sup> Cette citation et les suivantes in C. ZELLER, *Des conduites d'eau ...*, op.cit., pp. 82-83.

Salomon, membres de la noblesse de robe, investisseurs traditionnels pour qui l'indiennage était un placement financier parmi d'autres.

### 2.3.1 La tentative éphémère des cotonnades de Sultz

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains fabricants se sont tournés vers les nouveaux tissus de plus en plus demandés par le public : cotonnades, indiennes et mousselines. La mode mettait en valeur de nouveaux tissus, plus légers, aux coloris plus chatoyants, aptes encore mieux que les toiles à suivre les changements de saison. Ces textiles, objet d'interdits inefficaces, se diffusèrent de la noblesse à l'ensemble des autres corps de la hiérarchie sociale. On comprend alors les importations croissantes de cotonnades des Indes et l'habileté des marchands fabricants désireux de s'approprier un immense marché potentiel en faisant filer le coton brut. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle on assista donc à une mutation de l'appareil de production textile français largement favorisée par le soutien du pouvoir et notamment par la nouvelle stratégie industrielle de Daniel Trudaine, directeur de l'Assemblée des inspecteurs généraux des ponts et chaussées. On vit alors la création de proto-fabriques<sup>289</sup> de la Normandie à la Bourgogne, groupant un grand nombre d'ouvriers et utilisant des techniques britanniques. Certaines obtenaient le titre de manufacture royale, des exemptions diverses, des gratifications. Désormais, le pouvoir recherchait également des associés aptes à donner les capitaux nécessaires et choisit lui-même les sites des nouvelles entreprises. Trudaine et son principal conseiller, Vincent de Gournay, entendaient favoriser une politique industrielle permettant le développement du travail manufacturier dans des régions agricoles en déclin et de nourrir l'expansion coloniale. C'est ainsi, que la liberté totale de l'impression sur tissus fut accordée en 1759<sup>290</sup>.

A la même époque, comme l'a montré Jean-Marie Schmitt, parmi les facteurs qui ont contribué à l'émergence de la manufacture de Wesserling, « les entrepreneurs alsaciens

---

<sup>289</sup> Pour Serge Chassagne, les proto-fabriques correspondent plus précisément à de véritables « manufactures concentrées où s'opère une indéniable rationalisation du processus de production » mais qui « ne sont pas - encore- fondées sur l'emploi d'une énergie mécanique fournie par une roue hydraulique ou une machine à vapeur ». cf S.CHASSAGNE, *Le coton et ses patrons, France, 1760-1840*, Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1991, pp. 148-169.

<sup>290</sup> P. BUTEL, *L'économie française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, SEDES, 1993, pp.227-234.

préfèrent [...] décentraliser leurs unités de production hors des centres urbains, en particulier au fond des vallées, où les réglementations sont plus diffuses, l'eau des rivières non polluée, la main-d'œuvre abondante et surtout disponible une bonne partie de l'année<sup>291</sup>».

C'est dans ce contexte favorable que, dans une lettre du 27 septembre 1766, l'intendant d'Alsace, Louis-Guillaume de Blair, adressa aux baillis de Haute Alsace, fait état d'un projet d'établir une manufacture de cotonnades à Soultz. Ceux qui en avaient le projet cherchèrent l'appui moral et théorique de l'Etat mais aussi un apport pratique et pécuniaire. Ils frappèrent alors à la porte de Jean d'Aigrefeuille, contrôleur général des domaines et bois de la province d'Alsace et premier contrôleur provincial des manufactures. Le promoteur de ces cotonnades de Soultz semble être Dagobert de Salomon<sup>292</sup>, conseiller du roi, receveur général des Domaines et bois de la province, neveu de l'avocat général du Conseil souverain Nicolas de Salomon (époux de Marie Anne Antoinette d'Anthès) et parrain du fils de Jean d'Aigrefeuille. On peut donc supposer que Jean d'Aigrefeuille a été mêlé lui-même à cette affaire d'une part parce que Dagobert de Salomon était un proche collaborateur et un parent, d'autre part, parce qu'on retrouve Salomon et d'Aigrefeuille figurant ensemble aux côtés de Jean Mathias Sandherr fils et Jean-Jacques Buob père parmi les créanciers des tanneries Baer & Cie du Logelbach, tombées précisément en faillite en 1766<sup>293</sup> et enfin parce qu'il est lié au baron Henri-Frédéric de La Touche, beau-frère de Jean-Philippe d'Anthès, associé dans la société de Wesserling, qui lui avança une somme de 10 000 £ en 1762<sup>294</sup>. Quoiqu'il en soit, d'Aigrefeuille s'adressa à l'intendant qui refusa et rappela les règles et les usages : « Le conseil se porte volontiers à accorder protection aux manufactures seigneuriales, mais quand à lui donner des secours des exemptions ce n'est qu'en faveur de celles qui sont pour des objets non encore connus en France que ce choix s'accorde. Il y a déjà longtemps qu'il y a des manufactures de cotonnades établis en France, de sorte que celle de cette nature qu'on se

<sup>291</sup> J.-M. SCHMITT, *Aux origines de la révolution ...*, op.cit., p.185.

<sup>292</sup> C. HOFFMANN, *L'Alsace au XVIIIe siècle au point de vue historique, judiciaire, administratif, économique, intellectuel, social et religieux*, A.M.P. Ingold, Colmar, 1906-1907, tome 1, p.464.

<sup>293</sup> ADHR, 4 E Notariat de Colmar, cité par J.-M. SCHMITT, in *Aux origines de la révolution ...*, note infrapaginale p.231.

<sup>294</sup> ADHR, 4 E Notariat de Colmar, prêt à Jean d'Aigrefeuille le 8 janvier 1762, cité par J.-M. SCHMITT, in *Aux origines de la révolution ...*, op.cit., note infrapaginale p.220.

propose d'établir à Soultz ne peut espérer que protection<sup>295</sup> ». D'Aigrefeuille chercha alors l'appui de Thomas-Pierre Demarès directeur et receveur principal des Domaines et gabelles à Thann et surtout associé dans la société Sandherr, Courageot & Cie à partir de 1762. Celui-ci fournit 30 000 £ « qui lui sont passées pour son château de Wesserling qu'il cède pour y établir ladite manufacture » d'indiennes avec filage et tissage de coton à domicile. D'autre part, Demarès est cousin par alliance de Jean-Philippe d'Anthès, conseiller au Conseil souverain, maître des forges d'Oberbruck, Belfort, Rothau, Villecomte et Willer. Dans sa lettre du 23 janvier 1767, d'Aigrefeuille supplie Demarès : « Il faut faire protéger cette manufacture car elle donnera lieu à une branche de commerce qui pourra devenir très avantageuse pour cette province ». Malgré l'appui de Demarès, l'intendant de Blair refusa une nouvelle fois. Cependant, dans une lettre que d'Aigrefeuille adresse à Demarès le 1er mars 1767, celui-ci cite la fabrique comme étant déjà établie, comme un établissement « qui commence à se bien montrer » dans l'espoir qu'il le protégerait afin d'exciter l'émulation<sup>296</sup>.

C'est là tout ce que l'on peut savoir sur le tissage de Soultz dont l'existence a dû être très éphémère. Pourtant la conjoncture paraissait favorable et Jean d'Aigrefeuille était lié aux élites régionales qui ont investi dans la manufacture de Wesserling et par conséquent il s'est familiarisé avec les circuits financiers et commerciaux de la province. En effet, comme le précise Jean-Marie Schmitt dans l'ouvrage qu'il consacra aux origines de la révolution industrielle en Alsace, « au moment où la compagnie des mines d'Alsace et de Franche Comté achève de se disloquer, la vallée de Saint-Amarin devient le théâtre d'une nouvelle expérience d'investissement industriel, dont la dimension dépasse à nouveau très largement le cadre régional. Créée en 1762 dans un domaine situé au centre de la vallée, la manufacture de toiles peintes de Wesserling est en effet la première entreprise de ce genre à être installée dans la province d'Alsace et constitue, dès la fin du XVIIIe siècle, le noyau de l'un des principaux complexes textiles du continent<sup>297</sup> ». Parmi les associés qui signent le contrat de société en 1762 destiné à l'exploitation d'une manufacture d'indiennes à Wesserling sous la raison sociale Sandherr, Courageot & Cie, nous retrouvons Jean-

<sup>295</sup> ADHR, C 1759. Correspondance du sieur d'Aigrefeuille, inspecteur des manufactures d'Alsace, avec l'Intendance.

<sup>296</sup> C. HOFFMANN, *L'Alsace au XVIIIe siècle ...*, op. cit. p. 464.

<sup>297</sup> J.-M. SCHMITT, in *Aux origines de la révolution ...*, op.cit. p. 182.

Mathias Sandherr père, stettmeister de Colmar et l'un des deux grands entrepreneurs de martinets à cuivre de la province, Thomas-Pierre Desmarès, receveur principal des Domaines et gabelles du département de Thann et partenaire de Sandherr dans une nouvelle société pour le transport du sel de Lorraine depuis le col du Bussang jusqu'à Bâle, Jean Courageot, l'« homme des d'Anthès » rejoint, en 1763 par Henri Frédéric de La Touche, beau frère de Jean-Philippe d'Anthès dont le cousin, Philippe Jacques Anthès fonda la troisième manufacture de toiles peintes de Mulhouse en 1754, Anthès, Feer & Cie. Après le décès de Sandherr en 1766, un autre négociant colmarien fut intéressé aux affaires : Jean-Jacques Buob père, dont la fille épousa en 1767 Christian Haussmann, créateur de la fabrique du Logelbach. Jean d'Aigrefeuille gravitait donc dans la sphère d'influence de ces bailleurs de fonds et il pouvait espérer tirer avantage non seulement de ses relations mais également d'un accroissement sensible des besoins de l'indiennage régional en toiles écruës. D'ailleurs dès 1764, Jean-Frédéric Sandherr, frère du stettmeister, avait installé une petite fabrique d'étoffes à Colmar et son entreprise, Sandherr, Trutzel & Cie, travaillait en relation avec les fabricants d'indiennes de la province et connut une réelle prospérité. Cependant, on peut supposer, comme d'ailleurs pour la manufacture de Soultz, que la brièveté de leur existence est liée à la fermeture successive des manufactures d'indiennes de Sierentz puis de Wesserling. En effet, Sandherr, Trutzel & Cie cessa ses activités en mars 1773 emportés par la liquidation par règlement judiciaire de Wesserling en 1768. La manufacture de cotonnades de Soultz a dû connaître la même trajectoire et ce d'autant plus qu'elle ne se vit octroyer aucune exemption contrairement aux manufactures de Sainte-Marie-aux-Mines et de Ribeauvillé et qu'elle n'était pas dirigée par des négociants ou spécialistes du textile.

La tentative éphémère des cotonnades de Soultz est un bon exemple de désamorçage de décollage économique. Malgré une conjoncture favorable, la plupart des entreprises textiles créées en Haute Alsace à partir de 1762 connurent des difficultés passagères ou mêmes des échecs comme ce fut le cas à Soultz. En cela, l'exemple de Soultz suit la même trajectoire que la manufacture de Wesserling à la même époque puisque la liquidation de cette dernière « renvoie à l'« échec » industriel et social des élites

régionales catholiques, personnifications de l'Ancien Régime que minent déjà des groupes marginaux<sup>298</sup> ».

Pour Dagobert de Salomon sa participation à la création d'une manufacture de coton à Soultz était un placement financier parmi d'autres. Son échec à Soultz laissa le champ libre aux négociants helvétiques, bâlois en particulier, « que leur structure socio économique permettait de s'engager à fond dans le nouveau mode de production<sup>299</sup> » et qui connurent une irrésistible percée dans l'industrie textile comme ce fut le cas pour Lucas Preiswerk, capitaliste protestant de Bâle.

La tentative avortée des cotonnades de Soultz illustre les multiples échecs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Georges Livet les attribuait aux « contradictions d'une politique, où l'essor de nouvelles formes industrielles est entravé par les obstacles administratifs et douaniers autant que par les traditions routinières, les mentalités médiévales ou le manque de capitaux disposés à rester en Alsace et à s'investir dans l'industrie ».

### 2.3.2. Les teintureries

L'essor du textile, qui permit à l'Alsace d'entrer dans l'âge industriel, entraîna le développement des industries de finissage : blanchiment, teinturerie et apprêts. La teinturerie a su s'adapter en travaillant à façon pour les industries textiles qui prennent alors leur essor. L'implantation de la rubanerie Preiswerk à Soultz entraîna l'apparition de nombreuses teintureries : ainsi le nombre d'ateliers passa de 1 à 21 entre 1798 et 1866<sup>300</sup>. Dans l'enquête industrielle de 1826, le maire de Soultz précisa d'ailleurs, à propos de Preiswerk que « toutes les différentes manutentions se font faire séparément et se payent à façon, c'est ainsi que des teinturiers établis à Soultz Guebwiller teignent la soie dans leur établissement [...] <sup>301</sup> ». Toutes se sont implantées dans la rue du Fossé près du canal des moulins, le *Bàchgràwa*. En 1826, dans « l'état des établissements d'industrie, d'arts et

<sup>298</sup> J.-M. SCHMITT, in *Aux origines de la révolution ...*, op.cit. p. 227.

<sup>299</sup> J.-M. SCHMITT, in *Aux origines de la révolution ...*, op.cit. p. 227.

<sup>300</sup> AM de Soultz, F 1-3, Liste des citoyens inscrits sur le tableau de la commune de Soultz en vertu de la loi du 10<sup>e</sup> vendémiaire an 4 (2 octobre 1795) ; AM de Soultz, F 1-23, Etat nominatif des habitants en 1841 ; ADHR, 6 M 210. Recensement de Soultz en 1866.

métiers existans dans la ville de Soultz<sup>302</sup>» on dénombrait deux ateliers de teinturiers dont l'un employait un ouvrier payé 4 F par semaine. Les deux établissements utilisaient chaque année 40 kg d'indigo, 1000 kg de potasse, 30 kg de garance et 300 kg de couleurs différentes. Le produit de ces ateliers s'élevait à 6800 F par an.

L'un deux étaient vraisemblablement celui de Jean-Baptiste Werner qui fut détruit par un incendie le 28 février 1834<sup>303</sup>. L'un de ses ouvriers, François Xavier Belossat reprit son atelier et établit une seconde teinturerie dans une maison voisine. Les deux ateliers étaient situés de part et d'autre du canal des usines. En avril 1849, il fit la demande d'établir une roue hydraulique sur le canal, à l'endroit où une petite chute d'eau d'environ 70 cm s'était formée avec la construction d'un pont sur le dit canal. La roue devait entraîner un manège dans l'une des maisons<sup>304</sup>. Plusieurs voisins se plainquirent en raison des inondations dues au débordement des eaux du canal, de l'amoncellement des glaces en hiver et enfin, du bruit de la roue. Le maire de Soultz quant à lui, fit remarquer que « le canal sur lequel Belossat veut construire sa roue est extrêmement resserré contre les propriétés ce qui peut causer des embarras en hiver ». Lors de sa visite, l'ingénieur des Ponts et chaussées constata que Belossat voulant installer une roue qui puisse se lever et se baisser à volonté prit l'engagement de la lever à chaque fois que le canal charrierait des glaçons et à la première réquisition municipale. La roue devait faire mouvoir des cylindres à calandres et un foulon à drap. Il s'engageait en outre à entourer la roue d'une cage de manière à ce qu'elle ne rejette pas d'eau sur le lavoir et aussi à établir des machines qui ne font pas de bruit. Il obtint donc l'autorisation préfectorale en juin 1850.

En 1845, Léopold Weil, qui exerçait « depuis plusieurs années l'état de teinturier mais se réduisant à l'application de la couleur bleue sur du coton filé » transféra aussi son atelier rue du Fossé à condition de ne « pas verser dans le canal derrière sa maison de résidus de 5h à 21h » et d'effectuer « le lavage en couleurs chargées tel que le noir de 12 à 13h seulement ». Ce fut le cas également de Jacques Bloch et Cadet Cognet qui établirent en

---

<sup>301</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

<sup>302</sup> ADHR, 9 M 8. Enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828).

<sup>303</sup> R. MINERY, *Les Sapeurs-pompiers du Haut-Rhin*, Mulhouse, Ed. du Rhin, 1988, p. 228.

<sup>304</sup> ADHR, 7S 397. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

1853 chacun une teinturerie de soie. Le plus entreprenant fut Auguste Simon qui demanda l'autorisation d'établir en 1856 un atelier de teinturerie de soie dans le même quartier, entre le canal des moulins et le ruisseau dit *Altbach*. Il dut cependant faire face aux réclamations de François Léger Joseph Delevieuleuse, qui craignait que « le déversement des résidus de la teinturerie pourrait vicier les eaux du canal des moulins qui servent aux usages domestiques d'une grande partie des habitants » et que cela lui porterait préjudice car il y possède une prise d'eau pour l'abreuvement des bestiaux, et de la veuve du brasseur Florent Reibel (née Elisabeth Emérence Delevieuleuse) « qui emploie pour la fabrication de la bière l'eau provenant de ce ruisseau<sup>305</sup> ». Finalement, Simon fut autorisé à condition de ne pas jeter les résidus dans le canal des moulins ou le ruisseau mais dans un réservoir spécial de 3 m de profondeur, 2 m de largeur et 2 m de longueur, et, de faire construire à ses frais les tuyaux de prolongement de la fontaine de l'Hôtel de ville. L'année suivante, il obtint l'autorisation d'y installer une chaudière à vapeur, fonctionnant à la houille, chaudière qui avait déjà fonctionné dans la blanchisserie Henri Haeffely Fils à Pfastatt et qui avait été construite en Angleterre. Enfin, en 1858, il fit établir une nouvelle chaudière à vapeur pour chauffer des cuves de teinturerie en soie et en 1861, deux chaudières pour faire bouillir des bains de teinture et une machine à vapeur de 5 ch<sup>306</sup>. A cette date, il est cité comme « teinturier pour les fabricants » dans l'enquête décennale du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics<sup>307</sup>.

En 1885, seuls trois teinturiers, dont un seul teinturier de soie, existaient encore à Sultz.

### 2.3.3. La blanchisserie de Sultz

Parallèlement au développement d'une activité de teinturerie se développa le blanchiment. Sous la Restauration, tous les tissus blanchis consommés par les indienneurs alsaciens provenaient d'Alsace.

<sup>305</sup> ADHR, 5 M 90. Industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Sultz.

<sup>306</sup> ADHR, 5 M 104. Industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Sultz.

<sup>307</sup> AM de Sultz, F 2-1. Poids et mesures. Grèves. Chambres artisanales. Ordonnances de l'inspecteur du travail. Exposition (1851-1928).

Pendant des siècles pour améliorer l'aspect du tissu venant des métiers à tisser on pratiquait le blanchiment sur prés. En effet, les métiers à bras étaient alimentés de rouleaux de chaîne, parés à la main<sup>308</sup>. Pour donner plus de résistance aux fils de chaîne, on les enduisait d'eau gommée ou d'une préparation à base de farine.

Étalé sur l'herbe, le tissu humide était exposé aux rayons du soleil. On attendait que l'insolation ait détruit le colorant naturel qui teinte la fibre de coton. La condition essentielle d'un beau blanchiment était un dégraissage régulier.

Nous ignorons tout de l'établissement avant la Restauration. D'après Auguste Gasser<sup>309</sup>, il aurait été fondé en 1697 par Rodolphe Kempf d'Angreth qui demanda à installer une blanchisserie dans un pré du moulin (le *Obermühle*) qui appartenait à sa sœur, Anne-Claire-Marie Kempf d'Angreth, épouse de Jean-Henri baron d'Elsenheim, maréchal de l'évêque de Strasbourg et bailli de Guebwiller. Le bailli de Sultz répondit à la régence par l'envoi d'une protestation de l'abbaye de Murbach : l'établissement d'une blanchisserie est un droit régalien et le blanchisseur prévu avait été chassé de Murbach pour vol. Néanmoins une blanchisserie a été établie puisqu'une « *blancherie* » apparaît sur la carte de Cassini en 1761.

---

<sup>308</sup> La première préparation que l'on donne aux toiles, lorsqu'elles sont arrivées à la blanchisserie, consiste à en ôter le parou, qui est l'apprêt que le tisserand leur donne, ce qui se fait en les laissant tremper dans l'eau.

<sup>309</sup> A GASSER, « Les villages du bailliage de Sultz » in *RA*, 1904, pp. 538-554. Daniel Kempf, noble de Souabe, réédifia avec la permission de l'abbé de Murbach en 1514, l'ancien château d'Angreth, derrière Guebwiller, d'où sa descendance prit le nom.

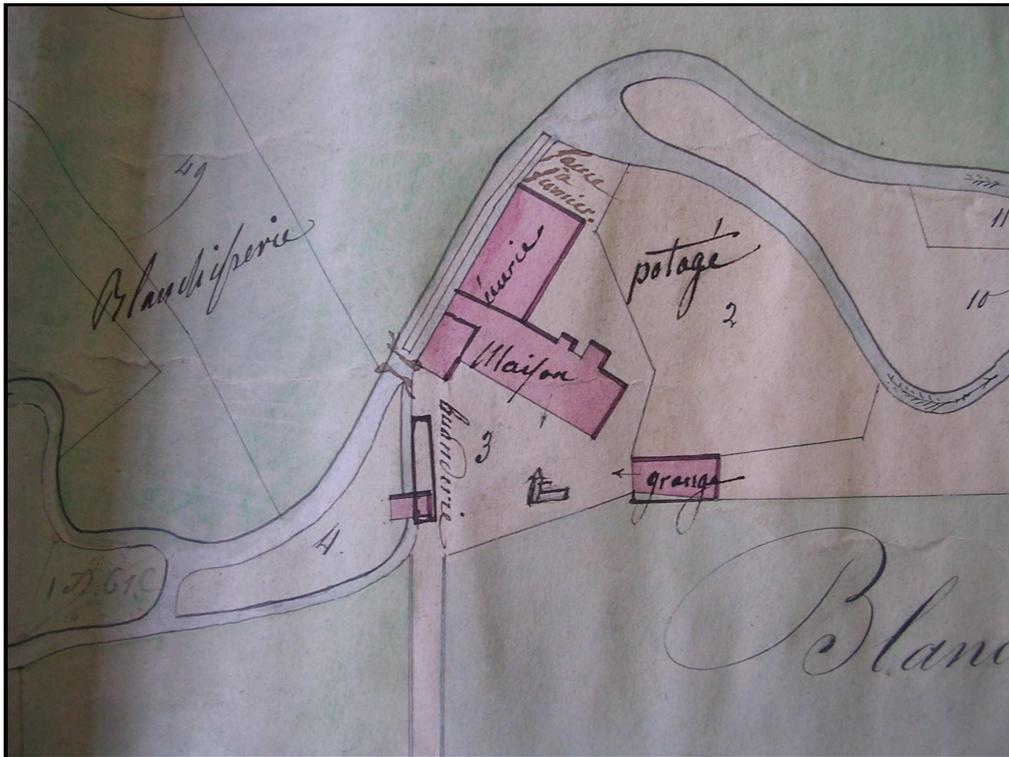


Fig. 31. La blanchisserie en 1854. On aperçoit au centre la buanderie, lieu où l'on coule les lessives parce que ce n'est que par des lessives réitérées que l'on parvient à rendre les toiles blanches. Ce lieu est une salle plus ou moins grande selon le nombre des cuiviers et des bacs que l'on y a placés. L'eau y est conduite par un canal de dérivation. Sur le Rimbach, à proximité de la maison on peut deviner un pont qui pourrait correspondre au repamoir. Repamer, c'est battre les toiles dans une eau courante, en les y jetant par-dessus un petit pont qui traverse la rivière et qui n'est élevé que de trente à soixante centimètres au-dessus de la surface de l'eau. Accolé à la maison, à proximité du pont, ce bâtiment pourrait correspondre au moulin qui est semblable à celui des foulons. Il n'en diffère qu'en ce que les maillets n'ont pas de dents, mais sont arrondis par la partie qui tombe sur les toiles. En revanche, la mécanique de ces moulins est exactement la même que celle des foulons en laine. (source, ADHR 158 J 4759, fonds Waldner de Freundstein)

En janvier 1824, par contrat de mariage, Dominique Ignace Bernard Jacques Redler, marchand, en fit l'acquisition. C'est son beau-père, Joseph Bernzwiller qui l'avait acquise en deux étapes, en 1798 et 1800. En mars 1842, Jacques Redler la cède à Ferdinand Adalbert de Waldner de Freudstein demeurant à Mannheim.

Malheureusement un déficit de sources en ce qui concerne cette blanchisserie ne nous permet pas d'en savoir davantage.

## 2.4. Les professions « travaillant des substances du règne animal »

### 2.4.1. Les tanneries et corroieries

Le cadastre terrier de 1677<sup>310</sup>, fournit des détails intéressants sur les tribus de Soultz dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il y avait à cette date deux tribus dans la ville, la tribu des cultivateurs, ou *Oberzumpf*, et celle des artisans, ou *Thiergartenzumpf*. Chacune d'elle était divisée en plusieurs corporations. La tribu des artisans comprenait 61 chefs de famille dont la fortune était généralement plus élevée que celle des cultivateurs. Parmi eux, on trouvait trois tanneurs. Jean-Louis Cromer, *Rotgerber*<sup>311</sup> et bourgmestre, possédait trois maisons d'une valeur totale de 950 £ et un moulin et payait une taxe de 1460 £ sachant que celle-ci représentait la moitié de la fortune totale, dettes défalquées.

On comptait encore quatre maîtres tanneurs en 1737. Ils se fournissaient en écorces en Lorraine ou dans la vallée de Saint-Amarin<sup>312</sup>. Les tanneries se démarquent du reste de l'artisanat par leurs relations commerciales et le salariat plus développé dans ces professions. Cependant, sous l'Empire et les premières années de la Restauration, en raison de la crise économique et la désorganisation du marché caractérisant la période révolutionnaire, il n'y avait plus de tanneur à Soultz, puisqu'en 1821, lorsque Thiébaud Singer, maître tanneur, fait la demande pour établir une tannerie « placée près de la rivière et à une extrémité de la ville », il est précisé dans l'enquête que c'était le « seul établissement de ce genre à Soultz et d'une grande utilité<sup>313</sup> ». A cette époque, le tan provenait des environs de Belfort. Les peaux qui étaient tannées à Soultz provenaient du « pays » et ne consistaient qu'en peaux de chevaux ou moutons mais pas en peaux de bœuf, vache ou veaux. En 1826, une seconde tannerie avait ouvert ses portes puisqu'un dénombrement à cette date fait état de deux tanneries employant deux ouvriers payés 2,25 F par semaine, utilisant

<sup>310</sup> AM de Soultz, CC 4/13-15. Cadastre terrier de Soultz, Wuenheim et Hartmannswiller (1677).

<sup>311</sup> Le *Rotgerber* travaille le cuir épais rouge des bovins pour la sellerie, tandis que le *Weissgerber*, mégissier, travaille les peaux fines des chèvres et des moutons pour les gants et les bourses.

<sup>312</sup> C. HOFFMANN, *L'Alsace au XVIIIe siècle au point de vue historique, judiciaire, administratif, économique, intellectuel, social, religieux*, publié par A-M-P Ingold, 4 tomes, H.Huffel, 1906.

<sup>313</sup> ADHR, 5 M 122. Travail des peaux et des cuirs. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.

annuellement 100 peaux de bœufs, 2000 peaux de mouton et 1000 peaux de veau et produisant 4000 kg de peaux tannées d'une valeur de 14 000 F<sup>314</sup>.

En 1833, un autre tanneur, Valentin Vuillemain, s'installa à Soultz. L'unique tanneur de Soultz en 1836<sup>315</sup> utilisaient cinq cuves et produisaient 800 kg de cuirs par peaux et 400 kg de peaux tannées à l'alun<sup>316</sup>. Cette année là, il fit la demande pour agrandir son atelier de corroyage. Cet atelier consistait en « en un local sur le derrière de sa maison où se trouvent placée à rez-de-chaussée et à couvert les cuves nécessaires pour le dépôt des cuirs à corroyer, et en une pièce de la maison où l'on donne à ces cuirs le dernier apprêt <sup>317</sup> ». Cependant, cet établissement se trouvait en plein cœur de la cité et lors de l'enquête les médecins firent les observations suivantes : « l'établissement est situé presque au centre et dans le quartier le plus peuplé de la ville ; il est éloigné du ruisseau et même de toute eau, si bien que toutes les immondices et débris se déchargent dans la rigole de la rue départementale après avoir traversé la cour du voisin. Les émanations qui s'élèvent des fosses de tanneur sont chargées de particules animales en putréfaction et accompagnées d'une odeur nauséabonde. Il existe une seule fosse de la contenance de 35 hectolitres environ dans laquelle on entasse plus ou moins régulièrement des peaux de moutons et de chèvres <sup>318</sup> ». La chamoiserie<sup>319</sup> dégageait une odeur piquante et ammoniacale. Les médecins conclurent donc que cet atelier altérerait l'état sanitaire du voisinage et l'ajout d'autres fosses rendrait l'atmosphère viciée. Le préfet rejeta donc la demande de Vuillemain. Ce dernier décida alors de transférer sa tannerie rue du Fossé entre le canal des moulins et le mur d'enceinte, dans un quartier où étaient déjà implantés une fonderie et un moulin. Il obtint l'autorisation du préfet malgré l'opposition de six habitants qui estimaient que « lors de la sécheresse, des

<sup>314</sup> ADHR 9 M 8. Enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828).

<sup>315</sup> ADHR 6 M 35, dénombrement de Soultz en 1836

<sup>316</sup> A.PENOT, *Statistique générale du département du Haut-Rhin*, publié par la Société Industrielle de Mulhouse et mise en ordre par A.Penot, Mulhausen, J.Risler & Cie, 1831. Tableau n° 28 « Professions diverses travaillant des substances du régime animal ».

<sup>317</sup> ADHR, 5 M 122. Travail des peaux et des cuirs. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.

<sup>318</sup> ADHR, 5 M 122. Travail des peaux et des cuirs. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.

<sup>319</sup> Il s'agit de l'atelier où se déroulaient toutes les opérations par lesquelles on rend certaines peaux (mouton, chèvre) aussi souples que la peau de chamois véritable.

émanations se dégagent des débris de peaux déchargés dans la rivière dite Altbach, ce qui est préjudiciable<sup>320</sup>».

On ne comptait plus qu'un tanneur en 1848<sup>321</sup>.

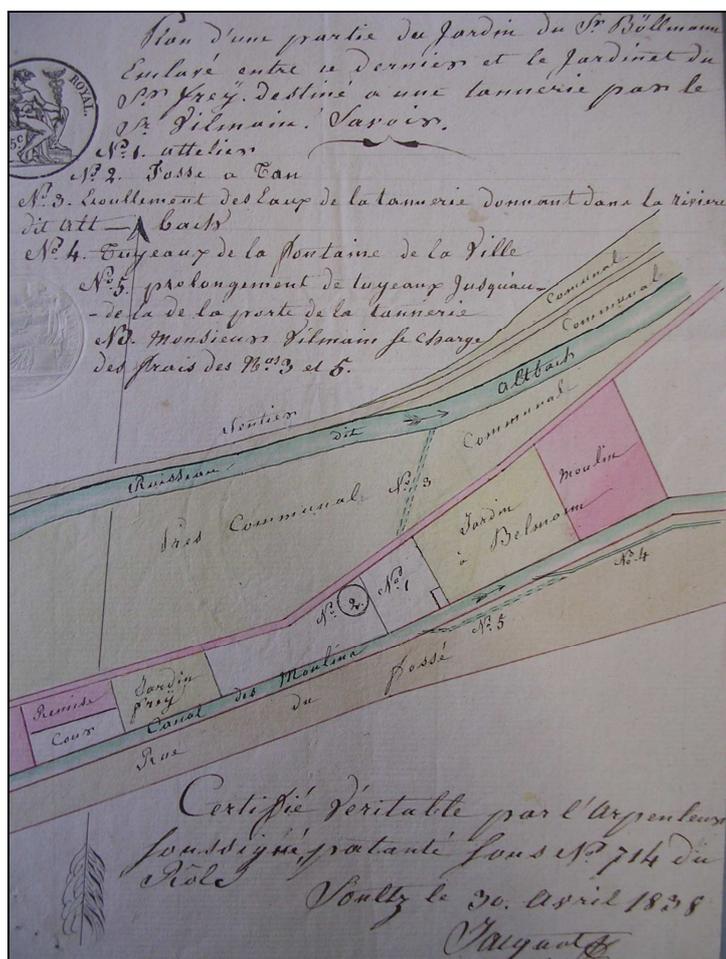


Fig. 32. Plan accompagnant la demande de Valentin Vuillemain le 24 avril 1838 (source, ADHR, 5 M 122)

## 2.4.2. Les fabriques de chandelles et savons

En avril 1826, Jean Berentzwiller fut autorisé à établir une savonnerie dans sa maison situé route départementale au centre de Sultz. Son établissement « le seul à Sultz et d'une grande utilité pour les habitants » devait fabriquer de « bons savons » avec de

<sup>320</sup> AMS, F 2-1. Poids et mesures. Grèves. Chambres artisanales. Ordonnances de l'inspecteur du travail. Exposition (1851-1928).

l'huile d'olives et de la potasse<sup>322</sup>. Cependant, Berentzwiller établit également clandestinement une fabrique de chandelles. Ainsi, en 1826, la fabrique de chandelles et savons de Soultz fabriquait 1 500 chandelles en utilisant 1 900 kg de suif pour un produit annuel de 1 850 F<sup>323</sup> et en 1828, elle produisait 5 500 chandelles et employaient deux ouvriers<sup>324</sup>. Cet atelier ne passa pas inaperçu puisqu'un voisin se plaignit en 1838 de « l'odeur infecte » que celui-ci dégageait et porta plainte auprès du préfet. Ce dernier interdit à Berentzwiller de poursuivre son activité sauf s'il se mettait en règle. Or, Berentzwiller poursuivit son activité et son voisin porta à nouveau plainte auprès du préfet arguant du fait que « Berentzwiller voulait fabriquer des chandelles sous le manteau et pour se faire il a demandé l'autorisation de créer une savonnerie car l'autorisation était plus facile à obtenir ». Jean Berentzwiller et son père « ont construit une cheminée dans une écurie longeant une ruelle de 5 m de longueur, pratiquer deux nouvelles croisées de fenêtres et percer un trou à fleur de terre dans le mur pour l'écoulement des eaux » ce qui dégageait des « exhalations insalubres ». Le maire par arrêté interdit donc la fabrication de chandelles à Berentzwiller.

Les fabriques de chandelles étaient rangées, par le décret 15 octobre 1810 et les ordonnances royales du 14 janvier 1815 et du 31 mai 1833, dans la première classe des ateliers dangereux, insalubres et incommodes et par conséquent ils ne pouvaient exister qu'après l'accomplissement de nombreuses formalités exigées par les règlements. En effet, la fabrication de chandelles exigeait la construction d'une fonderie du suif en branche c'est-à-dire de la graisse des animaux encore garnie du tissu adipeux qui la renferme, et des membranes qui y sont adhérentes. Cette fonte était infecte surtout s'il elle avait lieu au moyen des anciens procédés, comme la fonte à feu nu, car c'était une opération qui présentait le plus d'inconvénients pour la salubrité et le plus de danger d'incendie. Les autorités prenaient donc des précautions pour que cette industrie ne s'exerce pas dans le voisinage des habitations et imposèrent des règles qui consistaient à ne pas former de grands approvisionnements de suif en branches ; à ne pas employer de suif brut en

---

<sup>321</sup> AM. Soultz, F 2-2. Listes des patentes.

<sup>322</sup> ADHR, 5 M 115. Fabriques de chandelles, de savon et de suif. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.

<sup>323</sup> ADHR, 9 M 8. Enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828).

putréfaction et déjà attaqué par les vers ; à ne pas conserver pendant longtemps ni laisser sur la voie publique les résidus des opérations et les eaux de lavage de leurs ateliers et de leurs ustensiles ; à tenir ces ateliers dans un état constant de propreté, et enfin à éviter avec soin toute cause d'incendie. Les lumières, par exemple, devaient exclusivement être renfermées dans des lanternes parfaitement closes et à réseau métallique. Ces industries exigeaient donc une surveillance particulière et l'autorité se devait de garantir le voisinage de ces ateliers des inconvénients graves inhérents à leur exploitation.

Le danger était donc réel et d'ailleurs, la fabrique de chandelles de Jean Berentzwiller fut détruite par un incendie provoqué par la fabrication des chandelles en juin 1839, ce qui mit fin à son activité<sup>325</sup>.

L'administration évita donc d'autoriser l'établissement de fabriques de chandelles, savonnerie et fonderie du suif en branches à feu nu dans le centre et à proximité des maisons. Ainsi, Xavier Gross fut autorisé, en 1839, à construire une fabrique de chandelles et savon rue du fossé entre le canal des moulins et le mur d'enceinte au-dessus de la tannerie Vuillemain et en-dessous d'une fonderie, alors qu'Ignace Weissenhorn en 1859 et David Meyer en 1870, furent autorisés à établir, le premier, une fabrique de chandelles et une fonderie du suif en branches à feu nu, le second, une savonnerie et une distillerie d'os, mais dans la banlieue de la ville au-delà du fossé. C'est ainsi que David Meyer fut autorisé à établir une savonnerie en mai 1870 mais sous certaines conditions : le sol devait être pavé en pente pour faciliter l'écoulement des eaux et les chaudières recouvertes d'une large hotte conduisant les vapeurs dans la cheminée en briques dont le haut dépassait d'un mètre le faite de la maison. Il entendait produire du savon ordinaire de ménage, la quantité de matières employées (sel de soude, suif fondu, huile de coco, graisse d'os et barytes) de la qualité souhaitée par les clients<sup>326</sup>. Par contre, il renonça à la distillerie d'os en raison des réclamations liées à l'activité de dégraissage<sup>327</sup>.

---

<sup>324</sup> A.PENOT, *Statistique générale ...*, *op.cit.*, Tableau n° 28 « Professions diverses travaillant des substances du régime animal. Fabrique de chandelles, de savon et de bougies ».

<sup>325</sup> ADHR, 5 M 115 (Fabriques de chandelles, de savon et de suif. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz) et AMS F 2-2 (liste des patentes).

<sup>326</sup> ADHR, 5 M 115 (Fabriques de chandelles, de savon et de suif. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz) et AMS F 2-2 (liste des patentes).

<sup>327</sup> La distillerie d'os servait à tirer la graisse des os de cuisine. Meyer espérait en tirer environ 20 kg par an.

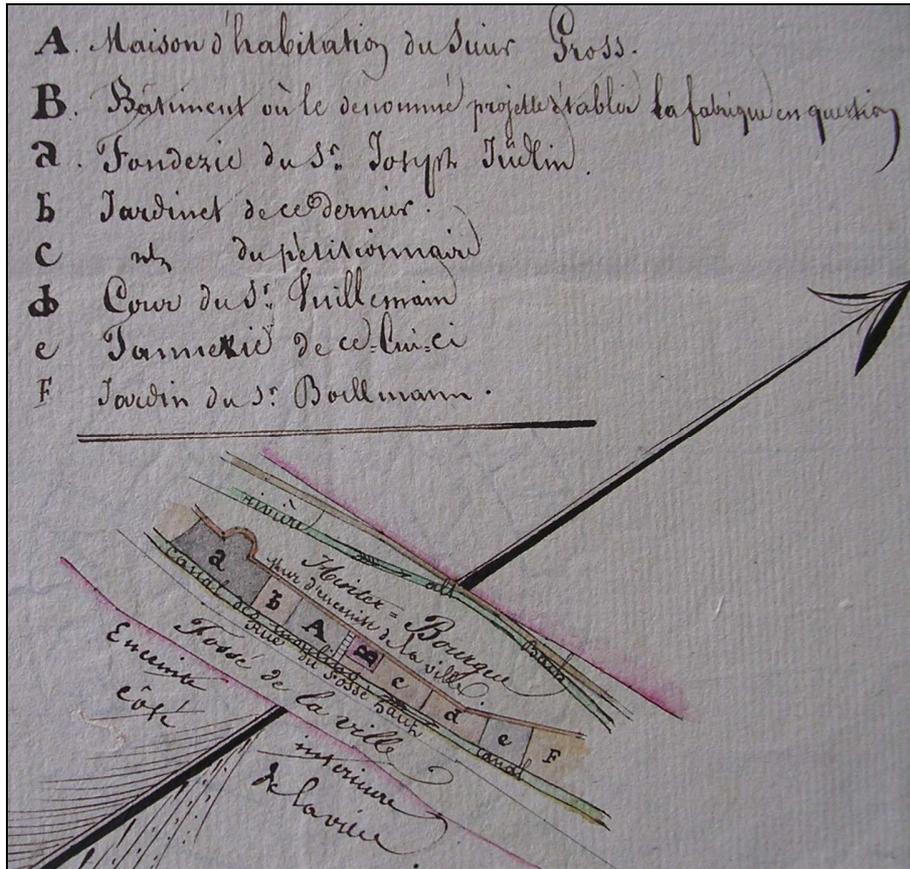


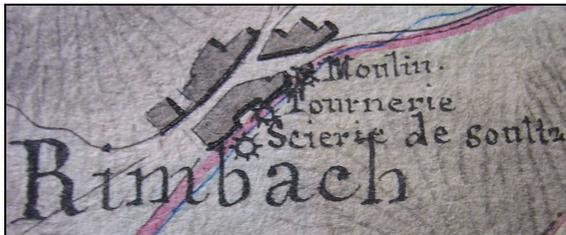
Fig. 33. Plan accompagnant la demande de Xavier Gross d'établir une fabrique de chandelles en mars 1839  
(source, ADHR, 5 M 115)

Le petit vallon - mais il s'agit là d'un trait commun à beaucoup de campagnes - étonne donc par la variété de ses activités. Ces activités artisanales héritées du Moyen Age, cette petite industrie née du monde rural qui valorise les produits du monde rural, ont connu des trajectoires différentes. Certaines, comme la fonderie, la blanchisserie ou la teinturerie ont su « prendre le train en marche » et profiter de l'entrée du vallon dans l'ère industrielle, entraîné par la vitalité des activités manufacturières ; d'autres ont vivoté au XIX<sup>e</sup> siècle, parfois avec beaucoup de difficultés comme les scieries. Une dernière catégorie a connu le déclin. Ce fut le cas des moulins à farine, des tuileries et des professions « travaillant des substances du règne animal ». En revanche, cela a permis à l'industrie naissante de récupérer une main d'œuvre artisanale désormais au bord de l'indigence. Certes l'artisanat ne disparaît pas complètement mais en fait l'industrie s'impose dans le textile et la mécanique notamment. Les activités artisanales ayant réussi

leur mutation sont entrées dans le second cycle technique caractérisé par une organisation plus élaborée de la production.

### 3. Une pré-industrialisation inégalement répartie

En parcourant, en détail le plan de 1856<sup>328</sup> établi lors du projet d'utilisation du lac du Ballon de Guebwiller au profit des usines, une des premières choses qui retient l'œil, outre la densité étonnante d'usines sur ce petit cours d'eau, c'est le contraste saisissant d'une part, entre la haute vallée et Sultz, de l'autre entre la rive gauche et la rive droite du Rimbach.



En effet, le souci du détail de l'ingénieur des Ponts et chaussées en 1856, permet d'avoir un aperçu saisissant de ce chapelet de moulins, scieries et autres fabriques qui s'égrène le long du Rimbach et de ses canaux de dérivation. Ainsi, on peut faire une première remarque : dans la haute vallée, neuf des dix établissements sont situés sur la rive gauche du ruisseau alors qu'à Sultz la totalité des établissements a colonisé la rive droite.

<sup>328</sup> ADHR, 7 S 400. Lac du ballon de Guebwiller: conversion en réservoir d'eau, syndicat pour l'usage de ses eaux.



Deuxième remarque : il est intéressant de souligner que les « usines » c'est-à-dire au XVIII<sup>e</sup> siècle « toute machine actionnée par l'eau » qui apparaissent dans le dénombrement daté de 1770, et qui furent transformées en manufactures au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les nouvelles implantations, étaient situées à Rimbach, Rimbach-Zell ou Jungholtz soit dans la haute vallée. A l'inverse, on constate qu'aucun des moulins situés à Soultz, ne fut transformé par la révolution industrielle. Ils restèrent, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle voire jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons vu, des moulins à farine, des huileries ; tout au plus certains furent transformés en scierie

Il convient maintenant d'essayer de formuler des explications à propos de ces deux phénomènes en confrontant les sources à l'enquête sur le terrain.

### 3.1. Une opposition rive droite, rive gauche

La forte densité d'« usines » sur la rive gauche du Rimbach est peut-être liée à des conditions topographiques particulières. Des sols trop perméables peuvent être un handicap certain. Une étude géologique serait donc pertinente. La nature de l'occupation des sols mérite aussi d'être examinée. Il s'agit de rechercher une éventuelle asymétrie entre les deux rives. Or, une sortie sur le terrain en compagnie de Pierre Fluck vient confirmer le paramètre morphologique. Les « usines » ont toutes été implantées sur la rive gauche, à flanc de montagne, là où la superficie est la moins étendue.

En fin de compte, il semblerait qu'il s'agisse d'une affaire de débit et de pente. Dans son article consacré aux « Moulins et aménagements hydrauliques » Guy Meyer affirme à propos du Sundgau : « Pour l'observateur attentif, les sites de moulins et leurs aménagements dessinent une géographie singulière... Ce sont des paysages caractéristiques où se lisent les contraintes de l'hydrographie ou du relief, ainsi que les solutions mises en œuvre par les meuniers. C'est une invitation à redécouvrir des milieux naturels où s'inscrivent les aménagements humains. Dans des environnements aux multiples facettes, les meuniers se sont transformés tantôt en « sourciers » pour chercher une eau trop rare, tantôt en « riviéristes » pour réguler au mieux la puissance des flots<sup>329</sup> ».

Le Rimbach est un cours d'eau au débit faible. La Statistique des usines à eau de 1853 à 1855 évalue le volume d'eau débité moyennement de 200 à 500 litres par seconde<sup>330</sup> mais dans un rapport de 1857, l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées jugea ces chiffres exagérés : « Le Rimbachlé figure dans la statistique pour avoir un débit moyen de 500 litres, ce chiffre est évidemment exagéré et l'on peut sans crainte de se tromper admettre la moitié. Le ruisseau est en général encaissé, sa largeur varie de 2 à 3 mètres et sa pente à la hauteur de la propriété du sieur Melliand [à Rimbach-Zell] est de 0.04 mètre<sup>331</sup> ». Or le semis de moulins, comme nous l'avons vu, y est particulièrement dense : ainsi 18 « usines » s'égrainaient de Rimbach à Soultz en 1855. Il a donc fallu réaliser des

---

<sup>329</sup> G. MEYER, « Moulins et aménagements hydrauliques », in *Moulins du Sundgau, vol. 4, Les bassins de la Doller et de la Suarcine. Technique du moulin – Synthèses*, Société d'histoire du Sundgau, Alsagraphic 2000, 2001, p.188.

<sup>330</sup> *Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855*, Usines à eau du bassin de la Lauch.

<sup>331</sup> ADHR, 7 S 396. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

aménagements spécifiques pour amener l'eau jusqu'à une chute d'eau d'une hauteur importante pour faire tourner un type de roue particulière : la roue à augets. En effet, cette roue alimentée par au-dessus, « a permis l'implantation de moulins dans des conditions limites<sup>332</sup> » car l'eau agit et par son poids et par son courant. Pour Guy Meyer, « cette solution convient pour utiliser des débits particulièrement faibles. L'eau est conduite jusqu'à la roue par un canal d'amenée long de plusieurs centaines de mètres. Elle débouche sur un bassin de stockage, dont l'ouverture de la vanne conduit l'eau sur une buse, ou huche, sorte de canalisation de bois suspendue [...] Le poids de l'eau entraîne la rotation de la roue, ce qui explique un rendement meilleur que ce lui de la roue à aubes<sup>333</sup> ». La papeterie de Jungholtz était ainsi équipée de deux roues au-dessus de cinq mètres de diamètre disposées au même niveau, alimentées par un aqueduc en bois. Ces roues au-dessus semblent être apparues vers le XIV-XV<sup>e</sup> siècle, au moment où la forte croissance de la population entraîna l'occupation des régions montagneuses. A Jungholtz, il existait deux moulins au XV<sup>e</sup> siècle, l'un s'appelait « *die Mühle in der Überschlag* », l'autre près de l'étang de Ruttersbronn a été démoli par les habitants de Soultz vers 1400 parce qu'il leur faisait du tort<sup>334</sup>.

Ce type d'aménagement nécessitait cependant une pente importante, ce qui correspond à la topographie du Rimbach en amont et qui explique donc que les usines aient été implantées sur la rive gauche à flanc de montagnes. Ainsi, comme le récapitule le tableau ci-dessous, les hauteurs de chute varient de 3 à 10,13 mètres dans la partie amont et de 0,84 à 4,76 mètres dans la partie aval, exploitant des débits faibles allant de 200 litres / seconde en amont à 500 litres / seconde en aval<sup>335</sup>. La faiblesse du débit était souvent compensée par une hauteur de chute importante. « Plus la hauteur de la chute est importante, moins il faut d'eau pour une force identique<sup>336</sup> ». Ainsi, la filature Anthoni de Rimbach compensait un débit de 200 litres / seconde en utilisant une chute de 10 mètres, ce qui produisait 26,6 ch permettant d'actionner une roue et une turbine. De même, à

---

<sup>332</sup> G. MEYER, « Moulins et aménagements ... », op. cit., p. 190.

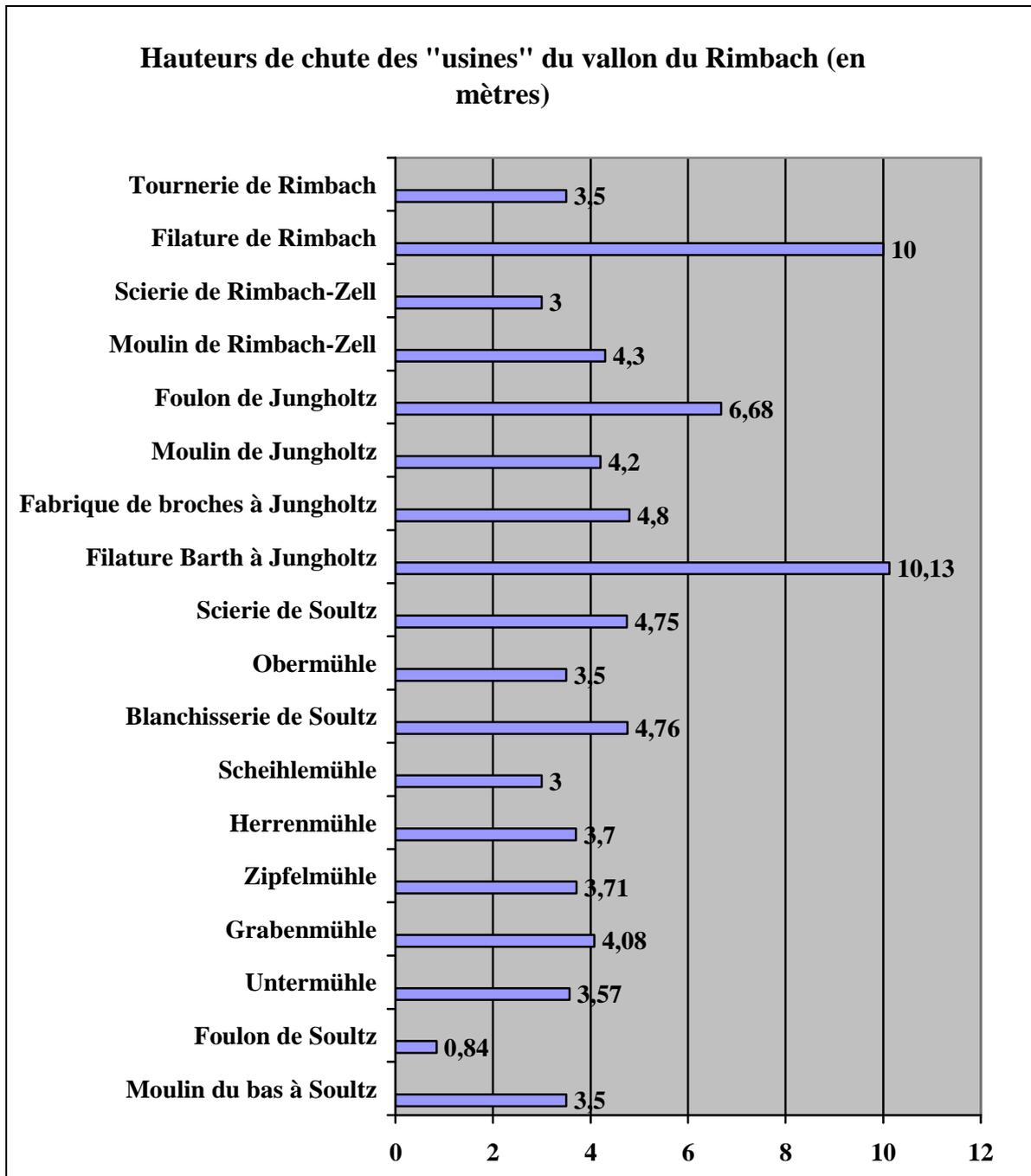
<sup>333</sup> Idem.

<sup>334</sup> B. METZ, « Jungholtz au Moyen Age » in *Bulletin des Amis du Vieux Soultz*, n°76-77, p.70.

<sup>335</sup> *Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855*, Usines à eau du bassin de la Lauch.

<sup>336</sup> P. GUTKNECHT, « Lexique », in *Moulins du Sundgau*, vol. 4, *Les bassins de la Doller et de la Suarcine. Technique du moulin – Synthèses*, Société d'histoire du Sundgau, Alsagaphic 2000, 2001, p. 315.

Jungholtz, à la filature Barth, une chute de 10,13 mètres produisait une force de 67,55 ch<sup>337</sup>.

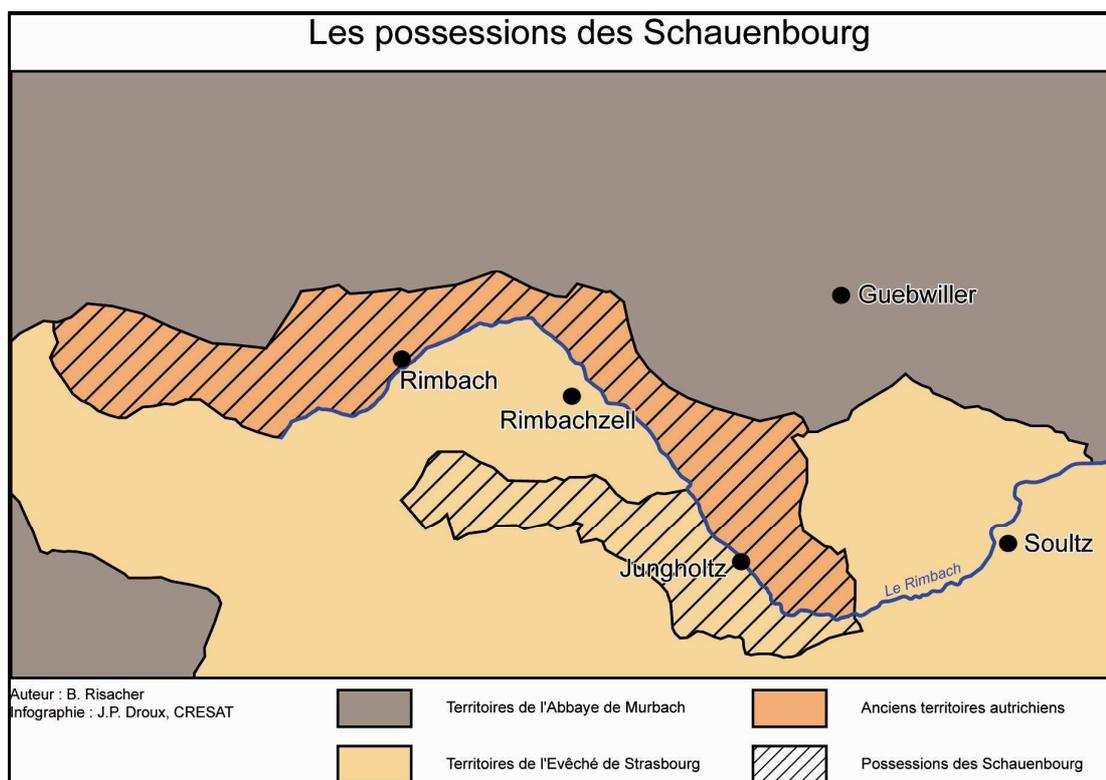


<sup>337</sup> Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855, Usines à eau du bassin de la Lauch.

Somme toute, la différence constatée entre les deux rives du Rimbach s'expliquerait par un paramètre oro-hydrographique. La faiblesse du débit du Rimbach a été compensée par une hauteur de chute importante et donc par l'implantation sur la rive gauche, à flanc de montagnes, de la plupart des « usines » dans la partie amont du vallon.

### 3.2. Les Schauenbourg, des chevaliers brigands devenus pionniers de l'industrie

Au Moyen Age, le vallon du Rimbach se trouvait à une position « frontalière », à la limite des terres de l'évêque de Strasbourg (le Haut-Mundat) et des possessions des Habsbourg. Ces derniers possédaient un domaine consistant surtout en bois, qui s'étendait sur le flanc gauche du vallon entre le ruisseau et la crête des monts, depuis l'Erlenbach jusqu'à la rive gauche du village de Jungholtz, en englobant Rimbach. Ce territoire se trouvait par conséquent entre le territoire de l'abbaye de Murbach et le bailliage de Soultz.



Or, toutes les « usines » de la haute vallée, qui furent transformées en manufactures au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, étaient fief des Habsbourg, puis du roi de France. Peut-on en

conclure que les évêques de Strasbourg ont freiné sciemment les initiatives des habitants et expliquer par là même que l'industrie de Soultz se soit développée dans la mouvance du capitalisme suisse ? Faut-il en conclure que les Habsbourg ont plus favorisé la maturation d'une élite économique que la tutelle de l'évêque de Strasbourg, ce dernier s'étant réservé le droit de chute d'eau sur les moulins.

Un seigneur peut-il s'opposer à l'industrialisation et, si oui, pour quelles raisons ? Jean-Michel Boehler, pour sa part, ne pense pas que « le seigneur éminent, qu'il s'agisse de l'évêque de Strasbourg, des Habsbourg ou du roi de France, ait pu avoir une influence sur l'industrialisation ». Il avance deux raisons : « Premièrement une mentalité trop rentière, héritée du passé et déconnectée de l'innovation industrielle ; deuxièmement, le fait que c'est le détenteur du fief, et non le propriétaire éminent, qui gère et organise le territoire comme il l'entend ». Il ne croit pas à « une volonté délibérée du deuxième de freiner les initiatives du premier et ne discerne pas les raisons qui l'auraient porté à le faire <sup>338</sup> ».

Ces « usines » situées sur les bans de Jungholtz et Rimbach sont toutes propriétés foncières de la famille de Schauenbourg<sup>339</sup>. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Strasbourg lui avait inféodé le château de Jungholtz et une partie du village sis sur la rive droite du ruisseau ; les Habsbourg (puis le Roi de France) leur avaient aussi donné en fief un domaine forestier sur le flanc gauche de la vallée comprenant les villages de Jungholtz (rive gauche) et de Rimbach<sup>340</sup>. Il y avait ainsi une petite agglomération à hauteur de Jungholtz puis une seconde à l'emplacement du Rimbach actuel. Cette famille noble profitait de la place forte de Jungholtz et de sa position frontalière pour développer une politique indépendante, de balancier entre leurs différents seigneurs. Ils firent ainsi du château de Jungholtz un nid de brigands, d'où partaient leurs raids.

Cependant, cette famille favorisa également le développement sur ses terres d'activités pré-industrielles, activités qui représentaient bien sûr une source de revenus non négligeables sous la forme de rentes foncières<sup>341</sup> et emphytéose. La famille noble des Schauenbourg a donc réussi à faire la migration mentale nécessaire pour comprendre

<sup>338</sup> D'après un échange épistolaire avec Jean-Michel Boehler que je remercie.

<sup>339</sup> Voir Annexe p. 582 « Moulins et usines à Jungholtz à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>340</sup> B.RISACHER, *Les châteaux forts du Haut-Mundat du XI<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Strasbourg, 1993.

qu'elle ne dérogeait pas. En effet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la noblesse considérait que se livrer à toutes activités mécaniques et manuelles - sauf la verrerie, les forges et les mines considérés comme un prolongement du domaine agricole -, entraînait la dérogeance, c'est-à-dire la perte de ses prérogatives et ses privilèges. La terre était l'activité noble par excellence alors que ces activités « ignobles » sentaient la roture.

D'après un dénombrement du produit des fiefs possédés par les nobles de Schauenbourg relevant de la couronne de France en 1759<sup>342</sup>, la scierie et le moulin de Rimbach, les deux moulins, la papeterie et la tuilerie de Jungholtz, rapportaient à la famille 284 livres par an. Or, la seigneurie de Jungholtz et Rimbach relevant de la couronne de France, rapportait annuellement 1822 £ 18 sols et 4 deniers. La rente foncière représentait donc environ 15 % des revenus des Schauenbourg.

|   | <b>Rente foncière</b>   |
|---|-------------------------|
| <b>Scierie de Rimbach</b>                 | 85 £, 6 s, 8 d          |
| <b>Le moulin emphytéotique de Rimbach</b> | 4 £                     |
| <b>Les deux moulins de Jungholtz</b>      | 115 £                   |
| <b>Papeterie de Jungholtz</b>             | 50 £                    |
| <b>Tuilerie de Jungholtz</b>              | 30 £                    |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>284 £, 6 s, 8 d.</b> |

Les Schauenbourg étaient d'autant plus entreprenants que durant les années 1770 ils furent confrontés à de très importantes difficultés financières. Les seigneurs de Jungholtz, à l'instar de nombreuses autres familles nobles du XVIII<sup>e</sup> siècle, appartenait à la noblesse pauvre. A l'époque, il fallait paraître noble quitte à s'endetter. Il fallait être noble bon gré et malgré tout. Or il y avait deux grands gouffres financiers pour une famille noble : la dotation de la fille aînée et armer le fils aîné.

D'ailleurs, le fait que François Ehrardt Fleckhammer soit cité dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle comme fermier de la seigneurie de Jungholtz est un indice intéressant de

<sup>341</sup> La rente à bail d'héritage dite ensuite rente foncière : un propriétaire aliène la détention d'un immeuble, mais sans en abandonner la totalité de ses droits à la propriété ; il se réserve le droit de percevoir chaque année une rente.

<sup>342</sup> ADHR, 2 E 195 : famille de Schauenbourg.

l'état dans lequel devait se trouver les finances des Schauenbourg à cette époque. En effet, grâce au fermier, qui lui-même mettait en place des receveurs et des sous-fermiers, les Schauenbourg étaient assurés d'avoir des recettes régulières et prévisibles tout en étant débarrassés des soucis de fabrication et de commercialisation pour les moulins, le martinet puis la papeterie, des perceptions, dépenses courantes et fréquents contentieux pour les domaines. Les Schauenbourg trouvaient dans le fermage un avantage supplémentaire. La rentrée régulière de fermages à montant connu était une sorte de garantie rassurante pour les multiples créanciers.

Dans les années 1770, les Schauenbourg s'étaient fortement endettés auprès de familles juives. Dans un document du 20 septembre 1775, il est ainsi question « de la masse des créanciers »<sup>343</sup>. Leurs biens furent mis sous séquestre, et le Conseil souverain nomma une commission spéciale et un syndicat des créanciers chargé d'administrer leur patrimoine. Le syndic procéda à la vente forcée de nombreux biens. Pour ne pas déposséder entièrement cette famille de magistrats du Conseil souverain, il fut décidé d'une solution entre la vente et la continuation d'un bail qui rapportait peu : une cession en emphytéose. « Ce type de bail, théoriquement d'une durée illimitée et transmissible aux héritiers, avait pour avantage de rapporter une importante somme d'argent en entrée tout en maintenant le propriétaire<sup>344</sup> ». Dans la seigneurie de Rimbach, les deux moulins, le foulon et la papeterie étaient ainsi tenus en emphytéose des Schauenbourg.

Pour les Schauenbourg, toutes ces « usines » installées sur leurs terres répondaient avant tout à un besoin urgent en numéraire. Mais on ne peut cependant occulter leur rôle pionnier dans la pré-industrialisation du vallon et de leurs terres. Les membres de la famille de Schauenbourg ont été de véritables précurseurs dans leurs seigneuries. Ainsi, en 1780, François-Joseph de Schauenbourg « au lieu de s'expatrier, établit dans son château de Herrlisheim, une fabrique de draps. Il avait beaucoup de goût pour cette industrie et ne craignait pas les dépenses pour la faire prospérer<sup>345</sup> ». Il « y ranimait par ses secours l'industrie et l'aisance, en procurant de l'ouvrage aux enfans, aux indigens et à tous ceux qui se trouvaient hors d'état de gagner leur vie autrement que par le travail de leurs mains. [...] Il est toujours

---

<sup>343</sup> ADHR, 4 E notariat royal de Colmar II/161. Document cité par R.BAECHER, « Entre légende et réalité : les Peterschmitt », *Souvenance anabaptiste. Mennonitisches gedächtnis*, Bulletin annuel de l'association française d'histoire anabaptiste – mennonite, n°23, 2004, note infrapaginale, p. 21.

<sup>344</sup> R.BAECHER, « Entre légende et réalité... », op. cit., p.21.

<sup>345</sup> A.PENOT, *Statistique générale ...*, op.cit.

animé de la même ambition de réunir l'utilité publique avec le rétablissement de sa fortune. Il n'épargne ni soins ni dépenses pour améliorer la filature qui est encore en ce département dans un état d'imperfection très préjudiciable aux progrès de la fabrication de la draperie. Il emploie de préférence les laines des cidevant provinces de Berri et le Dauphiné. La draperie qu'il fabrique consiste en draps ordinaires de 15/16 et de 4/4, en ratines, livres, etc. Il fait aussi des draps façon d'Elbeuf larges de 5/4. Il teint en laine et en pièces. [...] Cette fabrique est dans ce moment si susceptible de telle extension que les circonstances le permettront, aiant son propre foulon, sa tonderie et sa teinturie <sup>346</sup>».

Autre indice de l'esprit d'entreprise qui semblait animer les Schauenbourg, l'appel à des anabaptistes pour exploiter les moulins implantés dans leur seigneurie de Niederhergheim et Jungholtz. Les Schauenbourg avaient une connaissance éprouvée des capacités des anabaptistes à gérer ces exploitations. Voici comment, vers 1716, le conseiller Kroeber, directeur des mines à Sainte-Marie-aux-Mines décrivait les anabaptistes à l'intendant pour espérer leur retour<sup>347</sup> : « Les Anabaptistes en question sont naturellement des gens fort laborieux et s'appliquent avec un soin extraordinaire à défricher les terres incultes. Dans le val, elles sont retombées en friches depuis leur départ. Ces terres n'avaient été mises en culture que par eux et (elles) ne l'auraient pas été sans eux...

Ils sont gens simples, de bonne foy, paisibles, payant avec la dernière exactitude et sans aucune contrainte les deniers Royaux et Seigneuriaux, s'attachant uniquement à leur travail, ne se mêlant d'aucune affaire surtout de religion, exerçant la leur tranquillement chez eux et ne donnant aucune crainte ni scandale.

Bien loin d'avoir jamais été à charge au public, ils ont soulagé considérablement les communautés où ils ont demeuré, lesquelles se trouvent beaucoup foulées depuis leur départ.

Ils sont particulièrement et beaucoup plus entendu que les autres habitants d'Alsace en l'art de nourrir le bétail, d'en faire trafic et de les conserver par des remèdes, dont ils ont donné des preuves avec tant de succès pendant la dernière mortalité des bestiaux, que non seulement les troupeaux des endroits où ils ont demeuré ont été conservés, mais aussi ceux de beaucoup d'autres endroits où on s'était servi de leurs secrets.

---

<sup>346</sup> ADHR, L 102, industries. Lettre du 16 frimaire an 6 (6 décembre 1797) adressé par le commissaire du directoire exécutif du canton d'Eguisheim au commissaire général du département du Haut-Rhin à Colmar.

<sup>347</sup> Les anabaptistes ne furent pas inclus dans les traités de Munster et d'Osnabrück de 1648 qui ont donné un statut particulier aux protestants d'Alsace. Louis XIV, averti, décide de les chasser de ses terres. En

- le feu Roy les avait fait sortir par motif de religion et sans qu'ils avaient été accusés d'aucune mauvaise action<sup>348</sup>».

Pour Robert Baecher, « les Schauenbourg ont fait appel aux anabaptistes avant tout pour leurs compétences professionnelles (élevage, agriculture, meunerie), leur exactitude à payer leurs charges de loyer et taxes et parce qu'ils payaient plus que les autres habitants. Leur attitude exemplaire inspirée par leur confession était certainement également un argument (pas ou très peu d'affaires de justice, pas de querelles ni d'ivrognerie ni d'injures). Leur oui était un oui, leur non était un non<sup>349</sup>». Ainsi, le moulin de Jungholtz, dit « Hintere Mühle » fut baillé à un premier couple d'anabaptistes en 1766<sup>350</sup>, Christian Schertz et Barbara Blanck. Christian Schertz ne resta qu'une seule année à cet endroit. Il fut ensuite meunier à Sainte-Marie-aux-Mines (1767-1768), puis à Ribeauvillé (1770). Dans l'article qu'il consacra à la famille Peterschmitt, Robert Baecher suppose, vu le peu de temps que Christian Schertz passa à chacun de ces endroits, que sa vocation consistait à remettre en état et moderniser les moulins pour ensuite céder la main<sup>351</sup>. Il était donc le « *mühlartz* », le réparateur qui allait de moulins en moulins pour les réparer. Schertz revendit le moulin de Jungholtz à un coreligionnaire nommé Jacob Peterschmitt<sup>352</sup>.

On pourrait donc aller jusqu'à dire que les Schauenbourg ont montré une réelle volonté de mise en valeur des ressources de leur seigneurie, considérant néanmoins, et avant tout, la croissance industrielle comme un remède à leur besoin d'argent. Ils apparaissent cependant aussi comme de véritables précurseurs dans la pré-industrialisation du vallon.

---

septembre 1712, l'intendant d'Alsace donne l'ordre à tous les baillis de chasser les anabaptistes des terres de France avant le mois d'octobre.

<sup>348</sup> Document aimablement communiqué par Robert Baecher que je remercie.

<sup>349</sup> Entretien avec Robert Baecher.

<sup>350</sup> ADHR, 4 E Rimbach/Jungholtz 7, acte n° 21. Le 20 février 1766, Hans Georg Böllmann cède son bail emphytéotique à Christian Schertz, anabaptiste venant de Ribeauvillé, pour 2800 livres et 24 livres à discrétion.

<sup>351</sup> R. BAECHER, « Entre légende et réalité : les Peterschmitt », in *Souvenance anabaptiste*, n°23, p.15 à 39.

<sup>352</sup> ADHR, 4 E Rimbach/Jungholtz 7, acte n° 24. Vente le 19 février 1767 d'une emphytéose sur le moulin dit « *hinteremuhle* » par Christian Schertz et sa femme Barbara Blanck, anabaptistes, à Jacob Peterschmitt, anabaptiste, habitant à Staffelfelden, pour 3000 livres avec continuation de la redevance de 12 *Viertel* (rézal) de méteil ceci en accord avec les conditions du « *Erlehnen* » (emphytéose) du 22 octobre 1698 renouvelé en 1733.

## CONCLUSION DU CHAPITRE

L'essor de l'industrie dans ce territoire circonscrit au vallon du Rimbach résulte de la combinaison de plusieurs facteurs interdépendants, qui signent l'implication de contextes autant économique, politique que géographico-climatique ou culturel.

La vallée de Rimbach offre alors au début du XIX<sup>e</sup> siècle des atouts qui favorisèrent l'implantation des premières industries et qui l'emportent sur les contraintes liées à l'étroitesse des lieux :

- un tissu pré-industriel dense et diversifié : le contexte économique du XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par l'introduction et le développement des premières formes d'industries et l'essor dans le haut de la vallée d'activités alternatives à une économie traditionnelle en crise,
- des ressources naturelles gratuites : l'énergie hydraulique et un combustible abondant, le bois,
- une main-d'œuvre disponible, flexible et peu exigeante : la conjoncture agricole défavorable favorise le développement d'activités à domicile et libère des bras pour l'industrie naissante. L'industrialisation a bénéficié d'une constante disponibilité de main d'œuvre. C'est là un facteur essentiel,
- l'éloignement du pouvoir central et du seigneur éminent qui fixe des règles,
- le rôle déterminant des Schauenbourg, seigneurs de Jungholtz-Rimbach, véritables précurseurs dans la pré-industrialisation du vallon
- l'absence de conflits armés, de persécutions religieuses qui favorisèrent la venue d'entrepreneurs, un suisse calviniste pour prendre en main les destinées de la papeterie de Jungholtz ou des anabaptistes spécialisés dans la meunerie.

Les manufacturiers installés dans la vallée -une zone rurale socialement défavorisée- ne disposaient pas à priori d'un atout déterminant mais bénéficièrent d'une combinaison de conditions favorables. Ils disposèrent d'une solide tradition pré-industrielle et ne partirent pas de rien, bénéficiant d'une certaine expérience.

## CHAPITRE II

### LA NAISSANCE D'UN PAYS DE LA SOIE À SOULTZ (1812-1870)

Dans sa lettre du 7 janvier 1858, le commissaire de police de Guebwiller, faisant écho au maire de Soultz qui réclamait 2 000 F pour créer des ateliers de charité en faveur des ouvriers sans ouvrage, explique « qu'il n'y a à Soultz que 3 établissements d'une importance minime :

- Hoffmann qui emploie 350 ouvriers,
- Meyer qui emploie 280 ouvriers,
- Stocker qui emploie 100 ouvriers.

Mais 569 ouvriers vont à Guebwiller.<sup>353</sup>»

Le point commun qui lie ces trois industriels est d'une part leur nationalité (ils sont tous trois suisses) et d'autre part le fait qu'ils ont développé à Soultz une industrie spécialisée : la rubanerie de soie. La dernière entreprise de la soie présente à Soultz a été la soierie Baumann Aîné & Cie dont le siège était situé à Zurich et qui fut un des fleurons de l'industrie régionale. En effet, elle «fut placée hors concours à l'exposition de New York en 1902 en raison de la qualité et du luxe de sa fabrication (cravates, foulards, taffetas, crêpes de Chine, mousselines, sergés et satins, etc...). [...] La soierie de Soultz comptait parmi ses clients des maisons célèbres comme Dior. Les articles se vendaient dans le monde entier et des maisons de vente furent créées à Lyon, Londres et en Amérique».

On ne peut donc en aucun cas minimiser l'importance de l'industrie de la soie à Soultz comme le fait le commissaire de police de Guebwiller en 1858 et ce d'autant moins que cette industrie a été importée de Suisse, qu'elle a bénéficié de réseaux commerciaux et de capitaux suisses et qu'elle engendra des activités connexes dans la vallée de Rimbach. A l'origine de la greffe suisse à Soultz, un précurseur d'origine bâloise, Lucas Preiswerk.

## I. Un précurseur d'origine bâloise : Lucas Preiswerk

Lorsque Lucas Preiswerk installa sa succursale à Soultz en 1812, Bâle, par le type particulier et limité de sa production (passementerie et rubanerie), détenait une position exceptionnelle, presque monopolistique, sur le marché mondial. Cette suprématie était source, pour toute la ville, de grande richesse. En 1786, les marchands fabricants de Bâle faisaient travailler plus de 2 000 métiers en ville et au dehors. Le nombre de métiers y doubla de 1800 à 1850 mais ce fut surtout à partir de 1830 que la croissance fut la plus forte puisque le nombre de métiers passa de 3 500 à 5 000 entre 1835 et 1843 et la rubanerie employait alors 15 000 personnes<sup>354</sup>. 1812 marqua donc l'entrée de Soultz dans un réseau mondial.

### 1. Les antécédents

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le capitalisme bâlois était déjà bien présent dans le Haut-Rhin. Ainsi en 1779, après le retrait de la famille d'Anthès de l'industrie minière et sidérurgique de Haute Alsace, Jérôme Stehelin, héritier de la plus puissante maison de commerce du fer de Bâle, allié aux Bernoulli et aux grandes familles du commerce bâlois (Sarasin, Merian, Burckhardt), obtint un bail de neuf ans du chapitre de Murbach pour l'exploitation des entreprises minières et métallurgiques de la haute vallée de Saint Amarin. Il fournit 210 000 des 300 000 £ du capital social. Stehelin redonna aux forges de Willer une certaine importance<sup>355</sup>.

A la même époque, on vit s'opérer un rapprochement décisif entre le capitalisme urbain suisse (protestant le plus souvent) et l'industrie cotonnière. On assista à une percée irréversible des négociants et fabricants helvétiques qui se consacrèrent entièrement et exclusivement à ce secteur d'activité, gagnant du terrain sur les entrepreneurs et commanditaires alsaciens pour qui l'indiennage n'était qu'une forme de placements parmi d'autres. A Wesserling après l'échec industriel et social des élites catholiques (Sandherr,

---

<sup>353</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1828-1870).

<sup>354</sup> J.-F. BERGIER, *Naissance et croissance...*, op. cit., p. 67.

<sup>355</sup> J.-M. SCHMITT, *Aux origines ...*, op. cit. pp. 89-94.

Courageot & Cie), on vit apparaître en 1776 Nicolas Risler, lié à deux grands de l'indiennage européen : Picot, Fazy, Senn & Cie puis Senn, Bidermann & Cie de Genève et Pourtalès & Cie de Neuchâtel. Risler fit venir des ouvriers spécialisés protestants d'origine étrangère recrutés là où l'indiennage est solidement établi. Grâce à Wesserling, Senn, Bidermann & Cie devint le véritable maître du textile alsacien et de sa diffusion sur le marché français<sup>356</sup>.

Une industrie aussi ancienne que celle du tissage de coton est sans aucun doute la fabrication des rubans de soie. En 1756, Jacob Vetter (1697-1783) et son gendre, le fabricant d'indiennes Hans Heinrich Dollfus (1724-1802), ont obtenu, de l'Intendant d'Alsace, le privilège exclusif d'implanter une fabrique de rubans de soie à Dornach<sup>357</sup>. En 1805, pour étendre ses activités à l'Alsace toute proche et gagner le marché français, la maison bâloise de Bary & Bischoff racheta l'ancienne manufacture de toiles imprimées de Guebwiller à Pierre et Jean-Jacques Dollfus pour y ouvrir une fabrique de rubans de soie, de filoseille et de coton. Celle-ci comptait à l'origine 70 métiers à tisser ; elle était organisée en marge de la main-d'œuvre autochtone puisque les premiers contingents d'ouvriers étaient suisses. De même, toute la soie provenait du Piémont ou du Midi de la France alors que la filoseille était fournie par les filatures helvétiques. Donc, c'est bien la volonté de pénétrer le marché français qui poussa de Bary à s'implanter à Guebwiller. Un courrier adressé au premier adjoint au maire de Soultz en janvier 1811 par les dirigeants de la firme de Bary & Bischoff, est sans équivoque à ce sujet : « Lorsque nous vîmes nous établir ici il y a plusieurs années, notre genre de fabrication était absolument nouveau et inconnu dans ces contrées. Nous fûmes dans le cas d'amener du canton de Basle une quantité assez nombreuse d'ouvriers la plupart pères de famille versés dans cet art. Les frais de transport des ces familles, les arrangements primitifs envers eux, les maladies dont ils furent atteints dans les premiers tems, etc., nous causèrent une dépense considérable. Ce n'est que peu à peu que nous commençons à être compensés faiblement de nos pertes. [...] <sup>358</sup> »

---

<sup>356</sup> J.-M. SCHMITT, *Aux origines ...*, op. cit. p. 237.

<sup>357</sup> ADHR, C 1123, cité par I.BERNIER, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIII<sup>e</sup> siècle (1696-1798)*, Toulouse, CNRS-Université Toulouse-Le Mirail, 2008, p.139.

<sup>358</sup> AM de Soultz, I 2-9, souches de passeport, correspondance (1798-1850). Il s'agit d'une plainte des dirigeants de la firme de Bary & Bischoff contre un juif, Abraham Lévy, qu'ils accusaient de débaucher leurs ouvriers pour établir une fabrique.

Autre initiative helvétique dans le Florival, l'ouverture en août 1806 d'un tissage de coton par la maison Ziegler, Greuter & Cie. Jean Jacques Ziegler, négociant zurichois commanditaire dans une entreprise mulhousienne depuis 1790, s'était associé avec Louis Greuter fils -qui appartenait à une famille de négociants et de fabricants de toiles imprimées à Islikon- pour gagner le marché français. Comme leurs compatriotes de Guebwiller, ils recrutèrent des ouvriers en Suisse. Par la suite, le personnel devint majoritairement autochtone à l'inverse de l'établissement Preiswerk de Soultz. En 1823, la maison Ziegler, Greuter & Cie atteignit son extension maximale – et se classait même parmi les plus grandes manufactures alsaciennes- avec plus de 2 000 ouvriers, travaillant soit à la fabrique, soit - pour les tisserands - à domicile ou en petits ateliers dispersés à Guebwiller et dans les localités environnantes.

Dans ce cadre, Jacques Koch, commis de Ziegler, Greuter & Cie à Guebwiller, avait créé de petits ateliers de tissage à Rimbach, Soultz et Rimbach-Zell<sup>359</sup>. Le tissage de Rimbach, créé en 1820, employait 30 ouvriers (28 Français et 2 étrangers) payés 2 F par semaine. L'atelier comprenait des métiers à tisser en bois. Jacques Koch leur fournissait la chaîne et la trame qui provenaient des établissements Ziegler, Greuter & Cie et récupérait, tous les 15 jours, 60 pièces de percales d'une valeur de 40 à 45 F<sup>360</sup>. Jacques Koch profita de l'enquête pour se plaindre «du chemin communal de Rimbach à Rimbach-Zell et Guebwiller, qui est en assez bon état mais très pénible à cause des côtes à traverser». Il est probable que le tissage de Rimbach était approvisionné par la filature de Soultz. Celle-ci employait en 1823 128 ouvriers, majoritairement de Soultz et des communes voisines (54 ouvriers venaient de Soultz et 45 de Wuenheim) mais aussi des étrangers (un Badois, douze Suisses et trois Tyroliens)<sup>361</sup>.



Fig. 34. Marque de fabrique de Ziegler, Greuter & Cie pour la succursale de Soultz (ADHR 9 M 20)

<sup>359</sup> ADHR 9 M 8. Enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828). Il est fait mention dans ces villages de « Ziegler Kreüter dont l'établissement principal se trouve à Guebwiller ».

<sup>360</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827). La percale est un tissu de coton, fin et serré.

<sup>361</sup> ADHR 9 M 23. Etat nominatif des ouvriers employés dans les usines en 1823.

L'entreprise de Guebwiller faisait aussi travailler entre 1 087 et 1 355 tisserands à domicile notamment dans les villages de la vallée du Rimbach : 110 à 120 à Soultz ; 30 à 40 à Jungholtz ; 40 à 45 à Rimbach-Zell<sup>362</sup>.

D'autres industriels ont installé des ateliers ou disséminé des métiers dans la vallée. Ce mouvement vers les zones rurales défavorisées visait à drainer la main-d'œuvre la plus pauvre pour qui l'installation d'une usine représentait un revenu complémentaire sensiblement supérieur à leur propre revenu. L'activité agricole était donc souvent doublée d'un travail à domicile. Il « s'intercalait dans le calendrier des travaux agricoles, comblant les temps morts et occupant les bras disponibles, notamment ceux des femmes et des enfants [...] »<sup>363</sup>. Ainsi, la filature Sandoz-Baudry & Cie, fondée à Cernay en 1818, avait ouvert un tissage à Soultz en 1824, dirigé par Rémy Schaub « qui a faculté de donner des métiers dans les diverses communes qui l'avoisinent »<sup>364</sup>. Il employait 24 ouvriers (20 lors de sa création) dont 3 étrangers payés 1,50 F par jour. Le contremaître fournissait la matière première – du coton filé – qui provenait de la filature de Cernay ainsi que les métiers à navette volante et récupérait les toiles écruées de diverses largeurs qu'il livrait à Cernay pour les vendre en France. En 1825, l'atelier livrait 1095 coupes de diverses largeurs (5/8, 3/4 et 4/4 en finesse de 75 portées) pour une valeur de 33 600 F. La même année, Steger Chrisostome, fabricant et négociant de Dolleren, ouvrit un atelier de tissage à Rimbach. Il y employait 26 ouvriers, tous français, payés 20 sols par jour soit 1 F, à la fabrication de toiles de cotons écruées qui étaient vendues à Mulhouse. Steger leur livrait le coton filé (2300 kg d'une valeur de 16 000F) et récupérait 700 pièces de 30 mètres environ chacune par an d'une valeur de 22 000F. Il dut cependant subir la conjoncture difficile des années 1826 puisqu'il indique dans l'enquête que « le nombre d'ouvriers a été réduit d'un tiers »<sup>365</sup>.

Des entrepreneurs de Mulhouse ont également remonté le vallon à la recherche d'une main-d'œuvre disponible. Ils y implantèrent de petits ateliers.

<sup>362</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit., p. 85.

<sup>363</sup> N.STOSKOPF, *Le défi économique ...*, op. cit., p. 16.

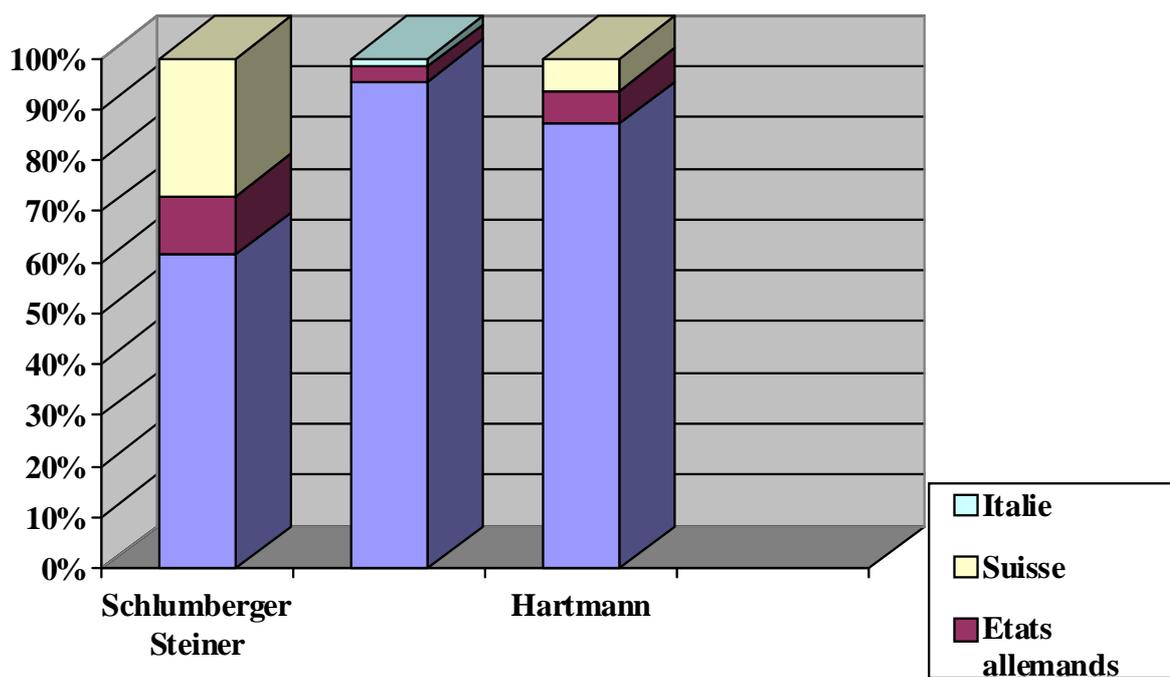
<sup>364</sup> ADHR 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

<sup>365</sup> ADHR 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

### Fabricants mulhousiens présents à Soultz en 1823<sup>366</sup>

| Lieu      | Noms des fabricants              | Genre d'industrie | Nombre d'ouvriers |    |           |   | total |
|-----------|----------------------------------|-------------------|-------------------|----|-----------|---|-------|
|           |                                  |                   | Français          |    | Etrangers |   |       |
|           |                                  |                   | H                 | F  | H         | F |       |
| Soultz    | Schlumberger-Steiner de Mulhouse | Tissage           | 11                | 5  | 10        | - | 26    |
| Soultz    | Ziegler Martin de Mulhouse       | Tissage           | 13                | 11 | 2         | - | 26    |
| Jungholtz | Hartmann de Mulhouse             | Tissage           | 21                | 8  | 3         | 1 | 33    |

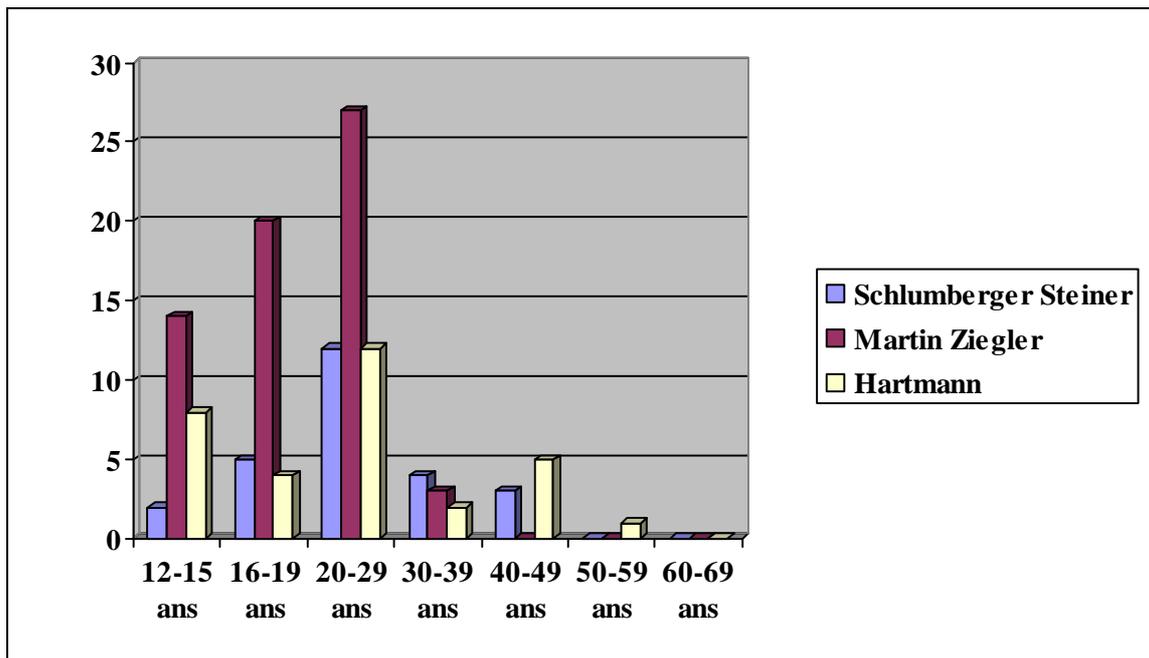
Selon l'état nominatif des ouvriers employés dans les usines en 1823<sup>367</sup>, ces fabricants mulhousiens employaient 121 ouvriers dans le vallon dont 17 étrangers. L'origine géographique de l'ensemble des ouvriers était la suivante:



On peut également déduire de cet état nominatif de 1823, la répartition par âge des ouvriers.

<sup>366</sup> ADHR, 9 M 22. Tableau numérique des ouvriers employés dans les manufactures et ateliers du Haut-Rhin en 1823.

<sup>367</sup> ADHR, 9 M 22. Tableau numérique des ouvriers employés dans les manufactures et ateliers du Haut-Rhin en 1823.



Donc, ces manufacturiers mulhousiens employaient essentiellement des ouvriers autochtones (85 %) même si Schlumberger-Steiner faisait appel à 40 % de main d'œuvre étrangère. Ces actifs étaient jeunes puisque 85 % avaient moins de 29 ans et 43 % moins de 19 ans.

Preiswerk bénéficia donc d'un contexte favorable lors de son installation à Soultz. Il rejoint une vallée touchée par l'industrialisation importée de Suisse puisque son parent Jacques Christophe de Bary-Merian<sup>368</sup> avait implanté à Guebwiller, dès 1806, une fabrique de rubans de soie. D'autre part, la vallée a très tôt été en contact avec le Verlagsystem. Les commis des grandes manufactures de Mulhouse, Cernay ou Guebwiller parcouraient le vallon du Rimbach pour distribuer aux candidats fileurs le coton, généralement des paysans désœuvrés durant les longs hivers. La qualité des produits finis devait être contrôlée par des commissionnaires résidant dans le vallon. A chaque passage, les commis leur versaient leurs salaires, prenaient les filés, distribuaient ceux-ci à des tisserands résidant au même endroit et ramenaient les pièces de tissus. Parfois, à l'imitation des cantons manufacturiers suisses, il s'y forma des petits tissages de quelques métiers qui

<sup>368</sup> Le grand-père de Jean-Christophe de Bary-Merian, Jean, était le frère de l'arrière grand-père (Franz) d'Anne Marie Forcart, l'épouse de Lucas Preiswerk. Voir généalogie p. 605 « Les alliances de Lucas Preiswerk avec les de Bary et Merian ».

dépendaient d'un comptoir commercial. Chaque particulier, qui avait quelques enfants en état de prendre ce travail, pouvait construire chez lui un petit atelier.

Preiswerk bénéficia donc d'un terreau fertile puisque les activités à domicile favorisèrent l'éclosion d'une tradition artisanale diversifiée dont la main d'œuvre était familiarisée avec le travail de précision.

## 2. La greffe alsacienne

La maison de commerce Lucas Preiswerk & Cie avait été fondée en juin 1725 par Lucas Preiswerk (1700-1744) à Bâle<sup>369</sup>. En 1786, elle était déjà présente en Alsace puisque Jean Johannot, gérant de la manufacture de Wesserling, lui devait 2 400 £<sup>370</sup>.

En 1806, l'arrière-petit-fils du fondateur, Dietrich Preiswerk<sup>371</sup>, frère aîné de Lucas (1788-1848), décida d'ajouter à la maison de commerce une nouvelle activité : la rubanerie. Il acheta le 1<sup>er</sup> novembre 1806<sup>372</sup> à Benoît Bischoff-Frey, un oncle de sa femme, une rubanerie de soie située dans le quartier de Sankt-Alban à Bâle qu'il fit transférer à l'Andlauerhof dans de nouveaux bâtiments. Les Preiswerk ont donc transféré dans la rubanerie des capitaux accumulés dans le commerce.

La même année, il créa à Mulhouse une succursale pour éviter les droits d'entrée en France très prohibitifs. En effet, le gouvernement de Napoléon I<sup>er</sup> avait mis en place un régime très protectionniste : exportations de cotonnades vers la France frappées de lourdes taxes (29 octobre 1803) puis interdites (22 février 1806 ; même le transit de produits

---

<sup>369</sup> Sauf précisions, les informations concernant la maison Lucas Preiswerk sont tirées de E.SCHOPF-PREISWERCK, *Die Basler Familie Preiswerck*, Bâle, 1952 et R. SENN-BOERLIN (1901-1986), *250 Jahre Senn und Co, A.G. vormals Lucas Preiswerk. Aus der Geschichte einer Basler Bandfabrik. 1. Teil : 1725-1850*, 1978.

<sup>370</sup> J.-M. SCHMITT, *Aux origines...*, op. cit. p. 283.

<sup>371</sup> Dietrich Preiswerk (1780-1819) avait fait des études à Stuttgart puis séjourna à Paris jusqu'en juin 1797 avant de parfaire son apprentissage à Hambourg jusqu'en juin 1798. Il devint fondé de pouvoir dans la maison de commerce de son père en juillet 1798 et associé le 1<sup>er</sup> juillet 1802. Son père, envoya alors un courrier à ses clients et relations d'affaires pour leur recommander son fils en ces termes : « J'ai la satisfaction de vous informer que je m'associe mon fils aîné Dietrich Preiswerck. L'amour du travail & l'ardeur qui l'anime, jointe aux heureuses dispositions qu'il a développées pendant une longue absence qui m'a séparée de lui & et mes affaires, lui ont méritées ce témoignage de mon approbation [...] ».

<sup>372</sup> « A° 1806 d. 1. Novb. hatte Herr Bischoff zu St. Alban dem Haus Lucas Preisswerckh seine Bandfabrick abgetretent und waren unter der Firma Lucas Preiswerckh interessiert : Hr. Nicol<sup>s</sup> de Lucas Preisswerckh, hr. Dietrich Preisswerckh-Bischoff, Hr. Fried<sup>t</sup>. Holzach und seit dem 1. Januar 1810 Hr. Lucas Preisswerckh Sohn ». SWA HS 286 : « Livre particulier de la maison Luc Preiswerk à Bâle. Commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1809. Interrompu le 15 8bre 1815. Repris le 15 Octobre 1831. Fini le 15 janvier 1849 ».

manufacturés suisses vers l'Espagne était prohibé) ; interdiction, de livrer aux dix-neuf cantons du chanvre et du lin belges ou alsaciens (1804), ainsi que de la soie grège piémontaise (1805). Toutes ces mesures gênaient donc le commerce avec les partenaires traditionnels des rubaniers bâlois comme l'était l'Alsace. En novembre 1806, la situation s'aggrava avec la mise en place du Blocus continental qui ferma les ports du continent européen au commerce avec l'Angleterre, interdisant l'importation de produits manufacturés et de denrées coloniales britanniques. C'est précisément à cette date que Preiswerk & Cie décida d'ouvrir une succursale à Mulhouse.

L'initiative en revenait à Friedrich Holzach. Ce dernier avait fait son apprentissage dans la rubanerie de Jacques Christophe Frey à Bâle avant d'y être employé. Par la suite, il entra chez Lucas Preiswerk où il obtint procuration en septembre 1802. Il est probable que c'est lui qui incita Dietrich Preiswerk à acheter la rubanerie Frey dont avait hérité Benoît Bischoff-Frey<sup>373</sup>. Le 1<sup>er</sup> novembre 1806, le jour même où la maison Preiswerk acheta la rubanerie Frey, Holzach devint le 3<sup>ème</sup> associé (avec Dietrich et son père Nicolas) dans l'entreprise qui prit la raison sociale Preiswerk, Holzach & Cie<sup>374</sup>. Cependant, Holzach ne participait pas au capital de la nouvelle société mais il apportait son savoir faire acquis dans la rubanerie Frey. Réputé pour ses compétences techniques, il vint renforcer le potentiel de la fabrique. Dietrich Preiswerk lui fit une place dans la société ; bien que n'apportant aucun capital, il eut droit à sa part des bénéfices, 2/8, supérieure à celle de Lucas Preiswerk, le cadet, qui devint le 4<sup>ème</sup> associé en 1810, en n'ayant droit qu'à 1/8<sup>375</sup>. C'était le prix accordé par Dietrich Preiswerk à cet apport de capacités intellectuelles.

De par son expérience, Holzach savait que le grand marché français, en raison des droits de douanes élevés, risquait d'échapper à leur industrie et qu'il convenait de contourner l'obstacle. Le fait que Lucas Preiswerk affirme dans une enquête de 1826<sup>376</sup> que « *la plus grande partie [de la production est vendue] en France* » vient corroborer cette hypothèse. D'autre part, Dietrich Preiswerk était à la tête d'une fabrique de rubans de

---

<sup>373</sup> Benoît Bischoff-Frey, oncle de Suzanna Bischoff (épouse de Dietrich Preiswerk) était le gendre de Jacques Christophe Frey.

<sup>374</sup> La raison sociale « Preiswerk Holzach & Cie » apparaît dans l'enquête industrielle de 1812 (ADHR, 9 M 6) et dans l'inventaire après le décès de Friedrich Holzach en janvier 1818 (ADHR, 4 E 72-65, étude de Me Miesch).

<sup>375</sup> StABS, Handel und Gewerbe K 4,1, Ragionenbuch n°1.

<sup>376</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

soie et de soie mêlée de coton. Or le coton filé provenait des filatures du Haut-Rhin<sup>377</sup>. Afin d'assurer ses débouchés en France et de préserver ses fournisseurs, il s'avéra donc nécessaire de créer une succursale à Mulhouse. Celle-ci se trouvait au « *Lutzelhof* », cour que possédait l'abbaye de Lucelle depuis 1593. Il paraît logique que cette manufacture se soit installée dans cette cour, dans la mesure où la plupart des industries s'implantait à l'époque dans la ville Haute, où il y avait des bâtiments disponibles et l'espace des cours et des jardins. Les lois françaises ont donc provoqué cette fuite de capitaux et, simultanément, de main-d'œuvre vers le Haut-Rhin pour contourner les obstacles douaniers. Ainsi, en 1826, Lucas Preiswerk employait 160 à 180 ouvriers, tous étrangers, des Suisses de toute évidence.<sup>378</sup>

Les effets de la politique douanière napoléonienne paraissent très négatifs dans le cas de l'Alsace. Elle aurait provoqué, selon Michel Hau<sup>379</sup>, une pénurie, freinant le développement du marché en raison de l'augmentation des prix et par conséquent, elle représenta un frein à la croissance. L'auteur conclut donc que la politique douanière napoléonienne ne fut en aucun cas le moteur du démarrage industriel de l'Alsace. Si les dispositions douanières n'ont pas eu une influence aussi importante sur l'industrialisation de l'Alsace, elles furent en revanche déterminantes dans la création d'une succursale par Preiswerk & Cie à Mulhouse et finalement le moteur du démarrage industriel de Soultz.

### 3. Les raisons de son installation à Soultz

Le 24 juin 1812, Lucas Preiswerk fils, établi à Mulhouse, agissant pour et au nom de la maison Lucas Preiswerk & Cie dont il avait la signature, a vendu pour 18 000 F à Jean-Jacques Blech-Reber<sup>380</sup>, négociant, « *l'enclos connu sous la dénomination de Lützelhof, située en la ville de Mülhausen, rue des trois républicains, n°525, comprenant maison, cour, grange, écurie et verger, avec tous les autres droits, circonstances et dépendances[...] le tout libre de toutes affectations hypothécaires* ». Par contre, « *sont*

<sup>377</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

<sup>378</sup> Idem.

<sup>379</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., pp. 220-221.

<sup>380</sup> Il s'agit de Jean-Jacques Blech (1761-1842), fabricant de toiles peintes, et son épouse Ursula Reber (1765-1841). L'une de leur fille, Elisabeth, épousa Jean-Georges Mieg et une autre, Judith, Mathieu Thierry.

*réservés comme propriété de la maison vendresse les deux armoires pupitres et grillage, de plus une rangée de crochets en fer qui sont pratiqués dans le magasin des soyes [...]»<sup>381</sup>.*

En 1812, la maison Lucas Preiswerk & Cie transféra donc de Mulhouse à Soultz la succursale de sa fabrique de rubans de Bâle tout en gardant un comptoir à Mulhouse. Cette date marque donc le début de l’aventure industrielle de la petite ville de Soultz.

L’installation de Preiswerk à Soultz se faisait dans un contexte particulièrement difficile. En effet, en 1812, de nombreuses industries étaient en crise et disparaissaient. En raison des difficultés d’approvisionnement –en coton brut notamment- liées aux guerres et au blocus continental et de la contraction des marchés, l’année 1812 fut une année de grave crise industrielle qui vit dépérir de nombreuses entreprises. Or, c’est précisément à ce moment-là que la maison Preiswerk choisit de s’implanter à Soultz. On peut s’interroger sur les raisons d’un tel transfert de Mulhouse à cette petite bourgade agricole au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **3.1. Une ressource naturelle gratuite ?**

L’attraction exercée par l’énergie hydraulique a souvent été déterminante dans l’installation d’une usine et a provoqué une véritable ruée vers l’eau qui remonta les fonds de vallée comme nous l’avons déjà vu<sup>382</sup>. Dans les villes, les canaux usiniers ont attiré les manufacturiers, « attentifs aux potentialités offertes par leurs chutes et leur débit.<sup>383</sup> ». Le Steinbächlein, à Mulhouse, et le Logelbach, à Colmar, se métamorphosèrent au début du XIX<sup>e</sup> siècle en « canal des fabriques ». Or, à Soultz, le canal usinier, dit *Bàchgràwa*, garda son caractère « artisanal » tout comme le Quatelbach à Ensisheim. « Cette ruée vers le canal usinier », déterminante dans bien des cas, ne l’a pas été dans l’installation de Preiswerk à Soultz. En effet, l’entreprise possédait 40 à 50 métiers à ruban manuels ce qui a permis à Preiswerk de s’affranchir de la force hydraulique. Au lieu d’acquérir un ancien moulin qu’il aurait transformé pour les besoins de son entreprise, il préféra acheter un hôtel

<sup>381</sup> ADHR, 6 E 47-8, étude de maître Ebersol. Acte n° 410 du 24 juin 1812.

<sup>382</sup> Pour Paul Delsalle, le « système éco-technique reposant sur le binôme eau + bois » a été très souvent déterminant dans les implantations de l’activité industrielle. cf P. DELSALLE, *La France industrielle ...*, op. cit., p. 173.

particulier - l'Hôtel Saint Michel- dans la rue des Sœurs, loin du Rimbach et du *Bàchgràwa* ou « canal des moulins ». De même, les besoins en combustible économique et abondant, et par conséquent l'implantation d'une usine à proximité des forêts n'ont pas joué dans son cas. En effet, « la manufacture de rubans n'utilisait d'autres combustibles que le bois nécessaire au chauffage des métiers et logements des ouvriers<sup>384</sup> ». Tout au plus, le bois était-il nécessaire pour la fabrication des métiers à rubans qui étaient fabriqués sur place dans la menuiserie de l'usine.

On ne peut donc qu'en conclure à la faible influence du déterminisme géographique.

### 3.2. Une industrie de main-d'œuvre

Dans bien des cas, l'un des facteurs déterminants pour l'implantation d'une manufacture était de diminuer le prix de revient en recherchant une main-d'œuvre bon marché dans les fonds de vallées. En effet comme l'a montré Michel Hau<sup>385</sup>, une réserve importante de prolétaires ruraux s'est maintenue jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les cantons pauvres d'Alsace, ce qui plaçait les ouvriers non qualifiés dans un rapport de négociation défavorable face aux manufacturiers. Le bas niveau de vie des couches inférieures de la paysannerie exerce une pression à la baisse sur les salaires des ouvriers. Il expliquerait aussi le maintien d'une petite industrie à domicile ou en atelier comme par exemple le tissage de rubans de soie avanta<sup>g</sup>é par les bas salaires. Cette hypothèse se vérifie dans les manufactures de Guebwiller puisque « à partir de noyaux de spécialistes suisses généralement très qualifiés [...] affluèrent en masse d'anciens journaliers, de petits agriculteurs, vigneron<sup>s</sup> ou éleveurs de la vallée ou de la plaine proche et même du pays de Bade qui ne pouvaient pratiquement plus vivre de leurs activités rurales traditionnelles<sup>386</sup> » et qui étaient employés dans des conditions épouvantables pour des salaires de misère (sous la Restauration, le salaire journalier moyen d'une personne employée chez Ziegler & Greuter & Cie s'élevait à 1,20 F environ, soit juste de quoi ne pas mourir de faim, le kg de

---

<sup>383</sup> P.FLUCK, *Les belles fabriques...*, op.cit., p. 54.

<sup>384</sup> ADHR, 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

<sup>385</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., pp. 301-302

<sup>386</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit., p. 94.

pain coûtant environ 0,32 F). Mais on ne peut pas calquer purement et simplement le modèle d'industrialisation de Guebwiller sur Soultz. Comme dans la capitale du Florival, Lucas Preiswerk lors de son implantation à Soultz a fait venir un contingent d'ouvriers spécialisés de Suisse qui ont été présents et très largement majoritaires jusqu'à la vente de son entreprise le 29 février 1840 à Elie Lévy. Le recrutement d'une main-d'œuvre suffisamment compétente était un des problèmes les plus difficiles à résoudre lors de son implantation à Soultz. En exportant son activité de Bâle à Soultz, il exporta alors aussi des hommes de métiers.

#### Effectifs de la manufacture Lucas Preiswerk entre 1812 et 1840

|  | 1812 <sup>387</sup> | 1814 <sup>388</sup> | 1823 <sup>389</sup> | 1826 <sup>299</sup> | 1835 <sup>390</sup> | 1840 <sup>391</sup> |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Suisses</b>                         |                     |                     | 44                  |                     | 30                  |                     |
| <b>Autochtones</b>                     |                     |                     | 1                   | Aucun               |                     |                     |
| <b>Allemands (Badois et Prussiens)</b> |                     |                     | 4                   |                     |                     |                     |
| <b>Etrangers</b>                       |                     |                     |                     | 160 à 180           |                     |                     |
| <b>Total</b>                           | 200                 | 100 à 120           | 49                  | 160 à 180           |                     | 130 à 160           |

Ainsi, à l'instar de Christophe de Bary-Merian à Guebwiller, la firme Preiswerk de Soultz a été organisée en marge de la main-d'œuvre autochtone, les premiers ouvriers étant recrutés en Suisse. Il est fort probable, comme tendrait à le démontrer la présence de 30 Suisses de Bâle-Campagne en 1835, que les premiers ouvriers venaient effectivement de la campagne environnante de Bâle. En effet lors de la création de la rubanerie à Bâle en 1806, Dietrich Preiswerk créa un atelier, mais il recruta également des passementiers à domicile

<sup>387</sup> ADHR, 9 M 6. Enquêtes sur la situation économique et les établissements industriels en 1811, 1812 et 1813.

<sup>388</sup> ADHR 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

<sup>389</sup> ADHR, 9 M 23. Etats nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1823.

<sup>390</sup> AM de Soultz, I 2-7. Changement de domicile. Déclaration des étrangers. Permission de séjour accordé aux ressortissants de Bâle-Campagne à Soultz (1791-1861). Il ne s'agit là que de ressortissants de Bâle-Campagne.

<sup>391</sup> ADHR, 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

et il n'était pas rare de trouver dans les fermes de la campagne bâloise des métiers à tisser avec le symbole LP. Ainsi, en 1831 encore, Lucas Preiswerk avait disséminé des métiers dans 33 villages du canton de Bâle –campagne<sup>392</sup>. C'était en grande majorité des femmes et des filles d'agriculteur qui dévidaient le fil et tissaient les étoffes. Les enfants faisaient les bobines et les canettes. Quand il n'y avait pas de commandes la famille vivait des seuls profits de l'agriculture ou du métier exercé par le mari, le père ou le frère.

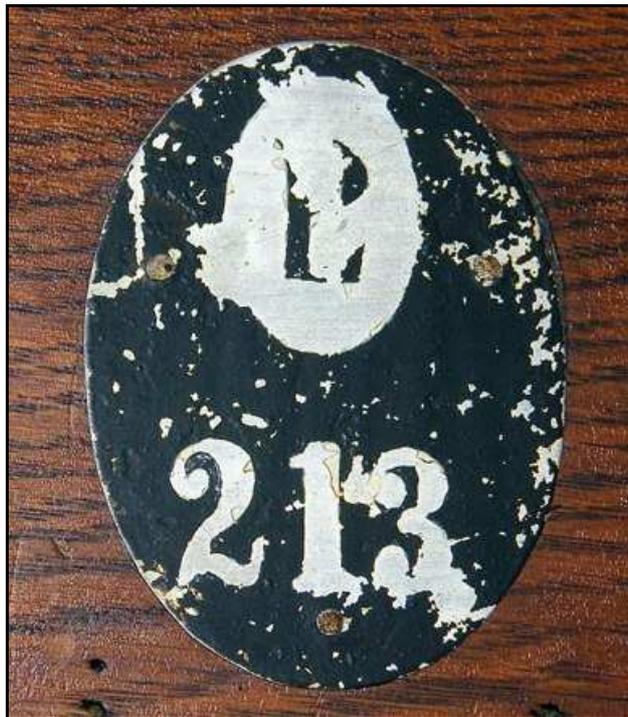


Fig. 35. Ecu fixé sur un métier où l'on peut reconnaître les initiales LP dans l'ovale (source, Dorfmuseum Ziefen)

L'établissement avait besoin d'une main-d'œuvre spécialisée lors de son démarrage mais cela signifie-t-il pour autant qu'elle était mieux rémunérée ? Le tableau suivant permet d'en douter :

<sup>392</sup> SWA HS 343, « Ein Ustencillen Buch 1831-1878 ».

**Salaires journaliers (en francs) des ouvriers de Preiswerk et de Bary-Merian en 1839<sup>393</sup> et dans le canton de Zurich<sup>394</sup> en 1835/36**

|                | <b>Preiswerk</b> | <b>de Bary-Merian</b> | <b>Zurich</b> |
|----------------|------------------|-----------------------|---------------|
| <b>Hommes</b>  | 1,50 à 1,80      | 1,50 à 2,50           |               |
| <b>Femmes</b>  | 1 à 1,40         | 1 à 1,50              | 0,88 à 0,95 c |
| <b>Enfants</b> | 0,50 à 0,80      | 0,50 à 0,75           | 0,25 à 0,30 c |

Les salaires étaient donc tout aussi misérables que ceux versés par de Bary-Merian à Guebwiller mais aussi de ceux versés aux employés des soieries dans le canton de Zurich. La seule différence de salaires significative entre l'Alsace et la Suisse concernait les enfants. Or, en 1835, sur les 130 à 160 personnes que Preiswerk employait, on comptait tout de même 50 à 60 enfants.

L'hypothèse selon laquelle Preiswerk a voulu profiter de la pression à la baisse sur les salaires provoquée par la présence d'une main-d'œuvre abondante et bon marché est donc à rejeter. Dans le cas de l'implantation de Preiswerk à Sultz la recherche d'une main d'œuvre disponible, flexible et peu exigeante n'a donc pas été déterminante. Dans ce cas là, Preiswerk à l'instar de Bary-Merian aurait sans doute recruté également des autochtones. Or, les ouvriers étaient majoritairement des Suisses. En fait, le bas prix de la main d'œuvre suisse rendait la concurrence des fabriques suisses redoutables. Pour y faire face le gouvernement avait fixé des droits d'entrée prohibitifs ce qui poussa Preiswerk à ouvrir une succursale à Mulhouse. Cependant, avec le développement de l'industrie du coton à Mulhouse, la main d'œuvre se faisait de plus en plus rare ce qui poussa la firme Preiswerk à s'installer à Sultz, là où la main d'œuvre était disponible en raison de l'absence d'industries.

<sup>393</sup> ADHR 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

<sup>394</sup> L-R VILLERME, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, Union générale d'éditions, 1971, p. 351. Ont été retenus les salaires des tisseuses ordinaires de soie et des jeunes, des enfants et des vieillards occupés à dévider et à faire les bobines et les canettes.

**Salaires journaliers (en francs) des ouvriers de Preiswerk et de quelques  
filatures mulhousiennes en 1839<sup>395</sup>**

|                | <b>Preiswerk</b><br>(Fabrique de<br>rubans) | <b>Charles<br/>Naegely &amp; Cie</b><br>(filature de<br>coton) | <b>Koechlin-Dollfus et<br/>Frères</b><br>(filature de coton et<br>laine peignée) | <b>Schlumberger<br/>Koechlin &amp; Cie</b><br>(filature de coton) |
|----------------|---|--|--|---|
| <b>Hommes</b>  | 1,50 à 1,80                                 | 2 à 3  | 2,50 à 4   | 1,50 à 3  |
| <b>Femmes</b>  | 1 à 1,40                                    | 1 à 1,50   | 1 à 1,50   | 1 à 2,25  |
| <b>Enfants</b> | 0,50 à 0,80                                 | 0,50 à 1   | 0,60 à 1,25  | 0,50 à 1,10   |

Les salaires journaliers versés dans les filatures de coton étaient nettement supérieurs à ceux pratiqués chez Preiswerk notamment pour les hommes et cela encore en 1839 soit plus de vingt après le transfert de Mulhouse à Sultz. On peut donc en déduire que Lucas Preiswerk prit la décision de se redéployer à Sultz de peur de voir sa main d'œuvre débauchée par les grandes firmes mulhousiennes aux salaires plus attractifs.

### **3.3. Un entrepreneur protestant en pays catholique : Lucas Preiswerk**

Sultz n'a pas d'atouts pouvant donner une piste à l'historien ce qui exclut tout déterminisme (ressources naturelles, concurrence sur les salaires, force hydraulique). Il faut donc chercher des facteurs d'explication auprès des acteurs du développement comme par exemple les industriels et particulièrement Lucas Preiswerk.

---

<sup>395</sup> ADHR 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

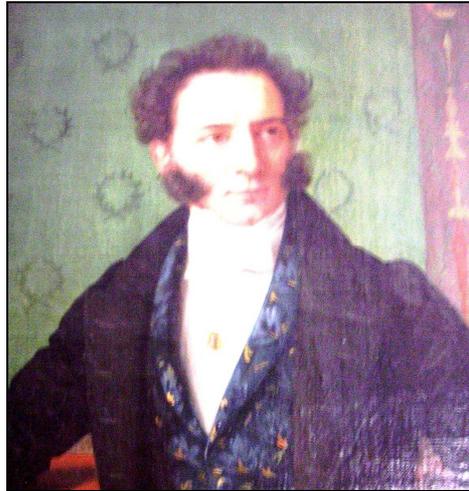


Fig. 36. Portrait de Lucas Preiswerk (col. particulière de Beat Senn, à l'Erlacherhof à Bâle).

Lucas Preiswerk naquit à Bâle le 27 décembre 1788 dans une famille calviniste. Son père, Nicolas, était négociant et rubanier et sa mère Anne Marie Iselin était la fille d'Isaac, greffier du Grand Conseil de Bâle et ministre. En 1804 il fut envoyé à Friedberg en Hesse pour y suivre les cours du Dr Roth, recteur de la « Augustinerschule » et disciple de Pestalozzi, révolutionnaire de l'éducation et de la pédagogie. L'influence de Johann Heinrich Pestalozzi sur le milieu industriel suisse mais aussi haut-rhinois fut importante. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle les grandes familles suisses et mulhousiennes confiaient leur fils à l'école d'Yverdon dirigée par Pestalozzi ou à son successeur Philipp Emanuel von Fellenberg qui fonda son école à Hofwil<sup>396</sup>. C'est ainsi que 19 % des patrons mulhousiens ont fréquenté un pensionnat suisse<sup>397</sup>.

La mère de Lucas, Anna Maria Preiswerk-Iselin, et son grand père maternel, Isaac Iselin, tenaient Pestalozzi en haute estime : son grand-père était un ami et sa mère entretenait une correspondance avec lui. L'adolescent fut influencé dès cette époque par la pensée du grand éducateur.

A l'automne 1804 il fit un séjour de 8 mois à Genève pour perfectionner son français puis de juin 1805 à mai 1807 il effectua son apprentissage dans l'entreprise familiale. Pour le familiariser avec le monde du négoce et des affaires il fut envoyé en Italie en 1807, à Livourne dans la maison Senn, Gebhard & Cie. Il se forgea de solides connaissances dans

<sup>396</sup> Dietrich et Fritz Preiswerk, neveux de Lucas Preiswerk, furent tous deux envoyés à Hofwil.

<sup>397</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 24.

le négoce puisqu'à l'époque, et malgré le Blocus continental, Livourne restait un carrefour international où convergeaient des produits du monde entier : coton, lin, céréales, jute, soie d'Asie, fer, indigo, café, raisins, ivoire, corail ... Ces voyages de formation tenaient une grande place chez le patronat alsacien également. Ainsi, seuls 26 % des patrons alsaciens se sont contentés d'un simple apprentissage sur le tas ou d'une initiation au monde des affaires avec voyages et contacts variés. Pour 15 % d'entre eux la formation professionnelle était précédée par une instruction secondaire solide<sup>398</sup>.

Après son retour en 1808, il entra dans l'affaire familiale et dans la fabrique de soie de son père, Nicolas, en réalité dirigé par son frère aîné Dietrich, dont il devint associé le 1er janvier 1810. Son père lui offrit 13 000 £ ainsi qu'1/8<sup>e</sup> des 3/8<sup>e</sup> de participation qu'il possédait dans l'entreprise<sup>399</sup>. Lucas apporta en contrepartie toute son expérience acquise en Italie et préconisa la spécialisation dans un petit nombre d'articles fabriqués à grande échelle, le taffetas uni notamment, ce qui permit à la firme de connaître un développement rapide et de faire fortune. Il se montra très entreprenant dans l'industrie de la soie, multipliant les voyages dans les états allemands et en France, prenant des contacts avec des maisons de commerce en Italie. Il était alors associé dans une entreprise florissante qui multiplia ses bénéfices par 10 entre 1809 et 1815<sup>400</sup> malgré les entraves que connaissait le commerce. En 1815, les bénéfices furent partagés comme suit : 1/8<sup>e</sup> pour le père, 2/8<sup>e</sup> chacun pour Lucas et Friedrich Holzach et 3/8<sup>e</sup> pour Dietrich<sup>401</sup>.

Cependant les deux frères ne s'entendaient pas vraiment et, de plus, Dietrich était complètement sous l'influence de Holzach<sup>402</sup>. A la mort de leur père en 1815<sup>403</sup>, les choses ne firent que s'envenimer au point que Dietrich et Lucas décidèrent de scinder la société éponyme en deux. En janvier 1818, Dietrich Preiswerk et Friedrich Holzach fondèrent la

<sup>398</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 23-24.

<sup>399</sup> SWA HS 286. Lucas Preiswerk-Forcart, Bandfabrikant, Basel (1833-1947).

<sup>400</sup> Le bénéfice s'élevait à 24 000 £ en 1809 puis 64 000 £ pour les 9 premiers mois de 1810, 96 000 £ en 1814 et 232 000 £ en 1815. Seules les années 1812/13 connurent un recul avec un bénéfice de 48 000 £ en raison du contexte international.

<sup>401</sup> E.SCHOPF-PREISWERCK, *Die Basler ...*, op. cit. p. 195.

<sup>402</sup> StABS, PA 511a 304-03-04, « Tagebücher von Anna Maria Preiswerk-Iselin ». D'après le journal de la mère, Anna Maria Preiswerk-Iselin, Lucas Preiswerk avait dû subir, alors enfant et adolescent, les moqueries et les sarcasmes de son frère aîné, Dietrich Preiswerk, et de son ami Friedrich Holzach. Pour elle, le dévouement de Friedrich Holzach à Dietrich s'apparentait plus à de la flagornerie. Il agissait par intérêt plus que par amitié et entendait prendre une influence déterminante dans la firme aux dépens de Lucas.

<sup>403</sup> A sa mort Niclaus Preiswerk laissa 451 000 £. La moitié alla à sa veuve alors que ses deux fils et ses deux filles reçurent chacun 1/8.

firme Dietrich Preiswerk & Holzach, domiciliée au Ritterhof à Bâle. De son côté, Lucas Preiswerk s'établit au Erlacherhof à Bâle<sup>404</sup> et fonda la maison Preiswerk-Forcart, dans laquelle Friedrich Senn fit son entrée comme apprenti. Mais la rupture fut éphémère puisqu'à la mort de Dietrich en avril 1819, les deux maisons furent à nouveau réunies sous l'ancienne raison sociale « Lucas Preiswerk »<sup>405</sup>. En effet, le 15 octobre 1819, Lucas s'associa alors avec Susanna Bischoff, veuve de Dietrich ; l'acte de société en fixa la durée pour 12 ans<sup>406</sup>. Durant ces douze années, peu d'investissements furent effectués : les métiers passèrent de 230 pièces en 1819 (89 provenaient de la société Preiswerk-Forcart et 141 de Dietrich Preiswerk) à 240 en 1831<sup>407</sup>. Cela n'empêcha pas la maison Lucas Preiswerk d'être la première fabrique de soieries de Bâle en 1820<sup>408</sup>.



Fig. 37. Sceau de Lucas Preiswerk (source, StABS PA 82a B 16 255)

Après la mort de Suzanna Bischoff en 1830, ses neveux, Dietrich et Fritz, restèrent ses associés. En revanche, à l'extinction de l'association le 15 octobre 1831, Lucas poursuivit seul ses activités à Bâle et à Sultz sous la raison sociale Preiswerk-Forcart en compagnie de Rudolf Euler, fondé de pouvoir alors que son neveu fonda Dietrich Preiswerk & Cie avec pour associé Carl Burckhardt-Vischer, -le gendre de son oncle Benoît Vischer-Preiswerk-, ses sœurs Maria Helena Preiswerk-Hoffmann et Sophia Preiswerk-Geigy et leurs maris, et sa grand-mère Maria Anna Preiswerk-Iselin. De 1831 à 1837, Carl Sarasin-Heusler détenait une procuration après avoir liquidé sa propre fabrique, Sarasin & Cie. Lucas Preiswerk, en plus des 46 métiers à Sultz, récupéra 120 des 240

<sup>404</sup> Voir Annexe p. 583 « Le Erlacherhof, résidence de Lucas Preiswerk à Bâle ».

<sup>405</sup> StABS, Handel und Gewerbe K 4.1. Rationenbuch n°1, 1809.

<sup>406</sup> SWA HS 286. Lucas Preiswerk-Forcart, Bandfabrikant, Basel (1833-1947).

<sup>407</sup> SWA HS 343, « Ein Ustencillen Buch 1831-1878 ».

métiers. De 1831 à 1840, il fit bâtir de nouveaux métiers pour atteindre le chiffre de 200 pièces, d'une valeur total de 30 000 F soit 150 F le métier<sup>409</sup>.

Parallèlement, Lucas Preiswerk fut commanditaire à hauteur de 70 000 Francs suisses, dans la première fabrique bâloise de satin, Sarasin & Cie, fondée le 1er avril 1828<sup>410</sup>. Il paraît étonnant qu'un entrepreneur comme Lucas Preiswerk ne se lançât pas dans la fabrication du satin qui avait pris un essor considérable depuis son lancement sur le marché de Saint Etienne. Preiswerk avait du flair et devait sans doute se douter des profits futurs d'un tel produit. Pourtant, il préféra investir dans une firme qui paraissait concurrente. Cela laisse dubitatif. En fait, au moment de la création de la firme Sarasin & Cie, Lucas était encore lié pour trois ans et demi avec sa belle-sœur, Susanna Preiswerk-Bischoff, et il avait bien compris qu'à la majorité de ses neveux, l'entreprise risquait d'être à nouveau scindée. Il investit donc à titre personnel dans une entreprise sœur pour ne pas avoir à partager les bénéfices et les secrets de fabrication en cas d'une probable scission en 1831. Lucas Preiswerk en apportant une mise de fonds de 70 000 F, alors que Carl Sarasin-Heusler n'en apporta que 33 000, prenait des risques considérables. Au début Lucas Preiswerk, pour mettre l'entreprise sur la voie du succès, s'occupa de la correspondance, de l'approvisionnement en soie, de l'organisation du bureau et de la fabrication mais au bout de deux années il fallut se rendre à l'évidence : l'entreprise conduite par Carl Sarasin et Emanuel Schäfer ne connaîtrait pas la prospérité espérée. En 1831, la société Sarasin & Cie fut liquidée. Dietrich Preiswerk & Cie prit en charges les actifs et les passifs de la société et Carl Sarasin fut employé dans la société sans être cependant fondé de pouvoir mais avec la promesse que son fils, Karl Sarasin-Vischer pourrait l'intégrer pour apprendre le métier de négociant.

---

<sup>408</sup> D'après un témoignage de Karl Sarasin Vischer cité par R. Senn –Boerlin, *250 Jahre Senn und Co, ..., op. cit.*, p. 53.

<sup>409</sup> SWA HS 343, « Ein Ustencillen Buch 1831-1878 ».

<sup>410</sup> StABS, Handel und Gewerbe K 4.1. Ragionenbuch n°1. On peut lire : “ In der Handlung Sarasin & Cie sind seit dem 1. April 1828 interessiert : Carl Sarassin-Heusler & Emanuel Schäfer. Sodann ist in dieser Handlung als Commanditaire für die Summe von 70.000 Schweizerfranken interessiert Lucas Preiswerk ». Carl Sarasin-Heusler (1788-1843) était un ami d'enfance de Lucas Preiswerk. Il avait fait un apprentissage à Lutterbach dans l'usine d'impression sur étoffes Dollfus Jean- Georges, Vetter & Cie puis entra comme associé dans la fabrique de tabac de son beau-frère Benoît Sarasin. Avec la liquidation de cette fabrique en 1827/28, Carl Sarasin perdit 2/3 de sa fortune. Emanuel Schäfer de Lupsingen apportait son savoir-faire à la nouvelle société. Il était considéré comme le meilleur menuisier et fabricant de métiers de Bâle. Il devait livrer et installer, en une année, 50 métiers.

Lucas Preiswerk était également un notable, lieutenant-colonel dans l'armée (il participa à la prise de Huningue par les Alliés durant l'été 1815), membre du Grand Conseil du canton de Bâle et du Grand Conseil de la ville à partir de 1826, président du tribunal d'appel en 1828, président de la tribu « *Zum Schlüssel* » en 1830. Il était allié aux grandes familles de banquiers, négociants et industriels suisses présents également en Alsace et particulièrement à Mulhouse : il épousa en 1816 Anne Marie Forcart, fille de Dietrich, surnommé le « Marquis » en raison de sa fortune et associé dans la société Forcart, Weiss & Fils, fabricant de soie, et de Gertrude Merian, elle-même fille de Jean Jacques et de Gertrude de Bary ; Lucas Preiswerk s'associa en 1844 avec Rudolf Euler, Friedrich Senn et Jean Salathé ; enfin, leur fille unique, Anne-Marie, épousa en premières noces Wilhelm Burckhardt, fabricant de soie, fils de Christophe et Hélène Bachofen et en secondes noces, Benoît La Roche, banquier, fils de Jean-Jacques et d'Anne Catherine Vischer, veuf de Dorothee Stehelin.

### **3.4. Soultz à la conquête du marché français**

#### **3.4.1. Une filiale modeste**

La filiale de Soultz avait été confiée à Friedrich Holzach. Ce dernier résidait à Soultz : son acte de décès est enregistré à l'état civil de la commune et l'inventaire après décès précise que « les effets du défunt ne concernent que les effets particuliers délaissés en la maison de la société à Soultz et en aucun cas ce qui peut faire parti de la société<sup>411</sup> ». Il semblerait qu'au sein de la société, Lucas Preiswerk se soit plus spécifiquement occupé de la succursale avec Holzach<sup>412</sup>. Après la scission intervenue en janvier 1818, la succursale revint à la société Lucas Preiswerk-Forcart. Cependant, celui-ci n'y résidait pas puisque, lors du décès de Holzach à Soultz en 1818, il était représenté par « Jean Wagner, commis de la société, procureur général et spécial de Lucas Preiswerk, associé de Frédéric Holzach pour les propriétés de la maison de commerce et manufacture de rubans sous la raison Preiswerk

<sup>411</sup> Friedrich Holzach se suicida à Soultz dans son bureau le 5 janvier 1818 lors de la pause de midi.

<sup>412</sup> SWA HS 343, « Ein Ustencillen Buch 1831-1878 » : un inventaire du 18 juin 1818 fut relevé par « Lucas Preiswerckh in Sulz ».

Holzach & Cie »<sup>413</sup>. Jean Wagner devait jouer le rôle d'agent commercial, empruntant les diligences de l'entreprise André Braun qui reliaient Bâle à Strasbourg le matin et Bâle à Mulhouse l'après-midi et qui permettait donc de relier la ville rhénane à Soultz en sept heures.

Le comptoir, la maison d'habitation des entrepreneurs et des employés bâlois étaient installés à Soultz dans un hôtel particulier datant de 1622, l'Hôtel Saint-Michel. La « maison, cour, remise, jardin y attenant [...] avec ses appartenances et dépendances, tel que feu Mr François Philippe d'Anthès en a jouies [...] »<sup>414</sup> furent achetés par Friedrich Holzach pour la société Lucas Preiswerk pour la somme de 40 000 F le 19 mai 1812, soit un mois avant de vendre la maison de Mulhouse.



Fig. 38. L'hôtel Saint-Michel (photo R. Studer)

A proximité fut construit, ex-nihilo, l'atelier de passementerie, une usine-bloc de 3 étages. A ses débuts en novembre 1812, 200 ouvriers y étaient employés. Ils ne

<sup>413</sup> ADHR notariat de Soultz, 6 E 72-65, étude de Me Miesch, acte du 12 janvier 1818.

travaillaient pas à la journée mais il dépendait de leur propre activité de gagner de 1,50 à 2 F par jour. Outre les ouvriers réunis au local de la fabrique, l'entreprise en occupait aussi dans les communes voisines d'Issenheim et Berrwiller qui travaillaient toute l'année<sup>415</sup>. Dans la première moitié de 1818, l'usine comprenait 29 métiers à rubans dont cinq de type Schiffli permettant de tisser simultanément 13 à 17 pièces, 12 pour tisser 18 à 22 pièces et encore 12 pour tisser de 24 à 28 pièces. Ils nécessitaient 29 passementiers, le travail étant entièrement manuel et chaque passementier préparant son métier ; ce travail appelé "mise en train" pouvait durer de une à deux semaines. Le tissage proprement dit pouvait alors commencer. Il pouvait durer plusieurs mois. D'autre part, les opérations de dévidage, de canetage, d'ourdissage, de pliage et de tordage exigeaient encore 52 ouvriers supplémentaires puisque nous savons qu'il existait dans la fabrique 44 machines à préparer le fil (moulins à retordre, canthres, tambours vertical d'ourdissoir, ensouples) et 8 dévidoirs. Les cinq opérations de préparation du fil et le tissage nécessitaient donc l'emploi de 81 personnes mais le dévidage ou tirage ne se faisait pas à Soultz et à l'évidence Preiswerk achetait de la soie grège<sup>416</sup>. On trouvait également à Soultz une menuiserie : le bâti des métiers était en bois ouvragé. C'est pourquoi les constructeurs ont été d'abord des menuisiers. Enfin, toutes les opérations d'apprêt se faisaient dans l'atelier.

---

<sup>414</sup> ADHR, notariat de Soultz, 6 E 72-56, étude de Me Miesch, acte du 19 mai 1812.

<sup>415</sup> ADHR, 9 M 6. Enquêtes sur la situation économique et les établissements industriels en 1811, 1812 et 1813.

<sup>416</sup> Avant le tissage, le fil subissait cinq préparations. La première opération consistait au **dévidage** ou **tirage** des cocons : cette opération consiste à transférer la soie sur les roquets ou bobines (dévidoirs). Les bobines prennent alors deux directions différentes selon qu'elles servent à la confection de la chaîne (ourdissage) ou à celle de la trame (canetage). Le **canetage** concerne les bobines destinées à la trame. C'est une opération simple pendant laquelle le fil des bobines est transposé sur des canettes, petites bobines cylindriques creuses, qui seront ensuite placées dans les navettes lors du tissage. **L'organsinage ou moulinage** concernait les fils destinés à la chaîne : il s'agit de tordre individuellement le fil (la soie grège) de chaque écheveau obtenu par le tirage de droite à gauche en le dévidant à nouveau puis à réunir et à retordre deux ou plusieurs fils en un seul de gauche à droite. Les fils ouvrés ou organsins sont ensuite rassemblés parallèlement, à la longueur et à tension égales, sur la canthre et le tambour vertical d'ourdissoir actionné par une manivelle. Cette opération capitale de la préparation de la chaîne s'appelle **l'ourdissage** et permet d'obtenir une grosse pelote ou chevillon. Ensuite, le fil était enroulé sur un rouleau : l'ensouple ou rouleau de la chaîne qui sera reporté sur le métier. Un peigne-râteau répartit également les fils sur toute la largeur de l'ensouple. Cette avant dernière étape, **le pliage**, précède **le tordage ou remettage** au cours duquel les fils de chaîne et de trame étant prêts, il ne reste plus qu'à recoller la chaîne de l'étoffe à tisser avec la chaîne précédente en faisant adhérer un à un les fils des deux chaînes. Cf « La soie », in *L'Archéologie industrielle en France*, n°44, juin 2004, 104 p.

Ces passementiers étaient majoritairement voire exclusivement helvétiques. Ainsi en 1823<sup>417</sup>, sur les 49 personnes employées, 44 étaient de nationalité suisse soit près de 90 % des effectifs et dans l'enquête industrielle de 1826<sup>418</sup>, il est précisé que Preiswerk n'employait « aucun autochtone » mais 160 à 180 étrangers, ce chiffre ne comprenant pas les ouvriers qui travaillaient à leur compte pour l'établissement tel que cordiers, teinturiers, tourneurs qui eux, étaient français. Ces ouvriers suisses étaient payés entre 20 c et 2,75 F suivant leur âge, leur sexe et leur compétence.

Il convient de s'arrêter un instant sur la composition de ce contingent suisse en 1823. Il était formé majoritairement d'hommes (79,5 %) et parmi eux on trouvait 23 hommes mariés dont 21 avec enfants auquel il convient d'ajouter deux veufs avec enfants. En fait, excepté une veuve avec deux enfants, aucune femme mariée n'apparaît dans l'enquête. On peut en conclure que les épouses des ouvriers de Preiswerk ne travaillaient pas puisque l'enquête de 1823 est un état nominatif des ouvriers employés dans les usines de Soultz. Or elles n'apparaissent ni chez Preiswerk, ni dans les effectifs des autres manufactures de la ville. Les seules employées féminines sont huit filles célibataires sur un effectif total de 18 célibataires. Donc ces ouvriers suisses ont été déracinés de leur patrie d'origine avec femmes et enfants. Il s'agit vraisemblablement d'anciens employés de la maison Preiswerk de Bâle qui ont participé à la création de la succursale de Mulhouse puis de Soultz puisque certains d'entre eux étaient présents en Alsace depuis 18 ans c'est-à-dire depuis l'implantation de la rubanerie à Mulhouse en 1806. Rien d'étonnant alors que très peu de Suisses se marièrent à Soultz. En parcourant l'état civil de Soultz entre 1812, date à laquelle Preiswerk ouvrit sa succursale, et 1840, année de sa vente à Lévy, Picard & Manheimer, nous ne trouvons que treize unions ou au moins l'un des époux est suisse et encore, un seul de ces mariages concerne à coup sûr un employé de chez Preiswerk qui épousa une compatriote<sup>419</sup>. Donc, pour cette première génération d'ouvriers helvétiques, du moins les célibataires, l'endogamie restait la règle. Un certain nombre ont fait souche puisque dans l'état nominatif des ouvriers en soierie employé de Lucas Preiswerk en 1835,

---

<sup>417</sup> ADHR, 9 M 23. Etats nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1823.

<sup>418</sup> ADHR 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies et bonneteries du département (1826-1827).

<sup>419</sup> Etat Civil de Soultz, Mariages 1812 à 1840. En 1817, Jean-Jacques Grollimund, passementier du canton de Bâle, employé chez Preiswerk épousa Elisabeth Völlmy du canton de Bâle.

15 des 44 ouvriers de 1823 apparaissent encore sur la liste, sachant que l'état nominatif de 1835 ne dénombre que les ressortissants du canton de Bâle Campagne<sup>420</sup>. Sur ces 15 ouvriers, 7 faisaient partis de l'effectif initial, étant donné que 3 d'entre eux déclarent habiter en France depuis 27 ans et 4 depuis 20 ans alors que l'un déclare 35 années de présence en France.

Enfin, ces ouvriers suisses étaient souvent jeunes : 34 % des Suisses employés chez Preiswerk avaient entre 20 et 29 ans et 29,5 % de 30 à 39 ans. Cela s'explique parce que la révolution industrielle suisse, quelque ampleur qu'elle ait pu prendre, n'a pas suffi à créer assez d'emplois pour tous les jeunes Suisses. Beaucoup de jeunes choisirent donc l'émigration pour échapper à la misère. Il s'agissait de plus d'une main d'œuvre qualifiée car la seule chance de succès pour la Suisse dans son processus d'industrialisation était la valeur ajoutée au produit par le travail et qui exigeait donc une main-d'œuvre plus qualifiée qu'ailleurs. Or, la Suisse avait su atteindre un niveau moyen en matière d'éducation avec un taux d'alphabétisation élevé en particulier parce qu'il fallait lire et comprendre les Ecritures chez les protestants.

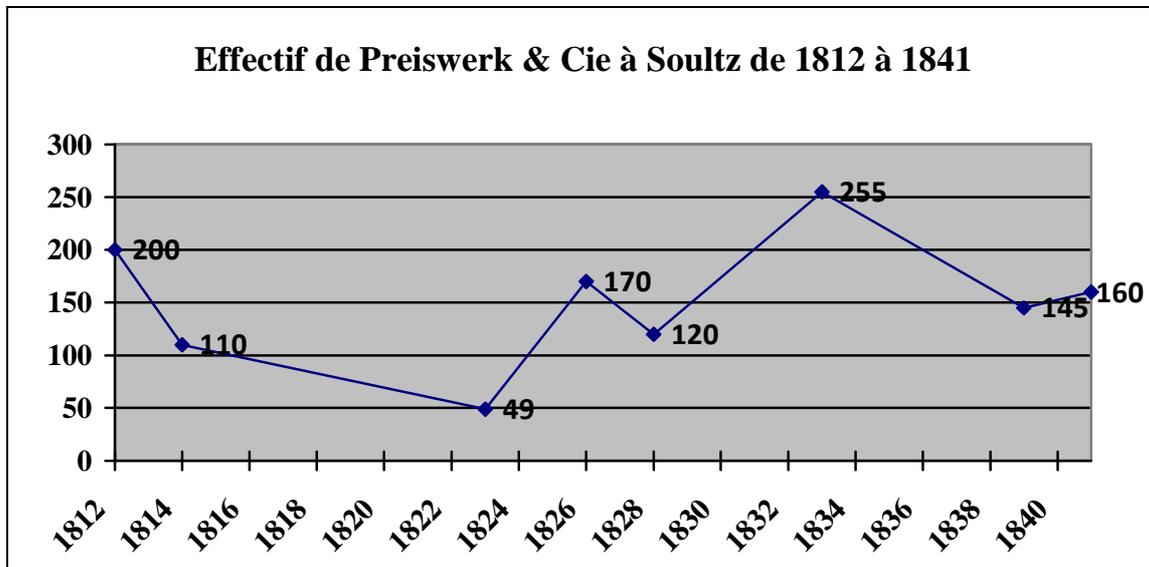
Dans l'enquête industrielle de 1826, il est également précisé que « la manufacture de rubans n'utilise d'autres combustibles que le bois nécessaire au chauffage des métiers et logements des ouvriers <sup>421</sup> ». Ce qui signifie que Preiswerk & Cie logeait ses ouvriers. Preiswerk employait en moyenne 140 ouvriers entre son implantation à Soultz en 1812 et sa liquidation en 1840. Les enquêtes industrielles successives<sup>422</sup> permettent de suivre l'évolution du personnel employée par Preiswerk à Soultz. Les effectifs étaient très fluctuants comme le montre le graphique ci-dessous.

---

<sup>420</sup> AMS, I 2-7. Etat nominatif des ouvriers en soierie ressortissant du Canton de Bâle Campagne et employés dans la manufacture de rubans de soie de Monsieur Luc Preiswerk à Soultz.

<sup>421</sup> ADHR, 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

<sup>422</sup> ADHR, 9 M 6 (Enquête sur la situation économique et les établissements industriels en 1811, 1812 et 1813), 9 M 9 (Enquête sur les établissements industriels en 1826-1827), 9 M 12 (Enquête sur les établissements industriels en 1839-1841) et 9 M 23 (Etats nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1823) et l'Annuaire du Département du Haut-Rhin pour l'année 1833.



En fait, l'évolution des effectifs se calque sur les performances de l'entreprise et de l'économie alsacienne en général.

Les débuts de Preiswerk à Soultz semblent avoir été difficiles en raison du contexte économique international. En effet, à cause des difficultés d'approvisionnement – en coton notamment – liées aux guerres et au blocus continental et de la contraction des marchés, les années 1811-1813 furent des années de graves crises qu'aggravèrent encore les mauvaises récoltes. Cette période fut marquée par une chute brutale des effectifs (- 45 % entre 1812 et 1814). La paix revenue, une nouvelle crise éclata en 1816-1817 lorsque le blocus fut levé. Cette seconde crise survint en même temps qu'une crise très grave de subsistances. Les fluctuations des cours du coton et des produits finis, la cherté des subsistances comme des produits manufacturiers, la mévente de ceux-ci entraînèrent la faillite de nombreuses entreprises et le chômage de leurs ouvriers. Cette succession de crises à la fin de l'Empire et dans les années qui suivirent sa chute et la dépression économique des années 1820 sous les derniers Bourbons, apparaissent ici dans toute leur sévérité puisqu'elles furent marquées par une chute brutale des effectifs qui sont divisés par deux entre 1814 et 1823. Cependant, aucune de ces crises n'entraîna la chute de la maison Preiswerk. Celle-ci en sortit indemne, opérant sur des bases financières solides.

Une nouvelle crise, qualifiée par Michel Hau de « première crise grave rencontrée par l'industrie alsacienne <sup>423</sup> » éclata en 1827 : le renchérissement des denrées consécutif à la mauvaise récolte de 1825, provoqua, à partir du printemps 1826, un effondrement de la demande de produits manufacturiers sur le marché français. Or, les produits de luxe sont toujours les premiers que l'on cesse d'acheter. Les crises sont donc beaucoup plus fréquentes et plus longues dans l'industrie de la soie que dans les autres fabriques. Pour la succursale de Soultz, la crise se traduisit par une baisse d'environ 30 % de ses effectifs. Cette baisse est précédée et suivie par une forte progression du nombre d'employés en raison de deux périodes de forte expansion. La période 1828-1837, notamment, a été une période de vigoureuse expansion qui se traduisit par une très forte augmentation des effectifs entre 1828 et 1833 qui culminèrent à 255 employés en 1833 (+ 112 % durant la période). Cette forte croissance fut interrompue entre 1837 et 1839 en raison de la grave crise de 1837. Mais dès 1839, elle reprit et Preiswerk embaucha.

Cette évolution confirme donc les conclusions de Michel Hau à propos de l'économie alsacienne dans son ensemble. Celui-ci a montré que pendant la monarchie censitaire la croissance industrielle a été la plus rapide avec un taux de croissance de 6,5 % par an de 1816 à 1837 et de 2,7% par an de 1837 à 1847. Dans le cas de la rubanerie de Soultz, même si la dépression économique a été sévère au début du règne des derniers Bourbons et à la fin du règne de Louis-Philippe, la monarchie censitaire apparaît bien comme la période de croissance la plus élevée.

Si les enquêtes industrielles permettent de suivre l'évolution du personnel employé par Preiswerk à Soultz, en revanche nous ignorons la durée hebdomadaire de travail qui pouvait varier à l'époque selon l'espèce de manufacture et même selon la localité. A Mulhouse-Dornach, les filatures et tissages travaillaient de 5h à 20 ou 21 h soit 15 heures, mais avec une pause pour déjeuner d'une demi heure et une pause pour diner d'une heure. Dans les ateliers où l'on tissait à la main, donc sans le secours d'un moteur, et où les salaires s'y payaient à la pièce comme c'était le cas chez Preiswerk, la sortie et l'entrée y étaient plus libre. Cependant, la durée du travail pouvait être fort longue car certaines opérations pouvaient se faire à domicile, en famille. La journée commençait alors avec le

---

<sup>423</sup> M.HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., p. 69.

jour et s'achevait à 22 ou 23 heures. A la campagne, elle était écourtée car les ouvriers paysans ne fabriquaient que lorsqu'ils n'étaient pas occupés par l'agriculture.

Il est possible de suivre également l'évolution du nombre de métiers fabriqués par la menuiserie de l'usine. Ainsi le nombre passa de 29 en 1819 à 40 ou 50 en 1826, 65 en 1836 et 67 en 1837, mais 10 allèrent à la maison mère à Bâle en 1838 et leur nombre tomba à 57 en 1839 et 44 en 1840 (à cette date Preiswerk préparait semble-t-il déjà la cession de sa succursale alsacienne).

Cette succursale fabriquait des rubans en pure soie et de soie mêlée de coton<sup>424</sup>. D'après une liste de prix du 31 octobre 1815, on y fabriquait des rubans étroits de soie fine de 20 mm et exceptionnellement de 40 mm, des faveurs, des rubans de taffetas colorés mais surtout noirs, des galons pour chaussures en noir ou noir et blanc, des galons militaires mais aussi des galons décoratifs qui servaient d'ornements religieux et d'ameublement<sup>425</sup>. La matière première provenait en majeure partie d'Italie, de Lyon<sup>426</sup> ou encore du Midi de la France et le coton filé, des filatures du Haut-Rhin. La succursale absorba ainsi en 1825 2 500 à 3 000 kg de soie crue et 500 à 600 kg de coton filé pour une valeur totale de 200 à 300 000 F. Les produits étaient essentiellement vendus sur les places de Lyon et Paris mais également dans d'autres provinces et à l'étranger dans une moindre mesure. Ainsi, en 1825, Soultz produisait 3 à 4 000 kg de rubans de soie mi-façonnés d'une valeur de 300 à 400 000 F environ suivant la variation dans les prix<sup>427</sup>.

Nous ignorons comment la commercialisation était organisée dans les premières décennies de présence à Soultz. Il est probable que jusqu'à sa mort, en 1818, Holzach s'occupa de la maison de commerce. A partir de 1825, il semblerait qu'un certain Théodore Hepp, de Strasbourg, prit le relais. En effet, d'après une circulaire adressée par la maison mère à ses partenaires en date du 13 octobre 1834, ce dernier, après neuf années passées à Soultz, devint commissionnaire à Paris, où l'entreprise disposait d'un dépôt.

<sup>424</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels en 1826-1827.

<sup>425</sup> La richesse des galons était fonction des fils utilisés, souvent des fils d'or et d'argent et les débouchés étaient très vastes.

<sup>426</sup> Lyon était le plus grand marché français des soies, le grand réservoir qui alimentait toute la fabrique de la région lyonnaise. Elle recevait de tous les pays producteurs toutes les qualités de soie connues dans le commerce. La soie était apportée en écheveaux, filée et tordue ou moulinée. Cf A. RONDOT, *Essai sur le commerce de la soie en France*, Lyon, 1883, 108 p.

Lucas Preiswerk affirme d'ailleurs dans la même circulaire « *que le centre de mes affaires et de ma correspondance reste fixé à Bâle* ». Sur l'en-tête des factures de cette époque on pouvait lire également « *Manufacture de rubans de soie de Luc Preiswerk à Basle en Suisse et à Soultz, Dep. du Ht. Rhin* ». Plus tard, Preiswerk fit même ajouter la mention suivante sur les factures : « *Messieurs les correspondants sont priés d'adresser leurs lettres à Basle en Suisse, par Huningue* ». Nous pouvons en conclure qu'à partir de 1834, les affaires concernant la filiale de Soultz étaient exclusivement conclues à Bâle tout comme celles de Paris d'ailleurs.



Fig. 39. Livre d'échantillons de la maison Lucas Preiswerk (col. B. Senn, au Erlacherhof à Bâle)

<sup>427</sup> ADHR, 9 M 9. Enquête sur les établissements industriels en 1826-1827.

L'enquête industrielle de 1839/1841<sup>428</sup> offre un instantané saisissant sur l'activité de l'usine au moment de sa vente en 1840<sup>429</sup> ; elle permet également de tenter des comparaisons avec une entreprise de même nature, de Bary-Merian à Guebwiller, et de calculer la valeur ajoutée<sup>430</sup>, c'est à dire la contribution productive propre de l'entreprise.

| Noms des fabricants et nature des établissements | Nombre de métiers | Nombre d'ouvriers au total | Valeur ajoutée en francs | Valeur ajoutée par métier en francs (productivité apparente du capital fixe productif) | Valeur ajoutée par ouvrier (productivité apparente du travail) |
|--|-------------------|----------------------------|--------------------------|--|--|
| <b>Lucas Preiswerk,</b><br>à Soultz.             | 57                | 145                        | 72 000                   | 1263   | 496,55   |
| <b>De Bary-Merian,</b><br>à Guebwiller.          | 90                | 205                        | 225 000                  | 2500   | 1097,55  |

La succursale était donc modeste, tant par son chiffre d'affaires que par la valeur ajoutée qu'elle dégagait. La valeur ajoutée par métier ou productivité apparente du capital fixe productif, est de 1 263 F ce qui sous-entend la même valeur ajoutée par passementier car un métier était conduit par un seul passementier sachant qu'à l'époque Preiswerk utilisait des métiers à bras. On peut admettre que les passementiers appartenaient à la frange supérieure de la hiérarchie des ouvriers de la soie et que par conséquent, ils percevaient les salaires les plus élevés soit 1,80 F par jour et environ 540 F par an<sup>431</sup>. Le bénéfice brut par passementier tombe donc à 723 F. Si, au lieu de se focaliser uniquement sur les passementiers, nous prenons l'ensemble des ouvriers soit 145 individus, hommes, femmes et enfants, nous constatons que la valeur ajoutée par ouvrier, appelée aussi productivité apparente du travail, baisse à 496,55 F. Or, non seulement la productivité apparente du travail était faible, mais en plus la masse salariale s'élevant à 50 550 F par an soit un salaire annuel moyen de 348 F, il ne restait plus grand chose au fabricant<sup>432</sup> !

<sup>428</sup> ADHR, 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

<sup>429</sup> Voir Annexe p. 584 « Statistiques industrielles de 1839-1841 ».

<sup>430</sup> La valeur ajoutée = valeur des biens et services produits – valeur des consommations intermédiaires.

<sup>431</sup> Chiffre établi en partant de 300 jours ouvrés par an.

<sup>432</sup> D'après la statistique industrielle de 1839-1841 (ADHR, 9 M 13), Preiswerk employait 50 à 60 hommes payés de 1,50 à 1,80 F, 30 à 40 femmes payées de 1 à 1,40 F et 50 à 60 enfants payés de 50 à 80 cts. Ont été

Il est intéressant de comparer ses chiffres à ceux la rubanerie de Bary-Merian à Guebwiller. En employant 33 métiers et 60 ouvriers de plus que Preiswerk, l'entreprise de Guebwiller réussissait à produire le triple de valeur ajoutée et le double de productivité apparente du travail et du capital fixe productif.

Comment expliquer la faiblesse de productivité chez Preiswerk et cette différence importante avec de Bary-Merian ? Bien souvent, la productivité apparente du travail peut progresser du fait de l'amélioration de l'efficacité du travail par l'introduction de machines. Or, d'après la statistique, tout comme Preiswerk, de Bary-Merian n'utilisait aucun moteur. Cela s'explique-t-il alors du fait d'une plus grande intensité du travail (cadences, élimination de gaspillages) et d'une meilleure organisation ? On peut également se demander si les statistiques ne sont pas fausses. En effet, des résultats aussi dissemblables contribuent à invalider les statistiques.

Autre signe de la modestie de la succursale de Soultz, en 1840 Preiswerk déclarait une valeur locative de 800 F, soit 16 000 F de valeur vénale (la valeur locative représente le 1/20<sup>e</sup> de la valeur vénale)<sup>433</sup>. D'après Denis Woronoff<sup>434</sup>, la masse des entreprises au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle déclare une valeur vénale de 100 000 F. Enfin, elle versait 288,72 F de droits de patente en 1839 dont 161 F de droit fixe et 80 F de droits proportionnels<sup>435</sup>. Sachant que le droit fixe était déterminé par référence à un tarif selon la nature de l'activité exercée ainsi, le plus souvent, qu'à la population de la commune, et que le droit proportionnel, plus représentatif de la capacité contributive des redevables, était déterminé en fonction de la valeur locative des établissements imposés et de leurs équipements, nous pouvons là aussi conclure à une faible rentabilité de la succursale de Soultz.

---

retenues des moyennes à savoir 55 hommes payés 1,65 F, 35 femmes payées 1,20 F et 55 enfants payés 65 cts soit une masse salariale sur 300 jours ouvrés de 50 550 F.

<sup>433</sup> Merci à Nicolas Stoskopf pour ces renseignements.

<sup>434</sup> D.WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, éditions du Seuil, 1994.

<sup>435</sup> ADHR, 9 M 12. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

### 3.4.2. Des réalisations sociales diverses et précoces

Parallèlement à l'œuvre industrielle, ce sont les réalisations sociales qui retiennent l'attention par leur diversité et leur précocité. En avril 1836, dans une lettre qu'il adresse au maire de Soultz<sup>436</sup>, Preiswerk rappelle qu'il a contribué à la construction et à l'entretien de l'église protestante de Guebwiller (édifiée en 1824), qu'il finance aussi une école élémentaire destinée à l'instruction de ses ouvriers<sup>437</sup> et a créé une société de secours pourvoyant à leurs besoins en cas de maladie le 1er avril 1834<sup>438</sup>. Preiswerk est donc représentatif de ce patronat protestant qui a encouragé, malgré la méfiance du pouvoir de la Restauration, la création de caisses « patronales » perpétuant les relations paternalistes entre maîtres et compagnons<sup>439</sup>. Il s'inscrit ainsi parmi les industriels philanthropes soucieux d'utiliser l'industrie comme un « instrument de lutte contre la pauvreté et du progrès social<sup>440</sup> ».

## 4. La liquidation de la succursale de Soultz

Le 29 février 1840, Lucas Preiswerk vendit l'usine de Soultz à Elie Lévy, Constant Picard et Salomon Manheimer, des entrepreneurs juifs alsaciens. La transaction se fit pour 57 375 Francs suisses ce qui permit à l'entreprise de faire une plus-value de 13 375 F, addition des biens meubles (10 500 F) et du prix des machines, ustensiles et mobilier (5875 F). Quoi qu'il en soit, la somme restait modeste pour une succursale qui resta plus de 30 ans en possession de la société. Peut-on en conclure que Preiswerk liquida l'affaire faute

<sup>436</sup> AM de Soultz, I 2-7. Changement de domicile. Déclaration des étrangers. Permission de séjour accordé aux ressortissants de Bâle-Campagne à Soultz (1791-1861).

<sup>437</sup> Les enfants employés chez Preiswerk y sont à l'âge où ils devaient aller à l'école. Ils étaient donc privés d'instruction primaire. Certains fabricants, comme Preiswerk, ont établi chez eux des écoles où ils faisaient passer chaque jour et les uns après les autres, les ouvriers les plus jeunes. Mais ils n'en profitaient pas ils étaient trop fatigués !

<sup>438</sup> «*Am 1. April 1834 wurde unter den Arbeitern in der Bandfabrik des Herrn Lukas Preiswerk in Sulz wiederum eine Krankenkasse errichtet* » d'après les statuts cités par R. SENN-BOERLIN, *250 Jahre Senn und Co*, op. cit; p. 86. Les membres de la caisse de secours devaient acquitter un droit d'entrée de 1 F puis payer chaque semaine une cotisation de 10 centimes. Les statuts prévoyaient le paiement des honoraires du médecin et des frais de pharmacie. Si l'absence pour maladie dépassait les quatre jours, la caisse leur versait une aide de 75 centimes par jour mais seulement avec un certificat médical. La caisse prenait aussi à sa charge les frais d'hospitalisation mais à ce moment là l'allocation journalière de 75 c tombait. En cas de décès, la caisse participait aux frais d'enterrement : 5 F pour un enfant et 10 F pour un adulte.

<sup>439</sup> Renseignements aimablement communiqués par Marie-Claire VITOUX, que je remercie.

de rentabilité et parce que les perspectives d'avenir s'assombrissaient ? Nous ne disposons pas de bilan financier détaillé pour la succursale. Tout au plus constatons-nous dans les bilans de la firme que les bénéfices restèrent encore bons mais très fluctuants d'une année à l'autre jusqu'en 1842, en 1843, moyens et à partir de 1844 nettement mauvais<sup>441</sup>. La situation semble s'être dégradée à la fin des années 1830 et la chute des bénéfices s'expliquait peut-être par des mauvais résultats à Sultz. La liquidation de la succursale de Sultz peut donc s'expliquer par la conjoncture défavorable. En effet, après une période de vigoureuse expansion de 1832 à 1837, le textile alsacien connaît une grave crise en 1837. Elle fut provoquée par une chute des exportations (vers les Etats-Unis notamment) et entraîna une baisse de la production des tissages artisanaux de moitié, le licenciement de 2 000 ouvriers dans l'indienne et la baisse des salaires dans les filatures et les tissages mécaniques pour éviter le chômage.

A la même période, la santé de Lucas Preiswerk se détériora : il fut atteint d'aliénation mentale<sup>442</sup>. Est-ce une des raisons pour laquelle il céda la filiale de Sultz ? Il est intéressant de noter qu'à partir de 1840, il ne fit plus bâtir de nouveaux métiers à Bâle.

Deux autres facteurs ont pu pousser Lucas Preiswerk à céder Sultz. Il semblerait qu'il ait eu maille à partir avec l'administration française. Ainsi, en 1826, Lucas Preiswerk fait la demande de transférer sa manufacture à Mulhouse dans le rayon des douanes<sup>443</sup>. Il obtint, le 4 décembre de la même année, l'autorisation de « *transférer à Mulhouse la fabrique de rubans de soie qu'il possède dans la ville de Sultz* ». Le transfert ne se fit jamais, mais nous pouvons nous demander quel était l'intérêt de cette démarche. La mission dévolue aux services des douanes consiste essentiellement en l'application régulière, à toutes les marchandises importées et exportées, des droits du tarif et des

---

<sup>440</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 35.

<sup>441</sup> Les bénéfices passèrent de 45 400 F en 1832 à 64 900 F en 1833 et 72 700 F en 1834 mais 11 100 F en 1835. Ils atteignirent à nouveau 102 400 F en 1836-1837 (pour les deux années), puis 34 500 F en 1838 et 119 700 F pour les années 1839-1840 et 88 900 F en 1841. Par contre ils connurent une baisse constante par la suite : 51 800 F en 1842 ; 28 300 F en 1843 et 10 300 F en 1844 sachant que pour cette dernière année sur 200 métiers, 48 n'étaient pas montés et que 48 autres étaient sans travail. Chiffres cités par R. SENN-BOERLIN, *250 Jahre Senn und Co*, op. cit. p. 95.

<sup>442</sup> E.SCHOPF-PREISWERCK, *Die Basler ...*, op. cit. p. 200.

<sup>443</sup> On appelle rayon des douanes la partie du territoire national voisine des frontières (20 km en deçà des frontières à l'époque), dans laquelle la douane dispose de prérogatives spéciales tant pour la surveillance de la frontière que pour assurer la police de la circulation des marchandises et la recherche des marchandises de fraude. Ces prérogatives permettent au service d'exercer son action non seulement au moment précis où les marchandises franchissent la frontière mais encore pendant tout le temps où elles circulent ou séjournent dans cette zone. Cf « Le rayon des douanes, (note technique) », in *Annales des douanes*, p. 142.

dispositions du code. La taxation de ces marchandises incombe au service sédentaire, mais son action ne peut s'exercer que lorsque les marchandises ont été conduites aux bureaux pour y être déclarées. Le principal rôle du service des brigades consiste précisément à obliger les transporteurs à se rendre à ces bureaux et à s'opposer à toute introduction ou exportation irrégulière.

La partie du territoire désignée sous le nom de « rayon des douanes », est soumise à une réglementation particulière en ce qui concerne la détention et la circulation des marchandises. Sur les frontières terrestres, les transporteurs sont tenus d'emprunter, pour se rendre aux bureaux, des routes dites légales. L'institution d'un rayon des douanes, dans lequel les marchandises ne cessent de demeurer sous la surveillance du service tout comme si elles venaient de franchir la frontière, a eu pour but précisément de gêner le fraudeur dans ces mouvements et de l'exposer à la saisie sur un certain espace. De plus, les agglomérations de 2 000 habitants et plus situées dans toute l'étendue du rayon des douanes (c'est le cas de Mulhouse) forment des dépôts de marchandises. La partie du territoire située en dehors du rayon n'était pas soumise à la police des douanes, mais sont réputés avoir été importés en contrebande certains produits dont la rubanerie, pour lesquels les détenteurs ou les transporteurs ne peuvent produire soit une quittance attestant qu'ils ont été régulièrement importés de l'étranger, soit une facture d'achat, bordereau de fabrication ou toute autre justification d'origine émanant d'un établissement régulièrement établi en France. A défaut de justification valable, ces marchandises pouvaient être saisies. Pour la recherche de ces marchandises, les agents étaient habilités à faire des visites domiciliaires<sup>444</sup>. Donc, pour Preiswerk, l'intérêt était triple : premièrement, l'installation dans les rayons des douanes permettait de combattre la contrebande et la fraude ; deuxièmement, elle évitait les visites domiciliaires et autres vexations, ce qui pouvait être le cas à Sultz ; troisièmement, enfin, les marchandises venant de l'étranger circulaient sous le couvert de l'acquis de paiement délivré au bureau d'entrée et étaient donc moins taxées.

Dix années plus tard, en 1835, le roi Louis-Philippe menaça d'expulser les ressortissants du canton de Bâle Campagne qui résidaient en France. Il s'agit d'une mesure de rétorsion suite à « l'affaire de Bâle Campagne » : en 1835 les fils de Reb Baruch Walh,

rabbin de Mulhouse, avaient acheté des biens sur le territoire de Bâle Campagne. Or ce canton suisse était interdit aux Juifs. Le Grand-conseil du Canton, par arrêté du 18 avril 1835, annula le contrat d'acquisition. Le gouvernement français fut saisi de l'affaire, et le président du Conseil, Victor de Broglie, notifia au gouvernement de Bâle Campagne l'ordonnance du 12 septembre 1835, laquelle déclarait que ce gouvernement, « ayant méconnu le libre exercice du droit d'établissement et de propriété » envers des Français, et persistant dans son déni de justice, les relations diplomatiques entre la France et le gouvernement de Bâle Campagne étaient suspendues, et certains traités alors en vigueur entre la France et la Suisse dénoncés. Or, à l'époque Preiswerk employait 30 ouvriers originaires de Bâle Campagne. Il s'adressa alors au maire de Soultz pour obtenir que ses ouvriers continuassent à résider dans sa ville : « Propriétaire en votre commune d'un établissement important, j'y ai acclimaté une industrie intéressante avec l'aide de pareils ouvriers. Je les ai détachés de leur mère patrie, pour les transplanter en France et leur assurer une existence chez moi. Déjà depuis nombreuses années, ils travaillent dans ma fabrique. Ils s'y sont établis sous la protection des lois françaises et sans esprit de retour chez eux. Devenus en quelque sorte entièrement étrangers au canton de Bâle Campagne qu'ils ont quitté en partie depuis bien longues années, ils n'y ont plus conservé ni feu ni lieu. Ils se trouvent en quelque sorte fondus aujourd'hui dans la grande famille de votre commune, en ont adopté les mœurs et les habitudes, ils y payent les charges de l'état comme tous les autres habitants et contribuent plus ou moins par la dépense journalière du produit de leurs travaux au bien d'un bon nombre d'entre eux. Si par exécution des mesures sévères prescrites par l'ordonnance du 9 septembre, et sans égard pour leur position spéciale, les ouvriers étaient impitoyablement expulsés de murs, il en résulterait que ma fabrication se trouverait subitement suspendue, mon établissement fermé et mon industrie totalement paralysée. On verrait de plus pour comble de malheur des engagements légalement contractés brusquement rompus, des droits acquis sous l'égide de la loi française foulés aux pieds, des familles entières obligées d'abandonner leurs propriétés réduites à un triste vagabondage et peut-être même la misère, enfin le bien être même de nombreux habitants de votre ville violemment compromis<sup>445</sup> ». Dans un premier temps, le préfet sembla rester sourd aux supplications de l'entrepreneur puisqu'il décida le

---

<sup>444</sup> « Le rayon des douanes, (note technique) », in *Annales des douanes*, n°2, Potiers, 1941, pp. 142-144, 186-187 et 206-207.

renvoi des Bâlois à compter du 1er juin 1836 puis, en fin de compte, le 31 mai de la même année, ils furent autorisés à rester jusqu'à nouvel ordre. Est-ce que cette affaire précipita la décision de Lucas Preiswerk ? Probablement que ces tracasseries vinrent encore s'ajouter aux difficultés conjoncturelles de ces années là.

En 1847, Lucas Preiswerk fut interné à l'asile d'aliénés de Siegburg près de Bonn et ce sont son fondé de pouvoir, Rudolf Euler, et ses employés, Friedrich Senn et Jean Salathé, qui conduisirent les affaires jusqu'à sa mort le 14 février 1848<sup>446</sup>. Il laissa à ses enfants une fortune colossale estimée à 1 250 000 F suisses.

Lucas Preiswerk est donc représentatif de cette greffe qui a marqué l'industrie en Alsace, industrie qui est née du mouvement et de l'apport d'autres expériences et d'autres cultures. Par sa personnalité, l'homme correspond au deuxième type de patrons alsaciens décrit par Nicolas Stoskopf, à savoir les « alliés du patriciat mulhousien ». Quoique proche du patriciat mulhousien, ils s'en distinguent à divers titres : ils ne sont pas mulhousiens ni par leur naissance ni par leur origine en 1789, ils sont calvinistes, haut-rhinois par leur naissance et par la localisation de leurs activités, souvent issus de familles industrielles anciennes. Certains sont d'origine étrangère (suisse surtout), ouverts sur l'extérieur et voyageant beaucoup. C'est ce que Nicolas Stoskopf a appelé « la relève étrangère » dont la « famille est responsable de la diversification des industries en Alsace dans des branches autres que le coton ou la laine <sup>447</sup> ».

Somme toute, l'implantation à Mulhouse puis à Sultz a été motivée par la volonté d'introduire en Alsace et même en France une nouvelle industrie, la soierie, et de conquérir un nouveau marché. Comme de Bary-Merian, c'est l'occasion d'investir en Alsace pour gagner le marché français.

---

<sup>445</sup> AM de Sultz, I 2-7. Changement de domicile. Déclaration des étrangers. Permission de séjour accordé aux ressortissants de Bâle-Campagne à Sultz (1791-1861).

<sup>446</sup> E.SCHOPF-PREISWERCK, *Die Basler ...*, op. cit. p. 200. En 1844, dans une phase critique de sa maladie, Lucas Preiswerk décida de confier ses affaires à trois associés : Rudolf Euler (fondé de pouvoir depuis 1821), Friedrich Senn (qui entra dans l'entreprise à l'âge de 15 ans en 1818 comme apprenti) et Jean Salathé. Les bénéfices étaient répartis de la manière suivante : 2/5 pour Lucas Preiswerk et 1/5 pour chacun des trois associés.

<sup>447</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 256 et 259.

## II. Des commandités et des commanditaires bâlois

Les financiers bâlois ont joué un rôle prépondérant dans l'industrialisation de l'Alsace. A partir du Consulat, les Bâlois développèrent de manière considérable leur concours financier aux industriels mulhousiens. L'indienneerie mulhousienne a besoin d'argent et représente des profits tangibles. Entre 1807 et 1811, les banques bâloises placèrent plusieurs millions de francs sous forme de commandites ou prêts à moyen terme. Sous la Restauration et les premières années de la Monarchie de Juillet, c'est de Bâle que vinrent la plupart des emprunts contractés par l'industrie alsacienne. Ainsi, une part du capital social de l'entreprise Jourdain créée à Altkirch en 1827 est apportée par Abraham Iselin, négociant à Bâle<sup>448</sup>. Donc au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les capitaux bâlois compensent l'absence d'armature bancaire en Alsace. Michel Hau<sup>449</sup> emploie même le terme de division du travail entre Bâle (banque) et Mulhouse (industrie).

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'industrie née à Soultz en 1812 est avant tout une industrie de main-d'œuvre et non de capitaux. Quoiqu'il en soit, dans cette ville, et cette particularité mérite d'être soulignée, les commandités, qui solidairement et indéfiniment sont tenus des dettes sociales, comme les commanditaires, tenus dans les limites de leur apport, sont bâlois. Il est vraiment frappant de constater qu'à Soultz la majorité des manufactures ont été créées non seulement avec des capitaux suisses mais de plus par des Suisses, Bâlois en particulier.

### 1. Les successeurs de Preiswerk

#### 1.1. Des entrepreneurs israélites et des commanditaires bâlois

Lucas Preiswerk céda sa fabrique de rubans de soie à Elie Lévy, un Israélite, le 29 février 1840. Le 1<sup>er</sup> mars 1840, Elie Lévy signa un acte de société pour six ans avec Constant Piquard -vendeur de Mulhouse- et Salomon Manheimer, de Colmar pour la

<sup>448</sup> K. HARTMANN, *Xavier Jourdain ...*, op. cit. p. 41.

<sup>449</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., pp. 335-338.

« fabrication de rubans dont le siège sera situé à Sultz <sup>450</sup> ». La raison sociale de la nouvelle société en nom collectif devint donc Lévy, Picard & Manheimer. Salomon Manheimer était le fils de Meyerbaer Manheimer, citoyen le plus imposé à Uffholtz (81 101 F) en 1831. Sa fortune réelle était évaluée à ½ million de F. Il possédait à Uffholtz un atelier de tissage à bras et un autre à Wittelsheim. En 1832, il s'établit à Colmar et y fonda une banque, rue des Juifs<sup>451</sup>. Il est fort probable que Manheimer fut le principal commanditaire du moins jusqu'en 1848, puisqu'à cette date la raison sociale devint Lévy & Cie. L'entreprise Lévy & Cie ne resta cependant pas longtemps éloignée du giron bâlois. En effet, en 1855, Edouard Hoffmann, apparenté à la famille Preiswerk, entra dans la société et en devint le principal commanditaire.

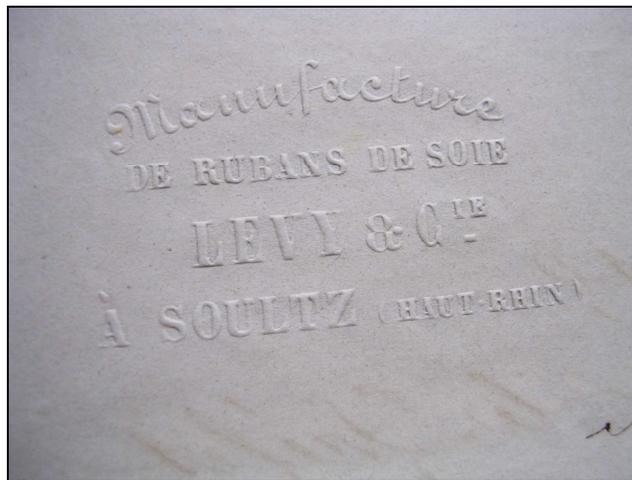


Fig. 40. En-tête de courrier de la société Levy & Cie (source, ADHR, 9 M 13)

Il est intéressant de souligner ici l'origine confessionnelle des trois associés de 1840. En effet, dans son enquête sur l'élite du patronat alsacien du Second Empire<sup>452</sup>, Nicolas Stoskopf, - qui a retenu 73 noms -, montre la prépondérance protestante (81 %) dans

<sup>450</sup> ADHR, 3Q 233-10. Bureau de Sultz. Acte sous signature privée. La mise de fonds n'est hélas pas indiquée. Salomon Manheimer et Constant Piquard avaient épousé deux sœurs, Pauline et Catherine Schongrun, Ils étaient donc beaux-frères. Salomon Manheimer résidait avec sa famille rue des Sœurs près de l'entreprise avec la famille d'Elie Lévy d'après l'état nominatif de 1841 conservé aux archives Municipales de Sultz (F 1-23).

<sup>451</sup> D.INGOLD, « Manheimer Meyerbaer », *NDBA*, 1995, p. 2504, ainsi que des renseignements fournis par l'auteur que je remercie.

<sup>452</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 21.

l'échantillon alors que les catholiques et les israélites ne représentent respectivement que 16 % et 3 % de celui-ci.

Dans un premier temps, les trois entrepreneurs se contentèrent de reprendre l'entreprise Preiswerk, ses circuits commerciaux, ses fournisseurs et ses débouchés. La statistique de 1841 en donne un aperçu <sup>453</sup> : la majeure partie des soies provenait d'Italie ou du Midi de la France et le coton filé des filatures du Haut-Rhin ; les 60 hommes, 40 femmes et 60 enfants produisaient 2 800 kg de rubans purs de soie d'une valeur de 250 000 F et 3 500 kg de rubans de soie mêlés de coton évalués à 40 000 F, production destinée au marché français uniquement. Cette statistique permet également de faire des comparaisons avec de Bary-Merian de Guebwiller et de calculer leur valeur ajoutée :

| Noms des fabricants et nature des établissements | Nombre de métiers | Nombre d'ouvriers au total | Valeur ajoutée en francs | Valeur ajoutée par métier en francs (productivité apparente du capital fixe productif) | Valeur ajoutée par ouvrier (productivité apparente du travail) |
|--|-------------------|----------------------------|--------------------------|--|--|
| <b>Lévy &amp; Manheimer,</b><br>à Soultz.        | 57                | 160                        | 80 000                   | 1403,50  | 500  |
| <b>De Bary-Merian,</b><br>à Guebwiller.          | 90                | 205                        | 225 000                  | 2500   | 1097,55  |

L'affaire resta, semble-t-il, modeste même si le chiffre d'affaires augmenta ainsi que la valeur ajoutée de l'entreprise depuis l'achat de l'entreprise Preiswerk par Lévy, Picard & Manheimer. La valeur ajoutée par métier ou productivité apparente du capital fixe productif, est de 1403,50 F ce qui sous-entend la même valeur ajoutée par passementier. En admettant que les passementiers, appartenant à la frange supérieure de la hiérarchie des ouvriers de la soie, percevaient les salaires les plus élevés soit 1,80 F par jour et environ 540 F par an. Le bénéfice brut par passementier s'élevait à 863,50 F. Si, au lieu de se focaliser uniquement sur les passementiers, nous prenons l'ensemble des ouvriers soit 160 individus, hommes, femmes et enfants, nous constatons que la valeur ajoutée par ouvrier, appelée aussi productivité apparente du travail, baisse à 500 F. La productivité apparente

de capital fixe comme du travail ne progressa pas depuis l'achat à Preiswerk, restant très en-deçà de celle chez de Bary Merian<sup>454</sup> !

La valeur vénale de l'entreprise, qui s'élevait à 26 000 F en 1841, vient corroborer cette affirmation.

L'établissement devait tout de même connaître une certaine notoriété puisqu'en 1841, il est cité à l'Exposition des produits de l'industrie alsacienne. L'entreprise Levy, Picard & Manheimer exposa « un assortiment de rubans de soie, de diverses largeurs et de plusieurs genres de tissus, de belle qualité ». Emile Dollfus, membre du jury et rapporteur expliqua que « cette industrie autrefois assez étendue dans notre département n'est plus exploitée aujourd'hui que par un petit nombre d'établissements. On doit d'autant plus le regretter que cela ne peut tenir qu'à des causes accidentelles et nullement au désavantage qu'offrirait notre localité pour son exploitation. Lévy, Picard et Manheimer ont su préserver tout le parti qu'on peut tirer de ce genre intéressant de fabrication<sup>455</sup> ». Il faut dire qu'en 1841, les trois associés avaient acheté récemment la rubanerie à Preiswerk et bénéficiaient encore de la renommée de leur prédécesseur.

Elie Lévy modifia peu l'établissement dont il a pris la direction. Alors qu'à Guebwiller, les premiers tissages mécaniques font leur apparition chez de Bary-Merian en 1850<sup>456</sup>, Lévy continua de produire avec à des métiers à bras (les salles d'ateliers sont composées de 15 à 20 métiers<sup>457</sup>). Tout au plus se contenta-t-il d'établir, en 1856, une petite usine à gaz destinée à éclairer sa fabrique<sup>458</sup>.

<sup>453</sup> Voir Annexe p. 585 « Statistiques industrielles de 1839-1841 ».

<sup>454</sup> D'après la statistique industrielle de 1839-1841 (ADHR, 9 M 13), Levy & Manheimer employaient 60 hommes payés de 1,50 à 1,80 F, 40 femmes payées de 1 à 1,40 F et 60 enfants payés de 50 à 80 cts. Ont été retenues des moyennes à savoir 1,65 F pour les hommes, 1,20 F pour les femmes et 65 cts pour les enfants soit une masse salariale sur 300 jours ouvrés de 55 800 F. La productivité apparente du travail resta donc faible, mais en plus la masse salariale s'élevait à 55 800 F par an soit un salaire annuel moyen de 348,75 F, il ne restait plus grand chose au fabricant.

<sup>455</sup> E. DOLLFUS, *Exposition des produits de l'industrie alsacienne, de 1841. Rapport général fait dans la séance du 27 octobre 1841, au nom d'une commission spéciale de la Société industrielle de Mulhouse*, Mulhouse, Ed ; Baret, 1841, pp. 87-88.

<sup>456</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit, p. 83.

<sup>457</sup> ADHR, 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1845-1870).

<sup>458</sup> ADHR, 5 M 90 (industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz) et AM de Soultz, F 2-2 (autorisations concernant les établissements industriels). L'usine à gaz hydrogène comprenait deux fours, dont un de rechange, qui produisaient chacun 5 ½ m<sup>3</sup> de gaz par heure. Le gazomètre avait une capacité de 40 m<sup>3</sup>.

En 1853, Lévy employait plus de 200 ouvriers<sup>459</sup>. Son entreprise devait être florissante puisqu'en 1854, il introduisit une demande auprès du préfet pour obtenir une prolongation de deux heures par jour pour répondre à des commandes importantes pour l'Amérique qui devaient être livrées dans un délai à jour fixe sinon elles seraient refusées. Face au refus du préfet, Lévy fit part de son « grand embarras » et « du préjudice » que cela représentait<sup>460</sup>. A cette époque là, l'entreprise sultzienne devait connaître son « âge d'or » puisqu'elle fut sélectionnée pour l'Exposition universelle de Paris de 1855. Elle y présenta de « jolis tissus de soie imitant la dentelle », et obtint une mention honorable<sup>461</sup>.

En 1857, alors qu'elle était commanditée par Edouard Hoffmann depuis deux ans, l'entreprise fut agrandie une première fois puis une seconde l'année suivante. Ainsi, en 1858, Lévy employait 200 ouvriers pour 80 métiers, qui produisaient 10 tonnes de rubans destinés à Paris et à Lyon. La soie provenait du Midi et la houille, vraisemblablement destinée à l'usine à gaz, de Ronchamp<sup>462</sup>. En 1860, le nombre d'ouvriers culmina même à 350.

Il semblerait qu'Elie Lévy entendait tirer le maximum de profits de son entreprise en versant les salaires les plus faibles possibles. Cette attitude provoqua les premières grèves de l'histoire de Sultz en 1860. Les ouvriers de chez Lévy & Cie travaillaient de 5 h du matin à 7 h du soir avec une pause d'une 1/2 h pour le déjeuner et d'1 h pour le dîner soit une durée effective de travail de 12h30<sup>463</sup>. De plus, les ouvriers étaient payés à la pièce et donc, il suffisait d'une période de cherté des subsistances pour les retrouver au bord de l'indigence. Or en 1857, une nouvelle crise fut inaugurée par la crise financière aux Etats-Unis. Cela se traduisit par quelques faillites mais en général le patronat cherchait à éviter les licenciements en baissant les salaires et les horaires de travail. En mai 1860, 300 ouvriers se mirent en grève parce qu'Elie Lévy décida de réduire les salaires journaliers de 1,75 F à 1,50 F<sup>464</sup>. Ce dernier essaya de se donner bonne conscience en expliquant au préfet qu'il existait dans son établissement une caisse des malades.

---

<sup>459</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1845-1870)

<sup>460</sup> ADHR, 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1852-1870).

<sup>461</sup> *Exposition universelle de 1855, Rapports du jury mixte international*, Paris, 1856, 574 p. Lévy & Cie était inscrit avec le n° 7049.

<sup>462</sup> ADHR, 9 M 14. Enquête de 1858 sur les établissements et la situation industrielle et commerciale.

<sup>463</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1845-1870).

<sup>464</sup> ADHR, 10 M 9. Conflits du travail, coalitions d'ouvriers, rapports entre ouvriers et patrons, surveillance des ouvriers (1850-1870).

## 1.2. Le retour dans le giron bâlois

### 1.2.1. Les Hoffmann, une dynastie de rubaniers

L'entreprise Lévy & Cie ne resta pas longtemps éloignée du giron bâlois. En effet, dès 1855, Edouard Hoffmann de Bâle entra dans la société et en devint commanditaire.

La famille Hoffmann, une dynastie de rubaniers, était liée à la famille Preiswerk puisque les quatre frères, Emanuel VI (1824-1884), Albert (1826-1896)<sup>465</sup>, Edouard (1830-1903) et Fritz (1838-1897) étaient les enfants d'Emanuel V (1798-1861) et d'Helena Hoffmann-Preiswerk (1804-1876)<sup>466</sup>. Or Helena Hoffmann n'est autre que la fille de Dietrich Preiswerk et donc la nièce de Lucas Preiswerk. D'ailleurs Emanuel V et Helena Hoffmann-Preiswerk furent associés dans la société Dietrich Preiswerk & Cie de 1831 à 1839<sup>467</sup>. Cette famille était également liée au fondateur de la fabrique de rubans de Guebwiller puisque la mère d'Emanuel V Hoffmann, Elisabeth Merian, était la sœur de l'épouse de Jakob Christoph de Bary, Catharina Merian.

C'est Emanuel I (1643-1702), qui aurait introduit à Bâle le premier métier, ramené de Hollande, permettant de fabriquer les rubans et qui donna l'impulsion plaçant Bâle au

---

<sup>465</sup> StABS, PA 1133a B3 (1) «Familienarchiv Hoffmann (Nachkommen von Emanuel und Helena Hoffmann-Preiswerk. Geschäftsunterlagen 1850-1891)». Contrat d'apprentissage entre Hoffmann-Preiswerk et H. Schmidt & Noerbel pour Albert Hoffmann. La société Schmidt-Götz et Noerbel-Schmidt prend en charge Albert Hoffmann pour lui apprendre la fabrication des draps et le commerce. Il entra en août 1847 chez Ryhiner à Bâle et Schmidt & Noerbel à Milan jusqu'en 1851. En 1851, il devint associé dans l'entreprise et resta à Milan jusqu'en 1862. Albert Hoffman était négociant en draps de laine dans le Nord de l'Italie et en Saxe. A son retour à Bâle ses affaires furent florissantes. En 1868, il devint membre du Grand Conseil, et en 1886, président du « *Bürgerrat* » de Bâle. Il fut également maître de la tribu « *zum Schlüssel* ».

<sup>466</sup> Voir Généalogie p.607 « Les alliances de la famille Hoffmann avec les Preiswerk, de Bary et Merian ».

<sup>467</sup> StABS, Handel und Gewerbe K 4.1. A l'extinction de la société Lucas Preiswerk, réunissant Lucas Preiswerk, sa belle-sœur Susanna Preiswerk-Bischoff (décédée en 1830) et ses neveux Dietrich et Fritz, le 15 octobre 1831, Dietrich et Fritz Preiswerk fondèrent la société Dietrich Preiswerk & Cie avec pour associé Carl Burckhardt-Vischer - gendre de son oncle Benoît Vischer-Preiswerk - ses sœurs Maria Helena Preiswerk-Hoffmann et Sophia Preiswerk-Geigy et leurs maris, et sa grand-mère Maria Anna Preiswerk-Iselin. Le 9 mars 1839 les héritiers de Dietrich Preiswerk se retirèrent : « Nous avons l'honneur de vous faire part que, l'intérêt que les héritiers de feu notre associé Monsieur Dietrich Preiswerk, décédé en juillet 1835, ont conservé dans notre maison de commerce cesse à date de ce jour, et que par contre notre parent Monsieur Rodolphe Paravicini fils y entre en qualité d'associé solidaire pour continuer les affaires conjointement avec notre associé et gérant actuel, Monsieur Charles Burckhardt-Vischer, et sous notre ancienne raison de commerce ». (StABS, Handel und Gewerbe, MM 2.4 « Dietrich Preiswerk & Co 1835-1898 »). Carl Burckhardt-Vischer et Rudolf Paravicini-Vischer étaient des neveux de Lucas et Dietrich Preiswerk père et donc des cousins de Dietrich Preiswerk fils.

dessus des autres centres de production<sup>468</sup>. Emanuel V, rubanier, négociant, et manufacturier succéda à Lucas Preiswerk à la tête de la tribu « *zum Schlüssel* » de 1841 à 1858, et fut vénérable de la loge maçonnique « *zur Freundschaft und Beständigkeit* » de 1855 à 1859. Celui-ci s'employa surtout, avec son beau-frère et associé Johann Rudolf Forcart-Preiswerk, à gérer et conserver la fortune héritée de son père plutôt qu'à la bonne marche de la fabrique de rubans qu'il abandonna à des employés et à des fondés de pouvoir. En 1824, par exemple, il fut bailleur de fonds à la hauteur de 28 000 F lors de l'achat d'un enclos à Mulhouse, rue du Sauvage par Jean David Dettwiller et Jean Henry Schlumberger, associés sous la raison sociale « Schlumberger-Dettwiller » depuis 1813.

En fait, c'est Emanuel VI qui donna une nouvelle impulsion à la manufacture familiale. Ce dernier, à sa sortie du lycée en avril 1839 fit un court séjour à Lausanne pour se perfectionner en français puis prit des cours d'anglais et de chimie à Bâle avant d'entrer comme apprenti chez Dufour de Lyon qui possédait un établissement Porte de Spalen à Bâle. En 1841, il entra dans la rubanerie familiale, devint associé de son père pour 1/3 en 1847 et le 1er janvier 1848, son père ayant prit sa retraite, se retrouva seul chef. Pendant un laps de temps très court, de 1853 à 1855, il fut associé à son frère Edouard. De 1855 à 1862, il dirigea seul l'établissement qui fit des profits, appliquant le commandement de son père « prie et travaille ».

Après le retour de son frère Fritz de New York au printemps 1861, Emanuel VI l'associa en octobre 1862 dans la fabrique paternelle et se retira pour raisons de santé. Fritz Hoffman, après des études au lycée puis à l'école des arts et métiers, entreprit avec son père un long périple à travers l'Allemagne, interrompu par la guerre de Crimée. Après un séjour d'un an à Neuchâtel, il entra dans la maison de commerce de son oncle Carl Geigy-Preiswerk (gendre de Dietrich Preiswerk) pour apprendre le métier de négociant. Cette maison, située Lichtenfelser Hof à Bâle, était spécialisée dans le commerce de colorants, médicaments et produits pharmaceutiques. Fritz n'avait aucune inclination pour la rubanerie aussi, son père l'envoya-t-il en 1857 en Italie pour le familiariser avec la fabrication et le négoce de la soie. En 1859, il entreprit un voyage en Angleterre puis de là en Amérique du Nord et du Sud pour y découvrir les places de commerce les plus

---

<sup>468</sup> *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse*, tome 4, Heg-Mon., p. 134.

importantes. C'est à New York qu'il apprit le décès de son père en janvier 1861 et décida de rejoindre la Suisse pour épauler son frère.

Dès le 1er janvier 1864, Emanuel VI redevint associé dans la rubanerie. En 1872, Fritz Hoffmann se retira complètement de l'affaire familiale. Il reprit une maison de commerce fondée par Friedrich Weber-Stierlin et spécialisée dans le commerce de soie grège, tout d'abord seul puis, à partir de 1875, avec son beau-frère Henri Merian-Paravicini.

Moins de trois mois après le retrait de Fritz Hoffmann, Escher & Cie à New York fit faillite. Or, Emanuel VI subit une perte sèche puisqu'il était commanditaire dans cet établissement à hauteur de 250 000 F. En 1876, son fils aîné Emanuel VII devint associé. Longtemps malade, celui-ci fit plusieurs séjours dans des stations thermales à tel point que son père, qui voyait son état empirer, interdit au benjamin, Albert, de poursuivre ses études de médecine jusqu'à sa guérison.

### **1.2.2. Edouard Hoffmann (1830-1903)**

Le troisième fils d'Emanuel V et d'Helena Preiswerk, Edouard Hoffmann avait reçu une bonne formation scolaire au lycée de Bâle avant de la compléter à Lausanne et par des voyages commerciaux en Allemagne et en Italie. Puis, il entra en apprentissage dans la soierie de son père avant d'en devenir associé. En 1855, Edouard Hoffmann, associé depuis deux ans dans la soierie familiale à son frère Emanuel VI Hoffmann-Eglin, quitta Bâle parce qu'il ne supportait plus l'ordre strict et la sévérité imposés par son aîné. Il entra dans l'usine de rubans de soie d'Elie Lévy à Soultz et en devint commanditaire. L'ordre strict qu'il n'aimait pas à Bâle et qu'il n'introduisit pas à Soultz dans sa propre société, combiné avec la duperie de son employé Elie Levy faillirent provoquer la perte de toute sa fortune au bout de huit ans et la faillite de son entreprise si ses frères n'avaient pas payé les créanciers avec une somme de 1/3 de million chacun au cours de l'année 1864/65<sup>469</sup>.

Ces informations, permettent de faire l'hypothèse suivante : il semblerait qu'après la disparition de Manheimer en 1851, Edouard Hoffmann seul, puis ses frères, soient intervenus dans le capital de la société comme commanditaires, Elie Lévy restant un

---

<sup>469</sup> *Dokumentation zum Familientag der Nachkommen von Emmanuel und Helena Hoffmann-Preiswerk.*



En 1883/84, la maison Hoffmann fut liquidée et la succursale de Soultz vendue à Daniel Meyer-Merian.

## 2. D'autres industriels suisses ...

L'installation de Preiswerk à Soultz a attiré d'autres industriels suisses qui ont eux aussi développé la fabrique de rubans de soie.

### 2.1. Jean Caspar Kunkler

Le premier à implanter une rubanerie de soie est un ancien employé de Lucas Preiswerk, Jean Caspar Kunkler, commis négociant de Saint Gall. En 1832, alors commis négociant domicilié de fait à Soultz et de droit à Saint-Gall, il épousa Pauline Miesch, la fille de Louis Victor Miesch notaire royal à Soultz<sup>472</sup>. En 1836, il déclara en revanche la profession de négociant dans le recensement<sup>473</sup>. Nous ignorons la raison qui le décida à quitter son ancien patron, mais la première mention de sa fabrique dans la *Statistique générale de la France de 1839-1845* tendrait à montrer qu'il fonda la maison Kunkler et Cie au moment où Preiswerk vendit son établissement à Elie Lévy. Les commanditaires demeuraient des Bâlois, mais l'établissement resta modeste, puisque la valeur vénale ne s'élevait qu'à 16 000 F. Modeste également par la valeur des quantités de matières premières employées et des quantités produites comme nous le montre la statistique de 1841<sup>474</sup> dont nous pouvons déduire la valeur ajoutée :

---

<sup>472</sup> Etat civil de Soultz.

<sup>473</sup> ADHR, 6 M 35. Recensement de 1836 à Soultz.

<sup>474</sup> Voir Annexe p. 586 « Statistiques industrielles de 1839-1841 ».

| Noms des fabricants et nature des établissements | Nombre de métiers | Nombre d'ouvriers au total | Valeur ajoutée en francs | Valeur ajoutée par métier en francs (productivité apparente du capital fixe productif) | Valeur ajoutée par ouvrier (productivité apparente du travail) |
|--|-------------------|----------------------------|--------------------------|--|--|
| <b>Jean Caspard Kunkler,</b><br>à Soultz.        | 40                | 90                         | 124 400                  | 3110   | 1382.23  |
| <b>De Bary-Merian,</b><br>à Guebwiller.          | 90                | 205                        | 225 000                  | 2500   | 1097,55  |

Jean Caspard Kunkler a donc repris une partie des circuits commerciaux de son ancien patron, les ajoutant à ses propres circuits puisqu'il exerçait, comme son père, la profession de négociant. D'après la statistique de 1841, l'affaire semblait relativement prospère : la valeur ajoutée était pratiquement deux fois supérieure à celle produite par les deux autres fabricants soultziens, la productivité apparente du capital fixe productif était plus de deux fois supérieure à celle de chez Preiswerk et Levy, Picard & Manheimer et presque une fois et demi à celle de chez de Bary-Merian et la productivité apparente du travail est pratiquement trois fois supérieure à celle des deux autres établissements de Soultz. Comment expliquer une telle différence sachant que l'entreprise n'utilisait aucun moteur ? Certes, Kunkler employait moins d'ouvriers et la masse salariale ne s'élevait qu'à 37 650 F par an mais le salaire annuel moyen était nettement supérieur aux deux autres manufactures de rubans de Soultz, à savoir 418,35 F par an pour 348 F chez Preiswerk et 348,75 F chez Levy, Picard & Manheimer<sup>475</sup>. Comme précédemment pour l'entreprise Lucas Preiswerk, on peut également se demander si les statistiques ne sont pas tout simplement erronées.

L'établissement, peut-être en raison de la crise des années 1846/1848, semble avoir cessé ses activités assez rapidement. En 1853, dans un état des établissements industriels situés dans la commune de Soultz, la mention « le tissage de rubans appartenant à

<sup>475</sup> D'après la statistique industrielle de 1839-1841 (ADHR, 9 M 13), J. Kunkler & Cie employait 40 hommes payés de 1,50 à 2,50 F, 25 femmes payées de 1 à 1,50 F et 25 enfants payés de 54 à 60 cts. Ont été retenues des moyennes à savoir 2 F pour les hommes, 1,25 F pour les femmes et 57 cts pour les enfants soit une masse salariale sur 300 jours ouvrés de 37 650 F.

J.Kungler & Cie <sup>476</sup>» est barrée. Dans l'*Histoire documentaire de l'industrie à Mulhouse*, on apprend que l'établissement aurait été cédé à Daniel Meyer-Merian en 1847 et le tissage porté à 200 métiers<sup>477</sup>. Les auteurs font là une erreur : en effet, on retrouve Jean Caspar Kunkler en 1861 dans un dénombrement des usines de Sultz où il est cité comme fabricant à métier tout comme Daniel Meyer<sup>478</sup>. En 1860, associé avec les Bâlois, Michel Kussmaul et Charles Laroche, il fit élever un nouveau tissage à l'emplacement de l'ancienne brasserie de Florent Reibel qui est agrandi dès 1863. Nous ignorons s'il s'agissait de métiers à rubans mais quoi qu'il en soit, ce tissage est implanté au même endroit que la rubanerie comme le montre le cadastre de la ville de Sultz. Par la suite, les associés ont été rejoints par Auguste Kussmaul, négociant à Londres. Dans le recensement de 1866, on trouve encore, à la même adresse, Louis Hentz, fabricant de rubans et sa femme Caroline Kussmaul<sup>479</sup>.

## 2.2. Daniel Meyer-Merian

Daniel Meyer-Merian implanta un établissement de rubans de soie en 1841<sup>480</sup>. Comme Lucas Preiswerk, il était originaire de Bâle où il est né en 1815 des époux Daniel Meyer et Catherine Hoffmann<sup>481</sup>. Il est donc lié à la famille Hoffmann qui était déjà intéressée dans la rubanerie Lévy à Sultz. En 1840, il épousa Marie Merian, fille de Charles François Joseph Merian et Ursule Respinger<sup>482</sup> (le chef de la fabrique de rubans de soie de Bary & Bischoff à Guebwiller, Jean de Bary avait aussi épousé une Respinger et son frère cadet, Jacques Christophe, une Merian). Il est fort probable que Daniel Meyer-Merian ait été attiré à Sultz par les membres de sa parentèle, les Hoffmann et les Bary. Il exerçait également le métier de négociant comme 70 % des industriels. En 1848, il constitua pour son mandataire, Jean Bertschmann, commis négociant, une procuration lui octroyant les pleins pouvoirs de gérer et d'administrer toutes les affaires de sa maison de

<sup>476</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1828-1870).

<sup>477</sup> *Hist.doc.* p. 557.

<sup>478</sup> AMS, F 2-1. Poids et mesures. Grèves. Chambres artisanales. Ordonnances de l'inspecteur du travail. Exposition (1851-1928).

<sup>479</sup> 6 M 210, recensement de 1866 à Sultz.

<sup>480</sup> ADHR, 8 M 30. Exposition des produits de l'industrie nationale à Paris de 1849 (1849-1852).

<sup>481</sup> Voir Généalogie p. 608 « Les alliances de Daniel Meyer avec les Merian et Hoffmann ».

<sup>482</sup> Renseignements aimablement communiqués par Franz Otto Nostitz.

commerce créée en 1847 sous la raison sociale « Daniel Meyer Merian & Cie » et dont il était seul associé, gérant et responsable<sup>483</sup>.



Fig. 42. Daniel Meyer-Merian avec ses fils Théodore et Adalbert vers 1855, daguerréotype de Trudpert Schneider (source, <http://www.zeno.org>)

Tout comme Preiswerk & Cie, les commanditaires sont bâlois : Carl Burckhardt-Vischer de 1847 à 1858, puis son gendre Emile Oswald, commis négociant, devenu en 1860 son mandataire avec « *plein pouvoir de gérer et administrer toutes les affaires de ladite maison*<sup>484</sup> ». Carl Burckhardt-Vischer était associé depuis 1831 dans la société

<sup>483</sup> ADHR, 6 E 28-101, étude de Me Pépin. Acte n° 1166 du 15 février 1848.

<sup>484</sup> ADHR, 6 E 73-119, étude de Me Butsch. Acte n° 2810.

Dietrich Preiswerk & Cie, tout d'abord avec Dietrich et Fritz Preiswerk, les sœurs de ces derniers, Maria Helena Preiswerk-Hoffmann et Sophia Preiswerk-Geigy et leurs maris et leur grand-mère, Maria Anna Preiswerk-Iselin<sup>485</sup>, puis, à partir de 1839, avec Rudolph Paravicini-Vischer seul<sup>486</sup>. En mai 1847, il se retira de la société Dietrich Preiswerk & Cie laissant Rudolph Paravicini-Vischer la diriger seul<sup>487</sup>. Il semblerait donc que Carl Burckhardt-Vischer ait quitté Dietrich Preiswerk & Cie en mai 1847 pour rejoindre Daniel Meyer-Merian, dont la société a été fondée en juillet 1847.

En 1849, l'établissement Daniel Meyer-Merian & Cie prit part à l'Exposition nationale des produits de l'industrie agricole et manufacturière. Il envoya à Paris un tableau contenant 42 sortes de rubans de soie et de soie coton<sup>488</sup> dans 24 colis partis depuis Bitschwiller par eau. Il accompagna ses échantillons d'un état des lieux de son entreprise demandé par l'administration.

Ainsi, en 1849, il employait 90 à 100 ouvriers dans sa fabrique mais également 20 à 25 en dehors, notamment des menuisiers, serruriers .... Ils étaient payés 1,95 F pour les hommes, 1,15 F pour les femmes et 0,55 F pour les enfants. Ces ouvriers travaillaient à la main sur 26 à 50 métiers suivant l'importance des affaires et produisaient annuellement pour la France 200 à 230 000 F de soie ou soie mêlée de coton. Meyer-Merian était donc un des premiers employeurs de Sultz à cette époque là puisque « presque tous les ouvriers employés sont des habitants de la localité ». Il possédait également un dépôt à Paris chez A.Verstraete, 37 rue Quincampoix comme le montre l'en-tête du courrier qu'il adressa à Paris. Enfin, pour s'ouvrir peut-être des marchés il n'hésita pas à abrégé le nom de son établissement par DMC !

La conjoncture paraît être favorable à la soierie et à Daniel Meyer-Merian en particulier puisque, comme le souligne le rapport de la commission départementale sur l'Exposition de 1849, « *la soierie occupe une place assez restreinte dans l'industrie du Haut-Rhin* » mais « *la consommation de soie a au moins triplé depuis 5 ans dans le département* ».

---

<sup>485</sup> StABS, Handel und Gewerbe, K 4.1. Rationenbuch n°1, 1809.

<sup>486</sup> StABS, Handel Und Gewerbe, MM 2.4 "Dietrich Preiswerk & Co 1835-1898".

<sup>487</sup> StABS, PA 511a 609-08-03 232 « Briefe an Wilhelm Vischer (-LeGrand)-Valentin von verschiedenen Personen, Instanzen und Firmen A-Z »

<sup>488</sup> Voir Annexe p. 587 « Spécification des pièces envoyées à l'Exposition de 1849 par Daniel Meyer-Merian ».

Le jury récompensa le travail méritoire de Daniel Meyer-Merian par une médaille de bronze, ce qui est une preuve de la qualité des produits fabriqués à Soultz. Dans son rapport celui-ci précisa que « la fabrique de M. Meyer Merian est consacrée à la production des rubans légers dits faveurs, et à celle des rubans taffetas. Fondée en 1841, elle a déjà pris un certain développement, puisqu'elle vend à l'intérieur pour 200 à 230,000 francs. Elle ne fait rien pour l'exportation. Les chefs de cet établissement s'occupent avec sollicitude de leurs ouvriers ; ils ont fondé une caisse des malades, alimentée au moyen de versements obligatoires faits tous les 15 jours, et au moyen du produit des amendes. Cette association, qui date du 1<sup>er</sup> août 1845, a constamment pourvu à l'entretien de tous les malades, et il lui restait au commencement de cette année un fonds de réserve de 800 francs<sup>489</sup> ». En 1855, l'entreprise présenta à l'Exposition Universelle de Paris des « rubans unis, façonnés et à dispositions, de bonne fabrication », obtenant une mention honorable<sup>490</sup>.

Les années 1850, correspondirent à des années de prospérité pour l'établissement puisque ses effectifs passèrent de 127 ouvriers en 1853 à 200 en 1858. A cette date, la fabrique utilisait 80 métiers, absorbait chaque année 15 tonnes de soie en provenance du Midi et produisait 20 tonnes de rubans destinés à Paris et à Lyon<sup>491</sup>.



Fig. 43. En-tête de la fabrique de rubans Meyer-Merian & Cie en 1873 (col. B. Risacher)

Cette entreprise poursuivit ses activités jusqu'en 1883, date à laquelle elle fut arrêtée après avoir absorbé en 1878 l'établissement Hoffmann-Eglin & Cie (anciennement

<sup>489</sup> *Rapport du Jury Central sur les produits de l'Agriculture et de l'Industrie exposés en 1849*, Paris, Imprimerie Nationale, 1850, p. 148.

<sup>490</sup> *Exposition universelle de 1855, Rapports du jury mixte international*, Paris, 1856, 574 p. Meyer-Merian était inscrit avec le n° 7067.

<sup>491</sup> ADHR, 9 M 14. Enquête de 1858 sur les établissements et la situation industrielle et commerciale.

Lucas Preiswerk). En 1888, l'entreprise fut liquidée et vendue à la société par actions Baumann Aîné & Cie de Zurich qui en fit un important tissage de soieries, unies et façonnées, de 600 métiers, occupant 390 ouvriers.

La fabrique de rubans implantée par Preiswerk en 1812 à Soultz a donc perduré jusqu'au-delà de l'Annexion, et, chose particulière, elle resta dans la sphère d'influence suisse car, non seulement les commanditaires étaient suisses, mais bien souvent également les commandités.

### **3. Des entrepreneurs autochtones**

Certains autochtones ont emboîté le pas aux industriels suisses, profitant du créneau ainsi créé ou développant d'autres activités, mais toujours dans le domaine de l'industrie textile.

#### **3.1. Dieterich & Paschali**

En octobre 1857, Dominique Dieterich, négociant, et Charles Paschali, directeur de filature et de fabrique, fondèrent une société en nom collectif sous la raison sociale Dieterich & Paschali et implantèrent un établissement pour retordre les fils, le coton, la soie et la laine et vendre des produits de leur fabrique<sup>492</sup>. Charles Paschali était l'homme d'expérience et apporta son savoir-faire puisqu'il avait été directeur d'une corderie à Wintzenheim aux débuts des années 1830, puis de la filature Barth à Jungholtz en 1851<sup>493</sup>. A l'époque, il n'était pas rare que les manufacturiers s'associent par groupe de deux : l'un s'occupant de la partie technique et l'autre de la partie commerciale. Cependant, ils avaient tous les deux la signature sociale. L'association permettait de compléter le capital prévu.

La durée de la société fut fixée à 9 ans et fondée sur une part égale entre les deux associés qui partagent les bénéfices par moitié et supportent les pertes dans la même

<sup>492</sup> ADHR 6 E 72-108, étude de Me Miesch. Acte n° 4203.

<sup>493</sup> Etat Civil de Guebwiller. Le 8 août 1832 à Guebwiller, Charles Paschali est témoin lors du mariage de son frère, Louis. Il est cité comme « directeur de corderie à Wintzenheim ». En 1851 dans le recensement de la population de Rimbach, il déclare la profession de directeur de la filature Barth (ADHR, 6 M 116).

proportion. Chacun des associés apporta la somme de 20 000 F. Ils apportèrent en outre ensemble un pré de 52 ares sur lequel ils firent construire « *l'établissement propre à leur industrie* ». L'acte prévoyait aussi que la mise de fonds devait servir à l'achat des métiers, du moteur et des matières premières. Enfin, les tâches furent partagées : Dieterich était chargé de la tenue des livres de correspondance, de l'achat et de la vente des produits et de la comptabilité ; Paschali de la direction de l'établissement, de la surveillance des ouvriers et en général de tout ce qui se rattache à l'exécution. Il est précisé tout de même que ces fonctions ne sont pas exclusives et que chacun des associés pouvait s'ingérer dans les attributions de l'autre. Ils s'engageaient à consacrer tout leur temps et engager tous leurs soins à la direction des travaux qui font l'objet de leur association ainsi qu'à ne pas créer une nouvelle entreprise ou affaire commerciale pour son propre compte. Des bénéfices, il est prévu de prélever au profit de chaque associé les intérêts au taux de 5 % du capital mis en société et une somme de 1000 F, le reste étant versé dans la caisse sociale pour l'accroissement du fonds social<sup>494</sup>. L'usine fut dotée d'une machine à vapeur de 6 ch avec une chaudière cylindrique à bouilleurs provenant des établissements Stehelin de Bitschwiller. La création de l'entreprise avait donc exigé des investissements lourds et les deux associés, qui apportèrent chacun 20 000 F de capital, durent s'endetter lourdement.

Cependant au mois de mars 1860, l'entreprise fit faillite et le tribunal de commerce de Colmar prononça sa dissolution. Les associés décidèrent de liquider leur société et de vendre aux enchères l'usine, les machines, les ustensiles et outils et objets quelconques servant à la fabrication de leurs produits<sup>495</sup>. L'établissement se composait d'un grand bâtiment à rez-de-chaussée avec étage au dessus et grenier servant à la fabrication et renfermant une machine à vapeur horizontale, une chaudière, un chauffage à vapeur pour la salle de rez-de-chaussée et un emplacement pour mettre la houille. D'après l'état des machines et ustensiles dressé en mai, l'usine comprenait, entre autres, deux machines à retordre de 144 broches chacune, deux machines à retordre de 152 broches chacune et deux machines à retordre de 200 broches système Heiller. La mise à prix initiale fut fixée à 45 000 F.

---

<sup>494</sup> ADHR 6 E 72-108, étude de Me Miesch. Acte n° 4203.

<sup>495</sup> ADHR 6 E 73-119, étude de Me Butsch. Acte n° 2992.

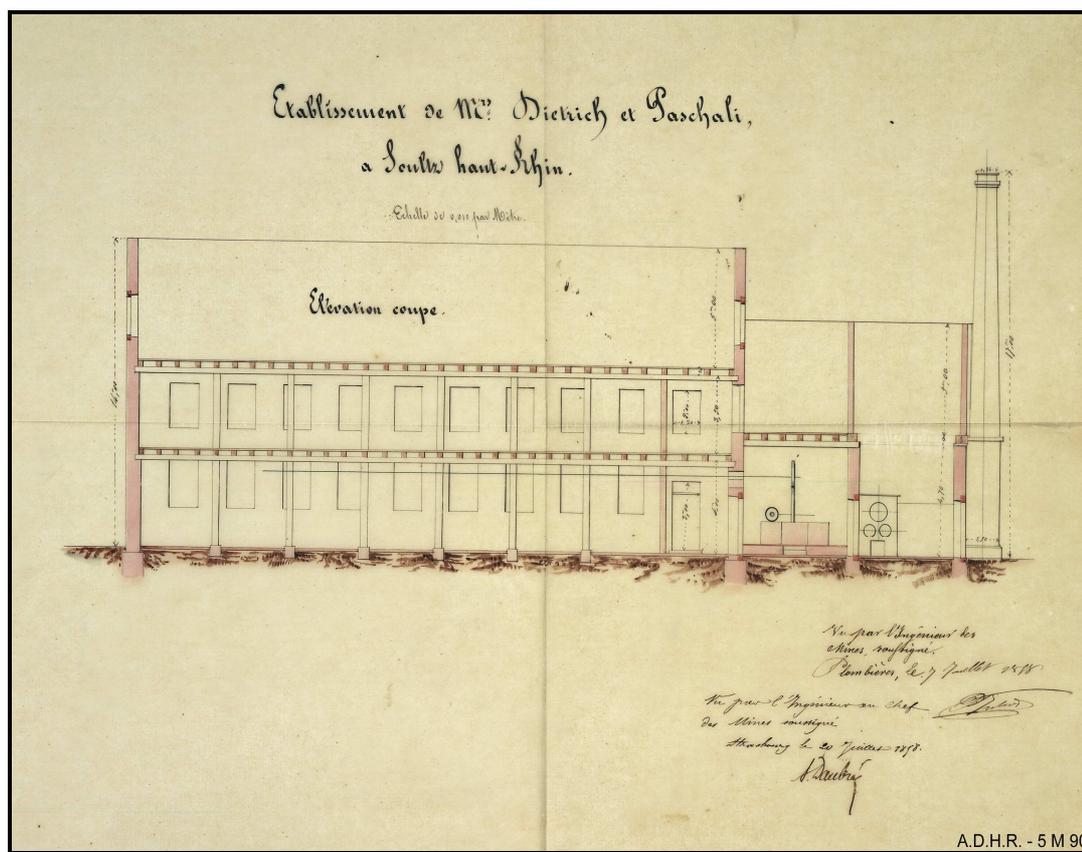


Fig. 44. Plan en coupe de l'établissement Dietrich & Paschali en 1858 (source, ADHR, 5 M 90)

L'établissement industriel, les machines, les ustensiles et outils composant le mobilier industriel ainsi que les marchandises et les matières premières appartenant à la société en nom collectif furent vendus aux enchères le 31 juillet 1860. L'établissement industriel avec tous ses accessoires, estimé à 41 229,80 F, et les marchandises et matières premières, estimées à 3 770,80 F, furent adjugés à Dominique Dieterich, un des covendeurs, pour la somme de 48 870,80 F<sup>496</sup>. Dietrich poursuivit donc seul l'activité. Il continua à investir : en 1862 il y fit installer un système de chauffage à vapeur et l'année suivante une deuxième chaudière à vapeur qui provenait de la filature Straszewicz de Guebwiller où elle avait fonctionné pendant deux ou trois ans.

Ces investissements furent cependant réduits à néant car le retordage fut très endommagé lors d'un incendie le 3 octobre 1865<sup>497</sup>. Les dégâts se montaient à 59 000 F et Dietrich ne pouvait faire face aux dépenses. L'usine fut cependant reconstruite au même

<sup>496</sup> ADHR, 6 E 73-121, étude de Me Miesch.

endroit par Jean-Jacques Bourcart & Fils en 1877 qui ouvrit un tissage de 200 métiers mécaniques afin de « profiter des salaires plus avantageux<sup>498</sup> ». Quant à Dominique Dieterich, il opta pour la France après l'Annexion et poursuivit son activité de négociant à Paris où il décéda le 28 novembre 1889<sup>499</sup>.

### 3.2. Charles Stocker et Bernard Hildenbrand

Au début des années 1820 Ziegler, Greuter & Cie à Guebwiller, avait créé un tissage à Soultz, route de Guebwiller. On y employait 30 ouvriers payés 2 F par semaine. Il resta en activité jusqu'aux années 1840, puisqu'en 1846 dans un état des industries de Soultz, Ziegler fait savoir au maire de la commune que depuis quelques temps ses ateliers ne fonctionnent plus<sup>500</sup>. Après la dislocation de l'entreprise en 1828, Jean-Jacques Ziegler poursuivit ses activités à Soultz sous la raison sociale Ziegler & Cie, puisque son atelier de tissage apparaît encore en 1835 et qu'en 1836 lui-même est recensé à Soultz avec son épouse Barbe Hagenmacher<sup>501</sup>. D'ailleurs en juillet 1835, Jean-Jacques Ziegler, fabricant, naturalisé français depuis 1828, demanda et obtint l'autorisation de s'installer à Soultz « après un séjour de 28 ans à Guebwiller<sup>502</sup> ». Son fils, Jacques Ulrich, ouvrit en 1835 une filature de coton à Buhl en collaboration avec l'ingénieur mécanicien Georges-Frédéric Schouler, de Héricourt. Cependant, en 1847, l'entreprise de Buhl, ne pouvant plus faire face aux dépenses qu'entraînait le percement du canal usinier dut cesser ses activités et fut rachetée par le négociant montpelliérain Adolphe Astruc soutenu par les banquiers Gauthier, de Lyon, et Ratisbonne, de Strasbourg. Ce dernier vendit en avril 1856 « une maison de maître, fabrique, atelier de tissage et autres bâtiments, gazomètre jardins et prés, le tout d'un seul clos » situé à Soultz à Bernard Hildenbrand, de Mulhouse<sup>503</sup>.

La même année, Charles Stocker, associé de Hildenbrand, souhaitant établir une fabrique de rubans dans l'ancien tissage de coton appartenant à Ziegler & Cie, de

---

<sup>497</sup> R. MINERY, *Les Sapeurs-pompiers du Haut-Rhin*, Mulhouse, Ed. du Rhin, 1988, p. 262.

<sup>498</sup> « Elsässische Textil-industrie und verwandte Zweige », *Der Confectionair* 1914, Nr. 52, 28. Juni 1914, Berlin 1914.

<sup>499</sup> ADHR, 3 Q 230-9. Enregistrement et timbre. Bureau de Soultz. Tables alphabétiques des successions et absences. Etat Civil du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

<sup>500</sup> AM de Soultz, F 2-2. Autorisations concernant les établissements industriels.

<sup>501</sup> ADHR 6 M 35. Recensement de 1836 à Soultz.

<sup>502</sup> AM de Soultz, I 2-4. Certificats d'origine de Soultziens. Nationalité (1841-1921).

Guebwiller, demanda l'autorisation d'y établir une usine à gaz, pour éclairer son établissement. L'année suivante, il obtint l'autorisation d'utiliser une machine et une chaudière à vapeur comme moteur de sa fabrique de rubans<sup>504</sup>.

Charles Stocker participa à l'Exposition Universelle de Londres en 1862. Il avait transmis au secrétariat sa déclaration d'inscription en demandant un espace de 1 m. de haut, 1,50 m. de large et 0,25 m. de profondeur. Il a été admis par le jury de l'arrondissement de Colmar le 14 septembre 1861 pour ses rubans de soie et envoya 20 kg de produits.

Charles Stocker avait pris l'habitude d'emprunter sur dépôt de marchandises. Ainsi, en janvier 1862, il avait emprunté 10 000 F auprès de la banque de Mrs Juteau Frères & Cie de Guebwiller. Il fut conclu que Charles Stocker ferait déposer « *dans les magasins de Mrs Juteau Frères et Cie par les soins de Mrs Desgrand père et fils à Londres, deux caisses marquées TF et Cie n° 1 et 2 et renfermant ensemble 629 pièces rubans de soie n°22, 382 rubans de soie n°5 de sa fabrication qu'il déclare affecter spécialement à la garantie d'une ouverture de crédit de 10 000 F que Mrs Juteau frères consentent à lui faire. Mrs Juteau Frères sont autorisés à prélever sur le net produit de vente de ces marchandises jusqu'à due concurrence de leurs avances, intérêts et frais*<sup>505</sup> ».

L'affaire semblait florissante puisqu'en 1864, Charles Stocker demanda, et obtint, l'autorisation de travailler la nuit pendant quatre mois pour faire face à de fortes demandes. Il précisa que le nombre d'ouvriers serait multiplié par deux pour alterner<sup>506</sup>. Cependant, deux ans plus tard, en mars 1866, la faillite frauduleuse du comptoir d'escompte de Guebwiller entraîna la fermeture de l'établissement<sup>507</sup>. En 1867, l'établissement fut acquis par la maison de Bary-Merian & Fils, de Guebwiller, qui en sortit les machines et revendit l'immeuble. Ce fut pour cette dernière une bonne occasion de récupérer le capital fixe et

---

<sup>503</sup> ADHR, 6 E 72-108, étude de Me Miesch. Acte n° n° 4253.

<sup>504</sup> ADHR, 5 M 90. Industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.

<sup>505</sup> ADHR, 3 Q 98/37. Bureau de Guebwiller : actes sous signature privée (1799-1893). La société Desgrand père et fils était une maison de commerce basée à Lyon.

<sup>506</sup> AM de Soultz, F 2-2. Autorisations concernant les établissements industriels.

<sup>507</sup> C.FOHLN, *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956, p. 383. Cette faillite, qui a également atteint les Filatures et Tissages F. et Th. Frey et Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller, avait pour origine la mauvaise gestion du gérant Wiedeman dont la fuite en Angleterre détermina la banqueroute. Il s'agit donc d'un accident local et non d'une conséquence de troubles économiques.

d'éliminer un concurrent. Elle le revendit la même année à David Meyer Bloch<sup>508</sup>, qui transforma le bâtiment en manufacture de coton retors<sup>509</sup>. L'établissement comprenait 3 256 broches lors de son incendie en 1877. Il fut reconstruit et en 1885/86 cédé à la maison F. Spinnler de Bâle qui continua la production. Cette maison de commission pour la schappe créée en 1881 se mit à fabriquer de la schappe et de la soie à coudre. En 1896, la raison sociale devint F. Spinnler & Cie, filature de fleuret<sup>510</sup> et fabrication de soie grège teinte. La même année, le 15 décembre, un nouvel incendie détruisit l'usine, causant pour 100 000 Marks de dommages<sup>511</sup>. Elle fut reconstruite sur deux étages, avec un rez-de-chaussée de 1800 broches. En 1899, le matériel fut vendu à la filature de Sagrado dans la province de Gorizia en Italie<sup>512</sup> et on monta un matériel pour la production de fil à coudre glacé<sup>513</sup>.

Donc, dans le cas de Soultz, nous pouvons parler d'une industrialisation originale. Il est vraiment frappant de constater qu'à Soultz la majorité des manufactures ont été créées non seulement avec des capitaux suisses mais de plus par des Suisses, Bâlois en particulier. L'installation de Preiswerk à Soultz a attiré d'autres industriels suisses qui ont eux aussi développé la fabrique de rubans de soie. Par la suite, certains autochtones leur ont emboité le pas, profitant du créneau ainsi créé ou développant d'autres activités, mais toujours dans le domaine de l'industrie textile.

---

<sup>508</sup> En décembre 1859, l'ancien moulin des Antonins à Issenheim passa entre les mains de David Meyer Bloch. Ce dernier l'agrandit, le convertit en une filature. En 1862, il y installa une machine à vapeur. Cette petite usine employait alors une vingtaine de personnes. En 1878, elle cessa toute activité. Cf M. HAERING, *Le livre du centenaire de la caisse de crédit mutuel d'Issenheim. Histoire d'Issenheim*, Guebwiller, 1992, pp. 115 et 117.

<sup>509</sup> D'après le cadastre conservé aux archives municipales de Soultz David Meyer Bloch construisit un tissage vers 1853 dans la ville haute qui fut supprimée selon la même source vers 1857. Cependant David Meyer Bloch est encore cité en 1861 comme filateur dans une enquête décennale du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics (AM de Soultz, F 2-1). Selon A. Gasser, celui-ci utilisait des bourres de soie dans son entreprise. D'après une facture de 1866, en revanche, il apparaît comme fabricant de coton retors. Il devait donc posséder deux établissements à Soultz à la fin des années 1850 et au début des années 1860.

<sup>510</sup> Le fleuret est une soie de qualité inférieure provenant de l'intérieur du cocon.

<sup>511</sup> R. MINERY, *Les Sapeurs-pompiers...*, op. cit., p. 283.

<sup>512</sup> Edouard Bindschedler, qui fonda en 1856, avec des commandites de son frère Henri et des fabricants Legrand et Fallot de Fouday, la filature de fleuret Ed. Bindschedler & Cie à Bitschwiller-les-Thann, avait précédemment travaillé à la filature de Sagrado.

<sup>513</sup> *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mulhouse, 1902 et F. MANGOLD et H.F. SARASIN, *Société industrielle pour la schappe. Origines et développement 1824-1924. Contribution à l'Histoire de la Filature des Déchets de Soie*, 1924, pp. 85 et 102.

### III. Soultz, au cœur d'un réseau européen

La venue de Lucas Preiswerk projeta le petit bourg agricole de Soultz au cœur d'un réseau européen et d'une première mondialisation. En effet, à Bâle comme à Mulhouse, « les réseaux familiaux s'interpénétraient<sup>514</sup> ». Ces familles suisses n'eurent aucun mal à s'intégrer aux élites locales en raison de leur parenté culturelle et en dépit de leur religion. Ainsi, le réformé Gaspard Kunkler épousa en 1832 une jeune fille catholique, Barbe Pauline Miesch, fille d'un notaire royal de Soultz. Ces industriels bâlois, faisaient partie comme à Mulhouse « d'une grande famille dont les ramifications s'étendaient à la quasi-totalité du patronat industriel<sup>515</sup> ». Pour Soultz, cette immigration permit non seulement d'acclimater une nouvelle industrie, la rubanerie, mais aussi d'accueillir des dynasties innovantes, qui marquèrent l'histoire de l'industrie locale.

#### 1. Soultz, dans la sphère d'influence bâloise

Lucas Preiswerk était un homme entreprenant, ambitieux, qualifié et un négociant expérimenté. Il était l'héritier d'une puissante famille de commerce alliée à toutes les grandes familles du commerce, de la banque et de l'industrie de Bâle. La société Lucas Preiswerk & Cie était basée sur un vaste réseau d'alliances familiales. Ainsi les Preiswerk avaient noué des alliances avec les de Bary, les Merian, les Burckhardt, les Laroche, les Geigy, les Koechlin, les Sarasin, les Paravicini, les Vischer et les Stehelin<sup>516</sup>. Pour mener à bien son entreprise, Lucas Preiswerk a bénéficié de l'appui de dynasties entrepreneuriales : les Wettstein, les Euler, les Senn, les Salathé. Les réseaux de relations d'affaires ou simplement d'amitiés et de connaissances utiles ont revêtu une importance capitale.

De juin 1822 à 1831, Dietrich Wettstein (1795-1833)<sup>517</sup> était fondé de pouvoir dans la société Lucas Preiswerk. Il s'agit d'un cousin germain de Lucas puisque leur mère,

<sup>514</sup> Expression utilisée à propos de Mulhouse par Nicolas Stoskopf in *Les dynasties ...op.cit.*, p. 177/178.

<sup>515</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...op. cit.*, p. 103.

<sup>516</sup> Voir Généalogie p. 606 « Les alliances de Lucas Preiswerk avec les Koechlin et Geigy ».

<sup>517</sup> Son arrière-arrière grand père, Johann Rudolf Wettstein (1594-1666) fut élu bourgmestre de Bâle en 1645. Lors de la guerre de Trente Ans il sauvegarda la neutralité des cantons puis au cours du traité de Westphalie en 1648, il imposa la participation de la Suisse au congrès de Münster et d'Osnabrück, obtenant pour

Valérie Wettstein et Anna Marie Preiswerk étaient filles d'Isaac Iselin. Dietrich Wettstein après une école de commerce à Bâle entreprit un périple à travers le monde qui le conduisit en Allemagne, France, Hollande, Suède, Danemark, Italie, Espagne, Portugal, Brésil et finalement en Angleterre où il fut employé dans la maison Suse & Sibeth à Londres. A son retour à Bâle, il entra à 22 ans chez Lucas Preiswerk le 27 décembre 1817. Son contrat comprenait une clause prévoyant que si Wettstein résiliait son contrat avec la maison Preiswerk dans un délai de trois mois il ne pouvait plus, dans un délai de trois ans, entrer dans une autre fabrique de rubans, ceci, pour éviter qu'il rejoigne un concurrent. En fait, Lucas Preiswerk confia à Wettstein le « pôle exportation » de son établissement en raison de ses nombreux voyages et de sa bonne connaissance des langues. Lucas Preiswerk, qui n'avait jamais appris l'anglais, trouvait en Wettstein le moyen d'atteindre son but : créer une importante maison d'exportation. Réputé pour ses compétences commerciales, Wettstein vint renforcer le potentiel de la fabrique et devint en juin 1822, fondé de pouvoir<sup>518</sup>. Cependant, après la scission de 1831, Dietrich Wettstein quitta Lucas Preiswerk. Ses actifs dans la firme s'élevaient alors à 40 360 F, ce qui donne une idée de son salaire. C'était le prix accordé par Lucas Preiswerk à cet apport de capacités intellectuelles.

Lorsque Lucas Preiswerk fut interné à Siegburg en 1847, la direction de la société fut confiée à un triumvirat. Le plus âgé et le plus influent des trois était Johann Rudolf Euler-Frey (1788-1862) qui avait rejoint la société en 1809, à peine âgé de 21 ans, et qui devint fondé de pouvoir en mai 1821. Lucas Preiswerk avait confiance en lui et lui confiait souvent les affaires en son absence. Pour prix de sa compétence, il touchait un salaire annuel de 55 louis d'or les deux premières années puis de 85 louis d'or les années suivantes. Après son mariage avec Susanna Judith Frey en 1812, il obtint une augmentation de dix Louis qui s'ajoutait à la gratification annuelle de quatre puis huit Louis. Il fit valoir ses droits à la retraite en 1855 après avoir fait toute sa carrière professionnelle chez Preiswerk.

---

l'ensemble de la Suisse la reconnaissance de son entière indépendance à l'égard de l'Empire Germanique. Son grand père et son père furent lieutenant-colonel en France dans le régiment de gardes suisses La Mark.

<sup>518</sup> StABS, Handel und Gewerbe K 4.1. Rationenbuch n°1.

Le second membre du triumvirat, Friedrich Senn-Bachofen (1803-1886) était entré comme apprenti<sup>519</sup> chez Lucas Preiswerk en 1818. Grâce à sa volonté de fer et une conscience professionnelle exemplaire, il gravit tous les échelons pour devenir chef de production. Il devint alors l'un des hommes de confiance de Lucas Preiswerk. Il passa 68 ans dans la société.

Johann Salathé-Bosshardt était le troisième. Il fit son entrée dans la société en septembre 1829 comme commis-négociant. Il semblerait qu'il ait exercé initialement la fonction de chef de dépôt et qu'on lui confia par la suite d'autres responsabilités. Apparemment, l'achat de la soie écrue et l'expédition des produits finis relevaient de sa compétence.

A tous trois, la société ouvrit un compte courant sur lequel était versé leur intéressement. Lors des bonnes années, les dividendes pouvaient être élevés : ainsi ils perçurent 17 000 F en 1841, 15 000 en 1842 et 20 000 en 1849. A partir de 1844, ils furent associés à Lucas Preiswerk, obtenant chacun 20 % des bénéfices. En fait, les années 1845-1847 furent déficitaires d'après les bilans de la firme et ils durent patienter jusqu'en 1848 pour se voir attribuer la somme de 20 150 F chacun en récompense de leur bonne gestion.

Lucas Preiswerk apparaît donc comme un personnage influent, riche de capitaux et de relations d'affaires cosmopolites.

## **2. Soultz, au cœur d'une première mondialisation**

L'arrivée de Lucas Preiswerk à Soultz élargit considérablement l'horizon commercial du petit bourg agricole grâce aux circuits commerciaux de ce dernier. En effet, plus encore que le coton, l'industrie de la soie stimulait le commerce grâce notamment au réseau mondial des négociants. La rubanerie bâloise représentait ainsi 16 millions de

---

<sup>519</sup> Sa famille possédait le moulin de Sissach depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Lors de la guerre des paysans en 1653, elle prit parti pour les habitants de Bâle campagne et ses membres participèrent à la ligue de Huttwil. Elle dut donc faire face à l'hostilité du gouvernement de Bâle et après la défaite des paysans, les Senn durent aliéner leur moulin et leurs terres pour s'acquitter de leur amende. La famille vécut par la suite très modestement jusqu'à la réussite de Friedrich Senn.

Franc-or à l'exportation en 1835 et 12 à 14 millions en 1846, pour moitié en Europe et pour l'autre dans les deux Amériques<sup>520</sup>.

Lucas Preiswerk avait non seulement ouvert des dépôts à Lyon et à Paris mais également dans le nouveau monde à Mexico, Rio, Valparaiso, Buenos Aires, Montevideo, Lima, La Havane, Boston et New York<sup>521</sup>. En effet, par les bilans nous savons que des affaires importantes furent réalisées dans différents pays d'Amérique. Le problème à l'époque était d'organiser les exportations sachant que la vente par carte d'échantillons, la commande et l'expédition par correspondance d'articles comme les rubans de soie, en raison de la lenteur des moyens de communication n'était pas envisageable. Preiswerk entretint donc des dépôts de consignation pour ses exportations outre-mer. Les plus importants étaient ceux de New York et Mexico car plusieurs maisons de commerce, dont la maison Morand & Iselin, y entretenaient des dépôts de consignation. Cependant, ce système était risqué car on ne pouvait pas prévoir d'avance le niveau de la demande ni les aléas de la mode. D'autre part, la valeur de la soie fluctuait considérablement suivant la situation du marché et les récoltes. A ces impondérables, il convenait d'ajouter la location du dépôt. La « conquête du nouveau monde » exigeait donc une grande prudence et le choix d'un dépôt de consignation était une véritable gageure car l'entreprise pouvait se retrouver en déficit ou même risquait la faillite. Il fallait donc tenir compte de tous ces paramètres pour fixer au mieux les prix. Pour limiter les risques, Preiswerk mis en consignation uniquement des rubans unicolores de taffetas moins assujettis aux fluctuations de la mode. Malgré ces précautions, il semblerait que les affaires ne furent pas florissantes. En effet, les bénéfices furent réduits en 1843 et 1844 et il y eut même des pertes en 1845 et 1846.

---

<sup>520</sup> J.-F. BERGIER, *Naissance et croissance...*, op. cit., p. 108.

<sup>521</sup> StABS, PA 511a 609-06-08 « Bilanzen und Rechnungsunterlagen betreffend D. Preiswerk & Comp. ».

## CONCLUSION DU CHAPITRE

Ainsi, dans le cas Soultz, nous pouvons parler d'une industrialisation originale à plus d'un titre.

Première originalité, l'ensemble des entreprises qui se sont implantées à Soultz jusqu'à l'annexion sont dues à la volonté des capitalistes suisses qui non seulement ont fourni les capitaux mais bien souvent ont été à la tête de ces établissements (à l'exception d'Elie Lévy qui était tout de même commandité par des Bâlois). Rares sont les établissements fondés par un autochtone (tout comme à Guebwiller où « les fabricants – pour la plupart des réformés d'origine mulhousienne ou suisse - éclipsent rapidement et totalement la vieille bourgeoisie autochtone issue des cadres locaux de l'Ancien Régime [...] <sup>522</sup> ») et bien souvent ils ont été organisés en marge de la main-d'œuvre autochtone. Mais, contrairement à Guebwiller, où les industriels d'origine suisse ont puisé une partie de leur main d'œuvre parmi les anciens journaliers et les petits agriculteurs venus de la vallée du Florival (750 Alsaciens sur 1500 employés chez Ziegler, Greuter et Cie en 1815<sup>523</sup>), à Soultz les premiers contingents d'ouvriers sont suisses en très grande majorité et ce jusqu'en 1840. On peut donc parler d'une véritable greffe, d'une industrialisation importée.

Lucas Preiswerk, Edouard Hoffmann, Jean Caspar Kunkler et Daniel Meyer-Merian imitèrent les Bary et acclimatèrent à Soultz une nouvelle industrie, celle du ruban de soie dont la vente en France se heurtait à des tarifs douaniers prohibitifs. A l'instar des Bary, ils franchirent la frontière par opportunité, en raison des problèmes douaniers<sup>524</sup>. Nous sommes donc ici en présence de représentants de la relève étrangère, « dont l'immigration a souvent été motivée par la volonté d'introduire en Alsace, ou même en France, une nouvelle industrie et de conquérir de nouveaux marchés <sup>525</sup> ». Ils étaient jeunes (Lucas Preiswerk a 24 ans, Edouard Hoffman 25 ans, Jean Caspar Kunkler 27 et Daniel Meyer-Merian 26 ans) lorsqu'ils s'installèrent à Soultz et appartenaient à des dynasties innovantes qui marquèrent l'histoire de l'industrie régionale.

<sup>522</sup> J.M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit, p. 92.

<sup>523</sup> G.BISCHOFF, « Guebwiller vers 1830 ... », op. cit. p. 71.

<sup>524</sup> Voir à ce sujet M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 100 à 103.

<sup>525</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 19.

Seconde originalité : les produits fabriqués. On a l'impression qu'avec Guebwiller, Soultz représente un véritable « pays de la soie », une « enclave ». Toutes les usines qui ouvrent à Soultz sont des rubaneries ou travaillent pour la fabrication des rubans. En 1844, 400 ouvriers étaient employés dans la rubanerie dans le Haut-Rhin. L'entreprise de Bary de Guebwiller en employait 200 et « deux autres établissements situés à Soultz [...] présentent ensemble une importance à peu près égale à celle de la fabrique de Bary <sup>526</sup> ». En fait, en 1844, Soultz abritait même trois fabriques de rubans : Kunkler qui employait 90 ouvriers, Levy, Picard & Manheimer en employait 160 et enfin Meyer-Merian, 90 à 100 <sup>527</sup>. Avec 340 à 350 personnes employées dans les rubaneries, Soultz, non seulement dépassait largement Guebwiller, mais de plus, employait la majorité des ouvriers de la rubanerie du Haut-Rhin.

Enfin, dernière originalité, bien que modestes par leurs effectifs, leurs productions, leur taille, leurs chiffres d'affaires, ces établissements ont participé à plusieurs reprises à des expositions industrielles et remporté des prix, ce qui démontre la qualité des produits des usines de Soultz. On saisit mieux alors la remarque faite par le jury départemental du Haut-Rhin pour l'Exposition des produits de l'industrie nationale de 1844 : « *Cette industrie est une conquête faite sur la Suisse, d'où elle a été importée, exercé d'abord par des ouvriers suisses elle est exclusivement aujourd'hui par des ouvriers français* » <sup>528</sup>.

La rubanerie implantée à Soultz en 1812 par Lucas Preiswerk y résista jusqu'en 1951 après avoir changé à plusieurs reprises de raison sociale mais en restant toujours aux mains des capitaux suisses. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces capitaux suisses faisaient du Haut-Rhin le deuxième centre d'industrie rubanière en France. En 1913, encore, sur les six entreprises de tissage de la soie, cinq étaient contrôlées par les capitaux suisses.

---

<sup>526</sup> ADHR, 8 M 29, Rapport du jury départemental du Haut-Rhin pour l'exposition des produits de l'industrie nationale de 1844.

<sup>527</sup> Les chiffres pour Kunkler et Lévy & Manheimer sont tirés de la série 9 M 14 (enquêtes sur les établissements et la situation industrielle et commerciale (1843-1870) alors que ceux pour Meyer-Merian le sont de la série 8 M 30 (Exposition des produits de l'industrie nationale à Paris de 1849).

<sup>528</sup> ADHR, 8 M 29, Rapport du jury départemental du Haut-Rhin pour l'exposition des produits de l'industrie nationale de 1844.

## CHAPITRE III

### L'INDUSTRIE COLONISE LA VALLÉE (1834 – 1870)

La vallée de Rimbach qui s'ouvre à Sultz n'est de loin pas un espace homogène. En effet, comme nous venons de le voir, une industrie de main-d'œuvre spécialisée dans les rubans de soie s'est développée à partir de 1812 dans la mouvance du capitalisme helvétique. Cependant, à l'inverse de la vallée de Guebwiller voisine, où le textile autour des grands établissements pionniers de la ville s'est lancé à la conquête du Florival, Sultz n'est pas partie à la conquête de sa vallée. On ne peut pas réduire la vallée à un simple appendice ou arrière pays de la petite bourgade qui commanderait l'ensemble du vallon même si dès 1823, 32 habitants de Jungholtz (qui est alors une annexe de Sultz) travaillent dans les différentes manufactures de la ville<sup>529</sup>. Le secteur industriel apparaît donc à Jungholtz alors qu'aucun établissement textile ne s'y est encore implanté.

La vallée du Rimbach a pourtant connu une révolution économique née d'une intense pré-industrialisation qui provoqua de profondes mutations et ceci dès la monarchie de Juillet et indépendamment de l'évolution économique que connaît Sultz à la même époque. Le Rimbach apparaît alors comme le dénominateur commun de l'industrie dans la vallée. En effet comme nous l'avons déjà mentionné dans l'état des lieux que nous avons dressé pour la vallée, la force hydraulique au début de l'industrialisation reste la force motrice par excellence, une énergie ni onéreuse, ni polluante, ni dangereuse. En effet les moteurs hydrauliques concurrençaient avantageusement les machines à vapeur encore trop imparfaites : encore à la fin du Second Empire l'énergie hydraulique représentait un coût de 115 F/an et par CV contre 350 F/an pour la machine à vapeur. Les pionniers de l'industrie dans la vallée ont recherché cet atout. Ces pionniers sont parfois de grands manufacturiers qui déconcentrent une partie de leur production vers les vallées vosgiennes. Ils sont le plus souvent « de petits capitaines d'industrie », issus de la frange supérieure du

---

<sup>529</sup> ADHR, 9 M 23. Etats nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1823.

monde ouvrier, qui par leur audace et leur initiative vont permettre l'entrée du vallon dans la révolution industrielle.

## **I. Une entreprise née de la « ruée vers l'eau »**

Comme l'a affirmé Michel Hau<sup>530</sup>, « c'est par l'essor du textile que l'Alsace entre dans l'âge industriel » même si la sidérurgie, les forges et les hauts-fourneaux l'ont précédé. L'Alsace connaît en effet, une vague du textile de 1803 à 1869 qui se caractérise par des rythmes de croissance élevés jusqu'en 1869. Sous la Restauration et la première moitié de la monarchie de Juillet la croissance de l'industrie textile est la plus rapide (+ 14,9 %/an entre 1816 et 1837). Après 1837, les taux diminuent mais restent à un niveau relativement élevé jusqu'à la fin du Second Empire (+ 4,4 %/an entre 1837 et 1869). Cette croissance rapide est la combinaison simultanée de plusieurs modalités : prise sur la croissance générale du marché, intégration progressive de tous les stades du processus de fabrication, élargissement de la gamme des produits et grignotage des positions des entreprises des autres régions françaises.

La vallée de Rimbach a donc bénéficié d'un contexte particulièrement favorable qui explique l'installation de certains grands manufacturiers de Mulhouse ou de Colmar. La sphère mulhousienne est particulièrement vigoureuse et cette vitalité va se propager aux villes et aux vallées environnantes qui deviennent de « véritables rues d'usines »<sup>531</sup>.

### **1. Jean Zuber : un notable de l'industrie dans un vallon déshérité**

On peut sérieusement se demander ce que Jean Zuber père, qu'on peut à juste raison qualifier de notable de l'industrie alsacienne, est venu faire à Jungholtz. Jean Zuber père (1773-1852) avait pris, en 1802, le contrôle de la manufacture de papiers peints fondée par Jean-Jacques Dollfus à Mulhouse en 1790 et installée dans la Commanderie de l'ordre teutonique à Rixheim en 1797. C'est lui qui « mit l'entreprise sur la voie du succès ». En effet, celle-ci avait acquis « dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une grande réputation

<sup>530</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., pp. 75-76.

<sup>531</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 11.

grâce à la diversité des couleurs et à la qualité des dessins, mais surtout à cause du succès de ses décors panoramiques imprimés à Rixheim depuis 1804<sup>532</sup> ». En 1839, il fait l'acquisition, par adjudication définitive sur licitation, de l'enclos comprenant l'ancienne papeterie dite du bas et la papeterie neuve dite du haut à Jungholtz qui appartenait à Jean François Charmoy<sup>533</sup>. Zuber se présenta, dans un courrier adressé en janvier 1840 au maire de Soultz, comme « un de vos administrés qui en ce moment fait de notables sacrifices pour fonder dans votre hameau de Jungholtz un établissement qui y répandra de l'aisance après avoir tempéré la misère qui a régné jusqu'ici et qui règne encore dans cet endroit<sup>534</sup> ».

A l'époque de l'achat de la papeterie de Jungholtz, la famille Zuber était sur le point de conclure deux affaires :

- Le développement de la fabrication de papiers peints à Rixheim entraîna des besoins en papier blanc de plus en plus importants. Certes, Jean Zuber père avait fait l'acquisition de la papeterie de Roppentzwiller dès 1804 pour être indépendant des papeteries mais celle-ci était distante d'environ 45 km de Rixheim. Dès 1832, Jean Zuber père avait donc le projet de construire une nouvelle papeterie à l'Île Napoléon mais il attendait une réponse de l'administration, pour obtenir la concession de la chute d'eau de l'écluse n° 42 nécessaire à l'alimentation du canal du Rhône au Rhin. « L'affaire du canal » devait être traitée à Paris où devait se dérouler l'enchère de la chute d'eau. Jean Zuber père y avait d'ailleurs dépêché son fils Jean à Paris pour régler cette affaire. Cette autorisation tarda cependant puisqu'elle ne fut accordée que le 5 avril 1840<sup>535</sup>.

- Seconde affaire, celle du « timbre » mentionnée dans la correspondance entre Jean Zuber père et ses fils. Le mot « Timbre », auquel on ne peut, dans la France de 1840, qu'assigner une signification fiscale<sup>536</sup>, a pu aussi être utilisé pour désigner brièvement un dossier. Comme il est employé ici par une papeterie d'Alsace fabriquant du papier pour timbre, et comme son représentant était alors à Paris pour régler l'affaire du timbre, il paraît très vraisemblable que sa mission était de se rendre à l'Atelier Général du Timbre pour y

<sup>532</sup> Les citations proviennent de l'ouvrage de N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. pp. 240/241.

<sup>533</sup> ADHR, 6 E 73-86, étude de Me Lach. Acte n° 9758 du 27 novembre 1843.

<sup>534</sup> AM de Soultz, O 1-13. Chemins vicinaux (1817-1848).

<sup>535</sup> Lettres de Jean Zuber père à Jean Zuber fils (Hans) et de Frédéric Zuber (Fritz) à son frère Jean Zuber fils. Informations aimablement communiquées par Hélène Zuber, que je remercie vivement.

<sup>536</sup> Avant 1849, le mot « timbre » en France désigne le papier timbré. Merci à Yves Maxime DANAN, président de la Société Française de Philatélie Fiscale, pour ces précieux renseignements.

négocier la fourniture en gros du papier spécial approprié, pour la fabrication de papier timbré.

Les Zuber avaient donc des besoins toujours grandissants en papier mais la concession de la chute d'eau tardait à se concrétiser. D'ailleurs Frédéric Zuber écrivit à son frère Jean le 20 janvier 1840 qu'« Amédée [Rieder] se propose de pousser vigoureusement les travaux de Ropp. afin que nous soyons au mieux de remplir les engagements pour le timbre. [...] La concession du canal nous vient à propos, car vraiment il y a urgence de produire du nouveau et de sortir de l'ornière, les affaires diminuant partout. Garat se plaint dans toutes ses lettres et la vente à Paris est pitoyable. Mais il y aura bien du travail et de l'argent à dépenser pour arriver ».

L'achat de la papeterie de Jungholtz en 1839 par Jean Zuber père répondait donc à un besoin pressant en matière première. D'ailleurs, dans la lettre du 20 janvier 1840 que Frédéric Zuber adressa à son frère, Jean Zuber père affirmait dans un post-scriptum : « [...] et moi je ne demanderai dès lors pas mieux que de vous verser les produits de tout ce que je pourrai réaliser moi-même afin que vos nouvelles entreprises puissent être faites sans le secours d'étrangers ». La papeterie de Jungholtz n'avait donc qu'un seul but : l'approvisionnement en papier par Jean Zuber père de la manufacture de papier peint de ses fils mais aussi, après avoir conclu « l'affaire du timbre », de produire du papier pour timbre. En effet, en 1842, une société avec pour raison sociale « Zuber & Knecht » fut créée à Jungholtz dans le but de fabriquer du papier pour timbre. Les associés étaient François Joseph Edouard Knecht, de Paris, et Jean Zuber & Cie, de Rixheim<sup>537</sup>.

Par la suite, les Zuber ayant achetés tous les terrains aux abords de l'écluse et le long de la route de Bâle à Mulhouse et obtenu la concession de la chute d'eau par décret du 5 avril 1840, les travaux purent commencer à l'Île Napoléon. La papeterie de Jungholtz avait donc perdu tout son intérêt<sup>538</sup>.

La papeterie fut alors transformée en filature comme le confirme l'acte de vente de l'usine de 1843. En effet, dans l'acte de vente il était précisé que Jean Zuber père vendait, entre autre, à Jacques Frédéric Reiss « le bâtiment de l'usine construite en grande partie à

---

<sup>537</sup> Hist doc., p. 1001.

neuf, ensemble avec un aqueduc en bois et le moteur hydraulique » et « le bâtiment disposé en fonderie ayant une cheminée et une étuve adossée au bâtiment [...] »<sup>539</sup>. En fait, il semblerait qu'une fois l'activité papetière arrêtée et l'usine « construite en grande partie à neuf », Zuber confia les bâtiments à des locataires qui devaient s'occuper des transformations comme le laisse entrevoir l'acte de vente de 1843. Ainsi, une clause précise que Zuber vendait la filature à Frédéric Reiss à condition que « les propriétés vendues resteront et demeureront affectées, obligées et hypothéquées par privilège spécial réservé à M Zuber le vendeur. Néanmoins la roue hydraulique et la machine à vapeur que les acquéreurs ont fait placer dans l'établissement, de même que tous les moteurs nouveaux qu'ils pourront y placer ne font pas parti du privilège spécial ». Cela signifiait, d'une part, que Frédéric Reiss avait, avant d'en faire l'acquisition, loué l'usine à Zuber et d'autre part, qu'il l'avait aménagée en filature en la dotant d'une nouvelle roue hydraulique et d'une machine à vapeur.

Il semblerait également que Jean Zuber ne garda qu'une des deux papeteries en fonction dès leur acquisition en 1839. En effet, un fait divers tragique, découvert dans des archives de Sultz<sup>540</sup> indique la présence à Jungholtz d'une autre entreprise d'origine mulhousienne. Le 26 janvier 1840, un jeune homme se noya à Jungholtz. Il était employé dans les ateliers de construction Humbert père & fils à Jungholtz<sup>541</sup>. Humbert père & fils, constructeurs mécaniciens, fabriquaient des machines à vapeur puisqu'en février 1842, elle dut subir les remontrances du préfet pour avoir fait un essai d'un appareil à vapeur sans autorisation préalable, mais aussi des turbines puisqu'elle obtint en juin 1843, par ordonnance royale, « un brevet d'invention et de perfectionnement de 10 ans pour de nouvelles roues horizontales dites turbines »<sup>542</sup>. Il est fort probable que cette société occupait « le bâtiment disposé en fonderie ayant une cheminée et une étuve adossée au bâtiment » dont il est question dans l'acte de vente de 1843.

Après la vente de l'enclos de Jungholtz à Jacques Frédéric Reiss, la société Humbert père & fils retourna à Mulhouse, faubourg de Colmar, dans l'enclos de l'ancienne

---

<sup>538</sup> En 1845, les machines et appareils de la papeterie mécanique d'Amédée RIEDER furent transférés de Roppentzwiller à l'Île-Napoléon, siège des papeteries ZUBER-RIEDER.

<sup>539</sup> ADHR, 6 E 73-86, étude de Me Lach. Acte n° 9758 du 27 novembre 1843.

<sup>540</sup> AM de Sultz, I 2-8. Coupons de passeport délivrés et déposés à la Mairie. Registre des passeports. Visas des passeports (1800-1863).

<sup>541</sup> Un ingénieur Humbert, « esprit pionnier, mécanicien à l'établissement de Wesserling » assura la construction de la roue Poncelet à Wesserling en 1827/28. Cf A et P. FLUCK, *Wesserling, l'Eden du textile*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2008, p.71.

fabrique de MM Kestner. En 1844, elle demanda l'autorisation d'y établir une fonderie en seconde fusion de fonte et de cuivre ainsi qu'une machine à vapeur, moteur de leur atelier de construction<sup>543</sup>. D'ailleurs, la machine à vapeur que Reiss installa dans sa filature fut construite par Humbert père et fils de Mulhouse<sup>544</sup>.

Somme toute, il semblerait, que la principale préoccupation de Jean Zuber fut de répondre à une forte demande de papier avant la construction de la papeterie de l'Île Napoléon en 1840.

Jean Zuber engagea à Jungholtz des investissements importants. Nous avons déjà vu qu'il construisit les bâtiments à neuf mais il prit également une part importante dans l'aménagement des voies de communications devant desservir son nouvel établissement. En effet, comme il l'écrit lui-même l'état des chemins servant de communications entre Soultz et Jungholtz « est tel qu'en réalité, il n'y a pas de chemin viable pendant une grande partie de l'année<sup>545</sup> ». En janvier 1840, le conseil municipal de Soultz résolut donc « de transformer en bonne route le ravin dit Steinweg si souvent impraticable qui communique depuis la tuilerie du sieur Frey avec le hameau de Jungholtz pour de là se joindre au chemin de la vallée si important pour toute la contrée ». Il fut décidé que la ville supporterait 2/3 des frais et que les usagers du chemin se cotiseraient pour financer le troisième tiers. Cette nouvelle route devait profiter à tous ceux qui sont dans le cas d'y passer ou de s'en servir pour l'exploitation de leurs propriétés. La ville lança donc une souscription : Jean Zuber versa 300 F, Latscha 40F, le meunier Schwary 200 F, le foulon Marbach 60 F et Humbert père et fils 100 F. Les dons s'élevèrent à 920 F au total mais il fallait 1 600 à 1 800 F. C'était donc insuffisant. Il fut donc conclu entre Jean Zuber et la ville de Soultz que le premier ferait des avances de caisse pour la mise en état viable du chemin et pour les travaux d'arts (deux ponts voutés et des aqueducs) et que la seconde lui rembourserait avec les intérêts à raison de 5 % l'an jusqu'à concurrence des 2/3, le troisième tiers étant

---

<sup>542</sup> AMS F 2-2. . Autorisations concernant les établissements industriels.

<sup>543</sup> ADHR 5 M 102 Industries métallurgiques. Établissements industriels dangereux et insalubres à Mulhouse. En juin 1825, François Auguste Borel et Gustave Humbert demandèrent l'autorisation d'établir à Mulhouse un fourneau à réverbère et un four pour la fonte du cuivre. Les deux hommes étaient originaires de Neuchâtel où ils exerçaient la profession de fondeur sur cuivre. Ils firent l'acquisition d'un bâtiment et d'un enclos spacieux près du pont supérieur du canal Monsieur sur la rive gauche et à droite de la route de Mulhouse à Altkirch acheté à M. Merian-Forcart. L'établissement était le seul de ce genre qui existait à Mulhouse.

<sup>544</sup> E. Dollfus, « Notice sur les appareils à vapeur qui existent dans le département du Haut-Rhin en 1844 », in BSIM, n°29, 1845.

<sup>545</sup> AM de Soultz, O 1-13. Chemins vicinaux (1817-1848).

supporté par Zuber seul. La direction des travaux fut confiée à Humbert père et fils. Jean Zuber contribua donc à la construction d'un « chemin praticable, fort bien confectionné »<sup>546</sup>. Ainsi, pour l'année 1842, les dépenses totales s'élevèrent à 12 021,88 F dont 4007,29F pris en charge par Zuber.

Jean Zuber n'est resté propriétaire de cette entreprise que pendant un laps de temps très court (quatre ans). Il la vendit avec ses annexes (terrains, jardins, vignes, bois, quatre maisonnettes, une maison de maître, une maison pour les ouvriers) pour 60 000 F. Nous ignorons cependant le nombre de métiers à filer et de broches qui y étaient employés. Zuber a-t-il, en fin de compte, fait une plus value ? La comparaison de l'adjudication des biens de feu Jean-François Charmoy en juin 1839, au cours de laquelle Jean Zuber acheta la papeterie, et l'acte de vente de 1843 permet d'avancer des éléments de réponse. En 1839, Jean Zuber fit l'acquisition d'un bâtiment contenant « la neuve et vieille papeterie » pour 21 000 F (le bien était mis à prix pour 10 000 F) ainsi que quatre petites maisons à proximité de la papeterie, la maison de maître et des pièces de terres. Le montant total des acquisitions s'élevait à 32 360 F<sup>547</sup>. Il revendit le tout à Jacques Reiss, en 1843 en y ajoutant des biens dont il fit l'acquisition en 1840, à savoir, un jardin d'une valeur de 450 F, une maison d'habitation pour les ouvriers estimée à 600 F et un bouquet de bois et un terrain évalués à 655 F, pour 60 000 F. Cela signifie qu'il acheta des biens dont la papeterie en 1839 et 1840 pour un montant d'environ 34 000 F et qu'il céda ceux-ci pour 60 000 F c'est-à-dire qu'il effectua au passage une plus-value de 26 000 F. Cependant, il ne faut perdre de vue que la papeterie fut reconstruite à neuf et transformée en filature et que la maison des ouvriers était neuve également. Ajoutées à cela les dépenses consenties par Zuber pour l'amélioration de la route Soultz-Jungholtz, on peut donc estimer à juste titre que Zuber ne s'installa pas dans le vallon pour chercher fortune.

## **2. Jacques Barth : une déconcentration pour rechercher les bas salaires**

Entre 1843 et 1849, l'usine a changé de main à plusieurs reprises avant d'être achetée par Jacques Barth, manufacturier au Logelbach.

<sup>546</sup> AM de Soultz, O 1-13. Chemins vicinaux (1817-1848).

<sup>547</sup> ADHR, 6 E 73-77, étude de Me Lach. Acte n° 7095 du 10 juin 1839.

Jacques Frédéric Reiss, directeur de filature à Guebwiller, acheta donc la filature à Jean Zuber en 1843<sup>548</sup>. Il avait déjà fait l'acquisition en octobre 1842 d'une maison d'habitation, d'un bâtiment servant d'atelier pour la fabrication de broches et d'une chute à Rimbach-Zell pour 18 000 F<sup>549</sup>. Il avait transformé cet atelier de broches en filature.

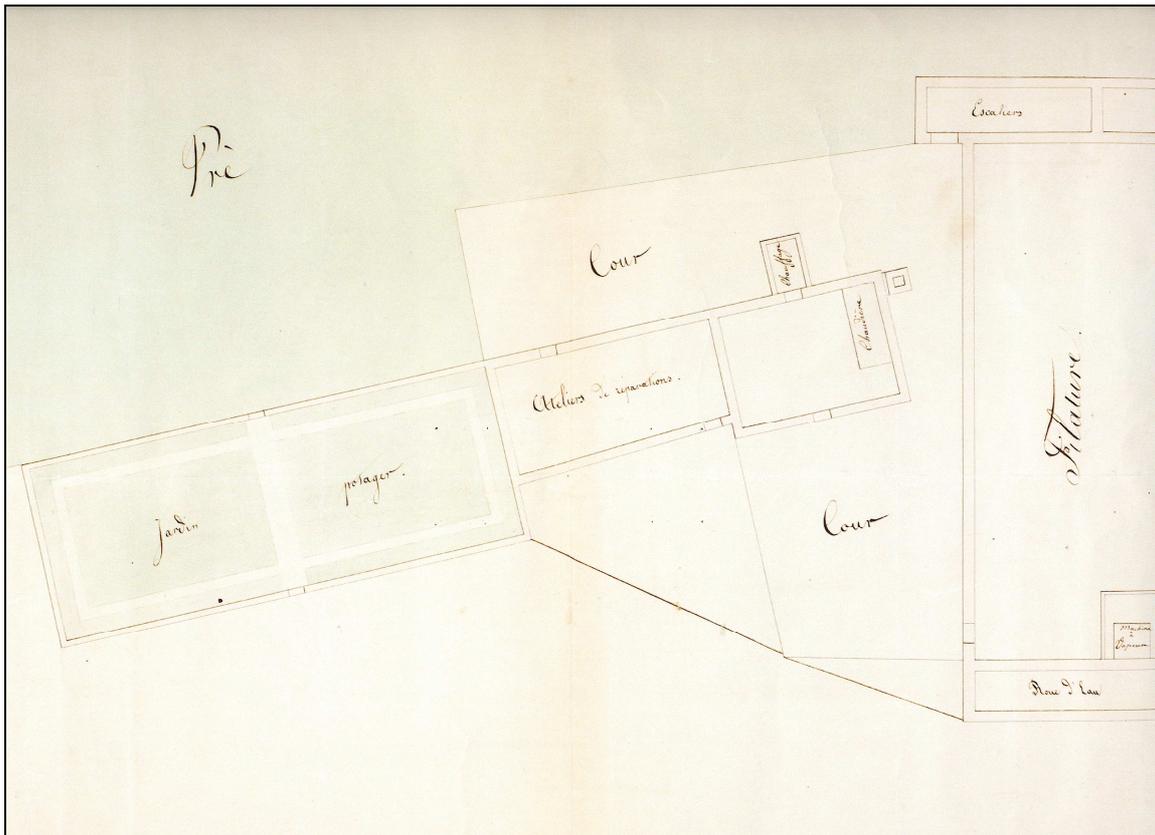


Fig. 45. Plan de la filature Reiss en 1844 (source, ADHR 5 M 86)

A Jungholtz, il fit placer une machine à vapeur de 10 ch dans la filature pour faire mouvoir les métiers à filer, machine qui était alimentée à la houille<sup>550</sup>. Cette machine avait le double avantage de marcher beaucoup plus régulièrement qu'une roue hydraulique qui était au chômage en été et en hiver, et de permettre l'utilisation d'une main-d'œuvre inexpérimentée donc peu payée. On peut également supposer que l'installation de cette machine à vapeur correspond à un besoin accru d'énergie lié à un accroissement du réseau

<sup>548</sup> ADHR, 6 E 73-86, étude de Me Lach. Acte n° 9758 du 27 novembre 1843.

<sup>549</sup> ADHR, 6 E 29-78. Etude de Me Gast. Acte n° 15 388 du 5 octobre 1842.

<sup>550</sup> ADHR, 5 M 86. Industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Rimbach-Zell.

de métiers à tisser. Cependant, ces investissements exigeaient des fonds de plus en plus considérables, auxquels il convenait d'ajouter le coût du transport de la houille jusqu'à Jungholtz. Ceci explique probablement la faillite de Jacques Frédéric Reiss en mars 1846 puisque les investissements ont été faits dans un contexte particulièrement difficile. En effet la filature était en proie à des graves difficultés qui s'expliquent par un tassement de la demande à la suite de la crise de subsistances en 1845/46.

L'établissement qui était constitué d'« un enclos comprenant filature avec son moteur hydraulique et mouvement de transmission, cours d'eau, canal, aqueduc en bois, un bâtiment contenant un appareil de chauffage, magasins et comptoir, machine à vapeur, logement de portier, atelier de ferronnerie, remise fermée et connue sous le nom de salle des mélanges, remise ouverte, grande cour, fontaine, aisances, droits et appartenances et dépendances, avec les machines, métiers, outils et ustensiles qui en font partie pour son roulement et son exploitation [...] <sup>551</sup>», fut vendu aux enchères en septembre 1846. Il comprenait alors « un velow, un batteur étaleur, un vieux étaleur, un batteur à deux volans, un autre à trois volants deux ventilateur, trente trois cardes, trois doubloirs avec les couloirs, un doubloir séparé, deux machines à aiguiser, trois tambours à aiguiser les tambours de cardes, trois bancs à broches en gros, quatre bancs à broches en fin, cinq étirages, un étirage finisseur à seize têtes, un autre à huit têtes, un banc à broches en gros à cordes et un autre à engrenage, un étau, un tour à engrenage avec son banc et accessoires, un banc à broches en fin de centre quatre broches, huit métiers à filer en fin, un métier à filer en gros ». Dans un premier temps, les biens furent acquis par adjudication préparatoire par Sébastien Stamm <sup>552</sup>, contrôleur de machines à Thann pour 91 000 F. Ce dernier avait fondé en avril 1840 avec son père, Jacques, et son cousin Samuel, une société en nom collectif et en commandite « Stamm & Cie » pour fabriquer des machines (machines de filature et métiers mécaniques) <sup>553</sup>. Puis, dans un second temps, lors de l'adjudication définitive, ils furent adjugés à Jean Bernoulli, directeur des Postes à Bâle, par surenchère pour 89 000 F qui les revendit dès 1849 à Jacques Barth pour 60 000 F (avec les annexes déjà citées lors de la vente de 1843) <sup>554</sup>.

<sup>551</sup> ADHR, 6 E 29-89, étude de Me Gast. Acte n° 19 564 du 13 juillet 1846.

<sup>552</sup> ADHR 3 Q 97-96 (bureau de Guebwiller : actes passés devant notaire et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs) et notariat de Guebwiller, 6 E 29-90, étude de Me Gast. Acte n° 19 722 du 27 septembre 1846.

<sup>553</sup> I. KAEMMERLEN, « Les Stamm, tisseurs, filateurs, constructeurs, inventeurs (1780-1875) », *PGH* n° 8, pp 17-24.

<sup>554</sup> ADHR, 6 E 61-71, étude de Me Hassenforder. Acte n° 15 535 du 20 novembre 1849.

Jacques Barth avait créé une filature de coton au Logelbach près de Colmar vers 1834, sous la raison sociale Barth & Kiener, puis Jacques Barth à partir de 1845<sup>555</sup>. Son établissement connaissait une relative prospérité puisqu'il déclarait une valeur locative de 5 000 F (soit 100 000 F de valeur vénale) dans la *Statistique générale de la France de 1839-1845* et employait 180 ouvriers pour les 155 machines (dont 40 métiers) fonctionnant dans son usine.

La manufacture dont il fit l'acquisition à Jungholtz était très modeste comme le montre la description de l'acte de vente de 1849 : «un enclos comprenant une filature avec son moteur hydraulique et mouvement de transmission, cours d'eau, canal, aqueduc en bois » et le mobilier industriel qui comprenait « la machine à vapeur et les transmissions, une ouvreuse de type Wellow, un batteur à trois volants, un batteur à deux volants, un étaleur à deux volants, trente trois cardes, une machine à napper, trois bascules pour réunir, trois tambours à aiguiser, deux machines à repasser, cinq bancs à étirage, deux bancs à molettes, treize métiers à filer réunissant ensemble environ 3400 broches, huit bancs à broches et deux dévidoirs<sup>556</sup>». Il s'agissait si l'on se réfère à la *Statistique générale de la France de 1839-1845* d'une des filatures les plus modestes répertoriées par l'enquête. Elle se situait entre la filature de Jean Baptiste Heinrich à Kaysersberg qui employait deux métiers soit 600 broches et celle de Titot Père & fils à Ensisheim qui employait quant à elle quinze métiers soit 4500 broches.

L'acte de vente de l'usine en 1861, pourrait laisser à penser que Barth n'apporta pas de modifications notoires au capital fixe dont il fit l'acquisition en 1849 (si ce n'est l'installation d'un gazomètre). En effet, il revendit l'«enclos situé à Jungholtz [...] renfermant une filature avec moteur hydraulique, cours d'eau, canal, aqueducs, bâtiment pour machine à vapeur, ateliers, magasin, remises, gazomètre et cour [...] <sup>557</sup>» dans l'état où il l'avait acheté. Le nombre de métiers et le nombre de broches ne sont cependant pas indiqués ce qui pourrait signifier que Barth rapatria les métiers à Colmar. Or, dans l'enquête industrielle de 1858<sup>558</sup>, Barth était cité comme le propriétaire à Jungholtz d'une filature de coton de 150 ouvriers et de 7000 broches et d'une filature de fils retors de 15

<sup>555</sup> J-M.SCHMITT, « Barth Jacques », *NDBA*, n°2, Baa-Bec, 1982 p.112,.

<sup>556</sup> ADHR, 6 E 61-71, étude de Me Hassenforder. Acte n° 15 535 du 20 novembre 1849.

<sup>557</sup> ADHR, 6 E 72-112, étude de M Miesch. Acte n° 5625 du 5 avril 1861.

<sup>558</sup> ADHR, 9 M 14. Enquête de 1858 sur les établissements et la situation industrielle et commerciale.

ouvriers de 600 broches produisant 20 tonnes de filés destinés à Mulhouse et à Colmar. Cette enquête permet également de connaître la nature des produits utilisés et leur provenance : les 40 tonnes de coton arrivaient de Mulhouse et les 100 tonnes de houille de Ronchamp. Barth réalisa donc d'importants investissements à Jungholtz

Qu'est ce qui poussa Jacques Barth à acquérir la filature de Jungholtz ? C'était avant tout l'occasion pour ce manufacturier de décentraliser une unité de production hors du centre urbain, au fond d'une vallée, à proximité d'une chute d'eau (l'énergie hydraulique exerce une véritable attraction et est d'autant plus rare qu'il y a déjà eu une première ruée vers l'eau), où la main-d'œuvre est abondante, disponible, flexible et peu exigeante. Il semblerait que le facteur primordial à l'installation de Barth à Jungholtz fut la recherche d'une main-d'œuvre « corvéable » à merci.

L'éclatement d'une grève dans l'établissement de Jungholtz en avril 1860, tendrait à corroborer l'hypothèse selon laquelle Jacques Barth cherchait à réduire le prix de revient de ses produits en abaissant la masse salariale. Ainsi, dans une conjoncture particulièrement difficile pour la filature (elle connaît une crise grave en 1846/48 suivie d'une autre inaugurée par la crise financière aux Etats-Unis en 1857), Barth chercha à éviter la faillite en diminuant les salaires de 3 à 5 centimes par kg. Les quinze ouvriers fileurs grévistes expliquèrent alors que cette baisse entraînerait une diminution de salaire de 8 francs par quinzaine et qu'elle s'ajoutait à d'autres manquements aux règlements : anticipation sur les heures de travail au-delà du temps permis, jours fériés regagnés par prolongation des heures de travail (ce qui faisait un jour de plus par quinzaine) et retranchement des salaires de 8 à 9 F pour un salaire moyen de 30 F<sup>559</sup>. Si nous admettons que ce salaire moyen de 30 F correspond au salaire mensuel d'un homme, nous obtenons, pour 24 jours ouvrés, un salaire journalier de 1,25 F soit en deçà du salaire journalier des hommes dans l'usine du Logelbach qui était situé entre 1,40 F et 4 F (selon la spécialité) et même des femmes qui percevaient de 90 centimes à 1,50 F<sup>560</sup>.

Cette première grève de l'histoire de Jungholtz, entraîna le chômage de 65 ouvriers des deux sexes. Les grévistes, dont la plupart faisait partie de la filature depuis sa naissance, reprochaient surtout à Barth l'irrégularité de salaires et le non respect des

<sup>559</sup> ADHR, 10 M 9. . Conflits du travail, coalitions d'ouvriers, rapports entre ouvriers et patrons, surveillance des ouvriers (1850-1870)

<sup>560</sup> ADHR 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

règlements en matière d'heures de travail. Alors que le préfet conseilla au maire de Rimbach de trouver un arrangement entre les deux parties, répondant en cela à la volonté du ministre de l'intérieur qui s'efforçait « d'apporter à la condition des populations ouvrières les améliorations dont elle est susceptible », Jacques Barth diminua tout de même les salaires. Il obligea les ouvriers de travailler journalièrement ½ h de plus, leur refusant au passage le temps de prendre leur déjeuner et leur goûter, et appliqua une retenue de salaire de 6 à 10 centimes par kg. Certains ouvriers quittèrent l'entreprise, Barth affirmant qu'ils pourraient accepter ou partir, mais la majorité rejoignit les ateliers. Le maire de Rimbach conclut en disant que « ce sont de pauvres gens mais qui ne sont pas rebelles à leur maître » !

Il semblerait donc bien que Jacques Barth ait cherché une main-d'œuvre disponible, flexible et peu exigeante.

En 1861, l'usine étant peut-être devenue moins rentable, Jacques Barth la vendit à Jacques Grumbach et à son gendre Alexandre Lang.

La vallée de Rimbach illustre bien ce phénomène de « ruée vers l'eau » qu'ont connu les vallées vosgiennes entre 1820 et 1830. Elle est due aux initiatives des grands manufacturiers, certains appartenant même à la « vieille garde des fondateurs <sup>561</sup> » comme Jean Zuber, né avant 1800 à Mulhouse et qui a fondé son entreprise et lui a donné son élan. Mais il ne faut pas perdre de vue également que certains entrepreneurs entendaient verser les salaires les plus bas à leurs ouvriers pour baisser leur prix de revient et faire face à la concurrence de plus en plus âpre. Ils cherchaient donc à s'implanter dans les cantons ruraux les plus défavorisés comme l'était la vallée de Rimbach.

## **II. Une industrie née de l'initiative de « petits capitaines »**

Les premières usines fondées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme la montré Michel Hau, pouvaient l'être avec quelques centaines, voire quelques dizaines de milliers de francs. Une manufacture avec un capital d'un million de francs restait exceptionnelle. En 1828, une filature moyenne de 9 500 broches et 200 ouvriers, si l'on se limite aux

---

<sup>561</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 257.

bâtiments et aux machines sans le fonds de roulement valait 632 000 F. Pendant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait donc fonder une manufacture pour 200 à 600 000 F<sup>562</sup>. Or, les capitaux de démarrage rassemblés pour fonder les premières manufactures dans la vallée de Rimbach au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle étaient loin des chiffres avancés par Michel Hau. Les mises de fonds initiales étaient très modestes. L'origine des fonds propre provenait souvent d'une seule famille dont le patrimoine suffisait pour constituer le capital social et assurer les risques.

D'origine modeste étaient également les premiers manufacturiers qui s'installèrent dans le vallon. Contrairement aux grands patrons du Second Empire dont les 2/3 sont eux-mêmes fils d'industriels et dont 40 % appartiennent déjà à la troisième génération, nous sommes en présence dans la vallée d'authentiques self-made-men comme le fut Antoine Herzog, fondateur d'un des fleurons du textile au Logelbach, dont le père était ouvrier<sup>563</sup>. Il s'agit de personnages étrangers au monde des affaires (négociant, agriculteur, contremaître de fabrique, artisan) qui représentent la première génération d'industriels de leur famille. De plus, ils ont la particularité d'être ni luthériens ni calvinistes. En effet, nous sommes en présence d'une part, d'industriels catholiques, qui « n'ont nullement été à la remorque de leurs confrères protestants [...] » et dont les entreprises sont « chaque fois le produit d'une sorte de petit exploit réalisé par une forte personnalité capable de saisir les opportunités au moment où elles se présentent<sup>564</sup> » et d'autre part, d'entrepreneurs juifs alsaciens, dont l'itinéraire « montre qu'il n'y avait pas d'incompatibilité entre le judaïsme et l'entreprise bourgeoise rationnelle<sup>565</sup> ».

---

<sup>562</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 330.

<sup>563</sup> Antoine Herzog (1786-1861), natif de Dornach, était fils d'un simple ouvrier des manufactures mulhousiennes. Entré très jeune comme ouvrier dans la manufacture mulhousienne Dollfus père, fils & Cie, il fut remarqué par l'industriel Jean Henri Dollfus qui l'envoya étudier à Paris, au conservatoire national des Arts et Métiers. Il se perfectionna ensuite dans des centres textiles comme Bièvres et Saint-Quentin avant de revenir en Alsace pour prendre en 1806, la direction technique des filatures et tissages Lischy & Zurcher à Bollwiller, établissement fondé deux ans auparavant par un fils de Pierre Dollfus. Il fut recruté par Nicolas Schlumberger qui lui confia le montage de sa filature de Guebwiller, dont Herzog devint, en 1810, le premier directeur. En 1818, il s'associa à Schlumberger pour installer et diriger une nouvelle filature de coton au Logelbach près de Colmar sous la raison sociale Schlumberger & Herzog. Devenu seul propriétaire de cette manufacture, il la doubla d'une seconde filature en 1822, puis fit bâtir un énorme bâtiment de cinq étages en 1836. Cf J.-M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit, p. 87 et « Herzog, Antoine », *NDBA n° 16, He-Hi*, p.1565.

<sup>564</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 63-65.

<sup>565</sup> Idem, p. 71.

## 1. Alexandre Lang, de Waldighoffen à Jungholtz

En 1861, Jacques Grumbach et son gendre Alexandre Lang, deux israélites, l'un natif de Soultz et l'autre de Durmenach, achetèrent la filature Barth à Jungholtz. Les deux industriels font partie de la petite minorité de patrons israélites.

Alexandre Lang était né en 1830 à Durmenach. Son père, Emanuel Lang, marchand de bétail lors de son mariage en 1820, créa en 1859 avec son frère Gabriel, son oncle Jacques et un ami, Hermann Bloch, une société pour exploiter un tissage à Waldighoffen : la société Frères Lang & Bloch, société de personnes en nom collectif. En 1865, Emanuel Lang racheta la part de ses associés, découragés par des débuts difficiles et appela ses fils Joseph, Raphaël, Salomon, Baruch et Charles qui formèrent la société « Les Fils d'Emanuel Lang » pour diriger un tissage mécanique de toiles de coton qui compta 550 métiers occupant 300 personnes en 1870<sup>566</sup> et qui devint par la suite l'un des fleurons de l'industrie régionale.

L'ainé, Alexandre, ne participa cependant pas à cette aventure industrielle ; depuis 1853, il était installé à Soultz après son mariage avec Thérèse Grumbach. Il n'en resta pas pour autant en marge du développement industriel que connut la vallée de la Lauch à la même époque et fut même un précurseur dans la famille. Dès 1857, il s'associa avec son beau père Jacques Grumbach et Jacques Hoffmann, négociant à Issenheim, pour l'exploitation d'une manufacture de schappe (bourre de soie) à Issenheim. Dans l'industrie de la soie, les cocons secs destinés à la filature sont soumis au préalable à un triage minutieux : les cocons défectueux (cocons doubles, ouverts, calcinés, tachés, piqués, ratés, etc.) sont mis de côté avec ceux provenant du grainage ou « cocons percés », et servent à l'alimentation de la filature de schappe spécialisée dans la transformation des fibres courtes ou discontinues<sup>567</sup>. Il est vraisemblable que la matière première destinée à leur filature de bourre de soie provenait des déchets des entreprises de la soie de Soultz ou de Guebwiller.

---

<sup>566</sup> ADHR, 5 M 95 (Industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Waldighoffen) et 7 S 86 (Moulins, usines, canaux usiniers : Waldighoffen, Walheim, Werentzhouse, Wittersdorf).

<sup>567</sup> On tire des cocons plusieurs qualités de soie : la plus belle, la plus forte ou l'organsin avec laquelle on fait la chaîne des étoffes ; celle de seconde qualité connue sous le nom de trame ; la bourre ou filoselle, partie la plus intérieure des cocons, sorte de débris qui ne peuvent être dévidés mais que l'on carde et qu'on file ensuite.

Les bourres de soie, filosselles et débris de cocons étaient cardées par des femmes majoritairement, les bourretaires. Elles étaient en général très pauvres et exerçaient une profession fort dangereuse. Elles travaillaient dans des ateliers bas, humides, non aérés et au milieu de poussières qu'elles faisaient soulever et respiraient. En effet, la bourre devait être battue puis lavée, décreusée<sup>568</sup> ou dégomme dans une solution chaude de savon et séchée avant d'être cardée. Ces femmes étaient souvent atteintes de phthisie.

L'acte de société, signé le 8 juillet 1857, sous seing privé, pour six années à compter du 24 juin 1857, prévoyait que le siège social serait fixé à Issenheim et que la raison sociale serait Lang & Hoffmann. Alexandre Lang avait « seul le droit de gérer et administré les affaires de la société, il avait seul la signature sociale. La mise de fonds des associés est fixée aux sommes suivantes : celle de M. Hoffmann à cinq mille deux cents francs ; celle des deux autres associés à dix mille francs chacun. Les mises de fonds produiront intérêts à cinq pour cent à compter des différentes époques de versement. Les bénéfices et les pertes de la société seront supportés dans les proportions suivantes : par M. Hoffmann, pour dix vingt quatrième et par MM. Lang et Grumbach pour sept vingt quatrième chacun. Chaque associé pourra prélever annuellement en diminution des intérêts de sa mise de fonds et de sa part aux bénéfices une somme de deux mille francs<sup>569</sup> ». Pour quelle raison, alors qu'il versa la mise de fonds la plus faible, Jacques Hoffmann touchait les bénéfices les plus élevés ? En fait, l'apport de Jacques Hoffmann était supérieur à celui des deux autres associés puisque c'est lui qui mit à disposition de la nouvelle société le capital fixe destiné à installer l'usine. En effet, le 8 juillet 1857, ses anciens associés au sein de la maison de commerce Hoffmann & Zurcher, à savoir Jacques Zurcher, négociant à Meinsberg, et Chrétien Zurcher, négociant à Riehen, lui cédèrent « leurs droits dans le bail fait par Jacques Hartmann, meunier à Issenheim ». Ce bail concernait « une propriété [...] composée d'une maison d'habitation, d'un bâtiment à usage de moulin, d'un troisième bâtiment à usage d'écurie & granges, d'une chute d'eau avec canal d'alimentation et de fuite, de cour, pré et

---

<sup>568</sup> Le décreusage consiste à éliminer le grès de la soie. Le grès est la matière entrant pour 25 % dans la composition de la bave émise par le ver à soie. Les 75 % restant constituent la fibroïne.

<sup>569</sup> ADHR 3 Q 164/84. Bureau de Mulhouse : actes passés devant notaire et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs.

dépendances, d'une superficie d'environ trois hectares 67 ares, moyennant deux mille cinq cent francs<sup>570</sup> ».

L'entreprise ne resta pas bien longtemps à Issenheim. En effet, dès le mois d'avril 1861, deux des associés, Jacques Grumbach et Alexandre Lang, achetèrent la filature Barth à Jungholtz pour 60 000 F<sup>571</sup> et y délocalisèrent leurs activités. Dans la foulée, ils firent la demande pour y installer une chaudière à vapeur devant chauffer le rez-de-chaussée et les deux étages du bâtiment de la filature.

La société fondée par les deux hommes et Hoffmann fut éphémère. En effet, à la même époque où Grumbach et Lang firent l'acquisition de Jungholtz, un différend, dont nous ignorons l'origine, surgit avec leur associé Hoffmann. Cela conduisit le tribunal de commerce de Colmar à ordonner une enquête pouvant aboutir à un procès. Les trois associés décidèrent donc le 23 mai 1861 de dissoudre la société Lang & Hoffmann. L'acte de dissolution prévoyait que « M. Hoffmann cède et transmet à MM. Grumbach et Lang tous ses droits et intérêts dans la société sans nulle exception. En conséquence le matériel de l'établissement à Jungholtz, les machines, outils, marchandises brutes ou confectionnées et généralement tous les objets appartiendront à M.M. Grumbach et Lang lesquels seront par contre tenus d'acquitter tout le passif contracté dans l'intérêt et pour les causes de la société. M. Hoffmann sera tenu de délaisser l'établissement, lui et sa famille, n'emportant que son mobilier privé [...]. Il veillera à la conservation des machines, du matériel et du mobilier de l'établissement et à la sureté des filés ou autres articles de fabrication sous peine d'être rendu responsable des objets détériorés ou disparus par sa faute ou par sa négligence<sup>572</sup> ». Pour prix de l'abandon, Jacques Hoffmann a touché 1 500 francs auquel Grumbach et Lang ajoutèrent 300 F à titre d'indemnités.

L'ouverture de l'exploitation coïncida avec une époque où leurs produits étaient très demandés pour la fabrication de franges et résilles.

Le 14 décembre 1881, l'usine Lang fut complètement détruite par un incendie : « Le soir vers 6 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de M. Lang. Grâce à l'obscurité et à l'intensité du feu, quelques habitants de Soultz croyant que c'était un des moulins qui se trouvent sur la route de Jungholtz ont donné l'alarme, les tambours ont

---

<sup>570</sup> ADHR 3 Q 164/84. Bureau de Mulhouse : actes passés devant notaire et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs.

<sup>571</sup> ADHR, 6 E 72-112, étude de M Miesch. Acte n° 5625 du 5 avril 1861.

aussitôt battu la générale et le pompiers se sont préparés pour aller au feu. Pendant ce temps l'on a appris que c'était à Jungholtz. Une section de volontaires est restée sur pied avec la pompe n°2 et les autres pompiers sont rentrés. Vers 8 heures, l'on est venu demander du secours et cette section est aussitôt partie mais à son arrivée tout était en cendre et ils ne pouvaient plus être d'aucune utilité. Aussi, après une heure d'attente ils sont de nouveaux rentrés à Sultz<sup>573</sup>». Les deux associés firent alors reconstruire une filature de soie en rez-de-chaussée. La société en nom collectif fondée sous la raison sociale « A. Lang & Cie »<sup>574</sup> fut dissoute le 14 décembre 1889 après le décès de Jacques Grumbach. Alexandre Lang poursuivit alors seul quelques années l'activité manufacturière mais, peut-être en raison de son âge ou en l'absence de successeur, -son fils unique ayant opté pour la France-, il décida de vendre sa filature en juin 1897 à Latscha & Cie<sup>575</sup>.

Cette entreprise était modeste puisque, lors de sa liquidation et sa vente, elle ne comptait que 2 200 broches<sup>576</sup>.

---

<sup>572</sup> ADHR, 3 Q 233-31. Bureau de Sultz : actes sous signature privée

<sup>573</sup> « Incendie de l'établissement Lang de Jungholtz le 14 décembre 1881 », *séances du comité des pompiers de Sultz, 1879-1886*.

<sup>574</sup> ADHR 6 E 73-205. Etude de Me von Sensburg. Acte n° 3517 du 22 juin 1897.

<sup>575</sup> Idem.

<sup>576</sup> *His. Doc.*, p. 554.

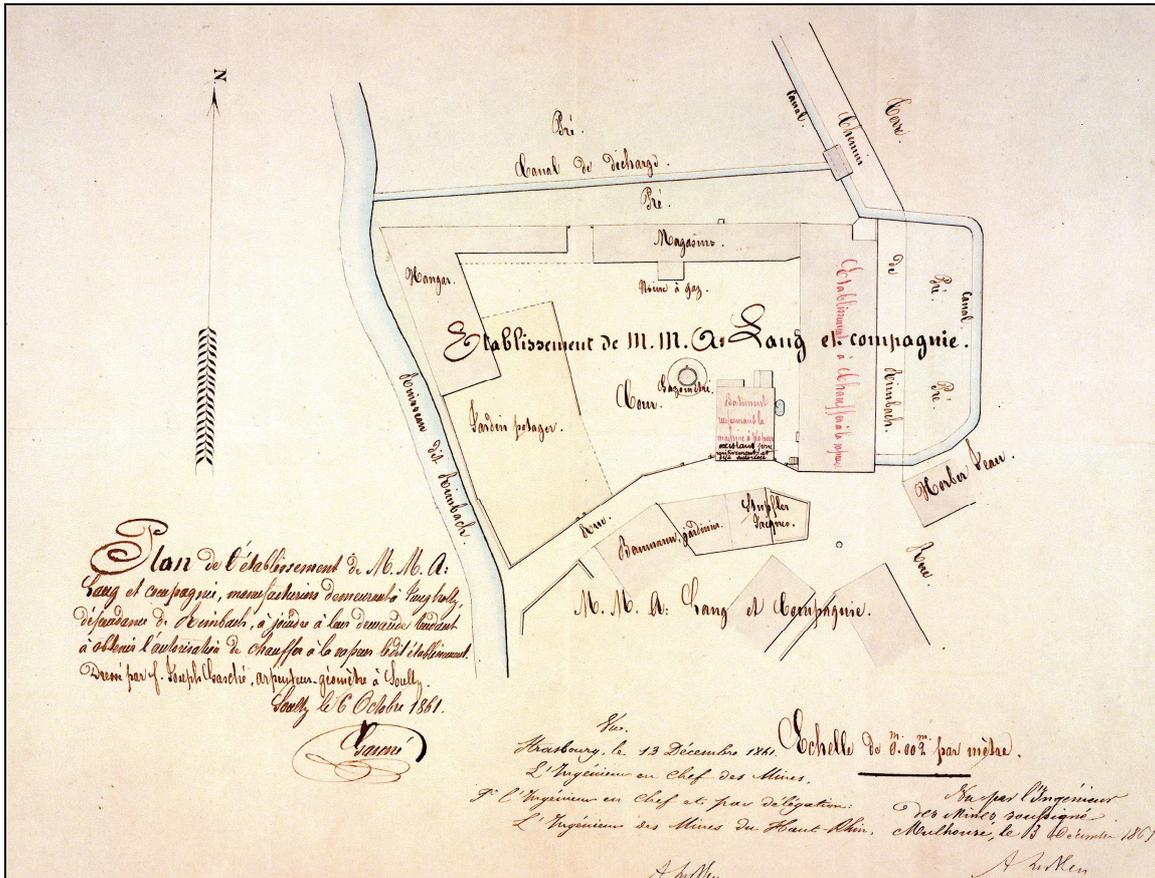


Fig. 46. Plan de l'établissement Lang & Cie en 1861 (source, ADHR 5 M 86).

Le fils d'Alexandre Lang, Arthur, opta pour la France et s'installa à Calais où il fonda rue Maxton une retorderie de soie qui fabriquait surtout du fil 2/200 pour dentelles. Elle employait 300 ouvrières et une trentaine d'ouvriers. Cette fabrique fut détruite par un incendie le 12 janvier 1899<sup>577</sup> et Arthur Lang quitta Calais pour Paris le 1er juillet 1899.

<sup>577</sup> « L'incendie de cette nuit. Destruction de la filature Lang », in *Le Phare de Calais et du Pas de Calais*, 13.01.1899. Document aimablement communiqué par les Archives municipales de Calais. Il s'agit d'Arthur Lang et non de son père Alexandre comme on peut le lire dans F. MANGOLD et H.F. SARASIN, *Société industrielle pour la schappe. Origines et développement 1824-1924. Contribution à l'Histoire de la Filature des Déchets de Soie*, 1924, p.85.

## **2. Latscha & Cie : « une réponse aux besoins de l'industrie textile régionale »**

La création en un temps très court d'une puissante industrie textile a offert un marché de tout premier ordre pour les industries d'équipement. La croissance de ce marché accompagne celle du textile avec une forte poussée sous la Restauration. Ainsi, entre 1815 et 1836, il a fallu installer 700 000 broches à filer. Il faut aussi des machines à filer, des machines de préparation, des transmissions, des moteurs qui ne peuvent plus être importées en raison de la prohibition britannique.

Au départ, les filateurs alsaciens se lancèrent dans la construction de machines puis il y eut une division des tâches. Jusqu'en 1840, on assiste à une vague de création de firmes spécialisées notamment dans la construction mécanique. En 1840, date qui marque l'arrêt du grand mouvement de création d'entreprises spécialisées dans les matériels textiles, l'Alsace représente 20 % du marché français<sup>578</sup>.

### **2.1. Mathias Latscha, un chef d'entreprise d'origine modeste**

Lors du mariage de Mathias Latscha, fondateur de la lignée des industriels de Jungholtz, le 11 février 1807 à Guebwiller, le registre d'état civil nous apprend qu'il était né en 1782 à Inzlingen, dans le grand duché de Bade<sup>579</sup>. Il habitait à Guebwiller depuis dix-huit mois et exerçait le métier de passementier chez De Bary & Bischoff. Son épouse, Marie Elisabeth Biechler était, quant à elle, originaire de Guebwiller et fille d'un chirurgien.

On peut admettre qu'au moment de son mariage, Mathias Latscha faisait partie du « prolétariat de fabrique », sachant que la manufacture de rubans de Guebwiller offrait des salaires journaliers de 50 à 75 centimes<sup>580</sup>. Cependant, grâce aux registres d'état civil, nous

---

<sup>578</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op.cit., pp. 100-101

<sup>579</sup> Le prénom de son père, Urs, nous permet de supposer que le berceau de la famille était situé en Suisse et qu'elle n'a fait qu'un détour par l'Allemagne. En effet, les familles Latscha sont toutes originaires du Jura Bernois et plus précisément de La Scheulte (Schelten) lorsque l'on descend de Délemont vers Moutier. La graphie Latscha se retrouve dans le canton de Soleure mais également dans le Jura Suisse où ils sont plus connus sous la forme Lachat et Loichat. Voir Généalogie p. 609 à 613 « Les alliances de la famille Latscha ».

<sup>580</sup> ADHR, 9 M 6. Enquête sur la situation économique et les établissements industriels en 1811, 1812 et 1813.

pouvons suivre son ascension sociale. Lors du mariage de son fils aîné, François Antoine, en 1832, il est cité comme contremaître de fabrique. C'est le métier qu'il déclare encore au mariage de son second fils Charles en 1834. Il est intéressant de constater la façon dont Mathias Latscha a gravi la hiérarchie ouvrière avec bien sûr des conditions différentes d'une qualification à l'autre. Enfin, en 1839, apparaît pour la première fois dans les registres d'Etat Civil la mention : «Joseph Latscha, né le 8 mai 1816 à Guebwiller, fils de Mathias, fabricant de broches [...]»

Mathias Latscha fait donc partie de ces «petits capitaines» d'industries, qui par leur activité et leur énergie, leur esprit d'initiative et leur audace, permirent l'essor industriel de la vallée de Rimbach. Il est représentatif de ces patrons catholiques qui n'ont rien à envier à l'esprit d'initiative des protestants. Il s'agit d'hommes nouveaux, sans passé, sans réseau, dopés par l'exemple mulhousien.

## **2.2. Les Latscha, fondateurs de trois usines**

### **2.2.1. L'implantation dans le vallon du Rimbach**

Le véritable précurseur dans la famille Latscha était François Antoine, tourneur en fer demeurant à Rimbach-Zell. Ce fils aîné de Mathias fonda, en septembre 1834, pour six ans reconductibles, une société en nom collectif avec Jean Goebelé, graveur sur rouleaux de Guebwiller pour fabriquer et affiler des broches propre à la filature. La société Jean Goebelé & Cie transforma un ancien foulon à Rimbach-Zell<sup>581</sup> en atelier mécanique mû par l'eau qui devait fournir cent broches affilées par jour à la filature (vraisemblablement pour les filatures de Guebwiller). Les deux hommes étaient intéressés pour moitié dans la société, et c'était dans cette proportion qu'ils partageaient les bénéfices ou supportaient les pertes. En outre, Jean Goebelé devait s'occuper des livres, de la correspondance et de toutes les écritures, activité pour laquelle il était rémunéré à hauteur de 100 F par an sur les fonds de la société alors que François Antoine Latscha était plus particulièrement chargé

---

<sup>581</sup> ADHR, 6 E 29-53, étude de Me Gast. Acte n°6563 du 1<sup>er</sup> mars 1834. Marguerite Joly, veuve de Jean-Baptiste Haegelen vendit à Jean Goebelé, graveur sur rouleaux à Guebwiller, un moulin à un tournant, autrefois foulon, située à Rimbach-Zell, ban de Rimbach, avec cour, hangar et dépendances, étable à porcs, deux jardins pour 2900 F.

de la fabrication et de la direction des ouvriers, tâche pour laquelle il touchait 2,75 F par jour.

En fait, François Antoine Latscha était rémunéré uniquement pour son savoir-faire puisque non seulement le fonds capital de la société avait été versé par Goebelé seul mais c'était à lui également qu'appartenaient l'usine, les machines et les ustensiles servant à son exploitation et pour lesquels il percevait annuellement un intérêt de 5 % d'un capital fixe de 12 500 F.

C'est l'exemple type d'une micro-entreprise dont le fonds capital était fixé à 6000 F auquel il fallait ajouter le capital fixe (l'usine, les machines, les agrès et les ustensiles servant à son exploitation) d'une valeur de 12 500 F<sup>582</sup>. La mise de fonds initiale était donc modeste, ne nécessitant pas la réunion d'un grand nombre de bailleurs.

L'année suivante, en février 1835, François Antoine Latscha, son père Mathias, contremaître de filature à Guebwiller, et Jacques Redler, blanchisseur de toiles à Soultz, achetèrent à Pierre Schwary son « moulin à deux tournans pour moudre le grain avec ses vanes et chaussées » situé à Jungholtz au lieu dit Jungholtzermülhe pour la somme de 7000 F<sup>583</sup>. Il est précisé dans l'acte notarié que « l'immeuble sera converti en établissement industriel et ne pourra plus, dans l'espace de 25 ans, être transformé en moulin et huilerie ».

---

<sup>582</sup> Tous les renseignements dans ADHR, 6 E 29-55, étude de Me Gast. Acte n°7068 du 10 septembre 1834.

<sup>583</sup> ADHR, 6 E 29-56, étude de Me Gast. Acte n°7416 du 2 février 1835.

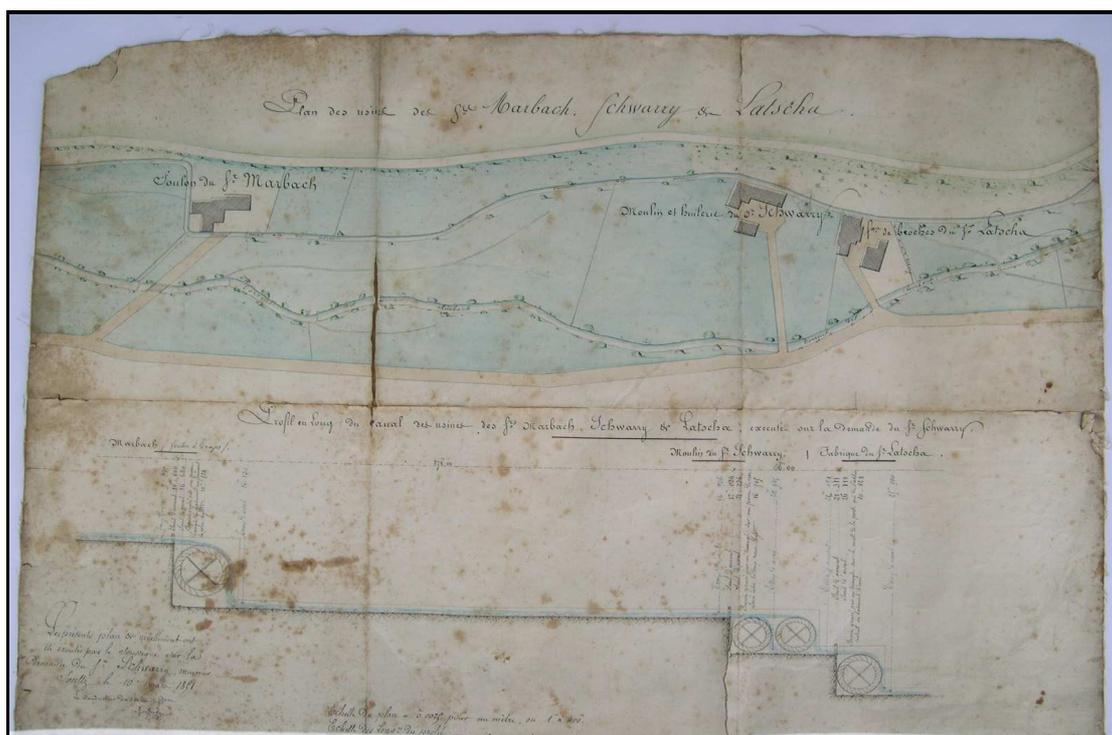


Fig. 47. Plan du foulon, du moulin et de la fabrique Latscha en 1851 (photo R.Baecher).

Les trois acquéreurs transformèrent alors le moulin en atelier de construction spécialisé dans la fabrication de broches à filer et dans ce but fondèrent une société en nom collectif sous la raison sociale Redler & Latscha. Chaque associé y était intéressé pour un tiers et misa 3500 F soit un fonds social de 10 500 F<sup>584</sup>. Il s'agit là, d'une société de personnes, comme la majorité des sociétés fondées au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour rassembler la mise de fonds initiale et acquérir le moulin Mathias et François Antoine Latscha durent emprunter 8000 F auprès de Léonard et Martin Bourcard, négociants banquiers à Bâle<sup>585</sup>. L'emprunt, dont l'intérêt était fixé à 5 % par an, était remboursable au bout de trois ans « en bonnes pièces métalliques d'or ou d'argent de France et non en billets ou papiers d'Etat ». Il est intéressant de souligner ici l'origine des capitaux. En effet, en l'absence d'une armature bancaire digne de ce nom en Alsace, les entrepreneurs, même modestes comme les Latscha, firent appel aux financiers bâlois. On retrouve donc les financiers bâlois même dans les vallées reculées alors qu'à partir du Consulat ils développèrent surtout de manière considérable leur concours financier aux

<sup>584</sup> ADHR, 6 E 29-59, étude de Me Gast. Acte n°8858 du 13 mai 1836.

industriels mulhousiens, espérant des profits intéressants. De même, les premiers manufacturiers vosgiens empruntèrent également auprès des Suisses de Bâle ou de Neuchâtel des sommes ou ouvrirent des crédits produisant un intérêt de 5 % et parfois 6 %<sup>586</sup>.

Ces deux ateliers de broches créés par des membres de la famille Latscha sont une bonne illustration des premières entreprises financées par l'association de petits groupes de bailleurs de fonds autour d'un homme de savoir-faire. Il révèle la capacité du milieu traditionnel à rassembler des ressources financières sur la base de réseaux très complexes créés à partir de relations d'affaires et d'alliances matrimoniales sans banques. En effet, l'Alsace ne bénéficia d'une puissante armature bancaire qu'après l'Annexion.

Comme l'atelier de Rimbach-Zell, la petite fabrique de Jungholtz était très modeste à ses débuts à en juger par les mises de fonds de départ. L'inventaire après le décès d'un des associés - François Antoine Latscha - en 1836<sup>587</sup>, permet de reconstituer le capital fixe de l'entreprise un an après sa création. L'ensemble du matériel et des marchandises utilisé dans l'usine pour fabriquer les broches (tours, tourets, meule, machine à arrondir, étaux, machine à polir, enclumes, marteaux, un grand soufflet, tenailles, acier, noix à broches<sup>588</sup>) s'élève à 7575,50 F auquel il faut ajouter les 7000 F pour le bâtiment ce qui représente un capital fixe de 15 575, 50 F.

Cet inventaire permet de déduire d'autres informations intéressantes. D'une part, la présence dans la liste du matériel de deux grands marteaux et de quatre fers pour porter les broches sous les marteaux permet de penser que le moulin a été transformé en martinet c'est à dire que la roue hydraulique entraîne une lourde masse de 60 à 500 kg emmanché à l'extrémité d'une poutre frettée, mue par un arbre à came qui la relève puis qui la laisse tomber sur l'enclume pour travailler la pièce de fer à la sortie du fourneau. D'autre part, nous pouvons également déduire le prix d'une broche : 0,30 centimes pièce environ<sup>589</sup>.

La mort d'un des associés, François Antoine Latscha, fils de Mathias, dès 1836 ne mit pas pour autant fin à la société en nom collectif, son épouse et son fils le remplaçant.

<sup>585</sup> ADHR, 6 E 29-56, étude de Me Gast. Acte n°7457 du 16 février 1835.

<sup>586</sup> G. POUILL, *Les fondateurs de l'industrie textile vosgienne : 1800-1870 : histoire d'une classe sociale en voie de développement*, Metz, Ed. Serpenoise, 1997, p.54.

<sup>587</sup> ADHR, 6 E 29-59, étude de Me Gast. Acte n°8858 du 13 mai 1836.

<sup>588</sup> Noix à broches : axe de la broche.

<sup>589</sup> Il est mentionné 8091 broches pour un total de 2548,60 F.

En janvier 1840 cependant, à la mort d'Elisabeth Biechlen, épouse de Mathias Latscha, qui possédait un tiers de la fabrique de broches en raison de la communauté de biens entre les deux époux, les sept héritiers requièrent la vente aux enchères du bien indivis. En août 1840, l'immeuble étant reconnu impartageable et les sept héritiers n'ayant pas réussi à s'entendre, il fut procédé à une vente aux enchères sur licitation de la fabrique de broches. En effet, elle appartenait alors pour 1/6 à la veuve de François Antoine Latscha, pour 5/24 au fils de François Antoine, pour 1/6 à Mathias Latscha comme ayant été commun en biens avec feu sa femme, pour 1/3 à Jacques Redler, pour 1/24 à Charles Latscha comme héritier de feu sa mère, pour 1/24 à Elisabeth Jehlen comme héritière de sa mère et pour 1/24 à Joseph Latscha comme héritier de sa mère, aux droits duquel se trouve Eliachim Dreyfuss de Soultz suivant contrats de rémérés.

L'immeuble, estimé à 14 500 francs comprenait entre autre « un bâtiment principal contenant maison d'habitation et deux ateliers de fabrication de broches mus par un courant d'eau présentant une chute de quatre mètres, trente trois centimètres ; d'un petit bâtiment adossé au précédent et servant d'aiguiserie ; d'un autre bâtiment contenant petite forge, remise, grange, écurie et logement [...] et enfin du mobilier industriel garnissant les dits bâtiments et servant à la fabrication des broches<sup>590</sup> ». Lors de l'adjudication définitive, le 18 octobre 1840, Mathias Latscha acheta l'ensemble pour la somme de 14 500 francs. Le lendemain, il fit une déclaration de command devant notaire où il déclara « avoir enchéri le dit immeuble dans la proportion de deux tiers pour son propre compte et dans la proportion d'un tiers pour Charles Latscha tourneur sur métaux demeurant à Jungholtz...<sup>591</sup> ». Les deux nouveaux associés empruntèrent la somme de 8 000 francs à Emile Weber, ingénieur mécanicien de Guebwiller en 1844 en hypothéquant leur établissement servant à la fabrication de broches<sup>592</sup>.

Dans son testament olographe de 1852, Mathias Latscha lègue les 2/3 d'un bâtiment renfermant un atelier de tourneur sur fer avec une forge dont il est propriétaire à son fils Charles seul, à condition que ce dernier, qui possède déjà 1/3, acquitte la somme de 9 500 francs, qu'ils doivent ensemble et qui repose sur les bâtiments et biens soit 8000 francs à Emile Weber et 1500 francs Martin Latscha, somme qui revenait à son père

<sup>590</sup> ADHR, 6 E 28-92, étude de Me Deck. Acte n° 1641 du 14 août 1840.

<sup>591</sup> ADHR, 6 E 28-92, étude de Me Deck. Acte n° 1722 du 18 octobre 1840.

<sup>592</sup> ADHR, 6 E 29-82, étude de Me Gast. Acte n° 17182 du 28 avril 1844.

François Antoine, tant comme part héréditaire de sa grand-mère que pour sa part à l'ancienne société. Charles devait également payer à ses cohéritiers la somme de 5270,80 F qui fut réévaluée en 1855 par une nouvelle disposition testamentaire à 15 000 F parce qu'entre temps Mathias Latscha avait acquitté une partie du passif de 9500 F. Enfin, Mathias Latscha tint à préciser que « dans le cas où l'un ou l'autre des mes enfants devait contre mon attente, et pour quelque motif que ce puisse être, s'opposer à leur exécution, je veux et ordonne expressément que ma succession, que j'en constitue formellement débitrice, ait à payer à mon fils Charles Latscha, qui, par son travail, son zèle et son activité, a si puissamment contribué à la prospérité de mes affaires, une somme suffisante, pour – pendant ces dix dernières années et pendant tout le temps qu'il sera encore en association avec moi, lui fournir, à mon fils Charles Latscha, - en sus de son salaire déjà reçu, un supplément journalier qui procure cinq francs par chaque jour de travail, et ceci à titre de rémunération des services qu'il m'a rendus, car c'est grâce à ses soins et à son assiduité que j'ai pu me dispenser de prendre un employé étranger<sup>593</sup>». A la mort de Mathias Latscha en 1857, son fils, Charles Latscha, se trouva donc seul chef.



Fig. 48. Latscha & Cie : l'usine centrale (col. B. Risacher)

<sup>593</sup> ADHR, 6 E 28-121, étude de Me Pépin. Acte n°5410 du 27 mars 1857. Le testament original a été rédigé en allemand par Mathias Latscha et traduit par Me Pépin.

La petite fabrique continua ses activités malgré la mort prématurée d'un des fondateurs et les démêlés liés aux partages successifs mais également malgré le contexte difficile pour les produits sidérurgiques. En effet, la monarchie censitaire maintint les prohibitions sur certaines pièces métalliques comme le fer et la fonte ce qui entraîna une baisse des importations et surtout une augmentation des prix des produits sidérurgiques. Ainsi, entre 1815 et 1850, la France payait plus cher ses matières premières et ses demi-produits par rapport aux concurrents badois et suisses. Le prix du fer, par exemple, augmenta en France de 50 % entre 1788 et 1820 alors qu'ailleurs il baissa. Les prix des produits n'étaient donc pas concurrentiels et les industries étaient réduites au marché national voire local comme c'était le cas pour l'entreprise Latscha<sup>594</sup>.

Les Latscha connurent la réussite et réussirent à résister aux crises qui furent fatales à un très grand nombre d'entrepreneurs. En effet, les débuts de l'industrialisation furent sévèrement sélectifs, car la réussite exigeait « un effort soutenu, un dynamisme de tout les instants, une gestion précise, de solides relations dans le milieu des négociants et de la chance aussi <sup>595</sup> ». Ils se maintinrent donc et allaient pouvoir affermir leur empire.

### 2.2.2. Le décollage

Charles Latscha donna une nouvelle impulsion à l'entreprise familiale. Les années où il se trouva à la tête de l'entreprise familiale correspondaient à l'âge d'or du Second Empire. Il bénéficia d'un rythme de croissance très soutenu. En effet, les « biens d'équipement bénéficièrent de marchés en forte expansion liés aux investissements d'un nombre croissant de centres industriels dans le monde et ne mettant en concurrence qu'un nombre limité de fournisseurs<sup>596</sup> ». Parallèlement, le régime évolua vers le libre échange : en 1860 furent levées les entraves sur l'importation des matières premières, en 1861 de nouveaux tarifs douaniers furent votés et de 1861 à 1866 des traités de commerce avec la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Autriche-Hongrie et le Zollverein furent signés. Si ces mesures libre-échangistes exposaient désormais l'industrie alsacienne à la concurrence

<sup>594</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 221.

<sup>595</sup> J.-F. BERGIER, *Naissance et croissance*, op. cit., p.87.

<sup>596</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 97.

extérieure, la petite entreprise de Jungholtz, dont l'horizon commercial se limitait à Mulhouse et Belfort ne fut pas freinée dans son expansion.

En juillet 1855, il fut autorisé à construire un moulin à émoudre les pièces mécaniques sur une dérivation du Rimbach<sup>597</sup>.

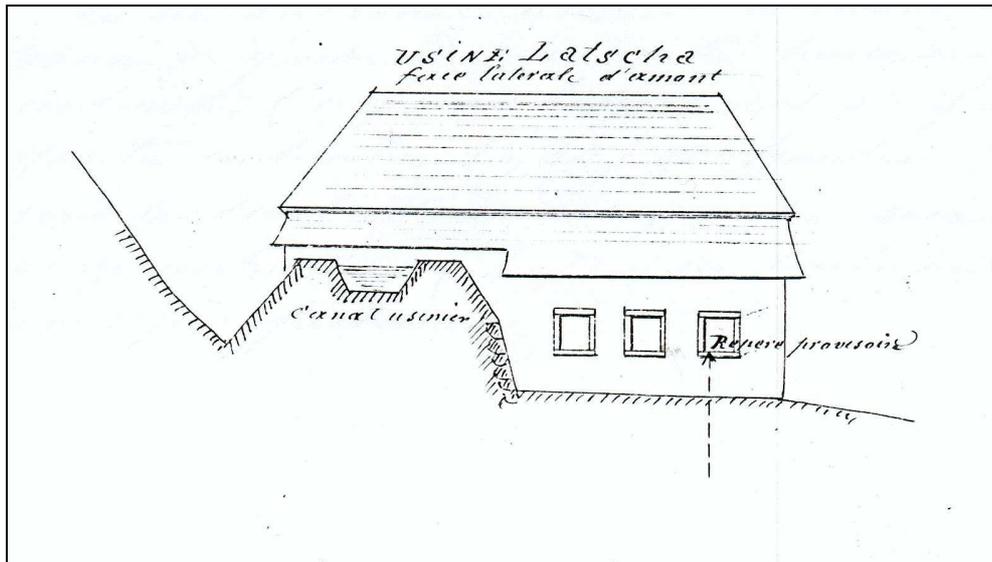


Fig. 49. Croquis par l'ingénieur des Ponts et Chaussées du moulin à émoudre projeté par Charles Latscha en 1855 (source, ADHR, 7 S 396)

Il explique dans une lettre adressée au préfet que cette aiguiserie de broches (la « Schliff ») située en amont de Jungholtz « lui sera de la plus grande utilité et complètera son établissement qu'il possède à Jungholtz ». Le maire de Rimbach vint appuyer son projet « vu que l'établissement ne lèse personne et que, au contraire, il est très utile, attendu qu'il fournit de l'ouvrage aux pauvres habitants du vallon<sup>598</sup> ».

<sup>597</sup> Voir Annexe p. 588 « Plan de 1855 du moulin à émoudre (la Schliff) établi par Charles Latscha ».

<sup>598</sup> ADHR, 7 S 396. Bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

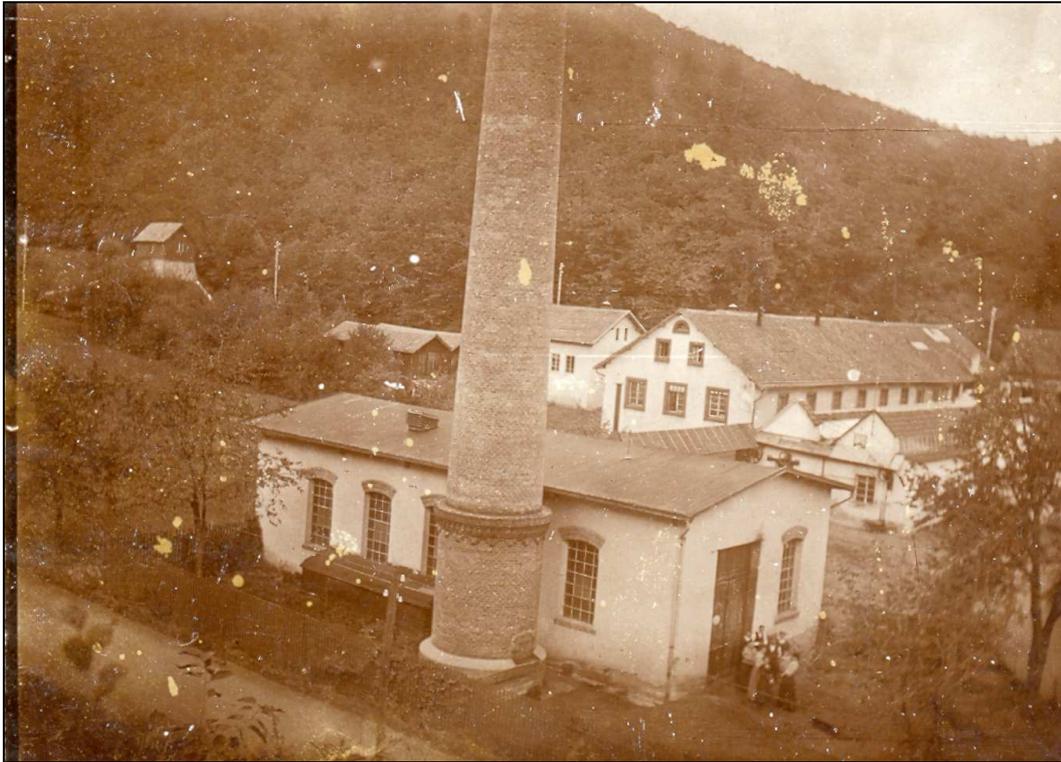


Fig. 50. La Schliff avant 1914 (col. B. Risacher)

La famille Latscha ne se contenta pas de créer des usines, elle modernisa et perfectionna également celles existantes. Dès 1856, pour s'affranchir de l'eau, la roue hydraulique fut complétée par une machine à vapeur et une chaudière dans leur atelier de constructions mécaniques pour servir de moteur au ventilateur et aux machines outils<sup>599</sup>. Jusqu'à cette date, la petite fabrique utilisait un canal dérivé du Rimbach destiné primitivement à pourvoir en eau le moulin. La roue à aubes en-dessous du vieux moulin avait été transformée en roues à augets en-dessus. Cependant, l'utilisation de cette énergie peu coûteuse avait des inconvénients : son caractère saisonnier, la concurrence avec d'autres utilisateurs et son insuffisance par rapport à la puissance croissante des machines que Latscha avait installées. D'autre part, Latscha avait eu quelques soucis avec son « moteur » hydraulique. En, effet, en 1852 il fit la demande au préfet pour prolonger jusqu'à dix heures du soir et pendant trois semaines la durée du travail dans son atelier et cela pendant trois jours par semaine en raison du chômage occasionné par une réparation

<sup>599</sup> ADHR, 5 M 104. Industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Soultz.

assez longue au moteur de son atelier<sup>600</sup>. Le préfet refusa ce qui incita vraisemblablement Latscha à faire l'acquisition d'une machine à vapeur. A partir de 1856, la fabrique Latscha utilisait donc un moteur mixte qui devait lui permettre de pallier aux inconvénients cités plus haut. En revanche, cela n'entraîna pas une baisse des coûts. En effet, Michel Hau en supposant qu'une filature utilise l'eau 8 mois et la vapeur 4 mois, estime que le coût moyen était de 2,26 F par an et par broche contre 1 F à l'énergie hydraulique seule et 3,04 F pour la vapeur seule. Cependant, l'écart de 0,78 F en faveur des moteurs mixtes était annulé si l'établissement - et c'était le cas de l'usine de Jungholtz - ne disposait pas d'embranchement vers le réseau ferré.

En 1858, l'atelier de constructions Latscha père & fils à Jungholtz employait 90 ouvriers qui produisaient six tonnes de pièces de machines à destination des environs, de Mulhouse et de Belfort. Les six tonnes de métaux pour fabriquer les pièces provenaient de Belfort par chemin de fer et par routes, alors que la houille (42 tonnes annuellement) pour alimenter la machine à vapeur arrivait par route depuis Saint-Etienne<sup>601</sup>. Le petit atelier de constructions mécaniques connut donc un essor important à la fin des années 1850 puisque en 1852 il n'employait que 40 ouvriers, la plupart tourneurs en fer, maréchaux ou planeurs<sup>602</sup>.

Vers 1860, le moulin fut détruit et remplacé par une tournerie mécanique et un bureau<sup>603</sup> et, en 1861, les ateliers de construction furent équipés d'un système de chauffage.

La « Schliff » connut, elle aussi, des modernisations : vers 1866 l'aiguiserie fut complétée par une tournerie mécanique et une machine à vapeur<sup>604</sup>. Le Rimbach fut, quant à lui, aménagé par la construction d'un canal d'amenée.

Nous ignorons cependant la durée hebdomadaire de travail chez Latscha. A Guebwiller, chez Nicolas Schlumberger, les ouvriers travaillaient 13h30 mais la durée de travail effectif était de 12 heures. Il est probable que les autres ateliers de constructions mécaniques, comme celui de Jungholtz, s'alignèrent sur ces horaires. D'autre part, aucune statistique ne nous permet de savoir le niveau des salaires. Tout au plus pouvons-nous

---

<sup>600</sup> ADHR 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1852-1870).

<sup>601</sup> ADHR, 9 M 14. Enquête de 1858 sur les établissements et la situation industrielle et commerciale.

<sup>602</sup> ADHR 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1852-1870).

<sup>603</sup> ADHR, 3 P 710. Atlas du cadastre de la commune de Rimbach.

<sup>604</sup> ADHR, 3 P 710. Atlas du cadastre de la commune de Rimbach.

supposer que ces salaires étaient plus élevés que ceux versés dans le textile en raison de la spécialisation du travail. Les ouvriers devaient détenir une qualification (forgerons, lamineurs, mécaniciens, fondeurs, mouleurs, modeleurs). Michel Hau affirme que leurs salaires étaient 4 à 6 fois supérieurs à ceux des adultes les moins qualifiés<sup>605</sup>.

### **2.2.3. L'entreprise Latscha & Cie, médaillé de bronze à l'Exposition universelle de 1867**

L'Exposition universelle de Paris en 1867 est la quatrième du genre après les expositions de Londres de 1851 et 1862 et celle de Paris en 1855. Napoléon III confia son organisation à une commission impériale, composée des principaux acteurs de la vie économique et politique du second Empire et dirigée par deux hommes d'expérience : le prince Napoléon, ministre des Colonies depuis 1858, et Frédéric Le Play, ingénieur des mines. Il s'agissait de mettre en pleine lumière les progrès réalisés par l'industrie française, lui gagner des clients étrangers et encourager les initiatives. L'exposition devait attester que l'industrie française, longtemps distancée par l'industrie anglaise, était devenue pour un temps son égale. L'Empire et le libéralisme étaient alors triomphants.

Des comités d'admission et des syndicats d'exposants, chargés de prendre les décisions en matière de choix des exposants et d'installation des produits, furent créés par la commission impériale dans chaque département français. Le comité départemental du Haut-Rhin était présidé par Amédée Rieder, papetier de l'île Napoléon. Ce dernier recommanda «chaudement» Charles Latscha au commissaire général à Paris, qui n'était autre que le prince Napoléon. En effet, en novembre 1865, Charles Latscha fit parvenir sa demande d'admission à la commission impériale dans le groupe 6, classe 55 où il souhaitait exposer «des pièces détachées de machines à filer et à tisser, des ailettes, des broches, etc. ...»<sup>606</sup>. Dans la marge du formulaire, Amédée Rieder ajouta la mention manuscrite suivante : « Particulièrement recommandé à l'admission pour compléter

<sup>605</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 311.

<sup>606</sup> Voir Annexe p. 589 « Demande d'admission de Latscha & Cie à l'Exposition Universelle de 1867 » et p. 590 « Lettre de recommandation d'Amédée Rieder pour Latscha & Cie ».

l'exposition des métiers à filer du Haut-Rhin <sup>607</sup>». Le même Rieder joignit un courrier adressé au commissaire général à Paris, dans laquelle, une nouvelle fois, il vantait les mérites de l'entreprise Latscha : «Je viens recommander pour l'admission à l'exposition la demande ci-jointe du Sieur Latscha auquel j'ai demandé l'exposition d'une bien intéressante fabrication de pièces détachées pour filature et tissage. Cela complètera l'exposition des machines faites par nos grands constructeurs du Département».

A l'époque l'entreprise Latscha fabriquait des cylindres cannelés et de pression, des plates bandes, des broches et ailettes de bancs à broches, de continus, de self acting, des templets mécaniques et beaucoup d'autres pièces encore<sup>608</sup>. Selon Charles Prost, «ces opérations sont faites par des constructeurs spéciaux, et Monsieur Latscha est du nombre. Non, seulement, il travaille pour les usines en général, mais encore pour les grands constructeurs comme Messieurs Stehelin et Schlumberger qui reportent principalement leur attention sur les bâtis et transmissions<sup>609</sup>».

L'entreprise Latscha et Cie fut sélectionnée dans la classe 55/56 -matériel et procédés du filage et de la corderie ; matériel et procédés du tissage- par Michel Alcan, professeur au Conservatoire des arts et métiers et Edouard Simon, ingénieur du syndicat des classes 55/56<sup>610</sup>. Charles Latscha s'en alla donc à Paris en 1867 où il exposa dans « le Palais sur plancher » dans un stand d'une « largeur de façade de 1.50 mètres, d'une hauteur de 1 m. et d'une profondeur de 0.80 m <sup>611</sup>».

Charles Latscha s'en revint avec une médaille de bronze pour la fabrication spéciale d'ailettes creuses et de broches pour bancs à broches. Quelle consécration pour ce petit entrepreneur de Jungholtz !

---

<sup>607</sup> Centre Historique des Archives Nationales, cote F/12/3060. Exposition universelle de 1867 à Paris. Demande d'admission de l'entreprise Latscha & Cie.

<sup>608</sup> *Hist. Doc.*, p. 695.

<sup>609</sup> PROST (C.), *L'Alsace appréciée à l'Exposition Universelle de 1867*, Strasbourg, 1869.

<sup>610</sup> *Exposition universelle de 1867, Rapports du jury international* publiés sous la direction de M.CHEVALIER, 13 vol, Paris, 1868.

<sup>611</sup> Centre Historique des Archives Nationales, cote F/12/3060. Exposition universelle de 1867 à Paris. Demande d'admission de l'entreprise Latscha & Cie.

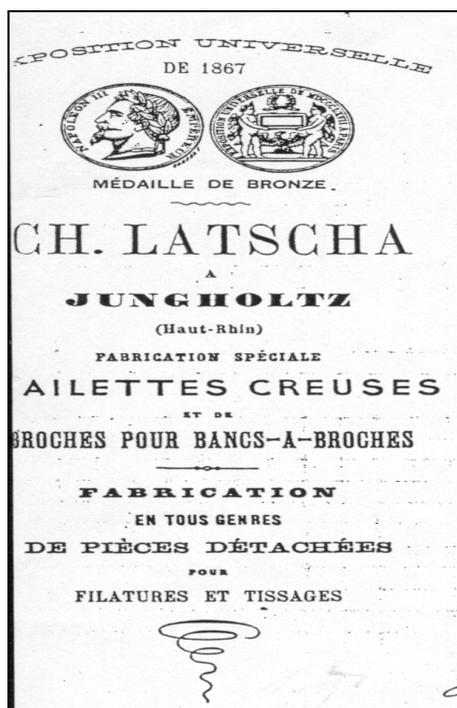


Fig. 51. En-tête de courrier de l'entreprise Latscha & Cie (col. F.Windenberger)

### 2.3. Une famille de notables locaux

Pour le patronat qu'il s'agisse des industriels mulhousiens ou des petits capitaines d'industrie, « l'accès aux responsabilités politiques est comme ailleurs la sanction normale de la réussite sociale et la marque de l'accès à la notabilité <sup>612</sup> ».

Les Latscha s'illustrèrent donc au sein des institutions de Jungholtz et de la vallée de Rimbach. A partir de 1840, Charles I Latscha (1812-1883) fut conseiller municipal de Rimbach alors que Jungholtz en était une dépendance (les usines Latscha & Cie se trouvaient sur le ban de Rimbach). Il fut continuellement réélu jusqu'en juillet 1871. En juillet 1857, après la démission du maire en place, Antoine Risacher, il fut pressenti pour lui succéder. L'administration impériale cherchait alors un « homme ferme, calme, paisible qui ait l'esprit conciliant et qui ne fraye avec aucun parti et surtout qui ne se laisse pas influencer <sup>613</sup> ». Le commissaire de police de Guebwiller proposa alors plusieurs habitants

<sup>612</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 40.

<sup>613</sup> ADHR, 2 M 74. Dossiers individuels des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de Rimbach. Lettre du 29 juillet 1857 du préfet du Haut-Rhin au commissaire de police de Guebwiller Philippe Schnoebelen.

au préfet, « des notables qui réunissent les qualités nécessaires pour le fonctions de maire <sup>614</sup> ». Parmi eux, Charles I Latscha, « fabricant, mais n'habitant pas l'intérieur de la commune ». Finalement, on lui préféra un garde de coupe, Jean Kam.

Dix ans plus tard, la démission d'Antoine Fallecker « en raison de son grand âge et pour raison de santé », obligea le préfet à lui chercher un successeur. Aimé-Philippe Gros, député au Corps législatif, appuya la candidature de Charles Latscha à la fonction de maire en ces termes : « Monsieur Latscha est membre du conseil municipal de Rimbach depuis très longtemps, c'est un homme aimé et estimé dans toute la contrée et par sa position et fortune il est dans des conditions excellentes pour rendre comme Maire des services à une commune qui, par la construction de son église, se trouvera pendant quelques années encore dans une position financière difficile. Je verrais également dans cette nomination un avantage c'est à soustraire l'administration de cette commune à l'influence d'un curé, qui, si je suis bien informé, cherche à remplir les doubles fonctions de chef religieux et de chef administratif de sa commune. Monsieur Latscha est le seul homme qui puisse contrebalancer cette influence que je crois nuisible aux intérêts de la commune de Rimbach <sup>615</sup> ». Henry Schlumberger, maire de Guebwiller et conseiller général du Haut-Rhin, vint également apporter son soutien à Charles I Latscha, qui « réunit les sympathies du Conseil municipal et de la population <sup>616</sup> ». Finalement, le choix du préfet se porta sur Charles I Latscha qui « pourrait réunir les sympathies de la généralité des habitants ». Le 10 décembre 1867, Charles I Latscha fut nommé maire de Rimbach et jura obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur. Dans une lettre qu'il adressa au préfet le 17 décembre, il affirma : « Je trouve une occasion pour travailler au bien-être de mes administrés [...] <sup>617</sup> ». Il resta maire jusqu'en juillet 1871.

Son fils Charles III Latscha (1835-1876) fut conseiller municipal de Sultz de 1867 à 1870.

---

<sup>614</sup> ADHR, 2 M 74. Dossiers individuels des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de Rimbach. Lettre du 31 juillet 1857 de Philippe Schnoebelen, commissaire de police de Guebwiller au préfet du Haut-Rhin.

<sup>615</sup> ADHR, 2 M 74. Dossiers individuels des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de Rimbach. Lettre du 24 septembre 1867 d'Aimé-Philippe Gros au préfet.

<sup>616</sup> ADHR, 2 M 74. Dossiers individuels des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de Rimbach. Lettre du préfet à Aimé-Philippe Gros en date du 26 septembre 1867.

<sup>617</sup> ADHR 2 M 74. Dossiers individuels des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de Rimbach.

Comme de nombreux industriels alsaciens du XIX<sup>e</sup> siècle, les Latscha ont été beaucoup plus que des chefs d'entreprises. Grâce au développement de leurs affaires, à leur fortune accumulée, la famille ajouta à sa puissance financière, la puissance politique.

Les Latscha, petits capitaines d'industrie, donnèrent donc naissance à une entreprise florissante qui employa jusqu'à 120 ouvriers à la « Schliff » en 1891. Comme d'autres industriels catholiques qui partageaient ce comportement d'origine calviniste, le développement de l'entreprise a été pour les Latscha « l'objectif ultime vers lequel tendaient toutes les énergies familiales et tous ses capitaux<sup>618</sup> ». L'histoire de Jungholtz est indissociable de celle de cette famille. La création de la petite fabrique de broches en 1835 marqua l'entrée du village et de la haute vallée dans l'ère industrielle avec ses conséquences économiques et sociales, voire culturelles et politiques.

### 3. Des entreprises plus modestes

Des entreprises plus modestes se sont multipliées rapidement dans la vallée. Elles sont là aussi dues à des initiatives indépendantes, soit de négociants qui disposent de circuits commerciaux pour écouler leur marchandise, soit de contremaîtres de fabrique qui sont détenteurs du savoir-faire technique. Le capital de départ est alors très faible et c'est la matière grise qui constitue la richesse.

#### 3.1. La filature Jacques Anthoni de Rimbach-Zell



Fig. 52. En-tête de l'entreprise Jacques Anthoni (source, ADHR, 7 S 396)

Après la mort de François Antoine Latscha en 1836, son associé, Jean Goebelé géra seul la petite fabrique de broches à Rimbach-Zell. Deux ans plus tard, l'atelier fit l'objet d'une vente ordonnée par jugement du tribunal civil de Colmar à la suite de la faillite de Jean Goebelé. Il fut acquis pour 20 000 francs par François Joseph Klenck<sup>619</sup>, négociant demeurant à Mulhouse, mandataire général et spécial de la maison de commerce établie à Bâle sous la raison Bourcard & Cie<sup>620</sup>. L'atelier était constitué «d'une maison nouvellement construite en pierres, couverte de tuiles, cour, écuries, appartenances et dépendances ; un autre bâtiment qui fait un angle droit avec la maison et contient différents ateliers de fabrication de broches tels que ateliers de tourneur et d'aiguisage ainsi que les machines à émeri ; un autre bâtiment contenant les ateliers de serrurerie et forge ainsi que le bâtiment d'eau contenant le moteur hydraulique et la roue de transmission de mouvement ; cours et chute d'eau déjà utilisée d'environ neuf mètres de hauteur ; ensemble toutes les machines servant à l'exploitation de la dite fabrique de broches tels que tours et machines à tourner, meules et machines à aiguiser, enclumes à forger, soufflets et autres ustensiles nécessaires à l'exploitation qui se trouvent exister dans les dits ateliers<sup>621</sup> ».

Dans un premier temps la maison Bourcart & Cie bailla pour 4 ans l'atelier pour la fabrication de broches à Charles Cherron, tourneur sur métaux à Heimsbrunn pour un loyer annuel de 1400 francs<sup>622</sup>. Puis, Bourcart & Cie céda en octobre 1842 à Jacques Reiss, directeur de filature à Guebwiller, une maison d'habitation, un bâtiment servant d'atelier pour la fabrication de broches et une chute pour 18 000 F<sup>623</sup>. Ce dernier transforma l'atelier de broches en filature tout comme il le fit par la suite et comme nous l'avons vu, avec l'ancienne papeterie qu'il acquit de Jean Zuber en 1843. Jacques Reiss créa et posséda donc de 1843 à sa faillite en 1846, deux filatures dans le vallon du Rimbach.

---

<sup>618</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 68.

<sup>619</sup> François Joseph Klenck, négociant à Mulhouse et Michel Bernard Breitschmitt achetèrent en 1834 le moulin ruiné de l'Enchenberg à Vieux-Thann. Ils construisent un nouveau moulin puis un atelier avec une machine pour effiler, varloper et moudre le bois de teinture, pour alimenter en colorant naturel les imprimeurs et teinturiers de la région alors en pleine expansion. Ils le vendirent en 1847 par adjudication ne pouvant rembourser leurs dettes cf *Vieux-Thann, son site et son histoire*, Uffholtz, Publi H, 1991, pp.167/168.

<sup>620</sup> ADHR, 6 E 28-90, étude de Me Deck. Acte du 17 mars 1839.

<sup>621</sup> Idem.

<sup>622</sup> ADHR, 3 Q 97-79. Bureau de Guebwiller. Actes passés devant notaires et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs.

<sup>623</sup> ADHR 6 E 29-78, étude de Me Gast. Acte n°15 388 du 5 octobre 1842.

En septembre 1846, après la faillite de Jacques Reiss, Jacques Anthoni, commissionnaire de marchandises<sup>624</sup> à Mulhouse, après avoir enchéri sans succès pour l'adjudication de la filature de Jungholtz, fit finalement l'acquisition de la « filature avec maison d'habitation, en trois bâtiments contigus, roue hydraulique, transmission de mouvement, cours et chute d'eau, aqueduc en bois, remise sous le canal, grange, écurie, remise, bâtiment servant de magasin, cour, jardin, aisances, appartenances et dépendances » ainsi que le mobilier industriel suivant : « un batteur étaleur, un batteur éplucheur, un Welow, une bascule à coton, un ventilateur, quatre métiers au fin et deux métiers au gros, une meule à aiguiser les chapeaux de cardes, deux machines à réunir les rubans de cardes, treize cardes et cinq cardes bobineuses, une machine à aiguiser les chapeaux et rouleaux de cardes, deux rouleaux pour aiguiser les tambours de cardes, deux étirages, un banc à broches en fin, deux bancs à broches en gros [...], bobines en gros et fins, six dévidoirs et un banc d'étirage ». La filature et ses appartenances, qui étaient déjà occupées par Jacques Anthoni, furent mises à prix pour 16 550 F et acquises par ce dernier pour 23 000 F<sup>625</sup>.

Jacques Anthoni continua à résider à Mulhouse d'où il gérait sa petite affaire et confia l'usine à un gérant, Baldauf<sup>626</sup>. Dès le mois de novembre 1846, soit deux mois après son arrivée dans le vallon, il écrivit une lettre au maire de Soultz pour se plaindre « du mauvais état du chemin de Jungholtz à Rimbach-Zell » et de la « nécessité d'y faire quelques travaux pour le rendre praticable pendant la saison d'hiver [...] ». Il précisa dans son courrier qu'« étant devenu propriétaire de la filature de Rimbach-Zell, il désirerait beaucoup que le chemin fut fait le plutôt possible, dans ce but il s'est également adressé à Monsieur le Maire de Rimbach-Zell, qui lui a répondu reconnaître la grande urgence de faire ce chemin et qu'il se disposait d'assembler son conseil municipal dimanche prochain pour lui proposer de prendre des mesures pour y commencer des travaux dès les premiers jours de la semaine prochaine ». Enfin, il conclut en demandant au maire de Soultz de contribuer aux travaux lui-même « désirant que ce chemin se fasse promptement se propose d'y concourir [...] en fournissant six hommes par jours, en commençant immédiatement les travaux<sup>627</sup> ». En fait, il fallut attendre le classement du chemin Soultz-Rimbach qui n'était qu'un « chemin de

<sup>624</sup> Il était originaire de Wintersbourg dans le département de la Moselle d'après l'état Civil de Mulhouse, naissances 1839.

<sup>625</sup> ADHR, 6 E 29-90, étude de Me Gast. Acte, n° 19 769 du 9 septembre 1846.

<sup>626</sup> ADHR, 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1852-1870)

défruitement ou d'exploitation et ne pouvait servir aux voitures sur la plus grande partie de son parcours », en chemin vicinal d'intérêt commun n°54 en février 1852 et juin 1853 pour que des travaux d'élargissement furent entrepris<sup>628</sup>.

Nous ignorons le nombre d'ouvriers qui y étaient employés. Tout au plus avons-nous une indication sur le nombre d'enfants employés. Dans un rapport du 22 novembre 1848, sur l'application de la loi de 1841 sur le travail des enfants, on apprend qu'Anthoni occupait 2 garçons et 4 filles de 12 à 16 ans. Les ouvriers travaillent de 5h à 19h avec une pause d'½ h pour le déjeuner et 1h pour le dîner. Il précise également que certains ouvriers travaillaient au-delà de ce temps afin de « presser l'exécution de commandes livrables à époques fixes » mais que ce travail était payé en extra<sup>629</sup>.

Jacques Anthoni a été l'un des protagonistes, voire l'un des instigateurs, des nombreux conflits qui vont se déclencher autour de l'usage des eaux du Rimbach<sup>630</sup>. En effet, l'installation de son usine sur un cours d'eau déjà saturé provoqua de nombreuses plaintes et oppositions parmi les meuniers, scieurs, et agriculteurs mais aussi avec d'autres usiniers et avec la ville de Soultz que le ruisseau approvisionne.

Ainsi, un premier conflit éclata en 1854 et s'éternisa jusqu'en 1859<sup>631</sup>. Il opposa Jacques Anthoni aux autres usagers du ruisseau mais également à la ville de Soultz. Anthoni voulait remplacer la roue à aubes de son usine par une turbine. Pour cela il avait besoin de reporter la prise d'eau du canal d'amenée à 50 m plus haut pour augmenter la chute. Dans un premier temps, Anthoni obtint l'autorisation de faire les travaux. Mais en août 1858, le maire de Soultz s'adressa au préfet pour lui demander de confirmer si Anthoni « a été autorisé à construire dans son établissement situé dans la banlieue de Rimbach, canton de Guebwiller, une turbine avec la faculté, comme il le prétend, de dériver les eaux du Rimbachelé dans un réservoir, pour faire mouvoir cet appareil. Les entreprises du Sieur Anthoni sont extrêmement préjudiciables aux intérêts de la ville de Soultz et des usiniers, en ce que les eaux du cours d'eau sont retenues par cet industriel pendant une grande partie de la journée, à une époque de sécheresse, où elles sont si nécessaires pour le service public». A

---

<sup>627</sup> AM de Soultz, O 1-13. Chemins vicinaux (1817-1848).

<sup>628</sup> AM de Soultz, O 1-12. Chemins vicinaux (1806-1871).

<sup>629</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1828-1870).

<sup>630</sup> Voir B.RISACHER, « Le Rimbach : conflits autour de son usage au XIX<sup>e</sup> siècle », *ASHRTG*, tome 20, Riedisheim, 2003, pp. 55-77.

<sup>631</sup> ADHR, 7 S 396. Le bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

l'évidence, Jacques Anthoni était passé outre l'arrêté préfectoral du 30 octobre 1856 qui ne parle pas «du réservoir qui existe actuellement près de l'usine du permissionnaire».

Meuniers, foulons et fabricants, qui craignaient pour leur industrie, s'opposèrent alors violemment à Anthoni. En effet les retenues pratiquées en amont, dans un réservoir, non seulement condamnaient les usines en aval à un chômage forcé en période de basses eaux, mais elles pouvaient aussi provoquer des montées brutales des eaux lors des éclusées. Celles-ci font alors « barboter » les roues en-dessous des moulins ou des foulons et aussi la roue en-dessus du martinet de Charles Latscha. On comprend alors « les oppositions des usiniers qui se trouvent obligés de subir les changements de débit que les manœuvres du Sieur Anthoni doivent produire ».

Le rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées cerne en fait bien toute l'étendue du problème. Il est clair qu'à l'origine de la contestation se trouve le faible débit du Rimbach. Lors de la visite des lieux il mesura le débit du ruisseau et obtint les résultats suivants : « au commencement du mois d'août le débit était réduit à Soultz à 7 litres par seconde et à la hauteur de l'usine de Jacques Anthoni, il était de 29 litres par seconde ». Il conclut alors que « l'on comprend parfaitement que toute altération dans le régime d'une rivière d'aussi peu d'importance doit avoir des conséquences sérieuses pour une ville de 5 000 âmes qui n'a d'autre alimentation que ce cours d'eau, l'on comprend de même les oppositions des usiniers qui se trouvent obligés de subir les changements de débit que les manœuvres d'eau du Sieur Anthoni doivent produire ... ». Finalement, le préfet ordonna le comblement du réservoir mais autorisa la construction d'une chambre d'eau de 4 m<sup>2</sup> de surface.

Second conflit provoqué par Jacques Anthoni : une pollution du Rimbach. En avril 1869, le maire de Rimbach-Zell se plaignit auprès du préfet qu'Anthoni utilisait le ruisseau pour laver des chiffons, restes de coton non utilisés et portait donc préjudice à tous ceux qui puisaient de l'eau dans la rivière, à l'agriculture dont l'eau d'irrigation était empoisonnée. Le maire de Rimbach, Charles Latscha, se plaignit à son tour. Selon lui l'eau du ruisseau était empoisonnée pour les ouvriers, les bêtes et inutilisables pour l'irrigation et les usiniers. Il expliqua que l'eau contenait des dissolutions de sels et des acides dangereux qu'il employait aussi dans son établissement. Ils demandèrent l'intervention du préfet au nom de l'hygiène. Or, Anthoni n'avait pas obtenu d'autorisation pour laver le coton. Le

préfet le mit donc en demeure de se pourvoir de l'autorisation exigée par la loi et de se soumettre à la réglementation.

Anthoni estimait que toutes ces critiques n'étaient pas fondées car il prenait l'eau dans le canal fermé de sa turbine et qu'elle s'écoulait dans un bassin. Ce bassin était même superflu selon lui puisque l'analyse chimique la plus fine ne pourrait y trouver la moindre trace de matière étrangère. Il demanda tout de même l'autorisation d'établir un blanchiment de coton et de laine. L'enquête qui s'ensuivit, confiée à Charles Latscha, nous permet d'avoir une description détaillée du blanchiment du coton au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

« - le coton à blanchir est issu de déchets provenant de filature de coton d'Inde et d'Amérique, - le dégraissage se fait à chaud au moyen de savon noir ou de soude en cristaux de sel ou de chaux à 2% du poids du coton. Il faut 500 litres d'eau pour dégraisser 100 kilos de coton et autant pour le blanchir,

- le blanchiment se fait à froid en imprégnant le coton de chlorure de chaux liquide,

- pour le rinçage Anthoni emploie l'eau de condensation de la vapeur de son moteur<sup>632</sup>».

Il entendait blanchir 200 à 300 kilos de coton par jour.

Des voix s'élevèrent contre le projet d'Anthoni. : Charles Latscha, fabricant de pièces détachées pour filature et tissage parce que les fontaines et ses ouvriers et son bétail s'y alimentaient ; Jean Baptiste Meyer, aubergiste à Soultz, prétendait que lors des fortes eaux ses prés seraient recouverts de vases et que l'herbe s'imprègnerait des sels et le bétail ne la mangerait plus; Pierre Schwary, meunier domicilié à Jungholtz pensait que son bétail souffrirait de la mauvaise qualité de l'eau, ainsi que ses prés ; Michel Marbach, propriétaire d'un foulon à drap à Jungholtz, estimait que l'eau qui contient des sels était nuisible à son industrie, ses ouvriers et son bétail. Le conseil municipal de Rimbach s'opposa donc à la nouvelle activité.

Le conseil d'hygiène approuva les objections des opposants et rejeta la demande estimant que le Rimbachlein avait un débit peu important, surtout en été, et donc s'il recevait l'eau du lavage, le fond et les berges deviendraient un réceptacle d'immondices préjudiciables aux riverains en aval. Finalement, en juin 1870, Jacques Anthoni fut autorisé -sous conditions- à maintenir le blanchiment de coton en laine qu'il avait établi.

---

<sup>632</sup> ADHR, 5 M 86. Industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Rimbach-Zell.

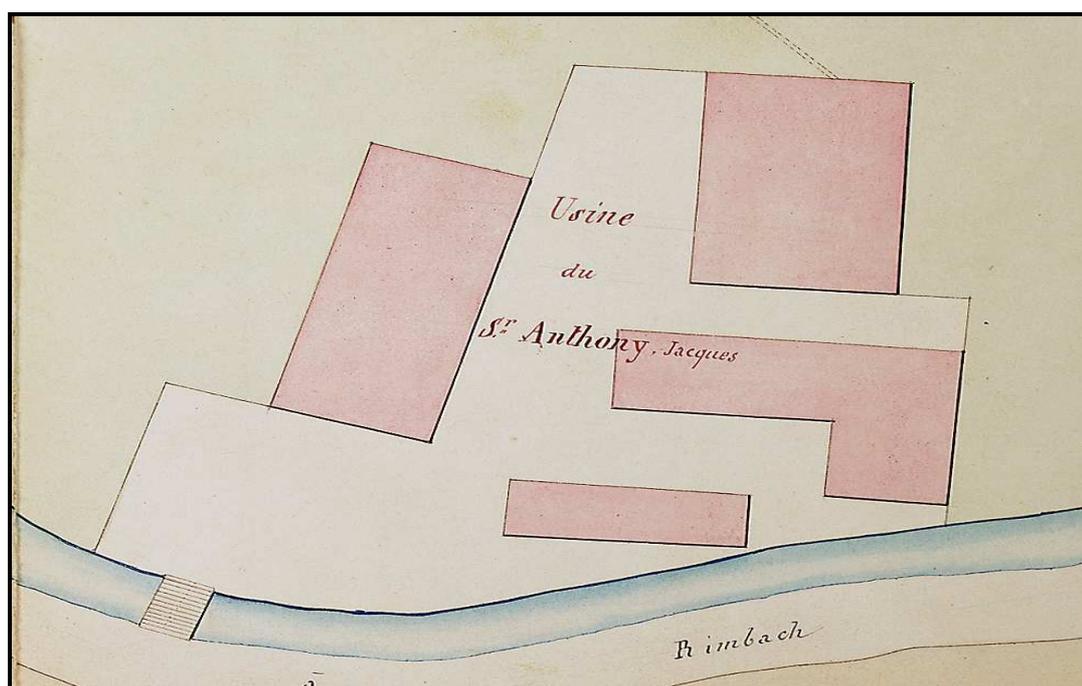


Fig. 53. Plan de la filature Anthoni en 1859 (source, ADHR, 7 S 396)

Enfin, Jacques Anthoni se heurta également aux agriculteurs. Ces conflits aboutirent à la promulgation de l'arrêté préfectoral du 18 août 1859<sup>633</sup> limitant les irrigations le long du Rimbach au profit des usines et ce à la demande du «Sieur Anthoni et de 13 autres usiniers et propriétaires usagers du Rimbach». L'arrêté autorisait «les irrigations au moyen des eaux du Rimbach dans les communes de Rimbach, Rimbach-Zell et Sultz» mais uniquement «du samedi soir à 6 heures au dimanche soir à pareille heure». Les irrigations seront facultatives, «chaque fois que les eaux dépasseront les besoins des usines, c'est-à-dire lorsque les eaux déverseront par-dessus le barrage de prise d'eau ou que les usiniers seront obligés de faire fonctionner leurs vannes de décharge». Un premier constat s'impose : on en est arrivé en 1859 à une telle saturation sur le Rimbach et à une telle exacerbation des conflits qu'il a fallu réglementer l'usage des eaux du ruisseau. Deuxième constat : le préfet a tranché en faveur de l'industrie et du commerce au détriment de l'agriculture. L'Empire et le libéralisme étaient alors triomphants et les acteurs de la vie économique du Second Empire entendaient égaler l'industrie anglaise qui avait longtemps distancé l'industrie nationale. Il fallait donc encourager les initiatives.

<sup>633</sup> ADHR, 7 S 397. Le bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).

L'implantation de la filature Jacques Anthoni dans la vallée entraîna de nombreux conflits pour l'eau du Rimbach qui ne suffisait plus à tous. Ces querelles et ces luttes pour s'approprier la force motrice produite par l'eau de ce petit cours d'eau s'estompèrent avec l'apparition de la machine à vapeur. Ainsi, Jacques Anthoni, installa une machine à vapeur dans son usine en 1859<sup>634</sup>. La machine, achetée chez Fluhr à Mulhouse, dont le combustible était la houille et le bois, devait actionner les métiers. Dans l'enquête qui suivit la demande, il fut tout de même précisé qu'« Anthoni devra laisser le libre cours au ruisseau pour ne pas donner lieu à de nouvelles difficultés aux autres usiniers ». Est-ce cette machine qui provoqua un incendie dans un bâtiment de la filature en mars 1860<sup>635</sup> ?

A la suite de l'Annexion, Jacques Anthoni opta pour la France le 26 mars 1872 à Lyon. Il s'installa vers 1875 à Bourgoin - petit centre cotonnier qui vivota depuis la terrible famine de coton du début des années 1860 - où il fonda avec Bouvard une filature. Celle-ci ne survécut pas à la mort d'Anthoni en 1878, puisque son associé, Bouvard, « conduisit leur affaire à la faillite ». <sup>636</sup> L'atelier était installé à moins d'un kilomètre de l'atelier de dévidage de Samuel Debar dans le quartier de la Grive. Ce dernier, suisse protestant, négociant à Lyon, avait été pressé par son parent, Fritz Perrégaux, fabricant à Bourgoin de père en fils, d'installer un établissement de filature et tissage de cotons qui s'alliait avec ses impressions sur calicot.

### 3.2. Le tissage Joseph Mélliand à Rimbach-Zell

Joseph Mélliand était contremaître de filature à Cernay lorsqu'il fit la demande, en 1857, de créer une prise d'eau dans le but de construire un bâtiment de 8 mètres de long

---

<sup>634</sup> ADHR, 5 M 86. Industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Rimbach-Zell.

<sup>635</sup> R. MINERY, *Les Sapeurs-pompiers...*, op. cit., p. 254.

<sup>636</sup> J. ROJON, *L'industrialisation du Bas-Dauphiné : le cas du textile (fin XVIII<sup>e</sup> siècle à 1914)*, p. 316, thèse présentée et soutenue le 3 novembre 2007, Université Lumière-Lyon 2, p. 316. Jacques Anthoni décéda à Bourgoin le 8 octobre 1878. Le décès de Jacques Anthoni, -âgé de 73 ans, « décédé hier à son domicile », est né à Wintersbourg (Bas-Rhin), époux de Caroline Strole et fils de ... (non mentionné) et de Caroline Guth-, a été déclaré par Louis Wach, 31 ans, comptable demeurant à Lyon et neveu du défunt. Acte de décès n° 117 de l'année 1878 aimablement communiqué par Thierry Giraud du service des Archives municipales de Bourgoin-Jallieu.

sur 5 mètres de large, bâtiment qui devait abriter un atelier de tissage mécanique<sup>637</sup>. Il s'agit donc d'une usine très modeste par ses dimensions mais également parce qu'on continue à y employer l'énergie hydraulique (qui rivalisa et avec la turbine et avec la machine à vapeur même encore sous le Second Empire). La valeur vénale de l'établissement devait donc être très faible et rester dans la sphère familiale. En 1859, Mélliand céda à bail pour 6 ans, son établissement « ainsi que l'usage entier et complet de la roue et toute la force de l'eau » à Louis Weber, fabricant de fil, moyennant la somme de 120 F par an<sup>638</sup>. En 1868, Mélliand demanda et obtint l'autorisation pour établir une scierie hydraulique sur sa propriété à Rimbach-Zell<sup>639</sup>. En 1896, l'atelier fut détruit : « Die 1859 von Mélliand erbaute Schleifmühle ist 1896 abgerissen worden <sup>640</sup> ».

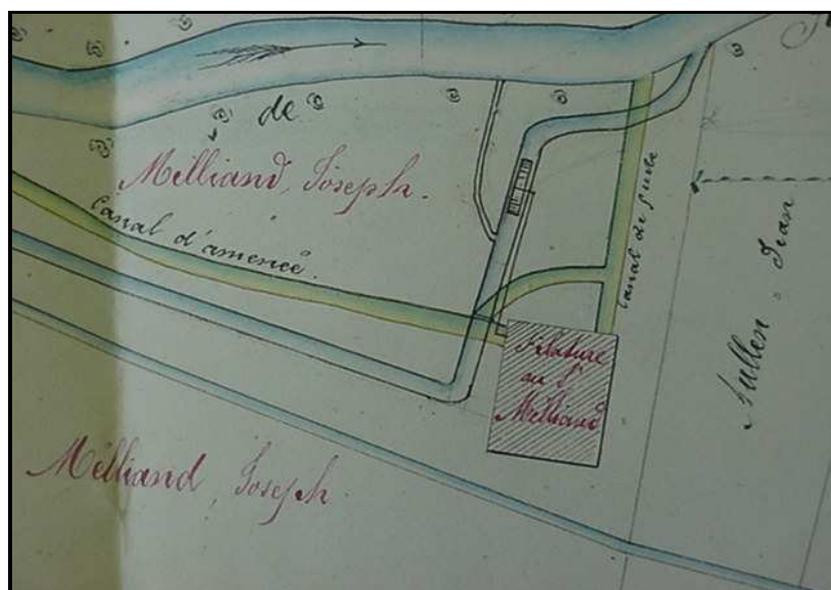


Fig. 54. Plan de la filature Mélliand en 1860. On peut y voir deux canaux distincts qui correspondent à deux phases de construction. Le canal en bleu correspond au tissage primitif de 1857 mu par une roue, la transmission de l'énergie se faisant par un tirant. En 1860, Mélliand fit une demande de révision pour augmenter la chute d'eau. Le nouveau canal d'amenée (en vert) pénètre à l'intérieur de l'usine peut-être pour alimenter une turbine. A cette date, l'usine semble être devenue une filature. (source, ADHR, 7 S 396)

<sup>637</sup> ADHR, 7 S 396. Le bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870). Il est intéressant de souligner qu'en 1857 Mélliand fit une demande pour construire un « atelier de tissage mécanique » et que sur le plan de 1860 apparaît une filature. Est-ce une erreur ou est-ce que Mélliand a transformé son tissage en filature entre 1857 et 1860 ?

<sup>638</sup> ADHR, 3 Q 98/36. Bureau de Guebwiller : actes sous signature privée (1799-1893).

<sup>639</sup> ADHR, 7 P 639. Demandes en autorisation de construire ou réparer des bâtiments à distance prohibée des forêts (1801-1870).

<sup>640</sup> Das Reichsland Elsass-Lothringen. Landes und Ortsbeschreibung, herausgegeben vom Statistischen Bureau des Ministeriums fuer Elsass-Lothringen, tome 2.

#### 4. « Des saisonniers de la transformation manufacturière »

Dans son étude consacrée à la petite industrie dans le Bas-Rhin<sup>641</sup>, Nicolas Stoskopf parle d'une multitude de petites usines, d'ateliers d'artisans, d'ouvriers à domicile, d'occasionnels ou de saisonniers de la transformation manufacturière. Elles sont peu visibles car leur présence ne modifie pas le paysage des villages mais elles apparaissent dans les statistiques. Evidemment, on ne peut pas calquer ce schéma sur la vallée de Rimbach, si ce n'est en raison de la différence d'échelle (le département pour Nicolas Stoskopf, une vallée dans la présente étude). Cependant, on peut reprendre l'expression de « petite industrie » dans le sens où les activités sont réalisées par des « petits » bien souvent sur le mode artisanal. Ainsi, le cultivateur, le charpentier ou le scieur se font fabricants avec femme et enfants mais sans rompre avec leur ancienne activité. Ils ont donc une double activité, l'activité manufacturière restant saisonnière et précaire. A l'instar du Bas-Rhin, ces établissements sont nés de la base, nés du monde rural avec souvent des investissements faibles.

Ainsi, à Rimbach-Zell, en 1836, le locataire de la scierie communale, Florian Altheimer, utilisait la chute d'eau destinée à la scierie pour faire fonctionner un tour avec lequel il fabriquait des bobines ou fuseaux en bois destinés à la filature<sup>642</sup>. Il précise dans une enquête qu'il laisse alors au repos soit la scierie, soit le petit atelier. Cet atelier, qui lui coûta 800 F, employait même quelques ouvriers. Pour faire face au manque d'eau, il y fit même construire un manège. La petite usine perdura et attira même un spécialiste, le tourneur Vite Sauerwein de Guebwiller, qui obtint l'adjudication de la scierie en 1856. Bien évidemment, ce dernier était davantage attiré par l'atelier de tournerie que par la scierie. Il transforma l'usine en tournerie de fer et y ajouta en 1857 un four, d'un mètre de longueur sur un mètre de largeur, pour y chauffer à blanc le fer qu'il travaillait<sup>643</sup>.

La scierie de Rimbach a, elle aussi, été modifiée et accueillit une fabrique de broches. D'ailleurs, le locataire de la scierie, Georges Lisch, exerçait le métier de maître

<sup>641</sup> STOSKOPF, *La petite industrie ...*, op. cit., pp. 6-9.

<sup>642</sup> ADHR, 2 O 1646. Activités industrielles (1836-1866). Les bobines sont de petits cylindres à rebords pour enrouler le fil. Les fuseaux sont de petits instruments en bois tourné, renflés au milieu et se terminant en pointe aux deux extrémités qui servent à tordre et à enrouler le fil.

<sup>643</sup> ADHR, 7 P 639. Demandes en autorisation de construire ou réparer des bâtiments à distance prohibée des forêts (1801-1870).

tourneur en fer, et il semble bien qu'il fit l'acquisition de la scierie en 1853 pour s'approprier la chute d'eau et ouvrir un atelier<sup>644</sup>. Il s'ensuivit une série de procès avec la municipalité car il refusait de scier pour la commune et ses habitants et alla même jusqu'à laisser la scierie se détériorer.

En 1855, Jean Baptiste Greber, charpentier de Rimbach fut autorisé par le préfet à construire une usine à tourner le fer et une fraise sur le Rimbach<sup>645</sup>. Il devait en effet faire une demande spéciale car la construction se fait à distance prohibée des forêts de Rimbach-Zell et Soultz. L'atelier était mû par la force hydraulique grâce à une chute de 3,50 mètres qui fournissait une force de 9,3 ch<sup>646</sup>. Jean Baptiste Greber employait des ouvriers des environs : un indice est fourni lors de l'enquête en commodo et incommodo de 1854 puisque qu'un voisin de l'usine se plaint des passages sur ses prés des ouvriers lors des entrées et sorties<sup>647</sup>.

Par la suite, la «petite usine à tourner le fer et la fraise mue par l'eau [...]» fut rachetée en février 1860 par François Rouche pour 2 600 F<sup>648</sup>, et fut transformée en atelier pour tailler des limes. Ce dernier employait des apprentis. Ainsi en janvier 1857, il fit signer un contrat d'apprentissage à Marianne Jecker, de Hirtzfelden, et Louis Zaepflel, mère et tuteur de Michel Jecker. François Rouche s'y engageait à prendre ce dernier « dans son atelier de fabrication de limes [...] pour lui apprendre à tailler des limes pendant trois années consécutives et à lui payer : la première année rien, la seconde année soixante quinze centimes, la troisième année un franc vingt cinq centimes. [...] En cas que le jeune Michel Jecker fasse des journées de manque sans la permission du sieur Rouche il subira une amende. La première année de cinquante centimes par jour, la seconde et troisième année égal à son salaire. En cas où le jeune Michel Jecker ne continuerait pas son apprentissage pendant les trois années consécutives, sa mère et son tuteur seront tenus de rembourser au sieur Rouche 50 centimes par jour de travail qu'il aurait à rester chez celui-ci. Dans la seconde année plus la totalité de ce que le jeune Michel Jecker aura touché pendant cette année, dans la troisième année, cinquante centimes pour les journées de la première année plus la moitié de ce que le

<sup>644</sup> ADHR, 2 O 1635. Activités industrielles (1809-1858).

<sup>645</sup> ADHR, 7 P 639 (Demandes en autorisation de construire ou réparer des bâtiments à distance prohibée des forêts).et 7 S 397 (Le bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers).

<sup>646</sup> *Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855.*

<sup>647</sup> ADHR, 7 S 397. Le bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers.

<sup>648</sup> ADHR, 6 E 28-127, étude de Me Pépin. Acte n°6809 du 1<sup>er</sup> février 1860.

jeune Michel Jecker aura reçu du sieur Rouche pendant la seconde et troisième année. Les heures de travail sont fixées de cinq heures du matin à six heures et demi du soir, à huit heures du matin une demi heure pour déjeuner à l'atelier à midi une heure pour dîner. Le jeune Michel Jecker est tenu de se conformer en tous les points au règlement existant à l'atelier et faire exactement tout ce qu'on lui jusqu'à l'expiration de son apprentissage, dans le cas contraire le sieur Rouche sera dans le droit de le renvoyer aux conditions mentionnées dans l'article 4 du présent engagement<sup>649</sup> ». En 1861, Rouche transforma son atelier en aiguiserie (vraisemblablement de broches)<sup>650</sup>.

Finalement, le vallon du Rimbach offrait aux pionniers de l'industrie une source d'énergie ni onéreuse, ni polluante, ni dangereuse et représentait une zone de contact aussi bien avec la montagne et sa main-d'œuvre disponible, flexible et peu exigeante qu'avec la plaine, artère principale de la province. Les premiers entrepreneurs, petits capitaines d'industrie, ont connu des débuts modestes, achetant ou construisant avec leurs moyens propres, tout au plus avec l'aide de leur famille, leurs usines. En revanche, leur taux de profit c'est-à-dire le ratio qui mesure la rentabilité des fonds investis, pouvait être important. A l'image de Mathias Latscha, « n'importe qui pouvait s'improviser entrepreneur. Il suffisait de disposer d'un peu d'argent, de trouver un terrain propice pour y installer une petite fabrique, de recruter quelques ouvriers et d'avoir un peu d'imagination<sup>651</sup> ». La famille Latscha réussit à se maintenir au-delà du « take off » et résista aux crises économiques qui furent souvent fatales à un très grand nombre d'entreprises. Cela lui permit d'affermir son empire et de prendre le contrôle d'autres entreprises par la concentration.

### **III. Une société en mutation**

L'entrée du petit vallon du Rimbach dans l'ère industrielle s'accompagna d'une profonde mutation sociologique et démographique. A l'instar d'autres vallées vosgiennes, comme, par exemple celle de la haute vallée du Florival, il connut « une lente mais radicale

<sup>649</sup> ADHR 3 Q 98/35. Bureau de Guebwiller : actes sous signature privée (1799-1893).

<sup>650</sup> ADHR, 7 S 397. Le bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers.

évolution d'une société villageoise qui ne s'était développée au fil des siècles qu'en fonction des potentialités de son milieu naturel<sup>652</sup>». Le dépouillement des dénombrements de population au XIX<sup>e</sup> siècle a permis de cerner cette révolution qui a bouleversé les structures sociales traditionnelles. Cependant cette métamorphose ne s'est pas faite sans heurts. Aux origines de l'industrialisation, les ouvriers, anciens journaliers ou paysans déracinés, vivaient dans des conditions épouvantables. Les rapports annuels des médecins cantonaux de Guebwiller et Sultz mais également les listes de tirage au sort apportent beaucoup d'informations inédites sur la malnutrition, les niveaux de vie selon la composition socioprofessionnelle et les mécanismes de leur évolution durant les débuts de l'industrialisation dans le vallon<sup>653</sup>.

Les sources de la conscription livrent des données sur la taille et les pathologies révélatrices de malnutrition. L'impact des crises économiques est perceptible dans la physiologie des conscrits. Les listes de tirage permettent également une analyse de l'impact de la surpopulation et des répercussions des crises agricoles sur la population et la santé. Lors des opérations de conscription, le médecin militaire évalue l'état sanitaire des jeunes Français et détermine ainsi leur aptitude à servir ou non. C'est alors que « certains motifs de réforme trahissent chez le conscrit potentiel une enfance ou une adolescence

---

<sup>651</sup> J.-F. BERGIER, *Naissance et croissance...*, op. cit., p.87.

<sup>652</sup> H. MARTIN, « De la civilisation agricole à l'ère industrielle ou les mutations d'un village de montagne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, Maison de la presse, 2001, pp.142-147.

<sup>653</sup> Les listes de tirage ont été traitées par informatique, avec 16 variables. Ont été utilisés ici les rapports annuels des médecins cantonaux de Sultz et Guebwiller au préfet de 1826 à 1869 (ADHR, 3 X 39-48) ainsi que les listes de tirage au sort de la conscription dans l'arrondissement de Colmar pour les classes 1840, 1845, 1850, 1855, 1860, 1865 et 1870 (cf ADHR 1 R 371, 386, 401, 416, 431, 446 et 461). Cette étude s'appuie sur les travaux de Jean-Michel Selig qui, dans sa thèse publiée en 1996, - *Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX<sup>e</sup> siècle* -, a renouvelé fortement tout un pan de l'histoire régionale à partir de la liste des conscrits des années 1831-1870 devant le conseil de révision dans l'arrondissement de Colmar, source non encore utilisée en Alsace jusque là. Il y ajoute les rapports des médecins du conseil de révision et des enquêtes sur les établissements industriels. Plus récemment, Laurent Heyberger, a renouvelé, par l'originalité de sa démarche, les études portant sur les niveaux de vie en France. Son étude d'histoire anthropométrique, impressionnante par la masse des données mobilisées (298 000 dossiers individuels), analyse la stature moyenne des conscrits français, considérée comme indice de développement humain. Il montre que l'évolution des « niveaux de vie biologiques », apparemment lisse au niveau national, recouvre des évolutions régionales contrastées, voire heurtées entre 1780 et 1940. Le XIX<sup>e</sup> siècle oppose avec netteté la ville industrielle naissante et des campagnes au devenir nuancé : diminution dans certains terroirs, développement dans d'autres. Au-delà, il s'agit de dévoiler la face cachée de la révolution industrielle et de répondre à la problématique d'une voie « douce » vers la modernité industrielle en France. Cf L. HEYBERGER, *La Révolution des corps. Décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940*, Strasbourg, PUS, Belfort, UTBM, 2005, 750 p., préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

malnutrie <sup>654</sup>». En effet, ces deux moments-clés de la croissance peuvent être affectés par des perturbations et des insuffisances alimentaires. Celles-ci s'inscrivent durablement dans la constitution physique des jeunes gens et peuvent être relevées lors de l'examen du conseil de révision. Ainsi, la stature constitue « une sorte de fossile des conditions de vie et surtout des conditions d'alimentation durant les vingt premières années de vie des conscrits. Elle ne peut donc être tenue comme un indice de malnutrition rendant compte de la seule année de naissance ou de la seule année précédant le passage sous la toise des conscrits <sup>655</sup>». La taille adulte est davantage déterminée par les facteurs socioéconomiques dans la petite enfance - soit entre la naissance et l'âge de trois à quatre ans - puis l'adolescence, deux périodes où les rythmes de croissance du corps humain sont les plus rapides.

Les listes de tirage de 1840 à 1870 pour les communes de Soultz, Rimbach-Zell et Rimbach, sont une source d'une inestimable qualité statistique anthropométrique et anthropologique. Y figurent non seulement les renseignements d'ordre général sur la personne du conscrit (le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance, le domicile, la profession ; le nom, les prénoms et le domicile des parents), la taille, les motifs des demandes de dispense ou d'exemption présentés par les jeunes gens, le degré d'instruction (à partir de 1846) mais surtout l'avis motivé du conseil de révision. Cela permet d'avoir une approche historique de l'état de santé des jeunes du vallon entre 1840 et 1870 puisque lors de l'examen annuel des futures recrues, le médecin militaire peut prononcer des réformes pour des pathologies ou des malformations rendant inaptes au service. Les motifs de réforme peuvent être liés à la vue ou à une atrophie physique mais aussi à des pathologies qui révèlent des carences alimentaires (faiblesse de constitution, défaut de taille, goitre, hernie, rachitisme, taie sur l'œil, mauvaises dents et scorbut).

La somme de ces huit motifs de réforme permet d'obtenir un taux de malnutrition. Ce taux obtenu à partir de statistiques portant sur un échantillon aléatoire de la population (des hommes des communes de Soultz, Rimbach-Zell et Rimbach convoqués au conseil de révision de 1840, 1845, 1850, 1855, 1860, 1865 et 1870), permet néanmoins de dégager une représentation des grandes tendances du niveau de vie biologique des habitants du

---

<sup>654</sup> V. SCHULTZ, « Les crises économiques à l'épreuve de l'histoire anthropométrique : l'exemple de Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Histoire Economie et Société*, 1/2009, p. 26.

<sup>655</sup> L. HEYBERGER, « Faux-semblants ou révolution agricole ? La France rurale entre logique malthusienne et logique boserupienne (1780-1875) : approche anthropométrique », in *Histoire Economie et Société*, 1/2009, pp. 9-10.

vallon de sexe masculin de 1820 (année de naissance des conscrits examinés en 1840) à 1870 (année d'examen des conscrits nés en 1850)<sup>656</sup>.

## 1. « L'avènement d'une classe ouvrière instable et vulnérable »

Dans l'étude qu'il consacra aux débuts de l'industrialisation à Guebwiller, Jean-Marie Schmitt compare le Florival à une «rue d'usines que contrôle une nouvelle aristocratie de fabricants et que parcourt quotidiennement une population brusquement happée par la civilisation industrielle<sup>657</sup>». En 1822/1823 un Haut-Rhinois sur dix était ouvrier dans les manufactures mais si l'on y ajoutait ceux auquel elles procuraient du travail (fondeurs, serruriers, tourneurs, mécaniciens, constructeurs, blanchisseurs, teinturiers, menuisiers, charpentiers, voituriers etc. ...) et les enfants employés comme aides cela représentait 1/8 de la population. En 1834, l'industrie cotonnière donnait du travail à 91 000 voire 100 000 personnes soit un quart de la population haut-rhinoise<sup>658</sup>. Ces ouvriers parcouraient alors une ou deux lieues pour se rendre au travail soit une à deux heures de marche par jour et ce du lundi au samedi, du 1er janvier au 31 décembre. Les seules interruptions intervenaient les dimanches et fêtes religieuses. Les ouvriers vivaient dans des conditions précaires sinon déplorables. A Guebwiller, un habitant sur six était considéré comme un pauvre en 1830.

### 1.1. Une mutation rapide et radicale

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les emplois nés de la révolution industrielle se multiplient et une foule de travailleurs à domicile apparaissent dans les dénombremets. Le secteur industriel fait son apparition dans le vallon à partir du recensement de 1836. Les dénombremets laissent apparaître alors 18 tisserands à Rimbach, 3 tisserands à Rimbach-

---

<sup>656</sup> En histoire anthropométrique, les statures sont désormais données à l'année de naissance. Nous avons décidé de nous en tenir à l'usage de l'année d'examen. Ainsi, les conscrits examinés entre 1840 et 1870 nous renseignent sur les conditions de vie entre 1820 (année de naissance) et 1870 (année d'examen).

<sup>657</sup> J.-M. SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... », op. cit, p. 92.

<sup>658</sup> L.R VILLERME, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, réédition en un seul volume de l'intégralité de l'édition originale publiée en deux volumes par Jules Renouard et Cie en 1840, y compris tableaux et table analytique, Paris, Etudes et documentation internationales, 1989, p. 94.

Zell et 198 ouvriers du textile ainsi que 22 serruriers et tourneurs à Soultz<sup>659</sup>. Il convient de s'arrêter un moment sur la différence de terminologie employée dans les recensements qui distinguent le « tisserand » de « l'ouvrier du textile ». En fait les tisserands sont les paysans qui pratiquaient le tissage à domicile sur des métiers à bras<sup>660</sup> alors que « l'ouvrier du textile » - on trouve parfois la mention de « tisseur » - travaillait dans une usine. Il s'agissait en 1836 des employés de Preiswerk ou de Ziegler & Cie.

Les serruriers et tourneurs étaient, quant à eux, vraisemblablement employés chez Latscha, établissement qui avait ouvert ses portes à Jungholtz en 1835 ou préposés à l'entretien des machines dans l'industrie textile.

En 1836, apparaissait donc encore la nette continuité héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle entre l'exploitation agricole et l'activité artisanale du tissage à domicile. L'activité agricole était souvent doublée d'un travail à domicile et de nombreux industriels ont disséminé des métiers dans la vallée. En 1812, déjà, Preiswerk occupait dans les communes d'Issenheim et Berrwiller des ouvriers qui travaillaient pour lui toute l'année<sup>661</sup>. D'autres avaient également développé la fabrique dispersée dans le cadre du *Verlagsystem* dans le vallon, le paysan devenant le salarié d'un marchand fabricant qui fournit la matière première puis récupère le produit fini :

---

<sup>659</sup> ADHR, 6 M 30, recensement de 1836 à Rimbach et Rimbach-Zell et 6 M 35, recensement de 1836 à Soultz.

<sup>660</sup> Dans les dénombrements, par manque d'information précise, il est souvent difficile de savoir si ces tisserands étaient des tisserands à bras ou à la mécanique et pour les tisserands à bras si le travail s'effectuait à domicile ou en atelier. Pour Rimbach et Rimbach-Zell, nous pouvons affirmer qu'il s'agissait de tisserands à bras à domicile puisqu'en 1836 aucune manufacture ne s'était implantée dans ces villages.

<sup>661</sup> ADHR, 9 M 6 Enquête sur la situation économique et les établissements industriels en 1811, 1812 et 1813.

### Etablissements présents dans le vallon en 1822-1827 <sup>662</sup>

| Noms des fabricants              | Lieu      | Genre d'industrie | Nombre d'ouvriers employés |
|----------------------------------|-----------|-------------------|----------------------------|
| Sandoz Baudry & Cie de Cernay    | Rimbach   | Tissage           | 24                         |
| Steger Chrisostome de Dolleren   | Rimbach   | Tissage           | 26                         |
| Ziegler & Greuter de Guebwiller  | Rimbach   | Tissage           | 30                         |
| Hartmann de Mulhouse             | Jungholtz | Tissage           | 33                         |
| Ziegler Martin de Mulhouse       | Soultz    | Tissage           | 26                         |
| Schlumberger-Steiner de Mulhouse | Soultz    | Tissage           | 26                         |

La filature Sandoz-Baudry & Cie fondée à Cernay en 1818 avait ouvert un tissage à Soultz en 1824, dirigé par Rémy Schaub « qui a faculté de donner des métiers dans les diverses communes qui l'avoisinent». Le contremaître fournit la matière première –du coton filé – qui provient de la filature de Cernay ainsi que les métiers à navette volante et récupère les toiles écruées de diverses largeurs qu'il livre à Cernay pour les vendre en France. En réponse à l'enquête de 1839, les dirigeants de l'entreprise Schlumberger-Steiner de Mulhouse écrivait encore : « Il est à observer que nous n'avons dans le lieu de notre domicile (Mulhouse) ni ouvriers ni métiers pour l'exploitation du tissage de nos toiles de coton, tous nos ateliers se trouvant disséminés dans diverses communes rurales du Haut-Rhin et des Vosges. Nos matières premières étant fournies à des entrepreneurs qui nous rendent ensuite les tissus qui en proviennent au moyen d'un prix de façon déterminé pour chaque article, nous ignorons même quel est en moyenne le salaire que ces entrepreneurs accordent à leurs ouvriers, dont il nous est également impossible de déterminer le nombre <sup>663</sup> ».

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, chaque père de famille avait son métier sur lequel travaillait alternativement femme et enfants. Ce sont ces tisserands disséminés à la

<sup>662</sup> ADHR 9 M 9 (Enquête sur les établissements industriels de 1826/1827) et 9 M 22 (états nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1822).

<sup>663</sup> ADHR, 9 M 13. Enquête sur les établissements industriels (1839-1841).

campagne qui, par la suite, ont mis leur savoir-faire au service des premières usines et y occupèrent les places de responsabilité.

Si les villages reculés de Rimbach et Rimbach-Zell restaient encore repliés sur eux-mêmes et vivaient en quasi autarcie - en raison de l'éloignement des sites industriels notamment - Soultz, en revanche, avait déjà été bien pénétrée par la révolution industrielle. En effet, à cette date, 12,5 % de la population active était recensé comme ouvriers du textile<sup>664</sup>. A cette date donc, l'industrie était le premier employeur dans le chef lieu de canton mais 10,6 % de la population vivait encore de la terre (vignerons, laboureurs ou cultivateurs).

L'étude du dénombrement professionnel de 1836 permet aussi de relever l'importance des journaliers<sup>665</sup>, sans profession stable. Au total, sur l'ensemble des trois communes, leur chiffre s'élève à 303 individus, soit 16 % de la population active du vallon (et 13,5 % uniquement à Soultz). Ces journaliers sont plus nombreux que les cultivateurs : 34 personnes déclarent ce métier en 1836 et 136 autres déclarent être vignerons. A Rimbach et Rimbach-Zell c'est même la principale profession agricole puisque 88 individus sont journaliers mais aucun ne se déclare exploitant agricole. Comment expliquer cette importance des journaliers parmi les professions agricoles ? Certainement, elle s'explique par la forte densité dans ces villages (186 habitants/km<sup>2</sup> à Rimbach-Zell en 1836) provoquant l'émiettement des parcelles et par conséquence une forte augmentation du nombre de journaliers. Jean-Michel Selig<sup>666</sup> explique, quant à lui, cette surreprésentation des journaliers par l'isolement dramatique de ces villages, les rendant difficile d'accès et donc à l'écart de la vallée de Guebwiller. Le tissage à domicile y a donc connu une extension moins grande. Les habitants pauvres de la haute vallée ne semblent donc par avoir eu le même recours au tissage à domicile que d'autres pauvres des vallées voisines qui pouvaient ainsi à la fois rester au village et y exercer une profession. Cependant, s'il est vrai que seul 21 personnes déclarent exercer la profession de « tisserands » dans ces deux villages on peut aussi supposer que les 88 journaliers agricoles recensés exerçaient une double activité, celle de paysan-tisserands, la seconde en

<sup>664</sup> ADHR, 6 M 35. Recensement de 1836 à Soultz.

<sup>665</sup> La définition du mot « journalier » reste extrêmement vague. Pour Jean Michel Selig, un journalier dans la plaine était un cultivateur qui possédait moins d'un demi-hectare.

<sup>666</sup> J.-M SELIG, *Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996, p.609.

complément de la première lors de la morte saison. Nous avons déjà vu qu'en 1827, 80 personnes étaient employées à Rimbach comme tisserands à domicile par Sandoz Baudry & Cie, Ziegler & Greuter et Steger Chrisostome alors qu'en 1836, - dix ans plus tard il est vrai-, on ne dénombrait que 18 tisserands dans ce même village. Il est évident donc qu'une partie des villageois qui s'étaient déclarés « journaliers » devaient exercer également la profession de « tisserands » à domicile.

La comparaison entre le dénombrement de l'année 1836 et celui de 1851 permet de relever, sur 15 ans, l'impact de la première industrialisation notamment sur les villages de Rimbach et Rimbach-Zell. On assiste à une multiplication des métiers liés à l'industrie. L'apparition de l'industrie a transformé la composition sociale des villages du vallon puisque, à la dispersion des ateliers, se substitua la concentration du personnel dans les fabriques pour utiliser toute la puissance des machines. Le Verlagsystem céda donc assez rapidement la place au salariat pur et simple et donna naissance au prolétariat industriel. Ainsi, les tisserands, encore majoritaires en 1836, ont disparu laissant la place aux ouvriers de l'industrie textile et de la métallurgie à plein temps. On dénombre 47 ouvriers du textile dont 35 femmes à Rimbach auquel il faut ajouter 24 ouvriers de la métallurgie. Ces deux branches de l'industrie occupaient donc en 1851 36,5 % de la population active. Il en va de même à Rimbach-Zell, puisqu'à cette date 43,8 % des actifs étaient employés par ces industries<sup>667</sup>. L'industrie textile et celles qui y sont liées comme la métallurgie ont donc pris le pas sur l'omniprésence agricole dans le haut de la vallée. Ainsi, les actifs agricoles c'est-à-dire aussi bien les propriétaires cultivateurs que les journaliers propriétaires ou non ne représentaient plus que 18 % des actifs à Rimbach et 33,4 % à Rimbach-Zell. Donc, même si l'agriculture occupait encore un grand nombre de bras dans la montagne, l'industrie textile était devenue le premier employeur dans ces deux villages en une quinzaine d'années. Il s'agit d'une mutation radicale qui s'explique par l'apparition des filatures Barth à Jungholtz et Anthoni à Rimbach-Zell. Il est intéressant de souligner que près de la moitié de ces ouvriers (44,8 %) était en fait des ouvrières. Parallèlement, on constate que le nombre de journaliers baisse : à Rimbach il passa de 29 à 25 entre les deux dates et à Rimbach-Zell de 59 à 43. Les premiers ouvriers du textile avaient donc été

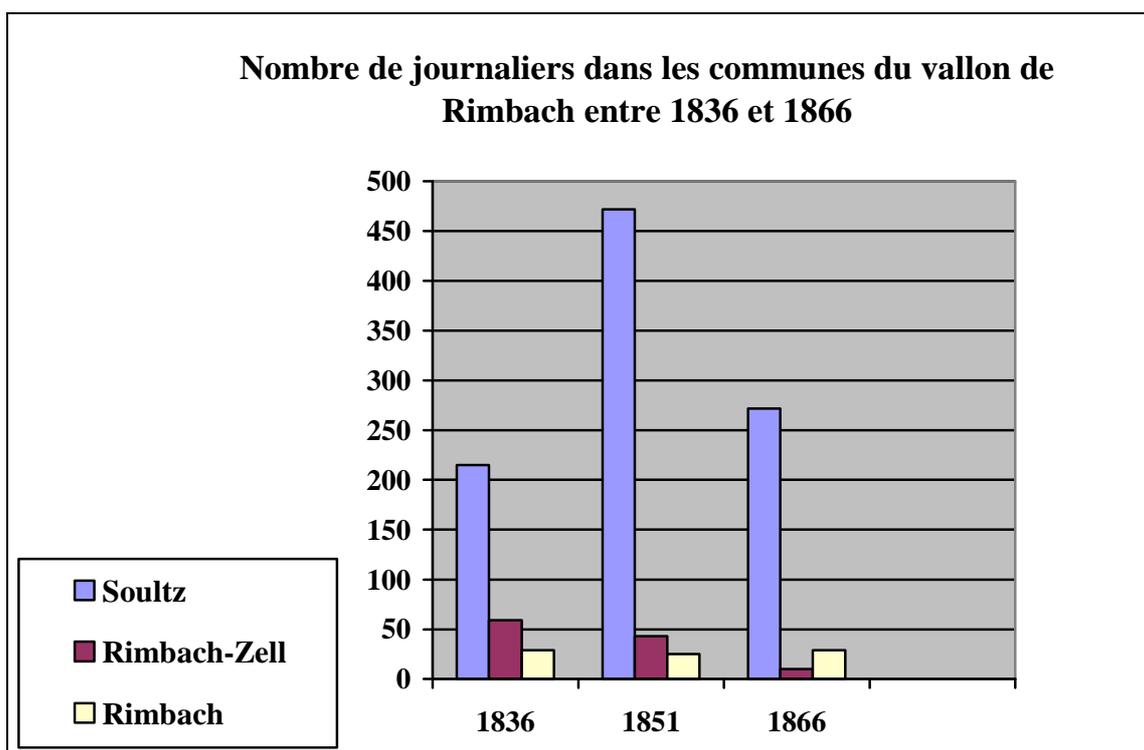
recrutés parmi les habitants les moins qualifiés de ces villages et dont la situation était la plus précaire. D'ailleurs, les fabricants s'étaient installés dans ces zones rurales défavorisées pour drainer la main-d'œuvre des campagnes les plus pauvres.

Soultz connut une évolution paradoxale puisque le nombre d'ouvriers du textile passa, certes, de 198 en 1835 à 215 en 1851 mais son poids dans la population active baissa de 13,5 % à 10 %. Ceci est d'autant plus surprenant que de nouvelles usines apparaissaient durant la période à Soultz. L'explication est à rechercher auprès la population très fluctuante des journaliers. En effet, le nombre de journaliers agricoles, dénombrés en 1851, comme journaliers propriétaires ou non, passa de 215 en 1836 à 472 quinze ans plus tard. Peut-on en conclure que l'immense majorité de ces journaliers agricoles était en fait recrutée saisonnièrement par l'industrie textile ? Cela signifierait que les fabriques soultziennes, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, fonctionnaient avec un effectif mouvant et fluctuant, partagé entre la terre et l'usine. Le petit paysan propriétaire pouvait entretenir une famille en s'adjoignant une petite activité secondaire en hiver. Le valet de ferme pouvait se transformer à la morte saison en ouvrier textile l'espace de quelques mois. Cela tendrait à confirmer les conclusions de Michel Hau qui avait remarqué que « durant plus des 2/3 du XIX<sup>e</sup> siècle, la classe ouvrière alsacienne a conservé de solides attaches avec le monde agricole même à Mulhouse <sup>668</sup> ». Ainsi, les effectifs pouvaient varier de 10 à 30% pendant l'année. Cela signifie aussi que cette population ouvrière vivait dans des conditions précaires et on peut, à juste titre, parler de prolétaire du textile, malléable et corvéable à merci. En effet, les industriels pouvaient se contenter de distribuer des salaires très bas car les micro-exploitants et les journaliers ne manqueraient pas de venir rapidement gonfler les effectifs des candidats à un emploi dans l'industrie si les rémunérations y étaient sensiblement supérieures à leurs propres revenus. Le bas niveau de vie des couches inférieures de la paysannerie exerça donc une pression à la baisse sur les salaires des ouvriers.

---

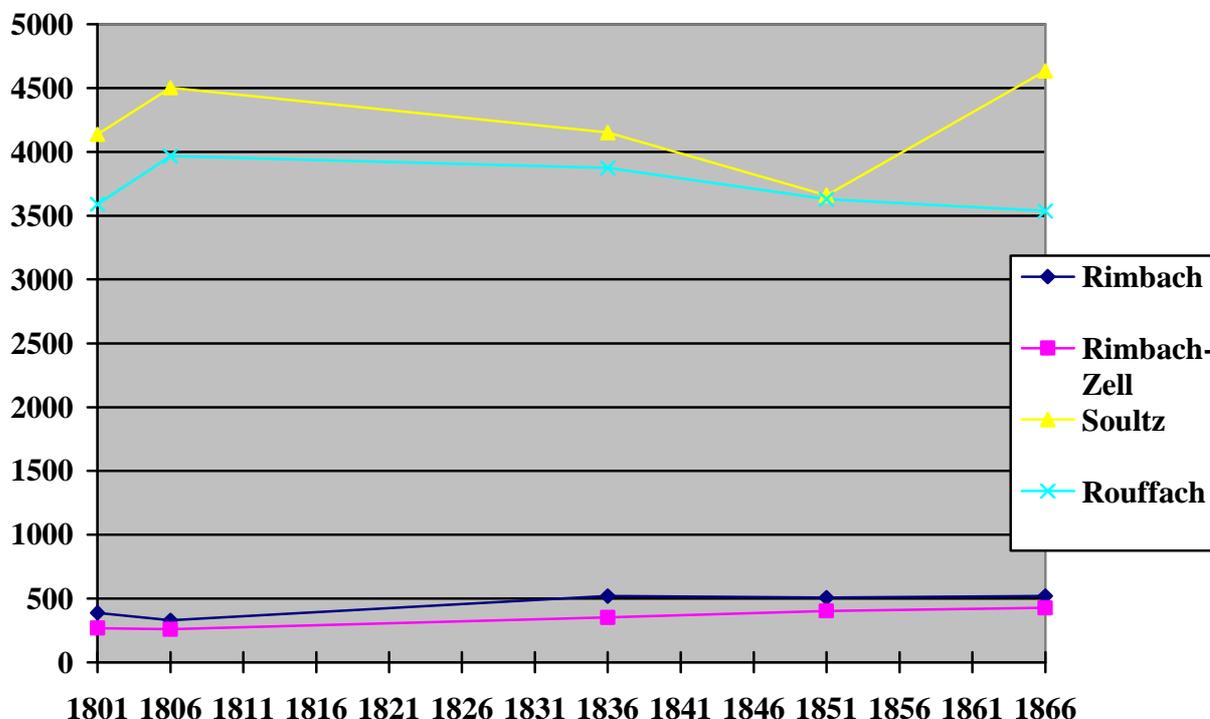
<sup>667</sup> ADHR 6 M 116. Recensement à Rimbach et Rimbach-Zell en 1851. Pour Rimbach-Zell, on dénombrait en 1851, 76 ouvriers du textile et 9 de la métallurgie.

<sup>668</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 295.



Dans le vallon du Rimbach, la révolution industrielle a donc pris le relais démographique de l'agriculture. L'industrialisation précoce a permis d'occuper les habitants les plus pauvres. En créant des emplois, l'industrie a contribué au maintien de la population qui connaît même une réelle poussée démographique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Rimbach-Zell a connu une croissance impressionnante de 58,3 %, passant de 269 à 426 habitants entre 1801 et 1866 et ceci malgré son enclavement et une densité très élevée (143 habitants/km<sup>2</sup> en 1801). Le grand essor démographique du village montre qu'il a bénéficié de l'essor industriel de Guebwiller et de la vallée de la Lauch mais aussi des entreprises qui se sont installées dans les communes voisines de Jungholtz et Sultz. En revanche, dans le vignoble de Haute-Alsace, 85 % des villages atteignirent leur maximum démographique en 1851, certains cantons viticoles connaissant même une baisse ou un palier dès 1836. C'est le cas de Rouffach, qui connut un essor faible et même une baisse de sa population, reculant au niveau de 1801 en raison de la faible implantation industrielle.

### Population dans les villages du vallon de Rimbach entre 1801 et 1866<sup>669</sup>



A Rouffach, l'industrialisation ne s'est pas manifestée de manière éclatante au XIX<sup>e</sup> siècle et n'y a donc pas eu le même impact sur la population. Les agriculteurs représentaient de loin la principale catégorie socio-professionnelle. Rouffach restait un centre agricole et les quelques implantations manufacturières connurent un échec. Dans le vallon en revanche, le développement de l'industrie a créé des emplois à temps plein ou partiel et permis d'éponger le surplus démographique. Le vallon bénéficia donc de l'essor de l'industrie textile et notamment de la filature et du tissage de coton qui créèrent jusqu'à la crise de 1837 environ 40 000 emplois dans le Haut-Rhin soit les  $\frac{3}{4}$  de la croissance de la population active de ce département entre 1800 et 1841. Elle permit également d'endiguer l'émigration et l'exode rural provenant des cantons ruraux<sup>670</sup>.

<sup>669</sup> Les chiffres pour Soultz, Rimbach et Rimbach-Zell sont tirés des recensements de 1801, 1806, 1836, 1851 et 1866 cf ADHR, 6 M 1, 6 M 30, 6 M 35, 6 M 116, 6 M 122, 6 M 207 et 6 M 210. Pour Rouffach, les dossiers 6 M 1, 6 M 31 et 6 M 118 et 6 M 208 ont été consultés aux ADHR. Il faut noter que jusqu'en 1832 le village de Wuenheim était une annexe de Soultz ainsi que Jungholtz jusqu'en 1880.

<sup>670</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 90.

## 1.2. Des conditions souvent inhumaines dans un premier XIX<sup>e</sup> siècle

Le niveau de vie des ouvriers du textile en Alsace était en général assez bas que ce soit les tisserands, les fileurs ou les ouvriers de fabrique. Le taux de malnutrition dans les quatre cantons de l'arrondissement de Colmar s'élevait ainsi à 29,8 % pour la période 1831-1870<sup>671</sup>. S'il convient bien sûr de nuancer, la réalité du monde ouvrier étant plus complexe, on ne peut nier « les conditions épouvantables, génératrices de misère physique et de déchéance morale<sup>672</sup>», dans lesquelles vivaient les anciens journaliers, petits agriculteurs, vigneron ou éleveurs qui ne pouvaient plus vivre de leurs activités rurales et affluèrent dans les manufactures.

Ainsi, dans son rapport de la première quinzaine de février 1826<sup>673</sup>, le Dr Beltz, médecin cantonal de Soultz tient, sans équivoque, les manufactures pour responsables de la misère des habitants de son canton : « parmi les causes qui ont une influence nuisible sur la santé des habitants pauvres de notre canton, je dois signaler les nombreuses fabriques où le coton est filé et tissé. C'est au détriment de la santé des pauvres, et aux dépens du bien être du cultivateur, que nous voyons fleurir et prospérer les nombreuses manufactures de nos environs. C'est dans les établissements, où il trouve un gain assuré pour toute l'année quelque modique qu'il soit, que le pauvre de nos communes va puiser les germes de beaucoup de maladies de langueur et d'une mort prématuré ». Il ajoute, qu'une épidémie très grave de petite vérole s'est déclarée en 1825, touchant en premier lieu Soultz, Jungholtz et Wuenheim et faisant beaucoup de victimes. Le médecin cantonal de Guebwiller assombrit encore le tableau : « [...] sans vêtements convenables [...] et de nourriture trop peu substantielle pour l'entretien des fonctions de la vie, que la plupart des hommes de travail pénible, et ceux travaillant en grand nombre dans les fabriques, présentant un air croupissant, enfermé, méphitique et hautement azoté ne gagnent leur vie, que pour traîner celle de langueur, insuffisante pour pouvoir résister aux influences des causes délétères permanentes, des variations des saisons, et aux effets multipliés des privations de toutes espèces, joint à ces causes sans cesse renaissantes le travail de la nuit. Cette vérité est d'autant mieux sentie, que la

<sup>671</sup> J.-M SELIG, *Malnutrition ...*, op. cit., p. 437.

<sup>672</sup> Y. TYL, « Les ouvriers de Guebwiller d'après les témoins du XIX<sup>e</sup> siècle », in *ASHRTG*, tome IX (1970-72), pp.61-85.

<sup>673</sup> ADHR, 3 X 39-48. Rapports annuels des médecins cantonaux au préfet.

très grande majorité de ces hommes, qui en sont atteints, sont de la moindre classe du peuple [...] <sup>674</sup> ».

Les crises qui scandent le XIX<sup>e</sup> siècle viennent souvent encore aggraver la situation. En 1822, par exemple, les manufacturiers réunis décidèrent de baisser les salaires pour compenser la hausse du prix des matières brutes. Sachant que sous la Restauration, en 1826, le salaire journalier moyen d'une personne employée chez Preiswerk s'élevait à 1,50 F environ soit juste de quoi ne pas mourir de faim (le kilo de pain coûte alors environ 0,32F) on peut imaginer les conséquences de cette mesure. La première crise grave eut lieu en 1827 et se prolongea jusqu'en 1828 : à la suite de mauvaises récoltes le prix des denrées renchérit provoquant la baisse de la demande de tissus de coton sur le marché français. Le chômage technique fit son apparition, les horaires de travail furent réajustés et des entreprises firent faillites. Si les licenciements définitifs furent peu nombreux, les conséquences furent dramatiques pour les prolétaires comme le laissent apparaître les rapports des médecins cantonaux. En 1827<sup>675</sup> celui de Guebwiller constatait « une fièvre putride ou adynamique qui afflige en grande partie la moindre classe du public, ceux principalement dont les forces vitales sont déjetés par les privations de toute espèce » et « des fièvres muqueuses et vermineuses chez les pauvres car la nourriture est trop peu substantielle ». Les enfants sont touchés par « des affections catarrhales par défaut de vêtements convenables » et les femmes sont touchées par « l'irrégularité ou la suppression des évacuations sexuelles très fréquentes surtout chez celles qui travaillent dans les fabriques ». Son confrère de Soultz a traité la même année 400 malades dont 140 étaient des indigents qu'il a soignés gratuitement. En 1828, ce dernier ne note aucune amélioration à Soultz : « Soultz est toujours, par le grand nombre de malheureux qui viennent sans cesse s'y établir de toute part et de toutes les communes, celle qui présente le plus de maladies ».

Les listes de tirage de la conscription pour Rimbach, Rimbach-Zell et Soultz en 1850 et 1855 viennent corroborer les rapports des médecins cantonaux et confirment les ravages de la crise de 1827/1828 mais aussi de la nouvelle crise de 1830/1831<sup>676</sup>. En 1850, sur 51 conscrits examinés, 12 sont réformés dont 4 pour des troubles liés à la malnutrition

---

<sup>674</sup> ADHR, 3 X 39-48. Rapports annuels des médecins cantonaux au préfet.

<sup>675</sup> Idem.

<sup>676</sup> Une période de malaise industriel s'ouvrit en 1830, aggravée par les commotions politiques et la situation incertaine créée par la Révolution de 1830.

soit un taux de malnutrition de 7,8 % pour l'ensemble de la vallée mais de 50 % pour les villages de Rimbach et Rimbach-Zell (3 conscrits sur 6 y ont été réformés pour troubles liés à la malnutrition). Il s'agit d'un journalier de Rimbach pour goitre, de deux tourneurs de Rimbach-Zell pour défaut de taille et d'un teinturier de Soultz pour faible complexion<sup>677</sup>. La faible complexion et le défaut de taille étaient des signes de très grande précarité. La faible complexion ou faiblesse de constitution résulte d'une malnutrition aiguë, les individus ayant un poids évalué en dessous de la moyenne ; le défaut de taille caractérise une malnutrition chronique, les carences nutritionnelles provoquant des ralentissements, voire des troubles de la croissance<sup>678</sup>. Autre pathologie qui révèle des carences alimentaires, le goitre était une hypertrophie diffuse ou localisée dans la glande thyroïde se manifestant suite à une carence en iode et qui apparaissait souvent dans les parties les plus isolées des Vosges en fond de vallée, dans des culs de sac. La présence d'un goitreux à Rimbach est symptomatique des villages situés sur des terres pauvres. A noter que, de plus, un ouvrier est réformé pour scrofules, affection n'entrant pas dans la variable « malnutrition » mais liées aux dures conditions de travail qui avait des répercussions sur leur corps<sup>679</sup>.

Le tirage de 1855<sup>680</sup> montre une amélioration dans les villages de la haute vallée puisqu'aucun conscrit ne fut réformé pour troubles liés à la malnutrition. Il faut souligner que parmi les conscrits de ces villages aucun n'exerçait un métier lié à l'industrie. En revanche, les effets des crises de 1827/1827 et 1830/1831 restent encore bien marqués à Soultz. Sur les 60 conscrits de cette ville convoqués devant le conseil de révision, 15 furent réformés, dont 9 pour des troubles liés à la malnutrition. Les plus touchés sont les ouvriers puisque 5 sont réformés, 2 pour défaut de taille et 3 pour faiblesse de constitution. Leur taux de malnutrition atteint 22 %. Un dessinateur est réformé pour goitre alors qu'un tisserand et un teinturier le sont pour faiblesse de constitution. Enfin, un vigneron n'était

<sup>677</sup> ADHR, 1 R 401. Listes de tirage de la conscription dans l'arrondissement de Colmar. Classe 1850.

<sup>678</sup> La réforme pour défaut de taille est fixée au maximum à 154 cm entre le décret du 8 fructidor an XIII (26 août 1805) et la chute du Premier Empire, à 157 cm à partir de la loi Gouvion-Saint-Cyr (12 mars 1818), à 156 cm à partir de la loi Soult (21 mars 1832).

<sup>679</sup> Les fileurs étaient souvent atteints de varices car ils travaillaient debout dans une atmosphère chaude et humide. Il est intéressant de souligner que si un fileur était réformé pour varices à 20 ans, c'est qu'il travaillait déjà depuis fort jeune. Dans les rubaneries, ce qui occasionnait le plus de fatigue c'était la percussion renouvelée du balancier du métier qui se transmet par l'ensouple ou gros cylindre à la poitrine.

pas apte pour hernie<sup>681</sup>. Donc, près de 90 % des réformés pour troubles liés à la malnutrition en 1855 sont des conscrits exerçant dans l'industrie. Nous sommes donc en présence de nombreux signes de malnutrition et particulièrement des plus graves. Nous l'avons vu, le défaut de taille est symptomatique de carences alimentaires persistantes. Cela signifie que ces ouvriers étaient recrutés dans les milieux les plus miséreux.

Les crises de 1827/1828 et de 1830/1831 ont donc eu un impact dans la constitution physique des jeunes gens du vallon nés en 1830 et 1835 puisque certains motifs de réforme en 1850 et 1855 trahissent chez les conscrits potentiels une enfance ou une adolescence malnutrie. Il faut dire que ces jeunes nés en 1830 et 1835 ont aussi connu des années de difficultés lors de l'adolescence (crise de 1846-1848). Ils cumulent donc les handicaps, tant dans leur petite enfance que dans leur adolescence. La dépression économique sous les derniers Bourbons apparaît donc ici dans toute sa sévérité<sup>682</sup>. Les conséquences des bouleversements économiques touchent en priorité les ouvriers des manufactures qui souffrent non seulement de malnutrition chronique mais également de très graves signes de sous-alimentation. On ne peut pas être étonné que cinq des neufs réformés pour malnutrition soient des ouvriers de fabrique sans autre précision car il s'agit des ouvriers les moins qualifiés donc les plus démunis. Lorsque le poste était précisé, la situation était meilleure car plus le poste requérait de qualification plus le salaire était élevé. Ainsi, le taux de malnutrition était faible chez les mécaniciens.

Les crises de la Restauration furent suivies par une vigoureuse expansion entre 1832 et 1837 qui permit à la production alsacienne d'atteindre un niveau double de celui d'avant la crise de 1827/1828<sup>683</sup>. Les signes de malnutrition sont donc moins marqués au début de la monarchie de Juillet. Ainsi, en 1838, le Dr Deck faisait seulement état d'« un accouchement fort laborieux d'une fille âgée de 27 ans, rachitique » mais le rachitisme, qui révèle une avitaminose D, n'est-il pas le symptôme d'une misère terrible ?

---

<sup>680</sup> ADHR, 1 R 416. Listes de tirage de la conscription dans l'arrondissement de Colmar. Classe 1855.

<sup>681</sup> La hernie pouvait être d'origine congénitale ou attribuée à un déficit en protéines animales.

<sup>682</sup> Entre 1818 et 1822, la stature moyenne des Alsaciens ruraux baisse de 0,8 cm, soit au rythme très soutenu de 2 mm par an (stature donnée à l'année de naissance). Cf L. Heyberger, « Faux-semblants ... », op. cit., p. 13.

<sup>683</sup> M.HAU, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 70.

Cependant cette accalmie fut remise en cause par la crise de 1837 qui fut beaucoup plus grave que celle des années 1827/1828. Elle fut provoquée par une baisse des exportations notamment vers les Etats-Unis. La production des tissages artisanaux baisse de moitié, l'indienne licencia 2000 ouvriers, les filatures et les tissages mécaniques évitèrent les licenciements mais en comprimant les salaires. Les symptômes de la malnutrition chronique réapparaissaient alors comme le confirment les avis des conseils de révision de 1860<sup>684</sup>. Sur les 63 conscrits de 1860 nés en 1840, 16 ont été réformés dont 6 pour troubles liés à la malnutrition soit un taux de malnutrition de 9,5 %. Il s'agit de 3 journaliers issus chacun d'une des communes, de 2 ouvriers de Soultz et d'un tourneur de Rimbach réformés tous les six pour défaut de taille. Dans les deux villages de montagne, un tiers des conscrits furent réformés pour troubles liés à la malnutrition. L'augmentation des réformés pour défaut de taille entre 1855 et 1860 dénote la gravité de la situation alimentaire au moment de la crise de 1837. Il y a donc une similitude entre la courbe des prix du blé et celle des réformés pour troubles nutritionnels.

Pour l'année 1839, le docteur Deck de Guebwiller faisait état d'« un grand nombre de galeux principalement parmi la classe ouvrière ». Cette maladie, même si elle n'entre pas dans la variable « malnutrition » témoigne de conditions sanitaires et d'hygiène déplorable.

Les choses semblent s'améliorer cependant dans les années 1840 puisque le docteur West de Soultz notait que l'état sanitaire était des plus satisfaisants dans le canton même s'il a relevé deux cas de gale chez des enfants de Rimbach-Zell. A Guebwiller, en 1844, Deck note neuf cas de scrofules, un cas de hernie et un cas de scorbut<sup>685</sup>.

La restauration apparaît donc comme une période de grandes difficultés dans le vallonn. La dépression économique sous les derniers Bourbons et à la fin du règne de Louis-

---

<sup>684</sup> ADHR, 1 R 431. Listes de tirage de la conscription dans l'arrondissement de Colmar. Classe 1860. Il est intéressant de souligner qu'un bucheron fut réformé mais pas pour des troubles liés à la malnutrition. Le métier de bucheron était un métier de force qui exigeait en moyenne 5 000 calories par jour pour 2 500 calories par jour pour un artisan sédentaire. Une alimentation déficiente avait donc des conséquences graves. Les bucherons, contrairement à une idée reçue ne sont pas tous de solides gaillards à l'impressionnante carrure mais souvent des enfants de bucherons vivant dans de petites communautés isolées dans la montagne comme c'était le cas à Rimbach et dont beaucoup présentaient des signes de malnutrition furent réformés pour faiblesse de constitution. Cf J.-M SELIG, *Malnutrition ...*, op. cit., p.426.

Philippe apparaît ici dans toute sa sévérité. Malgré tout, on constate une lente amélioration des conditions de vie dans le vallon du Rimbach puisque le taux de malnutrition passe de 12,5 % en 1831 à 7,8 % en 1850 après avoir connu un pic à 14,7 % en 1840. Ces pics de « malnutrition » s'expliquent aussi par les crises de subsistances qui ont scandé le premier XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la chronique du clocher de Soultz rapporte une « période de cherté de vie en 1817, le quartaut de blé vendu à 120 F, un sac de pommes de terre valait jusqu'à 30 F, les pauvres gens se nourrissaient d'herbes et si le roi n'avait pas importé d'énormes quantités de blé de l'étranger, il y aurait eu une famine<sup>686</sup> ». Ces périodes de cherté des denrées alimentaires provoquaient une grande gêne pour les ouvriers du vallon pourtant mieux lotis puisqu'ils continuaient à cultiver un lopin de terre. On retrouve les répercussions de la crise frumentaire de 1817 lors des tirages de la conscription de 1840<sup>687</sup>. En effet, sur 61 conscrits examinés 16 furent réformés dont 9 pour troubles liés à la malnutrition soit 14,7 %. Ce taux s'élève à 42,8 % dans les deux villages de la haute vallée puisque sur 14 conscrits, 6 sont réformés pour troubles liés à la malnutrition. Le village de Rimbach-Zell était le plus touché avec 4 réformés sur 9, tous des ouvriers. La catégorie professionnelle la plus touchée étant celle des ouvriers puisque 6 des 9 réformés sont des ouvriers soit un taux de malnutrition de 54,5 %. Deux furent réformés pour défaut de taille ou arrêt de développement, deux pour hernie et deux pour goitre.

La condition ouvrière était donc, dans le vallon du Rimbach, semblable à biens d'autres vallées vosgiennes<sup>688</sup>. Le niveau de vie stagnait, son amélioration étant remise en cause par de terribles périodes de crise. Elle s'explique en grande partie par la modicité des salaires comme l'ont montré Bernard Vogler et Michel Hau<sup>689</sup>. En effet, jusqu'en 1840, les salaires étaient inférieurs à la moyenne française et de 1810 à 1850 le salaire moyen réel baissa même. En 1850, l'Alsace était la région industrielle où les salaires étaient les plus bas. Cela s'expliquait par le surpeuplement rural qui contribuait à maintenir une pression à la baisse sur les salaires. Ce surpeuplement avait un double avantage pour le patron : d'une

---

<sup>685</sup> La hernie était fréquente dans les villages les plus reculés en raison de la faiblesse de constitution des habitants, de la dureté du travail du fait du relief. Le scorbut était un indicateur de carences graves en vitamines C.

<sup>686</sup> E. ZINDERSTEIN, « Chronique du clocher ».

<sup>687</sup> ADHR, 1 R 371. Listes de tirage de la conscription dans l'arrondissement de Colmar. Classe 1840.

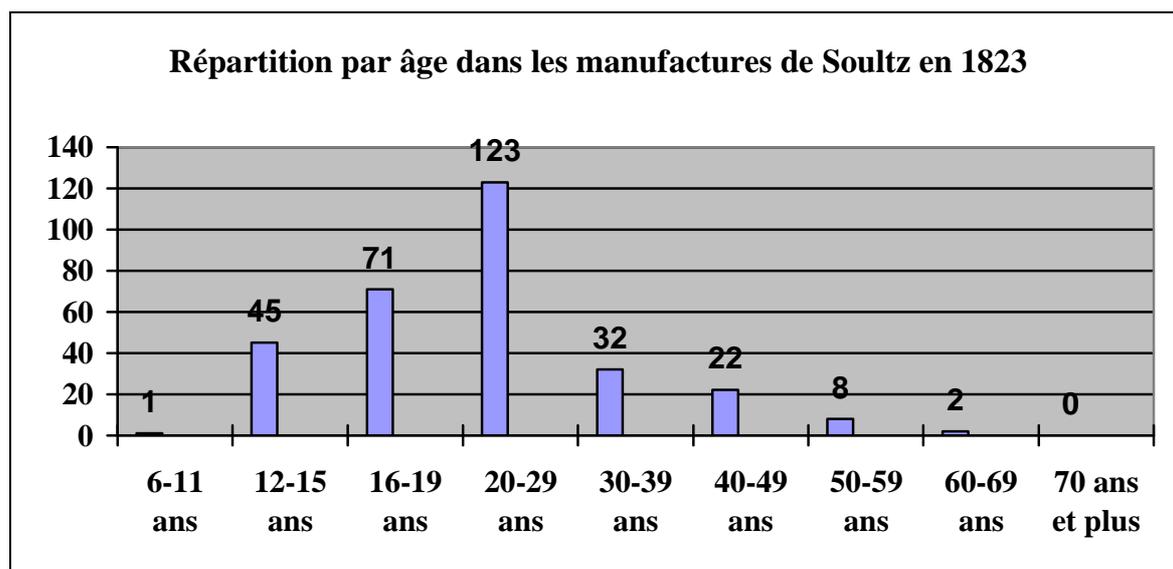
<sup>688</sup> On pourra notamment se référer à l'analyse de Christian Dirwimmer à propos du Val de Villé. Cf « L'industrie textile dans le Val de Villé », in *Annuaire de la société d'histoire du Val de Villé*, n° 16, 1991.

<sup>689</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., pp. 301-302.

part, il permettait de compenser la cherté des approvisionnements et l'éloignement des marchés et, d'autre part, il contribuait à placer le prolétariat rural dans un rapport défavorable vis-à-vis du patron.

### 1.3. Les enfants et l'usine

A l'époque où les médecins cantonaux de Sultz et de Guebwiller rédigèrent leurs rapports, le travail des enfants était très répandu à la campagne de façon générale. Ainsi, en 1823<sup>690</sup>, sur les 304 ouvriers employés par les manufactures de Sultz, à savoir Ziegler, Greuter & Cie de Guebwiller, Schlumberger-Steiner, Martin Ziegler, Hartmann et Schoen de Mulhouse et Preiswerk à Sultz, 15% avaient moins de 15 ans, 38,5% moins de 19 ans et 78,9% moins de 29 ans. La répartition par âge était la suivante :



Il est intéressant de souligner que la rubanerie Preiswerk employait à la fois l'ouvrier le plus jeune (11 ans) et les ouvriers les plus âgés (63 et 67 ans).

Dans les filatures, les enfants étaient généralement rattachés de fils brisés, ramasseurs de déchets, nettoyeurs de bobines ou balayeurs. Dans les tissages, et notamment pour la soie, ils étaient employés au lancement des navettes. Leur habileté et

<sup>690</sup> ADHR, 9 M 23. Etats nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1823.

leur petite taille leur permettait d'effectuer les tâches que les adultes ne pouvaient pas faire. Bien souvent, comme leurs salaires ne sont pas suffisants pour vivre, les parents eux-mêmes font embaucher leurs enfants par l'usine. L'apport d'un salaire d'appoint pour la famille explique l'attitude conciliante des parents. Le patron, quant à lui, encourageait cette pratique car c'était une main d'œuvre docile et le salaire d'un enfant était deux à quatre fois moins élevé comme le montre le tableau suivant pour les établissements de Sultz en 1839/41 :

| Nom de l'établissement      | Nature de l'établissement             | Salaire journalier d'un homme | Salaire journalier d'un enfant |
|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| <b>Preiswerk &amp; Cie</b>  | Fabrique de rubans de soie ou mi-soie | 1,50 à 1,80 F                 | 50 à 80 cts                    |
| <b>Lévi et Manheimer</b>    | Fabrique de rubans de soie ou mi-soie | 1,50 à 1,80 F                 | 50 à 80 cts                    |
| <b>J. Kunkler &amp; Cie</b> | Fabrique de rubans de soie ou mi-soie | 1,50 à 2,50 F                 | 54 à 60 cts                    |

Dès 1826, le Dr Beltz de Sultz faisait le constat suivant dans son rapport : « C'est au sortir de l'enfance à l'âge de 10 ans et moins, dans un âge où son corps devrait prendre de la vigueur et de l'accroissement, que l'ouvrier de fabrique d'aujourd'hui est emprisonné pendant 15 heures par jour, dans des ateliers où il respire un air enfermé et vicié, pour se livrer à l'excès au travail. A cet âge surtout, l'excès de travail, la vie sédentaire, l'air enfermé, une nourriture quelquefois malsaine, et souvent la débauche, pâlisent le teint, épuisent le corps et arrêtent son développement. Aussi des maladies de dépérissement, la phtisie pulmonaire, les crachements de sang, le carreau, les pâles couleurs chez les filles, par défaut de menstruation, et d'autres maladies cachectiques, sont elles de nos jours beaucoup plus fréquentes qu'autrefois parmi la classe des pauvres du canton<sup>691</sup> ». Son confrère, le Dr Hoffmann, médecin cantonal de Guebwiller, n'hésita pas, en 1838, à dénoncer le travail des enfants dans les fabriques : « A Bollwiller, l'école est d'une insalubrité extrême. Placée dans une maison qui est presque en décombres, humide, basse et petite, elle peut donner des germes de

<sup>691</sup> ADHR, 3 X 39-48. Rapports annuels des médecins cantonaux au préfet.

débilité à ces enfants qui, après avoir quitté ses bancs, vont s'enfermer dans les fabriques pour détériorer complètement leur constitution<sup>692</sup> ».

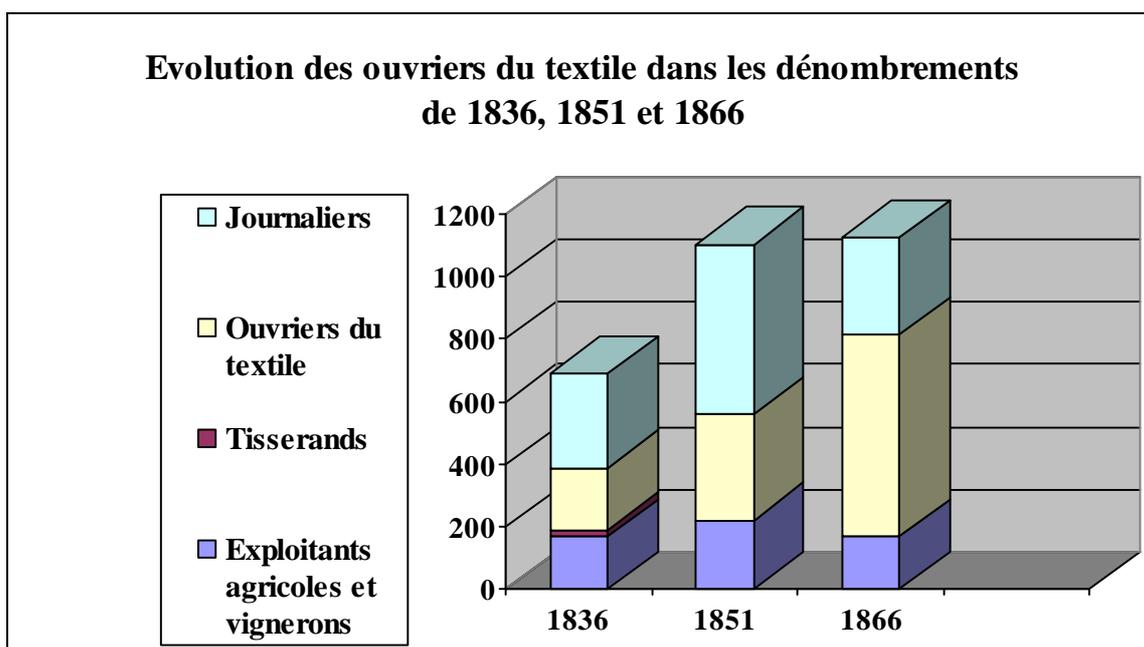
## **2. Une lente amélioration dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle remise en cause par de terribles périodes de crise**

Auguste Gasser écrivit en 1896 : « La période 1848-1870 est une ère de prospérité pour la ville de Soultz. L'industrie florissante qui s'est établie dans la vallée et à Soultz a conduit à l'augmentation de la population ouvrière [...] <sup>693</sup> ». Si la ville et le vallon connaissent une métamorphose sous le Second Empire - et par conséquent l'augmentation du nombre d'ouvriers - en revanche la condition ouvrière s'est améliorée bien plus lentement.

La comparaison des dénombrements de 1836, 1851 et 1866 permet de distinguer la mutation radicale et rapide de la société du vallon du Rimbach. C'est particulièrement net sur l'histogramme (ci-dessous) représentant l'évolution des ouvriers du textile entre 1836 et 1866. Si la proportion d'exploitants agricoles et de vigneron reste particulièrement stable dans la population active, passant de 9 % en 1836 à 7,8 % en 1866, en revanche la part des ouvriers du textile dans la population active connaît une véritable explosion passant de 10,5 % en 1836 à 30 % en 1866. Le nombre d'actifs employés dans le textile (coton ou soie) a donc triplé en 30 ans et le textile est devenu le premier pourvoyeur d'emplois dans le vallon. C'est particulièrement marqué à Soultz en 1866, où, non seulement le textile représentait un tiers des emplois, mais également parce qu'il nourrissait 854 personnes, soit 18,4 % de la population soultzienne. Ce constat se vérifie moins dans le haut de la vallée, où les actifs étaient surtout occupés dans l'industrie mécanique en raison de la présence de l'entreprise Latscha & Cie. Ainsi, à Rimbach, 26,4 % des actifs exerçaient le métier d'ouvriers fondeurs, tourneurs, serruriers et à Rimbach-Zell la proportion s'élève même à 42 %. Cette industrie mécanique nourrissait également 19,4 % des habitants de Rimbach et 45 % de ceux de Rimbach-Zell.

<sup>692</sup> ADHR, 3 X 39-48. Rapports annuels des médecins cantonaux au préfet.

<sup>693</sup> A.GASSER, *Soultz et ses environs*, Rééd. des notices parues dans la *Revue d'Alsace* entre 1892 et 1896 intitulées: "Histoire de la ville de Soultz et de son bailliage", Res Universis, Paris, p. 347.



Une remarque s'impose également à propos des journaliers dont le nombre connaît une forte croissance de 1836 à 1851 (+ 66 %) avant de chuter et de retrouver, en 1866, son niveau de 1836 (- 42 %). En 1851, les journaliers sont inventoriés parmi les agriculteurs ce qui traduit la précarité de leur situation. Il s'agit le plus souvent de petits paysans non propriétaires, exerçant une activité industrielle en morte saison. Les usines recrutaient alors auprès des hommes et des femmes sans profession stable une main-d'œuvre non qualifiée. La population ouvrière qui était donc encore fluctuante en 1851, tend à se stabiliser dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les journaliers, agriculteurs saisonniers, « sautent le pas » et sont absorbés par l'industrie qui donne « l'espoir d'une promotion sociale, l'illusion d'une soudaine opulence ». C'est donc une mutation fondamentale et irréversible.

La fin du demi-siècle<sup>694</sup> et le Second Empire sont souvent présentés comme une période de rapide élévation du niveau de vie.

Les listes de tirage de 1865 et 1870 semblent confirmer cette tendance. En 1865<sup>695</sup>, 69 conscrits nés en 1845 ont été examinés et 10 réformés (14,4%) dont 2 seulement pour troubles liés à la malnutrition. Le taux de malnutrition s'élevait donc à 2,8%. Il s'agit d'un

<sup>694</sup> La stature des Alsaciens se redresse sensiblement à partir de l'année de naissance 1842 puisqu'ils gagnent 3 mm par an entre 1842 et 1846. cf L. Heyberger, « Faux-semblants ... », op. cit., p. 20.

<sup>695</sup> ADHR, 1 R 446. Listes de tirage de la conscription dans l'arrondissement de Colmar. Classe 1865.

journalier et d'un fileur de Rimbach-Zell, réformés pour défaut de taille. Enfin, en 1870<sup>696</sup>, 57 conscrits ont été examinés et 6 réformés (10,5%) dont deux seulement pour troubles liés à la malnutrition. Le taux de malnutrition pour ces jeunes nés en 1850, se stabilise donc autour de 3,5%. Il s'agit d'un ouvrier de Soultz pour faiblesse de constitution et d'un tourneur de Rimbach pour de mauvaises dents<sup>697</sup>. Le taux de malnutrition diminue fortement pour les conscrits nés à la fin du demi-siècle et reste à un niveau faible par la suite, signe d'une amélioration de la condition de vie des habitants du vallon. Pourtant, les conditions de vie des années 1846 à 1858 ne furent pas propices à l'amélioration de ce taux en raison des crises de 1846/1848 et 1857/1858. Il paraît donc évident que c'est plutôt l'amélioration des conditions de vie à l'époque de l'adolescence des conscrits de 1865 et 1870 qui explique cette embellie finale.

Cette lente amélioration fut remise en cause par des crises économiques qui émaillèrent tout le second XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, l'amélioration constatée au début des années 1840 fut freinée par la crise des années 1846/1848 qui fut provoquée par un tassement de la demande de produits industriels en raison de la crise de subsistances en 1845/1846 suivi par une crise politique, bancaire et financière. Dans les filatures, on procéda à des licenciements ou on eut recours au chômage partiel mais, en définitive il n'y eut pas de vague massive de faillites parmi les entreprises du textile. Cette crise fut particulièrement terrible car les ouvriers souffraient à la fois de la crise de subsistance et du chômage. Donc, si en temps normal, la situation était préoccupante, en temps de crise les ouvriers se retrouvaient dans un dénuement total.

Dans les années 1850, les signes furent alarmants notamment dans les vallées. Selon Jean-Michel Selig<sup>698</sup>, on réforma ainsi plus d'un quart des conscrits des classes 1853/1854 à Sainte-Marie-aux-Mines et de la classe 1856 à Lapoutroie pour faiblesse de constitution. Celui-ci avait remarqué que la « situation fut particulièrement grave chez de nombreux habitants des vallées au moment de la crise de 1847 » et d'expliquer que « ces zones traditionnellement pauvres, soumises à la pression démographique, à des maladies endémiques

---

<sup>696</sup> ADHR, 1 R 461. Listes de tirage de la conscription dans l'arrondissement de Colmar. Classe 1870.

<sup>697</sup> Les caries, principales manifestations des mauvaises dents se préviennent par une hygiène alimentaire, comprenant des denrées fermes comme la viande (protéines animales).

<sup>698</sup> J.-M SELIG, *Malnutrition ...*, op. cit., p., 660.

qui avaient du mal à s'atténuer, furent très touchées par la crise de 1847 » mais elles souffrirent également de la maladie de la pomme de terre qui était la base de l'alimentation. A Soultz « la ville fut obligée, par le chômage de l'industrie, de créer un atelier de charité entretenu par le produit d'une souscription remboursée plus tard <sup>699</sup> ».

Plus encore que la crise de 1846/1848, ce sont les années 1854/1855 qui apparurent particulièrement difficiles aux contemporains. En 1854, Baldauf, gérant de la filature de Rimbach-Zell justifia sa demande de travailler 1h à 1h20 de plus par jour par la modicité des salaires et la cherté des comestibles. Cette prolongation devait durer un mois et la majorité des ouvriers y était favorables. En 1855, face à la cherté des subsistances les ouvriers demandèrent à travailler 2h de plus par jour soit 14h chez Lévy & Cie <sup>700</sup>. Le pouvoir craignait des grèves et des émeutes. Le commissaire de police de Guebwiller écrivit au préfet pour le rassurer : « il y a un commencement de chômage dans plusieurs tissages à bras du canton et il n'y a plus qu'une partie des ouvriers qui sont occupés, les autres ont été renvoyés. Cependant la tranquillité continue d'exister ». Il expliquait ce chômage par « les bruits de guerre ou à cause du peu d'écoulement des marchandises <sup>701</sup> ».

Cette crise de 1854/1855 correspondit aussi avec une crise sanitaire majeure. En 1855 « [...] la terrible maladie connue sous le nom de grippe asiatique ou le choléra-morbus, qui avait fait son apparition en Europe en 1830 et 1831, s'abat sur Soultz. Le 14 juillet 1855, on compte 15 décès et à un même moment, la ville a 600 malades, tant du choléra que d'affections moins graves et dans l'espace de 30 jours, 160 de nos compatriotes succombent aux étreintes du fléau. [...] Ce fléau qui avait envahi la ville le 25 juin a eu sa plus grande extension le 14 juillet décroissant vers le 18 août et le 15 septembre, le dernier malade atteint du choléra, le sieur Grégoire Beltz, remerciait le bon Dieu de son retour à la santé. Les deux docteurs, Délévieuleuse et Beltz, reçoivent en témoignage de leur zèle, la médaille dite « du choléra » et en 1861, le docteur West, adjoint, est décoré de la Légion d'honneur en récompense de son dévouement à la classe déshéritée <sup>702</sup> ».

La situation s'aggrava encore en raison d'une nouvelle crise inaugurée en 1857 par la crise financière aux Etats-Unis. Quelques entreprises furent liquidées. En décembre

<sup>699</sup> E. ZINDERSTEIN, La Chronique de clocher, 1611-1954.

<sup>700</sup> ADHR, 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1852-1870).

<sup>701</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1845-1870).

<sup>702</sup> E. ZINDERSTEIN, « Chronique du clocher ».

1857, le maire de Soultz demanda un secours de 2 000 F pour organiser des ateliers de charité destinés à occuper les ouvriers sans ouvrages. Il argumenta en expliquant qu'il y avait trois fabriques de rubans de soie à Soultz « mais le travail est ralenti, le chômage partiel touche 100 ouvriers sans travail et sans moyens d'existence ». Ce à quoi le commissaire de police de Guebwiller répondit : «L'industrie spéciale de cette localité, pour laquelle on avait craint une fâcheuse stagnation, a repris le plein essor de ses travaux. Il n'y a donc pas de gênes ou chômage. Aucun ouvrier n'a été renvoyé. Il n'y a donc pas lieu de mettre en place des mesures exceptionnelles d'assistance ou de secours<sup>703</sup>». Les ateliers de charité devenaient donc inutiles. La terrible « famine de coton » qui marqua le début des années 1860 (1861-1863) vint contredire l'optimisme du commissaire de police même si l'industrie textile alsacienne fut moins fortement frappée que prévue.

Malgré tout, la situation sanitaire connut une amélioration rapide aux débuts des années 1860. Le Dr Hergott, médecin cantonal de Guebwiller, ne relève rien de particulier en 1864 : l'état sanitaire est satisfaisant, il n'y a pas de maladies régnantes. Les affections des voies respiratoires ont été les plus fréquentes mais il n'y a eu aucune épidémie ni de maladies liées à la malnutrition. Cela est-il dû à la vaccination systématique des enfants (14 à Rimbach et 16 à Rimbach-Zell) ? Il note quand même pour Rimbach que « plusieurs habitations étaient insalubres : déficit d'aération, humidité des murs, étables et fumiers touchent les habitations » et qu'il y avait 6 indigents dans le village et 11 à Rimbach-Zell<sup>704</sup>. Même constat dans le canton de Soultz en 1869 : le Dr West indique qu'il a 19 cas de maladies des yeux (10 hommes et 9 femmes ; 15 enfants, 3 adultes et 1 vieillard), 6 cas de scrofules (3 hommes et 3 femmes ; 3 enfants et 3 adultes) mais que « l'état sanitaire n'a été sans aucune constitution médicale spéciale [...] <sup>705</sup>». Lui aussi a vacciné 207 personnes dans le canton et secouru 208 indigents dont 92 étaient malades.

A la conjoncture générale, viennent se greffer des événements locaux. Parfois, la situation des ouvriers devenait critique en raison d'incidents qui provoquaient du chômage technique. Ainsi, le 20 décembre 1854, Jacques Anthoni, filateur à Rimbach-Zell, dut suspendre le travail jusqu'au 12 mars 1855 en raison d'un incident survenu aux moteurs de

<sup>703</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1845-1870).

<sup>704</sup> ADHR, 3 X 48. Rapport des médecins cantonaux au préfet en 1864.

l'établissement. Tous les ouvriers se retrouvèrent au chômage pendant tout l'hiver qui a été si rigoureux. Ils ont contracté des dettes dont ils ne pouvaient se défaire au moyen de leur salaire journalier ordinaire. Il proposa donc de travailler une heure de plus et de retirer le prix de l'heure supplémentaire pour l'appliquer au paiement des dettes. Les ouvriers étaient d'accord et le maire de Rimbach soutint cette initiative mais le préfet la rejeta. Le même incident eut lieu en février 1860 chez Dieterich et Paschali à Soultz, provoquant un arrêt de six jours. Là aussi, les patrons demandèrent une prolongation du travail jusqu'à 10h pendant deux mois, mais sans plus de succès<sup>706</sup>.

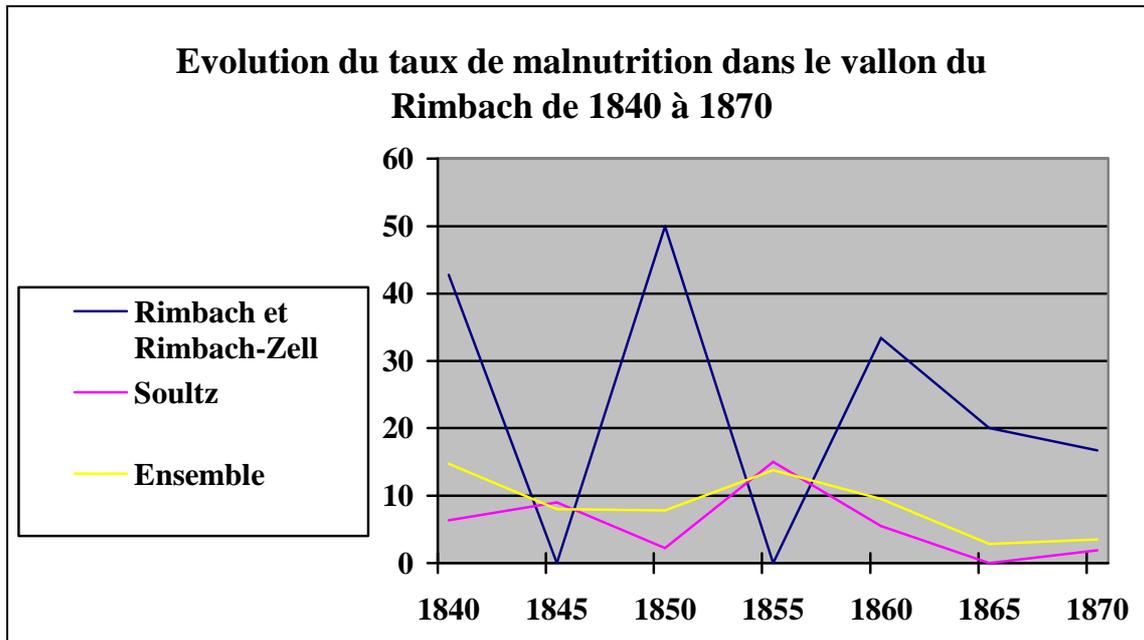
La situation ne s'améliora donc que très lentement comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessous. L'évolution du niveau de vie fut très irrégulière. Le taux de malnutrition resta très élevé jusqu'en 1855, chaque amélioration étant remise en cause par de graves crises. Il a fallu attendre les années 1860, pour qu'une amélioration indicative de la santé des jeunes soit constaté. A partir du milieu du siècle on observe une amélioration générale du niveau de vie. Sous le Second Empire, on ne perçoit plus de fortes incidences des crises frumentaires sur la courbe des réformés pour troubles nutritionnels. Cette évolution est à mettre en relation avec l'essor des échanges commerciaux, lié à l'extension et à la modernisation des moyens de transport, et avec les bouleversements socio-économiques qui ont touché le vallon au milieu du siècle. L'industrialisation a donc contribué à vider les poches de pauvreté dans le vallon du Rimbach. Elle suit donc en cela l'évolution des autres vallées vosgiennes et plus précisément celle de Guebwiller où, de 1866 à 1870, seulement 16 conscrits sur 159 furent réformés pour des troubles liés à la malnutrition soit 10%<sup>707</sup>.

---

<sup>705</sup> ADHR, 3 X 48. Rapport des médecins cantonaux au préfet en 1864.

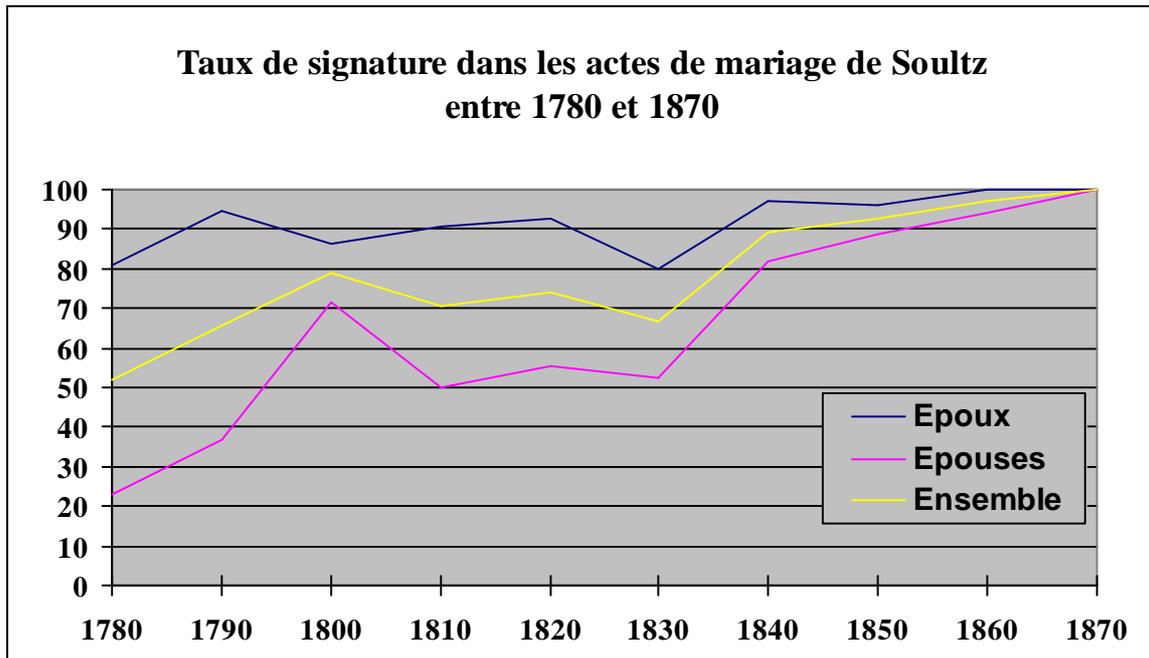
<sup>706</sup> ADHR, 10 M 3. Durée du travail dans les manufactures (1852-1870).

<sup>707</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, « Histoire économique, industrielle, financière de l'Alsace », *R.A.*, n° 126, p. 194.



Un autre indice permet d'appréhender l'évolution du niveau de vie de cette population, il s'agit des signatures des conjoints lors des mariages. On peut remarquer grâce au graphique ci-dessous, confectionné à partir de l'Etat civil de Soultz<sup>708</sup>, que le taux de signatures était déjà élevé à la veille de la Révolution : en effet, il atteint 82,1 % en 1789 alors que 40 % des conjoints français signent l'acte de mariage à cette époque (le taux est en revanche très faible pour les femmes puisqu'il n'atteint que 44,7%). Il connaît par la suite d'importantes fluctuations avec une baisse entre 1820 et 1830 très marquée notamment chez les hommes (- 12,5 %) mais reste à un niveau élevé (supérieur à 70 %) malgré tout, avant de connaître une hausse constante à partir de 1840 pour atteindre 100 % en 1870 pour les deux sexes.

<sup>708</sup> Voir Annexe p. 591 « Signatures dans les actes de mariage à Soultz entre 1780 et 1870 ».



Donc, on peut en conclure qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux d'alphabétisation des habitants de Soultz était élevé en raison, d'après Michel Hau, d'un taux de scolarisation élevé en Alsace et supérieur au reste de la France. En 1831, il existait 15 écoles primaires dans le canton de Soultz et 16 dans celui de Guebwiller qui accueillait ensemble 2810 élèves chrétiens<sup>709</sup>. Là aussi on peut souligner le paradoxe d'un faible niveau de vie et d'un niveau d'alphabétisation aussi élevé !

La vision historiographique traditionnelle du Second Empire comme une période de rapide élévation du niveau de vie est donc confirmée par les rapports des médecins cantonaux et les listes de tirage. La conjoncture favorable du Second Empire a permis une lente mais inéluctable amélioration des conditions de vie des ouvriers. Les symptômes de carences alimentaires évoluent avec l'évolution démographique et économique. Dans les communes où la population baisse ou dans celles qui accueillent des ateliers de tissage, les carences alimentaires ont tendance à disparaître. A Mulhouse et dans les vallées vosgiennes, on constate un bas niveau initial de salaires par rapport au Bassin Parisien mais la progression fut rapide dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque l'industrie commence à vider les poches de pauvreté rurale. Les salaires, mêmes modiques, distribués

<sup>709</sup> A.PENOT, *Statistique générale ...*, op.cit., Tableau n°31 « Instruction publique ».

par l'industrie permirent de maintenir sur place les prolétaires ruraux et de faire progresser lentement leur niveau de vie. On assista alors à une forte augmentation du salaire réel même s'il y eut un ralentissement en 1870 et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### **3. La prise en charge de la question sociale par les industriels**

L'avènement de l'industrie dans le vallon a donc contribué à y vider les poches de pauvreté. Cependant, comme nous venons de le voir, on ne peut nier « les conditions épouvantables, génératrices de misère physique et de déchéance morale <sup>710</sup> », dans lesquelles vivaient les anciens journaliers, petits agriculteurs, vigneron ou éleveurs qui ne pouvaient plus vivre de leurs activités rurales et affluèrent dans les manufactures. Pour ce prolétariat rural les bureaux d'assistance, gérés par les communes, qui devaient subvenir à leurs besoins minimum étaient insuffisants. Ces ouvriers étaient incapables de s'organiser et d'ailleurs depuis la loi Le Chapelier de 1791 toute coalition ouvrière était interdite, mesure accentuée sous l'Empire qui interdit la formation d'associations de plus de 20 personnes sans l'agrément du gouvernement. Les premières caisses furent donc créées pour eux par les fabricants.

A Guebwiller, les manufacturiers les plus avisés - parmi lesquels Jean-Jacques Bourcart - se seraient « mués » en philanthropes et décidèrent d'intervenir directement au niveau des moyens d'existence afin de retenir la population ouvrière sur place <sup>711</sup>. En effet, la misère de la condition ouvrière était devenue telle que la capacité de renouvellement de la main d'œuvre menaçait d'être compromise. Parallèlement, pour un bon rendement, il était important d'avoir des ouvriers en bonne condition physique. D'autre part, le patronat pouvait ainsi améliorer son image négative d'exploiteurs et contrôler les ouvriers auxquels une clause d'obligation empêchait la participation aux caisses libres souvent d'inspiration socialiste.

Cependant, contrairement à certains de leurs homologues inspirés par l'idéologie libérale, - on parle de libéralisme manchestérien -, « les industriels alsaciens se sont sentis

---

<sup>710</sup> Y. TYL, « Les ouvriers de Guebwiller ... », op. cit., p.61-85.

<sup>711</sup> J.M SCHMITT, « De la capitale seigneuriale ... » op. cit, p. 95.

une responsabilité morale à l'égard de leurs ouvriers et de leur famille<sup>712</sup>». Certes les industriels alsaciens sont des libéraux, partisans de la liberté d'entreprise, mais ils insistent sur la responsabilité du patronat vis-à-vis de leurs ouvriers. Ils développèrent un libéralisme philanthropique vis-à-vis des ouvriers et mirent en place toute une série d'institutions et de politiques sociales<sup>713</sup>. Il ne s'agissait donc pas de prendre quelques mesures circonstanciées mais de mettre en place « une action globale contre les divers risques ainsi qu'une lutte contre les fléaux sociaux [...] »<sup>714</sup>. Les élites mulhousiennes rejetaient ainsi la charité lui préférant l'assistance et la prévoyance : « Il fallait s'occuper des ouvriers et pas simplement leur verser un salaire »<sup>715</sup>.

Un des pionniers de ce courant philanthropique patronale était Jean-Jacques Bourcart qui proposa dès 1827 « à la Société Industrielle de Mulhouse de limiter à douze heures la durée journalière du travail dans les filatures, et de fixer à neuf ans l'âge minimum auquel les enfants pourraient y être employés<sup>716</sup> ». Il finança la construction de salles d'asile pour les jeunes enfants, d'ouvroirs, d'un orphelinat, d'écoles primaires et, la première cité ouvrière. Son beau-frère, Nicolas Schlumberger, créa vers 1830 une coopérative d'achat et une société mutuelle sous la Monarchie de Juillet. Donc c'est une philanthropie patronale qui prend en charge la question sociale.

Les industriels sultziens, encouragés par leurs voisins de Guebwiller, prirent très tôt conscience des ravages occasionnés par le travail en manufacture. Le pionnier fut Lucas Preiswerk qui finança une école élémentaire destinée à l'instruction de ses ouvriers et créa, le 1er avril 1834, une société de secours pourvoyant à leurs besoins en cas de maladie. Lucas Preiswerk est représentatif de ce patronat calviniste, marqué par le piétisme, « ce courant, qui favorisait une religion du cœur, plus intimiste voire sentimentale », et qui « considérait que la Grâce était donnée à tous et insistait sur la nécessité de manifester sa foi par des œuvres, sur l'importance de la vocation temporelle et de la bienveillance à l'égard de

<sup>712</sup> M.HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op.cit., p. 190.

<sup>713</sup> M.-C.VITOUX, « La naissance de l'idée du social dans le bassin industriel de Mulhouse à la fin du XIXe et au début du XXe siècle », *journée d'études du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée* (CNAHES), 17 novembre 2004, pp. 5-17.

<sup>714</sup> M.HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op.cit., pp. 190/191.

<sup>715</sup> M.HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op.cit., pp. 191/192 et M.C. VITOUX, « Les patronats mulhousiens et la question sociale au XIXe siècle » communication au colloque de Mulhouse des 24-25 octobre 2003, *A la découverte de nos racines, 150 ans d'histoire des centres sociaux dans le Haut-Rhin*.

<sup>716</sup> « Notice nécrologique sur Jean-Jacques Bourcart », *BSIM*, 1855, p.297.

tous, sur la nécessité d'amener les âmes au Christ<sup>717</sup>». Il faut rappeler également que Preiswerk fut envoyé à Friedberg en Hesse pour y suivre les cours du Dr Roth, recteur de la « *Augustinerschule* » et disciple de Pestalozzi. Or dans ces instituts il était enseigné « qu'on ne pouvait s'épanouir comme individu au regard de Dieu qu'à partir du moment où on est inscrit dans sa Cité, à partir du moment où on participe à l'épanouissement des ses frères humains<sup>718</sup>».

Avec cette caisse les membres, en payant un droit d'entrée de 1 F puis une cotisation de 10 centimes par semaine voyaient leurs frais de médecin et de pharmacie payés par la caisse. Si la maladie se prolongeait au-delà de 4 jours, il était versé au cotisant 75 c par jour mais après avis médical. La caisse prenait aussi en charge les dépenses d'hospitalisation et en cas de décès versait 5 F pour un enfant et 10 F en frais d'enterrement. Les contributions d'entrée étaient gérées par une commission de trois membres élus. En cas de dissolution, les statuts prévoyaient que l'argent serait partagé entre les membres. Tous les semestres, le directeur de la fabrique devait rendre des comptes aux cotisants. Nous ignorons si l'adhésion à cette caisse était obligatoire pour les travailleurs.

En revanche, la caisse de secours fondée par Kunkler en août 1845, était, elle, obligatoire. Les statuts<sup>719</sup>, qui furent repris par la suite en l'état par Daniel Meyer-Merian, prévoyait deux classes de travailleurs qui ne devaient pas avoir de maladie déclarée : la première classe, qui payait 1 F de droit d'entrée puis une cotisation de 15 c par semaine, comprenait les tisserands, les apprêteurs et les contre maîtres et la seconde, qui versait 7 ½ c de droit d'entrée et 15 c de cotisation hebdomadaire, les retordeuses de soie, les bobineurs et les brosseurs de rubans. En cas de maladie, les frais médicaux et pharmaceutiques étaient pris en charge par la caisse à condition d'avoir un certificat des docteurs Vest ou Délévieuleuse et du pharmacien Larger et de faire enregistrer les dépenses dans un registre tenu par le « maitre de caisse ». Le but affiché de la caisse est un secours pour de « vraies maladies » et un retour rapide au travail. Les nausées, les maux de dents, les saignées ne peuvent prétendre à un arrêt de travail remboursé. Dans le cas où la maladie durait plus de 4 jours, il était versé aux ouvriers de première classe 1 F par jour

<sup>717</sup> M.HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op.cit., pp. 190/191.

<sup>718</sup> M.-C.VITOUX, « La naissance de l'idée du social ... », op. cit., pp 5-17.

<sup>719</sup> ADHR 4 X 15. Sociétés de secours mutuels à Soultz.

mais rien pour ceux de la seconde. Si le cotisant était hospitalisé, les frais étaient pris en charge par la caisse mais il perdait l'indemnité journalière. Enfin, en cas de décès, la caisse prenait en charge les frais d'enterrement à hauteur de 15 F pour la première classe et 8 F pour la seconde. Si une femme mariée accouche, elle n'a aucun droit à la caisse. Enfin, le fonds social de la caisse se compose aussi des amendes infligées dans l'établissement.

La caisse de maladie créée en février 1848 par Lévy & Cie reprend pratiquement mot pour mot les statuts de la caisse de 1845 mais elle semble plus généreuse. Tout d'abord les membres sont classés en trois catégories : les tisserands et les apprentis, les apprêteurs et les contremaîtres forment la première classe qui paye 75 c de droit d'entrée et 15 c de cotisant par semaine. Les retordeuses de soie et les forment la deuxième qui payent 50 c à l'entrée et 10 c par semaine. Enfin, la troisième est formée des bobineurs et les brosseurs de rubans qui versent 25 c puis 7 ½ c. Comme chez Kunkler, les frais médicaux étaient pris en charge par la caisse à condition de se rendre chez les docteurs Vest et Délévieuleuse et à la pharmacie Larger et de se faire enregistrer sur un registre. En revanche, en cas d'arrêt de travail supérieur à 4 jours, les membres de la première classe obtenait 1 F par jour, ceux de la deuxième 50 c et de la troisième 25 c. De même en cas de décès les frais étaient ventilés comme suit : 1ère classe 24 F, 2ème classe 18 F ; 3ème classe 12 F. Pour le reste les articles étaient identiques.

La création de ces caisses n'a pas permis de résoudre le problème financier. En effet, les caisses sont souvent trop petites pour permettre le bon fonctionnement du système d'assurance, les cotisations sont trop faibles parce que les salaires restent trop bas. Les indemnités restent donc insuffisantes en cas de maladie. Ainsi, le docteur Penot considérait qu'il fallait en 1843 1F à 1,25 F de minimum vital par jour pour faire vivre un homme seul or l'indemnité journalière versé par les caisses à Soultz - en cas d'arrêt de travail supérieur à 4 jours - variait de 25c à 1 F suivant la catégorie et l'entreprise pour un ouvrier mais souvent père de famille ! D'autre part, les secours de chômage restaient interdits car les autorités avaient peur des mouvements ouvriers. Or dans le textile, les crises étaient fréquentes. Donc, en cas de licenciement, de réduction des horaires ou des salaires, l'ouvrier se retrouvait dans la misère.

En ce qui concerne les conditions de travail, les industriels du vallon semblent avoir appliqués très tôt les lois en matière de régulation du travail des enfants et de scolarisation

des ouvriers. En effet, dans leur rapport de novembre 1848, les inspecteurs des manufactures des cantons de Sultz et Guebwiller, Dominique Deck (docteur en médecine), Nicolas Schlumberger (manufacturier et membre du Conseil Général) et François Gast (notaire), précisaient au préfet du département du Haut-Rhin que :

« La fabrique de rubans de soie Meyer Merian & Cie à Sultz emploie 10 garçons et 12 filles de 12 à 16 ans. Le travail dure de 6h du matin à 7 h ½ du soir avec intervalles de 1 h pour le dîner et ½ h pour le déjeuner. Les livrets et registres sont en règle, la loi est affichée,

La fabrique de rubans de soie Lévy et Cie à Sultz emploie 2 garçons et 2 filles de 10 à 12 ans et 9 garçons et 10 filles de 12 à 16 ans. Ils travaillent de 5 h du matin à 7 h du soir avec une pause de ½ h pour le déjeuner et 1 h pour le dîner. Il en résulte 12 h ½ de temps ordinaire. Les livrets sont en règle et la loi est affichée,

La filature de coton de Jacques Anthony de Mulhouse à Rimbach occupe 2 garçons et 4 filles de 12 à 16 ans. Les ouvriers travaillent de 5 h du matin à 7 h du soir. Ils ont ½ h pour le déjeuner et 1 h pour le dîner. La loi est affichée.<sup>720</sup> »

Les établissements du vallon appliquaient donc, en partie, la loi du 22 mars 1841 initiée par Jean-Jacques Bourcart, qui stipulait que « les enfants devront, pour être admis au travail, avoir au moins 8 ans. De 8 à 12 ans, ils ne pourront pas être employés au travail effectif plus de 8 heures sur 24, divisés par des repos. Ce travail ne pourra avoir lieu que de 5 heures du matin à 9 heures du soir ». Aucune usine n'employait d'enfants de moins de huit ans conformément à la loi tout comme ceux-ci travaillaient de 5h du matin voire 6 heures à 7h ou 7h ½ du soir. Par contre, les enfants étaient employés pendant 12h chez Meyer Merian & Cie et 12h ½ chez Lévy & Cie et Anthoni à Rimbach. Pour contourner la loi, les entrepreneurs se justifiaient en expliquant aux membres de la commission qu' « un certain nombre d'ouvriers travaillent au delà de ce tems afin de presser l'exécution de commandes livrables à époques fixes. Ce travail est payé en extra, aucun ouvrier n'y est forcé<sup>721</sup> ».

L'application de la loi resta donc très aléatoire. Cependant elle se perfectionna progressivement. « Les mesures prescrites par la circulaire du 31 octobre dernier [1852] sont

---

<sup>720</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1845-1870).

<sup>721</sup> Idem.

généralement observées. Lors de la visite des établissements et lecture des registres dans les fabriques il a pu constater qu'uniquement des enfants ayant 12 ans et ayant fréquenté l'école pendant plusieurs années sont employés. Les certificats sont visibles dans les livrets déposés entre les mains des fabricants. L'horaire de travail est rigoureusement observé et est fixé ainsi qu'il suit : 5h ½ à 8 h ; 8 h ½ à 12 h ; 13 h à 19 h. Il a remarqué qu'un assez grand nombre d'enfants de 12 à 14 ans travaillent dans la fabrique des rubans se font donner des leçons particulières quoi qu'ayant déjà atteint un certain degré d'instruction <sup>722</sup>». A la veille de la guerre de 1870, la proportion d'enfants et d'adolescents employés dans les manufactures restaient pourtant encore élevée. Ainsi, sur les 38 ouvriers de Rimbach-Zell occupés dans les différents établissements industriels du canton de Guebwiller treize avaient de 12 à 16 ans et un moins de 12 ans <sup>723</sup>. De même à Rimbach-Jungholtz, vingt-deux ouvriers avaient de 12 à 16 ans et un moins de 12 ans sur les 107 ouvriers employés. Les enfants et adolescents représentaient donc 36, 8 % des ouvriers employés dans le canton de Guebwiller à Rimbach-Zell et 21,5 % à Rimbach-Jungholtz.

Il fallut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour assister à une amélioration sensible de la condition ouvrière. Désormais, comme le rapporta Charles Grad de ses pérégrinations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'ouvrier a bonne mine et circule à l'aise » dans de vastes salles où la lumière est abondante et la température régulière grâce à « une ventilation continue qui renouvelle l'atmosphère en chassant l'air vicié et les poussières ou fibrilles ». Ces ventilateurs et les fontaines arrosent l'intérieur des ateliers et leur procure de la fraîcheur. En hiver, le chauffage à vapeur permet d'avoir une chaleur constante de 20°C. Enfin, « pour éviter les accidents les engrenages et transmissions sont recouverts d'enveloppes protectrices. Il ya aussi des vestiaires, des fontaines. Les ouvriers portent une blouse ou un grand tablier blanc en bavette fourni par l'établissement. Rien n'a été négligé pour une bonne hygiène ». Désormais, « les ouvriers sont donc sains, vigoureux et disposés au physique comme au moral <sup>724</sup> ».

Dans l'industrie de la soie, l'introduction des métiers à la Jacquard a amélioré la condition des ouvriers : grâce à eux la fabrication des étoffes dites façonnées c'est-à-dire

<sup>722</sup> ADHR, 10 M 5. Travail des enfants dans les manufactures (1845-1870).

<sup>723</sup> Statistique parue dans l'hebdomadaire *Le Progrès* en date du 9 juillet 1870.

<sup>724</sup> C. GRAD, *L'Alsace, le pays et ses habitants*, Paris, Hachette, 1899, pp. 176-177. Il s'agit de la description de la filature de coton du Logelbach.

celles dans lesquelles on représente des fleurs, des dessins que l'on broche d'or, est maintenant plus facile, plus prompte et moins fatigante.

L'étude des dénombrements de population entre 1836 et 1866 a permis de prendre la mesure de l'ampleur de la mutation de la population dans le vallon. L'évolution de la proportion des cultivateurs par tranches décennales fait clairement apparaître une très nette baisse de leur importance. De même, dans cette zone très boisée, les bucherons sont également en nette perte de vitesse : on en dénombrait encore 87 en 1836 à Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell mais plus que 25 en 1866. En revanche, malgré l'isolement, la proportion d'ouvriers n'a cessé d'augmenter durant la période. Ainsi, la proportion de conscrits qui se déclaraient ouvriers passa de 29 % en 1835-1850 à 59 % pour les années 1851-1870 dans les villages de Murbach, Rimbach et Rimbach-Zell<sup>725</sup>. Beaucoup de jeunes dans les villages de Rimbach et Rimbach-Zell, dans lesquels le travail manquait, se dirigèrent vers les usines des communes voisines et de Guebwiller. Si, comme l'a montré Jean-Michel Selig, on peut expliquer cette incroyable proportion d'ouvriers parmi les conscrits par « l'emprise des industries du fonds de la vallée sur ces communes déshéritées de la montagne » on ne peut omettre l'implantation d'entreprises dans le vallon qui ont permis à la majorité des jeunes de trouver du travail dans le village.

Les listes de tirages de la conscription permettent d'appréhender la lente mais inéluctable amélioration des conditions de vie.

Ainsi, sur 420 conscrits examinés entre 1840 et 1870 pour les années de naissance 1820, 1825, 1830, 1835, 1840, 1845 et 1850 :

- 84 ont été réformés dont 37 pour des troubles liés à la malnutrition soit un taux de malnutrition de 8,8 % pour la période 1840-1870<sup>726</sup>. Trois l'ont été pour goitre soit 3,5 % de l'ensemble des réformés ou 8,1 % des réformés pour troubles liés à la malnutrition. L'endémie goitreuse apparaît en 1840, 1850 et 1855 puis disparaît complètement. Sa disparition semble liée à la proximité de Soultz et de Guebwiller qui offrent des emplois,

<sup>725</sup> J.-M SELIG, *Malnutrition ...*, op. cit., p.624.

<sup>726</sup> Le taux de malnutrition a été calculé de la manière suivante : nombre de réformés pour des troubles liés à la malnutrition entre 1840 et 1870 X 100 / nombre de conscrits examinés entre 1840 et 1870.

qui désenclavent et rompent donc l'isolement propice à l'endémie. La majorité des réformés l'a été pour arrêt de développement ou défaut de taille (23 sur 37 soit 62 % des cas). C'est là un signe de malnutrition chronique alors qu'ailleurs la malnutrition aigüe se manifeste lors des crises. Si les réformés pour goitre disparaissent à partir de 1860 ceux pour défaut de taille apparaissent dans les listes jusqu'en 1865 avec un pic en 1860. Cela signifie que des progrès considérables ont été accomplis sur le plan qualitatif mais pas sur le plan quantitatif qui reste insuffisant. En revanche, il n'y a aucun cas de crétinisme, peu de cas de scorbut et un seul cas de rachitisme, qui sont les signes de malnutrition les plus graves.

- les années où le taux de malnutrition a été le plus élevé pour la vallée sont 1840, 1845 1850 et 1855. Les crises de 1817, 1827/1828, 1830/1831, 1837/1838 et 1846/1848 ont donc eu un impact sur la constitution physique des jeunes gens du vallon puisque certains motifs de réforme trahissent chez les conscrits potentiels une enfance ou une adolescence malnutrie.

- les années où le taux est le moins élevé sont les années 1865 et 1870, signe d'une lente amélioration des conditions de vie des habitants de la vallée.

L'industrialisation a donc permis une amélioration générale du niveau de vie à moyen terme même si elle ne fait pas disparaître la misère. Peu à peu les poches de grande pauvreté se rétractent et disparaissent. Ce lent recul de la pauvreté permit une baisse nette de la pression qui s'exerçait à la baisse sur les rémunérations des ouvriers. Parfois, cette amélioration du niveau de vie entraînait une consommation ostentatoire et la population laborieuse se mit à consommer des biens jadis réservés à la bourgeoisie et chargés de puissance symbolique comme la viande, le chapeau, l'ombrelle. Elle a aussi entraîné une transformation de la société en créant une dynamique d'ascension sociale même si elle restait encore limitée.

## **CONCLUSION DU CHAPITRE**

Somme toute, la révolution industrielle a eu un impact fort notamment dans les villages montagnards. Les sociétés rurales y ont été véritablement bouleversées sous l'effet conjugué de trois phénomènes complémentaires et concomitants :

- Les centres industriels de Guebwiller, Soultz mais aussi Mulhouse et Cernay ont fourni du travail à domicile à une masse importante de villageois. L'économie rurale basée sur l'élevage et une agriculture routinière laissait aux paysans assez de temps libre pour qu'ils se livrent à des activités complémentaires. La main-d'œuvre était abondante et bon marché et le vallon paraissait offrir aux manufacturiers des réserves inépuisables,
- Ces mêmes centres industriels ont drainé vers eux une main d'œuvre nombreuse fournie par les populations des montagnes dont les villages de Rimbach-Zell et Rimbach,
- Certains manufacturiers, parfois « notables de l'industrie » mais, le plus souvent petits capitaines d'industries, attirés par l'abondance de la main d'œuvre et la force hydraulique, se sont ancrés dans ces communes de fonds de vallon éloignées des voies de communication.

## **CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE**

Le vallon du Rimbach n'est pas resté à l'écart du mouvement d'industrialisation qu'ont connu les vallées vosgiennes à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui frappe au contraire le chercheur, c'est la « haute tension » industrielle le long du petit cours d'eau. Ce vallon est entré dans l'aventure industrielle et a connu son épanouissement industriel dès la monarchie de Juillet. Cependant, à l'inverse de la vallée de Guebwiller voisine, où le textile autour des grands établissements pionniers de la ville s'est lancé à la conquête du Florival, Soultz n'est pas partie à la conquête de sa vallée. On ne peut pas réduire la vallée à un simple appendice ou arrière pays de la petite bourgade qui commanderait l'ensemble du vallon.

Nous sommes en présence de deux entités distinctes qui ont connu chacune une forme d'industrialisation originale et indépendante l'une de l'autre.

- Première entité : Sultz, qui a connu une industrialisation originale à plus d'un titre. L'ensemble des entreprises qui se sont implantées à Sultz jusqu'à l'annexion sont dues à la volonté des capitalistes suisses qui non seulement ont fourni les capitaux mais bien souvent ont été à la tête de ces établissements. Rares sont les établissements fondés par un autochtone. L'implantation en 1812 de la rubanerie de Lucas Preiswerk à Sultz marque l'entrée du bourg viticole dans l'ère industrielle. On peut donc à juste titre parler d'une véritable greffe, d'une industrialisation importée. Seconde originalité : les produits fabriqués. On a l'impression qu'avec Guebwiller, Sultz représente un véritable « pays de la soie », une « enclave ». Toutes les usines qui ouvrent à Sultz sont des rubaneries ou travaillent pour la fabrication des rubans. Avec 340 à 350 personnes employées dans les rubaneries, Sultz, non seulement dépassait largement Guebwiller, mais de plus, employait la majorité des ouvriers de la rubanerie du Haut-Rhin.

- Deuxième entité : les villages montagnards de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell qui ont connu une révolution économique née d'une intense pré-industrialisation qui provoqua de profondes mutations et ceci dès la monarchie de Juillet. Or ce étonne, c'est que la haute vallée apparaissait aux voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle comme une vallée déshéritée, oubliée par Dieu, où la famille la plus riche « n'a pas de pain à manger ». Comment expliquer alors cet intérêt des premiers manufacturiers et leur installation dans le vallon ? D'une part, l'industrie ne s'y est pas développée ex-nihilo, elle a bénéficié d'un héritage pré-industriel dense au XVIII<sup>e</sup> siècle grâce au rôle pionnier dans la pré-industrialisation du vallon et de leurs terres des membres de la famille de Schauenbourg. D'autre part, le Rimbach apparaît également comme le dénominateur commun de l'industrie dans la vallée. En effet, la force hydraulique au début de l'industrialisation reste la force motrice par excellence, une énergie ni onéreuse, ni polluante, ni dangereuse. Les pionniers de l'industrie dans la vallée ont recherché cet atout. Ces pionniers sont parfois de grands manufacturiers qui déconcentrent une partie de leur production vers les vallées vosgiennes. Ils sont le plus souvent « de petits capitaines d'industrie », issus de la frange supérieure du monde ouvrier, qui par leur audace et leur initiative vont permettre l'entrée du vallon dans la révolution industrielle. Par leur audace et leur initiative, ils ont permis l'entrée du vallon dans la révolution industrielle, ont été les acteurs du développement,

certaines ont même donné naissance à des dynasties qui se sont perpétuées durant quatre générations comme chez les Latscha.

L'industrialisation des villages de la haute vallée illustre le développement de cette industrie *labour intensive* - qui prend le relais d'une polyculture de subsistance domestique qui atteint ses limites, enrayer le processus de dégradation du niveau de vie tout en insérant davantage les masses à l'économie de marché - repose sur la faiblesse des investissements en capital, l'extensibilité des ressources de main-d'œuvre et la qualité du travail qui conditionne directement le revenu<sup>727</sup>.

Le vallon du Rimbach a donc connu une évolution spécifique dans le tissu industriel régional notamment par rapport à la grande industrie mulhousienne et haut-rhinoise. Il est intéressant de rapprocher l'industrialisation du vallon au concept d'industrialisation rurale douce développé par Jean-Marc Olivier<sup>728</sup>. Celui-ci décrit comment la société rurale du haut-Jura a su transformer ses contraintes historiques et naturelles en atout. Cette autre voie vers la société industrielle aboutit à un concept nouveau, celui d'une proto-industrie montagnarde du fer où le dynamisme est d'essence rurale. Ainsi, les paysans pluri-actifs du haut-Jura réussissent une industrialisation douce fondée sur l'énergie hydraulique et le travail à domicile. Jean-Marc Olivier démontre donc qu'il existe des sociétés rurales entreprenantes capables de se perpétuer en élaborant une industrialisation douce<sup>729</sup>.

A l'image du haut-Jura, la haute vallée du Rimbach a connu un processus autonome d'industrialisation indépendant d'une grande ville donneuse d'ordres à savoir Soultz, aux débouchés du vallon. Le point de départ de l'aventure industrielle dans ce milieu enclavé et déshérité s'enracine dans un héritage préindustriel très diversifié mais aussi au lien étroit entre la population et sa micro-région. Ce lien résulte d'une forte identité rurale fondée sur une tradition d'autonomie en raison du statut compliqué du vallon, relevant à la fois de la

<sup>727</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, « L'industrialisation à fort coefficient de main d'œuvre : le cas de l'Alsace au XIXe siècle » in *Industrie alsacienne, banque parisienne, XIXe siècle*, recueil d'articles, 2002, p. 22.

<sup>728</sup> J.-M. OLIVIER, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, 608 p.

<sup>729</sup> J.-M. OLIVIER, « De l'industrialisation rurale douce au district industriel du Haut-Jura morézien (1780-1914) », in *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVIIe-XXe siècles*, actes du colloque des 7 et 8 décembre 2000, organisé par l'université François Rabelais, Tours, Centre d'histoire de la ville moderne et

couronne de France et de l'évêque de Strasbourg. Cela se traduit par l'attachement à la terre des ancêtres, entraînant une forte homochtonie avec l'existence de quelques patronymes seulement, une forte sédentarisation jusqu'aux années 1920 et un attachement viscéral des habitants à leur indépendance qui s'accommodait mal avec les « *Hargloffana*<sup>730</sup> ». Pour rester sur sa terre, la seule solution a été pour les habitants de développer des activités alternatives à l'agriculture dans un milieu hostile qui a connu au début du XIX<sup>e</sup> siècle une forte augmentation de sa population et par conséquent une augmentation des densités se traduisant par un morcellement des lopins. Certains paysans se transforment ainsi en entrepreneurs en sabots dont les ouvriers restaient également agriculteurs.

Ainsi, contrairement à la théorie de Mendels qui tenta de démontrer l'assujettissement constant des paysans-ouvriers ruraux par les marchands-fabricants citadins et la paupérisation croissante ainsi que l'exode rural massif induit par la proto-industrie rurale, on constate une persistance de petites industries d'essence rurale. A Jungholtz par exemple, en raison du développement des établissements Latscha au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la population a pu continuer à « vivre et travailler au pays » ce qui explique la faiblesse de l'exode rural et au contraire le gain de 301 habitants entre 1880 et 1910 soit une croissance de près de 44 % en trente ans. Cependant, cette industrialisation rurale est difficile à appréhender car elle demeure sous-estimée par les statistiques du XIX<sup>e</sup> siècle qui privilégiaient les grandes concentrations industrielles urbaines.

La comparaison avec l'espace jurassien s'arrête cependant là.

Dans le vallon du Rimbach, si la ville centre de Soultz n'a pas engendré les industries rurales comme le suggérait la thèse de Franklin Mendels, les industries rurales n'ont pas non plus engendré de ville centre, les deux entités se développant parallèlement et indépendamment. En effet, cet espace profondément rural n'échappe pas totalement à l'influence urbaine et n'ignore pas la ville. Si Soultz n'a joué aucun rôle dans

---

contemporaine ; textes réunis et présentés par Michel Lescure et Jean-François Eck, Tours CEHVI, 2002, pp. 235-246.

<sup>730</sup> L'arrivant d'une autre commune, l'immigré. Dans le vallon, l'endogamie reste la règle qui ne souffre guère d'exception. Souvent le mariage avait lieu entre des individus de la même localité. On parle alors d'homochtonie.

l'industrialisation du vallon, en revanche, la proximité de Guebwiller, le « Mulhouse des Vosges », a provoqué dès la Restauration des mouvements pendulaires de main d'œuvre du vallon vers les manufactures naissantes mais aussi et surtout l'implantation de ces petits capitaines d'industries issus de la frange supérieure du monde ouvrier qui ont mobilisé les ressources naturelles.

D'autre part, alors que la réussite morézienne se poursuivait brillamment pendant le XX<sup>e</sup> siècle, inspirant à la DATAR le concept de « système productif localisé (SPL) », l'équivalent français des districts industriels de la 3<sup>ème</sup> Italie, on n'assista pas dans le vallon à la mise en place d'un véritable district industriel sans ville-centre. En effet, le développement industriel qu'a connu le vallon à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, même s'il paraît original, n'a pas permis l'émergence d'« un système de production localisé géographiquement et fondée sur une intense division du travail entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans des phases distinctes d'un même secteur industriel <sup>731</sup>».

Enfin, si une certaine aisance caractérise le haut-Jura du XIX<sup>e</sup> siècle finissant (5 % des personnes ne laissaient rien ou presque rien à leur décès contre 87 % à Lille), les paysans-ouvriers du vallon de Rimbach ont vécu dans une grande pauvreté durant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle et la situation resta mauvaise après 1860 malgré une nette amélioration par rapport au début du siècle.

---

<sup>731</sup> M. LESCURE (sd), *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, actes du colloque des 7 et 8 décembre 2000, organisé par l'université François Rabelais, Tours, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine ; textes réunis et présentés par Michel Lescure et Jean-François Eck, Tours CEHVI, 2002, p.7.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **DE LA RUPTURE DE 1870 AU TOURNANT DE 1945 : LE VALLON DU RIMBACH CONFRONTÉ AUX VICISSITUDES DE L'HISTOIRE**

L'Annexion au Reich allemand provoqua de profonds bouleversements. Pour la population alsacienne l'adaptation fut difficile. Les industriels, quant à eux, furent confrontés au problème de la perte des débouchés commerciaux que représentait le marché français. Ils essayèrent en vain d'obtenir une franchise pour l'entrée en France des produits commandés en Alsace avant la guerre, la réciprocité pour les marchandises commandées Outre-Vosges et une période transitoire pendant laquelle les fabrications entreraient librement en France mais les clauses du traité de Francfort furent une déception. Les Alsaciens, conduits par Auguste Dollfus, multiplièrent les démarches pour obtenir dans le futur traité de paix des clauses transitoires leur ouvrant le marché français pendant une période suffisamment longue pour leur permettre les reconversions nécessaires. Mais le traité de Francfort ne prévoyait d'admission en franchise que jusqu'au 19 septembre 1871 puis prolongation jusqu'au 1er janvier 1873 alors que les Alsaciens espéraient un délai allant jusqu'en 1877.

Pour de nombreux historiens économistes, 1870 apparaît donc comme une rupture, la France et sa politique douanière privant l'Alsace de ses débouchés traditionnels. Michel Hau emploie l'expression de « tournant » pour qualifier ces années qui suivirent l'Annexion. En effet, il constate que « toutes branches confondues le produit industriel s'établit en 1876 à un niveau inférieur d'un quart à celui de 1869 » et que « la croissance ne

put repartir franchement qu'à partir de 1894 après une parenthèse de vingt-cinq ans<sup>732</sup> ». L'Annexion entraîna donc une crise importante et durable pour l'industrie alsacienne.

Cependant, l'Alsace pouvait également profiter de son rattachement à l'économie la plus dynamique d'Europe. L'intégration au marché allemand pouvait donc aussi apparaître comme une chance à condition de digérer l'Annexion, de surmonter les difficultés d'adaptation au marché allemand et d'assurer sa pénétration et, de résister à une concurrence étrangère beaucoup plus intense que dans l'espace économique français. Finalement, au prix d'une reconversion en fonction des besoins du marché allemand, l'industrie alsacienne réussit à s'y adapter. Ainsi, après la période de ralentissement qui suivit l'Annexion la croissance économique s'accéléra dans toutes les branches dans les années 1890. A partir de 1894, et jusqu'en 1913, le taux de croissance du produit industriel alsacien augmenta à un rythme moyen de 3 % par an<sup>733</sup>.

L'industrie alsacienne réussit donc à digérer le brusque changement de souveraineté de 1870. Cependant, en 1918, alors qu'elle était fortement intégrée à l'espace allemand, elle dut faire face au deuxième brusque changement de souveraineté en 48 ans avec tout ce que cela impliquait de problèmes de réadaptation. En effet, l'industrie alsacienne, confrontée à la perte des débouchés conquis en Allemagne, devait partir à la reconquête du marché intérieur français. Parallèlement, cette industrie qui avait une vocation exportatrice, rencontrait désormais des difficultés en raison du renforcement de la protection douanière en France après 1918, des fluctuations monétaires et de la montée du protectionnisme à l'étranger. Cependant, l'industrie alsacienne accéda aussi, par son retour à la France, au marché intérieur du pays industriel européen qui connaissait la plus vive expansion durant les années 1920. Ainsi, après la Première Guerre mondiale, le taux de croissance de l'ensemble de l'indice du produit industriel s'élève à 3,7 % par an entre 1920 et 1928<sup>734</sup>.

Cependant, l'embellie des années 1920 se trouva interrompue pour une longue période par la grande crise des années 1930. Celle-ci, d'une toute autre ampleur que celles du XIX<sup>e</sup> siècle, se traduisit par des réductions importantes et durables de l'emploi et du potentiel industriel. De nombreuses entreprises fermèrent ou disparurent complètement. La dépression économique en Alsace fut encore aggravée par l'exode d'entreprises vers

<sup>732</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op.cit., p.33-34.

<sup>733</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op.cit., p.33.

<sup>734</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op.cit., p.35.

l'intérieur de la France et les annulations d'investissements après l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne en 1933 et la marche à la guerre qui s'en suivit. Pour Alain Peter, « l'avant-guerre se révèle déjà un désastre industriel pour l'Alsace <sup>735</sup> ».

Après l'annexion, en juin 1940, la priorité fut donnée à l'intégration rapide de l'économie alsacienne dans l'ensemble économique allemand afin de germaniser l'économie et de l'orienter en fonction des besoins militaires. Les entreprises alsaciennes subirent des spoliations, des destructions, les transferts d'équipements vers l'Allemagne puis les bombardements et les combats de la Libération. En 1945, 301 usines étaient détruites dans le Haut-Rhin <sup>736</sup>.

Il paraît opportun de se demander tout d'abord, comment les entreprises du vallon se sont adaptées à un espace douanier et juridique différent et si l'année 1870 marque bien un tournant dans leur évolution économique. Ensuite, il convient de s'interroger sur l'évolution économique de ce territoire au regard des épreuves subies entre 1914 et 1945.

---

<sup>735</sup> A. PETER, « Les tribulations de l'industrie alsacienne. Exodes, spoliations, rachats », in 1941. *La mise au pas, Saisons d'Alsace*, n° 114, Nuée Bleue/DNA, hiver 1991/92, p.104.

<sup>736</sup> A. PETER, *Les entreprises en Alsace durant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise, Strasbourg II, 1988.

## CHAPITRE IV

### L'ANNEXION (1870-1918) : UNE ADAPTATION REUSSIE AU MARCHE ALLEMAND ?

L'année 1870 apparaît donc comme un tournant important dans l'histoire économique de l'Alsace après une période d'âge d'or du patronat. Il est vrai que par bien des aspects l'Annexion est une période charnière<sup>737</sup> : beaucoup de chefs d'entreprises optèrent pour la France, de nombreux établissements furent dédoublés ou purement et simplement implantés en France, certains autres, pour les soustraire aux capitaux allemands, furent transformés en sociétés anonymes, créant cependant une brèche dans le contrôle familial du capital, enfin, le transfert de la protection sociale à l'Etat par les lois de Bismarck enleva aux patrons toute initiative dans ce domaine. Cependant, si Jean Schlumberger avait pu écrire que « l'annexion était venue couper tous les liens spirituels de l'Alsace, l'avait repliée sur elle-même<sup>738</sup> » il parlait surtout des grands patrons, des notables de l'industrie alsacienne. Qu'en est-il par contre des petits capitaines d'industries, des industriels des petites vallées vosgiennes, dont les intérêts étaient nettement plus locaux. Ainsi, on peut, à juste titre, se demander comment le patronat du vallon du Rimbach s'est adapté à un espace douanier et juridique différent ?

#### **I. Un patronat « qui ne cache pas ses sympathies françaises, mais qui tient compte de la situation actuelle » : les Latscha**

Au terme du traité de Francfort signé le 10 mai 1871, l'Alsace fut annexée au Reich et ses habitants devinrent, sans avoir été consultés, des ressortissants de l'Empire nouvellement créé. Les Alsaciens ne pouvaient opter pour le maintien dans la citoyenneté française qu'à la condition de quitter l'Alsace. Vouloir rester français signifiait pour les

<sup>737</sup> N.STOSKOPF, *Les Patrons...*, op. cit., p.14.

<sup>738</sup> J. SCHLUMBERGER, *Eveils*, Paris, 1950, p. 11.

optants l'exil sans espoir de retour, car les autorités allemandes ne les autorisaient ensuite à revenir qu'avec un passeport visé par elles-mêmes et pour des séjours très brefs<sup>739</sup>. 128 000 Alsaciens-Lorrains soit 8,5% de la population choisirent d'opter pour la France.

En définitive, « peu d'industriels se sentirent suffisamment menacés dans leur activité pour quitter l'Alsace ». Ainsi, les membres de la famille Latscha décidèrent de ne pas opter pour la France et restèrent en Alsace car « quelles que fussent les répulsions politiques et les difficultés économiques prévisibles, nécessité fit loi<sup>740</sup> ».

## 1. Les Latscha face au Reich

Les Latscha choisirent de rester à Jungholtz même si les membres de la famille étaient « profondément hostile au Reich allemand » comme l'était massivement la bourgeoisie industrielle alsacienne. Les Latscha partageaient également les idéaux de cette bourgeoisie qui « accordait une valeur quasi sacrée à la nation française. On n'imagine pas aujourd'hui l'intensité de l'attachement à la France de cette bourgeoisie qui s'exprimait aussi bien en allemand qu'en français et qui avait des relations d'affaires et de mariage dans tout le milieu rhénan. Le souvenir des événements de 1870 hantait les familles alsaciennes<sup>741</sup> ». Pendant la guerre franco-allemande, Henri I Latscha et son frère Edouard II firent partie de la Garde mobile du Rhône qui participa à la défense de la forteresse de Neuf-Brisach où ils furent faits prisonniers avec trois autres Soultziens et conduit à Leipzig. Dans cette famille aussi, le souvenir de la patrie blessée et humiliée restait une plaie impossible à cicatriser.

---

<sup>739</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 235.

<sup>740</sup> Idem p. 239 et 242.

<sup>741</sup> M. HAU, « Le patronat alsacien dans la première guerre mondiale » in *Boches ou tricolores. Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* (sd Jean Noël Grandhomme), septembre 2008, p. 45 à 55.



Fig. 55. Groupe de la Garde Mobile du Rhône affecté à la défense de Neuf-Brisach pendant la guerre franco-allemande de 1870/1871. Au second rang : 1<sup>er</sup> à gauche Edouard II Latscha et en 4<sup>e</sup> Henri I Latscha (col. Amis de Sultz)

Mais il y avait les considérations matérielles (abandonner l'entreprise signifiait hypothéquer l'avenir ; liquider ses biens cela équivalait à l'anéantissement du capital) et il y avait les autres motivations : pour ceux qui étaient implantés en milieu rural comme les Latscha «c'était renier l'œuvre entreprise par les générations successives et ce patient travail sur le territoire et sur les hommes, les solidarités nouées avec les populations, les liens d'homme à homme, entre patrons et ouvriers. Tout ce capital informel aurait été irrémédiablement perdu du jour au lendemain. Ils ne pouvaient pas abandonner ces ouvriers du jour au lendemain au nom de convictions personnelles. Enfin, ils étaient attachés à la terre de leurs ancêtres, à la petite patrie »<sup>742</sup> : Charles I Latscha était maire de Rimbach au

<sup>742</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., pp. 238-340.

moment de l'Annexion. Les Latscha, comme beaucoup de leurs compatriotes, étaient donc déchirés entre deux fidélités contradictoires.

### 1.1. Des notables résignés

Par l'Annexion, l'Alsace devint une terre d'Empire. La loi du 24 janvier 1873 créa des corps élus en Alsace. Les représentations départementales (anciens conseils généraux) portaient désormais le nom de « *Bezirktag* », celle des arrondissements de « *Kreistag* ». Le gouvernement imposa aux élus le serment de fidélité imposé aux conseillers généraux sous Louis Philippe et adressé désormais à l'Empereur. Les notables de l'Empire déchu, adoptèrent, dès l'Annexion, et en particulier les catholiques, « une attitude négative envers l'empire allemand, les plus déterminés affichant nettement leurs sentiments francophiles, les plus prudents se cantonnant dans l'abstention et la non participation<sup>743</sup> ». Quelle a été l'attitude de la famille Latscha face au Reich ?

Les premières élections municipales de l'Annexion eurent lieu les 29 et 30 juillet 1871. Dans le Haut-Rhin l'abstention fut élevée et à Sausheim, par exemple, le conseil municipal ne fut élu que par 7 à 13 % des électeurs. A Rimbach-Jungholtz, Charles I Latscha décida de ne pas se présenter aux élections, en signe de protestation comme d'autres élus issus des milieux intellectuels, industriels et bourgeois.

Dix ans après l'Annexion, la nouvelle génération, celle des fils de Charles I, était résignée à vivre avec les Allemands même si elle souhaitait ardemment le retour rapide à la France. Leur francophilie restait indiscutable mais ils étaient, comme beaucoup d'autres industriels, déçus par l'attitude de la France et ne comptaient plus sur elle.

Henri I et Edouard II n'hésitèrent plus à participer à la vie publique. Ainsi, l'érection de Jungholtz en commune indépendante, séparée de celle de Soultz et Rimbach, le 2 juin 1880, était due à la volonté farouche d'Henri I Latscha qui obtint, après une audience auprès de l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup> à Bad Ems, l'élévation de Jungholtz-Thierenbach au rang de commune et paroisse. Lors des premières élections municipales de Jungholtz le 22 août 1880, qui eurent lieu au couvent de Thierenbach dans la salle qui

---

<sup>743</sup> R. OBERLE, *L'Alsace au temps du Reichsland, 1871-1914*, ADM Editeur, Mulhouse, p.30.

servait d'école, c'est tout naturellement Henri I Latscha qui devint le premier maire de la jeune municipalité. Les maires étaient alors désignés par le président du district (*Bezirkspräsident*) sur proposition du chef d'arrondissement (*Kreisdirektor*) de Guebwiller. Le chef d'arrondissement décrit les élus comme « des personnes qui ne cachent pas leurs sympathies françaises, mais qui cependant tiennent compte de la situation actuelle » et il ajoute pour Henri I Latscha qu' « il a des principes libéraux » et qu'en outre c'est « une personnalité tout à fait digne d'estime »<sup>744</sup>. Il resta maire jusqu'en 1889.

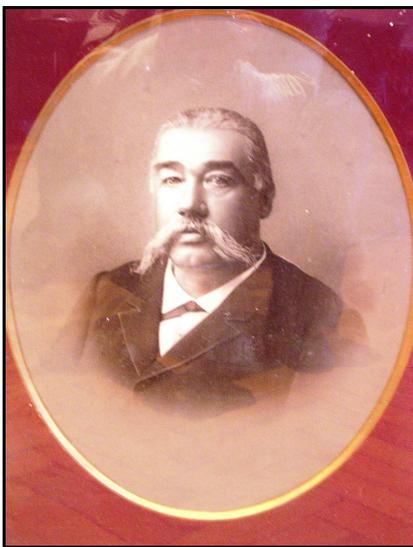


Fig. 56. Portrait d'Henri I Latscha (col. Mairie de Jungholtz)

Pendant son mandat de maire, Henri I Latscha élaborait le projet de construction d'une mairie-école. Mais il n'a pu aboutir qu'en 1892, alors qu'Henri I Latscha n'était plus maire parce que le conseil municipal rejeta, en raison des coûts élevés, le premier projet datant de 1887 de l'architecte Winkler désigné par le conseiller du gouvernement. Une liste de souscription a été lancée pour financer la construction. Henri I Latscha offrit 1 000 marks, son frère Edouard II et son fils Henri III, 400 marks chacun.

<sup>744</sup> ADHR, 8 AL 1/4981. Elections municipales à Jungholtz (1881-1914).

Henri I Latscha fut également membre du conseil d'arrondissement de 1891 à sa mort en 1897<sup>745</sup>. Dans le canton de Soultz, lors des élections des conseillers d'arrondissement du 27 septembre 1891, Joseph Clément Durrwell, maire de Soultz de 1848 à 1852 et conseiller d'arrondissement depuis 1885, ne se représentant plus, Sébastien Tischmacher, maire de Merxheim se présenta et Henri I Latscha et Victor Krafft, maire de Raedersheim, firent aussi acte de candidatures. Tischmacher se retira alors après la candidature de Latscha. Dans le journal local, organe du parti du centre, le « *Zentrum* », le « *Gebweiler Kreisblatt* »<sup>746</sup>, un électeur anonyme appela à voter pour Henri Latscha en ces termes :

« Aux électeurs du canton de Soultz !

Notre conseiller d'arrondissement, Monsieur Durrwell de Soultz ne souhaite plus se représenter en raison de son âge. Notre devoir est de trouver un homme comme Monsieur Durrwell, qui va défendre les intérêts de nos communes. Cet homme, nous l'avons sous la main, ce n'est pas un inconnu, il s'agit d'une personnalité connue de la majorité des électeurs. Cet homme c'est Henri Latscha, fabricant à Jungholtz. Tous les électeurs gardent encore en mémoire son père, Charles Latscha, qui a été pendant des années, membres du conseil d'arrondissement, qui ne perdait pas de vue l'intérêt de nos communes. Le fils va marcher dans les pas de son père. Pour ceux qui ont d'ailleurs déjà eu l'opportunité de rencontrer personnellement Monsieur Latscha, ils ont pu se rendre compte de son affabilité et de son esprit de justice et se sont donc rangés à mon opinion que Monsieur Latscha était la seule personnalité capable de défendre les intérêts de nos communes. Si nous voulons, nous électeurs du canton de Soultz, que nos intérêts soient à nouveau défendus avec énergie, alors le jour des élections votons pour Monsieur Krafft de Raedersheim et Monsieur Henri Latscha de Jungholtz». Henri Latscha fut élu avec 1252 voix dans le canton soit 85 % des votants et obtint 103 voix à Jungholtz sur 105 exprimés<sup>747</sup>.

Lorsqu'Henri I Latscha mourut subitement le 1er mai 1897, le rédacteur du « *Gebweiler Kreisblatt* » en fit part à ses lecteurs par ces mots : « C'est avec émotion que

<sup>745</sup> ADHR, 8 AL 1/467. Renouvellement périodique des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

<sup>746</sup> AM de Guebwiller. *Gebweiler Kreisblatt*, 24 septembre 1891.

<sup>747</sup> ADHR, 8 AL 1/467. Renouvellement périodique des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

nous avons appris samedi dernier dans notre ville, la mort subite de Henri Latscha à la suite d'une attaque. Monsieur Latscha était maire de Jungholtz, qu'il contribua à ériger en commune indépendante. Il était membre du conseil d'arrondissement et chevalier de l'ordre de la Couronne de 4e classe. Sa famille perd un mari et père aimant, ses ouvriers un patron d'une grande bonté, la commune un concitoyen de valeur et méritant dont la mémoire ne s'effacera pas. Hier matin à 10 h a eu lieu l'enterrement de cet homme âgé d'à peine 53 ans. Les habitants de Jungholtz, de Soultz et de Guebwiller suivirent le cortège funèbre. La musique de Jungholtz, dont il était un mécène, ainsi que la musique municipale de Guebwiller, participèrent au cortège<sup>748</sup>».

Le meunier Jacques Schwary succéda à Henri I Latscha comme premier magistrat de 1889 à 1891. Mais ce dernier ne donna pas satisfaction, s'il faut en croire les rapports du *Kreisdirektor* lors des élections du 5 juillet 1891. Ce dernier écrit en particulier que « l'ancien maire, le meunier Schwary n'a pas été réélu et n'a somme toute pas été à la hauteur en tant que maire, aussi peu que l'ancien adjoint Baudouin encore réélu au conseil municipal à la 11<sup>ème</sup> place » et il ajoute qu'« il est urgent et nécessaire de placer un homme énergique et indépendant [...] à la tête de la commune de Jungholtz assez divisée. Aucune personnalité de cette qualité ne fait partie du nouveau conseil. Ceux qui pourraient éventuellement convenir ont décliné le poste de maire, en premier lieu la personne proposée Henri Latscha qui a déjà été maire antérieurement ». Il propose alors de nommer Edouard II Latscha, le frère d'Henri I, qui n'a pas été élu lors du scrutin mais qui dispose d'« une forte personnalité pour rétablir à nouveau à Jungholtz la paix et l'ordre »<sup>749</sup>.

Edouard II (1848-1905) fut nommé sans discontinuité de 1891 à sa mort en janvier 1905. Lors des élections de 1896, le chef d'arrondissement le propose car « il est prêt pour l'emploi » et en 1902 il précise qu'« il appartenait à la garde mobile en 1870, qu'il est membre du conseil d'arrondissement (Kreistag) et chevalier de l'ordre de la couronne ». En effet, il succéda à son frère comme conseiller d'arrondissement de 1897 à sa mort en 1905<sup>750</sup>. Aux élections pour renouveler le conseil d'arrondissement du 1er août 1897, il arriva en tête devant Victor Krafft, conseiller sortant, avec 1510 voix soit 91 % des votants

<sup>748</sup> AM de Guebwiller. *Gebweiler Kreisblatt und Organ des Landwirthschaftlichen Kreisvereins Gebweiler*, 6 mai 1897.

<sup>749</sup> Idem.

et à Jungholtz 122 sur 124 lui apportèrent leur suffrage. La victoire d'Edouard II Latscha et Victor Krafft fut saluée par le « *Gebweiler Kreisblatt* » en des termes élogieux : « Les cantons de Guebwiller et Soultz seront donc aussi représentés, dans les années à venir, au conseil d'arrondissement et au conseil général, par des hommes d'expérience et de bon sens <sup>751</sup> ». Il fut réélu brillamment en septembre 1903 devant Rémi Pfulb, maire de Feldkirch, et 117 de ses concitoyens sur 130 votèrent pour lui à Jungholtz.

Lorsqu'Edouard II Latscha mourut le chef d'arrondissement se plaignit auprès du préfet de « cette perte immense d'autant que ses neveux et ses fils sont trop jeunes pour lui succéder ». En novembre 1905, Edouard III Latscha (1877-1927) fut nommé adjoint au maire en remplacement de Joseph Ackermann devenu maire. Cette nomination a été l'occasion d'une opposition violente entre les deux branches de la famille Latscha. Finalement, un consensus se fit autour du plus jeune des fils d'Edouard II, Edouard III, qui « n'est pas le plus capable des trois fils Latscha mais qui remporte la sympathie de la majorité des membres de la fratrie ». Il avait servi comme engagé volontaire dans le 7<sup>e</sup> bataillon d'infanterie à Mulhouse. Il s'était également présenté au conseil d'arrondissement mais subit un échec. Finalement, il renonça à son poste en 1908, face à l'hostilité de ses cousins et quitta Jungholtz pour Soultz où il avait créé, en 1904, avec ses frères une usine d'accessoires pour filature.

Mais les querelles ne s'arrêtèrent pas pour autant. En juin 1914, le chef d'arrondissement proposa le fils de l'ancien maire Henri I Latscha, Paul I (1879-1928) au poste de maire. Edouard III écrivit alors au préfet. D'après lui une telle nomination est impensable. Il justifie sa position en dénonçant les agissements de ses cousins lorsqu'il était adjoint en prétendant qu'il profitait de son poste pour visiter leurs usines, lui un concurrent. Il propose un compromis pour que « les querelles ne se ravivent pas et que Jungholtz puisse vivre en paix » : il renonce à ses ambitions de maire à condition que Paul face de même. Finalement Paul I Latscha fut nommé le 7 juillet 1914. Le chef d'arrondissement justifia son choix parce que « Paul est le plus capable pour ce poste. Il est chef d'entreprise et son père Henri a été le premier maire de Jungholtz qu'il a érigé en

---

<sup>750</sup> ADHR, 8 AL 1/469 et 471. Renouvellement périodique des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

<sup>751</sup> AM de Guebwiller. *Gebweiler Kreisblatt und Organ des Landwirtschaftlichen Kreisvereins Gebweiler*, 31 juillet 1897.

commune indépendante. Il est énergique, versé dans les affaires et possède une bonne connaissance de l'administration financière. Il a servi dans l'armée allemande et c'est un homme de consensus avec les autorités allemandes. Enfin, trois conseillers travaillent dans son entreprise et le boulanger et deux aubergistes dépendent indirectement de lui. Quant à Edouard, ses intérêts sont à Soultz où est située son usine »<sup>752</sup>.

L'attitude des Latscha face au Reich fut dictée par les circonstances comme pour bien d'autres industriels alsaciens. Fondamentalement hostile au Reich allemand et viscéralement francophile, Charles I Latscha refusa tout mandat électoral à partir de l'Annexion. Ses fils et petit-fils, finalement, se résignèrent à l'Annexion et acceptèrent de participer à la vie politique en exerçant des mandats de maire et de conseiller d'arrondissement. En fait, comme l'écrivit le « *Kreisdirektor* » en 1880, les Latscha ne cachaient pas « leurs sympathies françaises », mais tenaient « compte de la situation actuelle ». Nécessité faisait loi. Il s'agissait de maintenir les acquis des générations précédentes et de s'adapter pour préserver leur puissance. Cependant, les patrons de Jungholtz restaient nostalgiques de la patrie perdue.

## 1.2. Une stratégie matrimoniale<sup>753</sup>

Si les fils de Mathias Latscha avaient tous épousés des femmes issus du monde ouvrier ou artisanal (François Antoine épousa la fille d'un vigneron, Charles I, la fille d'un tisserand et Joseph celle d'un serrurier), il semblerait qu'à la troisième et surtout à la quatrième génération, le choix de l'épouse n'était plus laissé au hasard. Dans son étude qu'il consacra aux patrons du Second Empire, Nicolas Stoskopf explique que « la famille est le lieu où se prépare l'avenir. Avant d'être patron, l'industriel est un père qui pense à assurer la continuité dynastique<sup>754</sup> ». Ainsi, Charles I Latscha qui dirigea seul l'entreprise à partir de 1857, eut neuf enfants, dont trois garçons ayant atteint l'âge adulte lui permettant « d'assurer l'avenir et choisir les meilleurs collaborateurs parmi les fils ou les gendres<sup>755</sup> ».

<sup>752</sup> AM de Guebwiller. *Gebweiler Kreisblatt und Organ des Landwirthschaftlichen Kreisvereins Gebweiler*, 31 juillet 1897.

<sup>753</sup> Voir Généalogie p. 609 à 613 « Les alliances de la famille Latscha ».

<sup>754</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 25.

<sup>755</sup> N.STOSKOPF, *Les patrons ...*, op. cit. p. 26.

Ainsi, le fils aîné, Charles III épousa Marie Caroline Doniat, fille et sœur de fondateur de Soultz et marraine de Joseph Vogt, le second Henri I, convola avec Anne Vogelweith dont le père était boucher et propriétaire et le benjamin, Edouard II, s'allia à la fille d'un boulanger, Justine Meichler. L'une des filles, Barbe épousa un receveur municipal, une autre Elise Thérèse un dessinateur, Jacques Rieger. Mais c'est la quatrième génération qui noua les plus belles alliances. Parmi les enfants de Charles III, Marie Henriette épousa François Xavier Kreyer, ingénieur et architecte alors qu'Anne Pauline, s'allia avec un fabricant bâlois, Richard Rächer. Les deux fils de Henri I, Henri III et Paul I épousèrent, le premier la fille d'un notaire Marie Agathe Marguerite During, le second Anne Henriette Rieder, fille d'Emanuel Rieder de Bâle, directeur technique de la « Filature de coton de Mulhouse SA, ci-devant Naegely Frères » qu'il reprit en main et modernisa à partir de 1894, alors que leur sœur, Joséphine Anne Marie Barbara épousa son cousin Jules Rieger, industriel à Lure. Enfin, leur cousin, Edouard III, épousa Marie Anne Wittmer, fille d'un négociant. Cela permit à la famille d'avoir de nouveaux associés et, dans le cas des Latscha, de créer un réseau de solidarité sur des bases professionnelles. Donc, à partir de la quatrième génération, les conjoints étaient recherchés dans le milieu social proche (homogamie). Pour les Latscha, à l'image des notables de l'industrie alsacienne, le mariage « était l'élément décisif de la poursuite de la vie de la firme familiale », la clé de l'avenir de l'entreprise<sup>756</sup>.

Charles I Latscha s'associa donc ses trois fils dans une société en nom collectif et ses gendres intégrèrent l'usine l'un comme comptable et l'autre comme dessinateur. Cette politique matrimoniale permit également de s'associer avec un fondateur, dont l'entreprise avait besoin pour la fabrication des pièces détachées pour machines textiles. A l'image des grandes familles mulhousiennes, la société Latscha fonctionnait comme une famille élargie sous l'autorité d'un patriarche, Charles I Latscha, qui avait d'ailleurs été surnommé le « matador ».

---

<sup>756</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 154.

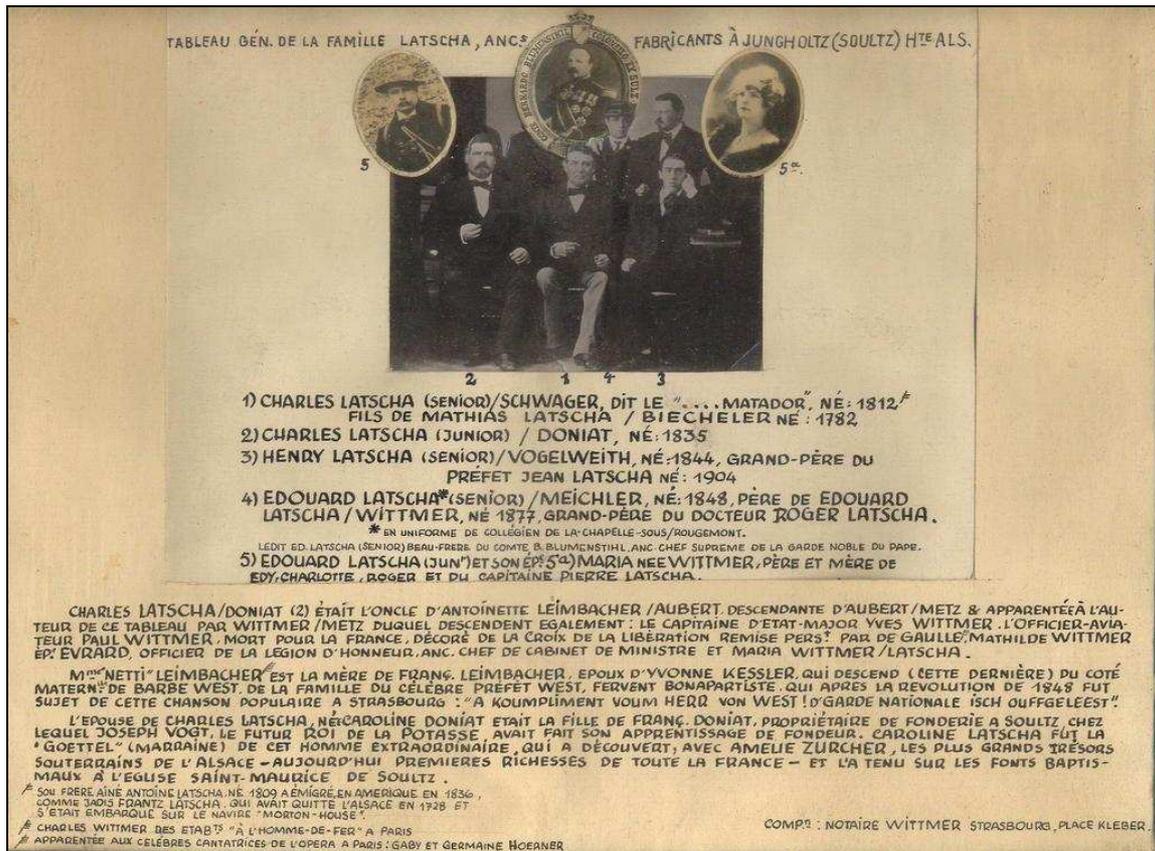


Fig. 57. Tableau généalogique de la famille Latscha (source, CDHF)

### 1.3. Un effort d'éducation

A partir de la quatrième génération, l'accent fut également mis sur l'éducation. Pour le patriarche, Charles I Latscha il était primordial pour pérenniser le patrimoine et le pouvoir économique de ne pas relâcher l'effort d'éducation des enfants. Les héritiers quittaient ainsi très tôt leur domicile familial pour rejoindre un internat. Edouard II, comme bien d'autres fils d'industriels catholiques et ardents francophiles, avait envoyé ses fils de l'autre côté de la frontière au collège libre de Lachapelle sous Rougemont. Comme des dizaines de familles catholiques alsaciennes, les Latscha firent le choix d'envoyer leurs garçons de l'autre côté de la frontière pour y suivre un enseignement de qualité leur permettant de se présenter avec les meilleures chances aux examens et concours français mais aussi un enseignement obligatoire de la langue allemande afin de faciliter l'insertion

professionnelle après leur retour dans le « Reichsland »<sup>757</sup>. Pour ces futurs industriels, la famille privilégiait les formations scientifiques et techniques. Ainsi, l'un des petits-fils d'Edouard II, Edouard IV se spécialisa dans la filature et fut inscrit à l'École nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse (ENSITM) en 1922/1923<sup>758</sup>.

A l'image des grandes familles bourgeoises alsaciennes, Latscha était également une entreprise éducative<sup>759</sup>.

## **2. Une adaptation réussie « aux modifications des structures de la demande »**

Les industriels alsaciens avaient tout à craindre de leur intégration dans l'espace allemand. D'une part, l'Annexion interrompit les échanges avec les régions transvosgiennes et sépara des régions devenues concurrentes. Ainsi, en 1869, 83 % de la production haut-rhinoise de machines s'écoulait hors d'Alsace et notamment sur le marché français. Désormais les dirigeants devaient réorienter leur flux vers les marchés de consommation de l'Allemagne centrale et septentrionale, où se concentraient l'activité économique et la richesse. Cependant les industriels alsaciens étaient très désavantagés par rapport aux concurrents de Rhénanie Westphalie, de Saxe ou même de Bavière et du Wurtemberg en raison des prix de revient élevés pour les produits textiles et métallurgiques<sup>760</sup> et de leur éloignement géographique alors que les compagnies ferroviaires pratiquaient des discriminations tarifaires. D'autre part, il fallut s'adapter au marché allemand. Si le marché français privilégiait la qualité des produits plus que les coûts de production, en revanche, la clientèle allemande recherchait moins la qualité que le bon marché. Pour répondre à la croissance rapide de la consommation des classes populaires, les industriels alsaciens devaient « se battre sur le terrain des prix et les conditions de vente<sup>761</sup> ». Enfin, en entrant dans l'espace économique allemand, les

---

<sup>757</sup> F.SIGWARTH et F.KIRBIHLER, *Le collège Saint André de Colmar, 150 ans au service des jeunes (1852-2002)*, 2002, pp. 31-34.

<sup>758</sup> Archives de l'Université de Haute Alsace, 13 AD 1/55. Vie universitaire et examens (1919-1939).

<sup>759</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 150.

<sup>760</sup> L'Allemagne du Sud était une région de bas salaires et de bas revenus. Les marchés de consommation d'Allemagne centrale et septentrionale représentaient donc un débouché vital pour son développement. Cf M.HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., pp. 174-175.

<sup>761</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op ; cit., p. 241.

entreprises alsaciennes durent faire face à l'intensification de la concurrence étrangère, les matières premières entrant en franchise et les produits industriels devaient s'acquitter de droits peu élevés. Ainsi, les produits métallurgiques et la construction mécanique, domaine dans lequel la firme Latscha s'était spécialisée, étaient beaucoup moins protégés. En 1877, les droits pour les fers et les machines furent supprimés puis rétablis en 1879 mais à des taux plus modestes.

Parallèlement, aux débuts des années 1870, une crise profonde et de longue durée frappa les pays industrialisés dans leur ensemble. Cette crise qui toucha l'Allemagne à partir de 1873, communément appelée « la Grande Dépression » (1873-1896) eut un effet sur la courbe des différentes productions et sur les comptes d'exploitation mais la vague de liquidations ne fut pas plus élevée entre 1870 et 1876 que lors des crises précédentes selon Michel Hau. En fait, cette crise marqua plus par sa durée que par son intensité. La conséquence pour les entreprises fut un affaiblissement durable de leur santé financière. Elles ne parvenaient plus à faire de grands investissements ni à rémunérer le capital social au taux de l'intérêt statutaire. Cette crise avait pour origine la fin de la vague d'industrialisation apportée par le textile, l'invasion des tissus britanniques et la naissance de nouveaux foyers industriels dans le reste du monde et par conséquent une concurrence accrue.

Cependant l'Alsace pouvait également profiter de son rattachement à l'économie la plus dynamique d'Europe. L'intégration au marché allemand pouvait donc aussi apparaître comme une chance « à condition de résister à la concurrence d'industries en plein essor et de savoir s'adapter aux goûts et aux besoins de la clientèle populaire <sup>762</sup> ».

L'entreprise Latscha & Cie s'adapta avec succès au marché allemand et ne semble pas avoir été affectée par la crise des années 1870. En revanche, elle dut s'adapter aux modifications des structures de la demande mais aussi « au passage de l'industrie cotonnière à une croissance de type récessif ». En effet, entre 1871 et 1908, le nombre de filatures passa de 71 à 53 ce qui ne signifiait par pour autant la baisse du nombre de broches puisque cette baisse correspondait aussi à un processus de concentration. L'entreprise Latscha pouvait donc espérer garder ses clients et même en conquérir d'autres puisque l'industrie lainière poursuivait son essor et compensait les pertes des autres branches de l'industrie textile.

---

<sup>762</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op ; cit., p. 242.

Ce qui permit à la petite entreprise de Jungholtz de s'adapter sans difficultés au nouveau marché c'était sa spécialisation dans la fabrication des pièces détachées pour machines de filature - à savoir des cylindres cannelés et de pression, des plates bandes, des broches à ailettes de bancs à broches, de continus et de *selfacting* et des templets mécaniques<sup>763</sup> - « articles qui ne sont faits que par des maisons anglaises et une seule maison française<sup>764</sup> ». En 1880, l'entreprise lança la construction de la broche Rabbeth<sup>765</sup> qui fit sa fortune. En 1895, pour répondre aux commandes, les Latscha firent la demande de construire une fonderie en fer pour la fabrication des pièces pour machine qui nécessitait donc une fonderie en propre. En 1904, cette fonderie fut agrandie et il y fut installé un cubilot pour la préparation de fonte de seconde fusion devant produire 2000 kg par heure<sup>766</sup>. Ils firent également installer des machines à vapeur plus puissantes<sup>767</sup> dans leurs trois usines. Au tournant du siècle, la petite entreprise familiale connaissait donc la prospérité : elle employait 460 ouvriers.

Symbole de la réussite de cette entreprise, fondée par un authentique self-made-man, ses membres, pourtant catholiques, firent leur entrée à la Société Industrielle de Mulhouse « signe de notoriété et de valeur sociale et intellectuelle », rejoignant de grandes figures du patronat industriel protestant « uni grâce à des alliances familiales et à la forte imbrication des responsabilités politiques, civiles et économiques ». Henri I Latscha, parrainé par Albert Rohr, - directeur de l'École théorique et pratique de filature et de tissage

<sup>763</sup> Les templets ou temples sont en général des petits cylindres garnis d'aiguilles qui ont pour fonction de maintenir le tissu à sa largeur. *Selfacting* équivaut au mot français **renvideur**. Il existe 2 méthodes de filature: à la continue sur le **continu à filer** ; en 2 étapes : d'abord l'étirage et la torsion du fil puis le renvidage du fil réalisé. Ces opérations se font sur le **renvideur ou selfacting** : la sortie du chariot = étirage + torsion ; la rentrée du chariot = renvidage. Merci à Julien Schweizer pour ces renseignements.

<sup>764</sup> ADHR, PURG 030849. Dommages de guerre de la SACM. Lettre de Paul Latscha au Haut Commissaire d'Alsace et de Lorraine, le 29 janvier 1919.

<sup>765</sup> Il s'agit d'une broche de filature avec système de graissage continu. Un premier système de graissage pour broches avait été expérimenté par Piconne, Neaumet et Penneteau. Le système mis au point par Francis J. Rabbeth permettait de maintenir la broche constamment lubrifiée grâce à un réservoir fixé sur la traverse qui porte les broches. L'huile était constamment fournie au moyen de ce réservoir et évitait à l'ouvrier de faire le travail de graissage plusieurs fois dans la journée. Francis J. Rabbeth est né dans le Connecticut en 1839. Après avoir été employé par « Remington Armory » pendant huit ans il a acquis une excellente connaissance des armes à feu et de la mécanique. Ses compétences en tant que mécanicien ont abouti à la broche qui porte son nom. F.J RABBETH et J.E ATWOOD « Broche de filature, avec système de graissage continu », in *Le Génie industriel. Revue des inventions françaises et étrangères, annales des progrès de l'industrie agricole et manufacturière*, vol. 35, n° 208, avril 1868, Paris, Armengaud Frères, 1868, p. 192.

<sup>766</sup> ADHR, 8 AL 1 /8423. Fonderie de fer Latscha à Jungholtz (1895-1904).

<sup>767</sup> ADHR 8 AL 1 / 8573. Recensement des appareils à vapeur en service. En 1868, Latscha père et fils possédait deux machines, l'une de 15 ch et l'autre de 4 ch, et A. Lang & Cie une machine de 20 ch. En 1872, Latscha possédait deux machines de 20 ch et Lang (acheté par Latscha en 1897) une machine de 25 ch.

mécanique de Mulhouse -, y fit son entrée en 1884. A sa mort en 1897, il fut remplacé par son frère, Edouard II, parrainé par Alfred Wenning et Léon Dardel, tous deux administrateurs-directeurs de la SACM. Enfin, en 1911, les fils d'Henri I, Henri III et Paul I, furent cooptés grâce à l'appui de Fernand Stehelin qui avait acquis la Schliff à Jungholtz en 1906. Le fils d'Edouard II, Edouard III, manufacturier à Soultz, dut, quant à lui, patienter jusqu'en 1914.

Autre signe de la vitalité de la petite entreprise familiale le premier prix et la médaille d'or qu'elle obtint à Fribourg en 1887 et le premier prix et le diplôme d'honneur obtenu à l'Exposition industrielle de Strasbourg (*Industrie & Gewerbe-Ausstellung Strassburg*) en 1895.

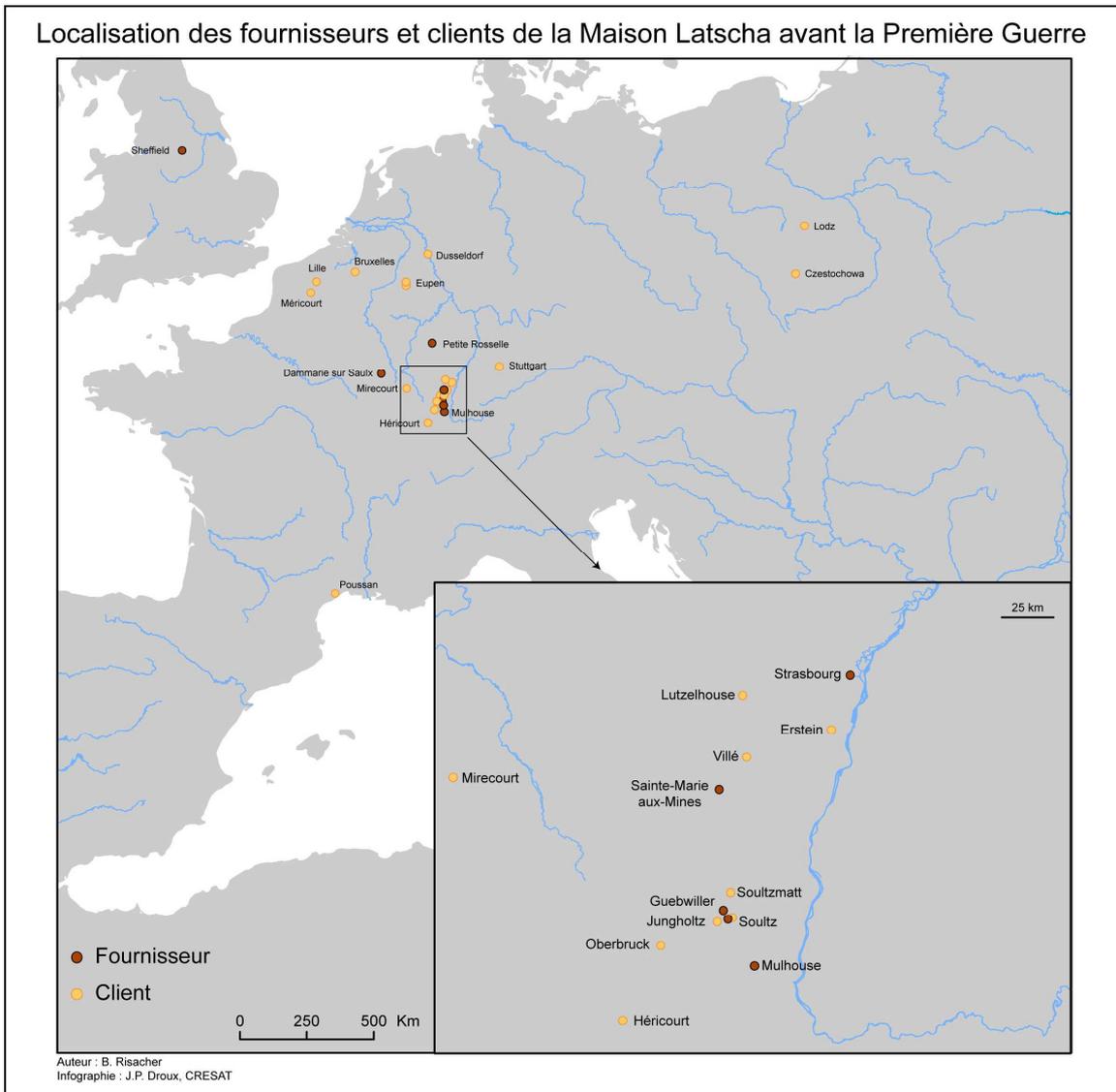


Fig. 58. Ouvriers de la fabrique Latscha devant leur usine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Corneille Risacher au 1<sup>er</sup> rang au centre tient une ailette dans ses mains (col. L. Altheimer)

Enfin, une autre preuve de sa bonne santé, fut l'acquisition, en juin 1897, par la famille Latscha à Alexandre Lang, de la filature de soie en rez-de-chaussée au bas du village avec la maison de direction, l'atelier de réparation, le magasin, la maison du portier, la cour, le bureau, les canaux et la chute d'eau, le tout d'une surface de 10 ares et 45

centiares<sup>768</sup>. Les nouveaux propriétaires liquidèrent alors la filature de schappe et la transformèrent en usine de construction mécanique.

L'adaptation de l'entreprise Latscha aux modifications de la demande fut aussi facilitée en raison du caractère régional de ses débouchés. En effet, sources de matières premières et clientèles se trouvaient dans leur majorité en Alsace comme le montre la carte ci-dessous.



Pour ses approvisionnements en charbon, Latscha se tourna vers les houillères de Petite-Rosselle ou la société « La Houve » de Strasbourg alors que jusqu'à l'Annexion la

<sup>768</sup> ADHR 6 E 73-205, étude de Me von Sensburg. Acte n° 3517 du 22 juin 1897.

houille provenait de Saint Etienne. La fonte provenait de l'entreprise « Les fils d'Edouard Latscha » à Soultz et le fer de chez Moss & Gamble à Sheffield.

Parmi les dix-huit clients de l'entreprise, sept étaient situés en Alsace. Il s'agit de Schermesser Horn à Jungholtz, -un atelier de construction mécanique-, de Baumann Aîné à Soultz, de la société industrielle pour la schappe à Soultzmatt, de Zeller frères à Oberbruck, de la filature de laine d'Erstein, des « filature et tissage de Villé », et de Scheidecker de Regel & Cie à Lutzelhouse. Quatre autres étaient situés en dehors du Reichsland, quatre en France et deux dans l'Empire russe, à Lodz et Czestochowa<sup>769</sup>. Dans ce dernier cas, Latscha bénéficia de la politique libre échangiste du Reich qui conclut des accords commerciaux avantageux, avec souvent la clause de la nation la plus favorisée.

A la veille du premier conflit mondial la fabrique de Jungholtz était devenue une entreprise de grande taille donnant du travail et faisant vivre la population du vallon puisqu'elle occupait alors « un contingent de 450 à 500 ouvriers recrutés dans les communes de Jungholtz, Soultz, Wünheim, Rimbach-Zell et Rimbach<sup>770</sup> ».

L'entreprise Latscha s'adapta sans trop de difficultés au marché allemand grâce à la spécialisation de sa production. Elle parvint, grâce à son avance technique, à affronter la concurrence allemande tout en profitant de l'expansion du nouveau marché qui s'ouvrait à elle.

### **3. Une famille de philanthropes**

Très tôt les Latscha ont tenté d'améliorer le sort de leurs ouvriers et d'augmenter leur bien-être moral et matériel. A l'instar du patronat protestant de Soultz ou Guebwiller, les Latscha développèrent une politique d'assistance et de prévoyance.

Le village de Jungholtz, qui comptait 450 habitants en 1851, vit doubler sa population en 60 ans pour atteindre 989 habitants en juillet 1914 à cause de l'afflux d'ouvriers venant de la vallée de Rimbach et des communes avoisinantes. Pour retenir cette

---

<sup>769</sup> Carte confectionnée à partir des données tirées du CERARE, 93 B 558, Comptabilité, Grand livre n°1 – Jungholtz -, (1er mai 1920- 30 septembre 1923) par Philippe Droux que je remercie vivement. Voir Annexe p. 592 et 593 « Fournisseurs et clients de l'entreprise Latscha & Cie de Jungholtz avant la Première Guerre mondiale ».

<sup>770</sup> ADHR, PURG 030849. Dommages de guerre de la SACM. Lettre de Paul Latscha au Haut Commissaire d'Alsace et de Lorraine, le 29 janvier 1919.

population sur place et loger la main d'œuvre au plus près de son lieu de travail plutôt que de parcourir de longs trajets à pied, les Latscha entreprirent la construction de logements collectifs. Les Latscha entendaient ainsi stabiliser la main d'œuvre car, si les ouvriers paysans et les artisans abondaient, peu étaient enclins à abandonner leur relative indépendance pour la discipline de l'usine. Les patrons avaient beaucoup de mal à l'époque à maintenir un effectif stable de main d'œuvre à plein temps. Ils favorisèrent donc l'accès à la propriété, meilleur moyen de stabiliser le personnel. Il s'agissait donc de retenir la population sur place en consolidant le régime de l'ouvrier paysan. Chaque logement avait ainsi son jardinet pour y cultiver fruits et légumes et y élever quelques animaux de basse cour, qui leur permettait de pourvoir à une grande partie de leur alimentation. Pour mener à bien cette entreprise ou pour permettre à leurs ouvriers de construire des logements salubres et à bon marché ou leur maison individuelle, ils fondèrent une société de construction : « *die Baugesellschaft - les employés Latscha -* ». Les ouvriers aspiraient aussi à devenir propriétaire de leur maison qu'ils pouvaient hypothéquer en cas de coup dur.

Parallèlement à leur œuvre industrielle, ce sont les réalisations sociales qui retiennent l'attention par leur diversité.

Ils créèrent ainsi en novembre 1884 une caisse de secours mutuel : la « *Krankenkasse für die Fabrik der Firma Ch. Latscha* ». En fait, ils introduisirent la législation sociale allemande qui rendait obligatoire, par la loi du 15 juin 1883, la création de caisses maladie où il était obligatoire de cotiser<sup>771</sup>. Il faut noter que l'introduction de la législation sociale allemande connut une vive opposition des industriels attachés au libéralisme intégral. Les industriels se considéraient comme les maîtres absolus dans leur entreprise aussi bien que dans leurs relations avec leurs ouvriers. Ils revendiquaient ainsi la liberté totale vis-à-vis du marché du travail, tant pour le salaire que pour l'embauche ou le renvoi, quitte à pratiquer des œuvres de charité comme le faisaient les Latscha.

---

<sup>771</sup> *Statut der Kranken-Kasse für die Fabrik Ch.Latscha in Jungholz*, Guebwiller, 1884, 18 p. Ces statuts rendaient l'adhésion obligatoire à tous les employés au jour de leur entrée dans l'entreprise. La cotisation s'élevait à 2 % du salaire. Elle était versée 8 jours après la paye. Les statuts prévoyaient en cas de maladie, au bout du troisième jour, une indemnité journalière de la moitié du salaire journalier jusqu'à concurrence de 4 Mk. L'arrêt maladie devait être constaté par le médecin de la caisse qui devait faire une attestation. En cas de décès, la veuve de l'employé ou ses héritiers obtenaient, dans les vingt-quatre heures, un vingtuple de son salaire journalier. En cas de chômage, l'employé gardait sa couverture maladie pendant trois semaines. Les

A partir de 1883, l'ouvrier alsacien bénéficia d'un important système de protection sociale garanti par l'Etat et règlementé par la *Reichs Gewerbe-Ordnung*, assimilable à un code du travail d'Empire promulguée le 1<sup>er</sup> juillet 1883 : assurance accident du travail (1884), droit de coalition (1889), tribunaux d'arbitrage pour les conflits du travail (1890) et assurance vieillesse (1891). L'introduction des lois sociales allemandes signifiait aussi que désormais le patronat alsacien était soumis aux inspections du travail. Or, il est assez curieux de constater que les usines Latscha ne furent jamais contrôlées entre 1890 et 1916 et qu'aucune infraction à la législation du travail ne fut signalée de 1904 à 1916<sup>772</sup>. Lacune des sources ou signe que les règlements de travail étaient appliqués et que les conditions de travail étaient dignes ?

Les Latscha prirent également des mesures d'incitation à l'épargne. Le village se dota aussi d'une Caisse agricole de dépôts et de prêts « *Darlehnskasseverein* ». L'endettement restait un mal chronique qui pouvait mener une famille ouvrière de la pauvreté à la misère dès le moindre accroc. La pauvreté, l'incertitude du lendemain poussaient à consommer de suite.

Sous l'impulsion de la famille Latscha, un corps de pompiers volontaires fut créé en 1879 présidé à partir de 1903 par Henri II Latscha.

Charles I Latscha, grand mélomane et amateur de musique, mit sur pied la Fanfare Latscha dès 1838. Cette valeureuse phalange de soixante musiciens fut dirigée et présidée par Paul I Latscha jusqu'en 1914. A l'époque tous les instrumentistes de talent de la proche région étaient recrutés et trouvaient automatiquement du travail à l'usine<sup>773</sup>.

---

patrons nommaient un caissier et le payait. Le comité de la caisse était composé de neuf adhérents. Un tiers était nommé par les patrons et deux tiers étaient élus lors de l'assemblée générale pour 6 ans.

<sup>772</sup> ADHR 8 AL 1/8283, (contrôle des usines par les autorités de police et par l'inspection des établissements industriels), et 8 AL 1/8284, (condamnations judiciaires pour contraventions à la législation du travail).

<sup>773</sup> La « fanfare Latscha » était un ensemble prestigieux avant la Première Guerre mondiale. Elle se distingua particulièrement à de nombreux festivals et concours. Au Festival de musique de Belfort en 1876, aux concours de musique à Mulhouse en 1891 et 1907, au concours de musique de Bâle en 1905, au concours de musique de Strasbourg en 1910 et enfin au concours de musique à Luxeuil en 1912. De nombreuses tournées en Suisse consolidèrent encore la renommée de la société.



Fig. 59. La Fanfare à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (col. P. Schwamm)

En 1897, la chorale « Concordia » fut constituée et présidée par Charles IV Maurice Latscha.



Fig. 60. Carte postale commémorant la bénédiction du drapeau de la chorale « Concordia » le 21 août 1911 (col. B. Risacher)

Enfin, les Latscha parrainèrent également la création d'une société de gymnastique « *die Turnverein Jungholz* » en 1903. Charles IV Maurice la présida et l'entreprise mis à la disposition des gymnastes un hangar en bois pour les entraînements.

Donc, la famille Latscha, comme les grands promoteurs de la grande industrie de l'Alsace a voulu « faire participer ses ouvriers aux bénéfices de leurs établissements <sup>774</sup> ». L'impact social produit par les Latscha est donc très perceptible à Jungholtz.

#### **4. Une société née d'une querelle familiale : « Les fils d'Edouard Latscha » à Sultz**

Edouard II Latscha avait été associé dans la société « Charles Latscha » avec son père, Charles I, et son frère, Henri I puis, après le décès de Charles I en 1883, avec son frère, toujours sous la raison sociale « Ch. Latscha ». Cette société en nom collectif fut dissoute par la mort d'Henri I survenue le 1<sup>er</sup> mai 1897. Une nouvelle société en nom collectif fut alors fondée, les 14 et 23 décembre 1897, sous la raison sociale « Latscha & Cie ». Elle associait à cette date Edouard II Latscha et ses trois neveux mineurs : Henri III alors militaire en garnison à Strasbourg, Paul I, lycéen et Joséphine. Lors d'une réunion de famille en mai 1897 il fut aussi décidé que les enfants mineurs d'Henri I disposeraient des pleins pouvoirs et qu'Edouard II serait leur curateur et le gérant de la société. L'acte de société prévoyait une demi-part pour Edouard II et une demi-part pour les trois enfants d'Henri I soit 1/6 chacun, la veuve, Anna Vogelweith gardant l'usufruit à la hauteur d'un quart <sup>775</sup>.

Cependant, il semblerait qu'Henri III et Paul I aient évincé leur oncle Edouard II de la société. Le 2 juillet 1903, devant Me Loew à Strasbourg, des modifications furent apportés aux statuts de la société et dans la composition des associés. Désormais, les nouveaux associés, Henri III et son frère Paul I, dirigeaient seuls la société « Latscha & Cie ». Selon une procédure arbitrale engagée par les commanditaires et qui avait pour

<sup>774</sup> C. GRAD, *L'Alsace, le pays ...*, op. cit., p. 188.

<sup>775</sup> ADHR 6 E 73-205, étude de Me von Sensburg. Acte n° 3517 du 22 juin 1897. Dans l'*Histoire documentaire...*, op. cit., p. 695, on peut lire « 1897 Latscha & Cie, société en commandite par actions. Gérant : Edouard Latscha ». Il s'agit vraisemblablement d'une mauvaise interprétation du terme allemand « *Offene Handelsgesellschaft* » qui signifie « société en nom collectif ».

dessein la dissolution anticipée de la société « Latscha & Cie », les commanditaires firent l'acquisition du fonds de l'entreprise (avec actif et passif), tandis qu'une clause spéciale précisait que toute concurrence était interdite à Edouard II Latscha pour une période de dix ans<sup>776</sup>. Les fils d'Edouard II se retrouvèrent sans emploi dans l'entreprise de Jungholtz. Ils décidèrent alors, pour assurer leur avenir, de créer une nouvelle entreprise à Soultz.

Les trois frères obtinrent le soutien financier de Charles Wittmer, homme d'affaires et beau-père d'Edouard III, et réussirent à convaincre l'entreprise « William Bodden & Son Limited. Spindle & Flyer Manufacturer » à Oldham en Grande Bretagne, mondialement connue, de leur prêter une assistance commerciale et technique. Cette entreprise avait été fondée en 1858 par William Bodden et William Mercer, anciens employés chez Grovin and Higginson, fabricants de broches à Oldham. Les deux partenaires fondèrent une entreprise d'accessoires pour machines textiles, la société « Bodden and Mercer » et firent construire une nouvelle usine en 1865 Coldhurst Street à Oldham. En 1870, William Mercer se retira de la société et William Bodden s'associa avec son fils aîné, George, pour former la société « William Bodden and Son ». Après le décès accidentel du fils en 1887 et la disparition du fondateur William Bodden en 1897, une société anonyme fut créée en 1901, la société « William Bodden & Son limited », avec les deux petits-fils de William Bodden, William Crellin, qui devint président et Harry Bodden qui prit la direction. Cette société devint rapidement le leader mondial de la fabrication de broches, ailettes et autres accessoires pour la filature. Les produits fabriqués par l'établissement d'Oldham avaient une réputation mondiale de haute qualité et étaient commercialisés en Russie, France, Italie, Etats-Unis et Canada.<sup>777</sup>

La coopération des Latscha avec les industriels anglais devait leur ouvrir de nouveaux horizons et leur permettre de conquérir de nouveaux débouchés puisque cette association devait leur assurer une exécution rapide et soignée de toutes les commandes<sup>778</sup>.

Le 9 janvier 1904, les fils d'Edouard II - Edouard III, Victor et Charles - créèrent la société à responsabilité limitée « Latscha-Bodden GmbH » au capital de 400 000 Marks.

---

<sup>776</sup> ADHR, 8 AL 1/8436. Fabrique de fuseaux et fonderie Latscha-Bodden à Soultz (1904).

<sup>777</sup> Voir *WILLIAM BODDEN & SON LIMITED 1858 1958 CENTENARY*, "Local Celebrities" in *Oldham Express*, September 16, 1882 et "Death of MR. BODDEN", *Oldham Chronicle*, December, 25th 1894. Documents aimablement communiqués par les archives municipales d'Oldham « Oldham Local Studies and Archives ».

<sup>778</sup> ADHR, 8 AL 1/8436. Fabrique de fuseaux et fonderie Latscha-Bodden à Soultz (1904).

Edouard III Latscha apporta 65 000 Mk et son épouse Marie Anne 68 000 Mk soit en tout 133 000 Mk, tout comme Charles V Latscha, alors que les parts sociales de Victor Latscha s'élevaient à 134 000 Mk.

Des administrateurs furent nommés, avec, outre les trois frères Latscha, William Crellin, Harry Bodden et George Harrison, homme d'affaires à Ashton, gendre de William Bodden. Dans le courrier que les trois frères adressèrent aux anciens clients de leur père, ils rédigèrent la mention suivante : « Nous vous prions de bien vouloir accorder votre respectable confiance et de bien vouloir nous soutenir avec bienveillance par différentes commandes auprès de notre nouvelle entreprise<sup>779</sup> ».

Les associés décidèrent d'ériger une nouvelle usine sur un terrain appelé « Fröschgraben » située entre la ville et la gare de Sultz, inaugurée en février 1870. Cette usine devait comporter une fonderie de petites pièces à utiliser en usage propre. La construction fut confiée à François Xavier Kreyer, architecte à Colmar et mari de leur cousine Henriette Latscha. Le coût de cette construction neuve s'élevait à 150 000 marks<sup>780</sup>.



Fig. 61. En-tête de l'entreprise Latscha-Bodden en 1904 (source, ADHR, 8 AL 1/8436)

<sup>779</sup> Idem.

<sup>780</sup> Ibidem.

Les ateliers furent exploités pour la fabrication de pièces détachées pour machines de filature et de tissage de laine peignée, coton, lin et soie comme des broches, des ailettes de bancs-à-broches, des anneaux de continu, des cylindres cannelés et tout ce qui s’y rattachait.

Les associés anglais se retirèrent dès 1905. Les fils d’Edouard Latscha continuèrent alors l’exploitation sous la raison sociale « Manufacture de broches des fils d’Edouard Latscha » en augmentant le capital initial. Les trois associés décidèrent, le 9 novembre 1906, d’augmenter le capital de 266 000 marks, le portant à 666 000 marks. Deux nouveaux associés entrèrent dans la société à responsabilité limitée, Joseph Zimmermann, propriétaire d’un domaine, habitant à Ribeauvillé, et Charles Wittmer, beau-père d’Edouard III et commerçant à Soultz, apportant chacun 133 000 Marks. L’acte de société prévoyait une rémunération de 4 % du capital initial lors de la distribution des dividendes pour les deux nouveaux associés et l’épouse d’Edouard III Latscha<sup>781</sup>.

Jusqu’en 1914, la maison a connu un développement constant : en 1907 elle atteint son extension maximale avec 216 personnes employées dont 61,5 % étaient recrutés à Soultz<sup>782</sup>. Pourtant les Latscha n’offrirent que contraints et forcés des conditions de travail dignes à leurs ouvriers. Ainsi, l’article 120 b de la *Gewerbe-Ordnung* imposait aux industriels d’aménager des vestiaires et des lavabos distincts des salles de travail et particuliers aux deux sexes, ainsi que des toilettes décentes pour chacun d’eux. Or « en 1911, il fallut la menace d’une fermeture administrative de leur établissement pour que les derniers récalcitrants, les « Ets Aimé Gerrer » à Merxheim » et « Latscha & fils » à Soultz, s’inclinent et installent enfin vestiaires, lavabos et toilettes décentes pour leurs salariés<sup>783</sup>».

---

<sup>781</sup> Etude de Me Lamey, notaire à Bergheim, le 9 novembre 1906. Acte conservé au Centre Départemental d’Histoire des Familles (CDHF) de Guebwiller.

<sup>782</sup> Registre du personnel de l’entreprise « Les fils d’Edouard Latscha » conservé au CDHF.

<sup>783</sup> J. -C. WINNLEN, *Kullmann & Cie. Des hommes, des usines, une empreinte sociale*, J M Editions, Mulhouse, 2008, p.116.

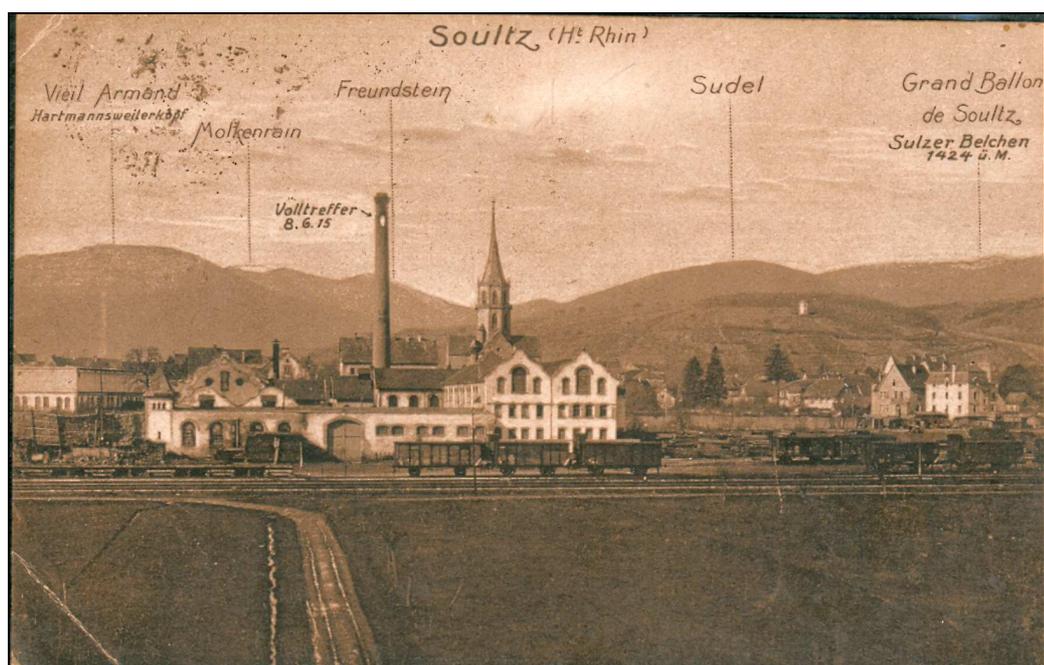


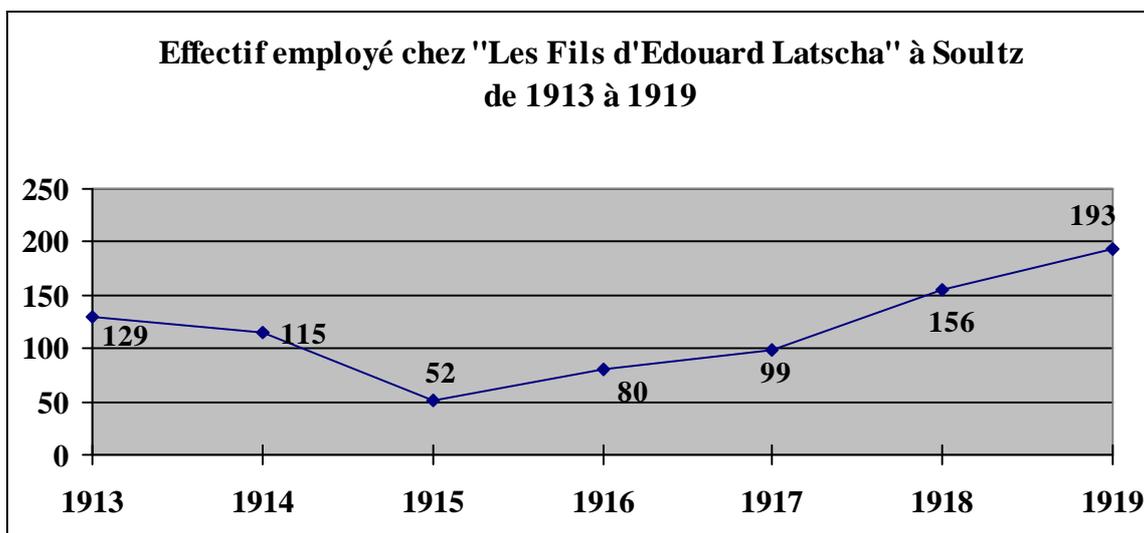
Fig. 62. « Les Fils d'Edouard Latscha », usine vue depuis la gare (col. Amis de Soultz)

L'entreprise de Soultz ne sortit pas indemne de la Première Guerre mondiale. L'activité des usines Latscha de Soultz fut sérieusement ébranlée. Le capital fixe (machines, bâtiments) fut sérieusement endommagé par les bombardements. La remise en route s'annonçait difficile. Le 1er avril 1922, la société fut cédée à la Nouvelle Société de Construction (NoSoCo) ci-devant N.Schlumberger & Cie. La raison sociale devint alors Manufacture Alsacienne de Broches, une société à responsabilités limitée au capital de 500 000 F dont la gérance fut confiée à Henry Alfred Risler. Les associés étaient la NSC, le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine et la Société Générale Alsacienne de Banque.

## 5. Une entreprise sinistrée par la guerre

La guerre 1914-1918 fut un désastre économique pour l'industrie textile alsacienne. En effet, elle subit les conséquences du blocus - qui désorganisa les marchés de produits manufacturés - et des opérations menées sur mer - qui entraînèrent des difficultés d'approvisionnement -. La mobilisation massive des hommes, début août 1914 aggrava

encore la désorganisation de l'industrie en provoquant la pénurie en moyens humains<sup>784</sup>. Ainsi, la société « Les fils d'Edouard Latscha », basée à Soultz, spécialisée dans la fabrication de pièces détachées pour filatures et tissages, perdit 54 % de ses effectifs entre la déclaration de guerre en août 1914 et 1915 puis stagna jusqu'en 1917<sup>785</sup>.



Enfin, la prolongation du conflit imposa la mobilisation de l'économie au service de la guerre. Pour la première fois, l'Etat intervenait pour orienter les productions, reconverter les industries, répartir les matières premières, l'énergie et la main d'œuvre. Désormais, l'industrie textile du *Reichsland* était mobilisée dans le cadre de l'économie de guerre pour répondre aux besoins de l'armée.

Les établissements Latscha de Jungholtz furent bombardés dès mai 1915 et en décembre de la même année, ces bombardements devinrent si violents que les usines ont dû cesser leur activité. Toute la vallée du Rimbach fut évacuée le 16 janvier 1916 et l'entreprise Latscha, au prix de dépenses élevées, put sauver une partie de son matériel et le transférer à Mulhouse où Paul Latscha mit en route une installation intérimaire avec 120 ouvriers. Les frais de transfert d'une partie du matériel de Jungholtz à Mulhouse et la mise en route de la nouvelle installation coûtèrent 125 000 F. Cependant l'enlèvement du

<sup>784</sup> ADHR 8 AL 1/8820, cité par J.-C. WINNLEN, *Kullmann & Cie ... op. cit.*, note infrapaginale p. 130. « Selon le rapport du 14 mai 1915, le coton employait 12 286 salariés et faisait vivre 29 438 personnes ; entre la mobilisation de début août et les départs du *Landsturm*, l'industrie du coton avait perdu 22 à 25 % de ses effectifs ».

matériel des fabriques ne put s'effectuer qu'en février 1916 par l'intermédiaire des militaires allemands et seulement dans une faible proportion. Une autre partie, ainsi que des matières premières, des marchandises et des matières en cours de fabrication (cylindres cannelés, broches, compresseurs, ...), ont été sauvées en 1917 mais elles étaient déjà abimées par les bombardements. Après l'évacuation de la commune, les troupes allemandes du « *Bergegutaufnahmebogen* » ont réquisitionné, du 28 février 1916 au 28 août 1918, matériaux et marchandises : 1 790 kg de cuivre, 4 661 kg de laiton, 40 kg de zinc, 122 kg de plomb, 80 kg de bronze, 12 kg d'antimoine, 132 kg de vitriol de cuivre, 13 kg de caoutchouc, 44,5 kg d'argentan, 560 kg de fuseau en fer, 62 kg de déchets de coton et 52 215 kg de fonte<sup>786</sup>. En outre les Allemands enlevèrent également machines, outils, voitures et ustensiles agricoles. Le reste du matériel resté sur place a été détruit par les bombardements soit démoli par les militaires allemands et utilisé comme vieille ferraille (52 690 kg) et comme fonte (74 760 kg).

A Mulhouse, Paul I Latscha, qui était par ailleurs maire de la commune évacuée de Jungholtz, reprit l'activité avec un effectif réduit mais il se plaignit auprès du Kreisdirektor de Guebwiller de la qualification de ses ouvriers. En effet, en septembre 1917, il fit la demande pour remplacer certains de ces ouvriers par ses anciens employés de Jungholtz qui avaient été évacués en Allemagne. Il justifia sa demande par le fait que la plupart des ouvriers employés à Mulhouse, sauf exception, n'avaient aucune compétence dans cette branche de l'industrie et que par conséquent la précision du travail et la rapidité de livraison en pâtissaient. Enfin, il ajouta que cela permettrait à l'Etat de faire des économies puisqu'il n'aurait plus à payer d'allocation mensuelle aux réfugiés. Finalement, le ministère de la guerre refusa cet échange de main-d'œuvre car les réfugiés étaient employés aux bâtiments militaires<sup>787</sup>.

Le Premier conflit mondial a donc sérieusement ébranlé l'activité des usines Latscha de Jungholtz. En outre, le matériel, les matières premières et l'outillage avaient été réquisitionnés ou détruit et les bâtiments ont été endommagés. Dès octobre 1917, Paul I

---

<sup>785</sup> Registre du personnel de l'entreprise « Les fils d'Edouard Latscha » conservé au CDHF.

<sup>786</sup> ADHR, PURG 030848. Dommages de guerre de la SACM. Déclaration de dommages de guerre de la société Paul Latscha & Cie, concernant du matériel enlevé par les militaires allemands.

<sup>787</sup> ADHR, 8 AL 1/8267. Repli d'usines outre-Rhin pendant la Première Guerre mondiale.

Latscha fit une demande, par l'entremise du Kreisdirektor de Guebwiller, d'avances de fonds à valoir sur les dommages de guerre. La remise en route s'annonçait difficile.

## **II. Jean Althoffer & Cie : les racines d'une dynastie de petits capitaines d'industrie**

L'entreprise Jean Althoffer & Cie - spécialisée dans la fabrication de draps industriels destinés à équiper des machines - implantée à Rimbach-Zell à partir de 1906, avait été fondée à Guebwiller en 1809 par Michel Steinbrunner (1782-1840) associé à son beau-frère Jean-Baptiste I Althoffer (1797-1861).

L'activité lainière avait été sérieusement ébranlée par la Révolution française. En effet, non seulement, le report sur le Rhin des barrières douanières avait ruiné le commerce de transit, mais davantage encore c'est l'abolition des corporations par la loi du 17 mars 1791, qui entraîna la disparition de nombreux drapiers et tisseurs de laine. Ainsi, en 1804/1805, le département du Haut-Rhin ne comptait plus que « 56 fabricans de draps. La plupart de ceux qui travaillent avec un ou deux ouvriers seulement, employent la laine du pays mêlée avec celle importée des départements voisins ; ils font des draps communs de 10 à 15 francs l'aune, et des ratines qui n'ont pas d'autres débouchés que parmi les cultivateurs <sup>788</sup>». Dans le vallon du Rimbach, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'existait d'ailleurs plus aucune activité lainière si ce n'est deux bonnetiers à Soultz qui fabriquaient, outre des bonnets, des bas et des chaussettes <sup>789</sup>.

Beaucoup de petits fabricants disparurent également à la fin du Premier Empire, incapables d'adopter les nouvelles méthodes de production en se mécanisant et de répondre aux nouveaux besoins de l'industrie textile régionale. En effet, l'industrie drapière prit à la fin de l'Empire et au début de la Restauration deux directions de diversification : la filature mécanique de la laine cardée à partir de 1810 produisant des draps de qualité et la fabrication de draps épais à partir de 1817 pour usages industriels. De nouveaux établissements se créèrent alors à l'initiative parfois de «petits capitaines» d'industries énergiques et audacieux. Jean Althoffer était de ces hommes-là. Le démarrage de

<sup>788</sup> *Annuaire du département du Haut-Rhin pour l'An XIII*, p. 321.

<sup>789</sup> ADHR, L 1075. Patentes du 30 décembre 1799 au 10 juillet 1800.

l'entreprise Althoffer fut très lent. Pourtant, l'entreprise fondée à Guebwiller en 1809 traversa les siècles et fêta son bicentenaire en 2009. La dynastie fondée par Jean Althoffer réussit même à se maintenir pendant cinq générations à la tête de l'entreprise éponyme.

## 1. L'époque des balbutiements : Althoffer de Guebwiller à Rimbach-Zell

En 1812, on trouvait encore 27 draperies en Alsace mais seules quelques-unes se lancèrent dans la fabrication de draps industriels destinés à équiper des machines. Parmi elles certaines se développèrent et se modernisèrent rapidement, notamment en intégrant très tôt au tissage la filature en amont et le finissage en aval et en utilisant la vapeur. Ainsi, en 1825, Jean David Dettwiller et Jean Henry Schlumberger, associés sous la raison sociale « Schlumberger-Dettwiller » depuis 1813, décidèrent d'introduire à côté de la production de tissus d'habillement en laine cardée, la fabrication des articles industriels spéciaux (draps de laine pour les machines, draps pour recouvrir les tables d'impression, tissus filtrants, etc....)<sup>790</sup>. C'est également le choix fait par Michel Steinbrunner, Badois d'origine, fondateur en 1809 d'une manufacture de draps à Guebwiller et qui, associé à son beau-frère Jean Baptiste I Althoffer, se spécialisa à partir de la Restauration dans la production de tissus techniques.

### 1.1. Un choix décisif face à la rude concurrence entre les fabriques

En 1809, Michel Steinbrunner, marié à Rosalie Elisabeth I Althoffer (1790-1875)<sup>791</sup>, fonda à Guebwiller une manufacture de draps le long du canal usinier en aval du couvent des Dominicains<sup>792</sup>. Par la suite, pour prendre de l'extension il déménagea dans la ville haute où il fit l'acquisition d'un foulon. En 1823, il s'associa avec son beau-frère Jean

---

<sup>790</sup> SPECKLIN Paul, *La fibre du feutre de Dollfus-Noack à Dollfus-Muller de 1811 à nos jours*, Société Industrielle de Mulhouse, Mulhouse, 2004, p. 26.

<sup>791</sup> Voir Généalogies p. 614 « Les descendants de Jean-Baptiste Althoffer ». Sera reprise ici la nomenclature adoptée par Philippe ALTHOFFER dans le répertoire généalogique qu'il a consacré à sa famille : *Descendance de Philippe ALTHOFFER (1630-1698)*, édité par le « Lien des Althoffer ». Mes plus vifs remerciements à Philippe Althoffer pour son aide précieuse et la mise à disposition de certains documents.

<sup>792</sup> La chute d'eau du canal donnait la force motrice nécessaire pour actionner les différentes machines et servait également à laver, fouler et teindre la laine.

Althoffer (1797-1861)<sup>793</sup>. L'entreprise produisait alors des tissus d'habillement en laine cardée, appelés « droguet » qui étaient très utilisés à l'époque par les paysans (vêtements feutrés, velours côtelés). La laine, provenant de Wasserbourg à proximité de Munster, était filée à domicile au rouet, puis tissée à la fabrique sur des métiers à bras avant d'être foulée, teinte, séchée et apprêtée dans le même immeuble<sup>794</sup>. La manufacture de draps se fournissait également auprès de la maison Simonius à Bâle, une maison de négoce de laines brutes, auprès de laquelle Michel Steinbrunner, à partir de 1817, et Jean Althoffer à partir de 1823, avaient ouvert un compte. Ces draps étaient « de bon usage et confectionnés avec de bonnes laines en rapport à la qualité <sup>795</sup>».

Cependant l'amélioration constante du matériel de préparation tel que les cardes, et de la « mécanique à filer » ayant eu comme résultats à partir des années 1810, de faire apparaître une nouvelle concurrence meilleur marché provenant de régions non industrialisées jusqu'alors faute de fileurs, fit que les fabricants durent choisir d'autres articles moins concurrencés, donc à changer de production. Le fil produit sur mécanique était plus régulier et plus fin, et permettait la fabrication de tissus plus beaux. Le gros drap traditionnel ne pouvait plus lutter. Il fallait s'adapter aux nouvelles méthodes ou disparaître<sup>796</sup>.

Steinbrunner-Althoffer, comme les maisons mulhousiennes Mathieu Mieg & Fils, Dollfus-Baumgartner & Cie ou J.D Dettwiller, ajouta alors, à la production des tissus d'habillement et de filés, la production de tissus techniques (connus comme « draps de Mulhouse »), qui habillaient des éléments de machines de filature, de tissage, d'apprêts et d'impression de tissus<sup>797</sup>. En effet, pour équiper ces machines, des tissus très spéciaux

---

<sup>793</sup> Dans l'acte de mariage du 30 avril 1823 conservé à l'Etat Civil de Guebwiller il est indiqué : « L'an 1823, le mercredi 30 avril à Guebwiller, le sieur Jean-Baptiste Althoffer, drapier âgé de 26 ans, né le 22 septembre 1797, célibataire, fils de feu André Althoffer décédé en cette ville le 9 mars 1821 et de la survivante Ursule Willien d'une part ; et demoiselle Rosalie Griner 20 ans, demeurant à Wildenstein canton de St Amarin, née le 21 février 1803, fille du sieur Jean Griner fabricant de draps et de Madeleine Hug d'autre part, en présence de Michel Steinbrunner, fabricant de draps âgé de 40 ans beau frère de l'époux [...] ».

<sup>794</sup> Les tissus d'habillement en laine cardée appelés « droguet » pouvaient être teints en noir, brun ou bleu. Pour le lavage, on préférait prendre de l'urine d'homme pourrie au savon. Les ouvriers urinaient à cet effet dans un fut dans lequel on la puisait. Ce produit était meilleur parce qu'en se décomposant il y avait formation de carbonate d'ammoniaque. Ce procédé concurrençait l'emploi du savon jugé trop agressif pour la matière première.

<sup>795</sup> A.PENOT, *Statistique générale ...*, op.cit., p. 275.

<sup>796</sup> L. WEBER, *Contribution à l'histoire de l'industrie lainière d'Alsace*, Strasbourg, 1955, p. 72.

<sup>797</sup> L. WEBER, *Contribution à l'histoire...*, op.cit, pp. 74-75.

étaient indispensables. L'industrie de la laine était devenue un auxiliaire du coton par la fabrication des tissus et draps industriels.

En juin 1839, Michel Steinbrunner, fabricant de draps, et Elisabeth Althoffer sa femme, vendirent pour 32 000 F à Jean Althoffer, propriétaire et Joseph Meny fils, fabricant de draps, à chacun la moitié pour en jouir en communauté d'une fabrique de draps avec moteur hydraulique, un foulon, une cour, une chute d'eau, en un seul enclos situé à Guebwiller ainsi que les métiers, machines et ustensiles qui se trouvent dans la fabrique<sup>798</sup>. En 1843, Jean Althoffer se retrouva seul chef. L'entreprise comprenait alors une filature de laine, une fabrique de draps et un tissage mécanique de coton.

Dès 1847, Jean Althoffer modernisa le matériel de son entreprise : il introduisit cinq cardes fileuses, trois machines à filer, six métiers à tisser les draps, une presse, une machine à décatir, un bobinoir, un ourdissoir, deux machines à parer et soixante six métiers mécaniques pour coton de type mule-jenny<sup>799</sup>. L'entreprise fabriquait alors des tissus industriels et d'habillement mais en 1847, on abandonna définitivement les draps teints et nouveautés pour répondre à la forte demande engendrée par le développement de la construction de machines textiles à Guebwiller et Mulhouse. A la mort de Jean Althoffer la manufacture de draps feutrés fut reprise par ses trois fils, Jean Baptiste II (1824-1872), Joseph (1829-1881) et Charles I (1838-1913). Sous l'impulsion de ce dernier, qui avait été à l'Ecole Centrale de Paris, la fabrication des feutres pour papeteries fut ajoutée.

A la veille de la guerre de 1870, l'entreprise n'était, par rapport à ses concurrents, qu'une affaire bien modeste, quasiment la plus petite avec celle de Dollfus-Detwiller à Mulhouse et Muller à Thann. A l'époque Althoffer disposait d'une production intégrée avec deux foulons à auges, un foulon mécanique à cylindre, deux dégraisseuses, une machine à laver les laines, une laineuse, une tondeuse, dix cardes fileuses, quatre métiers mule-jenny, quinze métiers mécaniques pour draps et trois chaudières pour teintures le tout mu par un turbine de 14 ch et une machine à vapeur<sup>800</sup>.

---

<sup>798</sup> ADHR, 3 Q 97-79. Bureau de Guebwiller : actes passés devant notaires et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs.

<sup>799</sup> L. WEBER, *Contribution à l'histoire...*, op.cit, pp. 214-215.

<sup>800</sup> Succession de Jean Baptiste II Althoffer décédé en 1872. Ses deux frères avaient racheté pour la somme de 116 530 F-or son capital industriel. D'autre part, Joseph Althoffer n'ayant qu'une fille qui épousa un filateur de coton, Eugène Finet à Troyes, se retira assez tôt et céda ses droits à Charles I Althoffer.

L'industrie lainière continua à se développer beaucoup après l'Annexion. Les fabricants de tissus techniques virent leur position consolidée du fait de la demande accrue de draps industriels. Contrairement à d'autres branches du textile, la production des draps dits de Mulhouse destinés à l'industrie ne se ressentit presque pas des changements survenus : l'industrie textile, mulhousienne notamment, générait des besoins énormes et Althoffer travaillait pour Haefely Schaeffer leader de l'ennoblissement, J. Zuber, la manufacture de papiers peints à Rixheim, Emanuel Lang à Waldighoffen, Baumgartner à Sainte-Marie-aux-Mines ainsi que pour les centres lainiers d'Aix-la-Chapelle et Mönchengladbach. Les entreprises s'adaptèrent sans trop de difficultés aux modifications. La puissance et l'avance technique de l'industrie alsacienne lui permettaient d'affronter la concurrence allemande tout en profitant de l'expansion du nouveau marché qui s'ouvrait à elle. En effet, le marché allemand était une grande chance car la croissance fut rapide durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Alsace pouvait profiter de son rattachement à l'économie la plus dynamique d'Europe à condition de résister à la concurrence d'industries en plein essor<sup>801</sup>.

Après l'Annexion, le tissage des draps à usage industriel restait concentré dans trois usines : Dollfus Noack à Sausheim, Jean Althoffer à Guebwiller, Joseph Muller à Reiningue. Par le renouvellement et la modernisation constante du matériel, tant de filature que de tissage, ce secteur a su acquérir pour ses fabrications - feutres pour l'industrie textile, draps de cylindre, panne verte, flanelles et draps pour encolleuses, draps et lappings pour impression, feutres pour apprêts, manchons et tissus pour usages divers dans l'habillement des machines - une renommée mondiale.

## **1.2. L'implantation à Rimbach-Zell**

En 1906, Louis I Marie (1873-1941) et Jean Charles I (1878-1949) Althoffer, décidèrent de vendre leur usine de Guebwiller pour en construire une nouvelle à Rimbach-Zell. Quelles sont les raisons de cette délocalisation ?

---

<sup>801</sup> M. HAU, *L'industrialisation...*, op. cit .. p. 242.

La majeure partie des articles fabriqués par Jean Althoffer consommait de la laine<sup>802</sup> dont le pouvoir feutrant était utilisé au maximum. Cela requérait une eau pure et douce, exempte de toute trace d'acides ou de bases. Cependant, l'obtention de bons feutres devint aléatoire en raison de la pollution de l'eau de la Lauch et du canal usinier par les industries situées en amont, à Buhl. C'est l'affaire Temming de Buhl<sup>803</sup>, un récupérateur de déchets de coton qui lavait et blanchissait à l'eau de javel sa matière, et laissait déverser ses bacs dans la Lauch, qui détermina les deux frères Althoffer, Louis I Marie et Jean Charles I<sup>804</sup>, à vendre les bâtiments de leur fabrique de Guebwiller et à construire, en 1906, une nouvelle usine à Rimbach-Zell, dans un fond de vallée sans industrie en amont et surtout au bord du Rimbach qui offrait une eau douce saponifiable. Le matériel, à cette occasion, fut renouvelé de fond en comble et installé dans une usine comprenant un rez-de-chaussée de 3000 m<sup>2</sup> avec toiture en sheds. En 1907, le matériel se composait de quatre assortiments de cardes, de trois renvideurs, de trente-trois métiers à tisser, de dix foulons, de sept laveuses, de huit cuves à teindre et d'autres matériels accessoires<sup>805</sup>, le tout mu par une machine à vapeur et un générateur électrique<sup>806</sup>.

La même année, fut fondée la société en nom collectif « J. Althoffer » entre le père, Charles I, et ses deux fils, mais aucun acte de société ne fut conclu devant notaire. La famille Althoffer continua à habiter à Guebwiller et le siège social resta fixé dans cette ville. A l'époque il n'y avait pas de routes carrossables reliant Rimbach-Zell à Guebwiller. Il n'était donc pas rare que Louis I et Jean-Charles I Althoffer traversèrent à pied la

<sup>802</sup> La production était axée à 90 % sur des produits laine, laine qui était achetée par le biais d'un négociant de Bâle, la maison Simonius, Vischer & Co. Dans les années 1960, Althoffer traitait 45 à 50 tonnes de laine.

<sup>803</sup> Théophile Hossenlopp créa en 1885 à Buhl une entreprise dont l'activité principale était le lavage et le traitement des déchets en provenance de l'industrie textile. Dans le jargon buhlois on l'appela « *D'Lumpwäscher* ». En 1895, Peter Temming, venant de Düsseldorf où il occupait un poste de directeur commercial dans une grande filature, devint propriétaire de cette entreprise. Il avait l'intention de l'agrandir et de développer une nouvelle activité de la « *Nitrierbaumwolle* », une matière utilisée comme explosif et qui pouvait remplacer la poudre. Temming livrait le Service des poudres de l'armée allemande. Avec une telle protection, un procès contre cette entreprise était perdu d'avance.

<sup>804</sup> Les deux frères ne devinrent pas propriétaire de l'usine de Guebwiller par héritage mais par un échange après la liquidation de la communauté de biens qui existait entre Charles I Althoffer et sa première épouse, Marie Antoinette Braun, décédée le 1er juin 1898. Lors du partage, le 10 février 1899, devant Me Heng, les deux frères ont hérité d'une grande maison neuve à deux étages, avec cour, jardin, remises, cave et deux petites maisons secondaires à Guebwiller d'une valeur de 40 000 Mk (la moitié à chacun). Le 13 avril 1899, devant notaire, ils échangèrent leur héritage contre les bâtiments de la fabrique située à Guebwiller ainsi que d'autres bâtiments, le tout d'une valeur de 40 000 Mk. Cf ADHR 8 AL1 / 15 008, dossier C 728. Lettre en date du 17 avril 1918, de Herter, *Kreiscommissar* au *Bezirkpräsident*.

<sup>805</sup> L. WEBER, *Contribution à l'histoire...*, op.cit, p. 215.

<sup>806</sup> ADHR, 8 AL 1/8579. Association alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur.

montagne qui sépare Guebwiller de Rimbach-Zell en passant par le Bildstoeckle. Les bureaux se trouvaient alors face au Rimbach et à un chemin qui le longeait pour rejoindre Jungholtz. Les bureaux furent transférés lorsque la route actuelle fut tracée en 1925. Ce chemin fut également emprunté après guerre lorsque la route fut coupée en raison d'inondations importantes.



Fig. 63. En-tête de la manufacture Jean Althoffer, (source Philippe Althoffer). L'usine de Rimbach avait une superficie de 3000 m<sup>2</sup>. On voit au 1<sup>er</sup> plan à droite les rames qui servaient au séchage et au blanchiment du tissu. Au second plan, à droite, l'usine à toiture en sheds avec, incrustée dans le bâtiment, la centrale vapeur. A gauche, un entrepôt et les écuries. A l'arrière plan, la « Cité », l'habitat collectif des ouvriers. (col. Ph. Althoffer)

Cependant, depuis 1871 le commerce avec la clientèle, fort important, située en France, se trouvait de plus en plus entravé par la frontière et les barrières douanières. On ne saurait faire disparaître en si peu de temps des échanges aussi intenses. L'Alsace continua à expédier de grandes quantités de marchandises outre-Vosges. C'est ce qui motiva Charles I Althoffer à créer une succursale dans les Vosges.

## 2. Essaimer pour conserver sa clientèle en France : la création d'une usine relais à Archettes

Les archives de l'entreprise située à Rimbach-Zell restant inaccessibles, la date exacte de l'installation de l'usine relais à Archettes<sup>807</sup> demeure inconnue. Tout au plus pouvons-nous supposer que cette création s'est faite peu de temps après l'Annexion. Après la signature du traité de Francfort, la faculté de laisser partir des capitaux était assez limitée dans le temps, précipitant la décision à prendre. En revanche - et c'est une certitude - l'usine relais d'Archettes fonctionnait en 1898 puisqu'une lettre à en-tête en fut expédiée le 15 avril 1898.

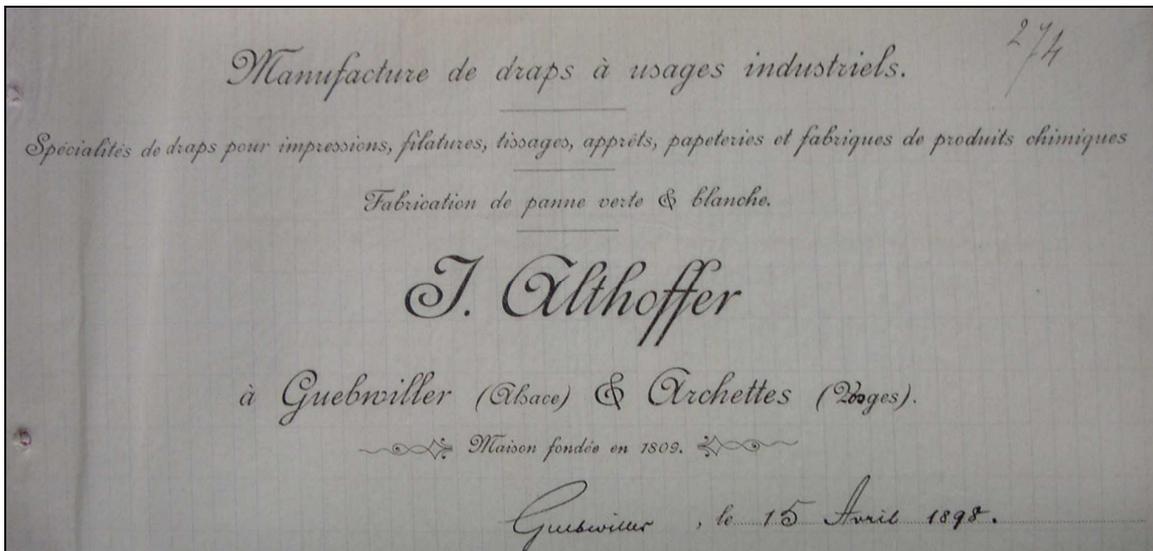


Fig. 64. En-tête d'un courrier de l'entreprise J. Althoffer à Guebwiller et Archettes en date du 15 avril 1898 (col. Ph. Althoffer)

L'Annexion au Reich avait placé les Althoffer dans une position économique difficile : une partie de leurs relations d'affaires était orientée vers la France. A l'époque, gagner une clientèle était très long. Il y avait donc tout à craindre d'un déplacement brutal des frontières douanières. Pour maintenir la clientèle française, Charles I Althoffer décida

<sup>807</sup> Archettes, petite commune vosgienne de la vallée de la Moselle faisait face à celle d'Arches située sur l'autre rive de la Moselle. Elle était placée sur l'ancienne grand'route menant à Bâle, à égale distance entre Epinal et Remiremont et desservie par les Chemins de fer de l'Est sur les lignes d'Epinal et de Saint Dié.

de créer une succursale à Archettes, faisant le choix de la proximité et donc d'une certaine continuité<sup>808</sup>.

Ce choix fait par les Althoffer d'essaimer pour conserver sa clientèle en France, illustre donc ce courant de création d'entreprise hors d'Alsace causé par le drame de 1870. Les versants sud et ouest des Vosges profitèrent de la partition. Ils connurent un essor industriel exceptionnellement rapide qui fit de cette région un pôle majeur de l'industrie textile française. Pour bon nombre d'industriels alsaciens, l'installation en Lorraine française ou en Franche-Comté, de préférence tout près de la frontière avec l'Alsace annexée, permettait de concilier plusieurs contraintes : la gestion de deux usines séparées par une frontière, le partage des membres de la famille de chaque côté tout en préservant la proximité, le maintien dans la nationalité française et l'attachement à la province natale, etc. Certains transportèrent purement et simplement leur établissement derrière la frontière alors que d'autres se contentèrent de créer une succursale confiée à un fils ou à un associé.

A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise Althoffer & Cie devint donc une entreprise bicéphale. En 1905, Charles I Althoffer confia à l'aîné, Louis, le plus apte et le plus compétent<sup>809</sup>, la direction d'Archettes, afin de relever la succursale dont le directeur de l'époque n'était pas assez motivé<sup>810</sup>. Louis Althoffer prit donc en mains l'usine d'Archettes tout en surveillant l'usine en Alsace, les deux usines faisant partie du même patrimoine. En effet, chacun des deux frères avaient des intérêts dans les deux entreprises puisque Louis apporta une mise de fonds d'environ 20 000 Mk dans l'entreprise de Rimbach-Zell et à l'inverse Charles apporta 20 000 Mk dans celle d'Archettes<sup>811</sup>.

Il est intéressant de souligner ici la proximité de vue entre le patronat protestant et catholique dans la gestion des entreprises. En effet, chez les Althoffer le « patrimoine industriel était confié à l'aîné des garçons pour autant qu'il ait justifié de ses qualités scolaires (grandes écoles, Centrale, Polytechnique) les autres frères et sœurs devant, quant à eux, se

<sup>808</sup> D'autres, comme les Blin en s'installant à Elbeuf, ont fait le choix de la rupture, c'est-à-dire de l'éloignement. Cf M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op.cit, pp.265-266.

<sup>809</sup> Il était ingénieur textile diplômé de l'école d'Aix la Chapelle.

<sup>810</sup> D'après les souvenirs de l'abbé André VI Althoffer (1910-1997). Renseignements fournis par Monsieur Philippe Althoffer.

<sup>811</sup> ADHR 8 AL 1/15008, dossier C 728. Séquestre des biens ennemis pendant la Première Guerre mondiale : fabrique de feutre Althoffer à Guebwiller. Lettre de Mme Jean-Charles Althoffer au Ministère d'Alsace Lorraine à Strasbourg en date du 5 février 1918.

satisfaire à terme de la bonne notoriété de l'entreprise<sup>812</sup>». Cette vision rejoint en cela celle des familles calvinistes pour lesquelles « les successions se traduisent par le partage inégalitaire, par la non dévolution de l'héritage de l'entreprise familiale à l'ensemble des héritiers directs [...]»<sup>813</sup>.

Louis s'installa à Arches en mars 1905<sup>814</sup> dans une grande maison avec sa femme et leurs cinq filles, famille qui s'agrandit en 1910 avec la naissance à Arches de deux garçons. Les filles ressentirent cela comme un exil mais elles étaient bien à Arches et elles ne parlaient pas l'allemand ! Quelques ouvriers qui estimaient Louis Althoffer le suivirent à Archettes<sup>815</sup> ainsi que deux domestiques alsaciennes. Son frère, Charles, resta en Alsace pour diriger l'unité de Guebwiller puis Rimbach-Zell<sup>816</sup>. Les deux familles se voyaient aux vacances entre Guebwiller et Arches.

---

<sup>812</sup> Entretien avec Monsieur Dominique Althoffer, dirigeant de l'entreprise éponyme de 1975 à 2000, que je remercie vivement.

<sup>813</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op.cit, p. 54.

<sup>814</sup> ADHR, 8 AL 1 / 15 008, dossier C 728. Séquestre des biens ennemis pendant la Première Guerre mondiale : fabrique de feutre Althoffer à Guebwiller. Lors de la mise sous contrôle de la société par les autorités allemands en novembre 1917, le Kreisdirektor de Guebwiller précise au Bezirkpräsident que Louis Althoffer résida à Guebwiller jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1905 puis qu'il quitta la ville avec femme et enfants pour s'installer à Arches. Un autre indice nous est donné en consultant les registres de dénombremens nominatifs de la population d'Arches. La famille Althoffer n'apparaît ni en 1886, ni en 1896 mais pour la première fois en 1906 au lieu dit « Les Ecarts ».

<sup>815</sup> D'après les souvenirs de l'abbé André VI Althoffer (1910-1997).

<sup>816</sup> Il sortait de l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille.

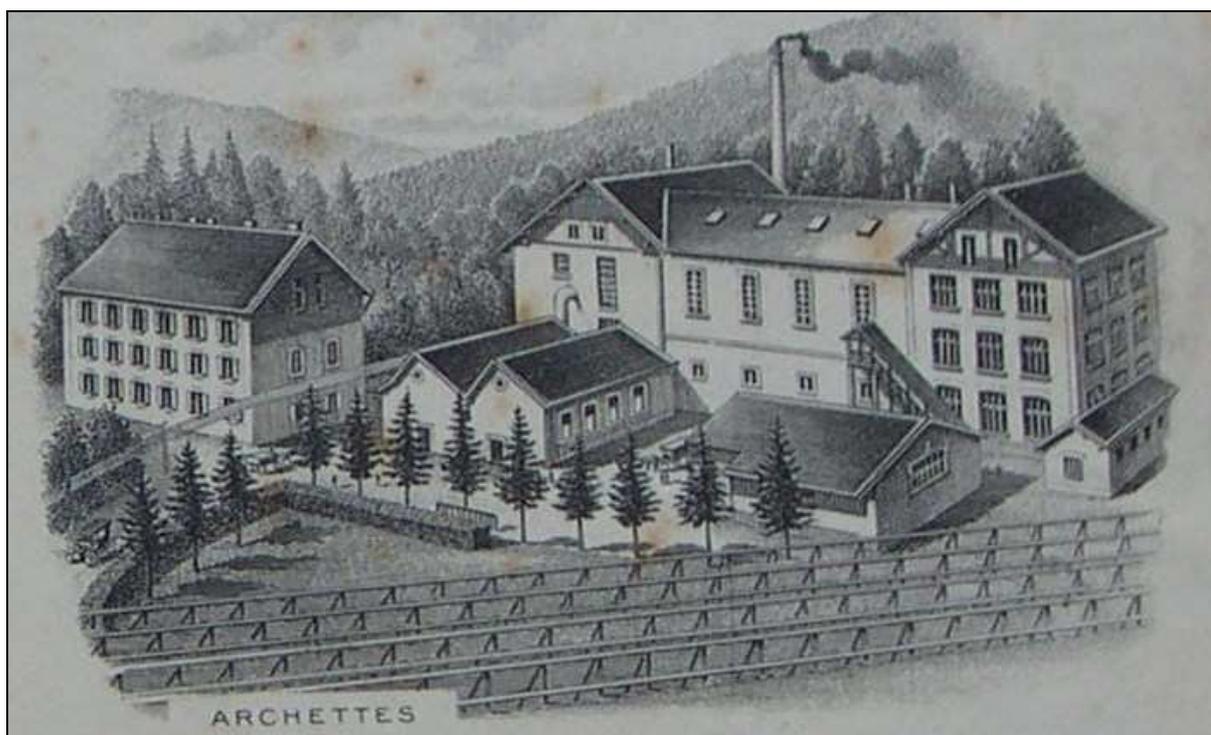


Fig. 65. Détail de l'en-tête de la manufacture Jean Althoffer. L'usine de Haute Moselle avait une superficie de 2000 m<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'une unité assez modeste. On voit au 1<sup>er</sup> plan les rames qui servaient au séchage et au blanchiment du tissu. Au second plan, à gauche, devant le bâtiment qui devait servir d'habitat ouvrier (une caserne), coule un canal d'amenée débouchant sur une turbine. Il devait également y avoir une machine à vapeur signalée par une cheminée. A l'arrière plan l'unité principale. (col. Ph. Althoffer)

Le nouvel établissement prit place dans une longue chaîne d'usines textiles implantées durant le XIX<sup>e</sup> siècle sur le cours de la rivière<sup>817</sup>.

L'entreprise allait bénéficier de l'affirmation d'Épinal au rang de capitale d'un nouveau rayon industriel de l'Est. Cette ville prend alors le relais de Mulhouse : l'entreprise participe à l'exposition internationale du Nord-est de la France à Nancy en 1909 dont le but était de promouvoir les régions industrielles du pays, obtient une médaille d'or, et à l'Exposition internationale textile du Nord de la France à Roubaix en 1911 y est récompensée d'un diplôme d'honneur. Grâce à la perspicacité de Charles I Althoffer, l'usine d'Archettes fut donc d'un très grand secours en maintenant la clientèle française.

<sup>817</sup> G. POUILL, *L'industrie textile vosgienne 1765-1981*, 1982, pp. 25-33.



Fig. 66. Publicité des établissements Jean Althoffer en 1922 (source, CDHF)

D'autres exemples plus connus que le cas Althoffer confirment la bipartition des usines : ainsi dès 1876 Bourcart fils & Cie installa une filature à Montbéliard<sup>818</sup> ; en 1879 la SACM établit une usine de locomotives à Belfort (futur Alstom) ; enfin, en 1898, Dollfus-Noack, également fabricant de tissus techniques développa une usine à Valdoie. La création des succursales permettait de conserver une part du marché français mais aussi d'offrir à une partie de son personnel une possibilité d'emploi dans la partie de l'Alsace restée française<sup>819</sup>. En l'espace de trente ans, trente-huit établissements textiles furent créés en Franche-Comté et en Lorraine avec des capitaux alsaciens. La moitié d'entre eux a été créée pendant les dix premières années de l'Annexion.

### 3. La Première Guerre mondiale et le retour à la France

La guerre de 1914-1918 eut des conséquences très graves pour Althoffer & Cie. Charles Althoffer fut, dès le début des hostilités, mobilisé par les Allemands. Connu pour ses sentiments de patriote français, il fut envoyé sur le front russe. Son frère aîné, Louis Althoffer put encore, une ultime fois, franchir la frontière avant qu'elle ne soit

<sup>818</sup> Cf « Elsassische Textil-industrie und verwandte Zweige », *Der Confectionair* 1914, Nr. 52, 28. Juni 1914, Berlin 1914. En 1909 elle fut transformée une société par actions française sous le nom d'établissement Bourcart Montbéliard.

<sup>819</sup> Le Territoire de Belfort conserva le nom de Haut-Rhin jusqu'en 1918.

définitivement fermée. Lors d'une de ses dernières visites à Guebwiller, il confia à son frère qu'il avait pour dessein de demander la nationalité française. Il n'avait qu'une idée : s'engager pour reconquérir l'Alsace. Il fut renvoyé trois fois, puis accepté dans un premier temps, mais renvoyé définitivement à son foyer comme père de famille nombreuse.

La mobilisation priva l'entreprise d'un grand nombre de ses ouvriers les plus qualifiés. Le ministère de la Guerre allemand adressa des commandes pour l'armée. Désormais, Althoffer devait fabriquer des couvertures pour les soldats sur le front. Pour une courte durée cependant. En effet dès décembre 1915, l'usine de Rimbach-Zell qui était sous la ligne de tir des batteries françaises en position sur le Vieil Armand fut touchée par des obus et cessa son activité. Il faut préciser qu'à proximité de l'usine se trouvait le terminus de deux téléphériques venant de la gare Heissenstein de Guebwiller qui ravitaillaient en munitions, vivres, outils et matériaux de construction de tranchées, d'abris et de fortins toute la partie du front allemand du Sudel. L'administration allemande décida alors, en janvier 1916, d'évacuer le village vers Zuffenhausen près de Stuttgart et de fermer les portes de l'usine. Par décret, l'armée récupéra toutes les matières premières qui furent transportées en Allemagne par le « *Kriegs-Rohstoff-Abteilung* ». Puis les machines transportables furent démenagées à Klein Laufenbourg en Bade. L'usine fut très endommagée en raison des bombardements et les machines restées sur place étaient inutilisables soit qu'elles furent détruites par les obus soit qu'elles rouillèrent en raison des intempéries. D'autre part, après l'évacuation, des machines, des pièces pour machines, des courroies, des marchandises ont été volées dans l'usine restée sans surveillance. Enfin, les prés qui appartenaient à la société ne pouvaient plus être fanés depuis 1915. Le montant des dégâts s'élevait à 13 831, 03 Mk en décembre 1917. Le bilan était donc très lourd<sup>820</sup>.

Le 19 novembre 1917, la société J. Althoffer fut mise sous contrôle par le ministère de la guerre et le *Kreiskommissar* Herter fut nommé commissaire chargé du contrôle (*Aufsichtskommissar*). En effet, dès le mois d'octobre 1917, les autorités allemandes avaient été informées que Louis Althoffer avait pris la nationalité française et surtout elles lui reprochaient d'avoir déserté. Charles essaya alors de minimiser la participation de son

<sup>820</sup> ADHR 8 AL 1/15 0008 dossier C 728. Séquestre des biens ennemis pendant la Première Guerre mondiale : fabrique de feutre Althoffer à Guebwiller. Lettre de Mme Jean-Charles Althoffer au Ministère d'Alsace Lorraine à Strasbourg en date du 5 février 1918.

frère dans la société en prétendant que c'était lui qui détenait la majorité du capital dans l'entreprise de Rimbach-Zell, Louis I ayant fondé seul la succursale d'Archettes avec l'argent de son héritage. Charles savait pertinemment que les Allemands ne pourraient pas vérifier ses dires étant donné que le dernier bilan, qui datait du 30 juin 1915, était resté dans les archives de l'usine évacuée<sup>821</sup>. Herter devait essayer d'établir un bilan de l'actif et du passif de l'entreprise mais, d'une part, les archives se trouvaient à Rimbach-Zell et devaient avoir été détruites, et d'autre part, Charles Althoffer devaient faire de la rétention d'informations afin d'éviter la mise sous séquestre. Herter n'était pas dupe et en conclut que soit la famille lui dissimulait des informations, soit qu'elle n'avait pas respecté les règlements du code de commerce dans la gestion de son entreprise. Il fut aussi étonné que, de 1915 à la mise sous contrôle, Charles Althoffer vira au total 171 172, 20 Mk du compte de la société au compte de son épouse. Cette dernière prétendit que cet argent devait servir à payer les honoraires des médecins et financer des œuvres charitables.

A défaut de bilan, Herter établit un état de la fortune en décembre 1917. Ainsi, les Althoffer avaient déposé 29 091,05 Mk en espèces dans différentes banques allemandes ainsi que 105,82 Mk au Crédit Lyonnais à Barcelone. Ils détenaient également une participation de 3000 Mk dans la société « *Zylinderfabrik G.m.b.H* » de Guebwiller. D'autre part, ils avaient des créances en Allemagne (659 670,70 Mk), en pays alliés (354,10 Mk) et en territoire ennemi (en Haute Alsace occupée pour 748,15 Mk, en France pour 98,40 Mk, en Belgique pour 378 Mk et en Italie pour 968,64 Mk). Enfin, autre indicateur de la fortune des Althoffer, le montant des assurances souscrites contre l'incendie : les bâtiments étaient assurés à hauteur de 170 000 Mk, les terrains d'environ 1 ½ ha pour 15 000 Mk et les machines pour 209 500 Mk. Au passif, Louis et son frère tenaient en dépôt 40 500 Mk de leur beau-frère Raymond Charles Claoué, médecin ORL à Bordeaux.

En définitive, pour Herter, tant que la clarté ne serait pas faite sur les comptes de la société, il était hors de question de lever le contrôle. Il fallut attendre la fin du conflit pour que le contrôle soit levé le 20 novembre 1918.

---

<sup>821</sup> ADHR, 8 AL 1/ 15008 dossier C 728. Séquestre des biens ennemis pendant la Première Guerre mondiale : fabrique de feutre Althoffer à Guebwiller. Lettre du Kreisdirektor de Guebwiller au Bezirkpräsident en date



Fig. 67. Concert d'une musique militaire allemande dans le village déserté de Rimbach-Zell pendant la Grande Guerre (col. L. Altheimer)

A la fin du conflit, l'usine de Rimbach-Zell fut reconstruite et le matériel déménagé en Allemagne, réinstallé. Les deux frères se concertèrent alors : fallait-il délocaliser vers les Vosges ou au contraire ramener le tout à Rimbach-Zell ? Ils décidèrent de supprimer l'usine d'Archettes qui n'avait plus de raison d'être et de transférer le matériel à Rimbach-Zell dont l'usine était neuve et plus vaste. Louis Althoffer n'avait qu'une idée : rentrer en Alsace. L'usine d'Archettes fut cédée en 1922 à deux associés, Constant Sarazin, industriel, et ancien maire du Thillot, et Georges Peureux représentant en fournitures industrielles au Thillot. Les deux hommes avaient créé une société en commandite simple ayant pour raison sociale « Sarazin & Cie » et comme dénomination commerciale « Tissage d'Archettes ». Ils transformèrent l'usine en tissage mécanique de coton avec 148 métiers. En 1928, Constant Sarazin cède ses parts à son fils Eugène, industriel et maire du

---

du 25 octobre 1917. Il s'agit bien d'une mise sous contrôle ou sous surveillance (*Überwachung*) et non d'une mise sous séquestre (*Zwangverwaltung*).

Thillot. En 1929 Peureux se retire et laisse la place à un nouvel associé, Paul Antoine, négociant. En 1935, la société est transformée en SARL avec Constant Sarazin à sa tête<sup>822</sup>.

La remontée de l'entreprise Althoffer & Cie se fit rapidement grâce aux besoins immenses nés de la guerre. Des débouchés de France, d'Angleterre, de Suisse, de Scandinavie, d'Amérique du Sud et du Nord, de la Chine et du Japon étaient largement ouverts aux tissus français. Les exportations constituaient une nécessité vitale de la reprise.

### III. Un vallon métamorphosé

Contrairement à la petite industrie dans le Bas-Rhin<sup>823</sup>, qui resta invisible quasiment au XIX<sup>e</sup> siècle car sa présence ne modifia pas le paysage des villages, le paysage rural du vallon a été bouleversé par l'arrivée de l'industrie. Celle-ci eut un impact durable sur le paysage du vallon qui est alors complètement remodelé par la construction de bâtiments industriels aux toits de sheds, l'apparition des cheminées, symboles de l'industrie triomphante, de maisons de maître et d'habitats collectifs.

#### 1. Un paysage rural remodelé par l'industrie

##### 1.1. Des unités de production

Il est intéressant de constater que dans ce petit vallon, contrairement à d'autres vallées vosgiennes, l'héritage industriel n'a pas été gommé du paysage. Bien des indices viennent rappeler « la multiplicité et l'ampleur de l'emprise des implantations productives<sup>824</sup> » sur le paysage du vallon.

La vallée dispose dans un petit périmètre d'un condensé de l'histoire de l'évolution du bâti manufacturier. Les bâtiments industriels ont adopté, selon les époques, différentes

<sup>822</sup> Arch. Dép. Vosges, 4 U 12/197.

<sup>823</sup> N.STOSKOPF, *La petite industrie dans le Bas-Rhin de 1810 à 1870*, Société savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Grandes publications, t. XXX, Strasbourg, Oberlin, 1987, 273p.

<sup>824</sup> P.FLUCK, *Les belles fabriques. Un patrimoine pour l'Alsace*, Colmar, Do Bentzinger éd., 2002, 256 p. Sauf indication contraire, les citations entre guillemets sont tirées de cet ouvrage.

formes architecturales influencées par le volume des machines, l'organisation des flux au sein de l'industrie et les sources d'énergie et ses transmissions.

L'usine du haut à Jungholtz, fondée en 1835 par Latscha, Redler & Cie à l'emplacement d'un ancien moulin est un exemple d'usine bloc. Elle est représentative de la « constellation de telles maisons » dont se couvre l'Alsace jusque vers 1850 : plan rectangulaire, trois niveaux correspondant chacun à un plateau d'un seul tenant, baies encadrées de grès avec des linteaux protégés par un arc de décharge. Le matériau employé est le « moellon c'est à dire les pierres du lieu peu retouchées, sans appareillage particulier » sauf pour la partie de rez-de-chaussée qui est constituée de pierres de taille en grès, correspondant à la loge de la roue de l'ancien moulin. Seule petite variation, la toiture en bâtière c'est-à-dire à deux versants, ce qui indique que le deuxième étage au moins appartient à l'« usine-bloc de seconde génération ».



Fig. 68. L'usine bloc Latscha & Cie à Jungholtz. Il s'agit en fait de deux blocs accolés. L'usine semble avoir connu deux périodes : la configuration des fenêtres à l'étage du bas est plutôt XIX<sup>e</sup>, alors qu'en haut elle est représentative de la charnière XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècles (photo B. Risacher)

Plusieurs témoins d'une « mutation venue d'Angleterre » dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont encore visibles dans le vallon. Ces ateliers en rez-de-chaussée surmontés de toitures en dents de scie, les sheds, furent adoptés par bien des fabricants, certains allant même jusqu'à décapiter le toit de l'ancienne usine-bloc pour le remplacer par des sheds comme c'est le cas à l'usine du bas à Jungholtz.



Fig. 69. Les toits de sheds de l'usine du bas à Jungholtz (photo B. Risacher)

Parfois les architectes firent preuve d'une réelle recherche d'esthétisme. « Les sheds peuvent être beaux ». Ainsi, à Soultz, les sheds construits en 1904 pour les établissements « Les fils d'Emmanuel Latscha » étaient « camouflés derrière un mur de façade à l'expression un peu alambiquée, couronnée d'une corniche de briques » et parés de pignons baroques. Cette fausse façade est percée de baies en plein-cintre et d'oculi.



Fig. 70. Façade de la Manufacture Alsacienne de Broches (MAB) anciennement les « Fils d'Edouard Latscha » à Soultz (photo B. Risacher).

Une troisième génération de bâtiments est repérable dans le paysage. Il s'agit d'une usine-halle, flanquée d'une autre plus petite, à Jungholtz. La plus grande dispose d'un espace intérieur unique jusqu'à la charpente.

Soultz présente un bel exemple d'usine-bloc de troisième génération, construit à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Fig. 71. L'usine-bloc des établissements Baumann Aîné & Cie, un bloc parallélépipédique à couverture plate en terrasse bordée d'un parapet, se caractérise par « l'utilisation massive de la brique [...] comme matériau de base » qui « masque une ossature porteuse de fer et de fonte » et des fenêtres par paires (gémées) « de manière à laisser passer plus de lumière en direction des volumes internes ». On voit apparaître en façade les ancrages des tirants, qui revêtent « une indéniable valeur décorative » (photo B. Risacher)

Enfin, apparaît également « toute une cohorte d'éléments particuliers [...] qui sont organiquement liés » à l'usine et « pour lesquels on a inventé une manière spécifique de construire ». C'est le cas de ce hangar situé à Jungholtz.



Fig. 72. Hangar industriel à Jungholtz qui servait à stocker les moules et autres matières premières ainsi que les produits finis (photo B. Risacher)

A la même époque se répand l'usage de la machine à vapeur. Les machines à vapeur ont permis aux industriels de s'affranchir de l'eau. Ainsi la halle de la machine à vapeur et la haute cheminée dominant le bâtiment à shed. La cheminée de l'usine du bas à Jungholtz appartient à la seconde génération, celle des cheminées rondes ou plutôt tronconique. Elle est complètement incrustée dans le corps du bâtiment de la centrale d'énergie appelé plus communément chaufferie. Le logement abritant la machine à vapeur et les chaudières est un parallélépipède à quatre pans et percé de grandes baies en plein cintre.



Fig. 73. La halle de la machine à vapeur à l'usine du bas de Jungholtz dominée par la cheminée (photo B. Risacher)

La centrale d'énergie de la soierie Baumann à Sultz est à toit plat « formant terrasse ; c'est un cube surbaissé à pilastres d'angles, corniches et larmiers, percé de baies sur trois côtés ».



Fig. 74. La centrale d'énergie de la soierie Baumann à Sultz (photo B. Risacher)

## 1.2. Leur mobilier

La Schliff à Jungholtz a conservé une machine à vapeur de marque Martinot & Galland de Bitschwiller in situ. Celle de Jungholtz fait figure de miraculée car elle a échappé au ferrailage contrairement « à l'immense cohorte qui constituait l'ensemble du parc des machines de nos usines ». Il s'agit d'une « machine horizontale tandem-compound, donc à deux cylindres [...]. La distribution, de type Corliss simplifiée (en France la SACM en fabriquait) est à double tiroir [...]. La régulation se fait par un système d'excentriques, deux pour le tiroir haute pression, un pour la distribution Corliss. Le volant, à quatre gorges

(épaisseur 26 cm), a un diamètre de 2,76 M. Une courroie actionne le régulateur. Les petits graisseurs sont à leur place, les gros ont par contre disparu<sup>825</sup>». Elle avait une puissance de 120 ch et pouvait entrainer 155 métiers. Elle était alimentée par une chaudière à tubes à deux réservoirs de type Stein dont le rendement était élevé car elle consommait de la poussière de charbon.



Fig. 75. La machine à vapeur Martinod & Galland conservée à la Schliff à Jungholtz (photo B. Risacher)

---

<sup>825</sup> P. FLUCK, « Sortie sur le terrain : le patrimoine industriel du Florival » in *Les actes du CRESAT*, 2002-2003, n°1- février 2004, p.32.

Un autre exemple de mobilier conservé dans l'usine Latscha/SACM du bas est le compresseur SACM de 1945.

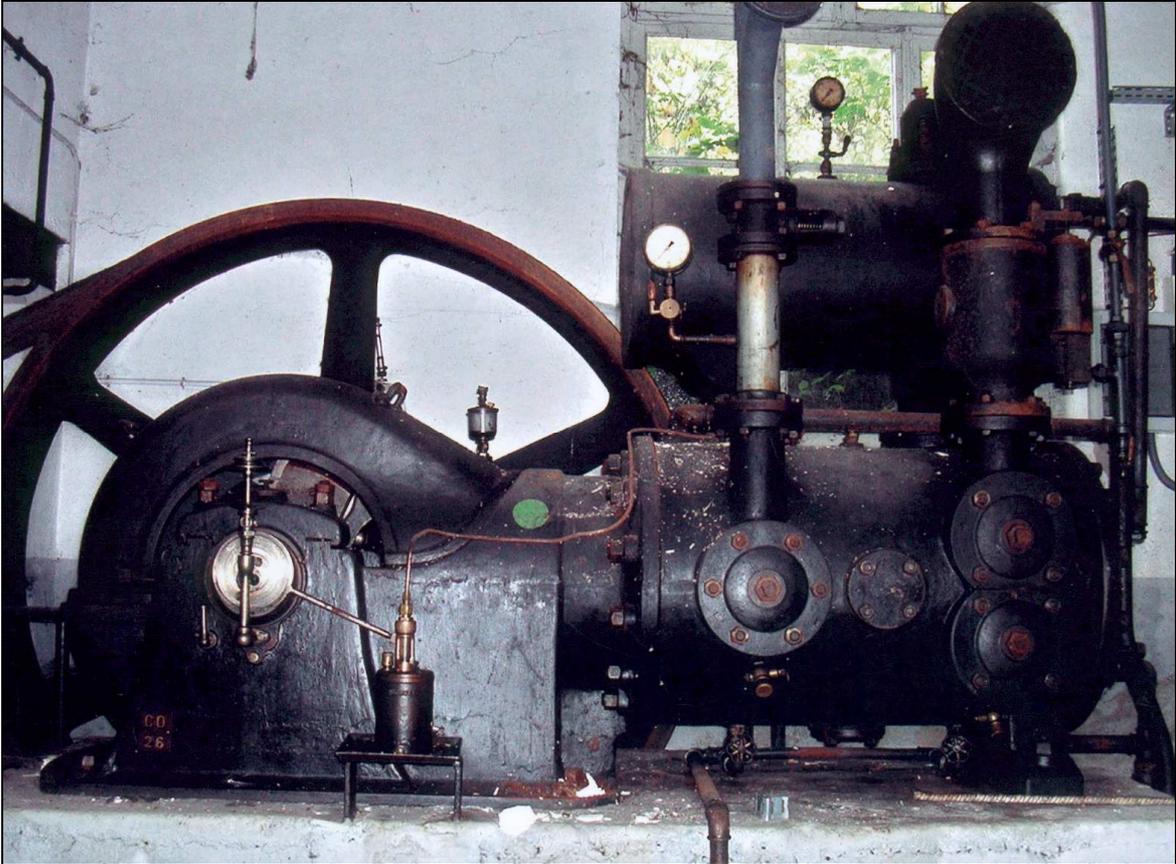


Fig. 76. Le compresseur SACM conservé à l'usine du bas à Jungholtz (photo B. Risacher)

Dans le sous-sol du même établissement on trouve encore en position une turbine à l'emplacement autrefois occupé par une des deux roues hydrauliques. Ces turbines couteuses car complexes, fragiles et s'usant rapidement, fonctionnaient cependant même en hiver. Elles supplantèrent les roues à aubes à partir de la seconde moitié du XIXe siècle même si ces dernières concurrencèrent pendant longtemps les turbines.



Fig. 77. La turbine horizontale dans le site de l'usine du bas à Jungholtz (photo B. Risacher)

### 1.3. Des infrastructures hydrauliques

On relève également des infrastructures hydrauliques.

Le canal des moulins dit *Bàchgràwa* à Sultz, dérivation du Rimbach, parcourait 570 mètres intramuros avant de retourner au ruisseau. Son origine remonte au Moyen Âge. Il servait à actionner deux moulins de la ville, le moulin dit *Grabenmühle* (moulin du fossé) et le moulin dit *Vorstattmühle* (moulin du faubourg) mais procurait également l'eau des fontaines, des lavoirs et du « service des pompes ». Il ne connut pas les métamorphoses du Logelbach, à Colmar, ou du Steinbächlein, à Mulhouse.



Fig. 78. Le canal des moulins dit *Bàchgràwa* à Sultz (photo R. Studer)

Tout une série de canaux de dérivation du Rimbach, appelé canaux usiniers ont été construits au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour actionner roues et turbines.



Fig. 79. Le canal d'amenée de l'entreprise Althoffer à Rimbach-Zell (photo B. Risacher)

Parfois, pour faire passer l'eau sur la roue, il a fallu surélever le canal d'amenée. Certains ouvrages devaient être spectaculaires comme l'aqueduc en bois qui alimentait la filature Zuber à Jungholtz et qui traversait le chemin de Jungholtz à Guebwiller en prenant appui sur un terrain soutenu par des murs<sup>826</sup>.

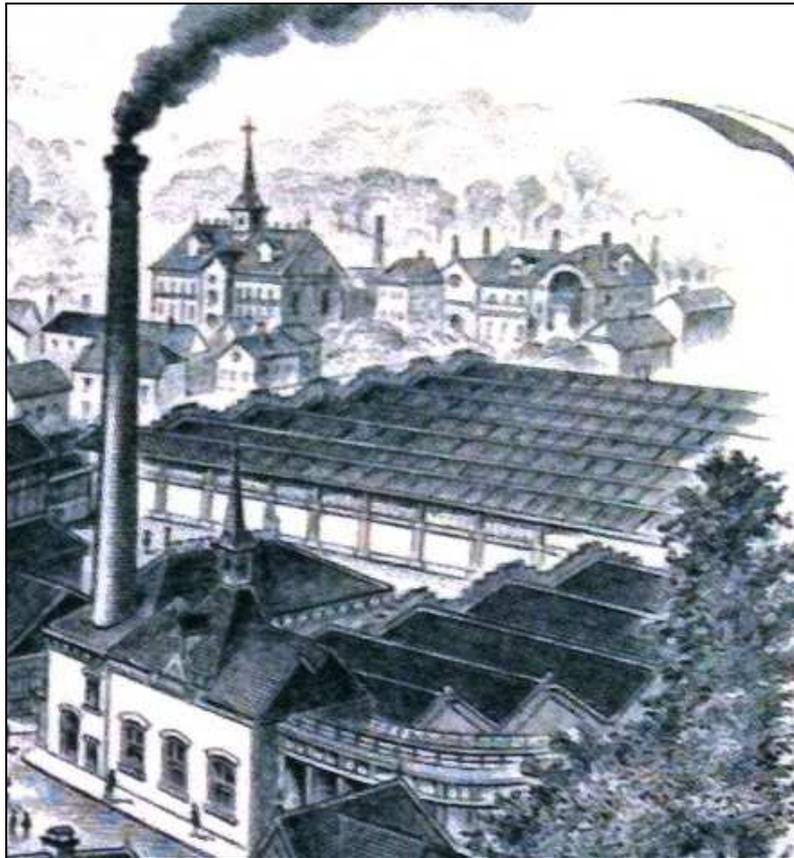


Fig. 80. Détail de l'en-tête de l'entreprise Latscha & Cie en 1920 avec, au premier plan à droite, l'aqueduc qui pénètre dans le local des turbines (source, ADHR, PURG 030849)

<sup>826</sup> Jacques Ulrich Ziegler possédait des fabriques – notamment l'usine du haut à Buhl – se localisant à cheval sur les berges de la Lauch., mais la rive droite du torrent est à la fois trop pentue et trop rocheuse pour y autoriser le tracé d'un canal à courbe de niveau. Le fabricant résolut la question en édifiant un aqueduc haut perché sur des chevalets de bois, mais dont l'entretien devait être une réelle servitude. Cf P. FLUCK, *Les belles fabriques ...*, op. cit. p. 55.

Les conduites forcées ne sont pas inexistantes dans le sol de notre vallon. On aperçoit encore dans l'usine du bas à Jungholtz, ces tuyaux d'un diamètre de 90 cm qui ont pris place dans l'ancienne coursière<sup>827</sup> de la papeterie.



Fig. 81. La conduite forcée en place dans la coursière de l'ancienne papeterie de Jungholtz (photo B. Risacher)

---

<sup>827</sup> C'est l'espace où tourne la roue du moulin. Son fond est en plan incliné afin que l'eau ne s'y arrête pas.

Le petit réservoir de retenue de Rimbach-Zell, aujourd'hui comblé, fut aménagé en 1854 par Jacques Anthoni puis réutilisé par Althoffer & Cie. Il devait permettre « d'assurer et de contrôler un débit constant pour le canal même en période d'étiage ». Il était installé à quelques mètres en amont de la filature.



Fig. 82. Le petit réservoir de retenue de Rimbach-Zell, aujourd'hui comblé (photo B. Risacher)

#### **1.4. L'habitat rural des ouvriers-paysans**

Jusqu'à la construction de cités ou d'habitats collectifs, les ouvriers ne résidaient pas à proximité de leur lieu de travail. Ces ouvriers paysans continuaient à exercer les activités traditionnelles : petit élevage, cultures et exploitation de la forêt. L'habitat typique des villages de montagnes restait donc de petites fermes très modestes engagées dans la forte pente du terrain. En général, logis et dépendances sont regroupés dans le même bâtiment. En raison de la pente, « le rez-de-chaussée est fortement surélevé par un étage de soubassement et il n'y a pas de premier étage. [...] L'étage de soubassement peut-être assimilé à un rez-de-chaussée qui ne serait dégagé que par-devant, et le rez-de-chaussée à un premier étage de plain-pied avec le terrain à l'arrière. [...] Dans le parti le plus fréquent, les dépendances occupent l'étage de soubassement et le logement, le rez-de-chaussée surélevé.

[...] L'accès au rez-de-chaussée surélevé est assuré, soit par un escalier extérieur sur l'élévation antérieure, soit par une entrée de plain-pied sur la face postérieure.<sup>828</sup>».



Fig. 83. Maison n°20 rue Principale à Rimbach. La cave et l'étable se trouvent dans l'étage en soubassement et le logement en rez-de-chaussée surélevé. Dans le comble se trouvait le fenil en avancée sur le mur pignon. Le pignon tout entier est en pan de bois lambrissé de planches. (photo, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller*, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 404).

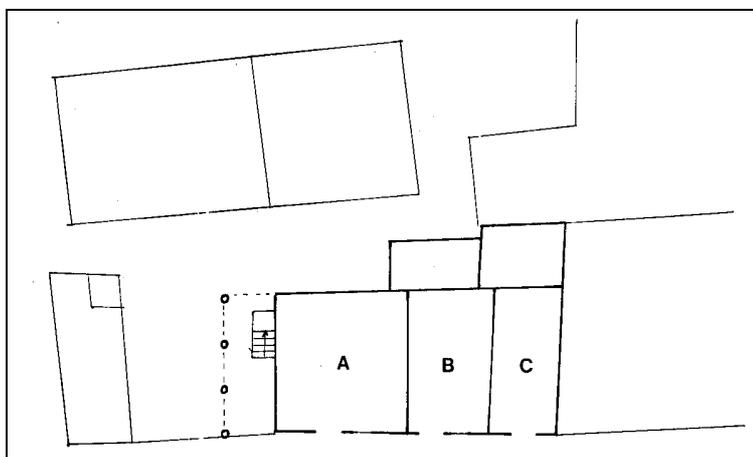


Fig. 84. Plan schématique du rez-de-chaussée de la maison n°20 : A. Etable B. Remise C. Cave (source, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller*, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 404).

<sup>828</sup> Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller*, Tome 1, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 152



Fig. 85. Maison n°28 rue Principale à Rimbach aujourd'hui. Elle portait la date de 1785 au dessus de la porte d'entrée. L'étable est totalement enterrée et son accès se faisait par la porte d'accès dans le mur pignon. Le logis était situé au même niveau que la cave qui est surmontée d'un fenil. La pointe du pignon est en bois. (photo, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 404*).

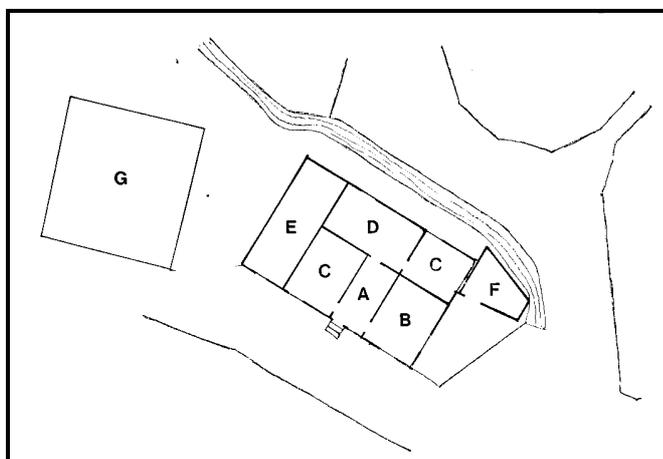


Fig. 86. Plan schématique de la maison n°28 : A. Entrée B. Salle C. Chambre D. Cuisine E. Cave F. Remise G. Maison voisine (source, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 404*).



Fig. 87. Maison n° 38 rue Principale à Rimbach. Le linteau de la porte d'entrée porte la date de 1876. Au rez-de-chaussée se trouvait une salle, la cuisine et l'étable. (photo, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller*, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 405).

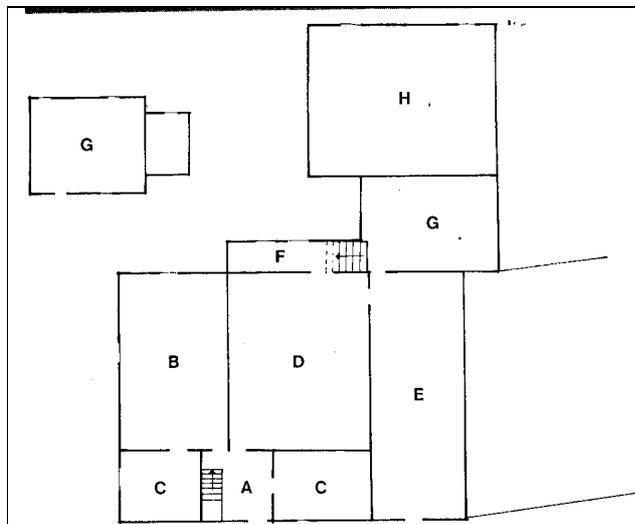


Fig. 88. Plan schématique de la maison n°38 : A. Entrée B. Salle C. Chambre D. Cuisine E. Etable F. Coursière G. Remises H. Grange (source, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller*, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 405).



Fig. 89. Maison n° 62 à Rimbach-Zell située parallèlement à la pente. De la rue, on y pénètre de plain-pied dans la cuisine qui communiquait avec l'étable, une petite pièce et deux chambres. (photo, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 412).

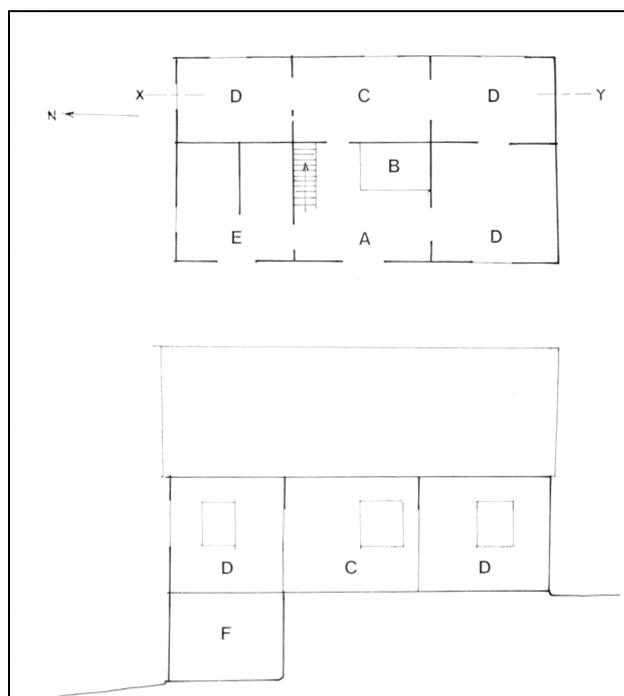


Fig. 90. Plan schématique et coupe longitudinale de la maison n°62 : A. Cuisine B. Hotte C. Salle D. Chambres E. Etable F. Cellier (source, Ministère des affaires culturelles, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller, Tome 2, Imprimerie Nationale, Paris, 1972, p. 413).

## 1.5. Des habitats ouvriers et patronaux

Les premières cités ouvrières à Guebwiller furent fondées en 1856 sur l'initiative de Jean-Jacques Bourcart. Cependant, bien avant la construction de ces cités ouvrières, des maisons furent construites ou affectées au logement des ouvriers dans les rues à proximités des usines. Ainsi, en 1838, face à la papeterie de Jungholtz se trouvait une « maison dite maison des ouvriers et un hangar » ainsi qu'une « autre maison dite la grande caserne à un étage au dessus du rez-de-chaussée<sup>829</sup> ». Entre 1839 et 1843, en lieu et place de la grande caserne Jean Zuber père fit ériger « une maison d'habitation nouvellement construite pour les ouvriers [...] ayant une petite cour<sup>830</sup> ». Avant sa destruction lors de la Première Guerre mondiale, elle était occupée par six familles.

Le village de Jungholtz, qui comptait 450 habitants en 1851, vit doubler sa population en 60 ans pour atteindre 989 habitants en juillet 1914 à cause de l'afflux d'ouvriers venant de la vallée de Rimbach et des communes avoisinantes. Pour retenir cette population sur place et loger la main-d'œuvre au plus près de son lieu de travail plutôt que de parcourir de longs trajets à pied, Charles I et Henri I Latscha entreprirent la construction de logements collectifs. Pour mener à bien cette entreprise ou pour permettre à leurs ouvriers de construire leur maison individuelle, ils fondèrent une société de construction : die Baugesellschaft « les employés Latscha ».

---

<sup>829</sup> ADHR, 6 E 28-90, étude de Me Deck. Acte n° 1053 des 13 et 16 août 1838. Inventaire après le décès de Jean-François Charmoy.

<sup>830</sup> ADHR 6 E 73-86, étude Me Lach. Acte n° 9758 du 27 novembre 1843.



Fig. 91. Le « Kassahus », habitat collectif de huit appartements fait de briques. On peut remarquer en façade le faux colombage en briques qui orne les pignons (photo, B. Risacher)

A proximité des sites de production, les industriels implantèrent leurs villas. Une « maison connue sous le nom de maison de maître avec cour, écuries, granges, pressoir, caves, jardin anglais, jardin dit potager et jet d'eau » est attestée dès 1838 face à la papeterie de Jungholtz. Il pourrait s'agir de la maison de l'intendant des barons de Schauenbourg ou de la maison d'hiver des Schauenbourg eux-mêmes. Elle accueillit tour à tour les propriétaires de la papeterie puis de la filature dont Alexandre Lang qui la vendit avec l'usine à Edouard II Latscha en 1897.



Fig. 92. La maison de maître au centre de Jungholtz, dite « *das vordere Schloss* » avant sa destruction en 1915/1916 (détail d'une carte postale, col. B. Risacher).

Face à la mairie et au centre du village, Henri I Latscha demanda à son neveu, François Xavier Kreyer, de lui ériger sa résidence, symbole de son éclatante réussite. Copie des grandes villas d'industriels de Guebwiller, elle comporte une véranda et des dépendances et le parc a été planté d'espèces exotiques. La construction a démarré en 1895 et s'acheva en 1897.



Fig. 93. La villa Latscha, appelée « S'Schlessla » par les habitants (photo B. Risacher)

Nous pouvons enfin évoquer l'habitat des morts et notamment le tombeau des Latscha qui domine le cimetière de Jungholtz.



Fig. 94. Tombeau de la famille Latscha d'une hauteur de 3 m surplombé d'une statue de pleureuse de 1,50 m en cuivre repoussé, assise sur un sarcophage en marbre (photo B. Risacher)

A l'issue de cette étude, une sorte de bilan de cette période peut être tiré. A la veille de la Première Guerre mondiale, le vallon du Rimbach a fondamentalement changé de visage. Le paysage rural du vallon a été bouleversé par l'arrivée de l'industrie. Les ateliers, les centrales d'énergie, les infrastructures hydrauliques, les cités et habitats collectifs, les villas et « toute une cohorte d'éléments particuliers [...] qui sont organiquement liés » à l'usine ont colonisé le foncier. On peut, à juste titre, parler d'une métamorphose tant l'industrie l'a remodelé. Or, ce patrimoine industriel, chose exceptionnelle, n'a pas été gommé du paysage et le marque encore aujourd'hui de son empreinte.

## **2. La tentative avortée de la ligne de chemin de fer Soultz-Rimbach-Zell**

Si l'enclavement du vallon et le mauvais état des routes n'ont pas eu une influence sur le cours de son industrialisation, il faut tout de même reconnaître que ce fut un sérieux handicap. Déjà en 1826, le papetier de Jungholtz se plaignait auprès du préfet du Haut-Rhin de l'état des routes conduisant à Jungholtz. Entre 1840 et 1842, Jean Zuber père finança en partie la construction d'un « chemin praticable, fort bien confectionné » entre Soultz et Jungholtz, alors qu'en 1846, Jacques Anthoni proposait de rendre praticable le mauvais chemin de Jungholtz à Rimbach-Zell « en fournissant six hommes par jours ». Pour les industriels du vallon, le coût du transport était un supplément de charges par rapport à leurs concurrents. De plus, le vallon souffrait - et le problème se posait encore avec plus d'acuité que pour le reste de l'Alsace - de l'éloignement des ports, des bassins charbonniers et des grands centres de consommation. Ce handicap par rapport aux régions maritimes et charbonnières devait se résorber avec le développement du chemin de fer. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le chemin de fer était devenu un outil indispensable et l'allié précieux de l'industrie alsacienne en supprimant le handicap de la distance par rapport aux régions charbonnières. Le chemin de fer devait, non seulement, permettre « de transporter matières premières et produits manufacturés sur des voies fiables qui remplaceraient avantageusement des itinéraires devenus notoirement inadaptés, car lents, coûteux et trop soumis aux aléas des

rigueurs hivernales <sup>831</sup>», mais également désenclaver les petites régions à l'écart des grands axes.

Le projet tardif, d'une liaison ferroviaire entre Soultz et Rimbach est né d'une double influence : d'une part, relier ce vallon industriel à Soultz et Guebwiller mais aussi à la grande artère ferroviaire qui parcourait l'Alsace du Nord au Sud et qui était déjà connecté au couloir rhodanien, au Bassin parisien, et, par Strasbourg et Wissembourg, au Luxembourg, à la Belgique et à l'Allemagne<sup>832</sup>, et d'autre part, de permettre le transport rapide de matières premières et de produits finis. Ce projet a donc été avant tout conçu comme un projet industriel : le désenclavement du vallon pour favoriser l'approvisionnement et l'expédition des usines. L'un des objectifs était de réduire le prix du transport, comme par exemple celui de la houille, dont Latscha faisait une grosse consommation notamment pour la confection des pièces moulées. L'entreprise s'approvisionnait auprès des houillères de Petite-Rosselle ou de la société « La Houve » de Strasbourg<sup>833</sup>. Le combustible arrivait en gare de Soultz puis le transport vers Jungholtz était assuré par le roulier Barb. Or, il était tributaire des intempéries et des rigueurs hivernales mais surtout occasionnait un coût trop élevé. Pour les industriels du vallon, il fallait assurer l'approvisionnement rapide et régulier en charbon.

Dès 1861, Jean Schlumberger initia une ligne Belfort-Guebwiller via Cernay censée rapprocher les vallées industrielles du Haut-Rhin de Belfort, passage obligé pour les relations et échanges commerciaux avec le reste de la France, mais aussi du bassin houiller de Ronchamp. En effet, Guebwiller - le « Mulhouse des Vosges » - restait à l'écart de ce nouveau moyen de transport et pour transporter à Belfort ses produits finis et en faire venir les matières premières indispensables à ses usines, l'industrie guebwilleroise devait passer obligatoirement par Mulhouse. Le projet prévoyait également de desservir par des embranchements à réaliser ultérieurement les vallées de la Doller, de la Thur et de la Lauch. Il n'était alors pas encore question d'en faire bénéficier le vallon du Rimbach. Le projet avait le soutien du baron Georges de Heeckeren d'Anthès, sénateur-maire de Soultz, conscient du grand intérêt que pouvait avoir la desserte ferroviaire de sa ville. Il ne vit

---

<sup>831</sup> N. LOEFFLER, « La ligne de chemin de fer Bollwiller-Lautenbach », in *S'Lindeblätt, les cahiers du patrimoine du Haut-Florival*, n°10-1994, p. 1.

<sup>832</sup> Le chemin de fer reliait depuis 1840 Strasbourg à Saint-Louis, prolongée dès 1845 jusqu'à Bâle et atteignait la frontière allemande à Wissembourg en octobre 1855.

jamais le jour et fut définitivement enterré à la veille de la guerre franco-prussienne. Seule la liaison Bollwiller-Guebwiller, desservant Soultz, fut achevée et inaugurée en février 1870 laissant cependant à l'écart le vallon de Rimbach. Les industriels du vallon réclamèrent alors avec insistance la construction d'une ligne de chemin de fer reliant directement leurs établissements à Soultz. Ils appelaient le rail comme auxiliaire indispensable de leur développement futur.

La réalisation d'une ligne desservant le vallon ne pouvait être plus longtemps différée. Les localités du vallon n'allaient pas rester à l'écart d'un moyen de transport alors synonyme de progrès et de bien-être. Industriels, municipalités « ainsi qu'une bonne partie de la population appelaient de tous leurs vœux le chemin de fer, cordon ombilical qui les relierait, eux aussi, à l'évolution et aux progrès qui s'accomplissaient à l'entrée de leur vallée et au-delà <sup>834</sup> ».

Par un courrier du 3 décembre 1907, la « *Aktiengesellschaft für Feld und Kleinbahnen Bedarf vormals Orenstein & Koppel* » faisait part au maire de Soultz du lancement d'une étude pour le tracé d'une ligne Soultz-Rimbach suite à l'ordonnance du Bezirkspräsident pour la Haute-Alsace <sup>835</sup>. En juin 1911, le Comité d'initiative de la nouvelle voie ferrée qui devait relier Rouffach à Cernay par Guebwiller avec bifurcation à Soultz-Rimbach lança une vaste étude de rentabilité pour le trafic voyageur et pour le fret vers les communes par lesquelles devaient passer cette ligne. Pour la commune de Jungholtz, cette étude donna de bons résultats : « Il ya 200 ouvriers du dehors qui travaillent à la fabrique de Jungholtz et la circulation des touristes est de 50 000 personnes. La cure d'air de Sainte Anne et le pèlerinage de Thierenbach ainsi que le transport des pierres et du bois fourniront aussi un contingent appréciable au trafic de la nouvelle ligne à construire <sup>836</sup> ».

Le propriétaire de la carrière de porphyre de Rimbach-Zell, l'ingénieur Albert Wolff, qui était également le coordinateur des travaux, fit une estimation des dépenses et des subventions qu'il pouvait mettre en face. Il proposa de confier les travaux à la « *Bahn Industrie AG Hannover* » pour un montant de 612 000 Marks auquel il fallait ajouter le prix des terrains pour une somme de 88 000 soit un total de 700 000 Marks. Pour couvrir

---

<sup>833</sup> CERARE, 93 B 558, Comptabilité, Grand livre n°1 – Jungholtz -, (1er mai 1920- 30 septembre 1923).

<sup>834</sup> N. LOEFFLER, « La ligne de chemin ... », op. cit., p. 8.

<sup>835</sup> AM de Soultz, O 2-1. Chemin de fer de Soultz à Rimbach.

<sup>836</sup> *Le Messager Alsacien Lorrain* du 22 juillet 1911.

ses coûts, le « *Landeszauschuss* » subventionnerait à hauteur de 45 000 marks du km soit 333 000 marks, les communes 25 000 et les intéressés notamment les industriels, 105 000. En récapitulant Wolff constata donc qu'il manquait encore 237 000 marks. Il envisagea dans un premier temps de faire appel aux banques mais ces dernières n'étaient pas disposées à fournir les capitaux nécessaires estimant trop élevée la somme à placer en obligations. Il fallait alors tenter d'obtenir des communes intéressées des subventions plus importantes<sup>837</sup>. Pour Albert Wolff, l'arrivée du train était un bienfait pour les populations et il espérait qu'avec les municipalités et les industriels le projet pourrait être concrétisé. Il cita pour exemple deux projets comparables qui aboutirent : Obernai-Erstein pour un montant de 200 000 marks et le Kaiserstuhlbahn à Breisach qui couta 80 000 marks. Pour lui il était impensable que l'on ne puisse faire quelque chose d'équivalent dans le vallon. Il tenta alors d'argumenter pour faire fléchir la commune de Soultz en mettant en avant l'augmentation des cours du bois dont la ville était riche et le travail apporté à la région du fait de cette construction. Enfin, il dévoila son projet de construction d'un câble transporteur entre sa carrière et la station Heissenstein à Guebwiller. Celui-ci devrait se faire si d'aventure la ligne ne voyait pas le jour car le passage de ses camions lui ont valu des inimitiés dans les villages traversés. Il exhorta donc la commune de Soultz de ne pas enterrer le projet et lui demanda de revoir à la hausse le montant de sa subvention. Il proposa ainsi la somme de 200 000 marks et l'achat des terrains sur le ban de Soultz.

Le projet était proche d'être abandonné, le conseil municipal de Soultz ayant refusé de voter une subvention pour contribuer aux frais de construction au motif « que le rendement de la ligne est douteux<sup>838</sup> ». Cependant, le projet fut réactivé dès le mois de septembre : la commune de Jungholtz étant disposée à voter un crédit de 30 000 marks, elle appela les autres communes à adopter la même somme pour assurer la réalisation de la ligne. Rimbach-Zell, Rimbach et Wuenheim se déclarèrent d'accord avec le projet et mandatèrent l'ingénieur pour poursuivre les investigations en leur nom<sup>839</sup>. Finalement, en décembre 1911, la commune de Soultz vota un crédit de 25 000 marks pour le chemin de fer routier de Soultz à Rimbach-Zell.

<sup>837</sup> *Le Messager Alsacien Lorrain* du 22 juillet 1911.

<sup>838</sup> *Le Messager Alsacien Lorrain* du 2 septembre 1911.

<sup>839</sup> AM de Soultz, O 2-1. Chemin de fer de Soultz à Rimbach.

En janvier 1912, Albert Wolff rédigea un contrat type pour une prise de participation dans la ligne Soultz-Rimbach. Les travaux, pour un montant de 900 000 marks, devait être confiée à la « *Continentalen Eisenbahn Bau und Betriebs Gesellschaft* » à Berlin. Il prévoyait 560 000 marks de subventions qui se décomposaient de la manière suivante :

- *Landeszauschuss* : 336 000 M
- Communes : 70 000 M
- Industriels et privés : 105 000 M
- La ville de Soultz : 34 000 M
- La commune de Wuenheim : 15 000 M

Afin de rassembler les fonds nécessaires, il proposait la création d'une société par actions au capital de 340 000 marks. Des études préliminaires furent entreprises et on procéda à des relevés utiles à l'établissement de plans de la future ligne et à la levée de plans. Les études du tracé se poursuivaient ainsi que celles de l'emplacement des futures stations<sup>840</sup>.

En mai 1912, le *Bezirkspräsident* Clemm ordonna une enquête d'utilité publique de 20 jours, du 1<sup>er</sup> au 20 juillet 1912. Il s'agissait de la procédure administrative habituelle permettant le financement, les expropriations nécessaires, l'établissement des plans et devis et enfin l'exécution des travaux. Les pièces, avec notamment les plans et un registre destiné à recevoir les observations, étaient visibles en mairie de Soultz. Il fut également créé une commission de neuf membres qui comprenait le notaire von Sensburg de Soultz, un membre de la société Haren Frères de Wuenheim, Paul Latscha, industriel à Jungholtz, Charles Althoffer, fabricant de draps à Rimbach-Zell, un membre de la société Stehelin Scheurer & Cie, propriétaire du tissage de coton de Jungholtz, les maires de Soultz, Jungholtz, Wuenheim et Rimbach-Zell<sup>841</sup>. Les industriels, membres de cette commission, étaient tous intéressés au plus haut point par l'arrivée du chemin de fer et entendaient faire progresser la ligne en direction du vallon et de ses centres de production.

La nouvelle ligne, à voie unique, devait bifurquer, à la hauteur de la gare de Soultz, de la ligne Guebwiller-Soultz-Bollwiller vers le vallon de Rimbach en traversant la ligne

<sup>840</sup> Voir Annexe p. 594 « Entreprises devant être desservies par la ligne de chemin de fer de Soultz à Rimbach-Zell en 1911-1912 ».

<sup>841</sup> ADHR, 8 AL 1/8846. Projet de ligne de chemin de fer entre Soultz et Rimbach-Zell.

principale Bollwiller-Soultz puis la route de Raedersheim. Elle parcourait un trajet de 7,490 km dont 6,262 km en pente, des embranchements particuliers posés à l'usage de la fonderie Haren Frères de Wuenheim, des usines Latscha de Jungholtz, de la fabrique de draps Althoffer et de la carrière de porphyre de Rimbach-Zell venant se greffer sur elle.

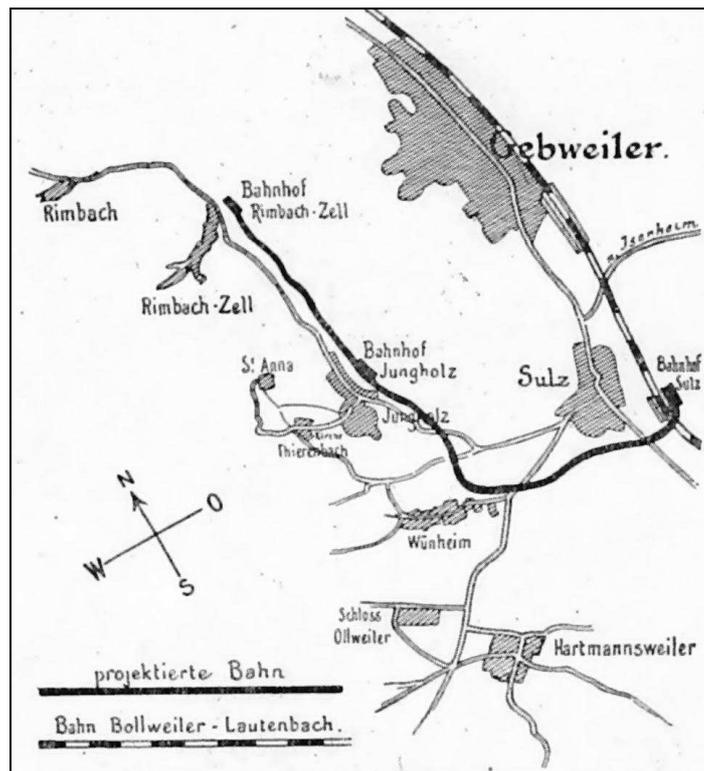


Fig. 95. Le projet de ligne de chemin de fer de Sultz à Rimbach-Zell (plan publié dans le journal « Gebweiler Tagblatt » du 23 juillet 1912. Source, ADHR 8 AL 1/8846)

Cette ligne devait permettre à « l'industrielle » vallée de Rimbach de « connaître un nouveau développement et lui offrir de nouveaux débouchés. Pour les tissages et les usines de construction mécanique de Jungholtz, et Rimbach-Zell, la fonderie de Wuenheim [...] cette voie de communication moderne n'offrait que des avantages<sup>842</sup> ». Elle devait permettre également l'exploitation de la carrière de porphyre de Rimbach-Zell et des forêts reculées de la ville de Sultz. Enfin, elle ouvrait le vallon et le Grand Ballon aux touristes. Le coût de construction de la nouvelle ligne devait s'élever à 644 000 marks soit un coût au

<sup>842</sup> *Gebweiler Tagblatt* du 23 juillet 1912 in ADHR 8 AL 1/8846. Projet de ligne de chemin de fer entre Sultz et Rimbach-Zell.

kilomètre d'environ 85 900 marks sachant que l'Etat ne la subventionnait plus qu'à hauteur de 40 000 marks par kilomètre. Cela voulait dire que les communes devaient encore « déboursier » 45 900 marks par kilomètre. On était encore loin du compte sachant qu'à cet instant Soultz avait votée une subvention de 25 000 marks et Jungholtz de 30 000 marks. Cela suffisait à peine à construire les 500 premiers mètres ! Le chemin de fer était-il rentable ? Une étude de rentabilité dégageait un bénéfice de 18 323,24 mark, les recettes étant évaluées à 53 993,24 marks et les dépenses à 35 670 marks.

Le Conseil municipal de Soultz adopta le projet dans sa séance du 17 juillet 1912. Cependant celui-ci ne fit pas l'unanimité. Ainsi, dans un courrier, Alfred Bourcart, directeur de la société Bourcart Fils & Cie fit un certain nombre d'observations : « notre société possède à Soultz un tissage or le tracé prévu par le projet n'en tient aucun compte. L'intérêt des concepteurs du projet devait pourtant tenir compte des établissements industriels. Or, d'après le plan, la ligne devait passer tellement loin de notre tissage que l'intérêt était nul. [...] Pour notre établissement le projet n'a pas lieu d'être puisque l'arrêt le plus proche prévu est tout aussi éloigné que la gare de Soultz. Les industries principales de Soultz, l'entreprise Baumann Aîné et Latscha, sont implantées à proximité de la gare de Soultz. L'autre grosse industrie est notre tissage mais celui-ci est complètement ignoré par le projet. Notre tissage emploie des ouvriers de Wuenheim, Jungholtz et Rimbach-Zell. Or, si la ligne contourne Soultz comme cela est prévu, nos ouvriers n'ont aucun intérêt à l'utiliser. Il faudrait dans ce cas prévoir un arrêt « porte de Wuenheim ». Nous proposons soit de conduire la ligne jusqu'à la « porte de Wuenheim » soit, et ce serait la meilleure solution de notre avis, faire passer la ligne au Nord/Ouest de la ville en longeant le Kleinberg. Cela aurait un double avantage : éviter les surcoûts engendré par la traversée de la voie Soultz-Bollwiller et de la route de Raedersheim ; construire une place de stockage pour le minerai de la carrière de Rimbach-Zell <sup>843</sup> ». D'autres habitants de Soultz firent des remarques dans le registre déposé en mairie de Soultz. Ainsi, dix commerçants de la ville firent observer que « le tracé faisait une grande courbe autour de la ville sans jamais l'atteindre avant la gare. Or, les habitants de la vallée qui avait à faire en ville débarquaient loin du centre. D'autre part, pour les ouvriers qui doivent se rendre à Wuenheim ou Jungholtz, la ligne n'a aucun intérêt. Enfin, les touristes qui se rendent dans le vallon embarquent à la gare de Soultz sans se rendre dans le centre-ville.

---

<sup>843</sup> ADHR, 8 AL 1/8846 projet de ligne de chemin de fer entre Soultz et Rimbach-Zell.

Pour les commerçants cette nouvelle ligne n'a donc aucun intérêt. Il aurait fallu créer un arrêt au niveau de la route de Bollwiller, qui est la route principale pour se rendre au centre<sup>844</sup> ».

Finalement, en octobre 1913, le projet tomba à l'eau en raison des difficultés à trouver les fonds nécessaires au démarrage des travaux. Les industriels avaient acceptés de rallonger leur apport de 95 000 marks, celui-ci passant de 105 à 200 000 M. Les communes devaient en faire autant : Soultz devait verser 60 000 M, Wuenheim, 40 000 M, Jungholtz 30 000 M, Rimbach-Zell 15 000 M et Rimbach 5000 M. Pour une commune comme Soultz la subvention allouée variait du simple au double. Le *Kreisdirektor* de Guebwiller donna trois semaines aux communes pour prendre une décision auquel cas le projet serait définitivement abandonné<sup>845</sup>.

Le vallon de Rimbach, vallée transversale qui débouche sur la plaine d'Alsace, était pourvu d'un riche potentiel économique et espérait son désenclavement grâce à la pénétration du chemin de fer. Les patrons réclamaient le prolongement de la ligne de chemin de fer jusqu'aux quais d'expédition de leurs usines alors que le propriétaire de la carrière de porphyre et les scieurs souhaitaient un moyen de transport pouvant écouler plus facilement les pierres et le bois de chauffage ou de construction. Les habitants du vallon ne connurent pas la joie et la satisfaction de voir leur « vallée reculée être reliée aux grandes voies de communications » comme l'exprima le maire de Lautenbach-Zell pour saluer l'arrivée du train dans sa ville le 8 décembre 1884. La ligne s'arrêta à la gare de Soultz et la Première Guerre mondiale lui donna finalement un coup fatal. Après avoir vainement espéré la construction de la ligne Soultz-Rimbach-Zell, Albert Wolff, propriétaire des carrières de Rimbach-Zell, obtint l'autorisation de construire un câble transporteur pour le transport aérien des pierres vers la gare du Heissenstein à Guebwiller où fut édifiée une imposante installation de chargement des pierres sur les wagons de la voie normale.

---

<sup>844</sup> ADHR, 8 AL 1/8846, projet de ligne de chemin de fer entre Soultz et Rimbach-Zell.

<sup>845</sup> AM de Soultz, O 2-1. Chemin de fer de Soultz à Rimbach.

## CONCLUSION DU CHAPITRE

L'année 1870 apparaît comme un tournant important dans l'histoire économique de l'Alsace, comme une véritable rupture : des chefs d'entreprises optèrent pour la France, de nombreux établissements furent dédoublés ou purement et simplement implantés en France, certains autres, pour les soustraire aux capitaux allemands, furent transformés en sociétés anonymes, créant cependant une brèche dans le contrôle familial du capital.

Cependant, pour les petits capitaines d'industries du vallon de Rimbach, « quelle que fussent les répulsions politiques et les difficultés économiques prévisibles », leurs intérêts étaient nettement plus locaux contrairement aux grands patrons, aux notables de l'industrie alsacienne. Ils réussirent à s'adapter sans trop de difficultés à un espace douanier et juridique différent. Pour l'entreprise Latscha à Jungholtz, spécialisée dans la fabrication de pièces pour machines textiles, comme pour J.Althoffer à Rimbach-Zell, dont l'activité était axée sur la production de tissus techniques, se retrouver intégrés à l'économie la plus dynamique d'Europe alors en pleine expansion constitua un avantage. Encore fallait-il réussir l'adaptation aux nouvelles structures de la demande et résister à la concurrence d'industries en plein essor.

La famille Latscha, qui ne cachait pas ses sympathies françaises, se rallia au nouveau régime et adapta sans difficultés son entreprise de Jungholtz au nouveau marché grâce à sa spécialisation dans la fabrication des pièces détachées pour machines de filature, « articles qui ne sont faits que par des maisons anglaises et une seule maison française », et notamment la broche Rabbeth. Les Latscha réussirent à relever avec succès plusieurs défis : digérer l'Annexion, développer deux, puis, à partir de 1897, trois usines, et assurer la pénétration du marché allemand.

Pour cette famille d'origine modeste, l'Annexion fut même une période d'apogée. A la veille de la Première Guerre mondiale, elle dirigeait trois établissements qui donnaient du travail à 400/450 personnes dans le vallon et faisaient vivre de nombreuses familles. Elle continua à s'illustrer au sein des institutions de Jungholtz mais également, désormais, elle accédait à des responsabilités politiques à l'échelle de l'arrondissement, « sanction normale de la réussite sociale et la marque de l'accès à la notabilité ». Entrepreneurs méritants, bien que d'origine modeste, ils réussirent à s'agréger aux familles industrielles suisses et

protestante, en nouant des alliances matrimoniales. Anne Pauline Latscha épousa un fabricant bâlois, Richard Râcher alors que son cousin, Paul I se maria avec Anne Henriette Rieder, fille d'Emanuel Rieder de Bâle, directeur technique de la « Filature de coton de Mulhouse SA, ci-devant Naegely Frères ». Enfin, symbole de la réussite de cette entreprise, ses membres, pourtant catholique, firent leur entrée à la Société Industrielle de Mulhouse « signe de notoriété et de valeur sociale et intellectuelle », rejoignant de grandes figures du patronat industriel protestant.

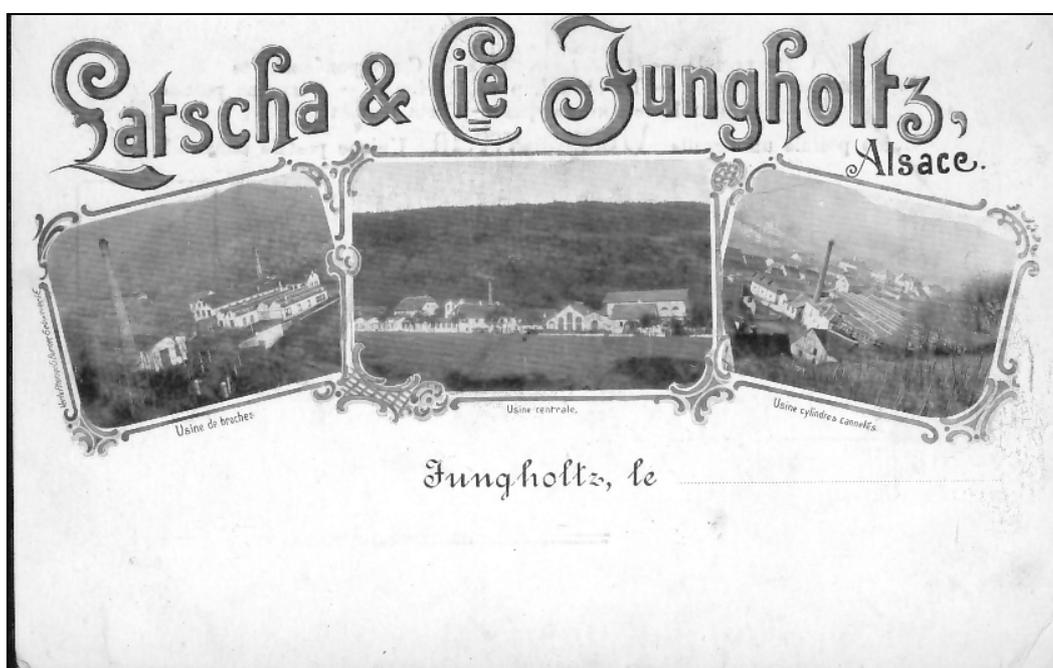


Fig. 96. Carte postale publicitaire représentant les trois usines de la société « Latscha & Cie » à Jungholtz avant 1906 (col. B. Risacher)

Les Althoffer consolidèrent leur position du fait de la demande accrue de draps industriels et du renouvellement et de la modernisation constante du matériel, tant de filature que de tissage. L'industrie textile, mulhousienne notamment, générait des besoins énormes ce qui permit à la société d'acquérir pour ses fabrications une renommée bien au-delà du Reichsland puisqu'elle livrait les centres lainiers d'Aix-la-Chapelle et de Mönchengladbach. La petite entreprise familiale était également soucieuse de préserver sa clientèle française de plus en plus entravée par la frontière et les barrières douanières. Elle décida donc de créer une usine relais à Archettes.

En définitive, une fois l'Annexion digérée et les effets de la Grande dépression dissipés, les entreprises Latscha et Althoffer connurent une phase d'expansion. Elles tirèrent même de l'Annexion une nouvelle vitalité. On ne peut donc parler de rupture dans l'histoire économique du vallon. Il y eut effectivement un tournant mais dont les entreprises tirèrent bénéfice puisque l'Annexion correspond à leur période d'apogée.

En revanche, la Première Guerre mondiale marque une véritable rupture pour les entreprises du vallon. La phase d'expansion qu'elles connurent au cours de l'Annexion s'acheva brutalement avec l'entrée en guerre en août 1914. Très rapidement, les usines du vallon furent endommagées et évacuées. Un demi-siècle de progrès s'achevait par la destruction et la mort.

Cette période a aussi vu le vallon changer fondamentalement de visage. C'est au cours de cette période, en effet, que le paysage rural fut complètement remodelé par la construction de bâtiments industriels aux toits de sheds, l'apparition des cheminées, symboles de l'industrie triomphante, de maisons de maître et d'habitats collectifs.

## CHAPITRE V

### ESSOR, CRISES ET EPREUVES (1918-1945)

Au contraire de l'industrie mulhousienne épargnée du fléau de la dévastation, la fin de la guerre trouva les entreprises du vallon dans une désorganisation complète : usines arrêtées voire détruites, mise sous contrôle (Althoffer), machines rouillées et détériorées ou en partie enlevées, main-d'œuvre inoccupée malgré le retour des mobilisés et des réfugiés par suite du manque de matières premières et de l'état des usines. Dans le Haut-Rhin, 306 000 broches de filature et 10 000 métiers de tissage étaient sinistrés ainsi que 5500 broches et 1700 métiers pour la laine<sup>846</sup>.

Les entreprises Althoffer de Rimbach-Zell, Stehelin et Latscha à Jungholtz et, à Soultz, les entreprises Baumman Aîné, Bourcart, et « Les Fils d'Edouard Latscha » subirent de graves dégâts : situées au pied du Hartmannswillerkopf, elles furent l'objet de bombardements de l'artillerie française dès 1915<sup>847</sup>.

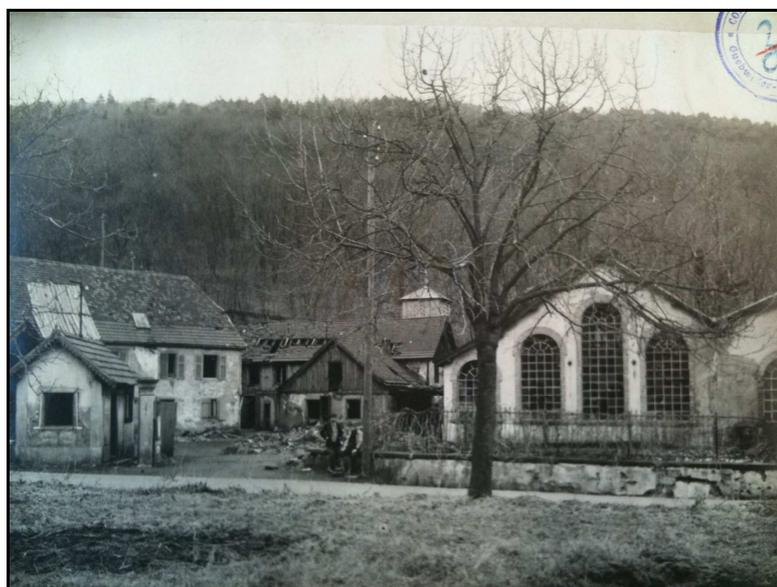


Fig. 97. Usine « Latscha & Cie » du haut à Jungholtz en 1918 (source, ADHR PURG 030849)

<sup>846</sup> Cité par F. BERNARD, *L'Alsacienne de Constructions Mécaniques (des origines à 1965)*, p. 214.

<sup>847</sup> Voir Annexe p. 595 et 596 « Des usines sinistrées dans la zone des combats ».

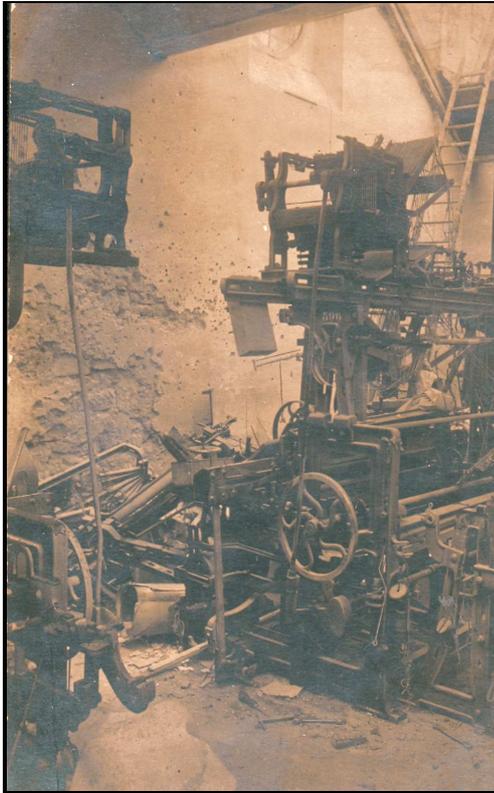


Fig. 98. Vue intérieure du tissage  
« Baumann Aîné & Cie » après le bombardement  
du 8 juin 1915 (col. Amis de Soultz)



Fig. 99. Vestiaire des  
établissements « Les Fils d'Edouard  
Latscha » à Soultz en 1918 (col. Amis de  
Soultz)

Ces sociétés, au contraire de nombreux établissements en France ou en Allemagne n'ont donc pas profité du marché de la guerre.

Parallèlement, la cherté de la vie entraîna des revendications ouvrières et des conflits sociaux qui vinrent compromettre la reprise industrielle. Ainsi, dès le printemps de 1919, puis durant tout l'été, tous les secteurs d'activités furent touchés par des grèves répétitives. Cette agitation sociale aboutit à l'octroi de la journée de 8 heures en avril 1919. Avec beaucoup de difficultés les industries purent reprendre le travail en juin-juillet 1919, mais l'approvisionnement en matières premières restait un goulot d'étranglement. La réintégration dans l'économie française, après quarante huit ans d'Annexion, créait une situation délicate : les entreprises avaient été surtout axées sur le marché allemand devenu leur débouché essentiel avec 47,5 % des échanges. Il était donc nécessaire de trouver de

nouveaux débouchés, mais le souci des industriels en 1918 était aussi de ne pas perdre les débouchés allemands qu'ils avaient mis beaucoup de temps à conquérir. Ainsi, par exemple, pour conserver le marché allemand qui était approvisionné jusque là par le tissage de Soultz, Baumann Aîné implanta une filiale dans le Bade Wurtemberg, la société « *Weberei Waldsee G.m.b.H* ».

Le vallon du Rimbach souffrit donc énormément de ces quatre années de conflits. Les traces de la guerre allaient mettre du temps à être effacées. Certaines sociétés ne s'en relevèrent jamais. En définitive, la Première Guerre mondiale marque une véritable rupture dans l'histoire économique du vallon.

Pourtant, le pire était encore à venir. La période florissante des années 1920, fut bientôt suivie de la dépression économique des années 1930. En 1940, au terme de deux décennies marquées par des périodes sombres mais aussi par de belles embellies, la guerre plongea le vallon dans une situation particulièrement difficile. C'était le temps des épreuves.

Afin d'appréhender cette période « de guerres en crises », le choix a été fait de se focaliser sur deux entreprises du haut de la vallée : la SACM de Jungholtz de 1918 à 1945 et J.Althoffer & Cie à Rimbach-Zell de 1940 à 1945. Cette option s'explique par un déficit de sources en ce qui concerne les entreprises de Soultz. En effet, les archives d'entreprises permettent, dans un nombre non négligeable de cas, un accès direct aux sources de l'histoire économique. Malheureusement dans le cas de Soultz, la conservation des divers documents ayant appartenu aux entreprises, matière première indispensable à toute recherche historique ne s'est pas effectuée dans de bonnes conditions pour cette période. En revanche, nous avons pu consulter le fonds SACM conservé au Centre rhénan d'archives et de recherches économiques (CERARE) mais également rencontrer Monsieur Dominique Althoffer, dernier PDG de l'entreprise éponyme, qui nous a ouvert ses archives familiales et évoqué ses souvenirs.

## I. La SACM-Jungholtz : une reprise économique dynamique (1920-1930)

En 1919, il fallait remettre en marche les usines, les réorganiser et reconstituer progressivement le capital fixe (bâtiments, machines) et le capital circulant (matières premières). La petite entreprise familiale « Latscha & Cie » de Jungholtz fut cependant incapable de faire face à la conjoncture difficile héritée de la Première Guerre mondiale et ses propriétaires durent se résoudre à vendre leurs deux entreprises à l'usine SACM de Mulhouse. Celle-ci, pouvait ainsi accroître ses moyens de production en prenant pied dans le vallon. L'intégration de l'usine de Jungholtz dans l'une des entreprises les plus prestigieuses de France allait lui permettre de connaître un second souffle.

### 1. Le démantèlement de « l'empire » Latscha et le rachat par la SACM

A la veille de la Première Guerre mondiale, le démantèlement de « l'Empire » Latscha avait déjà commencé. En effet, en avril 1906, Henri III Latscha vendit, au nom de la société en nom collectif « Latscha & Cie », la « *Schliff* », comprenant l'atelier d'aiguillage de broches, un magasin, une maison d'habitation, un atelier de tournage, une tournerie à bois à Fernand Stehelin représentant la société « Stehelin-Scheurer & Cie » de Cernay. La transaction se fit pour 80 000 Mk<sup>848</sup>. Le nouveau propriétaire transforma alors la « *Schliff* » en tissage de coton. Nous ignorons la raison pour laquelle les associés Latscha se défirent de la Schliff. On ne peut faire que des suppositions. La société avait-elle à cette époque là des problèmes de trésorerie ? Les Latscha n'ont-ils pas su ou pu tirer profit de leur potentiel technique pour répondre aux besoins de nouveaux marchés à forte croissance (matériel pour la sidérurgie, chaudières, turbines) et se reconvertir partiellement ? En effet, pour assurer la pérennité de l'entreprise, ils auraient pu tirer parti du capital d'expérience et de compétence accumulé dans la construction de matériel pour le textile et le réutiliser sur des marchés totalement différents, à forte perspective

---

<sup>848</sup> Notariat de Guebwiller, étude de Me Heng. Acte n° 17334 du 21 avril 1906 aimablement communiqué par Me Litzenburger, notaire à Guebwiller.

d'expansion. Il aurait fallu reconvertir le potentiel économique et technique constitué au moment de l'essor des commandes textiles. Comme l'a écrit Michel Hau, « le meilleur moyen d'assurer un fonctionnement régulier est la polyvalence du potentiel productif <sup>849</sup> ».

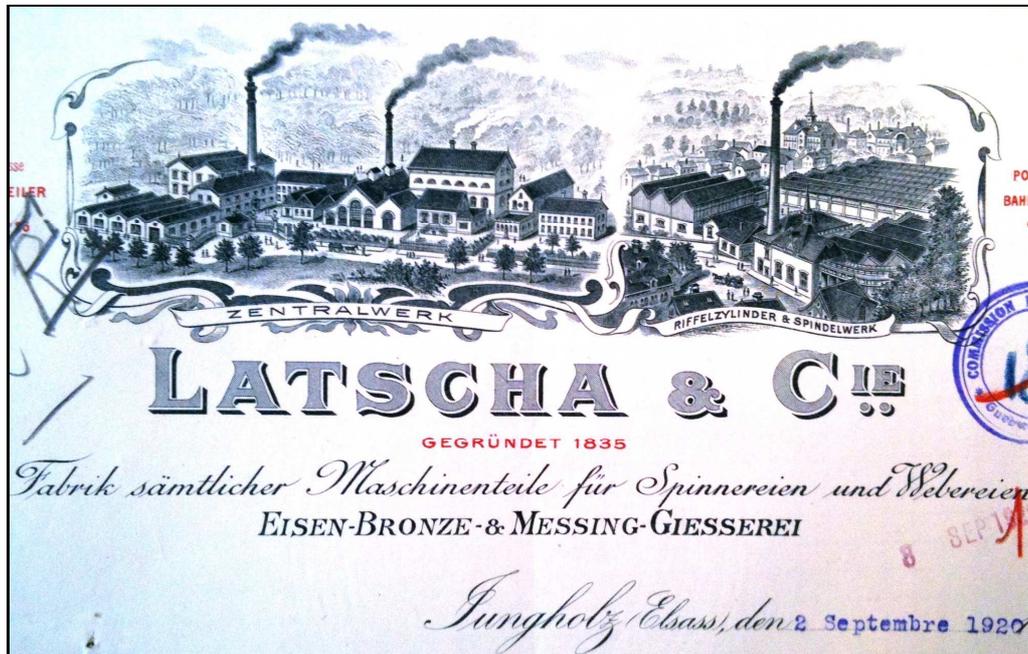


Fig. 100. En-tête de courrier de l'entreprise Latscha & Cie en date du 2 septembre 1920 (source, ADHR PURG 030849)

Pour la petite entreprise familiale Latscha & Cie la Première Guerre mondiale fut le coup de grâce. L'usine était endommagée, les machines se trouvaient en mauvais état, les équipements étaient usés et vieillissés et, la paix retrouvée, elle se trouvait, de plus, confrontée au problème d'approvisionnements en matières premières et à la perte du marché allemand. A plusieurs reprises Paul I Latscha demanda une avance de fonds à valoir sur les dommages de guerre afin de réparer les usines au plus vite et être « à même d'occuper un grand nombre de chômeurs » car journallement un grand nombre d'anciens ouvriers venaient demander de l'occupation. Il justifia sa demande en expliquant, d'une part, que les bâtiments des deux usines étaient réparables - quoique fortement endommagés - et que les travaux de remise en état ne nécessitaient que quelques mois, de sorte que pour l'été 1919 le travail pourrait reprendre et l'entreprise pourrait embaucher « 300 ouvriers qui

<sup>849</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op.cit., p. 107.

attendent avec impatience la réouverture de nos usines, qui depuis de longues années leur assuraient une vie prospère ». D'autre part, le gérant de l'entreprise souhaitait réparer les usines dans les plus brefs délais car, en raison de l'interdiction de tout commerce avec l'ennemi, la situation avait empiré et par conséquent la société ne parvenait plus à payer les artisans et fournisseurs qui demandaient des prix très élevés et exigeaient les paiements au comptant, sinon déjà à la remise des commandes. Enfin, dernier argument avancé par Latscha, les commandes étaient assurées pour l'entreprise en raison de la reconstruction de l'industrie textile dans le Nord de la France qui faisait appel « à la plus grande intensité productive imaginable ». Pour étayer sa demande d'avance, il exposa au Haut Commissaire d'Alsace et de Lorraine, la situation pécuniaire de la société : celle-ci avait dépensé 125 000 F pour le transfert d'une partie du matériel de Jungholtz à Mulhouse et la mise en route de l'installation intérimaire alors que les machines, outils et matières premières récupérés par les Allemands, pour un montant de 300 000 F, n'avaient pas été payés et que des marchandises commandées sur modèles spéciaux par les Allemands étaient stockés parce qu'elles étaient invendables en France. Paul I Latscha chiffrà les charges financières à 535 000 F.

Les crédits étaient donc épuisés alors que les capitaux étaient nécessaires de toute urgence. C'est pour cette raison que dès le 30 octobre 1917 il fit une demande d'avance de fonds de 129 894 M au gouvernement allemand qui était sur le point d'aboutir mais qui échoua en raison de l'Armistice. En décembre 1918, il s'adressa donc à l'adjoint à l'intendance de la Sous-préfecture de Guebwiller en insistant sur la nécessité urgente d'obtenir les premiers fonds d'environ 160 000 F afin de commander les matériaux indispensables à la réparation des usines et de procurer du travail aux ouvriers qui sont sur le point de rentrer et « refaire de cette façon la prospérité de notre contrée, qui a malheureusement trop souffert pendant les 4 dernières années <sup>850</sup> ». En janvier 1919, Paul I Latscha écrivit au Haut Commissaire d'Alsace et de Lorraine pour revendiquer une avance de 150 000 F, guidé « par le besoin impérieux de reprendre «sa place au milieu des industriels de son pays et par le sentiment plus que compréhensible de procurer l'occasion du travail aux nombreux infortunés de sa région ». Il prévient le Haut commissaire qu'en cas de refus, il se

---

<sup>850</sup> ADHR, PURG 030849. Dommages de guerre de la SACM. Lettre de Paul Latscha à l'adjoint à l'intendance de la Sous-préfecture de Guebwiller, le 27 décembre 1918.

verrait « dans l'obligation d'arrêter même sa modeste exploitation actuelle, de congédier les ouvriers et d'attendre que les indemnités à toucher lui permettent la reprise du travail. Les conséquences de cette mesure seraient tout aussi néfastes qu'elles sont inévitables<sup>851</sup> ».

Finalement, les Latscha n'obtinrent aucune avance. L'entreprise n'était plus de taille à lutter face à cette conjoncture difficile. La famille dut se résigner à céder son patrimoine.

La SACM de Mulhouse devait traverser la Première Guerre au ralenti mais sans destruction. Cependant, l'usine était en mauvais état, les équipements étaient usés et vieilliss et se posait le problème de l'approvisionnement en matières premières. Elle obtint, au nom du principe des dommages de guerre, le contrôle de la société Ehrardt & Schmers de Sarrebrück qui l'approvisionna en charbon et, pour compenser la perte du marché allemand, bénéficia d'un régime transitoire de cinq ans durant lesquels les produits qu'elle exporterait en Allemagne le seraient en franchise<sup>852</sup>.

Si la SACM ne retrouva pas son rythme d'avant guerre immédiatement, la production repris dès 1919 et en septembre de la même année, les bénéfices atteignirent 2,6 millions, ce qui était peu élevé. En fait, la SACM allait bénéficier de la reconstruction des régions sinistrées. Pour répondre à la demande, les administrateurs décidèrent une augmentation de capital avec l'arrivée de nouveaux actionnaires mais surtout l'augmentation des moyens de production. Ainsi, dès le 20 décembre 1918, la SACM racheta la fonderie Vogt à Masevaux pour 1 750 000 F qui comprenait aussi la fonderie de Soultz qui produisait 65 tonnes par mois et faisait travailler 80 ouvriers. La fonderie de Masevaux était un investissement intéressant à plus d'un titre : d'une part, elle devait produire des moulages destinés aux bâtis des machines de l'industrie textile et d'autre part elle se trouvait à proximité de Belfort où la SACM<sup>853</sup> avait implantée une usine de locomotives en 1879.

---

<sup>851</sup> ADHR, PURG 030849. Dommages de guerre de la SACM Lettre de Paul Latscha au Haut Commissaire d'Alsace et de Lorraine, le 29 janvier 1919.

<sup>852</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 216.

<sup>853</sup> CERARE, 97 A 147 : délibérations des conseils d'administration de 1913 à 1918. CERARE, 93 B 558. Comptabilité. Grand livre n°1 – usine de Jungholtz (1er mai 1920 – 30 septembre 1923). Finalement, la SACM, qui succéda aux Latscha, obtint par décision de la commission d'évaluation des dommages de guerre de Colmar du 25 mai 1928 pour la réquisition de matériaux et de marchandises pendant la guerre 45 720,80 F

De même, le 7 mai 1920, la SACM fit l'acquisition des usines Latscha de Jungholtz afin de fabriquer des pièces de machines de tissage et de filature de coton, laine, soie naturelle et artificielle, chanvre, lin et ramie. La vente du fleuron de « l'empire » des Latscha - les deux usines de construction mécanique situées dans le village même - se fit pour 1 890 270 F dont 425 620 F pour les immeubles, 701 689,15 F pour le mobilier industriel et 44 656 F pour le terrain industriel. La transaction stipulait aussi que la SACM pourrait récupérer 2 025 000 F au titre des dommages de guerre devant être payés à la société Latscha & Cie<sup>854</sup>. Une clause prévoyait que l'usine de Jungholtz serait dirigée par Paul I Latscha qui en fut nommé directeur et qui le resta jusqu'à sa mort en 1928.

Les usines de Jungholtz devenaient des sous-traitants de la SACM de Mulhouse, faute d'occuper un creux de marché ou d'occuper un créneau technologique, elles profitaient de leur spécialisation pour fournir les composants nécessaires aux machines textiles construites à Mulhouse. La SACM-Jungholtz devenait donc un sous-traitant de spécialisation et de fournitures. Afin de remettre l'usine en ordre de marche, la SACM dut engager d'importants travaux de maçonnerie, d'électricité, de menuiserie, de peinture et, en définitive, de reconstitution, de mai à septembre 1923 pour un montant de 808 815,18 F.

Cependant, les dividendes de cette politique volontariste se firent attendre à cause d'une seconde vague de grève en 1920 et 1921 - provoquée par une forte augmentation des prix et une baisse de 20 % des salaires - et du coût trop élevé de fabrication qui ne permit à la SACM de réaliser que des bénéfices de 3,2 millions pour un chiffre d'affaires de 135 millions. En avril 1920, la SACM dut faire face à une grève de 31 jours ce qui eut pour conséquence une forte augmentation de la masse salariale qui passa de 18 millions pour 6471 ouvriers en 1918/19 à 28 millions pour 6600 ouvriers en 1920<sup>855</sup>.

Il fallut attendre 1922 pour retrouver le rythme de croissance d'avant guerre.

---

cf CERARE, 93 B 192. Comptabilité. Grand livre n°2 – usine de Jungholtz (1er octobre 1923 – 30 septembre 1936).

<sup>854</sup> CERARE, 93 B 558. Comptabilité. Grand livre n°1 – usine de Jungholtz (1er mai 1920 – 30 septembre 1923) et CERARE, Fonds SACM, 97 A 437.

<sup>855</sup> CERARE, 97 A 148. Délibérations des conseils d'administration de 1913 à 1918. Conseil d'administration du 22 décembre 1920.



Fig. 101. En-tête de la SACM de Jungholtz (source, ADHR PURG 030849)

## 2. Les années vingt : des années florissantes pour la SACM-Jungholtz

A partir de 1922, la conjoncture devint très favorable aux industries textiles et mécaniques. Elles purent garder leurs débouchés traditionnels vers l'Allemagne grâce au régime transitoire de 5 ans obtenu par les négociateurs français<sup>856</sup>, tout en s'ouvrant de nouveaux marchés dans les colonies françaises. Pour la SACM, une ère nouvelle s'ouvrait, marquée par un développement rapide de l'entreprise en raison de la reconstruction qui lui ouvrait de nouvelles perspectives. Elle entreprit alors de se moderniser, de rationaliser sa production, de spécialiser les usines et de hiérarchiser leurs activités<sup>857</sup>.

En 1922, le chiffre d'affaires atteint 174 millions. Cette euphorie s'expliquait par la conjonction de plusieurs facteurs : l'arrêt des grèves, la baisse des prix des matières premières, l'achat de nouvelles machines et la dépréciation du franc qui stimulait les exportations. La même année la SACM fut replacée sous le régime français et devint une société de droit français. Elle regroupait alors huit usines dont cinq annexes et employait 16 000 ouvriers<sup>858</sup>.

La SACM, et donc sa succursale de Jungholtz, enregistra de bons résultats en 1922. En effet, il y eut une augmentation des commandes nouvelles qui furent multipliées par deux par rapport à 1921. Cette augmentation fut enregistrée dans tous les genres de machines

<sup>856</sup> Cependant, l'effondrement du mark entraîna l'effondrement des exportations alsaciennes vers l'Allemagne.

<sup>857</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 218.

<sup>858</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 221.

sauf pour celles de l'industrie chimique. La spécialisation en matériel textile était encore très marquée et concernait 75 % des commandes. Ainsi, dans la branche filature de coton et laine, on assista à une baisse sensible des machines de coton à exécuter mais cela permit de prendre des commandes avec des délais acceptables. Pour les continus et étirages, les carnets étaient remplis pour 14 mois et pour la laine, les ateliers étaient occupés pour 15 à 18 mois. Ces résultats ont été atteints malgré la grève de trois semaines qui a entraîné un arrêt total des machines et une baisse de la production de plus longue durée encore. En novembre 1922, les administrateurs s'attendaient à une baisse d'occupation car la reconstruction touchait à sa fin mais l'industrie lainière poursuivit sa bonne marche et développa ses moyens de production pour compenser les effets de la loi des 8 heures et pour améliorer un matériel ancien et resté inchangé pendant la guerre. Les usines qui utilisaient un matériel très amorti durent faire des acquisitions nouvelles pour concourir avec les usines reconstruites avec des machines modernes<sup>859</sup>. Pour la SACM, cela signifiait de copieux bénéfices.

L'usine de Jungholtz, qui avait été intégrée au département « machines textiles » lors de la spécialisation des usines, bénéficia de cette conjoncture favorable mais les administrateurs considéraient que leur succursale travaillait encore trop cher et même que cette usine ne donnait pas les résultats attendus. La solution envisagée fut d'accroître « les branches de fabrication et chercher à y faire que des articles chers pour lesquels la charge résultant des gros frais de transport [...] soit moins sensible<sup>860</sup> ». Le conseil incita la direction de Jungholtz à étudier les voies et moyens pour améliorer le rendement de l'usine. Le projet était de « fabriquer des anneaux de continus » que la SACM ne parvenait pas à se procurer en quantité suffisante et dont la qualité laissait à désirer<sup>861</sup>. En effet, à l'époque, la SACM avait beaucoup de peine à se procurer certaines pièces détachées de machines de filature et notamment des broches et des anneaux de continus. Or si la livraison se faisait sans ces pièces essentielles, elle devait faire face à des plaintes des clients. La SACM s'adressa dans un premier temps à des sous-traitants anglais ou suisses car les fournisseurs français mettaient de la mauvaise volonté et étaient plus onéreux.

---

<sup>859</sup> CERARE, 97 A 150. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à novembre 1923. Conseil d'administration du 7 novembre 1922.

<sup>860</sup> Idem.

<sup>861</sup> CERARE, 97 A 150. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à novembre 1923. Conseil d'administration du 7 novembre 1922 et du 5 novembre 1923.

Enfin les dirigeants décidèrent la mise au point de la fabrication d'anneaux pour continu à Jungholtz puisque les locaux existaient mais il convenait d'avancer avec prudence. Des études furent lancées pour réaliser une production mensuelle de 10 à 12 000 anneaux. La somme nécessaire dans ce but fut évaluée à 150 000 F, somme qui serait prise sur les dommages de guerre.<sup>862</sup>

Cette période de prospérité se traduit par un bénéfice de 6,2 millions de F en 1922 et par la création à partir du 1er juillet 1922, d'une caisse de secours mutuel dont le but était d'assurer la gratuité des soins médicaux ainsi qu'une allocation à la naissance d'un enfant et en cas de décès. La demande des employés était appuyée matériellement et moralement par les administrateurs. Elle regroupait 358 membres sur 7 756 employés et ouvriers à l'époque soit 4,6 % de l'effectif total. Elle était gérée par des représentants du personnel. La SACM lui versait une subvention forfaitaire fixée à 6 F par adhérent et prenait à sa charge la moitié des honoraires payés aux médecins spécialisés et chirurgiens agréés. A l'époque, le salaire horaire moyen fluctuait encore beaucoup, passant de 1,84 F au début 1922, à 1,88 F en avril mais 1 F 83 en octobre 1922<sup>863</sup>.

En 1923, les ateliers de la SACM étaient surchargés de commandes pour les machines de filature de laine en particulier mais les délais pour les livraisons étaient exagérés ce qui avait pour conséquence que certaines commandes intéressantes échappaient à la SACM. Il fallait donc intensifier la production. La direction décida alors d'augmenter la fabrication des cylindres cannelés à Jungholtz, fabrication qui donnait des résultats intéressants<sup>864</sup>.

La bonne santé du département textile se confirma fin 1923 puisque les commandes pour l'exportation de machines pour l'industrie textile ont été importantes. Pour Mulhouse, sur le total des commandes, 40 % était destiné à l'étranger. Au 1er mai 1924, les commandes augmentèrent de 28 millions par rapport au 1er octobre 1923 mais en baisse de 18 millions par rapport au 1er mai 1923. Pour répondre à la demande et faire face à la

---

<sup>862</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 26 mai 1923.

<sup>863</sup> CERARE, 97 A 148. Délibérations des conseils d'administration de 1913 à 1918. Conseil d'administration du 16 juin 1922 et du 20 octobre 1920.

<sup>864</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 26 mai 1923.

pénurie d'ouvriers, et notamment de manœuvres, il fut décidé de construire des logements pour la main-d'œuvre étrangère (Polonais et Tchèques) à Mulhouse<sup>865</sup>.

L'embellie se poursuivit en 1925 même si les commandes pour les machines textiles baissèrent de 35 millions dont 22,5 millions pour les machines de filature de laine<sup>866</sup>. Durant l'exercice 1925, le total des commandes en machines textiles était resté de 20 millions inférieur à l'année précédente et de plus, on enregistrait désormais davantage de travaux facturés que de commandes nouvelles. Là encore les machines de laine ont le plus fléchies. En fait, la période de reconstruction était achevée dans le Nord et les années de grande prospérité de la laine firent place à une période plus calme. Les commandes nouvelles furent donc plus rares. Par contre le secteur des machines de filature de coton restait plus actif. Malgré un ralentissement, les usines qui travaillaient pour la branche machine pour l'industrie textile étaient largement alimentées. Le chiffre d'exportation se portait bien avec une augmentation de 12% soit 20 % du montant des factures pour un total de 70 millions en mars 1925<sup>867</sup>.

En 1925, la succursale de Jungholtz comme les autres usines annexes donnèrent donc des résultats satisfaisants. Le bénéfice de Mulhouse et de ses annexes s'élevait alors à 9 763 200 F. La direction décida d'investir à Jungholtz : 500 000 F pour des installations nouvelles et 800 000 F pour la reconstruction de l'emballage filature après défalcation de l'indemnité versée par la compagnie d'assurances pour le sinistre du mois de février<sup>868</sup>.

L'année du centenaire pouvait donc apparaître comme une année florissante avec un chiffre d'affaires de 360 à 405 millions de F. Pour la SACM, comme pour les autres entreprises alsaciennes, les premières années du retour à la France furent des années de grande prospérité à la différence des premières années de l'Annexion. L'Alsace accédait à

---

<sup>865</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 5 novembre 1923 et 20 juin 1924. L'appel à une main d'œuvre étrangère moins qualifiée, si elle s'expliquait par la bonne santé de la SACM, avait aussi pour origine la politique sociale de l'entreprise qui avait provoqué le départ des meilleurs ouvriers. La SACM dut donc recourir à la main d'œuvre étrangère mais aussi offrir de plus fortes gratifications et construire des logements sociaux.

<sup>866</sup> Cette baisse des commandes des machines pour la laine s'expliquait par le ralentissement de la politique des réparations et le boycott des produits alsaciens après l'occupation de la Ruhr. La SACM se retourna alors vers l'exportation et notamment la branche coton.

<sup>867</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 6 février 1925 et du 20 mars 1925.

<sup>868</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 6 février 1925 et du 7 juin 1926.

un marché intérieur en forte expansion alors que les industries du Nord et de l'Est étaient hors d'état.

Cependant, l'année 1926 était loin d'être un ciel sans nuages pour la SACM. Les premières difficultés commencèrent à s'annoncer en raison d'une part, de la fin de la reconstruction, ce qui signifiait l'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents qui bénéficiaient de charges sociales moins élevées<sup>869</sup>, d'autre part, de la fin du régime transitoire et enfin, de la politique de stabilisation du franc de Poincaré qui réduisait l'avantage des changes favorables aux produits français<sup>870</sup>.

### 3. Premiers nuages ...

Le premier trimestre 1927 fut marqué par une baisse importante des commandes : on passa de 110,5 millions de F fin 1925 à 93,5 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 1926/27 soit une baisse de 17 millions<sup>871</sup>. Cela s'expliquait avant tout par une réduction des commandes de matériel textile à Mulhouse en raison de la réduction des exportations vers l'Allemagne mais surtout de la concurrence des usines reconstruites dans le Nord de la France<sup>872</sup>. Cette baisse des commandes se confirma en novembre 1927 avec un fléchissement de 62,5 millions et une baisse des commandes de 27% pour la section filature et particulièrement les machines de filature de coton, même si paradoxalement le chiffre d'affaires global atteignit cette année là le record de 500 millions avec une augmentation de 25% en un an et le chiffre d'affaires de la branche filature et tissage augmenta de 37 % pour atteindre 134 millions<sup>873</sup>. Pour faire face à ce ralentissement industriel, les seules alternatives étaient de baisser le prix de revient en augmentant la production et en développant les exportations

---

<sup>869</sup> Les charges sociales héritées du système allemand sont plus lourdes ainsi que les impôts locaux.

<sup>870</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 227.

<sup>871</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 14 janvier 1927.

<sup>872</sup> Le ralentissement industriel à partir de 1927 qui se traduit par une baisse nette des commandes de la SACM s'expliquait également par la politique de stabilisation du franc de Poincaré qui ralentit l'activité économique, le traité commercial franco-allemand du 17 août 1927 qui comprenait la clause de la nation la plus favorisée et enfin le régime des prestations en nature du plan Dawes qui restreignait les débouchés sur le marché intérieur. Cf. F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 227.

<sup>873</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 21 novembre 1927.

avec des marges bénéficiaires réduites. En plus il devenait nécessaire d'améliorer l'outillage des différentes usines<sup>874</sup>.

Ainsi, en 1928, il fut décidé de la rénovation complète de la fabrication de broches de continus pour se libérer des fournisseurs auxquels la SACM était obligée de s'adresser pour ces pièces et qui ne livraient pas les quantités qu'ils s'étaient engagés à fournir. L'étude de la création d'un nouvel atelier qui serait établi à Jungholtz fut engagée. L'usine de Clichy fut également pressentie<sup>875</sup>.

L'usine du haut à Jungholtz fabriquait des broches (marque déposée allemande Norma) et celle du bas des ailettes. Les pièces détachées étaient ensuite, soit envoyées à Mulhouse où elles étaient montées sur les métiers soit exportées en Amérique ou en Asie dans des caisses « intérieur métal » comme pièces détachées.

Au 1er janvier 1928, le total des commandes inscrites s'élevait à 304,3 millions contre 318,2 millions au 10 octobre 1927. Les commandes nouvelles baissèrent également de 7,9 millions en un an. La direction décida donc de la mise en place d'une commission spéciale de réorganisation de l'usine de Mulhouse. Les buts étaient de prévoir un plan technique et financier de réorganisation de l'usine, d'imaginer une rationalisation des fabrications et d'en surveiller ensuite l'exécution<sup>876</sup>.

La SACM connut donc une pause dans son expansion avant même que les effets de la grande dépression née aux Etats-Unis en octobre 1929 ne se fassent ressentir. Elle entraîna une dégradation de l'emploi : ainsi, d'après Fernand Riethmuller - un ancien de la SACM-Jungholtz - l'usine de Jungholtz connut de nombreux licenciements en 1928/29. Pourtant les perspectives de 1930 semblaient brillantes et une nouvelle période de prospérité semblait s'ouvrir pour les entreprises<sup>877</sup>.

La remise en marche des anciennes usines Latscha de Jungholtz fut difficile malgré leur rachat par la SACM de Mulhouse. Les ateliers étaient en mauvais état, les

---

<sup>874</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 227.

<sup>875</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 23 janvier 1928.

<sup>876</sup> CERARE, 97 A 151. Délibérations des conseils d'administration de mai 1922 à septembre 1929. Conseil d'administration du 23 janvier 1928 et du 24 septembre 1928.

<sup>877</sup> L'espoir de perspectives brillantes reposait sur le plan des cinq milliards de Tardieu. Avec Henry Chéron aux Finances, Tardieu mit en place un « programme d'outillage industriel » basé sur la construction d'infrastructures (ports, chemins de fer, routes) et surtout d'électrification des campagnes.

équipements étaient usés et vieillissés et, de plus, la conjoncture était difficile en raison des problèmes d'approvisionnement, de la perte du marché allemand et de l'agitation sociale. Malgré tout, le temps de la reconstruction lui offrit de nouvelles perspectives et l'usine fut modernisée et sa production rationalisée. Finalement, les années 1920 furent des années florissantes pour la SACM-Jungholtz même si, dès 1927 les premiers nuages s'amoncelèrent.

## II. La grande crise (1930-1938)

La grande dépression des années 1930 prit une tout autre ampleur que les crises du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle provoqua une nette réduction du potentiel industriel de l'Alsace avec la fermeture de certaines usines ou leur disparition définitive. Pour Michel Hau, la grande crise qui frappa la France dans les années 1930 marque le début du recul de l'emploi textile<sup>878</sup>. En effet, si les effectifs industriels baissèrent de 35 898 personnes soit 27 % dans le Haut-Rhin entre 1926 et 1936, le textile chuta de 51 % passant de 77 866 actifs en 1926 à 51 508 en 1936. Plus dramatique étaient les répercussions des difficultés du textile pour la construction mécanique, secteur qui lui était intimement lié. Le ralentissement d'activité dans la branche des machines textiles s'expliquait avant tout par la baisse des cours mondiaux, le resserrement de la demande, le tout aggravé, à partir de l'été 1930, par la mise en place de contingentement à l'importation par certains pays<sup>879</sup>. Pour la SACM, le préjudice était lourd car elle exportait la plus grande partie de ses machines<sup>880</sup>.

### 1. Les entreprises du vallon face à la crise : l'exemple de la SACM-Jungholtz

Cette grave crise qui toucha l'industrie textile spécialement dans la filature de la laine peignée dès janvier 1930 eut pour conséquence une baisse des commandes pour la SACM

---

<sup>878</sup> M. HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit. p. 94.

<sup>879</sup> Le 17 juin 1930 le Congrès des Etats-Unis vota la loi Hawley-Smoot qui augmenta les droits de douanes à l'importation de plus de 20 000 types de biens, -en particulier les machines de filature-, et imposa une taxe de 59 % sur plus de 3 200 biens importés aux Etats-Unis.

<sup>880</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 243.

mais aussi une baisse constante des disponibilités résultant de la crise des affaires et de la lenteur des paiements. Le total des commandes au 31 mars 1930 s'élevait à 204 millions soit une baisse de 20 millions en une année. C'était la maison mère de Mulhouse qui était à l'origine de cette diminution<sup>881</sup>.

Cette crise affecta également la succursale de Jungholtz puisque la situation des machines pour l'industrie textile était mauvaise. La direction envoya une mission aux Indes pour chercher à y livrer du matériel textile mais sans résultats<sup>882</sup>. Les administrateurs cherchaient ainsi à maintenir un fort courant d'exportation pour des matériels très spécialisés, comptant profiter de la polyvalence de ses ateliers et de sa main d'œuvre pour acquérir de nouveaux marchés.

Pour faire face à cette situation critique, le conseil d'administration décida en novembre 1930 que le samedi matin serait chômé dans les ateliers de filature pour 26 mois, et le licenciement du personnel étranger<sup>883</sup>. Malgré ces mesures les commandes baissèrent encore et le travail n'était plus assuré que pour 2 à 2 mois ½. La situation dans la branche textile de Mulhouse était préoccupante. Il fallut donc envisager dans un premier temps un chômage plus important à partir de fin janvier 1931. Toutefois comme la situation de la branche textile ne s'était pas aggravée il n'eut pas lieu de prévoir une augmentation du chômage dans les ateliers par contre on continua à chômer le samedi matin après le 31 janvier<sup>884</sup>.

En 1931, la situation était toujours aussi préoccupante à Mulhouse. Les pertes augmentèrent et le chômage du samedi matin continua. La situation de la branche coton était médiocre, la branche impression était très touchée et la grosse mécanique n'était presque plus alimentée. En septembre 1931, toutes les branches de la SACM étaient touchées. Les administrateurs décidèrent de réduire fortement les effectifs de la société en licenciant de nombreux ouvriers du département « machines textiles ». Le nombre

---

<sup>881</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 20 janvier 1930 et du 5 mai 1930.

<sup>882</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 7 juillet 1930.

<sup>883</sup> Dès septembre 1930, 700 ouvriers avaient quitté la SACM. Ces départs étaient volontaires et il n'y eut aucun licenciement. En fait, les dirigeants ne semblèrent pas s'alarmer de cette baisse des effectifs car la conjoncture semblait encore très bonne en septembre 1930. En fait, la baisse des commandes de machines textiles était compensée par la grosse construction et le département « locomotives ».

<sup>884</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration 17 novembre 1930, du 15 décembre 1930 et 19 janvier 1931.

d'ouvriers occupés passa de 4351 à 3625 en 1930 et 3192 en 1931. Cette situation dénotait un nombre trop considérable d'employés. La direction décida alors de prendre des mesures : 25 personnes étaient congédiées le 1er janvier 1932 et d'autres congés suivirent mais on tenait « compte des considérations d'humanité qui sont dans les traditions de la société ». Parallèlement les ouvriers ne bénéficièrent pas d'augmentation des traitements comme ça se faisait à cette époque là de l'année<sup>885</sup>.

Finalement, les administrateurs décidèrent de réduire fortement la production en fermant la fonderie de Masevaux à compter du 15 janvier 1932 et celle de Jungholtz qui occupait 20 ouvriers. Par contre, on maintint en activité les ateliers faisant les broches de continus et les broches et ailettes de bancs à broches. La fabrication des cylindres cannelés fut transférée à Mulhouse en entier et la fabrication des broches à Clichy fut supprimée. Enfin, on décida que l'usine de Jungholtz chômerait 2 jours 1/2/semaine<sup>886</sup>. La petite unité employait à l'époque 400 à 450 ouvriers. Certains ouvriers furent employés à faire du bois dans les forêts appartenant à l'usine. Il n'y eut de ce fait jamais de chômage à Jungholtz d'après les témoins de l'époque.

En 1932, la situation était préoccupante (perte de 1 à 1,2 millions par mois) et la crise du textile s'accroissait encore avec la dévaluation de la livre à l'automne 1931 qui rendait, non seulement, les produits français peu concurrentiels, mais de plus, permit aux produits Anglais d'inonder le marché<sup>887</sup>. Dans la branche textile, les commandes en filature de coton, en tissage, en impression étaient pratiquement nulles. Paul Schlumberger, président de l'Association patronale de l'industrie textile, décida de réduire les salaires de 10 % en deux temps : 5% au 1<sup>er</sup> février 1932 et 5% au 15 mars 1932. Il demanda donc à la SACM de procéder de même, ajoutant que DMC réduirait si la SACM réduisait. La SACM avait

---

<sup>885</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 15 juin 1931, du 10 juillet 1931 et du 28 septembre 1931.

<sup>886</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 26 octobre 1931 et du 14 décembre 1931. Il s'agit uniquement de la fonderie de Jungholtz qui fut fermée et non de l'usine complète contrairement à ce qu'affirme F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 248.

<sup>887</sup> La baisse de parité de la livre donnait à la Grande Bretagne un avantage artificiel sur le marché international. Les produits alsaciens étaient victimes de la concurrence anglaise. Pour les machines textiles les fabrications anglaises, sud-américaines et japonaises étaient 20 %, 6 % et 65 % moins chères que la fabrication alsacienne en 1932. La France continua pourtant avec une parité surévaluée du F ce qui eut pour conséquence la perte de nombreux débouchés extérieurs. La solution aurait été la mise en place de primes à l'exportation comme en Suisse mais le gouvernement s'y refusait. Cf M.HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., p. 279.

déjà réduit ses effectifs de 1500 personnes en deux ans. Le noyau de ses ouvriers travaillait 35h par semaine donc le conseil d'administration décida de ne pas réduire les salaires<sup>888</sup>.

En mai 1932 Paul Schlumberger informa le conseil d'administration d'une suggestion du baron Edouard de Turckheim, PDG de l'Union Textile (UTEX) de Guebwiller, qui proposa à la SACM une entente commerciale entre la SACM et la Nouvelle Société de Constructions (NoSoCo) de Guebwiller pour exploiter en commun l'usine de broches Latscha de Soultz. En fait, il proposait une fusion de Jungholtz avec l'usine annexe de la NoSoCo de Soultz pour former une société à part au capital de 500 000 F<sup>889</sup>. Le conseil d'administration ne donna pas suite à la proposition.

La situation dans le textile était de plus en plus grave et les prévisions très sombres. Le chiffre d'affaires de Mulhouse était inférieur de 55 % à l'exercice 1928/29. En septembre 1932, la SACM connut même une absence complète de commandes dans ce domaine. Il fallut donc reprendre le chômage et baisser les heures hebdomadaires à 39h. Parallèlement, devant cette situation inquiétante de l'usine de Mulhouse, le travail de déflation industrielle se poursuivit et de nouvelles compressions des frais généraux furent décidées en baissant les effectifs. En décembre 1932, Mulhouse connut une légère reprise d'activité avec des commandes de métiers à tisser automatiques pour la maison Offroy en Normandie, des commandes de continus à filer à grosses bobines pour une firme filiale de la précédente. La SACM lança également de nouveaux métiers automatiques, entièrement usiné SACM et de nouveaux continus à filer. Ces produits devaient permettre à la SACM de concurrencer tous les automatiques français et étrangers. Or, la SACM devait faire face à la concurrence déloyale des pays asiatiques qui amorçaient leur propre développement industriel. En effet, Toyota avait copié certains modèles pour la filature de laine mais Mulhouse ne pouvait pas s'y opposer car les lois sur la propriété commerciale n'étaient pas les mêmes qu'en France.

L'année 1932, s'acheva sur une note optimiste car contrairement aux prévisions, les pertes n'étaient pas supérieures à celles de 1931 en raison des effets conjugués de la

---

<sup>888</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 11 janvier 1932 et du 18 avril 1932.

<sup>889</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 19 mai 1932 et du 13 juin 1932.

réduction considérable des frais généraux et de la fermeture des ateliers de Clichy, Masevaux et Jungholtz qui ont permis une baisse des prix de revient<sup>890</sup>.

En janvier 1933, les pertes atteignaient encore 13 508 583,80 F pour les usines de Mulhouse, Masevaux, Jungholtz, Bischwiller et Clichy en raison notamment de la dévaluation du dollar qui provoqua l'effondrement des exportations de la branche textile. Il fallut à nouveau baisser les effectifs et les salaires furent réduits de 10 %. Si quelques commandes furent enregistrées en matériel de filature et tissage, seule la branche filature couvrait ses frais généraux. En juin 1933, une reprise marquée se confirmait, spécialement dans le tissage mais le gouvernement en voulant supprimer la surtaxe compensatrice de charge sur les produits anglais, mit à mal l'embellie que connut la construction de matériel textile<sup>891</sup>. La politique douanière du gouvernement français était peu favorable aux régions industrielles et, au contraire, favorisait les intérêts anglais et allemands.

En 1934, la situation des usines demeurait précaire. De nouvelles mesures de compression furent décidées. Ainsi, à Mulhouse, le mois de septembre fut particulièrement mauvais, et la direction décida de licencier 250 ouvriers pour octobre. La baisse des affaires se poursuivit en 1935, constante et inquiétante, rendant les perspectives de travail tant pour la France que pour l'étranger sombres. En plus, depuis l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne en janvier 1933, les marchés de la défense nationale qui auraient pu apporter une « alimentation » intéressante se fermèrent en raison de la proximité de la frontière<sup>892</sup>. L'exercice 1934/1935 se soldait par des pertes s'élevant à 1 965 581, 28 F et l'année 1936 s'ouvrait avec un solde créditeur de 1 301 612, 35 F.

Autre conséquence sociale : le fonds à disposition pour le secours aux ouvriers était dans une situation de plus en plus précaire. De nouvelles compressions devenaient nécessaires. De nouvelles mesures entrèrent donc en vigueur au 1<sup>er</sup> février 1936<sup>893</sup> :

- suppression de toutes allocations aux ouvriers ayant moins de 15 ans de service

<sup>890</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 26 septembre 1932, du 14 novembre 1932 et du 12 décembre 1932.

<sup>891</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 23 janvier 1933, du 16 février 1933, du 16 mars 1933, du 18 mai 1933 et du 15 juin 1933.

<sup>892</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 17 mai 1934, du 27 septembre 1934, du 20 décembre 1934, du 14 janvier 1935, du 16 mai 1935 et du 30 septembre 1935.

<sup>893</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 21 novembre 1935.

- suppression de toutes allocations aux veuves d'ouvriers mais secours exceptionnel après enquête au cas par cas

- tous les secours renouvelables qui seront maintenues subirent une nouvelle réduction de 25% du taux primitif.

Le climat social était de plus en plus lourd. Les effectifs n'étaient désormais plus que de 2100 ouvriers en 1936 pour 4351 en 1930. Le plus inquiétant était néanmoins que le recul de l'emploi n'a pas été compensé par un renforcement du matériel productif, ce qui représentait un facteur d'affaiblissement du potentiel industriel de la société au même titre que la fermeture des établissements secondaires<sup>894</sup>.

## **2. La poursuite du marasme après la victoire du Front populaire**

Au début de l'année 1936, on notait une certaine reprise grâce à un « équilibre plus rationnel de la production ». Il semblait même que la crise s'atténuait. Cependant cette timide reprise fut mise à mal par les événements du printemps 1936 et l'arrivée au pouvoir du Front populaire. Les années 1936/1937 apparurent au final comme une période critique.

Le 1er mai 1936, il y eut une grande grève à Jungholtz. Les ouvriers formèrent un grand cortège avec la musique de Jungholtz, les associations, les ouvriers, les syndicats. Ils allèrent à Guebwiller puis Soultz puis Wuenheim. Pour les témoins de l'époque ce moment fut extraordinaire en raison du nombre impressionnant de participants. L'un d'eux précise même : « Quand les premiers arrivaient à Wuenheim, les derniers portaient seulement de Guebwiller<sup>895</sup> ». Les grèves continuèrent après la victoire du Front populaire puis les ouvriers obtinrent les congés payés (14 jours), la semaine de 40 H au lieu de 48 H, une augmentation des salaires (un ouvrier gagnait désormais 3,50 F). Une petite anecdote cocasse de Fernand Riethmuller, qui entra à la SACM Jungholtz à 14 ans, souligne l'ambiance de ces premiers mois de gouvernement du Front Populaire. Lors des premiers congés, il n'eut droit qu'à une semaine car nouvellement embauché. Il resta donc seul dans l'usine pendant une semaine. Le contremaître (qui ne prenait pas les congés en même

---

<sup>894</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 249.

<sup>895</sup> Témoignage de Fernand Riethmuller.

temps que les ouvriers) lui donna du travail : graisser les broches. C'était un travail d'une heure mais qui devait durer une semaine. Il s'amusa donc à chasser les souris dans l'atelier.

Après la reprise du travail, l'exécution des accords Matignon se traduit par une forte augmentation des salaires et une majoration notable du prix de revient des marchés en cours. En effet, l'entreprise dut faire face à une augmentation des charges sociales d'une ampleur imprévue : les coûts salariaux augmentèrent de 50 %. Cela eut une répercussion sur les prix et les commandes repartirent à la baisse. Les administrateurs espèrent un temps une révision des marchés de l'Etat pouvant diminuer légèrement cette perte. La situation de Mulhouse était particulièrement grave : « après avoir pris connaissance de la trésorerie ...le conseil invite les administrateurs délégués à lui présenter dans le plus court délai, des propositions chiffrées en vue de mettre en veilleuse l'usine de Mulhouse en attendant que les pouvoirs publics aient pu accorder à ses exportations l'assistance dont la nécessité leur a été démontrée ». La SACM vendait 75 à 80 % de sa production de ses machines à l'étranger à des prix fixés par la concurrence étrangère et donc invariable par rapport à la livre<sup>896</sup>.

Pour la direction de la SACM, les accords Matignon étaient malvenus. Les salaires des ouvriers augmentèrent de 31% et les traitements des employés de 10%. Ces chiffres ne tenaient pas compte de la semaine de 40h. Pour la société cela représentait une surcharge écrasante à laquelle elle ne pourrait résister que s'il se produisait une hausse des prix de vente en France tant à l'exportation qu'à l'intérieur. La fermeture totale de l'usine, envisagée tout d'abord en juillet 1936, fut différée ou évitée, les circonstances paraissaient permettre le maintien d'une certaine activité dans le département textile. Mulhouse et Graffenstaden avaient bénéficié de commandes pour la Défense nationale d'un montant de 15 millions. En revanche, la cessation progressive de la grosse construction fut décidée. Cette mesure ne signifiait pas le congédiement de tous les collaborateurs de la grosse construction ni le maintien de tous dans le textile. Le choix de garder les plus qualifiés fut retenu par les administrateurs en septembre 1936<sup>897</sup>.

---

<sup>896</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 9 juillet 1936.

<sup>897</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 24 septembre 1936.

Malgré les mesures populaires du Front populaire, le marasme persista à Mulhouse. On avait prévu des indemnités de licenciement pour les personnes congédiées équivalentes à une semaine d'appointements par année de présence. Cela représentait 2 millions de francs pour l'entreprise. Le gouvernement décida alors une aide pour soutenir les facilités d'exportation de l'usine de Mulhouse et consentit des avances de 6 à 9 mois compensatrices de l'élévation des salaires. Le taux de ces avances s'élevait à 2,5%<sup>898</sup>.

En décembre 1936, l'entreprise connut une reprise importante des commandes dans les trois usines et dans toutes les branches en partie grâce à la dévaluation du franc qui permit de compenser l'augmentation des charges sociales et la reprise des exportations<sup>899</sup>. Toutefois dans le compartiment textile à Mulhouse le carnet de commandes resta inférieur de 10% par rapport à l'année 1935. L'embellie se poursuivit en 1937 avec une augmentation importante des commandes dans tous les domaines et même « une reprise remarquable » en novembre de cette année. Entre mai 1936 et mai 1937, les commandes augmentèrent ainsi de 9 % ce qui permit une augmentation sensible des facturations. En 1937, la SACM semblait prête à reprendre sa marche en avant. La conjoncture internationale se rétablit peu à peu, les capitaux firent leur retour et la SACM enregistra même d'importantes commandes de machines outils et pour l'armée. En 1938, elle semblait prête à reprendre une place de premier plan sur le marché français<sup>900</sup>. Cependant, dès février 1938, la branche textile connut à nouveau le marasme avec le ralentissement des commandes spéciales à Mulhouse. Pour éviter le chômage de nombreux ouvriers à Mulhouse la direction décida, en mai 1938, la construction de 90 machines standard (30 cardes coton, 30 peigneuses laine PL et 30 peigneuses SAG) à stocker<sup>901</sup>.

Il fallut attendre février 1939 pour retrouver une activité normale dans tous les ateliers. La SACM semblait prête à reprendre sa marche en avant. Cependant, de sombres

---

<sup>898</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 25 octobre 1936 et du 19 novembre 1936.

<sup>899</sup> Les effets de la dévaluation du Franc furent annulés par la hausse des prix internationaux. Au début 1937, les produits textiles alsaciens étaient encore 15 à 30 % plus chers que les produits étrangers. Il fallut attendre la deuxième dévaluation de juin 1937 pour que les produits alsaciens soient à nouveau concurrentiels. Cf M.HAU, *L'industrialisation ...*, op. cit., p. 280.

<sup>900</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p. 256.

<sup>901</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 17 décembre 1936, du 25 janvier 1937, du 15 mars 1937, du 20 mai 1937, du 18 novembre 1937, du 24 février 1938 et du 19 mai 1938.

nuages s'amoncelaient sur l'Europe. Les administrateurs demandèrent alors la relocalisation des entreprises les plus menacées. Au printemps 1939, le gouvernement n'autorisa que le transfert des fabrications pouvant intéresser la défense nationale vers Clichy, Cholet et Issoudun. Avec la déclaration de guerre en septembre et la mobilisation, la SACM perdit un tiers de ses effectifs qui passèrent de 6924 à 4629 mais cela n'affecta pas le fonctionnement des usines. De nombreux ouvriers spécialisés furent mobilisés à l'arrière pour l'effort de guerre et restèrent dans l'entreprise. En janvier 1940, la situation dans toutes les usines était en amélioration constante et l'activité progressait. Lors du bilan de l'exercice 1939, la situation apparut ainsi « plus belle que celle des meilleures années »<sup>902</sup>.

A l'issue de cette étude consacrée à la SACM Jungholtz de l'entre-deux-guerres, une sorte de bilan de cette période peut être fait en s'appuyant sur les deux cartes suivantes localisant les clients et les fournisseurs de la SACM-Jungholtz de 1920 à 1941<sup>903</sup>. Succursale de la SACM-Mulhouse, la maison mère était pour l'unité de Jungholtz son principal débouché et son principal fournisseur.

Ainsi, la SACM Mulhouse lui fournissait de l'acier, de la fonte, de l'étain, du bronze mais aussi du coke, de la houille flamboyante ou du charbon de bois. Au total, 25 % des matériaux, 12,5 % des combustibles et 6 % des outils étaient livrés par la maison mère. Jungholtz se fournissait également auprès des autres succursales de la SACM : la fonte provenait par exemple de la fonderie de Masevaux. Les autres fournisseurs étaient principalement des sociétés alsaciennes : le cuivre, le fil, les barres, les tubes et les feuilles de laiton étaient livrés par les établissements Charpentier & Vogt de Niederbruck, la houille ou les gailletins<sup>904</sup> étaient fournis par « la Houve SA » de Strasbourg alors que les limes venaient de la manufacture d'outils de Zornhoff. Ainsi, 67 % des matériaux, 79 % des combustibles et 60 % des outils étaient de provenance régionale. L'Alsace étant dépourvue de matières premières, la SACM-Jungholtz s'approvisionnait aussi auprès des

---

<sup>902</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 23 février 1939, du 2 octobre 1939 et du 29 février 1940.

<sup>903</sup> Cartes confectionnées à l'aide des Grands livres de comptabilité de l'usine de Jungholtz n°1 (1er mai 1920-30 septembre 1923), n°2 (1er octobre 1923-30 septembre 1936) et n° 3 (1er octobre 1936- 12 septembre 1941) conservés au CERARE (93 B 558, 93 B 192 et 93 B 496) par Jean-Philippe Droux que je remercie vivement. Voir Annexe p. 597 à 602 « Fournisseurs et clients de la SACM à Jungholtz de 1920 à 1941 ».

<sup>904</sup> Le gailletin est du charbon de terre cassé en petits morceaux.

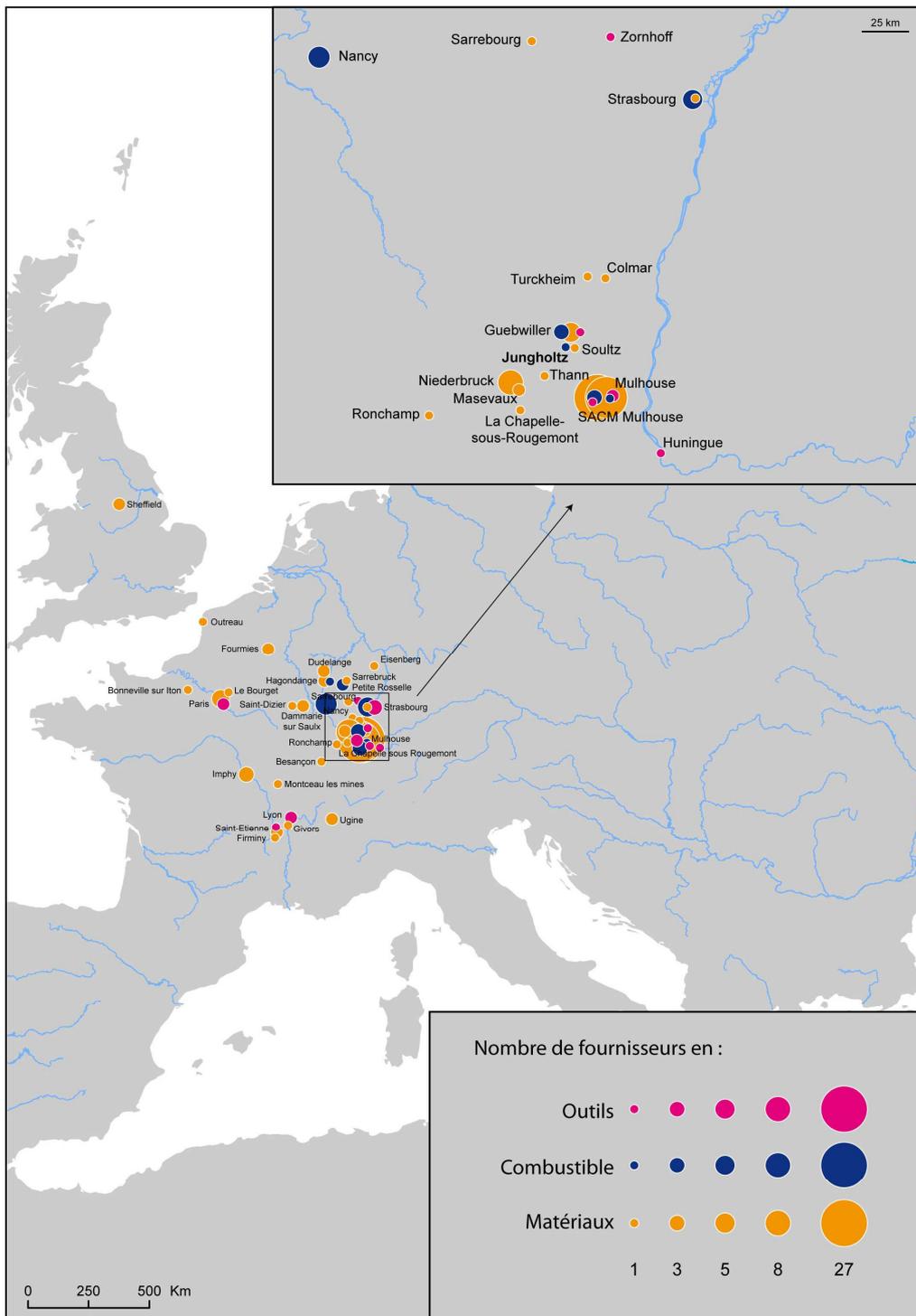
houillères de Petite Rosselle ou auprès des sociétés Charlor et Coklor pour la houille et les gailletins, aux aciéries d'Imphy ou auprès de la société d'Electro-Chimie, d'Electro Métallurgie & des Aciéries Electriques d'Ugine (société SECEM & AEU) pour l'acier, chez Salin à Dammarie ou auprès des aciéries de Firminy pour la fonte et auprès des aciéries de Paris à Outreau pour le minerai de fer. Parfois les fournisseurs étaient étrangers : on importait du fer des aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange au Luxembourg, des barres d'acier de Sarrebruck (société A.R.B.E.N) ou encore des pierres pour cubilot de la société « *Pfälz Chamotte und Thomwerke* » dans le Palatinat. Elle garda aussi l'ancien fournisseur d'acier pour broches des établissements Latscha à Sheffield, Moss & Gamble.

La SACM Jungholtz avait cinquante clients. Son débouché principal était la maison mère de Mulhouse ou ses succursales de Clichy et de Graffenstaden. Elle livrait à Mulhouse des systèmes de cylindres, des broches à ailettes, des broches Rabbeth, des cylindres cannelés que la maison mère employait pour la construction des machines textiles. La majorité des clients de Jungholtz était des entreprises alsaciennes (54 %) parfois locales (Georges Blocher à Jungholtz, J. Althoffer à Rimbach-Zell, Les Fils d'Edouard Latscha à Soultz, la Nouvelle Société de Constructions, l'Union Textile, l'usine de construction de machines F.J Grün et F. & Th. Frey à Guebwiller) ou dans un cercle élargi : Dollfus-Mieg et Frey & Cie à Mulhouse, la filature Schoubart à Sainte-Croix-aux-Mines, Hofer & Cie à Ribeauvillé, la Filature de Sélestat, Martel Catala & Cie à Sélestat et la Filature de laine peignée d'Erstein. Mais Jungholtz avait également des clients nombreux en France et à l'étranger. Ainsi, elle livrait des broches et des cylindres à la Société anonyme de filature de schappe basée à Troyes mais qui avait des succursales à Amplepuis, La Croix aux Mines, Saint-Rambert, Villeurbanne et Kriens en Suisse ; des collets au constructeur de machines Grün de Lure et des broches à la Filature de schappe Ringwald dans la même ville; des œillets à De Sellos à Mons en Baroeul. Enfin, 20 % de ses clients se trouvaient à l'étranger. Malgré la perte des débouchés allemands après le retour à la France, l'usine de Jungholtz continua à exporter vers l'Allemagne (établissements A. Baumann à Reutlingen et Metzingen en Bade) et garda ses clients polonais (Société textile Czestochovienne et la société anonyme d'industrie textile à Czestochowa et la *Vasslauer Kammgarnf* à Biala). Elle livrait aussi deux filatures en

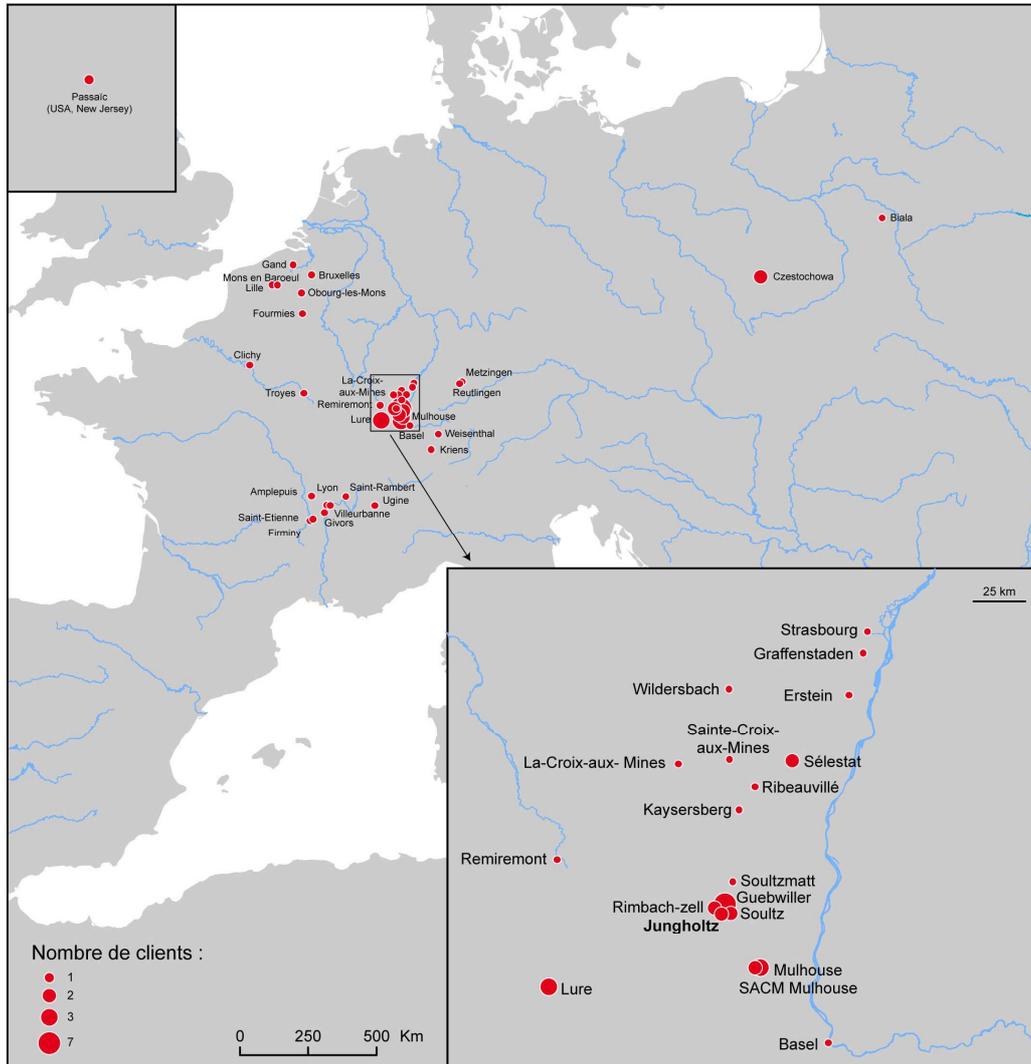
Belgique, à Obourg les Mons et à Gand et une entreprise outre Atlantique, la « *Botany Worsted Mills* » à Passaic, au Nord-Ouest de New-York, un leader dans le domaine de la laine peignée.

Toutes ces entreprises, qu'elles soient locales ou à l'étranger étaient livrées directement par la succursale de Jungholtz. Fernand Riethmuller raconte comment les broches, auparavant graissées, étaient envoyés dans des caisses « intérieur métal » aux Etats-Unis.

Localisation des fournisseurs de la SACM Jungholtz (1920-1941)



### Localisation des clients de la SACM Jungholtz (1920-1941)



Auteur : B. Risacher  
 Infographie : J.P. Droux, CRESAT

### III. Le nouveau visage de la société villageoise

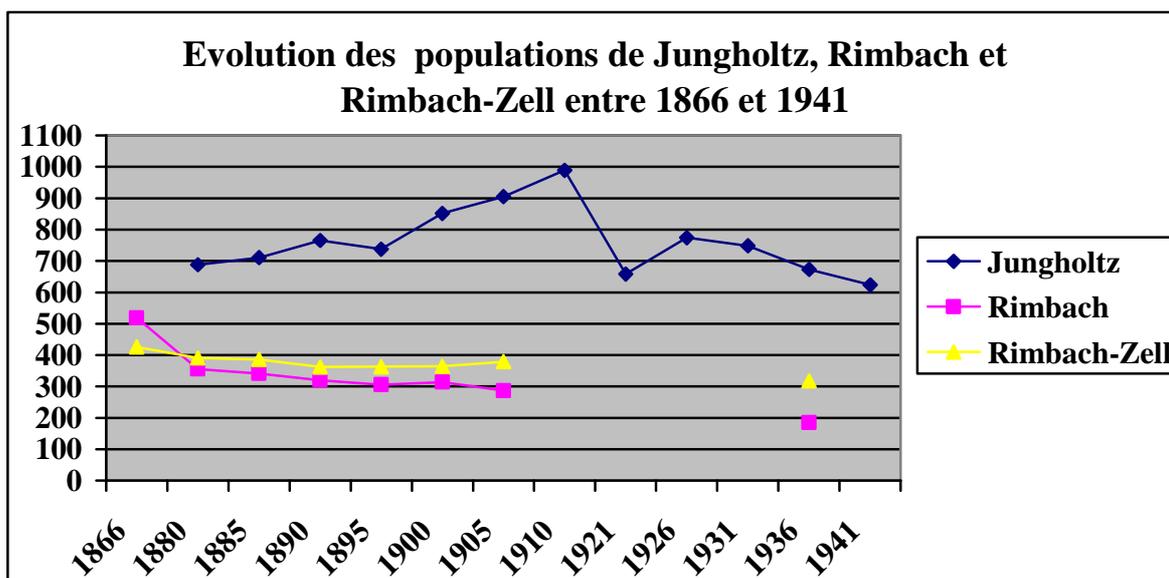
L'implantation des usines dans le vallon de Rimbach entraîna un changement profond dans le mode de vie de ses habitants. Elle se traduisit par une croissance rapide de la population des villages qui le composent et par la naissance d'une classe ouvrière importante dès le Second Empire. Le groupe des ouvriers-paysans constituait alors le noyau stable de chaque usine.

#### 1. Jungholtz, un village ouvrier

La population de Jungholtz n'avait cessé d'augmenter depuis l'Annexion. A Jungholtz, le nombre d'habitants passa de 688 habitants en 1881, date de son indépendance municipale, à 989 en 1910, année de son maximum historique<sup>905</sup>. Jungholtz a donc gagné pas moins de 301 habitants en trente ans soit une croissance de 43,75% pour la période ! Cependant, à la suite du premier conflit mondial, le village perdit 331 habitants soit 33,6 % de sa population. Cela s'expliquait par les pertes dues à la guerre mais bien plus encore par le marasme économique que connaissaient les usines Latscha à cause des dommages causés par les bombardements et la situation financière précaire de l'entreprise qui en résultait. Ainsi, en 1919, « 300 ouvriers attendaient avec impatience la réouverture des usines, qui depuis de longues années leur assuraient une vie prospère ». Le village gagna à nouveau des habitants lorsque les établissements de Jungholtz, rachetés par la SACM de Mulhouse, furent remis en marche. Ainsi, la population connut une nouvelle poussée démographique en raison de l'installation d'ouvriers venus des villages du vallon mais également d'autres vallées vosgiennes. Le village gagna 116 habitants de 1921 à 1926 soit une progression de 17,6%.

---

<sup>905</sup> ADHR 8 AL 1/439. Recensements de la population.

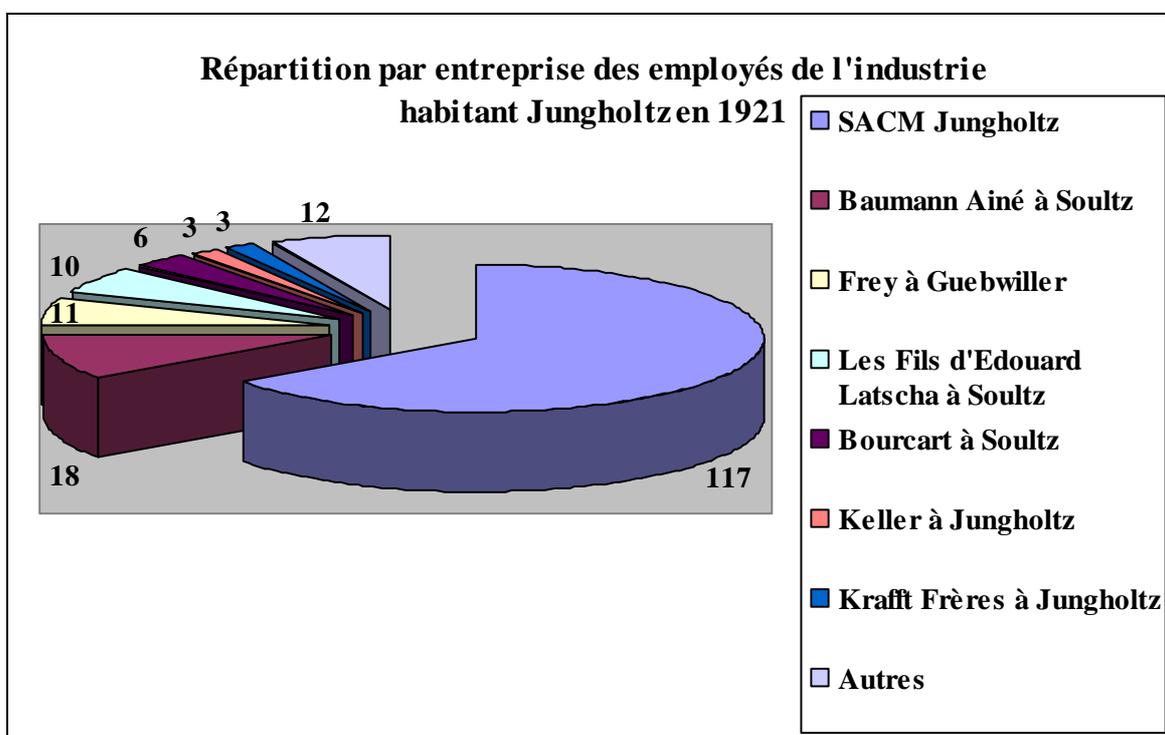


Il s'agit là d'une particularité de Jungholtz parmi les 3 villages de la haute vallée. En effet, à Rimbach-Zell comme à Rimbach, le maximum démographique se situe lors du recensement de 1866. Rimbach-Zell compte alors 426 habitants mais, après l'Annexion, connaît une stagnation, -passant de 391 à 379 habitants entre 1880 et 1905-, puis une diminution constante jusqu'en 1936 : le village perdit 108 habitants, soit une baisse de 25,3 % de sa population entre 1866 et 1936. La baisse était encore beaucoup plus impressionnante à Rimbach qui comptait 519 habitants en 1866 puis connut une chute après l'Annexion passant de 355 individus en 1880 à 287 en 1905 soit une baisse de 232 individus entre 1866 et 1905 et une perte de près de la moitié de ses habitants (44%). De 1905 à 1936, le village de montagne perdit encore 102 habitants soit au total de 1866 à 1936, 334 individus et en définitive une perte de 64 % en 70 ans.

Comment expliquer cette vitalité démographique à Jungholtz jusqu'à la Grande guerre puis de 1921 aux années 1930 ? L'accroissement naturel à lui seul ne suffit pas à l'expliquer. Cela tient en fait à la présence au cœur du village de l'usine Latscha & Cie puis SACM qui employait entre 450 et 500 ouvriers qui ne pouvaient pas être recrutés sur place. Jungholtz a donc attiré non seulement une migration pendulaire des villages

alentours mais surtout une migration définitive d'ouvriers venus des villages du vallon et d'autres vallées vosgiennes<sup>906</sup>.

Lors du recensement de 1921, 180 habitants sur 658 déclaraient encore un métier lié à l'industrie soit 27,3% de la population totale. La SACM Jungholtz était de loin le premier employeur de la commune avec 117 ouvriers et assimilés employés soit 65 % du total des personnes employées dans l'industrie. Les 35% restant étant employés dans d'autres usines du village ou dans le bassin d'emplois proches, à Sultz notamment. Il est intéressant de constater qu'aucun ouvrier n'était employé chez Schlumberger, pourtant pourvoyeuse d'emplois dans une large auréole autour de Guebwiller ou chez Althoffer à Rimbach-Zell situé à 1 km en amont.



A la SACM Jungholtz, les fils d'ouvriers entraient dans l'usine après l'école primaire, à 13 ou 14 ans, de préférence certificat d'étude en poche. A l'époque on ne parlait pas d'apprentissage. Le jeune homme apprenait sur le tas. Il gagnait 90 cts de l'heure et un ouvrier confirmé 2,50 à 2,80 de l'heure.

<sup>906</sup> Mon grand-père, Oscar Risacher (1902-1960) était descendu de Rimbach aux débuts des années 1920 pour s'installer à Jungholtz et travailler à la SACM alors que son beau-père et donc mon arrière grand-père,

En 1935, la semaine était de 48 h. On travaillait 5 jours et le samedi matin de 6h45 à 12h avec une pause de ¼ d'heure à 8h45 et de 13h à 16 h. Les horaires étaient calqués sur les travaux agricoles. La plupart des ouvriers avait des animaux domestiques (vaches, chèvres, cochons, lapins, poules ...) et cultivait un lopin de terre, élément clé de l'autosubsistance. Après le travail à l'usine ils faisaient les travaux domestiques. On retrouve ce « vieux réflexe de survie » dans bons nombres d'usines des vallées vosgiennes et notamment chez Althoffer à Rimbach-Zell. Les horaires de travail étaient calqués sur celui de la vache ou du mouton qu'il faut traire et rentrer et les pommes de terre à arroser. Soit 6h ½ à 12h avec une pause de 8h45 à 9h et 13 à 16h1/2 du lundi au vendredi soit 42 heures 30 hebdomadaires. Le village vivait au rythme de la sirène de l'entreprise appelant au travail. La main d'œuvre employée chez Althoffer était à prédominance féminine (60% de femmes et 40% d'hommes).

Ainsi, dans le cas des entreprises de la haute vallée, on est très loin des logiques en œuvre dans les grands bassins industriels<sup>907</sup>. En effet, la machine n'imposa pas une nouvelle répartition temporelle du travail en modifiant le rythme du labeur quotidien. On continua à vivre au rythme de la nature.

A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la population du vallon du Rimbach a fondamentalement changé de visage. Le travail de la terre restait généralisé et les exploitations agricoles étaient nombreuses mais bien souvent de taille réduite. Ces mini-fermes étaient exploitées par les « ouvriers-paysans ». Ceux-ci n'avaient pas « les équipements nécessaires ni un cheptel assez important pour en tirer des revenus suffisants pour subvenir aux besoins de toute la famille. Alors une ou plusieurs personnes de la famille vont travailler en usine comme ouvrier pour bénéficier d'un salaire<sup>908</sup> ». Les ouvriers-paysans de Jungholtz trouvaient alors tous un second emploi dans l'usine Latscha/SACM tout en continuant à pratiquer la petite agriculture familiale et l'élevage de quelques animaux de basse-cour. Pendant l'entre-deux-guerres, la population du village, non seulement s'accrut en raison de l'arrivée de nombreuses familles, souvent modestes, venues chercher leur gagne-pain, mais devint majoritairement ouvrière. En 1921, 27,3 % des habitants

---

Joseph Kittel (1883-1954), était venu de Wasserbourg pour être embaucher dans la même usine.

<sup>907</sup> R.LEBOUTTE, *Vie et mort des bassins industriels en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 385.

<sup>908</sup> G. ZIMMERMANN, « Vie et déclin des ouvriers paysans : modification des paysages », in *Patrimoine Doller* n°11, 2001, p.74.

déclaraient un métier lié à l'industrie. Il s'agissait, le plus souvent, des pères de famille qui subvenaient aux besoins des siens ce qui signifie que la majorité des gens de Jungholtz vivaient grâce à l'entreprise locale. Jungholtz était bel et bien devenu un village ouvrier.

## 2. Jungholtz « la rouge » ?

Une tradition tenace fait du village de Jungholtz un bastion socialiste et communiste dans un canton ancré majoritairement à droite et alors que le « le comportement politique de gauche était en Alsace un fait essentiellement urbains<sup>909</sup> ». Il semblerait que Jungholtz, village industriel par excellence, ait manifesté de vives sympathies pour les idées socialistes. D'ailleurs, le village a été marqué par l'affrontement des « Rouges » (socialistes) et des « Noirs » (*Zentrum*, conservateurs) puisqu'il existait à Jungholtz une « musique rouge » ou « *roti musik* » et une musique « noire » ou « *schwärtzi musik* ». Les résultats aux différentes consultations électorales entre 1919 et 1939, permettent d'avoir une idée du comportement politique de l'électorat de Jungholtz et d'étudier dans quelle mesure il a soutenu tel parti ou telle tendance politique.

Après le retour de l'Alsace à la France, la vie politique reprit peu à peu. Les partis politiques se réorganisèrent. Les premiers qui se reformèrent furent le parti confessionnel et le parti socialiste.

L'ancien « *Zentrum* » se reconstitua en février 1919 sous le nom de « Union populaire républicaine » (U.P.R) appelé « *Elsässische Volkspartei* ». Ce parti s'était toujours défendu contre le qualificatif de « confessionnel » étant donné que ses cadres restaient ouverts à tous les citoyens sans distinction de confession mais son programme restait dominé par l'idée religieuse et ses membres se recrutaient avant tout dans les milieux catholiques. L'U.P.R établit « un programme régionaliste demandant le maintien des libertés régionales, ainsi que de la législation religieuse<sup>910</sup> ». C'est autour de ces idées<sup>911</sup> que le

<sup>909</sup> R. WAGNER, *La vie politique à Mulhouse de 1870 à nos jours*, Mulhouse, 1976, p. 12.

<sup>910</sup> L. SITTLER, *L'Alsace, terre d'histoire*, nouvelle édition Alsatia présentée et mise à jour par Roland Oberlé, 1994, p.296.

<sup>911</sup> Il revendiquait l'indépendance de l'Eglise et de l'Etat, le maintien du concordat, de la loi Falloux, des ordonnances allemandes garantissant la confession, les droits et libertés de l'Eglise et les écoles confessionnels. D'autre part, il défendait les institutions qui constituaient un progrès par rapport au droit français comme par exemple les assurances sociales, les chambres de métier, le livret foncier, les sociétés à responsabilité limitée. Enfin, depuis l'Annexion, les communes alsaciennes ont été dirigées d'après la

parti interclassiste réussit à grouper ouvriers et paysans, industriels, commerçants et fonctionnaires et ce malgré leurs divergences. Cependant, il trouve ses assises surtout dans la population rurale.

Le parti socialiste se reconstitua assez rapidement. L'entrée des socialistes alsaciens «dans la vie politique française fut facilitée par les affinités naturelles du socialisme avec certaines idées de la Révolution de 1789<sup>912</sup>» ainsi que par leur attachement à la centralisation et à la législation laïque. Ils adoptèrent une attitude favorable à l'assimilation. Ils s'affilièrent immédiatement à la section française de l'Internationale ouvrière, s'organisant en section haut-rhinoise et bas-rhinoise.

En revanche, les éléments qui se trouvaient entre le socialisme et l'U.P.R - la Gauche radicale, la Nouvelle Démocratie puis Alliance démocratique, le Parti démocratique- n'avaient aucun intérêt commun assez puissant pour les unir. Aussi, « les groupes modérés risquaient d'être écrasés entre les deux partis de droite et de gauche s'ils n'arrivaient pas à former une unité cohérente<sup>913</sup>». Ils décidèrent alors de se réunir en vue des campagnes électorales, sous le nom de « Fédération des Gauches » - appelés aussi « l'U.P.R des protestants » - et dressèrent une liste commune « Bloc national » avec l'UPR sur laquelle figurait quatre membres de l'U.P.R (Joseph Pflieger, Emile Wetterlé, Médard Brogly et Camille Bilger) et trois membres de la Fédération des Gauches (Paul Jourdain, le pasteur Charles Scheer et René Baradé).

Un an après l'armistice, les Alsaciens sont appelés « à participer à la vie politique française par la voie d'élections législatives, sénatoriales, cantonales et municipales<sup>914</sup>». Aux élections législatives du 16 novembre 1919, le « Bloc national » enleva tous les sièges dans le Haut-Rhin en obtenant 62,1 % des suffrages. Dans son éditorial, le rédacteur en chef du « Journal de Guebwiller » pouvait s'exclamer « Bon présage » et de poursuivre : « La consultation électorale de dimanche a revêtu pour beaucoup de résultats une signification très nette du sentiment populaire en France. Les portes paroles du bolchévisme au parlement, les Longuet, Brizon et Mayéras ont subi un échec retentissant qui fait bien augurer des tendances

---

conception allemande de la décentralisation or dorénavant la tutelle était exercé par le préfet représentant du pouvoir central.

<sup>912</sup> C. SCHEER, « La vie politique et sociale : Département du Haut-Rhin » in *L'Alsace depuis son retour à la France*, tome premier, Comité Alsacien d'Etudes et d'Informations, 1932, p.178.

<sup>913</sup> C. SCHEER, « La vie politique ... », op. cit., p. 181.

<sup>914</sup> R. WAGNER, *La vie politique ...*, op. cit., p. 126.

de la grande majorité de ce pays qui a tant besoin de calme après la rafale furieuse de ces cinq années de guerre.

En présence de toutes les tentatives de sabotage, de grèves diverses qui ont troublé la vie économique de la France pendant ces derniers mois et ont arrêté net toute l'œuvre de reconstitution nationale, il faut que le nouveau Parlement donne résolument l'exemple à la Nation d'un travail suivi et fécond et laisse de côté ces prétendues doctrines plus que révolutionnaire qui ont conduit un pays comme la Russie aux pires abîmes.

La France vient de dire de sa voix souveraine qu'elle ne veut ni de la révolution, ni de la guerre civile. Elle a réduit de moitié le parti unifié qui ne représentait plus que la haine entre citoyens et le radicalisme à la Caillaux qui s'est séparé du parti que par une fiction et une hypocrisie.

Les élections sortent de la belle thèse patriotique du discours de Strasbourg.

Au point de vue social elles indiquent le réveil de la classe ouvrière française qui n'abandonne rien de ses justes revendications, mais qui veut échapper aux politiciens qui l'exploitaient et la poussaient à l'abîme.

C'est donc une lourde tâche qui incombe à la législature nouvelle, tâche fort ingrate hélas, car il faut refaire nos fiances, réparer les brèches et surtout redonner au crédit de la France à l'extérieur cette stabilité qui en faisait avant 1914 le banquier de l'univers. La devise de notre Parlement doit résider dans cette unique phrase : et maintenant au travail !!!<sup>915</sup>. L'U.P.R. entendait donc se présenter comme le rempart efficace contre la menace des partis de gauche, le bolchevisme et le collectivisme.

Les socialistes alsaciens n'eurent aucun représentant élu peut-être parce qu'ils étaient « convaincus que la guerre et ses conséquences avaient disposé les masses en leur faveur » et qu'ils « pensaient remporter la victoire<sup>916</sup> ». De plus, ils s'étaient aussi aliénés « de nombreuses sympathies en réclamant obstinément la laïcité<sup>917</sup> ». Enfin, ils avaient oublié que la nouvelle loi électorale, qui combinait le système majoritaire avec la proportionnelle, nécessitait des coalitions<sup>918</sup>. Néanmoins, dans les cantons de Soultz et Guebwiller, huit communes sur vingt-deux donnèrent la majorité aux socialistes. Parmi elles, Soultz,

<sup>915</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » du vendredi 21 novembre 1919.

<sup>916</sup> C. SCHEER, « La vie politique ... », op. cit., p. 181.

<sup>917</sup> R. WAGNER, *La vie politique ...*, op. cit., p. 125.

<sup>918</sup> La loi électorale du 12 juillet 1919 mit en place le scrutin de liste départementale à un seul tour avec représentation proportionnelle et panachage. Le nouveau système électoral avantage les formations cohérentes et la prééminence du vote rural par rapport au vote urbain. La liste majoritaire bénéficie d'une prime qui lui permet d'enlever tous les sièges.

Guebwiller et Buhl mais également Jungholtz et les villages montagnards Rimbach et Rimbach-Zell. A Jungholtz, la liste socialiste obtint même un de ses meilleurs scores avec 62 % des suffrages exprimés mais la palme revint à Rimbach où 76 % des suffrages se portèrent sur la liste socialiste<sup>919</sup>.

Lors des élections municipales des 30 novembre et 7 décembre 1919, et malgré la mise en garde de la rédaction du « Journal de Guebwiller » contre le bolchévisme « ce spectre effrayant qui menace de faire sombrer dans la ruine et la misère les peuples qui le proclament [...], l'anarchie, [...] l'anéantissement de la vie économique et sociale<sup>920</sup> », les socialistes remportèrent la mairie de Guebwiller alors qu'à Jungholtz quatre indépendants et huit socialistes furent élus<sup>921</sup>. Les résultats des premières élections municipales de l'après guerre furent donc une énorme surprise puisque les socialistes remportèrent la mairie. Pourtant, à la suite de la victoire du Bloc national lors des élections législatives non sans une poussée socialiste dans beaucoup de communes de la circonscription le journaliste se voulait optimiste : «[...] il ne faut pas mettre les choses au pire et prêter à notre population laborieuse une mentalité qu'elle n'a pas ...<sup>922</sup>»

Cette propension de Jungholtz à apporter ses suffrages aux socialistes fut confirmée lors des élections cantonales du 14 décembre 1919. Le représentant du Bloc national, le docteur Gervais Dietrich, l'emporta haut la main dès le premier tour face au radical socialiste Achille Froehly, 1400 voix contre 445. Seul dans le canton de Soultz, Jungholtz, donna la majorité à Froehly (67 % des suffrages exprimés)<sup>923</sup>.

Peut-on en déduire que Jungholtz, village ouvrier était un bastion du socialisme, une terre rouge dans un canton resté majoritairement agricole et conservateur ?

Les élections législatives du 11 mai 1924, qui virent au niveau national la victoire du Cartel des Gauches, confirmèrent les résultats de celles de 1919 dans le Haut-Rhin. L'« Alliance républicaine » ou Bloc républicain national, qui regroupait l'U.P.R, l'Union radicale et le Parti démocratique, passa encore en entier<sup>924</sup>. Les écarts entre les listes

<sup>919</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » du lundi 17 novembre 1919.

<sup>920</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » du vendredi 28 novembre 1919.

<sup>921</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » des lundis 1 et 8 décembre 1919.

<sup>922</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » du vendredi 28 novembre 1919.

<sup>923</sup> AM de Soultz, K 1-4. Correspondance. Révision des listes électorales. Elections municipales. Conseillers municipaux.

<sup>924</sup> « Die « Alliance Républicaine » ist im Haut Rhin mit absoluter Mehrheit gewählt » in « *Gebweiler Tagblatt* – *Journal de Guebwiller* » du lundi 12 mai 1924.

s'étaient cependant resserrés par rapport au scrutin de 1919, d'une part, en raison de la sécession des radicaux-socialistes qui présentèrent une liste Parti radical et Républicains de gauche, et d'autre part, à cause du mécontentement à l'égard des partis qui, pendant la première législature, avaient toujours soutenu les gouvernements successifs<sup>925</sup>. D'ailleurs, les socialistes firent campagne autour des thèmes des impôts, de la vie chère, de l'occupation de la Ruhr, de la faillite des réparations, de la chute du franc et de la réduction du service national<sup>926</sup>. Pour la première fois aussi apparaissait une liste communiste qui affaiblit la position socialiste<sup>927</sup>.

Dans les cantons de Soultz et Guebwiller, les socialistes terminaient en tête dans neuf communes sur vingt-deux (contre huit en 1919), près de 70 % des électeurs de Jungholtz et 85 % de ceux de Rimbach apportant leurs suffrages aux socialistes. La victoire du Bloc s'expliquait, d'après Richard Wagner, par le fait que les « électeurs ruraux, en majorité catholiques, craignant l'introduction des lois laïques, ont riposté pour préserver leurs intérêts. Il ne fait pas de doute que c'est dans les communes de forte pratique religieuses, où subsiste un vigoureux encadrement catholique que le bloc a la clientèle la plus fidèle<sup>928</sup> ». Or, il semblerait, dans le cas de Jungholtz, qu'à l'âpre antagonisme seigneur/paysans d'Ancien régime se soit substitué la virulente opposition patron/ouvriers et desservant du pèlerinage de Thierenbach/paroissiens.

Cependant, après la victoire du Cartel des Gauches, cette tendance fléchit. En effet, la déclaration du Président du conseil Edouard Herriot en juin 1924, qui annonçait sa volonté d'introduire en Alsace les lois laïques et l'école non confessionnelle entraîna la protestation des députés, des conseils généraux et municipaux qui entretenirent une agitation dans toutes les villes et dans tous les villages. « Elle eut pour conséquence un changement d'orientation des partis politiques qui demandaient des réformes régionalistes. L'U.P.R prit une attitude d'opposition de plus en plus marquée en réclamant un Conseil régional et un budget spécial pour l'Alsace. Les élus alsaciens s'opposaient aux tendances centralisatrices et demandaient sans cesse une réforme administrative sur les bases de la décentralisation et du régionalisme. Le gouvernement, par contre, attaché à l'idée d'une France une et indivisible vit

<sup>925</sup> C. SCHEER, « La vie politique ... », op. cit., p. 184.

<sup>926</sup> R. WAGNER, *La vie politique ...*, op. cit., p. 128.

<sup>927</sup> A Ungersheim, la liste socialiste obtint 11 voix alors que les communistes furent crédités de 33 voix.

<sup>928</sup> R. WAGNER, *La vie politique ...*, op. cit., p. 128.

dans ces revendications une atteinte à l'intégrité du territoire<sup>929</sup> ». Désormais, certains électeurs qui n'avaient aucune accointances avec l'U.P.R, et, qui, par le passé, avaient voté pour le bloc des Gauches, se tournèrent vers l'U.P.R. non pas par francophobie et volonté sécessionniste mais par régionalisme sincère.

Ainsi, lors des deux élections cantonales de 1925 dans le canton de Soultz, un changement de tendance commençait à pointer parmi les électeurs. En janvier 1925, il fallut procéder au remplacement du docteur Gervais Dietrich, décédé en octobre 1924. Paul Heinrich (U.P.R), notaire et maire de Soultz depuis 1923<sup>930</sup>, l'emporta au premier tour face à son challenger le socialiste Louis Fouilleron<sup>931</sup>. Il termina en tête dans toutes les communes excepté à Jungholtz où Fouilleron le devança de six voix seulement<sup>932</sup>. En mai 1925, cependant, Paul Heinrich, perdit la mairie de Soultz au profit de Georges Fritsch (radical-socialiste), représentant de la Gauche (Linkskartell) et ce, malgré son élection dès le premier tour<sup>933</sup>. Cela n'empêcha pas Paul Heinrich d'être confortablement réélu, avec près de 900 voix d'écart, lors des élections cantonales du 19 juillet 1925 face à Salomon Grumbach le représentant du parti socialiste<sup>934</sup>. Une nouvelle fois, Jungholtz plaça en tête le candidat socialiste même si ce dernier n'avait que 7 voix d'avance<sup>935</sup>. Lors des élections municipales de mai 1925, les habitants avaient déjà donné une courte majorité aux représentants de l'U.P.R qui obtint sept élus dont le maire sortant Joseph Annaheim, membre du « *Elsassische Volkspartei* » et Charles V Latscha, contre cinq aux socialistes<sup>936</sup>.

<sup>929</sup> L. SITTLER, *L'Alsace, terre d'histoire*, op. cit., p. 299 et R. WAGNER, *La vie politique ...*, op. cit., p. 136 : « Après la réintégration de l'Alsace dans la communauté française, un nouvel autonomisme voit le jour. Le mauvais fonctionnement du régime parlementaire sous la III<sup>e</sup> République, la crainte de perdre les avantages de nos institutions administratives et sociales, et la méconnaissance par le gouvernement des problèmes spécifiquement alsaciens, renforcent l'idée régionaliste ».

<sup>930</sup> J-L EICHENLAUB, « HEINRICH Pierre Paul Morand », in *NDBA n° 16*, p.1485.

<sup>931</sup> Louis Fouilleron (1889-1980). Conseiller municipal de Guebwiller en mai 1925 puis adjoint en décembre 1926, fut élu maire de Guebwiller en mai 1929 mais fut révoqué par décret du président de la République en octobre 1934.

<sup>932</sup> AM de Soultz, K 1-4. Correspondance. Révision des listes électorales. Elections municipales. Conseillers municipaux.

<sup>933</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » des lundis 4 et 11 mai 1925.

<sup>934</sup> Salomon Grumbach (1884-1952), représentait la section mulhousienne du Parti socialiste au Congrès de Tours en décembre 1920. Il fut élu conseiller général de Sainte-Marie-aux-Mines en 1919 et député de Mulhouse-ville en avril 1928.

<sup>935</sup> AM de Soultz, K 1-4. Correspondance. Révision des listes électorales. Elections municipales. Conseillers municipaux.

<sup>936</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller » des lundis 4 et 11 mai 1925.

Paul Heinrich fut réélu aux élections cantonales d'octobre 1931 et d'octobre 1937 à chaque fois au premier tour, réalisant le « grand chelem » étant élu dans toutes les communes du canton. En 1931, Heinrich se trouva opposé au représentant du Parti socialiste, Gustave Bir. Dans sa profession de foi il mettait en garde les électeurs contre le danger que représentait le socialisme pour les libertés alsaciennes : « Aux électeurs du canton de Sultz ! Adversaire très farouche de ceux qui veulent interdire de façon malveillante l'influence de la religion dans la vie quotidienne et les écoles, vous me trouverez toujours aux premiers rangs dans la lutte contre l'imposition des lois laïques. Électeurs ! Soyez sur vos gardes ! Les socialistes et les francs-maçons attendent juste le moment, portés par vos suffrages, pour abolir le droit local. Cela ne doit pas arriver ! Il proposait comme programme « une politique sociale progressiste dans l'intérêt des masses laborieuses, des petites et moyens agriculteurs, des ouvriers et de la bourgeoisie marchande [...] », et, « en particulier dans la crise économique actuelle », il estimait « que l'État et les collectivités territoriales doivent prendre en charge les plus économiquement vulnérables, et qu'au sein du Conseil général, la voix des masses laborieuses serait entendue ». Puis il conclut en appelant ces concitoyens à la clairvoyance : « Durant ces graves périodes, les problèmes ne seront pas résolus par des discours rhétoriques enflammés, mais par un véritable esprit de sacrifice et de charité chrétienne pour aider son semblable, parce que tous ont droit à une existence décente. Votez uniquement pour des hommes imprégnés par des sentiments sociaux et chrétiens, et non ceux qui essaient de résoudre les problèmes sociaux par des discours<sup>937</sup> ». Son adversaire socialiste proposait un programme national, loin des préoccupations locales, qui plus est rédigé uniquement en français, prévoyant entre autre « la création d'un véritable budget d'assistance

---

<sup>937</sup> « Wähler des Kantons Sultz ! Als ganz entschiedener Gegner derjenigen, die in gehässiger Weise den Einfluss der Religion aus dem öffentlichen Leben und aus den Schulen verbannen wollen, werdet Ihr ihn stets in den vordersten Reihen finden im Kampfe gegen die Einführung der Laiengesetze. Wähler ! Seid auf Eurer Hut ! Sozialisten und Freimaurer lauern nur auf den Moment, gestützt auf Eure Abstimmung, die lokale Kirchen- und Schulgesetzgebung zu verdrängen. Nie darf dies geschehen. [...] Eine gesunde fortschrittliche Sozialpolitik im Interesse der schaffenden Schichten des Volkes, der kleinen und mittleren Landwirte, der Arbeiterschaft und des gewerblichen Mittelstandes soll die Politik Eures Kandidaten sein. Vor allem in der heutigen Wirtschaftskrise vertritt Euer bisheriger Vertreter den Standpunkt, dass der Staat und die Allgemeinheit in erster Linie für die wirtschaftlich Schwachen zu sorgen haben und dass auch im Generalrat die Stimme der Massen des arbeitenden Volkes zu Worte kommen soll. In solch ernster Zeit gilt es nicht durch Hetzreden, sondern durch wahren Opfersinn und christliche Nächstenliebe seinem Mitmenschen zu helfen und für ihn einzutreten, denn Alle haben Anrecht auf eine anständige Existenz. Wählt nur Männer, die von wirklich sozialen und christlichen Gefühlen beseelt sind und nicht solche die die sozialen Probleme nur lit Reden zu lösen sich bemühen. » in AM de Sultz, K 1-4. Correspondance. Révision des listes électorales. Elections municipales. Conseillers municipaux.

et d'hygiène [...], l'élaboration d'un plan national d'éducation garantissant les bénéfices de l'instruction à tous les enfants des classes pauvres et déshéritées, l'intervention directe de l'Etat et le contrôle ouvrier pour l'organisation scientifique du travail [...] » et, prenant le contre-pied du candidat U.P.R, proposant dans le domaine de l'école « l'introduction de l'école laïque et de toute la législation laïque en Alsace ». Pour le candidat socialiste c'est justement au sein du Conseil général que « la réaction cléricale s'efforce d'empêcher tout changement progressiste <sup>938</sup> ». Paul Heinrich fut élu haut la main en 1931 devançant son adversaire socialiste de plus du double de voix dès le premier tour. Il fut réélu au premier tour face au même adversaire et au communiste Joseph Stehlin six ans plus tard.

Les élections législatives des 22 et 29 avril 1928 se déroulèrent au moment où commençait le « procès de Colmar » dans l'agitation autonomiste. D'autre part, le scrutin d'arrondissement fut introduit, augmentant l'influence de la campagne et diminuant le poids des villes. L'U.P.R eut donc beau jeu. Il remporta six des sept circonscriptions du Haut-Rhin. Dans l'arrondissement de Guebwiller, Camille Bilger fut élu au premier tour avec 4445 voix d'avance sur le candidat socialiste Auguste Wicky, premier maire socialiste de Mulhouse en mai 1925 et conseiller général de Mulhouse en juillet 1925. « Les influences personnelles des candidats ne sont donc pas sans jouer un rôle important lors de la consultation <sup>939</sup> ». Camille Bilger était un syndicaliste. Il présidait la *Fédération des Syndicats indépendant d'Alsace et de Lorraine (UGB)* et l'*Union régionale des Syndicats chrétiens d'Alsace et de Lorraine* qui prirent une part active à la fondation de la *Confédération française des travailleurs chrétiens (CTFTC)* en novembre 1919. Il était député du Haut-Rhin depuis 1919. En 1926, il prit publiquement position pour l'autonomisme mais renonça à signer le manifeste du *Heimatbund*<sup>940</sup>. Dans les cantons de Sultz et Guebwiller, Bilger sortit partout en tête sauf à Jungholtz et à Sultz alors que lors des précédentes consultations jusqu'à neuf communes avaient donné la majorité aux socialistes.

---

<sup>938</sup> AM de Sultz, K 1-4. Correspondance. Révision des listes électorales. Elections municipales. Conseillers municipaux.

<sup>939</sup> R. WAGNER, *La vie politique ...*, op. cit., p. 145.

<sup>940</sup> C. BAECHLER et L. STRAUSS, « BILGER Camille », in *NDBA n°3*, p. 223.

Malgré la situation économique sérieusement détériorée et l'augmentation du chômage, les élections législatives du 1er et du 8 mai 1932 n'apportèrent aucun changement sérieux dans la composition de la délégation haut-rhinoise à la Chambre des députés. Ces élections ont démontré une nouvelle fois la profonde assise de l'U.P.R dans la population, surtout à la campagne. Dans le Haut-Rhin, l'U.P.R gagna un siège si on considérait René Hauss comme appartenant au « *Landespartei* », les autonomistes perdaient un siège, tout comme l'APNA et les socialistes alors que les démocrates gagnaient un siège<sup>941</sup>. Dans l'arrondissement de Guebwiller, Camille Bilger l'emporta une nouvelle fois mais il fut contraint à un second tour. Il dut faire face à trois autres candidats : Louis Fouilleron pour les socialistes, Thuet pour l'APNA<sup>942</sup> et Weigel pour le parti communiste. Au premier tour, son avance sur le second (Fouilleron) n'était que de 775 voix. Dans le canton de Guebwiller, Fouilleron avait même 504 voix d'avance et dans le canton de Soultz, il enregistrait un retard de seulement 69 voix. Les suffrages acquis à l'U.P.R semblent s'être dispersés sur le candidat de l'APNA. Même si le parti socialiste ne sortait en tête que dans six communes des cantons de Soultz et Guebwiller, - les trois villages du vallon votant majoritairement pour le candidat de l'U.P.R -, l'arrondissement de Guebwiller contredisait la tendance régionale qui voyait les socialistes perdre du terrain. L'état major de l'U.P.R l'avait bien compris et trembla au soir du 1er tour. L'éditorial du « *Journal de Guebwiller* » écrivit d'ailleurs : « Le premier tour de scrutin a seulement donné quatre résultats positifs en Alsace. [...] Ici, dans l'arrondissement de Guebwiller, le deuxième tour de scrutin est assez problématique, la situation de M. Bilger étant peu enviable, voire très mal engagée. Le candidat socialiste dispose de la majorité dans le canton de Guebwiller, et se retrouvait sur les talons de M. Bilger dans le canton de Soultz<sup>943</sup> ». Peut-être que les électeurs désapprouvaient la collusion de l'U.P.R avec les autonomistes et les communistes au sein du « *Volksfront* » ?

<sup>941</sup> AM de Guebwiller, « *Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller* » du lundi 9 mai 1932.

<sup>942</sup> Un groupe d'hommes politiques catholiques s'était séparés de l'U.P.R autonomisante en 1929 pour former l'APNA (Action populaire Nationale d'Alsace). Ils rejetaient la « *Volksfront* », l'action commune avec les autonomistes et les communistes. Parmi eux, on trouvait Joseph Pfleger dans le Haut-Rhin et Oberkirch dans le Bas-Rhin.

<sup>943</sup> AM de Guebwiller, « *Gebweiler Tagblatt – Journal de Guebwiller* » du lundi 2 mai 1932 : « Der erste Wahlgang hat hier im Elsass nur zu vier positiven Resultaten geführt. [...] Hier im Kreis Gebweiler ist der zweite Wahlgang ziemlich problematisch, jedoch bezeichnen die Blätter die Situation des Herrn Bilger als wenig beneidenswert, ja sogar sehr schlecht. Der sozialistische Kandidat hat nämlich im Kanton Gebweiler die Mehrheit und folgt im Kanton Sulz Herr Bilger nahe auf der Fersen ».

Lors des élections municipales de mai 1935, les mairies de Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines, Ensisheim, Buhl et Soultz furent conquises par les socialistes. Ainsi, à Soultz Anatole Mechler fut élu maire.

L'U.P.R gardait cependant le gros des électeurs alsaciens et fournissait le plus grand nombre de députés et de sénateurs. Aux élections de 1936, qui virent le triomphe du Front populaire au niveau national, les représentants de l'U.P.R furent réélus. Dans l'arrondissement de Guebwiller, Joseph Gullung, maire d'Ensisheim de 1929 à 1935 et conseiller général du canton d'Ensisheim depuis 1934<sup>944</sup>, fut élu non sans mal au deuxième tour de scrutin. Il dut faire face à quatre autres candidats. Lors du 1er tour il n'attira sur son nom qu'un tiers des suffrages, l'emportant notamment à Jungholtz et Rimbach-Zell, alors que le candidat socialiste Wetzel sort en tête dans quatre communes dont Guebwiller et Soultz, Joseph Bilger leader du Front National du Travail (*Volkstand Arbeitsfront*), et secrétaire général du *Bauernbund* depuis 1928, remportant quatre communes également et devança le candidat socialiste dans quatre autres villages et Stehlin pour le Parti communiste gagna dans deux communes<sup>945</sup>. Finalement Gullung fut élu au second tour, bénéficiant d'une triangulaire qui l'opposa au candidat socialiste et à Joseph Bilger. Il obtint la majorité dans les trois villages de la haute vallée mais fut devancé très largement à Soultz par le candidat de la SFIO. Cela signifie que 62,4 % des électeurs se sont prononcés contre le Front populaire, en raison du soutien apporté par les communistes au candidat socialiste et donnèrent la prime au parti sortant.

Les résultats aux différentes consultations électorales entre 1919 et 1939, permettent donc d'avoir une idée du comportement politique de l'électorat de Jungholtz. Jusqu'aux élections législatives de 1928 le village apporta ses suffrages aux candidats de la SFIO, alors que le canton restait ancré majoritairement à droite, élisant systématiquement les candidats de l'U.P.R. Les habitants de Jungholtz, en majorité des ouvriers, ont manifesté de vives sympathies pour les idées socialistes. De 1919 à 1922, le village fut même dirigé par un maire socialiste alors que le comportement politique de gauche était en

<sup>944</sup> M-O MARGRAFF et J-L EICHENLAUB, « GULLUNG Joseph » in *NDBA n°14*, p.1331.

<sup>945</sup> AM de Guebwiller, « Gebweiler Neueste Nachrichten » du lundi 27 avril 1936 : « In Gebweiler ist die Lage recht eigenartig. H. Gullung, der UPR Kandidat, hat kaum 1/3 der Stimment auf sich vereinigt, aber die andern 2/3 sind recht zerissen und diese Situation bleibt vorderhand unklar ».

Alsace un fait essentiellement urbain puisque seuls, dans les cantons de Guebwiller et Soultz, Guebwiller et Buhl étaient dirigés par des municipalités socialistes en 1919. Les séances du conseil municipal de Jungholtz devaient être très animées voire houleuses. Il est intéressant de souligner que dans ce petit village les candidats se présentaient majoritairement sous l'étiquette d'un parti, signe d'une conscience politique déjà bien développée.

Lors des consultations entre 1931 et 1937, l'U.P.R l'emporta également à Jungholtz, mais d'une courte avance, le village restant bien ancré à gauche. D'ailleurs entre 1930 et 1935, le village fut à nouveau dirigé par une municipalité de gauche en la personne du foulonnier Joseph Meyer.

Sans paraître excessif, on peut donc en conclure que Jungholtz était un bastion du socialisme, une terre rouge dans un canton resté majoritairement agricole et conservateur, l'U.P.R y gardant une profonde assise dans la population. D'ailleurs, après la Seconde guerre mondiale, une cinquantaine de numéros du journal l'« L'Humanité » était toujours vendue à Jungholtz<sup>946</sup>.

#### **IV. Une reconversion au service de l'occupant nazi**

L'Alsace fut relativement épargnée par les combats et le vallon du Rimbach n'eut à subir aucun bombardement, les attaques se concentrant sur la ligne Maginot. Les usines étaient mêmes en pleine activité. Ainsi, jusqu'à l'invasion allemande en juin 1940, la situation des ateliers de la SACM-Jungholtz était en amélioration constante et l'activité progressait. L'occupation du vallon par les troupes allemandes le 18 juin 1940, interrompit momentanément le travail. Pour un laps de temps très court puisque dès l'été 1940, les voies de communications furent rétablis et les usines, désormais intégrées à l'économie allemande, remises en marche, d'autant plus qu'elles n'avaient subies aucun dommage.

Le jour même de l'entrée des troupes allemandes à Soultz, le *Gauleiter* Wagner, chef de l'administration civile en Alsace, prenait ses fonctions à la préfecture de Colmar. Celui-ci entendait débarrasser l'Alsace de tous les éléments indésirables afin d'ouvrir la

---

<sup>946</sup> Information aimablement communiqué par Monsieur Jean Bader, que je remercie.

voie à une germanisation radicale de la région et transformer les Alsaciens en bons citoyens allemands et en nationaux-socialistes convaincus. Dans le domaine économique cela se traduisit, dès le 13 juillet 1940, par la mise sous séquestre des entreprises dont les patrons étaient des Alsaciens ouvertement germanophobes, des Français d'outre-Vosges, des Juifs, des Alsaciens ayant quitté la région et leur remplacement par un patronat d'origine allemande, dévoué aux nazis. Les nazis étaient bien décidés à « en finir de façon radicale et sans plus attendre avec un patronat alsacien dont ils avaient appris à mesurer les sentiments germanophobes<sup>947</sup> ». Ils décidèrent purement et simplement de les évincer de leurs entreprises. C'est ainsi que 60 des 170 entreprises de l'industrie mécanique et 94 des 200 entreprises textiles furent expropriées<sup>948</sup>. Les grandes entreprises furent confiées à de grandes sociétés allemandes comme la société des Produits Chimiques et Matières colorantes de Mulhouse qui passa sous le contrôle de *I.G. Farben* ou Pechelbronn, racheté par la *Deutsche Erdöl A.G.* Parallèlement, l'intégration rapide de l'économie alsacienne dans l'ensemble économique allemand fut une des priorités du *Gauleiter* Wagner. Il entendait germaniser l'économie alsacienne et orienter la production en fonction des besoins militaires<sup>949</sup>.

## 1. L'appropriation des usines

Les premières mesures économiques du *Gauleiter* Wagner, à savoir la mise sous séquestre des biens ennemis, concernèrent la SACM et donc sa succursale de Jungholtz, ainsi que J. Althoffer à Rimbach-Zell dont certains associés furent expulsés en tant qu'« indésirables ».

### 1.1 L'appropriation de la SACM Jungholtz par Krupp

Le 21 août 1940, la SACM fut saisie, deux administrateurs provisoires furent nommés et le conseil d'administration fut suspendu ainsi que les droits des actionnaires. Le

---

<sup>947</sup> M.HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 361.

<sup>948</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., p. 293.

<sup>949</sup> A. PETER, « Les tribulations de l'industrie alsacienne. Exodes, spoliations, rachats », in 1941. *La mise au pas, Saisons d'Alsace*, n° 114, Nuée Bleue/DNA, hiver 1991/92, p.103-112.

4 septembre 1940, Peter Dalmer et Willy Ochel, tous deux membres du NSDAP, sont nommés administrateurs-commissaires de la SACM à Mulhouse et munis de pouvoirs illimités sur toutes les usines de la société en zone occupée notamment le droit de prélever ses avoirs et dépôts dans les banques de France. Les pouvoirs des propriétaires sont mis en sommeil<sup>950</sup>. Le 12 septembre les administrateurs furent réunis à Paris où leur fut notifiée la saisie. Ils furent mis en demeure de livrer leurs devises, le portefeuille de valeurs et les dossiers contenant titres et obligations. Désormais, la gestion de la SACM, devenue la *Elsässische Maschinenbau Aktien Gesellschaft* (ELMAG AG), fut confiée à des banques allemandes dont la *Bank der Luftwaffe* de Goering. Dès septembre, des contrats furent signés avec la *Wehrmacht* et le ministère de la guerre et de l'armement.

Le *Betriebsführer* Peter Dalmer avait l'intention de refondre l'organisation de l'usine de Mulhouse et de ses succursales. L'ELMAG fut alors démantelée. Ainsi, pour faire de la fonderie de Mulhouse un établissement modèle, l'usine de Graffenstaden fut vendue à la *Magdeburger Werkzeugmaschinenfabrik* et les fonds récoltés furent employés à l'augmentation du potentiel industriel de Mulhouse. Désormais, cette dernière devait également fabriquer du matériel de signalisation ferroviaire et des machines de levage et d'extraction. L'usine de Jungholtz fut agrandie et modernisée afin de s'adapter à ces nouvelles demandes<sup>951</sup>.

En 1942, la guerre entra dans une nouvelle phase. L'Allemagne et particulièrement les régions industrielles de la Ruhr étaient bombardées par les Anglo-américains. Krupp chercha alors des usines de repli. Le 5 mai 1942, la *Elsässische Maschinenbau Aktien Gesellschaft* (ELMAG AG) fut affermée à Krupp avec fonds de commerce et stocks. Krupp constitua alors une filiale sous la dénomination de *Elmag, Werke Elsass, G.m.b.H* et déplaça 2000 ouvriers de la Ruhr vers Mulhouse ainsi que des machines. L'usine de Jungholtz fut donc affermée, avec celle de Mulhouse et de Masevaux, par l'Elmag à Krupp pour un loyer annuel de 2,5 millions de Reichsmark<sup>952</sup>.

---

<sup>950</sup> CERARE, 97 A 152. Délibérations des conseils d'administration d'octobre 1929 à septembre 1940. Conseil d'administration du 12 septembre 1940.

<sup>951</sup> Contrairement à ce qu'écrit F. BERNARD, in *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p.248, l'usine de Jungholtz ne fut pas réouverte puisqu'elle ne fut jamais fermée.

<sup>952</sup> CERARE, 97 A 153. Délibérations des conseils d'administration de janvier 1945 à novembre 1953. Conseil d'administration du 18 janvier 1945.

## 1.2. Mise au pas et expulsions chez Althoffer

A leur arrivé les autorités allemandes décidèrent d'expulser Louis I Marie Althoffer, ainsi que son fils Michel IV (1910-1983) et son gendre Maurice Valat (1890-1986), tous deux associés depuis 1929 à la gestion de l'entreprise. Les nazis reprochaient à Louis Althoffer d'avoir quitté le Reichsland en 1905 pour Archettes, d'y avoir été naturalisé français et enfin d'avoir déserté en 1914 alors que Michel IV et Maurice Valat étaient nés français. Les trois dirigeants furent jetés sur les routes avec leur famille. Louis Althoffer rejoignit la famille de son épouse à Bellême dans l'Orne où il décéda en mai 1941. Son fils Michel IV suivit tout d'abord son père à Bellême avant de s'installer à Satillieu en Ardèche où il trouva un emploi en tant qu'ingénieur textile.

L'entreprise Althoffer à Rimbach-Zell resta cependant aux mains de la famille Althoffer et fut confiée dans un premier temps à Jean Charles I Althoffer puis à son gendre Clément Schertzinger (1907-2002) en mai 1941<sup>953</sup>. Quoique très francophile, Charles resta en Alsace en 1914, gérant l'usine de Rimbach-Zell et fut enrôlé dans l'armée allemande, alors que son gendre était né d'une mère allemande. Cela explique qu'ils ne furent pas inquiétés et expulsés par les nazis en 1940 et purent continuer à gérer l'entreprise et ce alors même que Louis Althoffer disposait depuis la crise des années 1930, de la majorité du capital de la société<sup>954</sup>.

## 2. Des usines de guerre nazies

A partir de juin 1940, les usines en Alsace annexée durent se plier à l'économie planifiée du Reich. Les méthodes de production et de travail des entreprises, l'organisation des livraisons de matières premières, la définition des choix de production, la gestion de la main d'œuvre sont contrôlés par des groupements professionnels

<sup>953</sup> ADHR, Purg. 056924. Registre du commerce.

<sup>954</sup> Pendant la crise économique des années 1930, le beau-frère de Louis I et Jean-Charles I Althoffer, Paul Victor Weibel, fabricant de carton à Kaysersberg, connut de graves difficultés. Jean-Charles I se porta alors caution de son beau-frère à titre personnel. Les choses allant de plus en plus mal, les banques demandèrent à être remboursées. N'ayant pas les moyens de rembourser les banques, Jean-Charles dut se résoudre à vendre une part de son capital dans l'entreprise à son frère aîné. Louis I racheta 23 % du capital à son frère, ce qu'il

(*Wirtschaftsgruppen*)<sup>955</sup>. Cette administration réorientait les entreprises vers des productions de guerre. Désormais, les entreprises du vallon devaient, elles aussi, participer à l'effort de guerre nazi.

### **2.1. J. Althoffer à Rimbach-Zell**

Les feutriers allemands craignaient l'entrée des feutriers alsaciens dans l'Association des Feutriers Allemands (AFA), ces derniers estimant qu'il y avait déjà surproduction des feutriers allemands encore aggravée par l'annexion de l'Autriche et de la Bohême Moravie. En octobre 1940, les représentants berlinois du Bureau du Reich de répartition des feutres et tissus techniques, le représentant de l'AFA, Richard Lohse du bureau de répartition des textiles à Mulhouse et les trois feutriers alsaciens (Dollfus & Noack, Althoffer et Muller) se réunirent à Fribourg en Brisgau. Il fut annoncé aux trois entreprises alsaciennes qu'elles devraient désormais produire 50 % des chiffres de 1938, moitié feutres de papeterie, moitié tissus techniques. La production de Dollfus & Noack était ainsi limitée à 110 tonnes, celle de Muller et celle d'Althoffer à 42 tonnes chacune. Ce contingent était à répartir entre le marché intérieur et l'exportation en excluant les pays ennemis et la France occupée<sup>956</sup>.

Althoffer dut, en partie, se reconvertir et fournir aux Allemands des couvertures mais l'entreprise poursuivit également ses productions traditionnelles de textiles spécialisés, ce qui lui permit de poursuivre ses activités alors que de nombreuses industries textiles durent fermer car elles n'étaient pas vitales pour l'effort de guerre. En effet, à l'époque « le taux d'activité varie selon qu'une entreprise est employée à des productions de guerre ou pour des tâches importantes du ravitaillement civil. Dans ce cas, elle travaille à plein régime. Par contre, si elle n'a pas été retenue pour ces productions, son activité oscille le plus souvent entre 30 et 40 % de celle d'avant guerre<sup>957</sup> ». Pour fabriquer ces couvertures, les Allemands fournissaient à Althoffer de la laine déchiquetée provenant des vêtements des déportés de Dachau.

---

lui permit d'avoir les coudées franches puisqu'il était désormais majoritaire et que son frère ne disposait pas de la minorité de blocage.

<sup>955</sup> A. PETER, « Les tribulations... », op. cit., p. 110.

<sup>956</sup> P. SPECKLIN, *La fibre ...*, op. cit., pp. 149/150.

L'usine de Rimbach-Zell n'eut pas à subir de bombardements et les Nazis, contrairement aux autorités allemandes pendant le premier conflit, ne réquisitionnèrent ni matériaux, ni marchandises. D'ailleurs jamais les Allemands ne mirent les pieds dans l'usine. L'usine et le vallon furent libérés le 4 février 1945, sans dommages. L'un des témoins raconte qu'une compagnie de saboteurs allemands avait pour mission de faire sauter l'usine. Les villageois de Rimbach-Zell les convainquirent avec force schnaps de n'en rien faire et les désarmèrent finalement.

En 1945, l'entreprise retrouva ses ouvriers cadres d'avant la guerre. L'activité imposée durant les hostilités fut abandonnée et la fabrication des tissus techniques put reprendre.

## 2.2. La SACM à Jungholtz

En 1940, le *Betriebsführer* Dalmer réorganisa l'usine de Mulhouse et ses succursales. L'usine de Jungholtz, dont le directeur Paul Brobecker fut maintenu en place par les nazis et nommé *Betriebsleiter*, fut agrandie car une nouvelle impulsion fut donnée aux fabrications de machines textiles. Les Allemands modernisèrent le parc de machines qui était très vétuste et qui datait encore de l'époque des Latscha. Les anciennes machines furent détruites et remplacées par des machines ultra modernes notamment des tours et des perceuses. Ils installèrent par exemple des machines d'affûtage Lidköping<sup>958</sup>. Dans un premier temps, Hitler, persuadé d'une victoire finale facile, privilégia les industries de consommation pour obtenir l'adhésion de la population et lui assurer un niveau de vie élevé. De nouveaux modèles de machines pour les tissus synthétiques furent ainsi mis au point à Mulhouse. Il n'était pas question, à ce moment là, de la mobilisation industrielle. Si à Mulhouse, les Allemands réalisèrent « divers équipement sanitaires, vestiaires, douches ainsi qu'une nouvelle cantine<sup>959</sup> », à Jungholtz ils installèrent également un réfectoire car avant-guerre les ouvriers « du dehors » mangeaient dans l'atelier et cela était insupportable pour les Allemands. En 1940, le déjeuner des ouvriers de Rimbach-Zell était toujours apporté dans des paniers par les femmes à la pause de midi. En mai 1941, les Allemands ouvrirent également un jardin d'enfants pour les ouvriers.

---

<sup>957</sup> A. PETER, « Les tribulations... », op. cit., p. 110.

<sup>958</sup> Témoignage de Monsieur Fernand Riethmuller.

Comme à Mulhouse, l'usine de Jungholtz fut « nazifiée ». Les nazis commencèrent par désigner un nouveau maire et *Ortsgruppenführer*. Les ouvriers devaient appartenir à une organisation nazie et ils étaient désormais encadrés par des contremaîtres, les *Obmänner*, devant adhérer au syndicat nazi unique. En revanche, il n'y eut pas d'appels dans la cour (*Betriebsappelle*) ou de propagande radiophonique par voie de haut-parleurs comme à Mulhouse. La propagande se faisait dans les rues du village par voie d'affiches et de banderoles mais peu dans l'usine.

Au cours de l'hiver 1941/1942, cependant, avec l'ouverture du front de l'Est et l'entrée dans la guerre totale, Mulhouse fut reconvertie en « *Wehrmachtbetrieb* », une usine de guerre nazie qui devait livrer l'armée allemande. La fabrication de machines textiles passa au second plan et tourna désormais au ralenti. A Mulhouse, une partie de la main d'œuvre fut affectée à la fabrication d'obus et de canons antiaériens. Les ateliers furent réorganisés pour répondre à l'effort de guerre. Après l'affermage à Krupp, l'usine de Mulhouse dut fabriquer des camions diesel et des autochenilles.

La SACM Jungholtz fut elle aussi reconvertie : l'usine du haut fabriquait désormais des aiguillages manuels et l'usine du bas des crics à corps bois à crémaillère de type UG (Usine de Graffenstaden) et des crics de vannes. Cependant, à l'instar d'Althoffer, les fabrications d'avant guerre se poursuivirent. A aucun moment l'usine ne fut arrêtée. Pendant l'annexion, l'usine employait autant de personnes qu'en 1935 : si les ouvriers les plus vieux furent réquisitionnés, des femmes furent embauchées pour remplacer les incorporés de force partis au front<sup>960</sup>. Les Allemands firent aussi venir des ouvriers de l'usine de Graffenstaden.

A partir de 1943, l'atelier de Jungholtz tournait à plein régime au profit de l'effort de guerre. Comme à Mulhouse, « les horaires de travail passèrent à soixante-douze heures hebdomadaires<sup>961</sup> ». A partir de 1944, face à l'intensification des bombardements et à la progression alliée, les ingénieurs de Krupp commencèrent le déménagement des installations, des machines et des stocks de Mulhouse vers la Franconie. En revanche, la succursale de Jungholtz ne subit ni dégradations, ni bombardements, ni réquisitions de

---

<sup>959</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p.84.

<sup>960</sup> En février 1943, un décret annonça la réquisition des hommes de seize à soixante-cinq ans et des femmes célibataires de dix-sept à quarante cinq ans.

<sup>961</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p. 85.

marchandises ou de matériels. Au contraire, à la Libération, en février 1945, les Allemands abandonnèrent un matériel performant venu d'Allemagne.

En janvier 1945, le Conseil d'administration se réunit pour la première fois depuis septembre 1940. Ce fut l'occasion d'un premier bilan sur la situation des usines en Alsace. Les immeubles et l'outillage étaient à peu près intacts mais certaines usines, dont Jungholtz, étaient encore sous le feu de l'ennemi<sup>962</sup>. La reprise ne pouvait pas encore être envisagée car l'Alsace n'était pas libérée entièrement. Les ouvriers à proximité des usines furent donc employés à des questions d'inventaire. D'autre part, la situation juridique de la SACM empêchait d'accéder de plain-pied à la reprise des biens et de leur exploitation. Sur quatre usines, deux ont été aliénées et deux affermées. Il était nécessaire de passer par un séquestre pour chacune des gestions allemandes intervenues. La gestion fut ainsi confiée à l'administration des Domaines. Les administrateurs décidèrent de faire un inventaire et un bilan au 1er septembre 1940, début de la gestion allemande. Les séquestres devraient constater que la très grande majorité de l'actif actuel leur appartenait<sup>963</sup>.

En mai 1945, la SACM « semblait bien proche du naufrage » : la main d'œuvre manquait tout comme le charbon et les matières premières. Cela empêchait toute reprise d'activité et entraînait des pertes massives et continues. En effet, la production représentait un tiers de celle d'avant guerre. Le bilan semblait donc accablant. Les fabrications traditionnelles avaient été abandonnées, l'outillage était déclassé et usé, le bilan humain très élevé (800 morts) et les dommages de guerre s'élevaient à 203 millions. En revanche, la succursale de Jungholtz était intacte, à la différence de la Première Guerre mondiale, et son matériel avait été modernisé par les Allemands.

La société Alsacienne était donc une entreprise sinistrée, pourtant, les premiers rapports communiqués par les administrateurs en juillet 1945 étaient optimistes : de nombreuses demandes de matériel textile tant pour la clientèle française que pour l'exportation notamment vers l'Argentine et les Etats-Unis furent enregistrées ; en mars

---

<sup>962</sup> Jungholtz ne fut libéré que le 4 février 1945.

<sup>963</sup> CERARE, 97 A 153. Délibérations des conseils d'administration de janvier 1945 à novembre 1953. Conseil d'administration du 18 janvier 1945 et du 21 juin 1945.

1946 le carnet de commandes atteignait 2022 millions de F, et les usines étaient approvisionnées pour 18 mois<sup>964</sup>.

## CONCLUSION DU CHAPITRE

Les conclusions des auteurs de l'ouvrage consacré à la SACM, « au total ces années d'entre-deux-guerres furent des années non grises mais blanches et noires [...] <sup>965</sup> » pourraient être reprises pour les entreprises du vallon et pour la SACM-Jungholtz en particulier. La petite société familiale « Latscha & Cie », ne se releva jamais des lendemains de guerre difficiles. L'usine était endommagée, les machines se trouvaient en mauvais état, les équipements étaient usés et vieillissés et, la paix retrouvée, elle se trouvait, de plus, confrontée au problème d'approvisionnements en matières premières et à la perte du marché allemand. La population du vallon - l'entreprise employait alors 400 à 450 personnes - pouvait alors craindre la fermeture des usines de Jungholtz avec ce que cela impliquait de répercussions économiques et sociales. Les héritiers durent se résoudre à céder leur patrimoine à la SACM de Mulhouse qui cherchait à augmenter ses capacités de production. Ainsi s'achevait une saga familiale exceptionnelle, débutée en 1835 par Mathias Latscha, un chef d'entreprise d'origine ouvrière.

Cependant, une fois passée dans le giron de la SACM de Mulhouse, l'une des entreprises les plus prestigieuses de France, si l'atelier connut des difficultés notamment au cours des années 1930, l'entre-deux-guerres a été pour la SACM-Jungholtz une période de réel dynamisme. Devenue un sous-traitant de spécialisation et de fournitures de la SACM de Mulhouse, la succursale profitait de sa spécialisation pour fournir les composants nécessaires aux machines textiles construites à Mulhouse. Ainsi, les ateliers de Jungholtz livraient des broches, des ailettes, des anneaux de continus et des cylindres cannelés à la maison-mère mais également à 37 entreprises françaises et 11 étrangères dont la société « *Botany Worsted Mills* » à Passaic aux Etats-Unis.

---

<sup>964</sup> CERARE, 97 A 153. Délibérations des conseils d'administration de janvier 1945 à novembre 1953. Conseil d'administration du 19 juillet 1945 et du 20 mars 1946.

Pour la SACM les premières années du retour à la France furent des années de grande prospérité. L'usine de Jungholtz bénéficia de cette conjoncture favorable et les années 1920 furent des années florissantes. D'ailleurs, cela se traduisit par une forte poussée démographique en raison de l'installation d'ouvriers venus des villages du vallon mais également d'autres vallées vosgiennes. Le village gagna 116 habitants de 1921 à 1926 soit une progression de 17,6%. En 1921, la SACM-Jungholtz était devenu le premier employeur de la commune avec 117 ouvriers et assimilés employés soit 17,8 % de la population du village et 65 % des personnes employées dans l'industrie. Le village de Jungholtz était bel et bien devenu un village ouvrier pendant l'entre-deux-guerres et d'ailleurs les ouvriers employés par l'usine étaient dénommés « les SACM ». Sur le plan politique, Jungholtz était un bastion du socialisme, une terre rouge dans un canton resté majoritairement agricole et conservateur. A plusieurs reprises pendant l'entre-deux-guerres, la municipalité fut dirigée par les socialistes et lors des élections entre 1919 et 1928, les habitants, les seuls avec ceux des villes de Buhl, Guebwiller et Sultz, apportèrent leurs suffrages à la SFIO.

La grande dépression frappa la SACM alors que les perspectives en 1930 semblaient brillantes et qu'une nouvelle période de prospérité semblait s'ouvrir. Le retournement de conjoncture affecta la SACM dès le mois de janvier 1930 et au mois de novembre il fallut se résoudre aux premières mesures de chômage partiel et aux premiers licenciements. Par la suite, l'enlisement dans la crise conduisit à des licenciements massifs. La succursale de Jungholtz ne fut pas épargnée par la crise : elle connut le chômage partiel, les réductions d'effectifs et sa fonderie fut fermée en 1932 pour réduire la production. Au début de l'année 1936, la crise semblait s'atténuer. Cependant cette timide reprise fut mise à mal par les événements du printemps 1936 et l'arrivée au pouvoir du Front populaire. Le marasme se poursuivit donc après la victoire du Front populaire. Finalement, il fallut attendre février 1939 pour retrouver une activité normale dans tous les ateliers.

En 1940, au terme de deux décennies marquées par des périodes sombres mais aussi par de belles embellies, la guerre plongea le vallon dans une situation particulièrement difficile. C'était le temps des épreuves. La SACM et donc sa succursale de Jungholtz fut mise sous séquestre alors que certains associés de l'entreprise J. Althoffer

---

<sup>965</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p. 83.

à Rimbach-Zell furent expulsés en tant qu'« indésirables ». Les entreprises du vallon furent réorientées vers des productions de guerre et durent participer à l'effort de guerre nazi.

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Pour les entreprises du vallon, à l'instar des entreprises alsaciennes, « les guerres et les changements de nationalités qui en ont résulté en 1871, 1918, 1940 et 1945, ont [...] rythmés leur histoire et commandé en grande partie leur destinée<sup>966</sup> ». Le vallon du Rimbach, comme du reste l'ensemble de l'Alsace, fut pris « dans la tourmente franco-allemande<sup>967</sup> ».

L'année 1870 apparaît comme un tournant important dans l'histoire économique de l'Alsace, comme une véritable rupture : beaucoup de chefs d'entreprises optèrent pour la France, de nombreux établissements furent dédoublés ou purement et simplement implantés en France, certains autres, pour les soustraire aux capitaux allemands, furent transformés en sociétés anonymes. Parallèlement, à partir de cette date, l'économie entra dans une crise profonde et de longue durée que les historiens de l'économie ont qualifiée de « Grande dépression ». 1870 marque aussi la fin de la vague d'industrialisation apportée par le textile : l'impression connaît un déclin, l'industrie cotonnière passe à une croissance de type récessif. Seule l'industrie lainière continue à se développer beaucoup. Si l'industrialisation se poursuit c'était grâce aux nouvelles industries qui prenaient le relais comme les industries d'équipements après 1894 qui se développèrent et se diversifièrent, atténuant les effets de la grande crise<sup>968</sup>. Des industries de pièces détachées pour la filature et le tissage, comme Latscha & Cie à Jungholtz - qui fabrique des matériels très spécialisés et tire profit de la polyvalence de ses ateliers et de ses effectifs - ou de tissus techniques comme J. Althoffer & Cie - qui poursuit son essor et s'étendit - se sont donc adaptées sans trop de difficultés aux modifications des structures de la demande. Pour l'entreprise

---

<sup>966</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p. 42.

<sup>967</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p. 85.

<sup>968</sup> En 1904, « les Fils d'Edouard Latscha » ont ainsi créé une entreprise de pièces détachées pour machines de filature et de tissage de laine peignée, coton, lin et soie comme des broches, des ailettes de bancs-à-broches, des anneaux de continu, des cylindres cannelés et tout ce qui s'y rattachait à Soultz. Dans la même localité, furent créés les « Ateliers mécaniques de précision d'Alsace » (AMEPA) dont la spécialité était les matériels pour soie artificielle puis pour rayonnées et le travail mécanique de précision.

Latscha, l'Annexion fut même une période d'apogée alors que pour les dynasties alsaciennes celle-ci se situe à l'époque de la monarchie de Juillet et du Second Empire. Les Latscha réussirent à relever avec succès plusieurs défis : digérer l'Annexion, développer trois usines et assurer la pénétration du marché allemand grâce à sa spécialisation dans la fabrication d'« articles qui ne sont faits que par des maisons anglaises et une seule maison française ». Pour l'entreprise, se retrouver intégrée à l'économie dont la croissance atteignait les rythmes les plus élevés d'Europe à l'époque ne constitua donc pas un handicap, bien au contraire. En définitive, la trajectoire de nombreuses entreprises locales se poursuivit dans le vallon alors que « les dynasties alsaciennes ont eu face aux épreuves, une sorte de réflexe de survie consistant à se démultiplier, à se disperser comme pour mieux assurer la sauvegarde du groupe familial <sup>969</sup> ». Dans le vallon, seul J. Althoffer & Cie essaima dans les Vosges, les autres - qui ne cachaient pas leurs sympathies françaises - nécessité faisant loi, ne se sentirent pas suffisamment menacés dans leur activité pour quitter le territoire.

En revanche, les usines ont particulièrement eu à souffrir des affrontements franco-allemands du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, les lendemains de guerre étaient particulièrement difficiles pour les entreprises locales. Si elles ont été épargnées pendant la Seconde Guerre mondiale, en revanche, la proximité du front en 1914 causa des dommages importants et entraîna évacuation, restrictions, réquisitions et mise sous contrôle. Ainsi, pour la petite entreprise familiale Latscha & Cie, la Première Guerre mondiale fut le coup de grâce. L'usine était endommagée, les machines se trouvaient en mauvais état, les équipements étaient usés et vieillissants et, la paix retrouvée, elle se trouvait, de plus, confrontée au problème d'approvisionnements en matières premières et à la perte du marché allemand. L'entreprise n'était plus de taille à lutter face à cette conjoncture difficile. La famille dut se résigner à céder son patrimoine. A Soultz, la société « Les Fils d'Edouard Latscha » ne sortit pas indemne de la Première Guerre mondiale. Le capital fixe fut sérieusement endommagé par les bombardements. La remise en route s'annonçant difficile, la société fut cédée à la Nouvelle Société de Construction (NoSoCo) en 1922<sup>970</sup>. D'autre part, pour ces entreprises,

<sup>969</sup> M.HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 290.

<sup>970</sup> Dans d'autres régions proches du front, les destructions furent similaires : dans la vallée de Thann, l'usine chimique fut totalement détruite et à Munster les usines Hartmann furent ruinées.

au contraire des concurrents français ou allemands, éloignés des champs de bataille, l'activité, s'il elle n'était pas complètement arrêtée comme pendant la Première Guerre mondiale, fut tout du moins déprimée au cours du second conflit. Les usines durent se plier à l'économie planifiée du Reich et à partir de 1942 les industries de biens de consommation furent négligées et les entreprises furent reconverties vers des productions de guerre.

Paradoxalement, le retour à la France en 1918 n'eut pas que des conséquences bénéfiques pour l'économie régionale. En effet, non seulement il fallait remettre les usines endommagées ou détruites en marche et faire face à l'agitation sociale née de la pénurie, du rationnement et de la cherté de la vie, mais l'approvisionnement en matières premières restait un goulot d'étranglement et surtout la réintégration dans l'économie française, après quarante huit ans d'Annexion, créait une situation délicate. Les entreprises devaient trouver de nouveaux débouchés, mais elles entendaient également conserver les débouchés allemands qu'elles avaient mis beaucoup de temps à conquérir. Malgré tout, le temps de la reconstruction offrit aux entreprises du vallon de nouvelles perspectives. Les établissements Latscha, devenu SACM-Jungholtz, furent modernisés et leur production rationalisée. De même, la remontée de l'entreprise Althoffer & Cie se fit rapidement grâce aux besoins immenses nés de la guerre. Des débouchés de France, d'Angleterre, de Suisse, de Scandinavie, d'Amérique du Sud et du Nord, de la Chine et du Japon étaient largement ouverts aux tissus spéciaux. Finalement, les années 1920 furent des années florissantes.

La crise des années 1930 vint frapper des entreprises dont les perspectives semblaient brillantes et laissaient présager une nouvelle période de prospérité. Alors que certaines entreprises durent déposer le bilan comme la puissante firme Gros-Roman ou que d'autres furent condamnées à fermer des établissements comme le groupe Schaeffer & Cie, le vallon ne connut pas de déroute de sa branche textile. Ainsi, la spécialisation de sa production, le fait que ses dirigeants privilégiaient l'autofinancement et l'indépendance par rapport aux banques, rendaient Althoffer & Cie moins vulnérable aux crises. Certes, les entreprises furent affectées par le marasme économique, ce qui eut pour conséquence du chômage partiel et des licenciements mais elles parvinrent à résister.

Les industries de construction mécanique furent moins sévèrement touchées que le textile. Si la SACM décida de fermer la fonderie de Jungholtz et de Masevaux pour réduire la capacité de production, et prit des mesures de chômage partiel et de compressions des effectifs, elle parvint à atténuer les effets de la crise en trouvant des marchés de substitutions dans les colonies.

L'entre-deux-guerres fut donc marqué pour les entreprises de ce petit territoire par des périodes sombres mais aussi par de belles embellies.

Au final, à l'échelle régionale, cette série d'épreuves mit un terme à la phase de croissance dans la paix et la stabilité traversée par l'Alsace depuis 1815. Dans le vallon, les entreprises connurent les mêmes tribulations entre l'Annexion et la Libération. Elles ne tirèrent que peu profit de ces changements d'appartenance, mais à l'inverse n'eurent pas trop à souffrir des problèmes de réadaptation.

## TROISIÈME PARTIE

### DEPUIS 1945, LA GRANDE MUTATION INDUSTRIELLE

Ce petit territoire a été marqué au XX<sup>e</sup> siècle « par une succession de crises et d'adaptations douloureuses, par la concentration, la désindustrialisation et, in fine, par la mondialisation ». Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, six sociétés sur les neuf raisons sociales d'origine avaient résisté aux épreuves. L'industrie locale, essentiellement tournée vers le textile et les industries connexes, connut même un nouvel essor dans les années 1946-1951 mais amorça ensuite un déclin irrémédiable.

A l'instar de l'Alsace, le vallon du Rimbach a connu au cours du dernier demi siècle une série de mutations due à l'accélération spectaculaire des taux de croissance, à la concurrence internationale de plus en plus rude en raison de la libéralisation des échanges à la suite des accords du GATT, aux bouleversements géopolitiques (décolonisation, effondrement des régimes communistes) et à la construction européenne. La globalisation a eut des répercussions jusque dans ce vallon reculée puisqu'elle entraîna « une grande mutation de son organisation économique marquée par la crise ou, à tout le moins, la profonde transformation de ses activités traditionnelles et de son capitalisme familial hérité du passé, et par l'émergence d'une économie nouvelle qui est en grande partie sous le contrôle d'investisseurs étrangers à la région »<sup>971</sup>.

---

<sup>971</sup> N. STOSKOPF et P. VONAU, « La grande mutation industrielle », *R.A.*, 2004, tome 130, p. 160.

## CHAPITRE VI

### UNE GRAVE CRISE DANS L'EUPHORIE DES TRENTE GLORIEUSES (1945-1979)

Le textile alsacien subit une véritable crise et ceci dans l'euphorie des Trente Glorieuses. En 1950, le textile seul représentait encore 55 000 emplois et si on y ajoute les industries d'habillement, cette branche offrait 80 000 emplois soit 1/3 des emplois industriels de l'Alsace. Vingt ans plus tard, on ne comptait plus que 29 000 salariés dans le textile<sup>972</sup> soit une perte de près de 90 % des effectifs. Il est intéressant d'étudier la trajectoire de nos industries à dominante textile dans le vallon de Rimbach, et de se demander comment et pourquoi les entreprises traditionnelles, nées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ont presque complètement disparu de la vallée de Rimbach pendant les Trente Glorieuses ?

#### I. Les Trente Glorieuses : un vaste cimetière d'entreprises dans la vallée (1945-1963)

Dès les Trente Glorieuses, on assista à une litanie de fermetures et le vallon s'apparenta à un vaste cimetière d'entreprises.

Au milieu des années 1950, pouvait-on présager cette issue fatale ? Dès 1955, Pierre Pflimlin soulignait le poids trop lourd des industries traditionnelles, particulièrement du textile<sup>973</sup> qui employait en 1954 3 700 personnes dans le bassin de la Lauch<sup>974</sup>. L'industrie textile était alors le pôle central autour duquel s'étaient développées l'industrie mécanique et la chimie. Mais la concentration y était peu poussée ; il s'agissait pour l'essentiel de petites usines de fond de vallées, inadaptées aux conditions nouvelles de la

<sup>972</sup> Chiffres avancés par B. VOGLER et M. HAU in *Histoire économique ...*, op. cit., p. 320.

<sup>973</sup> Cité par N. STOSKOPF et P. VONAU, « La grande mutation ... », op. cit., p. 160.

<sup>974</sup> J.-F. DATEU, *Trois vallées des Vosges méridionales en mutation: Thur, Doller, Lauch : essai géographique sur les transformations de la vie rurale: appréciation des rôles extérieurs*, Thèse de 3e cycle de géographie, Strasbourg 1, 1980.

compétition économique. Ainsi, si l'économie alsacienne pouvait envisager d'affronter avec succès les nouvelles règles de la concurrence et l'ouverture des marchés, en revanche les activités traditionnelles présentes dans le vallon de Rimbach paraissaient bien mal armées pour s'adapter<sup>975</sup>. Le devenir de l'économie alsacienne n'a pas trahi cette confiance mais l'adaptation s'est faite au prix de la crise des activités traditionnelles<sup>976</sup>.

Le textile local subit ainsi une perte de substance considérable en vingt ans. On assiste à une véritable hécatombe des entreprises centenaires<sup>977</sup>. Ainsi, trois établissements sur six disparurent au cours des Trente Glorieuses provoquant le licenciement de 300 personnes : Baumann Aîné en 1951, Blocher et Bourcart en 1963. On a l'impression qu'elles sont mortes de vieillesse, de façon presque naturelle, d'épuisement<sup>978</sup>. Si on peut comprendre la fermeture d'entreprises marginales et vétustes, comment expliquer la disparition de fleurons tels que la soierie Baumann Aîné à Soultz qui ferma définitivement ses portes en 1951 ?

Elles ont simplement été incapables de réagir efficacement aux conditions nouvelles qui s'imposèrent à l'économie française :

- modification des habitudes de consommation : le goût du public impose des articles à l'américaine, séduisants, plus légers, moins durables. C'était donc un coup de vieux à ces produits « démodés avant d'être fatigués<sup>979</sup> ».

- réorientation du commerce extérieur des marchés coloniaux<sup>980</sup> vers ceux plus exigeants et concurrentiels de la CEE. La fin de l'isolement et du dirigisme plaça la France dans un rapport défavorable vis-à-vis d'autres pays européens moins développés socialement. En effet, en raison de la cherté des heures supplémentaires, des 40 heures ou de l'égalité

<sup>975</sup> N. STOSKOPF et P. VONAU, « La grande mutation ... », op. cit., p. 164.

<sup>976</sup> Idem, p. 164

<sup>977</sup> Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, vingt-deux sociétés sur les vingt-neuf raisons sociales d'origine avaient résisté aux épreuves dans le bassin de la Lauch. Six d'entre-elles allaient disparaître entre 1951 et 1966, accompagnée de pas moins de 2 000 licenciements. Cf Bertrand Risacher « Crises, résistances et mutations de la Mulhouse des Vosges (Guebwiller) au cours de la décennie 1974-1984 », intervention lors des Premières Journées d'Histoire Industrielle intitulées *Un décennie de désindustrialisation (1974-1984)*, les 11 et 12 octobre 2007.

<sup>978</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les Dynasties alsaciennes...*, op. cit. p. 394.

<sup>979</sup> A. RAGUENEAU, « La popeline d'Alsace véritable : une volonté commune dont il reste quelque chose », *L'industrie textile en Alsace, BSIM*, n°816, 1/1990, p. 56.

<sup>980</sup> Après le retour de l'Alsace dans l'espace douanier français en 1918, les entrepreneurs alsaciens s'intéressèrent au marché colonial pour remplacer les débouchés perdus en Allemagne et ceux qu'ils n'avaient pas réussi à conquérir en France. Après 1931, leur intérêt s'accrut encore lorsque le marché

hommes femmes, les entreprises alsaciennes durent faire face à une concurrence allemande vive car non seulement les salaires féminins étaient 25 % inférieurs à ceux pratiqués en France mais de plus leurs industries textiles étaient rééquipées à neuf avec du matériel américain<sup>981</sup>.

- incapacité à investir alors que c'était devenu une ardente obligation pour ceux qui voulaient faire des gains de productivité et faire face à la concurrence des pays neufs (les produits japonais inondent le marché de tissus de qualité à bas prix)<sup>982</sup>.

## **1. Une vallée sinistrée dès les Trente Glorieuses : la mort de deux fleurons de l'industrie régionale**

Le tissu industriel de la vallée du Rimbach a donc été sévèrement ébranlé dans l'euphorie des Trente Glorieuses : une sélection naturelle s'est opérée, supprimant les « canards boiteux<sup>983</sup> ». Si ce « darwinisme économique » a pu paraître positif<sup>984</sup> à l'époque dans la mesure où il était nécessaire à la modernisation des structures économiques, puisque les victimes étaient âgées et participaient médiocrement à la croissance, leur disparition fut très douloureuse par ses effets sur l'emploi. Le problème, c'est qu'il s'agissait seulement du premier acte<sup>985</sup>.

---

allemand se ferma complètement et que les Anglais exportèrent massivement en raison de la dépréciation de la livre.

<sup>981</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., pp.320-322.

<sup>982</sup> D'après M. HAU et N. STOSKOPF, *Les Dynasties alsaciennes...*, op. cit, p. 395.

<sup>983</sup> De 1976 à 1981 le Premier ministre Raymond Barre a conduit une politique libérale de lutte contre la crise, avec le "plan Barre" qui privilégiait la lutte contre l'inflation, le blocage des prix et des tarifs publics et mettait en place un encadrement du crédit. Les entreprises qui ne subsistaient que grâce à l'aide publique, qualifiées de "canard boiteux", furent abandonnées à leur sort (Manufrance, Boussac, réparation navale Terrin), les autres furent affranchies des contrôles (contrôle des prix, encadrement du crédit, etc.). L'épargne fut encouragée à se diriger vers l'investissement industriel.

<sup>984</sup> Le président du syndicat cotonnier d'Alsace, Gérard de Turckheim, épiloga en 1974 à propos « du nécessaire assainissement du potentiel de production, et le principe de la destruction créatrice, clé de la survie et de la rentabilité ». Cf *Industrie française du coton et des fibres alliées*, n°36, juillet/août 1974, p.14/14.

<sup>985</sup> D'après M. HAU et N. STOSKOPF, *Les Dynasties alsaciennes...*, op. cit, p. 393.

### **1.1. « Baumann Aîné & Cie » : une incapacité à s'adapter aux conditions nouvelles de la compétition**

1951 : L'entreprise « Baumann Aîné & Cie » ferme définitivement ses portes provoquant le licenciement de 170 personnes.

Ainsi prenait fin l'histoire d'une entreprise qui fut un moment un des fleurons de l'industrie régionale, placée « hors concours » à l'exposition de New York en 1902 en raison de la qualité et du luxe de sa fabrication : cravates, foulards, taffetas, crêpes de chine, mousselines, sergés et satins, etc....

Certaines pièces de sa fabrication ont été primées à différentes expositions internationales. La soierie de Sultz comptait parmi ses clients des maisons célèbres comme Dior.

Cette entreprise familiale avait été fondée en 1828 par Johann Jakob Baumann à Horgen en Suisse puis transférée à Zurich en 1850. En 1861, la raison sociale devint Baumann Alter & Cie avec l'entrée des fils du fondateur dans la société. En 1899, l'entreprise devint une société par action sous la raison sociale « Aktiengesellschaft vormals Baumann älter & Co » avec un capital de quatre millions de F suisses. Enfin, en 1904, pour contourner les droits de douanes prohibitifs à l'entrée en France, un tissage mécanique fut construit à Saint-Pierre-de-Bœuf dans la Loire.

C'est en 1888, que la société fit l'acquisition de la rubanerie de Sultz, fondée en 1812 par Preiswerk & Cie. L'usine devint alors un tissage mécanique de soie dont la direction fut confiée à Gabriel Zweifel, ancien professeur de l'école de tissage de soie de Zurich. L'intérêt pour la société suisse était double : d'une part, l'implantation à Sultz permettait d'acquérir une main d'œuvre très qualifiée ; d'autre part, elle intégrait un régime douanier libre échangiste (bas prix des fournitures, grande extension du système de l'admission temporaire, accords commerciaux avec de nombreux pays) qui renforçait sa vocation exportatrice car elle avait les capacités techniques d'imposer ses produits sur le marché mondial. Ainsi, ses articles de luxe et haut de gamme se vendaient dans le monde entier et des maisons de ventes furent ouvertes comme à Londres en 1888.

Entre 1889 et 1890, l'usine fut équipée avec des métiers « Jacquard » système Verdol. Vers 1900, sa capacité fut portée à 1000 métiers et en 1905, l'usine de Sultz fut agrandie par la construction d'une nouvelle salle de tissage d'une superficie de 2 015 m<sup>2</sup>,

amenant la superficie totale à 7 078 m<sup>2</sup>, et comprenant 600 métiers dont 100 métiers Jacquard et un personnel de 900 salariés. La même année, une filiale fut créée avec siège social à Lyon, 11 Place Croix-Pâquet. Le capital social de la société anonyme « Tissage mécanique Baumann aîné & Cie », fut fixé à 6 000 000 F divisé en 6 000 actions de 1 000 F en 1905 avant d'être réduit en 1934 à 1 200 000 F divisé en 6 000 actions de 200 francs chacune. La société « Baumann älter & Co » se voyait attribuée 2 000 actions en représentation de l'apport en nature effectué par cette dernière. Cette filiale de Lyon était la maison-mère des tissages de Soultz et Saint-Pierre-de-Bœuf.

Toutes les opérations de tissage avaient lieu à Soultz : la préparation qui comprend le dévidage, le canetage, l'ourdissage, le pliage, le tordage ou remettage, l'encollage et le lissage, et le tissage proprement dit qui comprend le tissage et l'épincetage<sup>986</sup>. La matière première, achetée par la maison-mère de Lyon provenait de Chine, du Japon, des Cévennes ou d'Italie. A sa sortie des ateliers de Soultz, le produit fini repartait à Lyon ou à Saint-Pierre-de-Bœuf pour y être teinté, imprimé et apprêté puis vendu. Jusqu'en 1938 on utilisait les métiers à bras puis l'usine fut dotée de métiers à tisser électrique.

Comment expliquer la disparition de cette entreprise qui a fortement marqué les anciens ouvriers et les habitants de Soultz ? En effet, maintenant encore d'anciennes ouvrières se souviennent de la bonne ambiance régnant dans l'entreprise. Les installations sanitaires étaient pour l'époque à la pointe du progrès social puisque le personnel disposait de bains et douches. La direction « soignait » son personnel : une salle des fêtes décorée de beaux tableaux de la région où trônaient un piano et une TSF accueillait les employés pour la fête de Noël ou la remise des médailles du travail. Chaque été la société offrait à ses employés une excursion. Un vrai modèle social puisque d'autres avantages étaient octroyés au personnel : journées de congés supplémentaires pour les mères de famille et les jeunes travailleurs, allocations familiales et retraite. La soierie permettait aussi le travail à domicile. Les femmes ne pouvant pas quitter leur foyer avaient la possibilité de se procurer un peu d'argent en pratiquant l'épincetage. Et pour se faire de beaux habits, le personnel pouvait se procurer des produits au prix coûtant, de 40 à 50% moins cher. A la fin de la journée de travail on se bousculait dans l'étroite rue des Sœurs. 40 ans après, les anciens Soultziens se souviennent toujours du dicton qui disait « D'Sidafavrik hat Zahhtag g'ha. Jetz

get's Boumboum<sup>987</sup> ». En effet, en période de carnaval, la sortie des ateliers s'accompagnait d'une distribution de bonbons aux enfants attendant à la porte d'usine.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les mutations technologiques furent rapides au point que les machines et les ateliers de la soierie paraissaient bien désuets. De lourds investissements pour moderniser l'entreprise auraient été nécessaires mais la société n'en avait pas les moyens. D'autre part, du fait du partage entre Soultz et Lyon, l'entreprise avait des frais importants. Quotidiennement plusieurs camions reliaient les deux villes. La maison-mère ne voulant plus investir à Soultz, la fermeture de l'usine devint inéluctable.

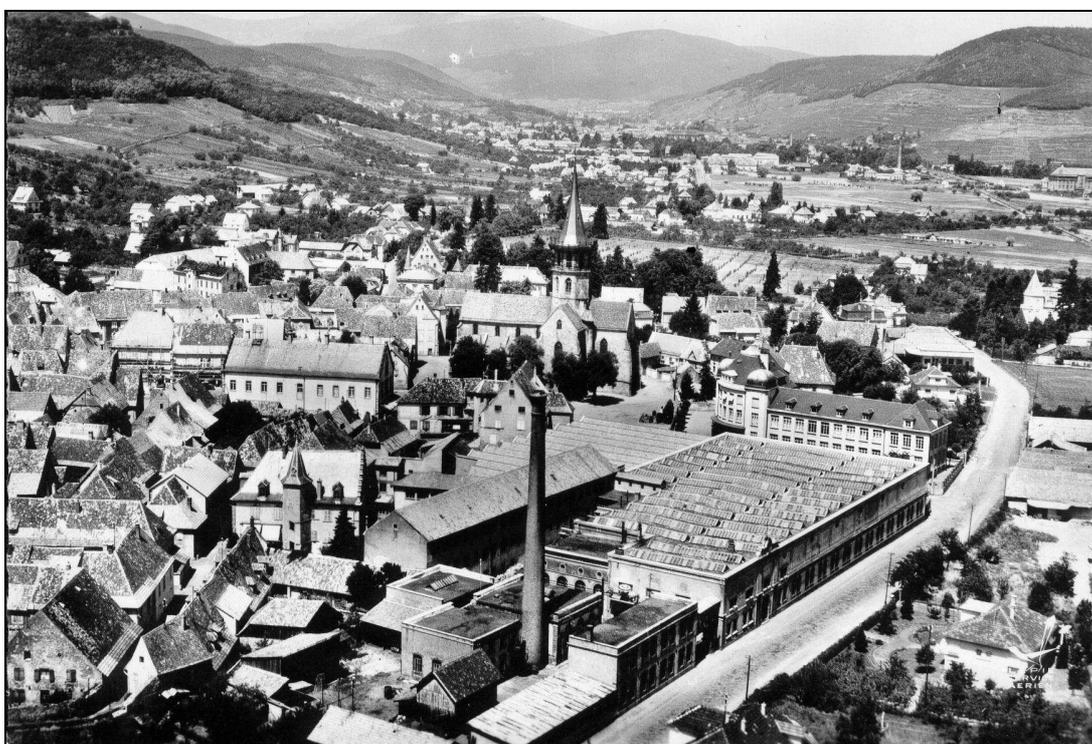


Fig. 102. Vue aérienne de la soierie Baumann Aîné & Cie au début des années 1950 (col. Amis de Soultz)

<sup>986</sup> C'est une opération de finition qui consiste à débarrasser l'étoffe de tous les défauts restés visibles. L'essentiel du travail s'effectue avec des pincettes à bouts pointus ou avec de petits ciseaux appelés forces.

<sup>987</sup> On peut traduire par « La soierie a eu sa paye. Maintenant nous aurons des bonbons. »

## 1.2. Bourcart & Fils, victime des errements de la concentration

La crise secoua également une autre entreprise centenaire : les Filatures et tissages Bourcart de Guebwiller<sup>988</sup>. En 1877, Jean-Jacques Bourcart & Fils avait fait reconstruire un tissage à l'endroit même de l'ancienne filature Dieterich & Paschali, route de Jungholtz à Soultz, détruite par le feu en 1867. Spécialisée dans le travail du coton d'Egypte d'excellente qualité pour des filés de fins numéros, elle employait vers 1900, 115 ouvriers sur 180 métiers à tisser. A la veille de la Première Guerre mondiale, le tissage - équipé en métiers à tisser électrique - produisait des satins de coton et autres étoffes pour doublures, des Damas coton et voiles de tout genre, de la mousseline de laine, des cheviottes laine pure, des nouveautés et fantaisies laine et demi laine pour robes<sup>989</sup>.

Face à la crise des débouchés, il devenait nécessaire, pour beaucoup de responsables, de concentrer et de rationaliser et réduire les capacités de production. Les entreprises étaient de petite et moyenne importance, essentiellement individualiste. La priorité fut donnée à la concentration de la filature et du tissage. Daniel Bourcart était conscient des difficultés qui guettaient son entreprise confrontée à la concurrence mondiale. Il prit alors l'initiative de créer une association des fabricants de popeline et des teinturiers-apprêteurs en 1952. L'« Association des Fabricants de Popeline d'Alsace Véritable » regroupait trente usines de filature et de tissage et cinq unités de manutention dont des entreprises illustres comme Jourdain, Charles Mieg, les Fils d'Emanuel Lang, la Société Alsacienne d'Industrie Cotonnière (SAIC), Schlumberger-Steiner, Schaeffer et Gillet-Thaon. Ces entreprises devaient « travailler en commun, comparer les productions, y réfléchir ensemble (du jamais vu), s'adapter les uns aux autres, vanter des productions autres que les siennes et cotiser tous au même pot pour lancer une marque collective<sup>990</sup> ». Pour Daniel Bourcart, la création d'un label de qualité était le seul moyen de retenir une clientèle désormais attirée par des concurrents qui, acculés par la crise, bradaient leur

---

<sup>988</sup> Elle fut fondée en 1853 par Jean-Jacques Bourcart, beau-frère et principal collaborateur de Nicolas Schlumberger et initiateur de la loi de 1841. Depuis 1954, elle était présidée par Jean-Jacques Dollfus, président de Dollfus & Noack.

<sup>989</sup> « Elsassische Textil-industrie und verwandte Zweige », *Der Confectionair* 1914, Nr. 52, 28. Juni 1914, Berlin, 1914.

<sup>990</sup> J. SCHWEIZER, « La popeline d'Alsace véritable », in *Deux siècles d'Industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, 2001, p.79.

production. Il incita aussi son personnel à mettre tout en œuvre pour une lutte pour la qualité de leur production.

La légère reprise des commandes en 1952 fut un faux espoir. Le public recherchait des articles séduisants, plus légers, moins durables. Le 27 mars 1953, face aux difficultés financières les « Filatures et Tissage Bourcart » se transformèrent en société anonyme et Daniel Bourcart fut nommé directeur général. Après sa mort en 1954, Jean Jacques Dollfus lui succéda mais sans pouvoir freiner le déclin. Bourcart décida alors de se délester de sa succursale de Soultz en 1963 et de sa vente à l'entreprise suisse Thermolite<sup>991</sup>.

En 1972, les Filatures et Tissages Bourcart furent rachetés par la Société industrielle alsacienne de textile (SIAT) groupe suscité en 1968 par Bernard Thierry-Mieg pour « présenter un front uni pour la défense de ses intérêts légitimes ». Pour Bourcart, ce fut le début d'une longue agonie, dont la presse locale décrivit les phases les plus douloureuses et l'issue fatale. L'entreprise connut alors réorganisations et restructurations passant de 1 000 salariés en 1965 à 139 en 1975<sup>992</sup>. En 1975, les Filatures et tissages Bourcart, à Guebwiller, entreprise prestigieuse « qui brillait au zénith mondial de la qualité », synonyme en Alsace de belle popeline mais aussi fierté pour ceux qui y travaillaient, terminèrent de mourir, victime des errements de la concentration. Ainsi s'achevait une longue et passionnante histoire qui marqua profondément la vie industrielle de Guebwiller et de ses alentours.

L'agonie de ces entreprises centenaires est assez symptomatique de cette période où de nombreuses entreprises n'ont pas été capables de réagir efficacement aux conditions nouvelles qui s'imposèrent à l'économie française. La soierie de Soultz était tributaire des pièces qu'elle mettait en vente sur le marché et de la réception que celui-ci leur réserve. Baumann Aîné subit de plein fouet le retournement de la mode et la concurrence des anciens clients nouvellement industrialisés. Or l'entreprise fut incapable de suivre l'innovation technique et resta aveugle à l'évolution des marchés ce qui lui fut fatal.

---

<sup>991</sup> Cf infra p. 497 à 499.

<sup>992</sup> « Fermeture de la SIAT-Bourcart prévue d'ici le 31 mars 1975 », *L'Alsace*, 17.1 1974.

## 2. Blocher à Jungholtz : une entreprise condamnée par l'obsolescence de son outillage et de ses méthodes

L'entreprise « Georges Albert Blocher » de Jungholtz est l'exemple type d'une PME en nom propre à capitaux familiaux. Georges I Albert Blocher, de nationalité suisse, fit l'acquisition, en 1920, d'un petit tissage à Jungholtz. Cette petite unité, appartenait à la société Stehelin-Scheurer & Cie, de Cernay, qui modernisa l'entreprise avec l'argent des dommages de guerre. Blocher acheta donc une usine moderne de plus de 200 métiers. Il diminua le nombre de métiers à 155 et ajouta le bobinage, l'encollage et la fabrication des cannettes. A la même époque, il fit l'acquisition en 1925 d'un tissage à Hollstein en Allemagne (*Gaz und Kreppereiweberei*) afin de prendre pied sur le marché allemand.

Georges I Blocher était un authentique self-made-man. Orphelin, son fondé de pouvoir lui donna une bonne éducation en Suisse, puis il fit ses débuts comme négociant dans le textile ce qui l'amena à voyager à Londres, en Allemagne et en France. Il s'y familiarisa avec le monde du négoce et des affaires et se forgea ainsi de solides connaissances dans le négoce.

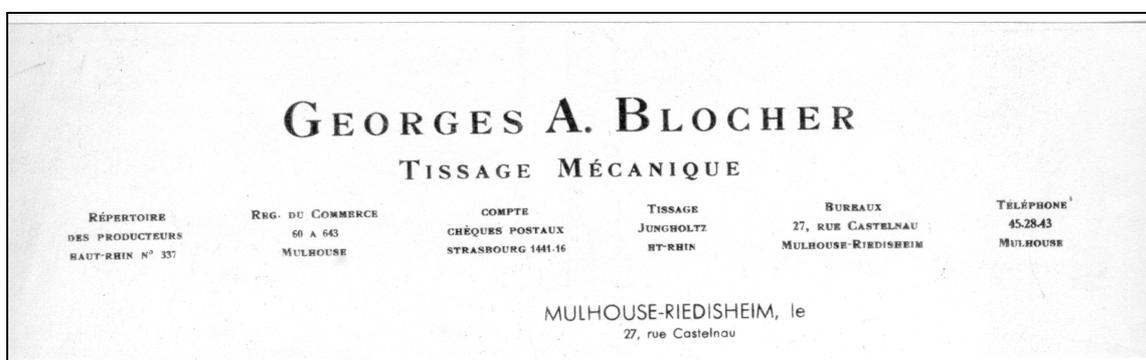


Fig. 103. En-tête de l'entreprise Georges A. Blocher (col. G. Blocher)

L'acquisition en 1920 du tissage de Jungholtz s'inscrivait dans une phase d'essor des PME entre 1900 et 1930 et particulièrement dans les années 1920 où elles connaissaient un fort dynamisme. En effet, durant ces années, les PME affichaient une croissance et une rentabilité plus élevées que celles des grandes entreprises. Les moyennes entreprises, comme celle de Blocher - qui employait une cinquantaine d'employés - obtenaient les

meilleurs résultats<sup>993</sup>. Georges I Blocher fit le choix de l'homotraitance c'est-à-dire la production en petite série, complémentaire de la production de masse des grandes entreprises. L'entreprise produisait des rayonnées artificielles puis des fibrannes, des toiles de coton blanches ou teintées, des tissus teints avec fantaisies dans les teintées et armures (moirés), des rideaux. La production était vendue en Allemagne, en France et notamment à Paris, et dans les colonies (Réunion et Madagascar). L'entreprise utilisait un représentant multicartes. C'était le petit-fils du fondateur, Georges III Blocher, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse (ENSITM), qui s'occupait de l'Alsace avec comme client Florent Martin ou encore le Globe.

L'usine était encore rentable après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 1950 elle fit du bénéfice. Pour la petite unité, c'était la période d'apogée où elle employait 52 personnes. Cependant à la fin des années 1950, l'entreprise commença à périlcliter d'une part en raison de la perte de ses anciens marchés coloniaux,- les exportations vers l'Union française étaient réalisées aux  $\frac{3}{4}$  par des industries vosgiennes ou alsaciennes comme Blocher,- mais surtout, désormais, à cause de la concurrence du tiers-monde (Afrique du Nord et notamment l'Egypte) qui se lança dans le textile. Ces pays achetaient du matériel d'occasion (ainsi Marin Astruc de Buhl vendit des Crampton ultra moderne) et surtout bénéficiaient de la faiblesse du coût de la main-d'œuvre.

Face à la concurrence, il aurait fallu des moyens financiers importants pour renouveler les équipements, se doter de réseaux commerciaux et accéder aux nouveaux moyens de vente (publicité, crédit, etc...). Or la petite entreprise était incapable d'investir. Georges III Blocher réussit pendant un certain temps à échapper à la pression de la concurrence en acquérant une compétence distinctive en termes de produit : il spécialisa l'entreprise dans les fibrannes à longues fibres pour l'intérieur des cravates (pour leur donner du gonflant). Il possédait d'ailleurs un brevet pour la fabrication de ces dernières : le Cravatype. L'entreprise profita pour un temps de cette absence de concurrence.

Cependant les performances se dégradèrent et les pertes s'accumulèrent. La famille Blocher n'avait plus les moyens d'assurer le renouvellement de son équipement pour innover et se positionner sur un secteur nouveau. Seule une stratégie offensive aurait permis de réagir et de redonner son efficacité face à la crise des débouchés. Dès les années

---

<sup>993</sup> M. LESCURE, « Petites et moyennes entreprises », in M. LEVY-LEBOYER (dir), *Histoire de la France*

1955, le patron commença sa reconversion dans l'assurance et le crédit automobile à Mulhouse.

En 1963, le tissage ferma définitivement ses portes. Jusqu'en 1965, les stocks furent vendus au détail puis l'entreprise fut cédée à Althoffer & Cie. On assiste là à l'ultime étape du processus de marginalisation qu'ont connu les firmes inframarginales et artisanales depuis les années 1920 malgré des progrès ponctuels.

C'était une société familiale qui ne connaissait ni heurts ni grèves. Si les ouvriers avaient des doléances, patron et employés se mettaient autour d'une table et discutaient afin de trouver un terrain d'entente. Pour le patron comme pour ses ouvriers l'entreprise était une vraie famille. Les patrons versaient de petites gratifications en fin d'année même à la fin alors que l'entreprise faisait du déficit<sup>994</sup>.



Fig. 104. Maria Risacher, ourdisseuse chez G. Blocher à Jungholtz (col. B. Risacher)

La disparition de ces trois entreprises s'inscrit dans un mouvement plus large qu'a connu l'Alsace au cours des Trente Glorieuses. Si l'entreprise Blocher, petite entreprise familiale de 52 salariés au fond de la vallée du Rimbach était condamnée par l'obsolescence de son outillage et de ses méthodes, la disparition de Baumann Aîné & Cie et des Filatures et Tissages Bourcart à Soultz apparut aux contemporains comme un coup de tonnerre car elles paraissaient invulnérables. Leur agonie est symptomatique de toutes ces entreprises incapables de se plier aux caprices de la mode, incapables de trouver des

---

*industrielle*, Paris, Larousse, 1996, p.285.

marchés porteurs en réunissant une force financière suffisante pour moderniser leur équipement<sup>995</sup>.

Les Trente Glorieuses furent donc marquées par le crépuscule d'entreprises centenaires, malades ou devenues marginales. Pour le vallon, c'était l'annonce d'une crise plus profonde encore.

## II. Le déclin de la construction mécanique dans les années 1970

Beaucoup d'entreprises anciennes ont purement et simplement disparu dès les Trente Glorieuses. L'hécatombe se poursuivit pendant la crise des années 1970. Celle-ci n'apparaît cependant pas comme une coupure, une rupture fondamentale, mais davantage comme une étape supplémentaire dans un lent déclin qui finit par déclencher un nouveau cycle d'industrialisation. Le fait nouveau c'était que la crise du textile amorcée dans les années 1950, et qui s'amplifia, entraîna désormais dans son sillage la construction mécanique, épargnée jusque-là.

### 1. Une entreprise touchée à mort (1974-1978) : la SACM-Jungholtz

La fermeture de la SACM-Jungholtz en 1978, fut vécue douloureusement par tous ceux dont la vie avait été étroitement liée à cette usine. Pourtant, en 1945, malgré les épreuves de la guerre la SACM paraissait invulnérable. En effet, « quelles que soit les épreuves subies depuis 1914, quels que soient les retards pris dans certaines adaptations et le vieillissement de plusieurs fabrications, par exemple dans le domaine textile, la SACM, et son usine mulhousienne notamment, avaient les ressources humaines nécessaires pour réussir les reconversions indispensables dans le contexte hautement favorable des Trente Glorieuses. De fait l'une et l'autre le firent, non sans succès, non sans panache<sup>996</sup>». Dans les années 1950,

---

<sup>994</sup> Entretien avec Georges Blocher (†), dirigeant de l'entreprise éponyme.

<sup>995</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., p. 323.

<sup>996</sup> . M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p.90.

tout en poursuivant ses fabrications traditionnelles notamment pour l'industrie textile, la SACM, réussit une reconversion remarquable en se lançant dans la production des moteurs diesels pour le domaine ferroviaire, la construction navale et les groupes de secours afin de pallier la crise du textile dont les prémices commençaient à se faire sentir à partir de 1951. Cependant, une première crise en 1965-1968 provoqua le démantèlement de la société en plusieurs composantes : l'usine de Mulhouse et les succursales de Jungholtz et Masevaux étaient dès lors exploitées par la SACM-Mulhouse.

La SACM-Mulhouse semblait pouvoir aborder les années 1970 avec optimisme. Les indicateurs, chiffre d'affaires et bénéfice net notamment, restaient bien orientés et l'entreprise réalisait 79 % de ses ventes à l'exportation ; elles se répartissaient à peu près pour moitié entre le matériel textile et les moteurs diesel. Depuis 1972, cependant, le nouveau PDG, Louis Maillard, avait donné la priorité au désendettement de la société, et ce fut un succès<sup>997</sup>, mais cet effort se fit aux dépens de l'investissement et donc de la modernisation de son équipement productif<sup>998</sup>. On ignore les objectifs de la direction dans cette politique, mais il ne fait pas de doute que la retenue des investissements, à l'heure où l'entreprise devait innover et améliorer sa productivité pour augmenter sa compétitivité, ne permit pas de répondre efficacement à la concurrence croissante<sup>999</sup>, ce qui eut pour effet de fragiliser la SACM-M. Elle se retrouva donc déjà en position de faiblesse lorsque la crise de 1974 survint. La situation financière se dégrada fortement à partir de 1978. Pour limiter les pertes occasionnées par le déclin de la branche textile, les dirigeants prirent la décision de liquider une partie du patrimoine de la société.

C'est ainsi que la SACM-Mulhouse ferma l'établissement de Jungholtz en 1978. Ce dernier employait jusqu'à 400 personnes durant les Trente Glorieuses, occupées à fabriquer des broches, des ailettes, des cylindres à continus, des bras de pression de marque SACM ou de marque Rieder, des crics et des crics de vanne, des roues dentées, et des crémaillères<sup>1000</sup>. L'usine du bas fournissait ainsi 1000 broches par jour, les pièces détachées arrivant de la maison mère. Les ouvriers étaient aussi capables d'usiner des

---

<sup>997</sup> Le montant de la dette à moyen et long termes, calculée en euros constants, passa de 116 millions en 1972 à 7,4 millions en 1978. D'après les calculs d'Erwan MATTERN, *La SACM-Mulhouse de 1965 à 1989*, mémoire de master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe », Mulhouse, 2007 (cf. compte-rendu in *Les Actes du CRESAT*, n° 5, avril 2008, p. 80-91.

<sup>998</sup> Le montant des immobilisations passa de 215 millions en 1972 à 56 millions en 1978.

<sup>999</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p.106.

pièces détachées pour les machines parfois très anciennes. La petite succursale avait gardé son caractère familial même si les ouvriers étaient conscients des changements rapides qu'il y avait eu depuis la guerre avec l'apparition de nouvelles machines plus précises et désormais l'utilisation d'un calibre : le directeur connaissait tous les ouvriers et venait les saluer individuellement par leur prénom tous les matins ; On entrait à la SACM à 13 ou 14 ans, certificat d'études en poche, accompagné de son père et on apprenait sur le tas en quinze jours ; Les grèves étaient rares et lorsque survenait un débrayage, les ouvriers ne savaient souvent pas pourquoi il fallait faire grève, les mots d'ordre étant dictés par les représentants syndicaux depuis Mulhouse.

Pour la direction, les charges imposées par l'atelier de Jungholtz étaient trop lourdes, il était donc nécessaire de l'intégrer dans l'usine de Mulhouse et d'autre part, les bâtiments, d'un autre âge, posaient des problèmes de sécurité et étaient difficilement adaptables à un autre usage après restructuration. Pour appuyer cette décision, la direction prétendit que l'inspection du travail avait envoyé une mise en demeure de mise en conformité. Les représentants des syndicats prétendaient que cette administration n'était pas au courant de ces problèmes de sécurité, et, que de toute manière la volonté de fermeture datait de plusieurs années. Pour preuve aucun investissement n'avait plus été entrepris à Jungholtz depuis quelques années. Les ouvriers, quant à eux, considéraient cela comme un vaste gâchis. Pour eux, le principal problème résidait dans le fait que la SACM tardait trop à répondre aux demandes et donc se faisait devancer par les Suisses et les Allemands. D'autre part, pour tenter de réduire les prix de revient, la direction décida d'importer des broches en aluminium d'Espagne, moins cher mais en définitive de moindre qualité. Il allait de soi que la fabrication des broches à Jungholtz ne pouvait plus supporter la concurrence.

En définitive, la direction ramena sur Masevaux la fabrication des broches, cessa la fabrication des crics et ramena à Mulhouse la fabrication des coussinets pour laminoirs et des pièces détachées pour le textile. Elle promit d'assurer le transport gratuit du personnel à Mulhouse et de faire « prévaloir les questions humaines sur les questions professionnelles<sup>1001</sup> ».

---

<sup>1000</sup> Voir Annexe p. 603 « Plan de la SACM de Jungholtz en 1951 ».

<sup>1001</sup> « Au conseil municipal de Jungholtz. Motion en faveur du maintien de la SACM », *L'Alsace*, 8.11.1978

Les délégués du personnel annoncèrent petit à petit le plan de restructuration mais déjà les premiers ouvriers furent envoyés à Mulhouse. La fermeture fut étalée sur neuf mois mais dès la semaine du 1er novembre 1978 douze personnes furent déplacées à Mulhouse. En 1978, la succursale n'employait plus que 82 personnes venant de Jungholtz, Wuenheim, Guebwiller, Rimbach, Rimbach-Zell et Buhl. Ces emplois ne furent pas menacés, mais les activités furent transférées sur les sites de Masevaux ou de Mulhouse<sup>1002</sup>. Les plus âgés ont pu partir en retraite, quelques-uns, trois ou quatre, restèrent à Jungholtz pour surveiller les bâtiments en attendant d'avoir atteint l'âge légal à la retraite et tous les autres furent transférés à Mulhouse ou Masevaux.

Pour les employés ce fut un véritable cataclysme : c'était leur usine, elle faisait partie de leur vie<sup>1003</sup> et leur paraissait surtout invulnérable. Cette fermeture marqua la fin du « vivre et travailler au pays » et, malgré un dernier baroud d'honneur marqué par un débrayage et une manifestation, les derniers ouvriers durent se résoudre à l'évidence. Ils avaient le sentiment d'avoir été déplacés comme des pions. Pour eux, cela signifiait, du fait des déplacements, une journée de travail rallongée de deux heures en moyenne et une vie de famille bouleversée particulièrement pour les femmes.

Pour la commune, la fermeture de la SACM représenta une perte annuelle de 86 000 francs, soit 75 % de la taxe professionnelle totale et surtout 1/5 des recettes de son budget. C'était un rude coup pour la municipalité et le conseil municipal vota une motion adoptée à l'unanimité et qui déclarait : « Le conseil municipal prend acte des précisions fournies par M. Pascal, directeur de la SACM de Mulhouse quant aux perspectives d'avenir de l'usine de Jungholtz. Il déplore les mesures envisagées ; s'inquiète des problèmes humains graves que soulèvent les mutations du personnel ; déclare que la fermeture de l'usine placera la commune dans une situation financière catastrophique [...] demande à la direction de la SACM de surseoir à toute décision définitive et d'arrêter les mutations du personnel en cours. [...] <sup>1004</sup> ». Le maire de l'époque prit des contacts avec le sous-préfet, les élus notamment des communes voisines et le Comité d'action pour le progrès économique et social haut-rhinois (CAHR) pour examiner la situation. Il s'agissait de parvenir à attirer une activité de substitution afin de pouvoir maintenir l'emploi à Jungholtz, et une activité

<sup>1002</sup> « Au conseil municipal de Jungholtz. Motion en faveur du maintien de la SACM », *L'Alsace*, 8.11.1978.

<sup>1003</sup> Le PDG de la SACM-M, Jean Dollfus, avait été surnommé affectueusement « Jengala » par les ouvriers.

<sup>1004</sup> « Au conseil municipal de Jungholtz. Motion en faveur du maintien de la SACM », *L'Alsace*, 8.11.1978.

économique dans la vallée, car la perte que subit Jungholtz sur le plan des rentrées fiscales ne pouvait être compensée par les artisans et commerçants locaux. L'implantation d'une nouvelle industrie faisait craindre aux représentants syndicaux une répercussion sur les salaires qui seraient inférieurs à ceux pratiqués alors. Finalement, deux années plus tard toute l'usine était à nouveau en activité. En effet, elle fut divisée en trois unités et occupée par la Société Alsacienne d'Équipement Electronique et Electrique (SA3E), ATOMECE, - spécialisé dans la tôlerie et les machines à bois-, et SOGETRAB, une entreprise de BTP. Ces entreprises, en pleine expansion à l'époque, furent exonérées de taxe professionnelle durant cinq ans. Pour le maire, «la reprise des activités industrielles à l'usine de Jungholtz a conféré un cachet heureux au centenaire que la commune a pu fêter en 1980<sup>1005</sup> ». L'espoir fut vite déçu puisque dès le mois de février 1982, l'entreprise ATOMECE ferma ses portes, après seulement trois années d'activité entraînant le licenciement de 21 salariés<sup>1006</sup>.

La fermeture de la SACM-Jungholtz marqua donc le début de la marginalisation des villages de la haute vallée. L'effondrement industriel à l'échelle locale se traduisit aussi par la disparition d'un modèle social, celui de l'entreprise pourvoyeuse d'emplois et d'une société ouvrière qui se reproduit sur place.

## 2. Un condamné en sursis : la MAB à Soultz

Certaines entreprises devinrent la proie de repreneurs, ce qui leur permit de faire illusion quelques temps encore. A Soultz, la Manufacture alsacienne de broches (MAB)<sup>1007</sup> connaissait de sérieux problèmes depuis 1976. Cette entreprise, spécialisée dans la fabrication d'accessoires pour l'industrie textile (broches, anneaux, système d'étirage, continus à filer) dont certaines fabrications exclusives, subissait de plein fouet la crise du textile. Pourtant, en 1949, son directeur commercial Henri Ritter, écrivait, optimiste,

<sup>1005</sup> « Jungholtz. Au conseil municipal. Acquisition du terrain de l'ALSPI », *L'Alsace*, 24.03.1981.

<sup>1006</sup> « Atomec (Jungholtz ) ferme ses portes », *L'Alsace*, 25.2.1982

<sup>1007</sup> La Manufacture de broches des fils d'Edouard Latscha fut cédée en avril 1922 à la Nouvelle Société de Construction ci-devant Nicolas Schlumberger & Cie, la raison sociale devenant alors Manufacture Alsacienne de Broches (MAB), société à responsabilité limitée au capital de 500 000 F. Le 13 mai 1936, la société Peugeot Japy & Cie, située à Audincourt dont les activités étaient similaires, entra dans le capital en raison des difficultés financières que connaissait la MAB. Les nouveaux associés étaient alors Guy Marcel et Raymond Eugène Japy et Jean-Jacques et Michel Charles Peugeot. Le 31 mars 1937, la NSC, le Crédit

« actuellement un vaste programme de rééquipement en machines-outils ultramodernes d'origine américaine est en voie de réalisation. Bien adapté à nos différentes fabrications et rationnellement utilisé, ce nouvel équipement nous placera parmi les usines les mieux outillées de notre branche. Il nous permettra d'augmenter considérablement notre capacité de production en produits de qualité à des prix susceptible d'affronter sur les marchés mondiaux la compétition internationale, aidés en cela par un personnel spécialisé avec un noyau d'ouvriers formé de père en fils et encadré d'une maîtrise hautement qualifiée ». Ces fabrications s'adressaient à la clientèle des filatures de coton, de laine et fibres synthétiques ainsi qu'aux constructeurs de machines de filature. En outre, la MAB disposait d'une licence SKF<sup>1008</sup> dont les composants équipés de roulements à billes et à rouleaux ont permis des augmentations spectaculaires des matériels de filature.

En novembre 1976 cependant, le manque de commandes et la conjoncture économique pénible dans laquelle se trouvait l'industrie textile française rendirent impérative une réduction des effectifs. En effet, si l'entreprise restait compétitive sur le marché des broches, le change favorisait à l'époque les Anglais et les Italiens. Le licenciement de 22 salariés devait « [...] garantir une activité minimale à très court terme » et pour l'entreprise « maintenir dans le domaine textile, la position qu'elle occupe principalement pour la diffusion de productions qui sont les plus spécifiques, certaines ayant fait l'objet de dépôt de brevet ». Le président-directeur-général, Denis Peugeot<sup>1009</sup> - qui était également président de « Peugeot-Japy » à Audincourt - promit « de tout entreprendre pour assurer l'avenir de la société, ainsi que le reclassement du personnel dont elle se voit dans l'obligation de se séparer ». La MAB ne semblait alors pas menacée de disparaître, la direction paraissant faire le maximum pour assurer sa survie, prévoyant uniquement des licenciements en fonctions des rentrées des commandes et des départs volontaires. Certes, il y avait une commande en cours de 137 000 anneaux, mais ceux-ci n'étaient livrables

---

Industriel d'Alsace et de Lorraine et la Société générale Alsacienne de Banque se retirent de la société. Cf ADHR, Purg. 56924. Registre du commerce.

<sup>1008</sup> La société SKF a été fondée en 1907 par l'ingénieur Sven Wingquist, inventeur du roulement à rotule sur billes. Le sigle SKF signifie *Svenska KullagerFabriken*, en français : fabrique suédoise de roulements à billes.

<sup>1009</sup> En 1968, la SARL avait été transformée en société anonyme au capital de 2 072 000 F divisée en 518 parts de 4 000 F. Composaient le conseil d'administration, outre Denis Peugeot, Jean-Jacques Peugeot, Michel Peugeot et Guy Japy. En 1977, Jean Jacques Zissler devint directeur général et Guy Peugeot rejoignit le conseil d'administration. Cf *Annuaire des sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle*, Strasbourg, Société générale alsacienne de banque, 1974 et 1977.

qu'en 1977 et d'ici là il fallait des liquidités financières que la firme ne semblait pas avoir. Il fut envisagé de poursuivre la production d'anneaux et de broches dans l'espoir d'une reprise tout en développant en parallèle la sous-traitance.

Les délégués syndicaux en revanche accusèrent la direction d'avoir procédé à des investissements à Audincourt aux dépens de Soultz et de n'avoir plus procéder à aucun investissement à la MAB depuis 1964. Pour les délégués syndicaux, la situation s'expliquait par une mauvaise gestion, la direction préférant vivre sur les fonds de réserve.

Le répit fut de courte durée. Quatre ans plus tard, la direction envisageait d'opérer « une sévère restructuration » pouvant déboucher sur une « compression du personnel à tous les niveaux<sup>1010</sup> ». En 1979, l'usine avait enregistré une perte de 2 800 000 F et, malgré une importante commande pour la Chine, la situation paraissait grave. Le plan de restructuration prévoyait le licenciement de 45 des 103 employés et la reconversion, par achat ou location, d'une partie des locaux de l'entreprise. L'objectif de la réorganisation des ateliers était de permettre de meilleures possibilités d'adaptation de la fabrication face aux variations de la demande, la firme poursuivant l'étude et la mise au point d'une nouvelle technique de filage.

Pour les salariés et leurs représentants, il s'agissait du « prologue à la liquidation lente mais sûre de l'entreprise<sup>1011</sup> ». Le projet de licenciement de 45 personnes dont 5 personnes « protégées », membres élus au comité d'entreprise fut rejeté « étant donné le peu de sérieux avec lequel la direction générale envisageait l'avenir de l'entreprise ». Pour la CFDT, le plan de restructuration ne reposait sur aucune perspective solide ni quant à la relance des activités ni quant aux garanties à fournir au personnel. D'autre part, pour ce syndicat, se posait le problème des répercussions sur la situation de l'emploi dans la vallée.

Pour la commune, la MAB représentait alors le premier pourvoyeur de taxe professionnelle : près de 330 000 F en 1979, soit 30 % du montant global de la taxe perçue par la ville. Dès le mois de juin 1980, la municipalité envisagea de racheter certains locaux de la MAB pour les louer à une entreprise française en voie de constitution et qui devait créer une quarantaine d'emplois mécaniques ainsi qu'à une entreprise de fabrication de matériels de précision permettant la création d'une trentaine d'emplois.

---

<sup>1010</sup> « Restructuration à la Malbro (Soultz). La CFDT craint la fermeture de l'entreprise », *L'Alsace*, 3.5.1980.

<sup>1011</sup> « Au contact de la fatalité, la fatalité des contacts », *L'Alsace*, 19.6.1980.

Finalement, le 4 juillet 1980<sup>1012</sup>, Denis Peugeot annonça le dépôt de bilan de la MAB stupéfiant et bouleversant l'ensemble du personnel.

Michel Demarque, un industriel du Nord associé dans la société Demarque & Weber SA, racheta ce qu'il restait de la MAB pour élargir son éventail de fabrication, mais ne conserva que 48 des 180 salariés de 1976<sup>1013</sup>. On peut se demander pourquoi ce chef d'entreprise, qui possédait déjà deux unités de fabrication d'accessoires pour l'industrie textile, avait décidé de reprendre une affaire qui battait de l'aile. Pour Demarque, si l'on ne sauvait pas la MAB, c'est toute une gamme de produits qui aurait disparu de l'industrie française. L'activité essentielle de la MAB c'était les anneaux, or aucun constructeur de machines textiles ne fabriquait lui-même les anneaux, et il n'existait en France que quatre fabricants. Et encore, la MAB avait-elle certaines fabrications exclusives. La société nouvelle MAB (SO.NO.MAB) lui assurait des marchés avec une compétence certaine au niveau du personnel et une certaine sécurité du fait que la fabrication couvrait toute la gamme des fibres textiles. De plus, la MAB s'occupait également de transformation et de la modernisation des machines<sup>1014</sup>. Pour réussir le pari de la reprise, Demarque put compter sur une équipe de cadres compétents, un personnel jeune et ardent, l'appui des banques, un prêt de la Société Alsacienne de Développement (SADE) et le soutien de la municipalité de Soultz.

Et, en effet, la société vit tripler son chiffre d'affaires entre 1980 et 1984, passant de 9 à 32 millions de francs - dont 23 millions à l'exportation - grâce à une modernisation vigoureuse, un ciblage minutieux des marchés, l'élaboration de nouveaux produits en collaboration avec le Centre de Recherches Textiles de Mulhouse (CRTM) et l'ANVAR<sup>1015</sup>. L'entreprise, qui employait alors 68 personnes, fabriquait des broches de filature, de retordage et de moulinage, des anneaux de filature et de retordage et des systèmes d'étirage pour le filage du lin au mouillé. L'usine était alors la seule en France à fabriquer toute la gamme de broches et d'anneaux ce qui lui assurait ses débouchés. Un important programme d'investissement portant sur quelque 12 à 14 millions de F était prévu en 1985 afin notamment de se lancer dans la fabrication de continus à filer complets,

<sup>1012</sup> « Après le dépôt de bilan à la MAB. Débrayage et vigilance pour le personnel », *L'Alsace*, 11.7.1980.

<sup>1013</sup> « La Malbro, une année déjà », *L'Alsace*, 4.7.1981.

<sup>1014</sup> « MAB devient la Société nouvelle MAB », *L'Alsace*, 18.12. 1980.

<sup>1015</sup> « Après les broches et les anneaux. La SO.NO.MAB (Soultz) continue à filer », *L'Alsace*, 19.10.1985.

en profitant pour cette mutation, du savoir faire acquis de la SACM-T. Cet atout maître devait permettre d'envisager de doubler son chiffre sur les trois exercices suivants et d'augmenter ses effectifs de 30 %. En 1985, la SO.NO.MAB participait « au renom de la France, de la région et faisait connaître Soultz grâce à ses 80 % de la production consacrée à l'exportation <sup>1016</sup>».

Mais il ne s'agissait que d'un sursis puisqu'en avril 1989, le dépôt de bilan fut prononcé à la suite de sérieux problèmes de trésorerie. Pourtant, l'entreprise poursuivit son activité le carnet de commande se portant plutôt bien. Si la trésorerie de la SO.NO.MAB se trouvait aussi exsangue, c'était en partie parce que l'effort financier consenti pour la mise au point du nouveau continu à filer (sur la base d'un transfert de technologie de la SACM-T) n'a pas pu être compensé comme prévu par la réalisation d'une commande au dernier moment annulée par un gros client italien. Dans ce secteur hyper concurrentiel, l'innovation technologique était indispensable mais coûteuse. De nombreux repreneurs s'étaient alors mis sur les rangs dont Rinaldi Group où évoluait déjà la Société Alsacienne de Matériel Textile (SAMT) à Mulhouse, la SOCHOFI et la CERES<sup>1017</sup>. Finalement, au mois de novembre, c'est la plan de cession de Thérèse Demarque, -qui dirigeait une société spécialisée dans la production d'accessoires de machines textiles, la SA Demarque, établie dans le Nord- qui a été retenu. Cependant, dès le mois suivant, l'un des nouveaux partenaires, la société allemande OTRA, se retira. La MAB ferma alors définitivement ses portes.

Après les fermetures successives de Bourcart à Guebwiller et de la SACM-Jungholtz et les difficultés de la MAB, le bassin de la Lauch comptait en 1980 1 013 demandeurs d'emplois, soit 6 % de la population totale. Cette année parut particulièrement noire pour les contemporains. En octobre de la même année, Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller annonça un plan de 300 licenciements. L'inquiétude grandit dans le Florival car NSC faisait vivre 30 000 personnes. Les responsables politiques et syndicaux firent le même constat que Pierre Pflimlin vingt-cinq ans plus tôt pour expliquer ce gâchis : «Si l'on avait suivi une politique de diversification sur le plan économique, la crise ne serait pas aussi

<sup>1016</sup> « Portes ouvertes à la SO.NO.MAB », *L'Alsace*, 21.11.1985.

<sup>1017</sup> « Rinaldi intéressé », *L'Alsace*, édition de Guebwiller, 30.5.1989 et « SONOMAB (Soultz) : L'option de l'épouse du PDG », *L'Alsace*, édition de Guebwiller, 7.11.1989.

aiguë. [...] Cette courte vue a conduit à un monolithisme qui met l'essor de toute la vallée en péril ». Pour le maire de Guebwiller, Charles Haby, « il s'agissait d'une question de gestion et d'absence de dialogue tant avec le personnel qu'avec les élus<sup>1018</sup> ». La situation paraissait d'autant plus préoccupante que les entreprises qui s'installaient alors n'offraient ni les mêmes salaires, ni des conditions de travail ou des garanties analogues et surtout embauchaient sous contrats renouvelables.

En définitive, ce que les guerres et la grande dépression « n'avaient pas réussi à commettre, les Trente Glorieuses et les années de mutation qui leur succédèrent y parvinrent<sup>1019</sup> ». Cependant on trouve aussi des îlots de résistance et une relève assurée par de nouvelles pousses.

### **III. Une vallée attractive malgré tout**

Au sortir de la guerre, l'Alsace, avait besoin de main d'œuvre pour sa reconstruction et la remise en route de l'économie. Parallèlement, il fallait également combler le creux démographique dû à la guerre et notamment aux lourdes pertes subis par les « malgré-nous » sur le front de l'Est. Enfin, avec les progrès techniques dans le domaine de la force motrice et la multiplication des machines outils, les entreprises recrutaient davantage d'ouvriers non qualifiés. L'immigration apparut donc comme un recours nécessaire. Les pouvoirs publics décidèrent d'organiser la venue des travailleurs étrangers. L'Office National d'Immigration (ONI) fut ainsi créé par l'ordonnance du 2 novembre 1945. Celui-ci avait le monopole de l'introduction des travailleurs étrangers et de leur famille. Dépendant du ministère du Travail, il était administré par un conseil formé de représentants de l'Etat, des syndicats ouvriers et du patronat, sous la présidence d'un conseiller d'Etat. Il comprenait un siège à Paris, vingt-quatre centres de province, ainsi que des bureaux, dans huit pays étrangers, chargés du contrôle professionnel et sanitaire des candidats. Ainsi, lorsque les industriels avaient besoin de main d'œuvre, ils faisaient une demande auprès de l'ONI qui se chargeait de recruter dans les pays où il avait installé des

---

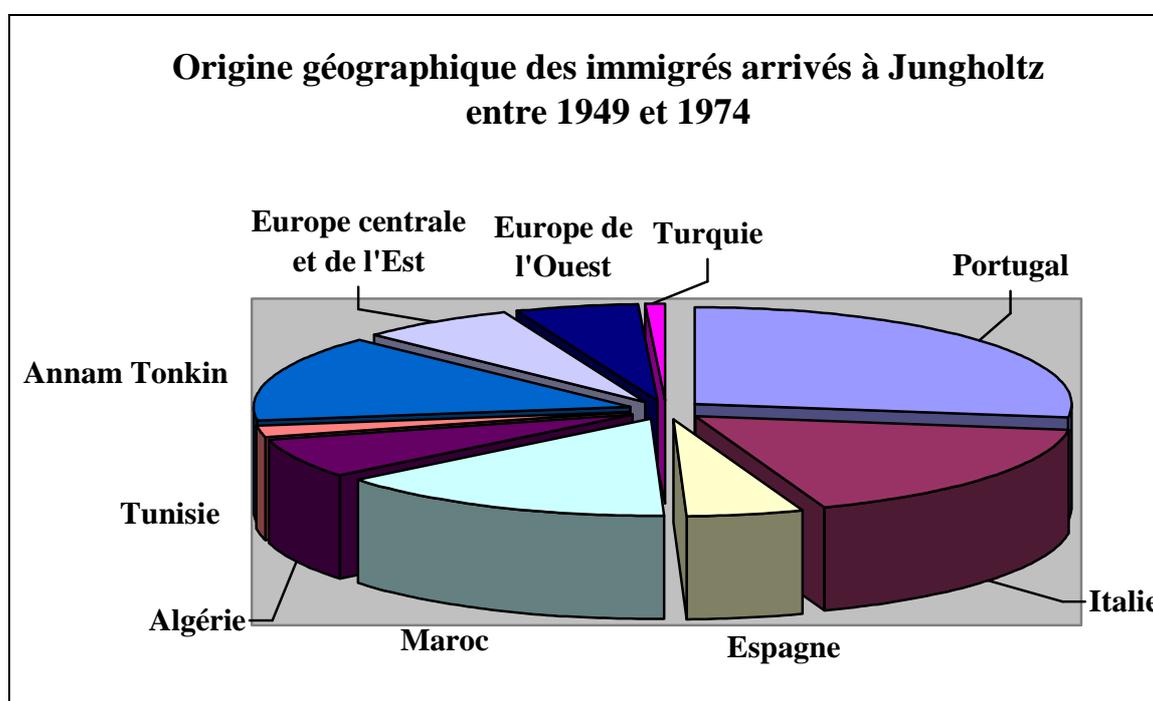
<sup>1018</sup> « Menaces sur Schlumberger. L'inquiétude grandit dans le Florival », *L'Alsace*, 25.10.1980.

<sup>1019</sup> D'après M. HAU et N. STOSKOPF, *Les Dynasties alsaciennes...*, op. cit, p. 371.

bureaux. En contrepartie, l'employeur devait assurer un logement à l'immigré<sup>1020</sup>. Le vallon du Rimbach connu à partir de 1945 et jusqu'à la fermeture de la SACM-Jungholtz des vagues successives d'immigration, particulièrement à Jungholtz.

## 1. Une forte immigration à Jungholtz

Entre 1949 et 1974, 117 immigrés se sont installés à Jungholtz<sup>1021</sup>.



73,4 % de ces immigrés étaient originaires du bassin méditerranéen : 50,4 % des pays d'Europe du Sud avec un fort contingent de Portugais (27,3%) et 23 % des pays du Maghreb, notamment du Maroc (14,5 %). Jungholtz comptait également une forte colonie vietnamienne qui représentait 14,5 % des immigrés vivants dans le village. Enfin, 6,8 % étaient originaires d'Europe centrale et de l'Est et 5,1% d'Europe de l'Ouest<sup>1022</sup>. A

<sup>1020</sup> Voir Y. FREY (dir), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Editions Place Stanislas, 2009, p.61.

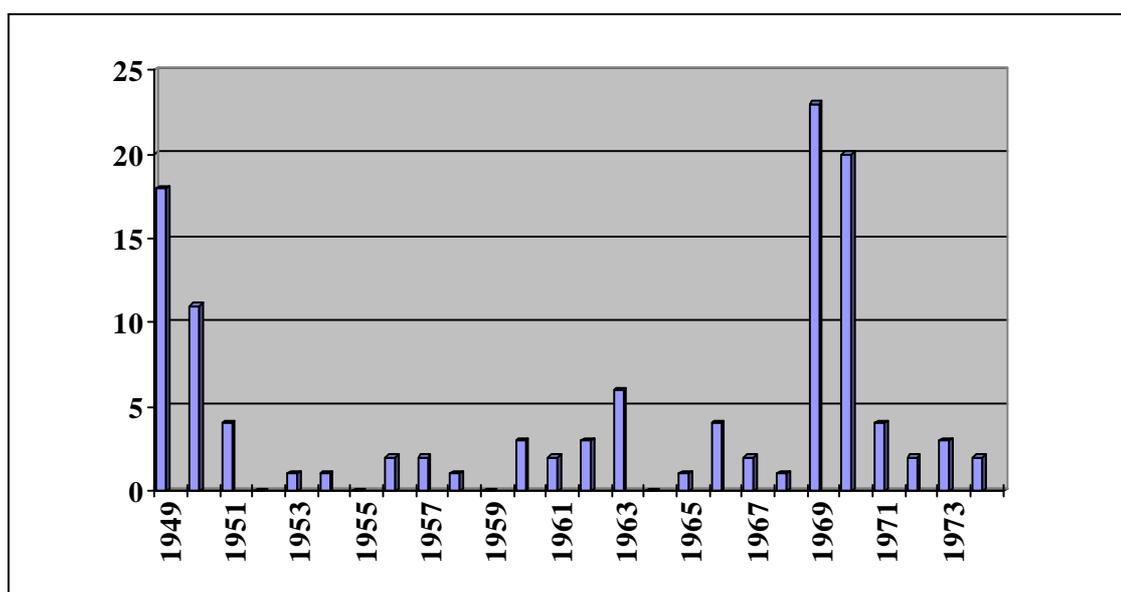
<sup>1021</sup> Liste établie à partir du fichier domiciliaire conservé à la Mairie du Jungholtz.

<sup>1022</sup> Voir Annexe p.

Jungholtz, en 1954, on recensait 56 étrangers, dont 31 originaires de l'Union Française, sur 669 habitants soit 8,3% de la population villageoise.

Ces immigrants étaient employés pour 68,6% d'entre eux à la SACM comme ouvriers et pour 31,4% comme ouvriers textile chez Althoffer.

Le graphique ci-dessous montre qu'il y a eu deux grandes vagues d'immigration à Jungholtz.



- La première période, immédiatement après la guerre, entre 1945 et 1951, correspond à ce qu'Yves Frey a qualifié de «décennie de rattrapage<sup>1023</sup>». Le village accueille alors 33 immigrants, pour l'essentiel des Maghrébins et des Vietnamiens.

Ces Maghrébins et ces Vietnamiens étaient tous employés par la SACM de Jungholtz. La reconstruction donna un second souffle aux fabrications traditionnelles et profita à la SACM-Jungholtz. Peu à peu les difficultés nées de la guerre furent surmontées, les commandes enregistrées donnèrent du travail pour plusieurs années et le principal souci était désormais d'augmenter la production des usines. Le principal obstacle à l'augmentation de la production était le manque de main d'œuvre.

L'unité de Jungholtz employait alors près de 400 personnes qui venaient de Jungholtz, Rimbach, Rimbach-Zell, Guebwiller, Soultz, Wuenheim, Hartmannswiller, Buhl.

Les dirigeants de la SACM décidèrent alors d'embaucher des travailleurs étrangers notamment originaires d'Afrique du Nord et d'Italie<sup>1024</sup>. A Jungholtz, la SACM fit également appel à la main d'œuvre immigrée pour « doubler la production des broches de filature » et, pour « donner un abri à environ 40 ouvriers », acheta en février 1949, pour 5 millions de F, l'ancienne villa Latscha qui fut transformée en dortoir<sup>1025</sup>.

Les Maghrébins exerçaient les professions de soudeurs, ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, mécaniciens, serruriers, ou travaillaient à la forge. Comme la plupart des Maghrébins à l'époque, ils avaient immigrés pour échapper à la misère, trouvant à Jungholtz facilement un emploi. Sur les 26 Maghrébins qui s'installèrent à Jungholtz pendant la période tous étaient des hommes. Il s'agissait donc bien d'une immigration masculine. Au départ, les autochtones étaient méfiants car les ouvriers avaient le sentiment qu'ils avaient été appelés par le patron pour « casser » les salaires. Pourtant, la procédure de recrutement élaborée par l'ONI devait protéger les travailleurs français contre une concurrence trop forte. Cependant, elle était longue et très strictement définie. Aussi, des chefs d'entreprise organisèrent leurs propres filières de recrutement. Lors d'une grève, Louis Maillard expliqua aux grévistes que s'ils n'étaient pas d'accord avec les salaires il ferait venir encore plus de Maghrébins ce qui lui rapportait en passant une commission.

Les Vietnamiens, quant à eux, étaient des démobilisés de la 1ère Armée. Ils avaient épousé des Allemandes originaires de la région de Constance. Certains d'y trouver du travail, ils revinrent en Alsace. Ils avaient une grande dextérité et étaient spécialisés dans la fabrication des ailettes. Le travail était chronométré et était payé à la tâche. Ils étaient donc bien payés, car rapides.

- La seconde vague (1969-1970), plus courte mais plus intense, vit arriver 43 immigrés à Jungholtz en deux ans. Ces deux années représentent à elles seules un tiers des immigrés de l'ensemble de la période. Elle s'inscrit dans un contexte de croissance soutenue et régulière nécessitant des « bras » et de ce fait laissant apparaître de nombreuses offres d'emplois non comblées. L'immigration connut un rythme de croissance soutenu

---

<sup>1023</sup> Y. FREY (sd), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs ...*, op. cit., p.61.

<sup>1024</sup> F. BERNARD, *L'Alsacienne de ...*, op. cit., p.298.

<sup>1025</sup> CERARE, Fonds SACM, 97 A 153, Délibérations du Conseil d'administration de juillet 1945 à novembre 1953.

puisque la population étrangère en Alsace tripla, passant de 34 094 à 106 285 personnes entre 1954 et 1975<sup>1026</sup>.

Les autorités françaises favorisèrent l'arrivée spontanée d'autres nationalités. La nature de l'immigration à Jungholtz se modifia puisque désormais les Portugais et dans une moindre mesure des Espagnols étaient majoritaires. En effet, avant 1962, aucun Portugais ne s'installa à Jungholtz. En revanche, sur les 54 immigrés qui s'installèrent à Jungholtz entre 1969 et 1974, 33 étaient portugais soit 61 % des immigrés. Cette nouvelle immigration s'inscrit dans un contexte national : en effet, pour tenter de ralentir au maximum l'immigration non souhaitée en provenance d'Algérie, « le gouvernement français facilita, par des accords de main d'œuvre, l'immigration ibérique, d'abord des Espagnols (accord en 1961) puis des Portugais (accord en 1963) [...] <sup>1027</sup> ». Comme pour les Maghrébins dans les années 1950, il s'agit d'une immigration masculine : sur les 33 Portugais arrivés après 1962, 29 sont des hommes et 4 des femmes. Seuls deux hommes sont venus accompagnés de leur épouse.

Les Portugais étaient pratiquement tous employés chez Althoffer puisque 91% d'entre eux étaient enregistrés comme ouvriers textiles. Dans les années 1960, l'entreprise Jean Althoffer & Cie dut faire face à de nombreuses défections. En effet, la vitalité de Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller et surtout l'implantation de Peugeot à Mulhouse en 1961, -qui offraient de meilleurs salaires et d'autres perspectives de carrière-, détournèrent une partie de la main d'œuvre traditionnelle issue des villages alentours<sup>1028</sup>. Ces entreprises avaient mis en place un système de ramassage par car. Althoffer dut s'adapter à la situation. D'une part, elle mit en place un puis deux petits cars de ramassage de deux fois neuf places drainant Soultz, Wuenheim, Jungholtz et Rimbach. D'autre part, pour compenser ces pertes les dirigeants embauchèrent des travailleurs immigrés, essentiellement des Italiens et des Portugais<sup>1029</sup>. Les premiers, une dizaine de personnes, étaient des Italiens « de souche française », embauchés en 1960/63. En 1969, furent

<sup>1026</sup> Voir Y. FREY (dir), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs ...*, op. cit., p.64.

<sup>1027</sup> Y. FREY (dir), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs ...*, op. cit., p. 66.

<sup>1028</sup> En général, la femme allait chez Althoffer, l'homme chez Peugeot. Il faut noter que ces mouvements pendulaires contribuèrent, en partie, à la déstabilisation de la main-d'œuvre semi-agricole de Rimbach-Zell, modifiant les mentalités.

<sup>1029</sup> Entretien avec Dominique Althoffer, dirigeant de l'entreprise Jean Althoffer & Cie SARL de 1975 à 2000.

engagés les premiers Portugais venant directement du Portugal, d'abord 5 puis 7. Ils étaient logés dans la « Cité » près de l'entreprise.

A l'image de l'Alsace et plus particulièrement du Haut-Rhin plus industrialisé, le village de Jungholtz connu au cours des Trente Glorieuses une forte augmentation du nombre d'étrangers qui représentaient 8,3 % de la population en 1954. Ce taux est particulièrement élevé alors qu'en France il n'était que de 3,64 %, pour l'ensemble de l'Alsace de 2,8 % et dans le Haut-Rhin de 4,45 %<sup>1030</sup>. De 1949 à 1974, 117 étrangers s'installèrent dans le village pour répondre aux offres d'emplois non qualifiée de la SACM-Jungholtz et d'Althoffer à Rimbach-Zell. Le lien entre industrie et immigration est donc évident à Jungholtz. A Jungholtz, l'histoire de l'immigration se lit comme « un simple décalque de l'évolution économique<sup>1031</sup> ».

## 2. Une intégration sans heurts ?

L'arrivée de ces « étrangers » ne se fit pas sans une petite amertume de la part des « purs et durs Alsaciens » considérant ces nouveaux venus aux manières et façons de vivre différentes. Pire encore, ils ne parlaient pas l'alsacien ! D'ailleurs, il n'y eut pendant toute la période aucun mariage mixte.

Lorsque, à la fin des années 1960, Althoffer fit venir les premiers contingents portugais, Michel IV Althoffer freina son fils. Il le mit en garde de ne pas dépasser le chiffre fatidique des 49 salariés, car passé ce cap on franchissait un nouveau palier social alors complètement inconnu pour la petite entreprise. En 1975, Dominique IV Althoffer prit la succession de son père. Les avancées commerciales le subjuguant, il décida de poursuivre le développement de l'entreprise jusqu'à atteindre 63 salariés dont 24 Portugais et Italiens.

---

<sup>1030</sup> Chiffres aimablement communiqués par Yves Frey que je remercie.

<sup>1031</sup> Expression utilisée dans Y. FREY (dir), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs ...*, op. cit., p.71.

En juillet 1981, après la victoire de François Mitterrand<sup>1032</sup>, l'entreprise eut un représentant syndical affilié à la CGT. Celui-ci présenta à Dominique IV Althoffer un programme de 24 revendications dont 18 ont été accordés par la direction, mise en demeure par l'Inspection du Travail et de l'Emploi, parce que figurant dans la convention collective du textile. Mais les négociations achoppèrent sur les six derniers. Devant l'impasse, les ouvriers décidèrent de se mettre en grève en janvier 1982. Le responsable syndical la justifia en expliquant que « comme dans toutes les petites entreprises, les ouvriers et le patron sont très proches puisque l'on travaille ensemble. C'est très agréable de se faire serrer la main le matin par lui. Mais ici, il y a surtout des femmes et des étrangers qui ont mis longtemps à comprendre qu'ils avaient des droits. Il y a 40 ans encore, on se rendait à pied à Guebwiller pour présenter ses vœux à la direction. Et les anciens ne comprennent pas ce qui se passe actuellement. En fait, les 18 points accordés par la direction n'auraient jamais dû figurer parmi les revendications puisqu'ils devraient être en place depuis longtemps. Et devoir faire grève pour un réfectoire ... C'est scandaleux<sup>1033</sup> ». Parmi les revendications qui restaient en suspens, le maintien de la prime d'assiduité pour les femmes enceintes, le 13ème mois, la prime de salissure. Dès les premiers jours le conflit s'est durci. Des piquets de grève ont été mis en place, l'entrée de l'usine étant dorénavant interdite au gérant. Le gérant fut même séquestré pendant une demi-heure par une délégation de grévistes.

Lors de cette première grève de l'histoire de l'entreprise, il y eut les « pour », les « contre » et les indécis. Parmi les « pour » on trouvait les étrangers et les jeunes, et parmi les « contre » les vieux Alsaciens de souche de Rimbach-Zell et Rimbach qui avaient passé toute leur vie professionnelle chez Althoffer.

Dans un premier temps, Dominique Althoffer déclara être « d'accord pour les améliorations des conditions de travail, pour le reste pas un sou » et menaça même de déposer le bilan. Pour faire pression sur les grévistes et obtenir la reprise du travail, la direction décida de bloquer le paiement des salaires de décembre, or pour de nombreux ouvriers c'était le seul revenu du ménage. Les sections PS de Guebwiller et Soultz

---

<sup>1032</sup> Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing avait été marqué en Alsace par les rivalités politiques entre gaullistes et centristes. Cela avait conduit à l'affaiblissement de la cohésion régionale (en 1978 Charles Haby, RPR, remporte la primaire qui l'oppose au candidat UDF lors des élections législatives) et donc à une moindre efficacité des organismes d'impulsions. A partir de 1981, l'arrivée au pouvoir de la gauche priva l'Alsace, ancrée à droite et prospère, de relais politique efficaces.

<sup>1033</sup> « Lorsqu'un vallon sans histoires découvre les conflits sociaux », *l'Alsace*, 14.01.1982.

s'insurgèrent contre ce procédé dans une tribune : « Comment se peut-il qu'en 1982 il existe un patronat archaïque et dur au point de braver la loi en vigueur depuis bien des années, en s'opposant à la légitimité du comité d'entreprise, aux droits des travailleuses attente de maternité, aux conventions collectives et au respect de conditions de travail compatibles avec la dignité de femmes et d'hommes qui, jour après jour, font vivre cette entreprise familiale ? Qui ne comprendrait leur détermination à lutter pour qu'au moins la pendule soit remise à l'heure à Althoffer, au moment où s'engage dans tout le pays un vaste mouvement de progrès social ?<sup>1034</sup> » Au bout de 19 jours de grève, Dominique Althoffer dut accepter un protocole d'accord qui prévoyait la constitution d'un comité d'entreprise, l'affiliation à une caisse de retraite complémentaire, la subrogation à la Sécurité sociale, la fin de la discrimination pour les femmes enceintes, le versement d'une prime d'ancienneté et par ailleurs le versement des salaires de décembre. En revanche les journées de grève ne furent ni payées ni rattrapées<sup>1035</sup>.

Pour en finir définitivement avec les ennuis, Dominique Althoffer décida de ramener le nombre du personnel en dessous de 49 salariés et ce à la faveur des départs à la retraite ou des départs volontaires non remplacés, adaptant tant bien que mal la production à cette contrainte.

En définitive, la venue de cette population immigrée se fit sans heurts alors que la rencontre de ces nouveaux venus aux manières et façons de vivre différentes et ne parlant pas l'alsacien avec des autochtones fortement sédentarisés et s'accommodant mal avec les « *Hargloffana* » pouvait faire craindre des conflits. Tous les témoins de l'époque s'accordent à dire qu'il n'y a jamais eu de problèmes avec les étrangers, qui faisaient leur travail consciencieusement sans discuter et qui ne rechignaient pas au travail. En revanche, il n'y eut aucun mariage mixte pendant la période et aujourd'hui seuls les immigrés portugais et italiens, devenus depuis Français, ont fait souche dans les villages du vallon. En fait, Alsaciens comme étrangers travaillaient côte à côte dans les ateliers, dans les mêmes conditions de travail, suivant les mêmes horaires puis se retrouvaient ensuite au bistrot pour jouer et discuter autour d'un verre. Dominique Althoffer a très bien su traduire cette connivence : « Alsaciens de souche et fier de l'être, les autres et moi-même faisons bon

---

<sup>1034</sup> « Lorsqu'un vallon sans histoires découvre les conflits sociaux », *l'Alsace*, 14.01.1982.

ménage avec les Italiens et les Portugais, 35 ans de vie commune mêlées de joie et de peine finissent par gommer les différences ».

## CONCLUSION DU CHAPITRE

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, six sociétés sur neuf raisons sociales d'origine avaient résisté aux épreuves dans le vallon du Rimbach. La décennie noire (1974-1984) que connut l'industrie française n'enregistra paradoxalement pas le plus grand nombre de disparitions d'établissements dans le vallon. Trois d'entre-elles allaient disparaître entre 1951 et 1963 et « seulement » une au cours de la crise des années 1970.

A partir des Trente Glorieuses, on assista à une litanie de fermetures et le vallon s'apparenta à un vaste cimetière d'entreprises. A l'époque, ce « darwinisme économique » paraissait positif dans la mesure où la suppression des « canards boiteux » était nécessaire à la modernisation des structures économiques. Ainsi, la petite usine Blocher, au fond du vallon, qui employait 52 salariés, était inadaptée aux conditions nouvelles de la compétition économique et bien mal armée pour affronter avec succès les nouvelles règles de la concurrence et l'ouverture des marchés. De plus, elle ne participait que médiocrement à la croissance. La petite entreprise familiale était donc condamnée par l'obsolescence de son outillage et de ses méthodes. En 1963, elle fut victime de cette « sélection naturelle ».

La disparition d'entreprises marginales et vétustes était compréhensible. En revanche, la disparition de Baumann Aîné & Cie et des Filatures et Tissages Bourcart à Soultz, fleurons de l'industrie régionale, apparut aux contemporains comme un coup de tonnerre car ces entreprises paraissaient invulnérables. En fait, leur agonie était prévisible dans la mesure où ces entreprises ont été incapables de se plier aux caprices de la mode, incapables de trouver des marchés porteurs en réunissant une force financière suffisante pour moderniser leur équipement et incapables d'entreprendre la nécessaire concentration, accompagnée d'une rationalisation et d'une réduction des capacités de production. On a l'impression qu'elles sont mortes de vieillesse, de façon presque naturelle, d'épuisement.

---

<sup>1035</sup> « Althoffer à Rimbach-Zell : conflit achevé », *l'Alsace*, 24.01.1982.

Le textile local subit donc une perte de substance considérable en vingt ans. On assiste à une véritable hécatombe des entreprises centenaires et ceci dans l'euphorie des Trente Glorieuses. Le problème, c'est qu'il s'agissait seulement du premier acte. L'hécatombe se poursuivit pendant la crise des années 1970. Le fait nouveau c'était que la crise du textile amorcée dans les années 1950 s'amplifia et entraîna désormais dans son sillage la construction mécanique, épargnée jusque là.

La fermeture de la SACM-Jungholtz en 1978, fut vécue douloureusement par tous ceux dont la vie avait été étroitement liée à cette usine. La SACM-Mulhouse, semblait pouvoir aborder les années 1970 avec optimisme : « l'entreprise est repartie sur de nouvelles bases, s'est recentrée sur ses fabrications « historiques » et a même entrepris une politique ambitieuse d'acquisitions <sup>1036</sup> ». On put croire alors à une renaissance de la SACM. A Jungholtz cette embellie se traduisit concrètement par l'appel à une main d'œuvre immigrée afin de combler le manque de « bras ». Ainsi, entre 1965 et 1974, 60 immigrés s'installèrent dans le village dont des Maghrébins, des Espagnols et des ressortissants des pays de l'Est qui étaient employés à la SACM-Jungholtz comme soudeurs, fraiseurs, ajusteurs, etc. Cependant, la situation financière se dégrada fortement à partir de 1978. Pour limiter les pertes occasionnées par le déclin de la branche textile, les dirigeants prirent la décision de liquider une partie du patrimoine de la société. La SACM-Jungholtz fut alors sacrifiée et l'usine, jugée trop vétuste, fut fermée en 1978.

Cent quarante trois ans après la fondation de l'entreprise par Mathias Latscha, celle-ci cessait de fabriquer du matériel textile.

Le démantèlement de l'industrie textile et des industries connexes ont eu pour le vallon du Rimbach des répercussions sociales importantes. D'une part, leur disparition fut très douloureuse par ses effets sur l'emploi. Ainsi, la disparition de Baumann Aîné en 1951, de Blocher et Bourcart en 1963, provoqua le licenciement de 300 personnes dans le vallon. D'autre part, l'effondrement industriel à l'échelle locale au courant des Trente Glorieuses se traduisit par la destruction d'un modèle social hérité du « *labour intensiv* » du XIX<sup>e</sup> siècle, le « vivre et travailler au pays ». Ces fermetures marquèrent le début de la marginalisation de la haute vallée dans lequel, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise

---

<sup>1036</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p.105.

pourvoyeuse d'emplois permettait à la société ouvrière de se reproduire sur place. Désormais, les jeunes doivent chercher un emploi ailleurs.

Cependant si une esquisse de désindustrialisation s'amorça, elle s'accompagna de manière concomitante par une ré-industrialisation. En effet, on trouve aussi des îlots de résistance et une relève assurée par de nouvelles pousses.

## CHAPITRE VII

### PERMANENCES ET INNOVATIONS (1979 À NOS JOURS)

Entre 1974 et 1984 l'industrie française a connu une décennie noire « marquée par des licenciements massifs et le retournement de la courbe des emplois du secteur secondaire, l'effondrement de certaines branches et l'extension des friches industrielles, la disparition de raisons sociales historiques, la ruine brutale d'entreprises jusque-là florissantes, l'ébranlement de bastions réputés solides<sup>1037</sup> ». Cette crise des années 1970 ne peut cependant être considérée comme un vrai tournant dans le vallon du Rimbach. En effet, d'une part la vallée était déjà sinistrée lorsque se déclencha la crise des années 1970 et celle-ci toucha à mort des entreprises moribondes mais il est vrai aussi d'autres jusqu'à là en apparence saines. D'autre part, on ne peut réduire l'analyse aux effets destructeurs de la crise.

Si l'activité textile cède inexorablement du terrain face à la reconversion profonde des emplois, le destin des entreprises fut très divers. Les unes expérimentèrent et réussirent, les autres subirent et se résignèrent. En effet, on rencontre aussi des irréductibles qui résistèrent toujours et encore de façon sporadique non sans connaître des « secousses ». Certaines entreprises, grâce à leurs mutations successives et à leurs orientations nouvelles, ont survécu aux crises et aux soubresauts économiques.

Les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle correspondent également au renouvellement du tissu industriel à l'image du reste de l'Alsace où en 1982, 40 % des emplois industriels créés le furent par des entreprises nées après 1954<sup>1038</sup>. Dans le vallon du Rimbach, ce renouvellement doit beaucoup aux collectivités locales qui engagèrent dès les années 1960 une politique combative de création d'emplois et donnèrent une impulsion considérable à l'implantation de nouvelles entreprises. Cependant, la croissance de l'emploi dans les autres branches de l'industrie a-t-elle permis de compenser le déclin du textile ?

---

<sup>1037</sup> 1974-1984. *Une décennie de désindustrialisation ?* Premières journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 11-12 octobre 2007.

<sup>1038</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., p. 331.

Enfin, une économie nouvelle semble émerger depuis la fin des années 1980 avec l'implantation d'un géant de l'électronique japonais, Sharp, à Soultz en 1989.

Ainsi, on assiste dans le vallon à une mutation fondamentale qui s'inscrit dans le processus de globalisation. Désormais, « une entreprise, grande ou petite, dépend pour sa survie de sa capacité à s'insérer dans des réseaux d'informations, d'innovation technologique, d'automatisation qui transcendent les frontières des états c'est-à-dire que la concentration verticale cède le pas à l'éclatement au sein de réseaux d'entreprises géographiquement dispersées mais interconnectées et constituant un vaste système réticulaire <sup>1039</sup>».

## **I. La mutation réussie de l'entreprise Althoffer & Cie**

Le 24 janvier 2007, l'Alsace de Guebwiller titrait « Meyer-Sansboeuf : un nouveau répit ». Le lendemain, le même journal annonçait, de manière plus optimiste, une « Reprise timide chez NSC ». L'entreprise de ficelles et cordages Meyer-Sansboeuf, la société de construction mécanique Nicolas Schlumberger & Cie et Althoffer & Cie fabricant de textiles techniques à Rimbach-Zell sont les derniers vestiges de l'industrie qui avait fait la gloire et la richesse du bassin de la Lauch pendant près de 150 ans. De cette épopée subsistent, - mais pour combien de temps encore-, trois sociétés, ultimes témoins de cette période, où Guebwiller était devenue « le Mulhouse des Vosges » en moins d'un demi-siècle. Parmi elles, Althoffer & Cie à Rimbach-Zell, petite entreprise de moins de cinquante salariés, qui fêta son bicentenaire en 2009.

### **1. 180 années de tradition et de perfectionnement dans le textile**

En 1900, on trouvait près de vingt feutriers en France ce qui représentait un effectif total d'environ 3000 personnes. En 1919, il n'en restait plus que douze et vers 1965 neuf dont la petite unité de Rimbach-Zell. Comment l'entreprise Althoffer & Cie a-t-elle pu résister à ce que Paul Specklin a qualifié de « séisme chez les feutriers français <sup>1040</sup> » ?

<sup>1039</sup> R. LEBOUTTE, *Vie et mort ...*, op. cit., p. 443.

<sup>1040</sup> P.SPECKLIN, *La fibre ...*, op. cit., p. 281.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'entreprise retrouva ses ouvriers cadres d'avant guerre. L'activité imposée durant les hostilités, la fabrication de couvertures, fut abandonnée et on put se consacrer comme avant aux tissus techniques. Jean-Charles I Althoffer prit sa retraite en 1946, laissant son neveu, Michel IV Althoffer (1910-1983), et le beau-frère de ce dernier, Maurice Valat (1890-1986), gérer la société.

Après la guerre, il n'existait en Alsace plus que trois fabricants de tissus techniques : Althoffer à Rimbach-Zell, Dollfus & Noack à Sausheim et Muller-Kirschmeyer à Thann. Althoffer comme ses concurrents travaillait pour le textile essentiellement pour le marché français (Schaeffer), suisse et belge, la papeterie, la filtration (notamment pour la cimenterie d'Altkirch) et la boulangerie.

En 1964, lorsque Dominique IV Althoffer entra en fonction dans l'entreprise, diplôme d'ingénieur textile<sup>1041</sup> en poche, celle-ci fabriquait :

- des tissus techniques pour le textile : panne verte pour continu à filer<sup>1042</sup>, tube vert<sup>1043</sup>, manchon d'étirage<sup>1044</sup>, feutre laine traité imputrescible<sup>1045</sup>, flanelles d'encollage<sup>1046</sup>, lapping d'encolluse<sup>1047</sup>, manchon d'encollage<sup>1048</sup>, velours laine<sup>1049</sup>, satins de décatissage<sup>1050</sup>, molleton de décatissage<sup>1051</sup>, lapping galonné<sup>1052</sup> et feutres de sanforisage<sup>1053</sup>,

<sup>1041</sup> Il sortait de l'Institut Technique Roubaisien (ITR).

<sup>1042</sup> Il s'agit de velours par chaîne laine teint en vert de 80x25 cm qui servait de petites brosses de récupération des fibres folles coton, laine, lin ou synthétique non agglomérés au fil en cours de constitution.

<sup>1043</sup> Il s'agit de feutre tubulaire laine tricoté teint en vert. L'utilisation était la même que les pannes mais surtout en filature coton.

<sup>1044</sup> Il s'agit de feutre tubulaire laine tissé écru laine servant à l'allongement de la touffe de fibres de coton pour former le fil final.

<sup>1045</sup> Les usages sont identiques aux manchons d'étirage mais uniquement en filature de lin.

<sup>1046</sup> 100% laine, ces tissus servaient à exprimer l'encollage des nappes de fils préparatoires aux tissages.

<sup>1047</sup> Tissus mixtes lin/laine. Les fonctions étaient les mêmes que les flanelles.

<sup>1048</sup> Feutre laine circulaire. Les fonctions étaient les mêmes que les flanelles et les lappings.

<sup>1049</sup> Ils servaient pour freiner les navettes.

<sup>1050</sup> Ceux sont des tissus 100% coton ou mixte coton/synthétique ou 100% synthétique. Le décatissage est une opération qui a pour objet d'enlever le cati ou apprêt aux étoffes de laine de fil ou de coton pour obtenir une brillance des tissus laine peignée ainsi qu'un touché sec.

<sup>1051</sup> Tissus 100% coton ou mixte chaîne coton/synthétique et trame 100% coton. Les clients recherchaient un aspect mate de leurs tissus laine cardé ainsi qu'un touché plutôt moelleux.

<sup>1052</sup> Tissu mixte chaîne lin ou ramie, trame laine. Ils servaient de sous couche support des tissus cotons à imprimer.

<sup>1053</sup> Il s'agit de feutre laine circulaire. Le sanforisage est un traitement que l'on fait subir aux étoffes de coton afin qu'elles ne rétrécissent pas au lavage. L'effet recherché par les clients était le retrait mécanique de leur tissu coton, plus le feutre était épais plus le retrait était important. La marque Sanfor était une marque déposée appliquée pour la finition des tissus « blue-jeans ». Il y avait environ une douzaine de sanforisseurs en France dans les années 1965 et 2 ou 3 dans les années 2000.

- des tissus techniques pour l'impression papier peint : manchons en feutre laine<sup>1054</sup> dont Althoffer était l'un des deux fabricants en France,
- des tissus techniques pour la papeterie : feutres « coucheurs »<sup>1055</sup>, feutres glaceurs ou vergeurs<sup>1056</sup> et des feutres épais<sup>1057</sup> dont Althoffer était l'un des douze fabricants en France,
- des tissus techniques pour l'imprimerie : feutres pour clicheries<sup>1058</sup>, feutres blanchets Offset<sup>1059</sup> et tubes mouilleurs, ces derniers mis au point dans les années 1960 par Louis Althoffer dont l'entreprise avait le monopole de fabrication et détenait 80% du marché français<sup>1060</sup>,
- des tissus techniques pour la tannerie : manchons et coursiers<sup>1061</sup>,
- des tissus techniques pour le polissage : feutres laine circulaire fabriqués pour une entreprise de Nemours et utilisés pour le polissage des écrans de télévision,
- des tissus techniques pour munition : feutres tissés teint en rouge pour bourrer les cartouches,
- des tissus techniques pour la boulangerie : manchon en feutre pour le façonnage<sup>1062</sup>, dont Althoffer était l'un des deux fabricants en France avec la société Bricq & Cie à Montbron (Charentes),
- des tissus techniques pour la filtration : tissus filtrant tissé pour la meunerie et la filtration gazeuse dans la cimenterie, serviettes filtrantes pour la filtration liquide

---

<sup>1054</sup> Il s'agit de feutres circulaires 100% laine de qualité fine. Ils servaient à transférer, par léchage, de la peinture contenue dans une gouttière vers un cylindre imprimeur.

<sup>1055</sup> Il s'agit de feutres 100% laine. Ils avaient pour mission de résorber l'eau.

<sup>1056</sup> La liaison entre la partie humide et la partie sèche de la machine à papier se faisait par l'entremise de ces feutres.

<sup>1057</sup> Ces feutres en laine véhiculaient la pellicule de papier par application sur des cylindres chauffants dans la partie « sèche » de la machine à papier.

<sup>1058</sup> Les feutres de clicherie concernaient uniquement l'imprimerie journal. Ils jouaient le rôle d'amortisseur lors de l'emboutissement des cartons de clicherie.

<sup>1059</sup> Ces feutres en laine peignée blanchie servaient de sous-couches entre le blanchet caoutchouc et le cylindre métallique de la rotative.

<sup>1060</sup> Il s'agissait d'une technologie importée d'Allemagne mais améliorée par Althoffer en collaboration avec Jager. Ce produit de marque déposé s'appelait Aquatex. Il permettait le mouillage à l'eau des caractères d'imprimerie avant d'être humectés d'encre.

<sup>1061</sup> Leur fonction était d'amener les peaux aux lieux de traitements sur machine.

<sup>1062</sup> Dans les années 1950 Bertrand mis au point une façonneuse, machine pouvant laminer un morceau de pâte en forme de baguette. Cette machine fonctionnait avec une double bande circulaire travaillant à contre sens l'une par rapport à l'autre pour laminer la pâte. Althoffer fabriquait ces feutres tissés circulaires, des manchons.

dans l'industrie chimique (Les Produits Chimiques de Thann, Ugine-Kuhlmann)<sup>1063</sup> et partout où sont manipulés des pulvérulents.

Pour les tissus techniques, Althoffer s'approvisionnait en coton au Havre et pour la laine (dont la qualité était primordiale) auprès d'un négociant à Roubaix<sup>1064</sup> ou à Castres-Mazamet, capitale du délainage<sup>1065</sup>.

Althoffer, Dollfus & Noack à Sausheim et Muller à Reiningue, étaient les seuls à produire des tissus techniques en France. L'entreprise de Rimbach-Zell avait des clients à Roubaix-Tourcoing<sup>1066</sup>, à Castres-Mazamet-Lavelanet<sup>1067</sup>, à Lyon<sup>1068</sup>, St Etienne, Reims et Sedan<sup>1069</sup>. Elle avait des représentants multicartes dans toute la France. Michel Althoffer faisait des tournées avec les représentants pour aller voir les clients. Ainsi, il passait huit jours à Castres, Mazamet, Lavelanet et visitait 5 à 10 clients par jour puis également une bonne semaine à Roubaix, Tourcoing. Althoffer se concentrait sur la petite clientèle et

---

<sup>1063</sup> Ces tissus filtrants sont tantôt utilisés pour éviter de polluer l'air ambiant en retenant les fines particules d'un produit en cours d'élaboration tantôt pour récupérer des particules ayant une valeur marchande.

<sup>1064</sup> A Roubaix arrivait la reine des laines, la laine de Mérinos d'Australie.

<sup>1065</sup> La laine provenant de Castres-Mazamet est plus résistante et d'une excellente qualité mécanique.

<sup>1066</sup> Althoffer fournissait des satins de décatissage pour la production de tissus de laine peignée destinés à la confection masculine.

<sup>1067</sup> Althoffer fournissait des molletons de décatissage pour la production de tissus de laine cardée destinés à la confection féminine.

<sup>1068</sup> Althoffer fournissait des molletons laine ou coton pour l'impression aux cadres plats, spécialités lyonnaises.

<sup>1069</sup> L'ensemble de ces renseignements a été fourni par Monsieur Dominique Althoffer, dirigeant de l'entreprise éponyme de 1975 à 2000, que je remercie vivement.

laissait les « gros », comme André Roudière à Lavelanet, à Dollfus-Noack<sup>1070</sup>. En Alsace, qui est une région plus à vocation cotonnière que lainière, les clients étaient quatre apprêteurs (Berglas Kiener à Colmar, Baumgartner, J.B Lacour & Cie et Diehl & Cie à Sainte-Marie aux Mines), trois importantes filatures de laine peignée (Gluck & Cie, Heilmann, Koechlin & Desaulles à Mulhouse et la Filature de Laine Peignée de Malmerspach), des imprimeurs sur tissus coton à Mulhouse et tout au long de la vallée de la Thur, « les Papiers Peints Zuber » à Rixheim.



Fig. 105. Le loup, machine qui ouvre et mélange les laines sélectionnées avant filature.  
(col. L. Altheimer)

---

<sup>1070</sup> Il est intéressant de noter l'anecdote suivante : Dominique Althoffer se rendait régulièrement visiter les clients potentiels dont la SACM où il rencontrait le même acheteur et ce sans succès. Un beau jour, ce dernier lui déclara « Enfin j'ai la liberté d'acheter à qui je veux. Nous avons ordre de commander uniquement à Dollfuss & Noack ». Les Althoffer n'étaient pas protestants ! Suivirent des commandes importantes pour l'entreprise.



Fig. 106. Les cardes, machines qui élaborent le fil. (col. L. Altheimer)

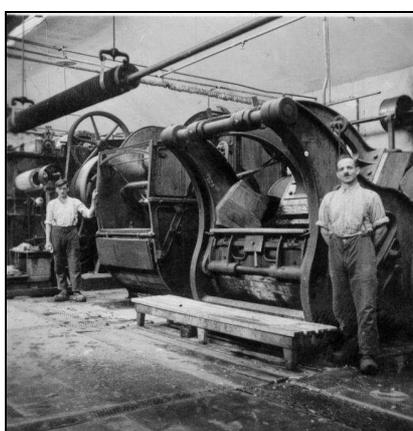


Fig. 107. Les foulons, machines qui malaxent les tissus laine pour en faire du feutre. La laine est la seule fibre qui triturée en milieu alcalin, à environ 50° C, pendant environ 4 à 6 heures suivant les produits se transforment en feutre. A titre indicatif le poids des tissus qu'Althoffer fabriquait pouvait varier de 800 gr/m<sup>2</sup> à 7 000 gr/m<sup>2</sup> (le poids du tissu d'une chemise ou d'un drap de lit en coton est d'environ 100 à 150 gr/m<sup>2</sup>). (col. L. Altheimer)

A partir de la fin des années 1960, Althoffer dut opérer un certain nombre de changements de cap pour ne pas se retrouver au « cimetière des entreprises textiles ». L'entreprise subit tout d'abord la disparition des filatures et tissages de coton, laine ou synthétique tant en France qu'à l'étranger de proximité perdant ainsi ses débouchés traditionnels pour les tissus techniques classiques. A ces disparitions il convient d'ajouter celles des constructeurs de matériels textiles, les industries annexes environnantes et complémentaires. Ainsi, l'entreprise abandonna la fabrication de certains tissus techniques pour le textile soit en raison de la disparition des clients - c'est le cas des feutres laine traités imputrescible en raison de la mort des filatures de lin - soit en raison de modifications techniques, c'est le cas des pannes vertes pour continu à filer et des tubes verts remplacés par des buses d'aspiration ou encore des flanelles, lapping et manchons d'encollage remplacés par des caoutchouc exprimables des produits d'encollage. A la fin des années 1990, Dominique IV Althoffer ne passait plus qu'une journée dans le Nord et

deux jours dans le Sud pour visiter les clients. Par la suite, dans les années 1970/75, le lavage de la laine et la filature laine furent arrêtées tandis que la teinture et le foulonnage diminuèrent.

Dans les années 1980, Althoffer abandonna la papeterie en raison d'une révolution technique dans ce domaine. La technologie passait du tissage traditionnel des feutres à la fabrication par aiguilletage des feutres de la partie humide et à des toiles plastiques, type grille, très légères pour la partie sècherie. Ces nouvelles techniques, élaborées aux Etats-Unis, bouleversèrent complètement des habitudes ancestrales de fabrication. Cela exigeait d'importants investissements que l'entreprise ne pouvait pas supporter. La plupart des feutriers firent le saut technologique sauf Athoffer, fidèle en cela à son principe, investir à la mesure des ses moyens auto-financier.

La même décennie vit disparaître le marché des papiers peints, « la technologie de nos clients ayant basculé vers plus de quantitatif que de qualitatif » selon Dominique IV Althoffer.

Enfin, dans les années 1990, le tube mouilleur mis au point par Louis I Althoffer pour l'imprimerie, après avoir résisté trente ans, « mourut » de sa belle mort, le mouillage à l'eau étant remplacé progressivement par le mouillage à l'alcool ne nécessitant plus de tels tubes. Dominique IV Althoffer avait prospecté le marché des Etats-Unis dans les années 1985 spécialement pour ce produit dont les imprimeries faisaient une grande consommation. Cependant, si le client français voulait un tube mouilleur de haute qualité, le client américain voulait un produit de basse qualité et donc à un très bas prix. Il rentra donc bredouille à Rimbach-Zell.

Nécessité fait loi, l'entreprise devait trouver de nouveaux produits de substitutions devant remplacer les « mourants des industries mourantes » et cadrant avec ces capacités financières, ses structures entrepreneuriales et ses compétences. Ces mutations successives recentrèrent les activités de l'entreprise vers la boulangerie, le dépoussiérage industriel et la filtration des liquides qui offraient des débouchés intéressants.

Les boulangeries sont environ 30 000 en France soit 30 000 clients potentiels sachant qu'un « manchon de boulangerie » avait une durée de vie de 2 à 3 ans cela représente un marché de 10 000 manchons par an, sans compter l'exportation car on trouve dans les quatre coins du monde des boulangeries à la française. Dans ce domaine, Althoffer

devait faire face à un concurrent allemand, la firme Heimbach Filtration GmbH & Co à Düren. Pour s'en démarquer, Dominique IV Althoffer chercha, dans les années 1990, le moyen de fabriquer un feutre circulaire non tissé. Il mit au point un nouveau produit breveté, WOOLTOP, à base de fibres synthétiques recouvert d'une fine couche de fibre de laine.

Sur le marché de la filtration, Althoffer devait faire face à dix concurrents. C'était le marché le moins rentable qui exigeait des investissements continuels pour améliorer la productivité mais c'était un marché protégé car les clients avaient besoin d'avoir « sous la main » un fournisseur pouvant les dépanner dans les plus brefs délais. A partir des années 1972/73, l'entreprise prit le virage technique de l'aiguilletage des feutres pour filtration. Il fallut investir dans une carde, un étaleur nappeur, une aiguilleteuse, une flambeuse et une thermo-fixeuse. En 1975, l'entreprise sortait ses premiers feutres aiguilletés 100% Althoffer prêt à être confectionnés. Puis, elle s'équipa en machines à coudre adaptées à la finalité du produit à confectionner à savoir des manches de filtration. Elle pouvait alors vendre un produit fini de A à Z 100% Althoffer.

Parallèlement, et ce dès 1967, on augmenta la surface de travail par l'acquisition du tissage Blocher à 800 mètres en aval de l'usine, ce qui porta la surface des ateliers à 5000 m<sup>2</sup>. On déménagea la filature à l'usine du bas et on put installer une autre chaîne de fabrication, de tissus feutrés en aiguilleté, pour répondre à d'autres débouchés. La place laissée libre à l'usine du haut servit à monter des métiers automatiques. La nouvelle technique d'aiguilletage ouvrait une perspective de nouveaux débouchés. Les métiers automatiques permirent également avec les fibres synthétiques d'élaborer des outils techniques. Consciente des besoins émergents du dépoussiérage industriel et de la filtration des liquides, la société développa des media filtrants innovants.

Finalement, ce qui permit à Althoffer de survivre aux crises et aux mutations c'est la spécialisation de ses productions et sa présence sur un marché de niches (petits créneaux, petits marchés, forte valeur ajoutée). La niche permet la maîtrise du prix, c'est-à-dire que c'est le fournisseur qui fixe le prix et non le client. Lors de la crise du textile et la disparition inéluctable des géants, Althoffer tira son épingle du jeu puisque l'entreprise récupéra les commandes jadis réservées à Dollfus Noack, commandes devenues trop petites pour une entreprise de la taille de D&N mais qui permit la survie de la petite unité

de Rimbach-Zell<sup>1071</sup>. Althoffer opta donc, comme une majorité de PME, pour une stratégie de différenciation de marché qui lui permit d'échapper à la contrainte des coûts en se positionnant en complément des autres firmes. Althoffer a ainsi fait le choix, de l'homotraitance, en produisant en petite série complémentaire de la production de masse des grandes entreprises comme Dollfus & Noack mais aussi, pour échapper aux pressions concurrentielles du marché, de la monotraitance, c'est-à-dire que l'entreprise a acquis une compétence distinctive en termes de produit et en termes de technologie de production. Cette stratégie permit à Althoffer d'occuper un creux dans un marché déjà occupé par des concurrents qui vendent quasiment les mêmes produits aux mêmes cibles et à peu près de la même façon. Elle développa alors un avantage compétitif et des concepts novateurs.

Cette longévité s'apparente aussi à une prouesse si l'on ne perd pas de vue la situation isolée de Rimbach-Zell par rapport aux grands axes de communications. Ainsi, pour l'enlèvement des marchandises fabriquées, aucun transporteur ne voulait venir jusqu'à Rimbach-Zell. Le seul transporteur qui acceptait d'effectuer le service venait avec une charrette tirée par un cheval ! L'entreprise dut donc acheter un camion pour effectuer les trajets jusqu'à la gare de Soultz...

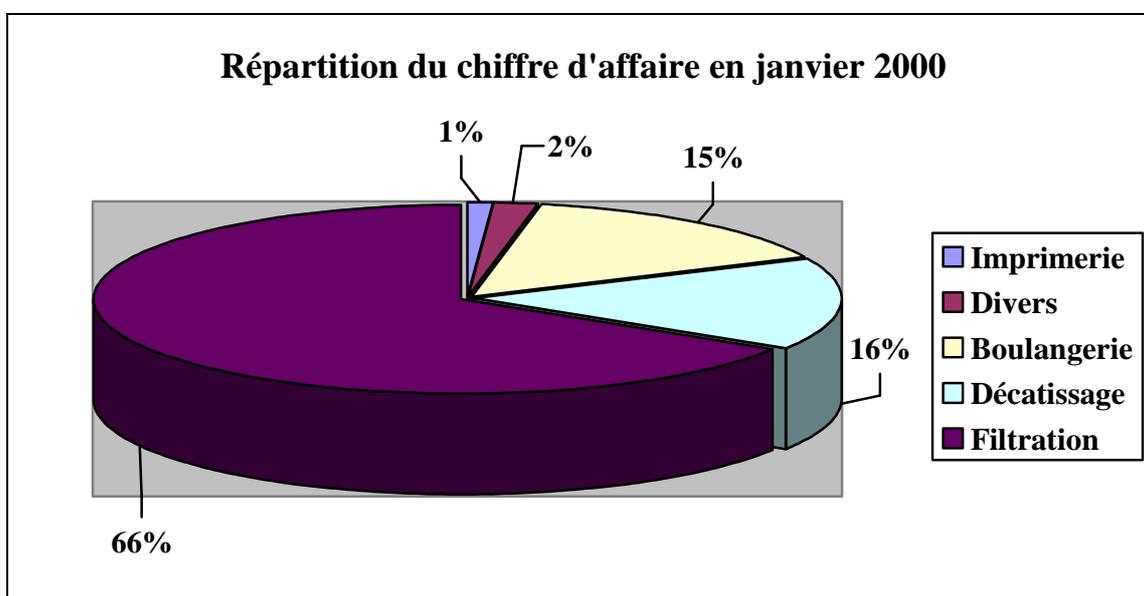
## 2. Les enjeux actuels

En 1964, lorsque Dominique IV Althoffer entra dans l'entreprise familiale, celle-ci avait encore un panel de produits très diversifiés. En 2000, ce panel s'était considérablement réduit. A cette date, l'entreprise était une usine moderne. L'entreprise dispose d'une ligne complète d'aiguilletage avec des métiers à 700 coups, le tout autofinancé<sup>1072</sup>. Elle était, au moment du départ de Dominique IV Althoffer en retraite en 2000, spécialisée dans la filtration (66% du chiffre d'affaires). Les tissus techniques représentent encore 16% du chiffre d'affaires avec notamment la fabrication de molletons

---

<sup>1071</sup> Après la guerre, dans les années 1960, Dollfus & Noack réussit la révolution technologique des feutres synthétiques aiguilletés et devint le troisième feutrier mondial mais l'entreprise ne faisait plus de bénéfices. En 1972, les familles fondatrices jetèrent l'éponge. L'entreprise devint une entreprise de capitaux et plus de main d'œuvre. Les dirigeants salariés qui prirent la suite durent gérer le déclin, travailler pour les banques et cédèrent peu à peu les filiales.

et satins de décatissage pour apprêteurs à destination de l'Italie (région de Biella), de l'Allemagne (région de Mönchengladbach et Aix-la-Chapelle), de la Scandinavie, de la Belgique et de la Chine. Enfin, 15% du chiffre d'affaires était fourni par la boulangerie avec la fabrication de manchons et feutres principalement à destination du Maghreb. Tous ces produits sont des produits finis, sur mesure, prêts à l'emploi des clients. Le domaine de la filtration bien que peu rémunérateur était pour l'entreprise une fenêtre ouverte sur des perspectives à guetter et à saisir au coup par coup, exigeant de nouvelles technologies et la mise au point de nouvelles fibres toujours plus performantes.



En 1997, Dominique IV Althoffer a également eu des contacts avec les ingénieurs d'Arianespace pour l'élaboration de deux projets. Le premier projet consistait à réaliser des disques de freinage en fibre de carbone résistant à de hautes températures engendrées par la grande vitesse d'accélération. Le deuxième projet avait pour but la réalisation des tubulures de booster en fibre de carbone servant de propulseurs aux fusées. Le matériel de l'entreprise permettait ces fabrications. Ces projets étaient des études stratégiques et concernaient des domaines sensibles, secret défense. Un bureau d'études a été installé à Rimbach-Zell pendant deux ans et plusieurs essais ont été entrepris en collaboration avec deux ingénieurs d'Arianespace. Les essais mobilisaient le matériel de l'entreprise durant 3

<sup>1072</sup> La famille Althoffer avait très peu recours à l'emprunt. Pour maintenir ou accroître la compétitivité de

jours et ce à la cadence de 4 à 5 fois par an. Le produit final était soumis chez eux à des traitements parachimiques et thermiques très importants s'étalant sur une période d'un mois. Ces nouveaux marchés à très haute valeur ajoutée restèrent cependant sans suite.

En 2000, Dominique IV Althoffer pense à la retraite. L'entreprise est en bon état, indépendante des banques, une marge brute d'autofinancement élevée, une trésorerie en ordre de marche, un coût des parts sociales élevé. Il est intéressant de noter cette anecdote citée par Dominique IV Althoffer lors de nos entretiens : « A titre personnel, je suis profondément catholique et je me suis découvert une âme de calviniste si je puis dire, quant à la façon de gérer mon entreprise ». En effet, il reprend à son compte un passage de l'ouvrage de Nicolas Stoskopf et Michel Hau à savoir : « Pour le calviniste, le profit est légitime quand il est l'indice attestant qu'un travail est utile à autrui. Mais il doit être réinvesti : ce que l'on utilise à des fins personnelles est soustrait à la gloire de Dieu<sup>1073</sup> ».

En 2000, l'objectif pour Dominique IV Althoffer était donc de reconstituer une majorité du capital (51%) afin que son fils ait les coudées franches pour diriger l'entreprise. Or à ce moment là il y avait 30 actionnaires et le coût des actions était élevé et trop cher pour que Dominique IV Althoffer puisse envisager de racheter les actions. Quelles étaient les solutions alors ? Emprunter à 65 ans ? Faire appel à un tiers intérimaire et temporaire ? Distribuer la trésorerie ? Réduire les actifs et fragiliser l'entreprise au profit d'actionnaires parties prenantes uniquement par successions successives ? Pacte d'associés ? ...

Dominique IV Althoffer, ne pouvant assurer la majorité à son fils, dut se résoudre à céder son entreprise au groupe industriel Ozella, Cortiplast, Saiag en 2000. De son siège social près de Turin (Italie), la société holding coordonne ses activités dans l'aluminium, le caoutchouc, les techno-polymères, les textiles techniques et l'immobilier. Aujourd'hui, la société J.Althoffer & Cie réalise<sup>1074</sup> :

- des médias filtrants pour le dépoussiérage et pour la filtration liquide : manches, poches, sacs et éléments filtrants de toute forme, bobines de média filtrant ;
- des textiles techniques pour les machines de boulangerie : coursiers de façonnage, tapis enfourneurs, poches de balancelles, bandes transporteuses ;

---

son entreprise, elle avait recours à l'autofinancement.

<sup>1073</sup> M. HAU et N. STOSKOPF, *Les dynasties ...*, op. cit., p. 52.

<sup>1074</sup> D'après le site internet de l'entreprise : <http://www.althoffer.com>

- doubliers de décatissage et de machines de finissage textile : satins, molletons et satins grattés pour le décatissage, bandes transporteuses, manchons, revêtements de cylindres par enroulement ;
- supports de bandes transporteuses, d'enduction et de composites : tissus en polyester, carbone, para-aramide, hybrides ;
- textiles techniques développés à la demande, pour des applications spéciales.

En 2005, l'entreprise réalisa plus de 30% de son chiffre d'affaires à l'exportation vers l'Union Européenne, l'Asie, l'Amérique du Nord et les pays du Maghreb. Elle prit part du 27 au 30 mars 2006 au salon Djazagro 2006 à Alger afin d'y présenter ses coursiers à hautes performances WOOLTOP. En effet, l'Algérie est riche d'environ 13 000 boulangeries artisanales et la consommation de pain est 3 à 4 fois supérieure à celle de la France. La boulangerie demeure donc une activité stratégique pour Althoffer<sup>1075</sup>.

Althoffer & Cie a réussi jusqu'à aujourd'hui à résister aux chocs successifs. Cette entreprise familiale, qui plus est installée au fond d'un vallon se terminant en cul-de-sac, n'a rien à voir avec ces grands groupes tel DMC qui réussirent pour un temps, par le jeu des absorptions et des fusions, à financer des investissements de modernisation et à se diversifier pour atténuer les effets des crises. L'entreprise, bastion historique du capitalisme dynastique, illustra bien la vitalité des PME familiales jusqu'en 2000. Ces entreprises de moins de 50 salariés, qui représentaient 97% des firmes de l'industrie manufacturière au début des années 1960 et employaient trois fois plus d'effectifs qu'au Royaume Uni, ne furent pas balayées par le renouvellement des techniques et l'ouverture des marchés comme on le craignit. Comme le remarque Michel Lescure dans son article consacré aux petites et moyennes entreprises<sup>1076</sup>, les PME sont souvent présentées comme ayant évolué à contretemps de la croissance économique et de l'ouverture des marchés. Ainsi, durant les périodes de forte croissance et d'extension des marchés, comme les années 1920, la PME aurait tendance à se marginaliser progressivement et à être évincée par « le passage de l'entreprise au trust » et de « l'atelier au groupe industriel » alors qu'à

<sup>1075</sup> D'après le journal L'Alsace du 26 mars 2006.

<sup>1076</sup> M. LESCURE, « Petites et moyennes entreprises », in M. LEVY-LEBOYER (dir), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996, pp. 284-295.

l'opposé, les périodes de dépression comme celle des années 1930 seraient des phases de répit pour les PME qui résistent mieux à la crise que les grandes. Au contraire, Michel Lescure a démontré que PME et croissance économique évoluent de pair. Les PME se renforcent en période de croissance et d'ouverture des marchés et s'affaiblissent en période de repli<sup>1077</sup>. Cependant, durant les temps difficiles, les PME semblent aussi capables de freiner la baisse de leur activité. Ainsi, Althoffer n'a pas licencié et la baisse du temps de travail y a été moins forte durant la période de crise des années 1970.

Cette petite entreprise a donc gardé jusqu'en 2000 son caractère familial. Les anciens se souviennent de l'ordre et de la propreté qui régnaient dans les ateliers. Le patron, « qui travaillait », connaissait tout le monde, les saluant individuellement tous les matins et les appelant par leurs prénoms. C'était une grande famille. Il n'y eut, sauf au début des années 1980, aucune grève. Les ouvriers se souviennent des excursions au Gustiberg, sur les hauteurs de Buhl, propriété de la famille Althoffer, tous frais payés. Lorsque l'un des membres de la famille Althoffer se mariait, tous les ouvriers étaient invités aux noces.



Fig. 108. Mariage d'Odile Althoffer et Jean François en 1932 ou de Marthe Althoffer et de Clément Schertzinger en 1935. Aux derniers rangs, le personnel de l'entreprise (col. L. Altheimer)

<sup>1077</sup> M. LESCURE, « Petites et... », op. cit., p. 284-286.

Ils étaient fiers d'être employés chez Althoffer, entreprise qui offrait de plus de meilleurs salaires que les usines textiles de Guebwiller. Notre témoin conclut en affirmant : « les Althoffer ne vivaient pas richement, ils n'étaient pas fiers ».

Dominique Althoffer, dans ses souvenirs, évoque également cet esprit de famille : « Durant toute cette vie professionnelle il y avait un esprit, une mentalité qui se transmettait de génération en génération. C'était une autre époque, si l'on considère que plusieurs membres du personnel étaient de père en fils et de mère en fille dans l'entreprise. Un véritable climat de réciprocité amical régnait avec ses difficultés à résoudre au jour le jour. Nous étions proche du personnel, le personnel était proche de nous ». Lui-même avait appris le métier en parcourant les ateliers adolescent et en acquérant un savoir-faire auprès des anciens après son entrée dans l'entreprise. Ainsi, il côtoya le chef de fabrication qui avait la responsabilité de tout ce qui correspondait à la fabrication : planning des fabrications, mises en œuvre des fabrications, maintenance du matériel, approvisionnements, gestion du personnel, c'était l'homme de confiance de la maison, un homme respecté et respectable. Il se remémore qu'« enfant puis adolescent...quand son Père l'emmenait à l'usine, et cela très souvent, les jeudis à cette époque, c'est vers lui qu'il allait pour glaner des explications. Plus tard, en 1964, le 1<sup>er</sup> juillet, quand il a débuté sa vie professionnelle il a tout de suite appris sur le tas son métier avec lui [...] ». Il poursuivit chez lui ses cours de formations pendant trois années encore. Il lui expliquait les mises en fabrication de tels et tels tissus qui étaient toujours des produits finis sur mesure prêt à l'emploi de chaque client. La fabrication allait du choix du type de laine, à la filature (numéro et torsion du fil) au tissage (type d'armure et de métier) au foulonnage (le feutrage) et pour finir le lavage et le séchage sur des machines stabilisant les dimensions.

Aujourd'hui encore Dominique Althoffer évoque les noms de toutes ces personnes avec beaucoup de respect et de reconnaissance. Il se souvient du nom de tous ses employés et insiste sur l'esprit dans lequel ils exerçaient leurs responsabilités et le bon esprit dans lequel tout cela se faisait tant à l'égard des différentes personnes concernées qu'à l'égard de son père ou de lui. Toutes ces personnes étaient dévouées à l'entreprise. Le temps ne comptait pas pour elles.

Cependant, la page est tournée. Désormais Althoffer est sous le contrôle d'investisseurs étrangers et le centre de décision n'est plus situé en France mais en Italie et en Allemagne. C'est le clap de fin d'une saga familiale, héritage de cette industrie *labour-intensive* qui se développa dans le vallon au courant XIX<sup>e</sup> siècle.

## II. Le renouvellement du tissu industriel

Face à l'hécatombe du textile, on aurait pu craindre un effondrement de l'emploi industriel dans notre vallon mais à l'instar de l'Alsace la création d'emplois dans d'autres branches de l'industrie a permis de compenser les pertes du textile. Le fait que l'Alsace ne faisait pas partie des régions bénéficiant des aides régionales à l'industrialisation mises en place en 1954 vient corroborer ce constat. En fait, l'Alsace et le vallon en particulier bénéficia de la vitalité de PME d'une grande diversité qui se « substitua au textile et devint le premier pourvoyeur d'emplois industriels <sup>1078</sup> ». Ces PME se montrèrent efficaces grâce à leur capacité à proposer des produits nouveaux ou différents de ceux des grandes firmes et en raison de la spécialisation de leurs activités et de la rapide rotation des capitaux avancés. Dans bien des cas, l'initiative de cette nouvelle industrialisation revenait aux communes du vallon. En effet, les collectivités locales engagèrent dès les années 1960, dans la conjoncture pénible dans laquelle se trouvait l'industrie textile, une politique combative de création d'emplois et donnèrent une impulsion considérable à l'implantation de nouvelles entreprises. Enfin, le vallon bénéficia également de la vigueur des investissements étrangers. Avec la construction européenne, l'Alsace est devenue une plaque tournante au cœur de l'Europe. Pour les étrangers non seulement sa situation était favorable mais sa main-d'œuvre avait une spécificité recherchée (bilinguisme, savoir-faire technique, sens germanique du travail bien fait et latin de la créativité mais aussi faible niveau des salaires, modération revendicative et faiblesse du vote communiste)<sup>1079</sup>. Ainsi, aujourd'hui, les

<sup>1078</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., pp. 353-355.

<sup>1079</sup> N. STOSKOPF et P. VONAU, « La grande mutation ... », op.cit., p. 176.

entreprises étrangères implantées à Soultz offrent 458 emplois soit 62,5 % des effectifs industriels de la ville<sup>1080</sup>.

## **1. Le défi de la reconversion**

Pour le vallon du Rimbach, l'heure de la reconversion avait sonné. Pour remplacer les industries anciennes en crise il convenait de permettre le redéploiement industriel sur de nouvelles bases formées de PME et ceci grâce à l'intervention des organismes régionaux, de l'Etat et de l'Union européenne. Dès les années 1960, alors que l'industrie textile connaissait de sérieuses difficultés, les collectivités locales prirent la mesure de la crise et engagèrent une politique volontariste d'implantation de nouvelles usines génératrices d'emplois, permettant le renouvellement du tissu industriel dans le vallon. Cette pérennité de l'emploi industriel était aussi nécessaire afin d'arrêter l'hémorragie démographique provoqué par le départ des jeunes les plus qualifiés qui risquait de se traduire par un vieillissement de la structure par âges.

### **1.1. Un nouveau cycle**

La crise des industries traditionnelles marquait la fin d'un cycle d'industrialisation. Il était nécessaire de renouveler le tissu industriel et ainsi de permettre le démarrage d'un nouveau cycle d'industrialisation.

Dans certains cas, le textile restructuré parvint à résister pour quelques temps encore.

En 1963, les Filatures et Tissages Bourcart vendirent leur succursale de Soultz à Thermolite SA, qui s'était tout d'abord installée dans l'ancien bâtiment laissé vacant par David Meyer Bloch, route de Guebwiller. Cette société à responsabilité limitée, avait été créée en 1931 par Emile Mettler, mais 95 % du capital était aux mains de Fritz Landolt-

---

<sup>1080</sup> Deux emplois chez Ameritherm France SARL, fabricant de fours et brûleurs (Etats-Unis), 129 chez Eckhardt, fabricant d'appareil de régulation et de mesures (Allemagne), 139 chez Jacob-Holmes Industries, fabricant de non tissé pour le marché de l'hygiène (Danemark) et 188 chez Sharp Manufacturing France, fabricant d'équipements de la bureautique (Japon).

Muller, qui exploitait une usine textile à Näfels en Suisse<sup>1081</sup>. Elle fabriquait à ses débuts de simples bourrelets destinés aux calorifugeurs pour isoler la tuyauterie dans le domaine du chauffage et des installations sanitaires comme des nattes isolantes « Contraphon ». Dans les années 1950, fut mise sur pied avec beaucoup de succès une fabrication de ouates de rembourrage et de feutres aiguilletés. En 1961, elle devenait une société anonyme par actions avec un capital de 305 000 F divisé en 3050 actions de 100 F chacune<sup>1082</sup>. En 1974, le capital fut à 610 000 F et deux nouveaux administrateurs firent leur entrée au Conseil : Fritz Landolt-Landolt de Schwanden et Alphonse Hophan de Näfels<sup>1083</sup>.



Fig. 109. En-tête de l'entreprise Thermolite de Soultz (col. B. Risacher)

En 1982, elle employait 111 personnes, et poursuivait sa fabrication traditionnelle de matériaux isolants pour l'industrie automobile à partir de déchets de tissus recyclés. Aux débuts des années 1980, elle investit durant cinq années environ 18 millions de F afin de diversifier sa production. L'objectif était à la fois de remplacer progressivement la production de certains articles traditionnels par celle de produits nouveaux et à la fois de générer une activité et des marges suffisantes pour permettre de nouveaux investissements dans l'outil de production des articles traditionnels qu'il était envisagé de conserver. Cette capacité innovante mais également l'expérience et le savoir-faire accumulés dans le domaine de l'aiguilletage, permit le lancement à partir de 1985 du « Datex », un géotextile dont les qualités de solidité et d'imputrescibilité font merveille sur les chantiers de barrages, de voies ferrées, de stades ou tout simplement de route. En 1986, à partir d'un prototype helvétique, a été élaborée à Soultz, -et grâce à un investissement de 12 millions de F-, une ligne de fabrication de ce filament continu, polyester et propylène. Thermolite

<sup>1081</sup> *Annuaire des sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Sarre*, Strasbourg, Société générale alsacienne de banque, 1959.

<sup>1082</sup> *Annuaire des sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle*, Strasbourg, Société générale alsacienne de banque, 1962.

<sup>1083</sup> *Annuaire des sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle*, Strasbourg, Société générale alsacienne de banque, 1974.

fabriquait également de l'ouate synthétique pour la literie, l'ameublement, etc. ... Les résultats furent spectaculaires puisque le chiffre d'affaires fit plus que doubler pour atteindre 51 millions de F en 1987. Thermolite était alors capable de concurrencer les grands groupes grâce à sa taille qui lui apportait souplesse et flexibilité.

En 1988, l'entreprise décida de déménager dans la zone industrielle, aux confins de la commune et de celles de Guebwiller et Issenheim afin de se désenclaver, le site voisinant désormais avec la voie rapide Guebwiller-Mulhouse. Cette opération traduisait « les possibilités de développement de cette firme textile <sup>1084</sup> » puisqu'elle coûta 15 millions de F, avec l'achat d'un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> et la construction d'un premier bâtiment de 2500 m<sup>2</sup>. Cependant un an après, en raison « d'une dégradation alarmante de tous les marchés de production entraînant une insuffisance quantitative et qualitative des ventes » la société dut envisager « un redéploiement de ses activités se traduisant par une accentuation de son activité de négoce, l'abandon de la production de certains articles, notamment des produits traditionnels <sup>1085</sup> » comme la production d'ouate. La production de géotextiles et l'important négoce de machines et de produits d'isolation devaient continuer. Cette restructuration, jugée nécessaire pour assurer la pérennité de l'entreprise, entraîna le licenciement de 56 salariés. Pourtant, en octobre 2000, Thermolite, devenue Landolt France S.A <sup>1086</sup> a abandonné le site de production de Soultz pour la zone industrielle de Cernay <sup>1087</sup>. Soultz a été victime de son éloignement des liaisons nationales et internationales. Au cours de l'été 2003, les bâtiments route de Jungholtz ont été rasés.

---

<sup>1084</sup> Thermolite (Soultz). Déménagement et développement », *L'Alsace* du 20/05/1988.

<sup>1085</sup> « Restructuration de la société Thermolite : 56 licenciements », *L'Alsace* du 1989

<sup>1086</sup> Fondée en 1884 à Näfels (canton de Glaris, Suisse), la corderie Landolt s'est transformée peu après en usine textile. Vers 1960, elle s'est reconvertie dans la fabrication de matériaux non-tissés. Le groupe Landolt est mondialement connu comme producteur de non-tissés avant-gardistes. Il produit, à partir de filaments continus et de fibres courtes, des non-tissés standard et - en étroite collaboration avec le client - de produits spéciaux destinés à des applications ambitieuses.

<sup>1087</sup> Landolt SA France, qui devait occuper un terrain de 1,9 ha dans la zone industrielle intercommunale de Guebwiller Issenheim Soultz a finalement décidé de s'installer à Cernay. Un permis de construire avait déjà été déposé. Le syndicat intercommunal a dû supprimer l'aire de retournement, le prolongement de la rue Henri Rouby ainsi que la mise en place des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur ce prolongement. Le syndicat mixte du collège Robert Beltz a emporté les 160 ares de la friche Thermolite au prix de 830 000 €. La friche fut démolie en 2003 pour permettre un agrandissement substantiel de la surface du groupe scolaire.

Pendant un temps la construction mécanique resta le secteur le plus dynamique.

En 1932, M. Robert Theiler fonda une usine portant son nom. Sa spécificité : les brûleurs à mazout et les radiateurs à accumulation. L'entreprise équipa ainsi le « Normandie » en chauffage. En 1952, l'entreprise s'installa dans les locaux laissés vacants par Baumann Aîné & Cie. Une nouvelle étape commença : elle se lança dans la fabrication de matériel de blanchisserie. L'usine portait alors le nom de Ferrum. En 1964, les établissements Ferrum prenaient encore une nouvelle orientation, et s'intéressaient de près aux postes de lavage de voitures. Ces derniers firent le tour du monde, ce qui permit à l'entreprise de devenir le n°1 en France des fabricants de postes de lavage automatiques en 1982. Elle équipait ainsi la quasi totalité des stations services des sociétés de pétrole, les supermarchés, les transports urbains, la SNCF et le métro.

Parallèlement, à partir de 1970, pour satisfaire une forte demande de la blanchisserie, Ferrum s'adjoignit un département « chaudière à vapeur » que la firme mis au point en collaboration avec Thyssen. Ces chaudières étaient commercialisées sous la marque Henschel, de notoriété mondiale. Cette connaissance approfondie de la blanchisserie entraîna Ferrum à fabriquer des machines à repasser d'après un brevet de Robert Theiler père. En 1982, l'entreprise soultzienne employait 120 personnes et exportait en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves. Elle disposait de succursales à Lyon, Marseille et Paris.

Cependant, le lancement des machines à repasser fut un échec en raison de problèmes techniques. L'entreprise dut déposer le bilan en 1984. Pendant un temps le département « portique de lavage » fut repris sur le site par la société WESUMAT France - spécialisée dans la fabrication de stations de lavage automatique - alors que l'activité blanchisserie se poursuivit également sous la raison sociale « Nouvelle Société Ferrum ». En 1989, l'activité blanchisserie quitta Soultz pour rejoindre Wittenheim et en 1995, WESUMAT transféra l'unité de Soultz à Houlgate dans le Calvados.

En 1980, la société Eckardt de Stuttgart, spécialisée dans la fabrication et la fourniture d'installations permettant l'automatisation des grandes industries (raffineries de pétrole, complexes chimiques, papeteries, brasseries ...) s'installa à Soultz. La firme cherchait à prendre pied en France dans le cadre du développement de ses filiales à

l'étranger. Elle entendait profiter du fait que la France était l'un des grands fournisseurs mondiaux d'usines et que la société Eckardt pourrait profiter du marché extérieur de la France. Enfin, le choix de l'Alsace semblait être évident en raison de la proximité de Soultz avec Stuttgart. Pour la municipalité, cette implantation était une aubaine au moment où la MAB venait de déposer le bilan. D'ailleurs un journaliste écrivit à ce sujet : « la lutte des municipalités pour l'amélioration du marché de l'emploi dans notre région continue. Cette-fois-ci c'est à la commune de Soultz de marquer un point, une nouvelle entreprise – allemande elle aussi – devant s'installer à Soultz très prochainement<sup>1088</sup> ». Dès le mois d'août 1980, les locaux administratifs de la MAB ainsi que les bâtiments les plus récents, soit deux tiers des bâtiments, furent vendus à l'entreprise allemande Eckhardt pour 1 840 000 F. Eckhardt devait produire à Soultz du matériel électronique de pointe devant employer 100 personnes dont 70 % de femmes, en priorité les ouvriers licenciés de la MAB avec maintien de la qualification et de l'ancienneté. Aujourd'hui, cette société spécialisée dans la fabrication d'appareils de régulation et de mesures est toujours implantée à Soultz et emploie 129 personnes.

Ces entreprises ont permis le renouvellement du tissu industriel et le démarrage d'un nouveau cycle après l'hécatombe du textile. Si certaines d'entre elles, en bout de course, disparurent en fin de compte également, comme Ferrum, d'autres réussirent leur adaptation à un environnement économique mondialisé.

## **1.2. ACOMETIS : la vitalité du premier fabricant et spécialiste en viabilité hivernale en France**

En 1919, la fonderie de François Xavier Vogt à Soultz fut achetée par la société « Salin & Cie » qui adjoignit à la fonderie un atelier de constructions mécaniques. L'usine fournissait matériel et pièces de rechange non seulement aux mines de potasse mais à un très grand nombre de sociétés industrielles locales (SACM, Ets Tourtellier, etc.). Elle fabriquait également des pressoirs à vin. L'entreprise occupait environ 200 personnes. L'usine Salin arrêta son activité en 1964.

---

<sup>1088</sup> « Une nouvelle usine à Soultz », *l'Alsace* du 25.1.1980 et « la MAB passe le relais à Eckardt », *l'Alsace* du 13.12.1980.

Un an plus tard, en juin 1965, M. Claude Aubert acheta les bâtiments et y implanta l'entreprise ACOMETIS (Les Ateliers de Constructions Métalliques de Soultz). La société à responsabilité limitée, d'un capital de 170 000 F, était alors gérée par Gabriel Bouchier de Ribeauvillé<sup>1089</sup>. Avec un effectif d'environ 20 personnes, l'entreprise débuta dans la menuiserie métallique (fabrication de portes et de fenêtres).

En 1971, la société ACOMETIS se diversifia et se lança dans la conception, la fabrication et la vente de matériels destinés à l'entretien hivernal des chaussées : saleuses portées (montées sur camion), saleuses tractées, saleuses saumureuses, saleuses mixtes (saleuse-saumureuses), micro-saleuses et saleuses trois points pour tracteurs.

Ce qui a permis à l'entreprise de devenir le premier fabricant et spécialiste en viabilité hivernale en France c'est tout d'abord sa capacité à développer des outils innovants et performants. Ainsi, en 1977 ; elle réalisa le premier prototype européen d'épandage de « bouillie de sel » dont 80 % des machines utilisées par les départements et les sociétés d'autoroutes sont équipées. En 1978, ACOMETIS proposa une version tout inox, un matériau qui résiste à la corrosion du sel. En 1984, les premières épanduses de saumure de sodium furent réalisées. En 1994, l'entreprise lance les premières machines avec asservissement à microprocesseur. Le boîtier à microprocesseur permet une mémorisation et une analyse des données du salage. Il a été développé spécifiquement en fonction des besoins des utilisateurs et représente aujourd'hui 50 % des commandes. A cette date débuta également les premières versions du logiciel GSA permettant la gestion des saleuses ACOMETIS et du salage<sup>1090</sup>.

Parallèlement, la société base son développement sur les services au client. ACOMETIS travaille en partenariat avec ses clients pour les conseiller au moment des achats, leur apporter une assistance sur la formation des chauffeurs, la mise en route et le suivi du matériel. Par exemple, pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne hivernal, la société possède un service après-vente téléphonique et un service d'envoi rapide de pièces en cas de panne, de casse ou d'usure. Elle cherche aussi à améliorer constamment

---

<sup>1089</sup> *Annuaire des sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle*, Strasbourg, Société générale alsacienne de banque, 1974 et 1977

<sup>1090</sup> Informations tirées du site de l'entreprise : <http://www.acometis.com>. Ces boîtiers électroniques reliés à des capteurs permettent d'établir des corrections si nécessaires afin d'assurer continuellement un réglage d'épandage du sel adéquat de même que la hauteur et la largeur des lames à neige. Les boîtiers peuvent être reliés à un GPS et à un logiciel de suivi

les services proposés aux clients. Ainsi, elle travaille actuellement dans le domaine du contrôle à distance : Télémaintenance et système GPS<sup>1091</sup>.

L'ambition de Claude Aubert était de hisser son entreprise au premier rang national comme le résume son fils et successeur : « Notre politique consiste d'abord à être bon chez soi avant d'aller à l'étranger ». Pour imposer sa différence, la PME soultzienne a proposé à ses clients du sur-mesure. Il s'agit pour le directeur actuel de s'« adapter et écouter le client pour être le plus efficace possible <sup>1092</sup>».

A l'heure actuelle, l'entreprise développe deux nouvelles stratégies :

- D'une part, elle vise à se développer à l'export. Dès 1996, une filiale a été créée en Pologne « ACOMETIS POLOGNE » afin de prospecter le marché des pays de l'Est. En 2002, elle a noué un partenariat avec l'italien Assaloni, un fabricant de lames de déneigement, afin de proposer aux clients un package complet (saleuses et lames de déneigement). Ce partenariat lui a permis de s'ouvrir les pays de l'ex-Yougoslavie. Elle prospecte également le marché des pays voisins grâce à des revendeurs en Suisse, en Belgique et au Luxembourg. En 2009, ACOMETIS réalisait 10% de son chiffre d'affaires à l'exportation.

- D'autre part, elle chercha des partenaires afin de se regrouper pour être plus forts à l'heure de la mondialisation. En octobre 2007, a été fondé le réseau « CONQUEST », un réseau de quatre entreprises de l'Est travaillant dans l'entretien de la voirie et des espaces verts. Outre ACOMETIS, on trouve ETESIA (fabricant de tondeuses professionnelles), Mathieu (constructeur de balayeuses et laveuses de voirie) et Norematis (spécialiste de la construction et de la maintenance de matériels de fauchage-débroussaillage). Ce réseau « permet aux quatre entreprises de faire des économies sur les salons en disposant d'un stand commun, de trouver des revendeurs communs sur de nouveaux marchés et de proposer aux clients des solutions complètes <sup>1093</sup> ». Ces entreprises, leader sur le marché français, entendaient « promouvoir tant en France qu'à l'international un savoir-faire français à haute-

---

<sup>1091</sup> « Le magasin de pièces détachées est donc bien approvisionné et les progrès des systèmes de communication permettent de dépanner des engins tombés en rade à l'autre bout du monde. Et ce, 24 heures/24 s'il le faut ». « Des ordinateurs, des capteurs et des GPS signalent également le positionnement des camions et calculent le temps nécessaire à l'ensemble de la tournée et au traitement des chaussées ». cf « Entreprise La neige ne laisse pas de glace Acometis », in *L'Alsace*, 19.02.2009.

<sup>1092</sup> « ACOMETIS. Le numéro 1 du déneigement vise l'export », in *Le journal des entreprises*, édition du Haut-Rhin 68, janvier 2009.

valeur ajoutée qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et à en favoriser la jouissance et la pérennité ». En 2009, le réseau était présent dans plus de 50 pays, exportant une machine sur trois. Aujourd'hui, il propose de répondre aux défis du développement durable en proposant quatre démarches d'éco-responsabilité personnalisées à chaque activité<sup>1094</sup>.

La société emploie à ce jour 89 personnes à plein temps. Cet effectif passe à 130 personnes d'octobre à février, correspondant à la période de pleine production (90% des commandes). Elle produit entre 450 et 500 machines par an.

Actuellement, plus de 3 300 machines portées et 750 machines tractées ACOMETIS sont utilisées pour l'entretien hivernal en France, soit plus d'une saleuse sur deux en fonctionnement. Pour faire découvrir sa gamme, l'entreprise est présente au Salon des maires et des collectivités locales à Paris et à Demoroute, les rencontres régionales d'information et de formation de l'entretien routier et des dépendances routières.

ACOMETIS connaît le succès puisque son chiffre d'affaires n'a cessé d'augmenter de façon constante passant de 0,8 millions d'euros en 1979 à 3,5 millions en 1989 pour atteindre 12 millions en 2008 (+ 5 % par rapport à 2007).

L'entreprise ACOMETIS est un bel exemple de réussite d'une PME qui a fait le choix d'échapper à la contrainte des coûts par une stratégie de différenciation et d'innovation se positionnant ainsi hors du champ de la concurrence des autres firmes. La société soulzienne a tout d'abord opté pour une stratégie de différenciation fondée sur la monotraitance. ACOMETIS a acquis une compétence distinctive en termes de produit et en termes de technologie de production lui permettant ainsi d'échapper aux pressions de la concurrence. Parallèlement, pour répondre à des demandes spécifiques du marché et anticiper l'évolution de ce marché, elle sort régulièrement des produits ou des services novateurs. Cette stratégie d'innovation permet d'imposer une image particulière de la marque mais aussi d'assurer la croissance des ventes et des marges.

La réussite de cette PME familiale n'a rien à envier à celle de ses prédécesseurs. La recette de son succès : « la rencontre entre un homme, l'idée d'un produit nouveau et la

---

<sup>1093</sup> « ACOMETIS. Le numéro 1 du déneigement vise l'export », in *Le journal des entreprises*, édition du Haut-Rhin 68, janvier 2009.

<sup>1094</sup> *Mat environnement et équipements*, n°5, avril/mai 2008, p.10.

demande du marché ». Donc, comme l'a démontré Jean-Claude Daumas le « capitalisme familial n'est pas démodé à l'âge de la mondialisation<sup>1095</sup> ».

## **2. Une initiative publique : la zone industrielle intercommunale de Soultz-Guebwiller-Issenheim**

Dans le cas de Soultz, les collectivités locales ont été à l'initiative de la reconversion afin de résoudre les problèmes sociaux. Elles lui ont donné une impulsion considérable permettant d'atténuer les effets de la crise et de réussir la diversification du tissu industriel nécessaire à la préservation de l'emploi. En effet, « les ouvriers qui passent du textile à la mécanique doivent changer de qualification ; les emplois perdus sont féminins alors que les nouveaux sont masculins ; l'immigré se substitue à la population autochtone ; les nouveaux emplois sont en plaine, les emplois perdus dans les vallées<sup>1096</sup> ». Les pouvoirs publics devaient en outre éviter la désertification des vallées. Une politique d'implantation de nouvelles usines génératrices d'emplois devait être engagée.

Lors de l'établissement du plan d'urbanisme de la ville de Soultz dans les années 1950, il fut constaté qu'il y avait « sous-emploi évident à Soultz, ce qui n'était pas particulier à Soultz, mais se retrouvait dans toute la région dont la ville formait avec Guebwiller, le centre économique<sup>1097</sup> ». Il parut donc urgent de créer une zone industrielle capable de fournir 2000 emplois nouveaux. Le 24 août 1960, le Conseil municipal de Soultz décida donc de lancer les travaux de la zone industrielle mais très rapidement, alors qu'au départ la zone industrielle était prévue pour Soultz seul, on se rendit à l'évidence : Soultz n'avait pas les moyens de supporter seul la dépense.

Dans la perspective de favoriser l'expansion économique et de réunir leurs efforts dans le triangle Guebwiller-Issenheim-Soultz, les maires de ces trois communes, avec l'appui du Comité d'action pour le progrès économique et social haut-rhinois (CAHR) et de l'Agence de développement de l'Alsace (ADA), décidèrent donc en 1961 d'étudier les possibilités de constitution d'un syndicat dont la vocation essentielle permettrait

---

<sup>1095</sup> J.C DAUMAS, « Le capitalisme familial : logiques et trajectoires », *Actes de la journée d'études de Besançon du 17 janvier 2002*, textes réunis et présentés par Jean-Claude DAUMAS, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon, 2003, pp. 7-36.

<sup>1096</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., p. 338.

l'implantation d'entreprises industrielles. Les trois communes entendaient tirés bénéfiques de leur situation, - « la zone industrielle est située au seuil de la vallée de la Lauch en bordure de la plaine d'Alsace du Rhin, à mi-distance de Mulhouse et de Colmar (25 km). Elle se trouve à proximité immédiate du réseau routier R.N 430 Mulhouse-Bâle, R.N 83 Besançon-Strasbourg, C D 4 bis vers l'Allemagne directement par le pont de Chalampé et C D 5 route du Vin. Elle est à 22 km du port d'Ottmarsheim et à la même distance du port de Mulhouse (canal du Rhône au Rhin - amorce de la liaison au grand gabarit Rhin-Rhône). Une voie ferrée existante raccorde directement la zone à la voie électrifiée Bâle-Strasbourg-Luxembourg. L'aérodrome intercontinental de Bâle-Mulhouse se trouve à 45 km, la station Air-route de Colmar à 22 km <sup>1098</sup>», - de la qualité de son environnement et de ses équipements, - un Office Public HLM intercommunal (qui prévoyait la construction de 107 logements pour 1968), des équipements scolaires (un lycée général, un lycée technique, une école normale, deux collèges), les succursales de toutes les grandes banques, tous les commerces souhaitables, des équipements sportifs et culturels (piscine olympique, stade omnisport, stations de sport d'hiver ...)-, et d'une main d'œuvre abondante et qualifiée (la population active s'élevait à 14 000 personnes dans les cantons de Guebwiller et Soultz en 1968 dont 8200 employées dans l'industrie) et prête à être embauchée sur place car à l'époque 800 personnes quittaient chaque jour Soultz et son canton pour se rendre à leur travail en des lieux souvent fort éloignés.

Les élus souhaitaient que cette zone soit destinée aux implantations d'industries locales qui, pour pouvoir s'étendre, devaient « sortir » du cadre étroit que leur imposait une ville où les habitations étaient serrées les unes contre les autres, mais aussi à des implantations nouvelles devant contribuer à l'expansion de l'agglomération que constituent les trois localités. Cette zone était destinée en principe à des industries légères et de transformation mais elle était susceptible d'accueillir toute autre activité industrielle ou commerciale. On recherchait à l'époque avant tout des entreprises de moins de 100 ouvriers mais aussi de 100 à 500 ouvriers pouvant embaucher des hommes et des femmes parce que, d'une part, à l'époque le textile - dont 57 % des effectifs étaient des femmes - rencontrait périodiquement des difficultés, d'autre part, le canton de Soultz connaissait un excédent démographique sensible qui nécessitait de créer rapidement des activités

---

<sup>1097</sup> « Vingt-cinq ans de zone industrielle. Accorder ses violons » *l'Alsace* avril 1985.

nouvelles, et enfin, en raison de la réduction progressive des effectifs dans les Mines de Potasse par arrêt de l'embauchage.

Un syndicat intercommunal fut ainsi créé en février 1961 afin de gérer cette zone et examiner les questions d'implantation. Le comité de ce syndicat devait prendre contact, en collaboration avec le CAHR, avec les industriels désireux de s'implanter dans la région, prospecter en France et à l'étranger, faire des démarches auprès des entreprises désireuses de s'étendre, accueillir les chefs d'entreprise de passage, faire paraître des annonces dans les journaux spécialisés, éditer une plaquette destinée à renseigner les candidats éventuels. Ainsi, par exemple, en 1967/68, 36 entreprises, tant françaises qu'étrangères, furent contactés personnellement et par écrit, leurs représentants furent reçus sur place et visitèrent la zone. Ces contacts ne furent pas toujours couronnés de succès car certaines entreprises préféraient se rapprocher du Rhin et des grands axes de communication.

Le comité définit également les proportions dans lesquelles les trois communes seraient amenées à participer, d'une part, aux dépenses, mais aussi aux recettes, produites par la taxe professionnelle. Ainsi, la taxe professionnelle devait être reversée par les communes au syndicat, lequel en ferait masse et les leur répartirait à nouveau dans des proportions proposées par la sous-préfecture, autorité de tutelle, à savoir 42 % pour Soultz et Guebwiller et 16 % pour Issenheim.

La zone s'étendait au départ sur 25 ha fournit à 60 % par Soultz, à 22 % par Guebwiller et enfin à 18 % par Issenheim. Dix hectares furent aménagés et dotés des équipements de viabilité nécessaire : eau, électricité, assainissement, routes de dégagements, raccordements ferroviaires. Les terrains furent vendus à 2, 50 F le mètre carré, viabilité comprise. Pour attirer les entreprises, le syndicat accorda des avantages sous la forme de réduction du droit de patente de 100 % pour une période maximum de 5 ans, de la non imposition des plus-values foncières en cas d'obtention d'une prime ou d'un allègement fiscal, d'une indemnité de décentralisation et d'une aide en faveur de la main d'œuvre.

Un certain nombre d'entreprises anciennes sortirent de la ville alors que d'autres virent le jour. En 1968, on trouvait par exemple dans la zone, l'entreprise de construction

---

<sup>1098</sup> *Soultz. Bulletin Officiel Municipal et Cantonal, 1968, p. 26.*

MADER, les établissements PLASTREX-MANURHIN, fabricants de tubes et corps creux en résines synthétiques armées de fibres de verre.

Cependant dans les années 1980, en raison de la situation économique, non seulement de nombreux terrains restèrent disponibles mais de plus de nombreuses entreprises de la zone firent faillite ou déposèrent leur bilan, ce qui entraîna des licenciements. Les communes tentèrent de réagir. Ainsi, afin d'attirer de nouvelles entreprises on lança l'idée des usines-relais : le syndicat construisait dans la zone des bâtiments et les mettait à la disposition des firmes désireuses de s'implanter en attendant qu'elles aient construit leurs propres bâtiments. Dans le cas de l'implantation de l'entreprise TELMAT, le syndicat se transforma même en maître d'ouvrage, charge à l'entreprise de rembourser les sommes avancées sur plusieurs années. Certaines vinrent mais préférèrent s'installer dans des locaux existants plutôt que de construire dans la zone industrielle. Les usines vides dans les villes furent repeuplées au détriment de la zone industrielle. Pour les municipalités, en revanche, c'était une aubaine : la taxe professionnelle versée par ces entreprises, allait intégralement dans le budget de la commune. La crise fit donc éclater le consensus né dans les années 1960. En effet, désormais les communes préféraient installer des entreprises hors de la zone, sur leur propre ban, pour pouvoir encaisser la taxe professionnelle en intégralité. C'est ainsi que Guebwiller et Issenheim créèrent de petites zones artisanales, voire industrielles pour leur propre compte.

Depuis le 1er janvier 2008, la zone industrielle, devenue l'Aire d'activités du Florival, est passée dans le giron de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller qui doit en assurer l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'extension<sup>1099</sup>. La priorité affichée par la Communauté de Communes étant de préserver l'emploi, elle entendait utiliser « tous les leviers possibles pour jouer un rôle facilitateur et mettre en place un environnement favorable aux entreprises ». Pour « préserver et renforcer l'attractivité » du territoire la Communauté de Communes a donc prévu la « création de lieux d'accueil pour permettre aux entreprises locales de se développer et attirer de nouvelles sociétés », d'aider à la création d'entreprises à travers la Pépinière d'entreprises et d'accompagner les

---

<sup>1099</sup> Les compétences obligatoires de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller, d'après le site de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller, <http://www.cc-guebwiller.fr>

entreprises grâce au Cercle des Entrepreneurs<sup>1100</sup>. D'ailleurs, une extension de 19 ha a été approuvée en février 2008 et à cet effet, l'Aire d'activités du Florival a été intégrée dans la liste des zones d'activités d'intérêt départemental inscrites au Plan de Revitalisation Economique du département par le Conseil général du Haut-Rhin. Elle peut ainsi bénéficier des crédits de l'Etat spécifiques au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire dans le cadre du Contrat de Projets 2007-2013, aides venant en complément des subventions traditionnelles.

En septembre 2009, une Pépinière d'entreprises a été inaugurée sur le site dans un ancien bâtiment de l'entreprise MCS Big Star. Ce bâtiment de 3700 m<sup>2</sup> est occupé par 23 lots répartis en 11 ateliers allant de 150 à 500 m<sup>2</sup>, et 12 bureaux de 15 à 47 m<sup>2</sup>, tous équipés de la fibre optique. Il s'agit de l'« aboutissement d'un projet qui avait vu le jour en 2006, à l'époque où certaines entreprises du secteur donnaient de grands signes de faiblesse<sup>1101</sup> ». Les élus avaient pris conscience de l'intérêt d'une telle structure pour le développement économique local. Partant du constat que le taux de survie à trois ans d'une jeune entreprise ayant grandi dans une pépinière était le double du taux de survie d'une entreprise créée en dehors de ce type de structure, soit 70 %, Outre des équipements adaptés aux besoins des entreprises, la pépinière offre un accompagnement à la carte et surtout l'engagement de la Communauté de Communes de proposer de nouveaux locaux aux entreprises sortant de la pépinière au bout de quatre ans (bail de 23 mois renouvelable) soit en hôtel d'entreprises, soit dans un bâtiment relais soit encore sur les 19 ha de terrains de l'Aire d'activités réservés aux entreprises quittant la pépinière<sup>1102</sup>. Cela a permis également de résoudre le problème des friches puisqu'aujourd'hui l'ensemble des bâtiments de la friche est occupé.

Au premier semestre 2010 le parc d'activité accueillait 76 entreprises offrant environ 1 100 emplois sur 114 ha. Sur les 76 entreprises, une dizaine est de taille réduite, mais la grande majorité emploi entre 50 et 100 personnes. La diversité des activités

---

<sup>1100</sup> M. JUNG, Président de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, « Utiliser tous les leviers possibles », in *Face à la crise agir pour l'emploi*, Flash info, magazine de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, n° 12, p.1.

<sup>1101</sup> « Pépinière d'entreprises : des locataires dans un cocon », *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 23.9.2009.

<sup>1102</sup> « Pépinière du Florival. Ensemble, donnons vie à votre projet ! », Service économique de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller.

constitue la richesse de la zone industrielle<sup>1103</sup>. A côté des nombreuses activités tertiaires de services à la personne ou aux entreprises, l'Aire d'activités accueillent treize industries :

- Airepur industries, spécialisé dans la conception et la réalisation de système de dépollution de l'air et la chaudronnerie plastique,
- ATELCO Technologies, spécialisé dans la mécanique et les constructions de machines spécialisées,
- Cigotec et Cormotec, spécialisé dans la maintenance, la vente et l'installation de machines d'emballage,
- Deco rangement, spécialisé dans la fabrication de mobilier sur mesure,
- Eclipse EURL, spécialisé dans la fabrication de portes et fenêtres en métal,
- Feller industries, spécialisé dans la fabrication et la maintenance d'ascenseurs,
- Fellmann cartonnages, spécialisé dans l'industrie et le commerce, sous toutes ses formes d'emballages et articles en carton,
- Greenpro, spécialisé dans la construction de systèmes de ventilation, de traitement d'air et de désodorisation,
- Industrie Business, spécialisé dans la chaudronnerie, la soudure et la mécano soudure,
- Kaimann France, spécialisé négoce et transformation d'isolants de tuyauterie,
- Philea Textiles, spécialisé dans les tissus unis exclusifs, chaîne et trame Stretch Maille pour le prêt-à-porter féminin,
- Schmitt Constructions Métalliques, spécialisé dans la tôlerie, la chaudronnerie et la mécano soudure,
- Sevenday, spécialisé dans la fabrication des céréales petit-déjeuner et barres céréalières.

---

<sup>1103</sup> D'après le site de la Ville de Soultz : <http://www.soultz68.fr/F/investir/industriels.html>

A l'heure actuelle douze nouvelles entreprises sont en cours d'installation sur un terrain de 16 ha acheté par la Communauté de Communes pour agrandir l'Aire d'activité. Pour renforcer encore l'attractivité du territoire, les entrepreneurs disposeront d'une bourse aux locaux créée par le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Née en 1961, d'une initiative publique afin de résoudre les problèmes sociaux nés de la crise de l'industrie textile et de ses activités connexes, la zone industrielle intercommunale, devenue depuis 2008 l'Aire d'activités du Florival, non seulement, a réussi à préserver l'emploi industriel dans le vallon tout en le diversifiant mais, en outre, a permis de créer de nouveaux emplois dans l'industrie. L'un des atouts de cette zone industrielle et qui permit sa réussite fut sans nul doute sa longue tradition industrielle notamment dans le secteur textile et sa main d'œuvre qualifiée, riche de cette tradition. Les décideurs ont aussi misé sur sa situation géographique, au cœur de l'une des régions d'Europe les plus urbanisées et dynamiques et d'un marché de proximité de plusieurs millions d'habitants, sa desserte optimale, ses services aux entreprises, sa fiscalité attractive (une Taxe Professionnelle Unique a été approuvée et fixée à un niveau attractif), un vivier de compétences et enfin, un environnement d'exception, (la région de Guebwiller c'est une alliance réussie entre la nature, la viticulture, un patrimoine préservé) et offrant tous les services nécessaires au bien-être de ses habitants (structures d'accueil pour les enfants, collèges, lycées, centre hospitalier ...).

### **3. Un vallon ouvert sur l'extérieur : l'implantation de Sharp à Soultz**

Le vallon du Rimbach avait fondé son développement industriel sur une mono-activité (l'industrie textile et les activités connexes) qui s'était fortement dégradée depuis la Seconde Guerre mondiale. Le problème résidait dans le fait que désormais une importance accrue était accordée à l'innovation et à la recherche et au développement technologique et que ces activités intéressaient d'abord les métropoles régionales. Comment Soultz et le vallon pouvaient-ils profiter des circonstances alors que parallèlement les friches industrielles se multipliaient et restaient vides avec le déclin du textile et de la construction mécanique ?

Face aux difficultés, les communes du vallon ont donc dû se forger un nouveau visage industriel plus varié et offrant des fonctions plus diversifiées. Une nouvelle économie a émergé. A partir du milieu des années 1980, l'Alsace a bénéficié de la reprise des investissements étrangers. L'Alsace est la région française qui reçoit le plus d'investissements étrangers : elle se situe au premier rang français et à la 4<sup>ème</sup> place des 267 régions de l'Union européenne pour son attractivité.

Soultz se préoccupa donc d'attirer les investisseurs étrangers mais les investissements allemands et suisses étaient déjà fort présents, et, la crise européenne aidant, ils connaissaient un sérieux ralentissement. Il fallait trouver une autre solution. André Klein, directeur du CAHR, engagea le pari audacieux d'attirer en Alsace des investisseurs japonais alors que dans le Bas-Rhin, l'Agence de Développement économique du Bas-Rhin (ADIRA) choisit de démarcher les entreprises américaines.

L'implantation d'un géant de l'électronique japonais, Sharp, était la troisième du genre en Alsace (après celle de Sony à Bergheim et de Ricoh à Wettolsheim). Sharp est un des principaux fabricants mondiaux de matériel bureautique (calculatrices, ordinateurs, systèmes d'impression laser) et fait partie avec Minolta, Ricoh, Toshiba et Canon du club de constructeurs nippons qui s'est assuré 85 % du marché de la photocopie.

Le choix de Sharp, était dû à la forte présence nipponne dans la région et aux « bons échos rapportés par Sony et Ricoh qui ont rassuré les dirigeants de Sharp...». Les Japonais avaient aussi tout intérêt à implanter leurs centres de production au cœur de l'immense marché communautaire de 250 millions d'habitants, d'autant plus que leurs propres coûts étaient en hausse sensible et que l'Europe renforçait ses mesures protectionnistes afin d'endiguer la montée du chômage et de préserver ses entreprises<sup>1104</sup>.

La ville entendait profiter de l'accélération de la construction européenne et tirer parti du sérieux et de la conscience professionnelle de sa main-d'œuvre et de la qualité de ses infrastructures. Mais, elle a aussi bénéficié d'une plus grande efficacité des organes d'impulsion et des collectivités territoriales qui tiraient bénéfice de la décentralisation. Henri Goetschy, adjoint au maire de Soultz était à l'époque sénateur et vice président du Conseil régional et ancien président du Conseil général. Son intervention en matière économique s'est révélée déterminante. A l'époque de son implantation en 1989, les élus et

---

<sup>1104</sup> M. PAYOT, « Bienvenue à Nippon Valley », in *L'Express*, 12.09.2002

les décideurs émettaient l'espoir que « l'opération Sharp » contribue à l'amélioration du marché de l'emploi sérieusement malmené depuis le début des années 1980<sup>1105</sup>.



Fig. 110. M Osaki, représentant de Sharp-Europe entouré par MM. André Klein, directeur du CAHR, et Henri Goetschy. (source, DNA du 6 février 1989, « Le soleil-Levant bride les prix »)

240 créations d'emplois était prévues en trois ans. Dès le mois de novembre 1989 une quarantaine de personnes (directeurs, ingénieurs, responsables, techniciens) devait s'installer sur le site suivis par une douzaine d'agents de production en décembre pour des essais et de la formation. En janvier 1990, l'usine devait être opérationnelle pour la première phase : la fabrication de photocopieurs avec 100 agents de production. En 1991, 30 postes supplémentaires devaient être créés à la production ainsi que 50 en 1992. Pour les agents de production, il était prévu d'embaucher hommes et femmes, avec ou sans qualification, tous pour un travail minutieux de précision, à la chaîne, qui demande une bonne dextérité et une capacité d'adaptation.

La venue du géant japonais se fit au détriment de la coopération intercommunale. En effet, l'entreprise ne s'implanta pas dans la zone industrielle intercommunale mais préféra les bords de la Départementale 83, au Carrefour du Nouveau Monde. Ce choix

<sup>1105</sup> « Sharp au Nouveau Monde, », *L'Alsace*, 26.4.1989 et « Le géant de l'électronique recrute. Sharp : opérationnelle au mois de janvier », », *L'Alsace*, 22.9.1989.

s'explique parce que désormais les carrefours des voies de communication et de télécommunications sont devenus les lieux privilégiés d'implantation des industries et ceci au détriment des vallées vosgiennes. Cependant, le bassin de main d'œuvre reste déterminant même si l'essor des moyens de transport a dilaté l'aire de recrutement.

La ville de Soultz acheta 21 ha de terres aux agriculteurs qu'elle fit viabiliser et en revendit environ la moitié à Sharp pour 25 F le m<sup>2</sup> alors que dans la ZI le m<sup>2</sup> était passé de 45 à 75 F. Contrecoup de ce cavalier seul de Soultz, l'entreprise « CNC-Systèmes » qui devait déménager dans la zone industrielle refusa de payer le prix demandé et demanda qu'on lui accorda les mêmes faveurs alors qu'une entreprise suisse, Olo-Marzipan, dédaigna la ZI pour la zone artisanale de Guebwiller où le prix du m<sup>2</sup> n'avait pas été relevé. Cet épisode inspira le commentaire suivant à un journaliste local : « pays, régions et départements font de la surenchère pour attirer les investisseurs chez eux plutôt que chez le voisin. Les communes ne sont pas en reste, comme le montre la guerre larvée que se livrent les deux sœurs rivales, Guebwiller et Soultz, où l'ancien président Goetschy est adjoint au maire<sup>1106</sup> ».

A priori, avec le coût de la viabilisation et les cinq ans d'exonération de la taxe professionnelle on aurait pu penser que Soultz faisait une mauvaise affaire. Aujourd'hui, Sharp emploie 188 personnes, dont une majorité d'autochtones prioritaires à l'embauche, et génère un chiffre d'affaires de 196 099 148 € au 31 mars 2009. L'unité, spécialisée dans les systèmes d'impression laser multifonctions monochrome et couleurs, est capable de produire 520 copieurs par jour. Depuis sa création en 1989, elle a produit plus d'un million de systèmes d'impression. Afin d'anticiper les besoins du marché elle mobilise ses efforts pour accroître la qualité technique de ses produits et pour répondre aux besoins de ses clients elle configure ses produits à la demande et livre sous délai court en direct plus de 1500 destinations couvrant 22 pays européens<sup>1107</sup>.

Soultz a donc profité de la reprise des investissements exogènes pour intégrer la « Nippon valley », ce chapelet de quinze établissements japonais le long de la Départementale 83 dans le centre Alsace. Le pari audacieux d'André Klein a débouché sur la création de quelques 5 000 emplois soit 6% de l'emploi industriel total de l'Alsace.

---

<sup>1106</sup> « Le Soleil-Levant bride les prix », *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 6.2.1989.

## CONCLUSION DU CHAPITRE

La disparition des emplois industriels s'est accélérée durant la décennie 1974-1984. Ce déclin a touché des entreprises héritières des grandes firmes du XIX<sup>e</sup> siècle et la vallée a connu de gros problèmes de restructuration, car elle a subi de plein fouet les difficultés de ses poids lourds industriels traditionnels. Peut-on pour autant parler d'une désindustrialisation et par conséquent d'une tertiairisation, expression devenue à la mode ces dernières années puisque l'on a tendance à parler d'une société post-industrielle ? A l'échelle de la France, le recul de la part du secteur secondaire (BTP compris) dans la population active de 38,5 % en 1974 à 22 % en 2007 « accrédite l'idée d'une lente, mais inexorable désindustrialisation de l'économie française [...] <sup>1108</sup>».

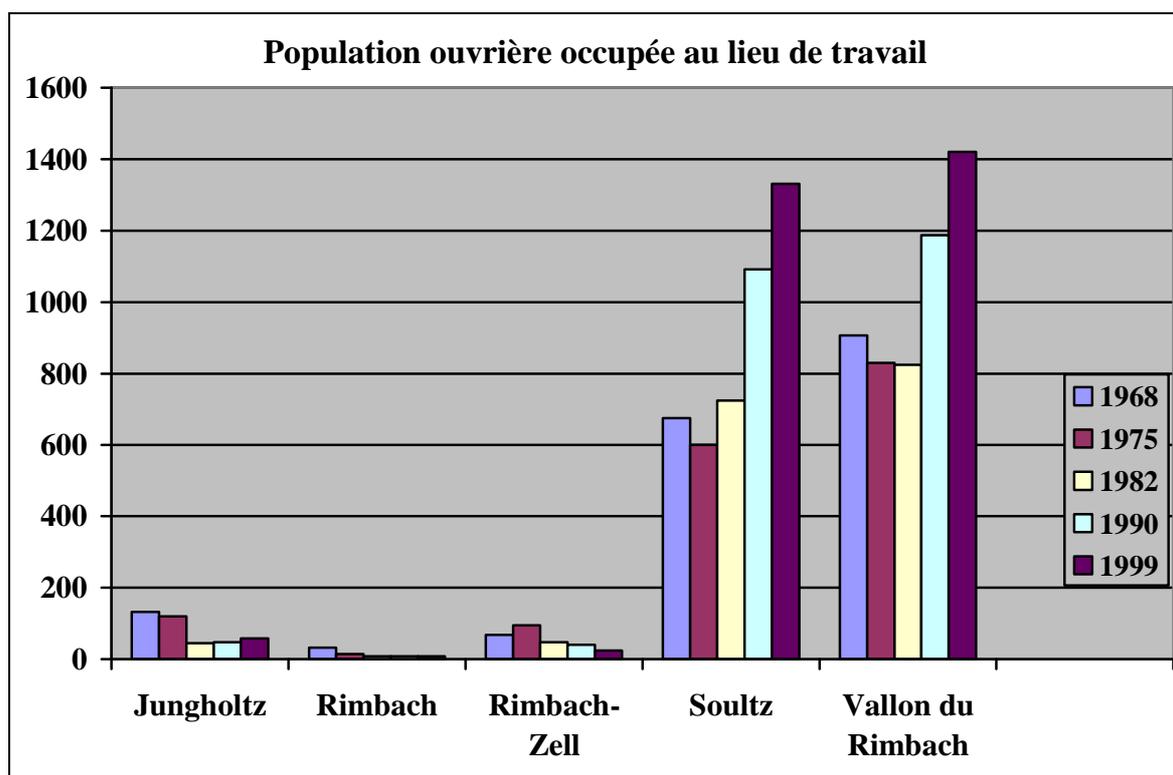
En ce qui concerne la vallée de Rimbach, il y a lieu de nuancer. La vocation industrielle persiste malgré les fermetures dans l'industrie traditionnelle comme on le voit clairement sur le graphique suivant qui présente la population ouvrière occupée au lieu de travail c'est-à-dire toute personne travaillant dans la zone d'emploi quel que soit son lieu de résidence <sup>1109</sup>.

---

<sup>1107</sup> D'après le site internet de l'entreprise : <http://smf.sharp.fr>

<sup>1108</sup> P.LAMARD et N.STOSKOPF, introduction aux Actes des premières Journées d'Histoire industrielle, Mulhouse-Belfort 11 -12 octobre 2007, *1974-1984. Une décennie de désindustrialisation ?*, Picard, Paris, 2009, p.7.

<sup>1109</sup> Les données statistiques sont tirées du site de l'INSEE : <http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/baseTelechSelect.asp?IdSousTheme=7&Origine=theme>. Il s'agit de données harmonisées des recensements de 1978 à 1999.



Si, dans les trois villages de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell, le nombre d'ouvriers connaît une forte érosion en raison de la fermeture des usines traditionnelles liés au textile et à la construction mécanique, le nombre d'ouvriers à Soultz a connu en revanche un boom assez spectaculaire, augmentant de 97 % entre 1968 et 1999 après avoir, cependant, connu une baisse de 11 % pendant la crise des années 1970. Par conséquent, l'ensemble du vallon du Rimbach a vu le nombre d'ouvriers augmenté de 56,6 % entre 1968 et 1999.

Une autre constante se dégage dans ce bilan : en 1999, la proportion d'ouvriers au lieu de travail dans la population active occupée au lieu de travail, dans les quatre localités qui forment le vallon du Rimbach, était supérieure à la moyenne départementale et nationale alors que parallèlement le taux de chômage était inférieur à la moyenne.

**Part des ouvriers occupés au lieu de travail dans la population active occupée au lieu de travail et taux de chômage dans la vallée de Rimbach en 1999** (Source : INSEE)

|                                  | <b>Part des ouvriers occupés dans la population active occupée en %</b> | <b>Taux de chômage en %</b> |
|----------------------------------|---|-----------------------------|
| Jungholtz                        | 27,3  | 3,9                         |
| Rimbach                          | 14,5  | 5,1                         |
| Rimbach-Zell                     | 58,5  | 2,8                         |
| Soultz                           | 44,1  | 9                           |
| <b>Moyenne vallée de Rimbach</b> | <b>42,7</b>   | <b>5,2</b>                  |
| Haut-Rhin                        | 33,1  | 8,7                         |
| France                           | 25,4  | 12,8                        |

Le vallon parvient donc à « contenir le chômage grâce au maintien de son orientation industrielle ». On ne peut donc en aucun cas parler de désindustrialisation ou de tertiarisation dans le vallon car, « à la différence de la Lorraine et du Nord, la crise du textile n'a pas entraîné la chute de l'emploi secondaire. Il y a eut un renouvellement du tissu industriel<sup>1110</sup> ».

Tout au plus peut-on reprendre l'expression de « société méta industrielle » forgée par Robert Leboutte<sup>1111</sup>, dans le sens où l'industrie dans notre vallon est de plus en plus englobée dans le tertiaire puisque l'on constate une interaction croissante entre la production des biens, des services et des nouvelles technologies. Les industries intègrent de plus en plus de composants immatériels à la production des biens. Elles utilisent des activités de services sur mesure et incorporent des services afin de suivre l'évolution technologique. Parallèlement, l'activité industrielle exerce un effet d'entraînement sur les services liés à la production. En effet, les entreprises ont externalisé de nombreuses fonctions si bien que les emplois perdus par l'industrie ont été récupérés par les services.

<sup>1110</sup> B. VOGLER et M. HAU, *Histoire économique ...*, op. cit., p. 331.

<sup>1111</sup> R.LEBOUTTE, *Vie et mort ...*, op. cit., p. 442.

Ainsi dans l'Aire d'activités du Florival des entreprises de services aux entreprises (équipements thermiques au gaz pour l'industrie, réparation et location de chariots élévateurs, conseil et service informatique, pose d'enseignes, entretien et nettoyage de locaux industriels, expertise comptable, bureau d'études dans la manutention, conseil en communication, transports de marchandises, assistance en marketing) côtoient les industries les plus diverses.

Somme toute, si le vallon a perdu de sa puissance en matière industrielle, il ne faut pas moins constater que l'emploi dans ce domaine reste largement supérieur à la moyenne nationale. Comment expliquer ce phénomène ? Cette pérennité de l'emploi industriel s'explique avant tout par les initiatives prises par les collectivités locales qui ont engagé une politique volontariste d'implantation de nouvelles usines génératrices d'emplois, permettant le renouvellement du tissu industriel dans le vallon. La croissance de l'emploi dans les autres branches de l'industrie a compensé le déclin du textile. Face aux difficultés, les communes du vallon ont donc su se forger un nouveau visage industriel plus variée et offrant des fonctions plus diversifiées.

Le déclin des branches en crise a été compensé par une nouvelle industrialisation. Celle-ci repose sur de jeunes industries performantes et un tissu de PME qui assure un maillage dense du territoire. Même si on ne peut pas les cataloguer dans les entreprises à forte densité technologique, les PME ont assimilé les nouvelles techniques et elles ont été pénétrées par l'innovation. Cela leur a permis de développer leurs effectifs durant les quinze dernières années.

Enfin, c'est un pays ouvert sur l'extérieur qui a su tirer parti de sa situation pour attirer des investisseurs étrangers (Sharp, Jacob Holm, Eckhardt, Staubli). Après un demi-siècle de crises, de résistance et de mutations, Sultz et le vallon ont su garder leur vocation industrielle : l'industrie est restée au cœur de l'économie du bassin tout en se diversifiant et en se réorganisant sur une base mondiale en raison de l'accélération de la diffusion des facteurs immatériels et de la mondialisation des échanges économiques.

Cette persistance de l'activité manufacturière, cette capacité de résistance par la reconversion contribue au « miracle alsacien<sup>1112</sup> » dont ce petit pays est un exemple. Il y a lieu cependant de nuancer car si effectivement le tissu industriel a été renouvelé, ce

renouvellement s'est fait aux dépens des villages de la haute vallée. Les industries ont glissé à l'entrée du vallon, à Soultz, alors que le fond du vallon a été marginalisé.

## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle que reste-t-il de ces industries léguées par le passé ? Une seule entreprise, J.Althoffer à Rimbach-Zell, a résisté mais son avenir est mal assuré. Elle apparaît davantage comme un vestige du savoir-faire alsacien. Les Trente Glorieuses ont été marquées par une véritable hécatombe des entreprises centenaires. Il y a des entreprises qui gagnent et d'autres qui perdent. Dans le vallon, en une génération, toutes les entreprises nées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, excepté la petite entreprise de Rimbach-Zell, ont disparu du paysage. On aurait donc pu s'inquiéter de cette perte de substance considérable en cinquante ans, si un nouveau cycle n'avait pas démarré sur les ruines des industries défuntes.

En effet, la disparition des industries traditionnelles n'a pas eu d'effets dévastateurs comme dans les bassins industriels étudiés par René Leboutte<sup>1113</sup>. Celui-ci constata dans son étude, que depuis une cinquantaine d'années, la primauté croissante des facteurs immatériels (sciences et techniques, ressources humaines) prenait le pas sur les facteurs matériels (source d'énergie, matière première). Il en conclut donc que le système technico-industriel ancien du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il qualifie de « diktat des facteurs matériels de localisation » perdait sa logique. Désormais, dans le vallon, comme dans les bassins industriels, un nouveau système a émergé « dans lequel l'accès rapide aux résultats de la recherche et développement, la communication, la mobilité l'emportent sur la concentration dans l'espace de l'appareil de production et sur la proximité des matières premières ».

L'industrie reste au centre de l'économie du vallon du Rimbach. Le tissu industriel s'est trouvé renouvelé car de nouvelles industries n'ont pas tardé à prendre le relais. Il s'agit de jeunes industries performantes mais également de PME qui assure un maillage

---

<sup>1112</sup> Expression utilisée avec des nuances par N. STOSKOPF et P. VONAU, « La grande mutation ... », op.cit., p. 191.

dense du territoire. Ces PME se montrent efficaces grâce à leur capacité à proposer des produits nouveaux ou différents de ceux des grandes firmes et en raison de la spécialisation de leurs activités et de la rapide rotation des capitaux avancés. Ainsi, la réussite de l'entreprise ACOMETIS n'a rien à envier à celle de ses prédécesseurs. Face aux difficultés, les communes du vallon ont aussi su se forger un nouveau visage industriel plus variée et offrant des fonctions plus diversifiées. L'Aire d'activités du Florival, a ainsi permis de préserver l'emploi industriel. L'un des atouts de cette zone industrielle et qui permit sa réussite fut sans nul doute sa longue tradition industrielle notamment dans le secteur textile et sa main d'œuvre qualifiée, riche de cette tradition. Les décideurs ont aussi misé sur sa situation géographique, au cœur de l'une des régions d'Europe les plus urbanisées et dynamiques et d'un marché de proximité de plusieurs millions d'habitants, sa desserte optimale, ses services aux entreprises et son environnement d'exception. Enfin, c'est un pays ouvert sur l'extérieur qui a su profiter de l'accélération de la construction européenne et tirer parti du sérieux et de la conscience professionnelle de sa main-d'œuvre et de la qualité de ses infrastructures pour attirer des investisseurs étrangers comme le géant nippon Sharp.

La crise des activités traditionnelles s'est donc accompagnée d'une ré-industrialisation dans un processus de « destruction créatrice »<sup>1114</sup>. La croissance de l'emploi dans les autres branches de l'industrie a compensé le déclin des activités issues de la première révolution industrielle. Ainsi, la population ouvrière occupée au lieu de travail a augmenté de 56,6 % entre 1968 et 1999 dans le vallon.

Somme toute, le vallon du Rimbach illustre, à l'échelle d'un petit territoire, le chassé croisé « industrialisation/désindustrialisation » devenu mondial qui « résulte du libre échange et de la concurrence internationale, de l'industrialisation accélérée des pays émergents et, pour une part seulement, des délocalisations<sup>1115</sup> ».

Cette crise des activités traditionnelles conduisit également à une extension des friches. Aujourd'hui la suppression de ces friches devient une priorité mais leur

---

<sup>1113</sup> Cf R.LEBOUTTE, *Vie et mort ...*, op. cit., pp.441-442.

<sup>1114</sup> Ce processus n'est pas nouveau puisqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, déjà, beaucoup de petits fabricants de draps disparurent incapables d'adopter les nouvelles méthodes de production en se mécanisant alors que la filature mécanique de la laine cardée, apparue à partir de 1810, produisant des draps de qualité.

<sup>1115</sup> P.LAMARD et N.STOSKOPF, introduction aux Actes ..., op. cit., p. 9.

réutilisation pose beaucoup de problèmes. Les coûts d'assainissement et d'infrastructures sont très onéreux. En Alsace, on préfère alors faire table rase du passé alors qu'en Allemagne, l'apparition de la « *Umwelttechnik – Industrie* », que l'on pourrait traduire par l'éco-industrie connaît un essor exceptionnel. Si certaines friches ont été réhabilitées comme le site de la MAB à Soultz transformé en pôle festif associatif et sportif ou les sheds de l'ancienne soierie Baumann devenue marché couvert, la majorité du patrimoine industriel du vallon du Rimbach « est en train de nous quitter dans une indifférence affligeante, et sans le moindre murmure » [...]. Dans peu d'années, il ne restera plus rien du phénomène qui a totalement bouleversé notre société occidentale<sup>1116</sup> ». En effet, au rythme où vont les démolitions, dans moins d'un quart de siècle, il ne restera plus rien du patrimoine industriel du vallon.



Fig. 111. Une réhabilitation réussie. L'ancienne friche industrielle de la soierie Baumann Aîné & Cie transformée en marché couvert (photo B. Risacher)

<sup>1116</sup> P. FLUCK, *Les belles fabriques...*, op. cit., p.13.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Originaire de cette petite vallée, c'est bien un choix sentimental qui aura guidé mes pas tout au long de ces années. Ma recherche a procédé autant de motivations du « cœur » que de « l'esprit ». S'intéresser au vallon du Rimbach résultait d'un enracinement personnel profond et aura permis de nouer avec l'objet de recherche, non sans un brin de passion, une relation intime. Enfin, les nombreuses disparitions d'entreprises dans la vallée depuis les années cinquante nous ont donné l'ambition d'apporter notre contribution à la connaissance du passé tant dans sa dimension mémorielle qu'historique.

L'industrie s'est maintenue pendant deux siècles dans cet espace enclavé et déshérité. En effet, bien que dépourvue d'atouts, l'industrie a perduré jusqu'à nos jours, plusieurs cycles d'industrialisation se succédant. Ce qui frappe le chercheur c'est la permanence d'un processus de création d'entreprises dans le vallon. La première vague - celle du textile et des industries connexes - fut la plus ample et la plus forte mais, par la suite, le vallon accueillit toutes sortes d'autres industries, du fabricant de matériel bureautique au spécialiste en viabilité hivernale. Or, cette activité industrielle qui n'a rien d'exceptionnelle mais qui est durable n'a suscité que peu d'intérêt de la part des historiens et restait très largement méconnue. L'intérêt de ces recherches a donc été d'appréhender le caractère « d'espace ordinaire » de l'industrialisation.

Par ailleurs, peu de travaux s'étaient intéressés à l'histoire économique contemporaine des vallées vosgiennes d'Alsace en adoptant une perspective temporelle longue. L'originalité de cette thèse a été de s'intéresser à une vallée aux potentialités médiocres, donc d'accroître l'échelle afin d'examiner les problématiques et les hypothèses des historiens économistes de la période contemporaine à la loupe, et ceci dans une temporalité longue. Une perspective temporelle de trois siècles est d'une longueur suffisante pour dégager les traits permanents de l'industrie dans le vallon à travers des situations historiques très différentes.

L'étude des mutations successives d'un espace enclavé et déshérité du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours avait donc pour objectif de combler cette lacune et d'expliquer la remarquable

longévité et diversité des activités industrielles, mais aussi cette capacité de renouvellement dans une vallée qui n'avait rien d'exceptionnel. Cette thèse s'intègre donc à l'étude des disparités de développement régional dont Michel Hau fut un pionnier pour l'Alsace. Nicolas Stoskopf, dont la thèse sur la petite industrie dans le Bas-Rhin fait une large part aux liens qui unissent la petite industrie au monde rural en se détournant « ostensiblement de la grande industrie mulhousienne et haut-rhinoise, textile, mécanique et chimique, d'une illustration classique de révolution industrielle<sup>1117</sup> » nuance également l'analyse macro-économique et corrige certaines schématisations.

Le point de départ de mes recherches est nettement plus local mais les questions posées ne sont pas très différentes de celles qu'abordent en général les historiens de l'industrialisation.

## Les résultats

A l'issue de cette recherche, quelques faits paraissent pouvoir être retenus. Le plus important, sans doute, est que le vallon du Rimbach s'inscrit pleinement dans un territoire marqué depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'industrialisation et ses aléas.

- L'étude se proposait dans un premier temps de déterminer les atouts dont bénéficièrent les manufacturiers dans le vallon et son processus d'industrialisation.

Le site ne présentait qu'un intérêt médiocre sur le plan économique à la veille de l'industrialisation. Ce vallon étroit et encaissé, qui se termine en cul-de-sac à Rimbach, replié sur lui-même, verrouillé par les Vosges offrait des moyens de communication modestes, à l'écart des grands circuits commerciaux. Le vallon de Rimbach semblait donc déshérité et rien ne laissait présager le développement au courant du XIX<sup>e</sup> siècle d'une activité industrielle aussi dense et aussi diversifiée.

On assista à la fin de l'Ancien Régime à une paupérisation d'un grand nombre de paysans dans le vallon, en raison de l'insuffisante productivité d'une part et de la pression démographique de l'autre. Comme dans toute l'Alsace, le système agro-artisanal

---

<sup>1117</sup> N. STOSKOPF, *La petite industrie...*, op. cit.

traditionnel était en crise. La petite industrie prit alors le relais d'une agriculture qui n'était plus capable d'absorber l'excédent de population et, comme pour le Bas-Rhin, offrait une solution à la surcharge démographique. C'est donc sur une terre dominée par l'agriculture que l'industrie s'est développée et cela durablement. Ce territoire ne s'inscrit donc pas dans la logique de la théorie énoncée par John Rostow, le décollage industriel du vallon n'ayant pas nécessité une révolution agricole, bien au contraire. Privés de leurs moyens d'existence traditionnels, les habitants de Soultz et du vallon étaient mûrs pour l'industrialisation.

Une agriculture insuffisante à nourrir le pays a stimulé une pré-industrialisation et orienté une partie de la population active vers d'autres occupations. Le contexte économique du XVIII<sup>e</sup> siècle fut marqué par l'introduction et le développement des premières formes d'industries et l'essor dans le haut de la vallée d'activités alternatives à une économie traditionnelle en crise. L'industrie ne s'y est donc pas développé ex-nihilo, elle a bénéficié d'un héritage « pré-industriel » dense au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme les autres vallées vosgiennes de Haute Alsace, le vallon du Rimbach était devenu dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle une véritable rue d'usines où se succédaient moulins, foulons, scieries, et papeterie. Cette importante pré-industrie trouvait aussi son origine dans la volonté des Schauenbourg - seigneur de Jungholtz-Rimbach - de mettre en valeur les ressources de leur seigneurie. Ceux-ci considéraient avant tout la croissance industrielle comme un remède à leur besoin d'argent mais ils furent aussi de véritables précurseurs dans la pré-industrialisation du vallon.

Parallèlement, la vallée a très tôt été en contact avec le *Verlagsystem*. Les commis des grandes manufactures de Mulhouse, Cernay ou Guebwiller parcouraient le vallon du Rimbach pour distribuer aux candidats fileurs le coton, généralement des paysans désœuvrés durant les longs hivers. Il s'y forma également des petits tissages de quelques métiers qui dépendaient d'un comptoir commercial. Les manufacturiers bénéficièrent donc d'un terreau fertile puisque les activités à domicile favorisèrent l'éclosion d'une tradition artisanale diversifiée qui familiarisa la main d'œuvre avec le travail de précision.

Les manufacturiers installés dans la vallée ne disposaient pas à priori d'un atout déterminant mais bénéficièrent d'une combinaison de conditions favorables. Ils disposèrent

d'une solide tradition pré-industrielle et ne partirent pas de rien, bénéficiant d'une certaine expérience.

- L'industrialisation du vallon du Rimbach paraît remarquable au sein d'une grande région industrielle. Le vallon du Rimbach a connu une évolution spécifique dans le tissu industriel régional notamment par rapport à la grande industrie mulhousienne et haut-rhinoise. A l'inverse de la vallée de Guebwiller voisine, où le textile s'est lancé à la conquête du Florival, Soultz n'est pas partie à la conquête de sa vallée. On ne peut pas réduire la vallée à un simple appendice ou arrière pays de la petite bourgade qui commanderait l'ensemble du vallon. Nous sommes en présence de deux entités distinctes qui ont connu chacune une forme d'industrialisation originale et indépendante l'une de l'autre.

L'industrialisation de Soultz est originale à plus d'un titre. Première originalité, l'ensemble des entreprises qui se sont implantées à Soultz jusqu'à l'annexion sont dues à la volonté des capitalistes suisses qui non seulement ont fourni les capitaux mais bien souvent ont été à la tête de ces établissements. Rares sont les établissements fondés par un autochtone et bien souvent ils ont été organisés en marge de la main-d'œuvre autochtone. On peut donc parler d'une véritable greffe, d'une industrialisation importée. Seconde originalité : les produits fabriqués. Avec Guebwiller, Soultz représente un véritable « pays de la soie », une « enclave ». Toutes les usines qui ouvrent à Soultz sont des rubaneries ou travaillent pour la fabrication des rubans. L'arrivée de ces entrepreneurs suisses à Soultz élargit considérablement l'horizon commercial du petit bourg agricole ; grâce aux circuits commerciaux de ces derniers il se trouva au cœur d'une première mondialisation.

Les villages de la haute vallée du Rimbach ne sont pas restés à l'écart du mouvement d'industrialisation qu'ont connu les vallées vosgiennes à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui frappe au contraire le chercheur c'est la précocité du processus d'industrialisation mais également la « haute tension » industrielle le long du petit cours d'eau. Ce vallon est entré dans l'aventure industrielle et connut son épanouissement industriel dès la monarchie de Juillet. Les pionniers de l'industrie dans la vallée ont recherché une énergie ni onéreuse, ni polluante, ni dangereuse. Ces pionniers étaient parfois de grands manufacturiers qui déconcentrèrent une partie de leur production vers les

vallées vosgiennes. La haute vallée pouvait alors apparaître comme une périphérie, une arrière-cour des grands centres industriels de Guebwiller, Mulhouse ou encore Colmar.

Cependant, ces pionniers étaient le plus souvent de petits capitaines d'industrie, issus de la frange supérieure du monde ouvrier. L'industrialisation des villages de la haute vallée illustre le développement de cette industrie *labour intensive* qui repose sur la faiblesse des investissements en capital, l'extensibilité des ressources de main-d'œuvre et la qualité du travail qui conditionne directement le revenu

Ainsi, à l'image du haut-Jura, pour lequel Jean-Marc Olivier a abouti au concept d'industrialisation rurale douce, la haute vallée du Rimbach a connu un processus autonome d'industrialisation indépendant d'une ville donneuse d'ordres à savoir Soultz, aux débouchés du vallon. Le point de départ de l'aventure industrielle dans ce milieu enclavé et déshérité s'enracine dans un héritage pré-industriel très diversifié mais aussi au lien étroit entre la population et sa micro-région. Ce lien résulte d'une forte identité rurale fondée sur une tradition d'autonomie en raison du statut compliqué du vallon, relevant à la fois de la couronne de France et de l'évêque de Strasbourg. Cela se traduit par l'attachement à la terre des ancêtres, entraînant une forte homochtonie avec l'existence de quelques patronymes seulement, une forte sédentarisation jusqu'aux années 1920 et un attachement viscéral des habitants à leur indépendance qui s'accommodait mal avec les « *Hargloffana* ». Pour rester sur leur terre, la seule solution a été pour les habitants de développer des activités alternatives à l'agriculture dans un milieu hostile qui a connu au début du XIX<sup>e</sup> siècle une forte augmentation de sa population et par conséquent une augmentation des densités qui s'est traduite par un morcellement des lopins. Certains paysans se transforment ainsi en entrepreneurs en sabots dont les ouvriers restaient également agriculteurs. On constate ainsi une persistance de petites industries d'essence rurale qui permettent de « vivre et travailler au pays »

Cependant, au contraire de l'espace jurassien, dans le vallon du Rimbach, si la ville centre de Soultz n'a pas engendré les industries rurales, les industries rurales n'ont pas non plus engendré de ville centre, les deux entités se développant parallèlement et indépendamment. D'autre part, on n'assista pas dans le vallon à la mise en place d'un véritable district industriel sans ville-centre. En effet, le développement industriel qu'a

connu le vallon à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pas permis l'émergence d'« un système de production localisé géographiquement et fondée sur une intense division du travail entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans des phases distinctes d'un même secteur industriel <sup>1118</sup>».

- Entre 1870 et 1945, les entreprises du vallon furent confrontées à une succession d'épreuves qui affectèrent leur évolution économique. En effet, à l'instar des entreprises alsaciennes, « les guerres et les changements de nationalités qui en ont résulté en 1871, 1918, 1940 et 1945, ont [...] rythmé leur histoire et commandé en grande partie leur destinée <sup>1119</sup>».

Si, l'année 1870 apparaît pour beaucoup d'historiens économistes comme un tournant important dans l'histoire économique de l'Alsace, comme une véritable rupture en raison des bouleversements profonds que provoqua l'Annexion, en revanche, les petits capitaines de notre vallon, réussirent à s'adapter sans trop de difficultés à un espace douanier et juridique différent. Pour l'entreprise Latscha à Jungholtz comme pour J.Althoffer à Rimbach-Zell, se retrouver intégrées à l'économie la plus dynamique d'Europe alors en pleine expansion constituait un réel avantage. La famille Latscha adapta sans difficultés son entreprise de Jungholtz au nouveau marché grâce à sa spécialisation dans la fabrication des pièces détachées pour machines de filature alors que les Althoffer consolidèrent leur position du fait de la demande accrue de draps industriels et du renouvellement et de la modernisation constante du matériel, tant de filature que de tissage tout en préservant sa clientèle française en montant une usine relais à Archettes. Pour ces familles d'origine modeste, l'Annexion une fois digérée fut même une période d'apogée. Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, les Latscha dirigeaient trois établissements qui donnaient du travail à 400/450 personnes dans le vallon et faisaient vivre de nombreuses familles.

Au total, les entreprises du vallon tirèrent de l'Annexion une nouvelle vitalité.

---

<sup>1118</sup> M. LESCURE (sd), *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, actes du colloque des 7 et 8 décembre 2000, organisé par l'université François Rabelais, Tours, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine ; textes réunis et présentés par Michel Lescure et Jean-François Eck, Tours CEHVI, 2002, p.7.

En revanche, la Première Guerre mondiale leur porta un coup sévère et amorça le déclin et la disparition de certaines raisons sociales historiques. La phase d'expansion que connut l'industrie locale durant l'Annexion s'acheva brutalement avec l'entrée en guerre en août 1914. Au contraire de l'industrie mulhousienne épargnée du fléau de la dévastation, la Grande Guerre plongea les entreprises du vallon dans une désorganisation complète. La petite société familiale « Latscha & Cie », ne se releva jamais des lendemains de guerre difficiles. Ainsi prenait fin une saga familiale exceptionnelle, débutée en 1835 par Mathias Latscha, un chef d'entreprise d'origine ouvrière.

Somme toute, la véritable rupture, le tournant dans l'évolution économique du vallon se situe bien en 1918 et non pas en 1870. Pour l'entreprise Latscha & Cie, le retour à la France fut marqué par la perte de son indépendance. Elle devint un sous-traitant de spécialisation et de fournitures de la SACM de Mulhouse et suivit les pérégrinations et les soubresauts de la maison-mère par la suite. Jungholtz apparaissait alors bel et bien comme la périphérie de Mulhouse et l'arrière-cour de la SACM. Si elle connut des difficultés notamment au cours des années 1930, l'entre-deux-guerres a été en définitive, pour la SACM-Jungholtz, une période de réel dynamisme.

En 1940, la guerre plongea le vallon dans une situation particulièrement difficile. C'était à nouveau le temps des épreuves. La SACM et donc sa succursale de Jungholtz fut mise sous séquestre alors que certains associés de l'entreprise J. Althoffer à Rimbach-Zell furent expulsés en tant qu'« indésirables ». Les entreprises du vallon furent réorientées vers des productions de guerre et durent participer à l'effort de guerre nazi.

- Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, six sociétés sur les neuf raisons sociales d'origine avaient résisté aux épreuves dans le vallon du Rimbach. Cependant, à partir des Trente Glorieuses, on assista au dépérissement des activités issues de la première révolution industrielle. La crise des activités traditionnelles dans les années 1950 se traduisit dans le vallon par la disparition de certains fleurons de l'industrie textile régionale comme Baumann Aîné & Cie et les Filatures et Tissages Bourcart à Soultz. Cette hécatombe se poursuivit avec la crise des années 1970, emportant dans son sillage la construction mécanique. Ainsi, la SACM-Jungholtz ferma ses portes en 1978. La crise des

---

<sup>1119</sup> M.C VITOUX (dir), *SACM ...*, op. cit., p. 85.

années 1970 n'apparaît donc pas comme une coupure, une rupture fondamentale, mais davantage comme une étape supplémentaire dans un lent déclin qui finit par déclencher un nouveau cycle d'industrialisation. Le mouvement de croissance industrielle n'a pas été cassé brutalement à l'occasion de cette crise.

En effet, la désindustrialisation n'est pas un processus inéluctable. Si à partir des années 1950, on pouvait craindre que le vallon glisse irrémédiablement sur la pente de la désindustrialisation, cette vision pessimiste fut rapidement contredite par les faits. Le renouvellement et le rajeunissement des activités industrielles à un rythme suffisant permirent de préserver le vallon des répercussions de la crise de sa mono-industrie et de son corollaire le risque de régression économique.

On trouve ainsi des îlots de résistance et une relève assurée par de nouvelles pousses qui prennent le relais pour créer de nouveaux emplois.

Si l'activité textile cède inexorablement du terrain face à la reconversion profonde des emplois, on rencontre aussi des « irréductibles » qui résistèrent toujours et encore de façon sporadique non sans connaître de « secousses ». Certaines entreprises, grâce à leurs mutations successives et à leurs orientations nouvelles, ont survécu aux crises et aux soubresauts économiques. Elles préservèrent leur position en renouvelant leurs produits et procédés techniques et en diversifiant leurs marchés. Ainsi, J. Althoffer & Cie a su tirer son épingle du jeu et survivre aux crises et aux mutations grâce à la spécialisation de ses productions et sa présence sur un marché de niches (petits créneaux, petits marchés, forte valeur ajoutée). Le dynamisme et la longévité de cette entreprise sont liés à l'aptitude de ses dirigeants successifs à réorienter en cas de besoins leurs activités vers de nouveaux secteurs et de nouveaux marchés.

Parallèlement, le tissu industriel s'est trouvé renouvelé car de nouvelles industries n'ont pas tardé à prendre le relais. Il s'agit de jeunes industries performantes mais également de PME qui assure un maillage dense du territoire. Ces PME se montrent efficaces grâce à leur capacité à proposer des produits nouveaux ou différents de ceux des grandes firmes et en raison de la spécialisation de leurs activités et de la rapide rotation des capitaux avancés. Ainsi, la réussite de l'entreprise ACOMETIS n'a rien à envier à celle de ses prédécesseurs.

Enfin, face aux difficultés, les communes du vallon ont aussi su se forger un nouveau visage industriel plus varié et offrant des fonctions plus diversifiées. Dans le cas de Soultz, les collectivités locales ont été à l'initiative, dès les années 1960, de la reconversion afin de résoudre les problèmes sociaux. Elles lui ont donné une impulsion considérable permettant d'atténuer les effets de la crise et de réussir la diversification du tissu industriel nécessaire à la préservation de l'emploi. La création dès 1961 de la Zone industrielle intercommunale de Soultz-Guebwiller-Issenheim - devenue en 2008 l'Aire d'activités du Florival - a ainsi permis de préserver l'emploi industriel. L'un des atouts de cette zone industrielle et qui permit sa réussite fut sa longue tradition industrielle notamment dans le secteur textile et sa main-d'œuvre qualifiée, riche de cette tradition. Les décideurs ont aussi misé sur sa situation géographique, au cœur de l'une des régions d'Europe les plus urbanisées et dynamiques et d'un marché de proximité de plusieurs millions d'habitants, sa desserte optimale, ses services aux entreprises et son environnement d'exception. Ce pays ouvert sur l'extérieur a également su profiter de l'accélération de la construction européenne et tirer parti du sérieux et de la conscience professionnelle de sa main-d'œuvre et de la qualité de ses infrastructures pour attirer des investisseurs étrangers comme le géant nippon Sharp. La réussite de l'implantation d'un des principaux fabricants mondiaux de matériel bureautique est à mettre au crédit de la brillante campagne d'attraction d'implantations industrielles japonaises dans le Haut-Rhin menée par André Klein - directeur du CAHR - et à l'intervention déterminante du sénateur Henri Goetschy.

L'industrie reste en définitive - et malgré le glissement des entreprises vers Soultz - au centre de l'économie du vallon du Rimbach. Pourtant, le démantèlement de l'industrie avait eu pour les villages de Rimbach, Rimbach-Zell et Jungholtz des répercussions sociales importantes. D'une part, parce que sa disparition fut très douloureuse par ses effets sur l'emploi. D'autre part, parce qu'elle entraîna la destruction d'un modèle social hérité du « *labour intensiv* », le « vivre et travailler au pays ». Ces fermetures marquèrent le début de la marginalisation de la haute vallée dans lequel, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise pourvoyeuse d'emplois permettait à la société ouvrière de se reproduire sur place. Cependant, la croissance de l'emploi dans les autres branches de l'industrie a compensé le déclin des activités issues de la première révolution industrielle. La vocation

industrielle persiste. Ainsi, le nombre d'ouvriers occupés au lieu de travail a connu une forte augmentation, passant de 907 en 1968 à 1421 en 1999.

La reconversion du vallon du Rimbach est un cas d'école particulièrement intéressant de résistance à la désindustrialisation par la reconversion. Si une esquisse de désindustrialisation s'amorça dans la haute vallée, le vallon a toutefois gardé son dynamisme grâce au renouvellement de son tissu industriel. Les industries nées dans les années 1960 ont permis la ré-industrialisation du vallon et, somme toute, la continuité du processus d'industrialisation.

- Cette étude a aussi permis d'avoir une meilleure connaissance des petits entrepreneurs et s'inscrit en cela dans une démarche microhistorique en s'intéressant aux individus d'importance mineure et en suivant le fil de leur destin particulier. Les pionniers de l'industrie sont parfois de grands manufacturiers - certains appartenant même aux grandes familles comme les Zuber - qui déconcentrent une partie de leur production vers les vallées vosgiennes ou, dans le cas de Soultz, des notables bâlois, calvinistes, alliés du patriciat mulhousien qui établirent dans cette ville un important tissage de rubans de soie. Cependant, dans la majorité des cas les implantations industrielles sont dues à l'initiative de petits capitaines d'industrie. Ces petits capitaines d'industries, qui par leur audace et leur initiative ont permis l'entrée du vallon dans la révolution industrielle, ont été les acteurs du développement, certains ont même donné naissance à des dynasties qui se sont perpétuées durant cinq générations comme chez les Althoffer.

Ces petits capitaines ont des itinéraires et des comportements semblables. Ils sont d'origine modeste et étrangers à l'origine au monde des affaires : Mathias Latscha et Joseph Melliand étaient contremaître de fabrique, Jean Baptiste I Althoffer exerçait la profession de serrurier, Alexandre Lang celle de commerçant et Jacques Anthoni, celle de négociant. Il s'agit donc d'authentiques self-made-men qui représentent la première génération d'industriels de leur famille. Ils sont représentatifs de ces patrons catholiques et israélites qui n'ont rien à envier à l'esprit d'initiative des protestants. Il s'agit d'hommes nouveaux, sans passé, sans réseau, dopés par l'exemple mulhousien. Ils ont connu des débuts modestes, achetant ou construisant avec leurs moyens propres, tout au plus avec

l'aide de leur famille, leurs usines. A l'époque, « n'importe qui pouvait s'improviser entrepreneur. Il suffisait de disposer d'un peu d'argent, de trouver un terrain propice pour y installer une petite fabrique, de recruter quelques ouvriers et d'avoir un peu d'imagination. Ils réussirent à se maintenir au-delà du « take off » et résistèrent aux crises économiques qui furent souvent fatales à un très grand nombre d'entreprises. Ils se maintinrent donc et allaient pouvoir affermir leur empire.

Grâce au développement de leurs affaires, à leur fortune accumulée, ces petits patrons ajoutèrent à leur puissance financière la puissance politique. Certains s'illustrèrent au sein des institutions de la vallée, l'accès aux responsabilités politiques étant la sanction normale de la réussite sociale et la marque de l'accès à la notabilité. Charles I Latscha fut conseiller municipal à partir de 1840 puis maire de Rimbach de 1867 à 1871, Jean-Baptiste II Althoffer exerça un mandat de conseiller municipal à Guebwiller à la même époque et Alexandre Lang fut conseiller municipal à Jungholtz à partir de 1881. D'autre part, entrepreneurs méritants, bien que d'origine modeste, certains, comme les Latscha, réussirent à s'agréger aux familles industrielles suisses et protestante, en nouant des alliances matrimoniales, et à faire leur entrée à la Société Industrielle de Mulhouse « signe de notoriété et de valeur sociale et intellectuelle », rejoignant ainsi de grandes figures du patronat industriel protestant. A l'image des grandes familles bourgeoises alsaciennes, ces entreprises étaient également des entreprises éducatives : les Latscha avait envoyé leurs fils au collège libre de Lachapelle sous Rougemont ou à l'ENSITM à Mulhouse alors que Louis I Althoffer était ingénieur textile diplômé de l'école d'Aix la Chapelle et son frère Jean-Charles I, sortait de l'Ecole des hautes études d'ingénieur à Lille.

Parallèlement à leur œuvre industrielle, ce sont les réalisations sociales qui retiennent l'attention par leur diversité. Très tôt ils tentèrent d'améliorer le sort de leurs ouvriers et d'augmenter leur bien-être moral et matériel. A l'instar du patronat protestant de Soultz ou Guebwiller, ils développèrent une politique d'assistance et de prévoyance.

Ces petits capitaines poursuivirent tous le même itinéraire qui les conduisit à la tête d'une entreprise. Leur réussite s'explique par un effort soutenu, un dynamisme de tous les instants, une gestion précise, de solides relations dans le milieu des négociants et de la chance aussi. Le point de départ est donc le même et on retrouve par la suite dans leurs comportements des similitudes : le niveau de formation, la politique matrimoniale, la

philanthropie, la participation active à la vie civique sont quelques-unes des lignes de force qui les rattachent aux notables de l'industrie alsacienne au-delà des conditions de fortune et des clivages confessionnels ou culturels.

- Cette thèse s'attache aussi à étudier les activités des « petites gens », la vie sociale des personnes anonymes. Ces sujets prennent dès lors le rôle d'acteurs de l'histoire. L'un des objets de ces recherches sur ce territoire réduit a été de s'intéresser à d'autres acteurs de l'histoire industrielle, à savoir les ouvriers.

Le dépouillement des dénombrements de population au XIX<sup>e</sup> siècle ont permis de cerner cette révolution qui a bouleversé les structures sociales traditionnelles. Cependant cette métamorphose ne s'est pas faite sans heurts. Aux origines de l'industrialisation les ouvriers, anciens journaliers ou paysans déracinés vivaient dans des conditions épouvantables. Les rapports annuels des médecins cantonaux de Guebwiller et Soultz mais également les listes de tirages au sort apportent beaucoup d'informations sur la malnutrition, les niveaux de vie selon la composition socioprofessionnelle et les mécanismes de leur évolution. Ils permettent également une analyse de l'impact de la surpopulation et les répercussions des crises agricoles sur la population et la santé.

Dans le vallon du Rimbach, la révolution industrielle a pris le relais démographique de l'agriculture. L'industrialisation précoce a permis d'occuper les habitants les plus pauvres. En créant des emplois, l'industrie a contribué au maintien de la population qui connaît même une réelle poussée démographique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les villages de Rimbach-Zell et Rimbach connurent un taux de croissance impressionnant. La comparaison des dénombrements de 1836, 1851 et 1866 permet de distinguer la mutation radicale et rapide de la société du vallon du Rimbach. Cependant, l'état de santé des ouvriers de manufacture dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle était souvent déplorable. La situation ne s'améliora que très lentement. L'évolution du niveau de vie fut très irrégulière. Le taux de malnutrition resta très élevé jusqu'en 1855, chaque amélioration étant remise en cause par de graves crises. Il a fallu attendre les années 1860, pour qu'une amélioration indicative de la santé des jeunes soit constatée. L'industrialisation a donc

contribué à résorber les poches de pauvreté dans le vallon du Rimbach. Elle suit donc en cela l'évolution des autres vallées vosgiennes.

Pour la période contemporaine, il a été fait appel à la mémoire des « anciens », notamment de la SACM et de chez Althoffer, pour reconstituer l'histoire de la vie ouvrière. Ces témoignages, confrontés aux documents d'archives, ont été précieux. Cette contribution à l'histoire de la mémoire collective a permis de redonner la parole aux groupes marginalisés qui n'avaient ainsi pu inscrire leur trace dans l'histoire.

Ils nous ont donné des informations précieuses pour l'entre-deux-guerres et la période contemporaine alors que la présence de la SACM à Jungholtz se traduit par une forte poussée démographique (le village gagna 116 habitants de 1921 à 1926 soit une progression de 17,6%) et que Jungholtz était devenu un village ouvrier (en 1921, la SACM-Jungholtz était devenu le premier employeur de la commune avec 117 ouvriers et assimilés employés soit 17,8 % de la population du village et 65 % des personnes employées dans l'industrie). Leurs témoignages confirmèrent aussi que, sur le plan politique, Jungholtz était un bastion du socialisme, une terre rouge dans un canton resté majoritairement agricole et conservateur. Enfin, les Trente Glorieuses furent marqués par une forte augmentation du nombre d'étrangers qui représentaient 8,3 % de la population de Jungholtz en 1954. De 1949 à 1974, 117 étrangers s'installèrent dans le village pour répondre aux offres d'emplois non qualifiée de la SACM-Jungholtz et d'Althoffer à Rimbach-Zell. Le lien entre industrie et immigration est donc évident à Jungholtz.

- Cette thèse est, enfin, une contribution à la construction et la sauvegarde de la mémoire collective. Les fermetures récentes d'entreprises textiles emblématiques apportent la confirmation qu'une bonne partie de l'industrie alsacienne des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est en train de disparaître sous nos yeux. Selon Pierre Fluck, il faut livrer une « bataille du patrimoine industriel » : au rythme actuel les traces de présence industrielle seront effacées dans une vingtaine d'années, quelques décennies supplémentaires pour que les derniers témoins emportent avec eux une mémoire nécessairement viagère si les archives des entreprises n'ont pas été sauvées. Or, dans ce petit vallon, contrairement à d'autres vallées vosgiennes, le patrimoine industriel n'a pas été gommé du paysage. Bien des indices

viennent rappeler « la multiplicité et l'ampleur de l'emprise des implantations productives » sur le paysage du vallon. La vallée dispose dans un petit périmètre d'un condensé de l'histoire de l'évolution du bâti manufacturier. Cette thèse est donc aussi un manifeste afin de préserver le patrimoine industriel du vallon, témoin du phénomène qui a totalement bouleversé notre société occidentale.

Cette thèse sur les mutations successives d'une vallée enclavée et déshéritée aura permis de connaître une autre composante du tissu industriel régional. Cette recherche se limite au vallon du Rimbach mais en nous préoccupant de replacer le territoire dans l'ensemble alsacien nous apportons des informations nouvelles concernant la pré-industrialisation, le processus d'industrialisation et sa spécificité par rapport à la grande industrie mulhousienne ou haut-rhinoise, l'évolution économique face aux épreuves subies entre 1870 et 1945, la grande mutation industrielle depuis 1945 et enfin les bouleversements sociaux, les conséquences politiques et l'impact environnemental. La vallée du Rimbach, à une échelle réduite, a été le théâtre de ces évolutions.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

# **I. LES SOURCES MANUSCRITES**

## **A. CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES**

### **1. Série F 12 : commerce et industrie**

- F/12/3060 : exposition universelle de 1867 à Paris. Demande d'admission de l'entreprise Latscha & Cie à l'exposition universelle de 1867.

### **2. Série F 14 : travaux publics**

- F/14/6241 : moulins et usines hydrauliques. Moulins et usines situés sur des cours d'eau non navigables ni flottables. Scierie de Charles Horn.

## **B. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN**

### **1. Archives anciennes**

#### **1.1. Série C : Intendance d'Alsace, Intendance de Lorraine, commission intermédiaire, Régence et chambre autrichienne de Fribourg, Régence royale de Brisach**

- C 1118 : tableau des papeteries d'Alsace.
- C 1234 : dénombrement des usines situées sur les différentes rivières, canaux et cours d'eau de Haute Alsace en 1770 et 1773.

- C 1277 : contestation entre Ferdinand Horn, papetier, et Joseph Horn, meunier en 1781.
- C 1759 : correspondance du sieur d'Aigrefeuille, inspecteur des manufactures d'Alsace, avec l'Intendance.

### **1.2. Série 2 E : preuves de noblesse**

- 2 E 195/5 : famille de Schauenbourg.

### **1.3. Série 4 E : notariat ancien (jusqu'en avril 1791)**

- 4 E Jungholtz-Rimbach 4-5 : minutes en feuilles (1655-1789)
- 4 E Jungholtz-Rimbach 6-8 : protocoles de contrats (1736-1777).
- 4 E Jungholtz-Rimbach 9 : adjudications (1710-1790).
- 4 E Jungholtz-Rimbach 11 : répertoire des contrats (1736-1750)
- 4 E Jungholtz-Rimbach 12 : répertoire d'actes divers (1665-1790)

### **1.4. Série 6 E : notariat postérieur à 1791**

- 6 E 28 : notariat de Guebwiller (1791-1873)
- 6 E 29 : notariat de Guebwiller (1806-1906)
- 6 E 47 : notariat de Mulhouse (1809-1899)
- 6 E 61 : notariat de Rouffach (1816-1868)
- 6 E 72 : notariat de Sultz (1791-1872)

- 6 E 73 : notariat de Bollwiller puis Soultz (1791-1897)

### **1.5. Série 3 G : Évêché et chapitre de Strasbourg (et prieuré de Saint-Pierre à Colmar et Saint-Gilles)**

- 3 G 54 G : description des biens, droits, rentes et revenus dus à l'évêque de Strasbourg dans l'étendue de la prévôté de Soultz (1578)
- 3 G 58 A : arbitrage entre Soultz et Wersich Bock de Stauffenberg, seigneur de Jungholtz (1455-1468)
- 3 G 58 B: arbitrage entre Soultz et Reinhard de Schauenbourg, seigneur de Jungholtz en 1493.
- 3 G 59 : contestation entre Soultz et le seigneur de Jungholtz, Ulrich Thiébaud de Schauenbourg (1570).

### **1.6. Série 6 H : prieuré de Thierenbach**

- 6 H A 14/6 : contestation entre le baron François Melchior de Schauenbourg et les religieux de Thierenbach.

### **1.7. Série J : archives d'origine privée**

- 158 J 4759 : Fonds Waldner de Freundstein

## **2. Archives modernes**

### **2.1. Série 8 AL/1 : fonds du Bezirkspräsidium Ober Elsass (préfecture du Haut-Rhin)**

**2.1.1. Série 8 AL 1/401-441 : administration générale, frontières, recensements de la population**

- 8 AL 1/439 : recensements de la population. Acta specialia (instructions, résultats globaux par communes).

**2.1.2. Série 8 AL 1/442-468 : organes représentatifs et consultatifs (Reichstag, Landtag, Landesausechuss, Bezirkstag, Kreistage)**

- 8 AL 1/459-460 : renouvellement périodique des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement (1897-1921).
- 8 AL 1/461-474 : renouvellement périodique des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement. Procès verbaux récapitulatifs par cantons ou procès verbaux par communes (1873-1912)

**2.1.3. Série 8 AL 1/2646-2915 : associations mutuelles de prévoyance et de retraite, sociétés de secours mutuels en cas de maladie ou de décès, caisses de secours.**

- 8 AL 1/2690 : caisse de secours des travailleurs de Sultz (1873-1906).
- 8 AL 1/2691 : sociétés et caisses de secours à Sultz (1878-1901).
- 8 AL 1/2692 : usine Lang à Jungholtz (1874).
- 8 AL 1/2696 : usine Bloch à Sultz (1882-1883).
- 8 AL 1/2697 : caisse de maladies des travailleurs à Sultz (1882-1883).
- 8 AL 1/2703 : caisse de secours mutuel à Rimbach-près-Guebwiller (1884-1912).
- 8 AL 1/2714 : caisse de secours mutuel à Jungholtz (1891-1911).

**2.1.4. Série 8 AL 1/4774-5188 : élections municipales, maires**

- 8 AL 1/4981 : élections municipales à Jungholtz (1881-1914).

**2.1.5. Série 8 AL 1/7996-8045 : petits cours d'eau de l'arrondissement de Guebwiller**

- 8 AL 1/8017 : scierie Horn à Jungholtz (1881-1883).
- 8 AL 1/8018 : divers moulins et usines (1881-1928).

**2.1.6. Série 8 AL 1/8266/8345 : industrie, artisanat, commerce, travail**

- 8 AL 1/8266-8267 : Divers : rapports sur la situation industrielle et le sort des ouvriers, concurrence déloyale, manque de matières premières, poinçons des horlogers, commerce du vin, abus en matière de liquidation des stocks de commerçants, exploitation de carrousels, repli d'usines outre-Rhin pendant la première guerre mondiale, etc. (1887-1920).
- 8 AL 1/8280 : salaires des ouvriers, situation du marché du travail (1906-1920)
- 8 AL 1/8282 : accidents du travail. Mesures préventives, rapports sur des accidents (1880-1922).
- 8 AL 1/8283 : contrôle des usines par les autorités de police et par l'inspection des établissements industriels (1890-1916).
- 8 AL 1/8284 : condamnations judiciaires pour contraventions à la législation du travail (1904-1916).

**2.1.7. Série 8 AL 1/8418-8445 : établissements insalubres dans l'arrondissement de Guebwiller**

- 8 AL 1/8418 : divers établissements (1871-1923).
- 8 AL 1/8423 : fonderie de fer Latscha à Jungholtz (1895-1904).
- 8 AL 1/8436 : fabrique de fuseaux et fonderie Latscha-Bodden à Soultz (1904).

**2.1.8. Série 8 AL 1/8572-8579 : appareils à vapeur**

- 8 AL 1/8573 : polices des appareils à vapeur. Recensement des appareils en service (1872-1917).
- 8 AL 1/8579 : association alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur (1900-1919).

**2.1.9. Série 8 AL 1/8684-8864 : chemins de fer/tramways**

- 8 AL 1/8846 : projet de ligne de chemin de fer de Soultz à Rimbach-Zell (1911-1912).

**2.1.10. Série 8 AL 1/14942-15037 : séquestres des biens ennemis pendant la Première Guerre mondiale**

- 8 AL 1/15008 dossier C 728 : fabrique de feutre Althoffer à Guebwiller.

### **2.1.11. Série 8 AL 1/15244-15291 : prestations de guerre**

- 8 AL 1/15286-287 : liquidation et indemnisation des prestations de guerre. Arrondissement de Guebwiller (1915-1921).

### **2.2. Série L : Révolution française (1790-1800)**

- L 102 : poids et mesures. Industries.
- L 205-229 : contributions directes.
- L 1072 : statistiques.
- L 1074/1075 : patentes.

### **2.3. Série 2 M : personnel administratif**

- 2 M 74 : dossiers individuels des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie de Rimbach.

### **2.4. Série 5 M : santé publique et hygiène**

- 5 M 41 : questionnaire sur les travaux des commissions municipales d'assainissement des logements insalubres (1859).
- 5 M 77 : industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Mulhouse.
- 5 M 86 : industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Rimbach-Zell.

- 5 M 90 : industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.
- 5 M 95 : industries textiles. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Waldighoffen.
- 5 M 102 : industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Mulhouse.
- 5 M 104 : industries métallurgiques. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Rimbach et Soultz.
- 5 M 115 : fabriques de chandelles, de savon et de suif. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.
- 5 M 122 : travail des peaux et des cuirs. Etablissements industriels dangereux et insalubres à Soultz.

## **2.5. Série 6 M : population, statistiques, économie**

- 6 M 1 : recensements de 1800-1804 et recensement de 1806.
- 6 M 30 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1836 à Rimbach et Rimbach-Zell.
- 6 M 31 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1836 à Rouffach.
- 6 M 35 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1836 à Soultz.
- 6 M 116 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1851 à Rimbach et Rimbach-Zell

- 6 M 118 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1851 à Rouffach.
- 6 M 122 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1851 à Soultz.
- 6 M 207 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1866 à Rimbach et Rimbach Zell.
- 6 M 208 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1866 à Rouffach.
- 6 M 210 : listes nominatives des recensements de population. Recensement de 1866 à Soultz.
- 6 M 377 : enquête sur l'exode rural (1857).

## **2.6. Série 7 M : agriculture**

- 7 M 9 : tableaux des cultures, des animaux et de la consommation de la viande en 1836-1837.

## **2.7. Série 8 M : commerce**

- 8 M 26 : exposition universelle de Londres (1850-1863)
- 8 M 29 : exposition des produits de l'industrie nationale à Paris de 1844 (1843-1846)
- 8 M 30 : exposition des produits de l'industrie nationale à Paris de 1849 (1849-1852).

## 2.8. Série 9 M : industrie

- 9 M 6 : enquêtes sur la situation économique et les établissements industriels en 1811, 1812 et 1813.
- 9 M 8 : enquête sur les établissements industriels. Correspondance, états par communes, états récapitulatifs par arrondissements (1826-1828).
- 9 M 9 : enquête sur les établissements industriels. Etats des filatures, tissages, draperies, et bonneteries du département (1826-1827).
- 9 M 10 : enquête sur les établissements industriels. Etats des papeteries et fabriques de papier peint, des forges, des ateliers de construction mécanique, de blanchisseries, teintureries et impressions et d'autres établissements dans le département (1826-1827).
- 9 M 12 : enquête sur les établissements industriels. Instructions, correspondance, états des blanchisseries, teintureries et impressions du département (1839-1841).
- 9 M 13 : enquête sur les établissements industriels. Etats des tissages, filatures et draperies, des papeteries, des fabriques de produits chimiques, des forges, fonderies, ateliers de construction mécanique et industries du bâtiment, des imprimeries et ateliers de lithographie et d'autres établissements du département (1839-1841)
- 9 M 14 : enquêtes sur les établissements et la situation industrielle et commerciale (1843-1870).
- 9 M 16 : enquêtes sur les industries textiles (1807-1870), les fabriques de sucre de betteraves (1830-1838), les brasseries (1846-1847), les féculeries et amidonneries (1855), les fabriques de bleu de Prusse (1830), les tanneries (1811), les carrières (1834-1837), les fabriques de papier (1829-1830), les imprimeries et lithographies (1847-1848), les usines métallurgiques (1801-1860), les horlogeries (1812) et les moulins à céréales(1809-1851).

- 9 M 20 : marques, dessins et modèles de fabrique (1812-1869).
- 9 M 21 : effectif des ouvriers employés dans les manufactures (1808-1850).
- 9 M 22 : états nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1822.
- 9 M 23 : états nominatifs des ouvriers employés dans les manufactures du Haut-Rhin en 1823.

### **2.9. Série 10 M : travail**

- 10 M 2-3 : durée du travail dans les manufactures (1845-1870).
- 10 M 4-5 : travail des enfants dans les manufactures (1828-1870).
- 10 M 8-9 : conflits du travail, coalitions d'ouvriers, rapports entre ouvriers et patrons, surveillance des ouvriers (1807-1870).

### **2.10. Série 2 O : administration et comptabilité communales**

- 2 O 1175 : Soultz, édifices et travaux (1808-1870).
- 2 O 1635 : activités industrielles (1809-1858) : scierie communale de Rimbach.
- 2 O 1646 : activités industrielles (1836-1866) : scierie communale de Rimbach-Zell.
- 2 O 1881 : activités industrielles et commerciales (1801-1870) : fabrique de rubans de soie Meyer à Soultz.

**2.11. Série 3 P : cadastre**

- 3 P 710 : atlas du cadastre de la commune de Rimbach.
- 3 P 711 : atlas du cadastre de la commune de Rimbach-Zell.
- 3 P 874 : atlas du cadastre de la commune de Jungholtz.
- 3 P 876 : atlas du cadastre de la commune de Soultz.
- 3 P 1199 : Jungholtz : états de sections (1880).
- 3 P 1200 : Jungholtz : matrices cadastrales (1881-1903).
- 3 P 1426 : Rimbach : états de sections (1827).
- 3 P 1427 : Rimbach : matrices cadastrales (1827-1903).
- 3 P 1430 : Rimbach-Zell : états de sections (1825).
- 3 P 1431 : Rimbach-Zell : matrices cadastrales (1827-1903).
- 3 P 1507 : Soultz : états de sections (1839).
- 3 P 1508 : Soultz : matrices cadastrales (1839-1903).

**2.12. Série 7 P : eaux et forêts**

- 7 P 639 : demandes en autorisation de construire ou réparer des bâtiments (maisons d'habitation, usines, bâtiments agricoles) à distance prohibée des forêts (1801-1870).
- 7 P 735 : Rimbach : scieries affectées aux coupes communales (1819-1868).

### 2.13. Série 3 Q : enregistrement (1789-1961)

- 3 Q 90 : bureau de Guebwiller : tables alphabétiques des répertoires des enregistrements et déclarations.
- 3 Q 92 : bureau de Guebwiller : tables alphabétiques des acquéreurs et nouveaux possesseurs (1852-1865).
- 3 Q 93 : bureau de Guebwiller : tables alphabétiques des vendeurs et précédents propriétaires (1850-1865).
- 3 Q 97 : bureau de Guebwiller : actes passés devant notaires et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs/actes civils publics/Bürgerliche Urkunde (1799-1900).
- 3 Q 98 : bureau de Guebwiller : actes sous signature privée (1799-1893).
- 3 Q 164 : bureau de Mulhouse : actes passés devant notaire et actes reçus par les secrétaires des corps administratifs.
- 3 Q 230 : bureau de Sultz : tables alphabétiques des successions et des absences. Alphabetische Tabellen der Sterbfälle und Abwesenheitserklärungen (1843-1900)
- 3 Q 231 : bureau de Sultz : tables alphabétiques des testaments, donations et dispositions éventuelles (1840-1865).
- 3 Q 232 : bureau de Sultz : actes civils publics/ Bürgerliche Urkunde (1821-1899)
- 3 Q 233 : bureau de Sultz : actes sous signature privée/ Privat Urkunden (1821-1891).
- 3 Q 234 : bureau de Sultz : déclarations des mutations par décès/ Sterbfallerklärungen (1849-1890).

**2.14. Série 1 R : préparation militaire et recrutement de l'armée**

- 1 R 343 : liste de tirage au sort. Classe 1831. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 355/356 : liste de tirage au sort. Classe 1835. Cantons de Guebwiller et Sultz
- 1 R 371 : liste de tirage au sort. Classe 1840. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 386 : liste de tirage au sort. Classe 1845. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 401 : liste de tirage au sort. Classe 1850. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 416 : liste de tirage au sort. Classe 1855. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 431 : liste de tirage au sort. Classe 1860. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 446 : liste de tirage au sort. Classe 1865. Arrondissement de Colmar.
- 1 R 461 : liste de tirage au sort. Classe 1870. Arrondissement de Colmar.

**2.15. Série 7 S : service hydraulique, syndicats**

- 7 S 86 : moulins, usines, canaux usiniers : Waldighoffen, Walheim, Werentzhouse, Wittersdorf (1801-1870).
- 7 S 87 : barrage d'Ilhausem : travaux (1801-1870).
- 7 S 396/397 : bassin de la Lauch : moulins, usines, canaux usiniers (1800-1870).
- 7 S 400 : Lac du ballon de Guebwiller: conversion en réservoir d'eau, syndicat pour l'usage de ses eaux (plans).

### **2.16 : Série 3 X : assistance sociale**

- 3 X 39-48 : rapports annuels des médecins cantonaux au préfet (1826-1869).

### **2.17 : Série 4 X : prévoyance sociale**

- 4 X15 : sociétés de secours mutuels à Soultz.

### **2.18. Purgatoire**

- PURG 030849 : dommages de guerre de la SACM (Latscha & Cie).
- PURG 056924 : registre du commerce.
- PURG 059032 carton 9 : dommages de guerre Bourcart & Fils.
- PURG 059078 carton 55 : dommages de guerre du foulon Keller-Meyer de Jungholtz.

## **C) CENTRE RHÉNAN D'ARCHIVES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES (CERARE)**

### **Fonds SACM**

- 93 B 192 : comptabilité. Grand livre n° 2 – usine de Jungholtz (1er octobre 1923-30 septembre 1936).
- 93 B 496 : comptabilité. Grand livre n° 3 – usine de Jungholtz (1er octobre 1936- septembre 1941).

- 93 B 558 : comptabilité. Grand livre n° 1 – usine de Jungholtz (1er mai 1920-30 septembre 1923).
- 97 A 49 : Inscriptions au registre du commerce de l'usine de Jungholtz.
- 97 A 147 à 157 : conseils et assemblées. Délibérations du conseil d'administration de mars 1913 à septembre 1965.
- 97 A 159 : rapport des délégués du conseil d'administration sur l'organisation administrative des trois usines.
- 97 A 162 et 163 : délibérations des assemblées générales de juillet 1898 à juillet 1950.
- 97 A 167 : extraits des délibérations et résolutions enregistrées devant notaires (1919-1922).
- 97 A 436 : terrains de Jungholtz. Réévaluations de terrain de 1945 à 1952, valeurs des terrains et travaux.
- 97 A 437 : terrains de Jungholtz : plan de situation de Jungholtz, Masevaux, Fellingring ; réévaluations des terrains de 1945 à 1959 ; valeurs des terrains et travaux de 1920 à 1923.

## **D) ARCHIVES MUNICIPALES DE SOULTZ**

### **1. Archives anciennes**

#### **1.1. Série CC : finances et contributions**

- CC 4/13-15. Cadastre terrier de Sultz, Wuenheim et Hartmannswiller (1677).

- CC 7 : registre des revenus de la ville (1698). Rôle des impositions foncières (XVIII<sup>e</sup> siècle).
- CC 10 : cadastre terrier de la ville de Sultz avec une table (1734).
- CC 17 : cadastre terrier en feuilles avec relevé des biens de plusieurs notables (1769-1770).
- CC 20 : spécification des biens situés dans la banlieue de Sultz et appartenant à des étrangers (1770-1789).
- CC 24 : cadastre terrier de la ville de Sultz (1789).
- CC 25 : rôles d'imposition et pièces annexes. Livres de la taille de la ville de Sultz pour les anciens privilégiés. Revenus des biens et des revenus (1789).

### **1.2. Série DD : biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie**

- DD 4/1-23 : pièce de procédure entre le baron de Schauenbourg et la ville de Sultz à propos du bois de chauffage pris dans les forêts de Sultz (1742-1767).
- DD 7//22 : procès verbal concernant la coupe de bois au canton dit Jungholtz (1781-1782).

### **1.3. Série GG : cultes, instruction publique, assistance**

- GG 4/29/31 : compte des dépenses faites pour la construction de la chapelle saint Antoine à la Glashutte (1671).

## **2. Archives modernes**

### **2.1. Série F 1 : population**

- F 1-3 : Liste des citoyens inscrits sur le tableau de la commune de Soultz en vertu de la loi du 10<sup>e</sup> vendémiaire an 4 (2 octobre 1795).
- F 1-23, Etat nominatif des habitants en 1841.

### **2.2. Série F 2 : commerce et industrie**

- F 2-1 : poids et mesures. Grèves. Chambres artisanales. Ordonnances de l'inspecteur du travail. Exposition (1851-1928).
- F 2-2 : poids et mesures. Listes de patentes. Autorisations concernant les établissements industriels. Création d'un marché aux bestiaux. Ateliers. Prud'hommes. Société Générale (1821-1928).

### **2.3. Série F 3 : agriculture**

- F 3-8 : correspondance. Rôle de la sous-répartition des 1374 F accordées aux viticulteurs éprouvés par la grêle suivant arrêté du préfet du 25 novembre 1810. Fête agricole (1835). Concours des plus beaux taureaux (1825). Comice agricole. Taupier.
- F 3-11 : statistiques agricoles. Recensement du bétail (1820-1918).

### **2.4. Série G 1 : impôts directs et cadastres**

- G 1-2 : impôts divers. Matrice des contributions (1833-1928).
- G 1-3 : cadastre. Section A – E.

- G 1-4 : cadastre, section F, G, L. Biens des forains dans le ban de Soultz.
- I G 50 : livre des mutations (1819-1829).

### **2.5. Série I 2 : police générale**

- I 2-4 : certificats d'origine de Soultziens. Nationalité (1841-1921).
- I 2-5 : registre d'inscription des passeports délivrés aux soumis à la surveillance de la haute police. Passeports. Correspondance. Etrangers réfugiés. Certificats d'origine.
- I 2-7 : changement de domicile. Déclaration des étrangers. Permission de séjour accordé aux ressortissants de Bâle-Campagne à Soultz (1791-1861).
- I 2-8 : coupons de passeport délivrés et déposés à la Mairie. Registre des passeports. Visas des passeports (1800-1863).
- I 2-9 : souches de passeport. Correspondance (1798-1850).

### **2.6. Série I 5 : santé publique**

- I 5-2 : établissements insalubres. Médecin cantonal. (1873-1928).

### **2.7. Série K 1 : maires et conseillers municipaux**

- K 1-4 : correspondance. Révision des listes électorales. Elections municipales. Conseillers municipaux (1832-1848 et 1871-1920).

**2.8. Série K 6 : élections aux assemblées de département et d'arrondissement**

- K 6-1 : élections de l'arrondissement et du département (1839-1912).

**2.9. Série L 1 : comptabilité communale**

- L 1-3 : rentes foncières. Livre de taille (1790-1794). Etat des sommes dues par les receveurs des années 1764 à 1787.

**2.10. Série O 1 : voirie urbaine et rurale**

- O 1-12 : Chemins vicinaux (1806-1871).
- O 1-13 : chemins vicinaux (1817-1848).

**2.11. Série O 2 : travaux divers**

- O 2-1 : diligences, voitures, chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones. Chemin de fer de Soultz à Rimbach.

**2.12. Série O 3 : navigation, régime des eaux**

- O 3-1 : conduite d'eau. Cours d'eau (moulins). Canal des usines. Scierie Specht et Horn.
- 

**E) ARCHIVES MUNICIPALES DE GUEBWILLER**

- Gebweiler Kreisblatt.

- Gebweiler Kreisblatt und Organ des Landwirthschaftlichen Kreisvereins Gebweiler.
- Gebweiler Volksblatt.

## **F) SCHWEIZERISCHES WIRTSCHAFTSARCHIV**

- SWA HS 252 : Hoffmann Emanuel, Seidenbandfabrikant, Basel (1761-1884).
- SWA HS 270 : Basler Bandfabrikanten-Verein, Basel (1665-1932).
- SWA HS 286 : Lucas Preiswerk-Forcart, Bandfabrikant, Basel (1833-1947).
- SWA HS 343 : Dietrich Preiswerk & Comp, Seidenbandfabrikation, Basel (1831-1924).
- 

## **G) STAATSARCHIV BASEL-STADT**

### **1. Série HA : Hauptarchive**

- Handel und Gewerbe K 4,1, Ragionenbuch n°1.
- Handel und Gewerbe MM 2.4 : Dietrich Preiswerk & Co (1839-1898).
- Handel und Gewerbe SS 8.2 : Michael Kussmaul, Kussmaul & Sohn (1833-1871).

### **2. Série PA : Privatarchive**

- PA 82a B 16 255 : Preiswerk-Forcart, Lukas (1838).

- PA 132 1326 : Kunkler, St Gallen.
- PA 417 C 2 111 : Preiswerk.
- PA 511a 304-03-04 : Tagebücher von Anna Maria Preiswerk (1795-1839).
- PA 511a 604-10-04 : Preiswerk-Bischoff, Dietrich (1806-1807).
- PA 511a 609-06-08 : Bilanzen und Rechnungsunterlagen betreffend D. Preiswerk & Comp (1848-1849).
- PA 511a 609-08-03 232 : Preiswerk, Dietrich, Basel (1847-1848).
- PA 576 E 23 128 : Emanuel Hoffmann-Eglin (1884).
- PA 594a LL I 17.3 : Albert Emanuel Hoffmann-Burckhardt (1890).
- PA 838a : Familienarchiv Hagenbach (14 Jh -1985).
- PA 1133 : Familienarchiv Hoffmann (Nachkommen von Emanuel und Helena Hoffmann-Preiswerk).

## II. SOURCES IMPRIMÉES

- BAQUOL (J.), *L'Alsace ancienne et moderne ou dictionnaire géographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1851 (1<sup>ère</sup> édition, Strasbourg, 1849), 468 p.
- BAQUOL (J.) et RISTELHUBER (P.), *L'Alsace ancienne et moderne ou dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin*, Strasbourg, 3<sup>e</sup> édition, 1865, 642 p.
- CLAUSS (J.), *Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass*, Saverne, 1895-1914, 16 vol., 1024 p.

- DE BILLY(E), « Observations sur les machines à vapeur existant dans le département du Haut-Rhin en 1838 », dans *BSIM*, 13, 1839, p. 1-33.
- *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* publié par « Allgemeine Geschichtforschende Gesellschaft der Schweiz », Neuchâtel, 1921-1934.
- DOLLFUS (E.), *Exposition des produits de l'industrie alsacienne, de 1841. Rapport général fait dans la séance du 27 octobre 1841, au nom d'une commission spéciale de la Société industrielle de Mulhouse*, Mulhouse, 1841.
- DOLLFUS (E.), « Notice sur les appareils à vapeur qui existait dans le département du Haut-Rhin en 1844 », dans *BSIM*, 19, 1845 p. 95-117.
- DOLLFUS (E.), « Notes pour servir à l'histoire de l'industrie cotonnière dans les départements de l'Est, » dans *BSIM*, 27, 1855-56.
- *Exposition universelle de 1855, Rapports du jury mixte international*, Paris, 1856, 574 p.
- *Exposition universelle de 1867, Rapports du jury international* publiés sous la direction de M. CHEVALIER, 13 vol, Paris, 1868.
- KLENCK (A.), *Histoire abrégée de La Parfaite Harmonie, 1809-1866*, Mulhouse, 1867.
- PROST (C.), *L'Alsace appréciée à l'exposition universelle de 1867*, Strasbourg, 1869, 338 p.
- *Das Reichsland Elsass-Lothringen. Landes und Ortsbeschreibung, herausgegeben vom Statistischen Bureau des Ministeriums fuer Elsass-Lothringen*, 3 vol., Strasbourg, 1898-1903.
- RIEDER (A.), *Exposition universelle de 1867, Rapport au comité départemental du Haut-Rhin*, Mulhouse, 1868.

- Société Industrielle de Mulhouse, *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs (enquête centennale au XIX<sup>e</sup> siècle)*, Mulhouse, 1902.
- STOFFEL (G.), *Topographisches Wörterbuch des Ober-Elsasses*, Mulhouse, 1876.

### III. STATISTIQUES

- *Statistique générale du département du Haut-Rhin*, publié par la Société Industrielle de Mulhouse et mise en ordre par A. Penot, Mulhouse, J. Risler & Cie, 1831, 482 p.
- Statistique générale de la France. *Enquête industrielle de 1839-1845*, 1<sup>ère</sup> série, vol.7.
- *Département du Haut-Rhin, Statistique des usines à eau annexée à la carte hydrographique dressée par les ingénieurs du service hydraulique de 1853 à 1855*, Strasbourg, Imp. Vve Berger-Levrault, s.d.
- Statistique générale de la France. *Résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865*, 2<sup>ème</sup> série, tome 19, Nancy.

### IV. ANNUAIRES

- *Annuaire du département du Haut-Rhin pour l'An XIII (1804-1805)*.
- *Annuaire du département du Haut-Rhin. Annuaire physico-économique et statistique du département du Haut-Rhin (1812, 1813, 1833, 1839, 1846, 1856, 1860, 1864, 1837, 1868 et 1870)*.
- *Jarhrbuch für Elsass-Lothringen (1892, 1895, 1898 et 1901)*.

- *Revue des valeurs régionales*, annuaire 1913, Banque Renault & Cie Nancy.
- *Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, du Luxembourg et du territoire de la Sarre*, 1933.
- *Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, du Luxembourg*, 1937 et 1939.
- *Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle*, 1946, 1962, 1965, 1974 et 1977.
- *Annuaire des Sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Sarre*, 1949, 1952, 1956, 1959.
- *Annuaire France–Textile* (1931, 1946, 1950, 1951 et 1963).
- *Annuaire général textile* (1945-1951).

## V. REVUES

- «Elsässische Textil-Industrie und verwandte Zweige », *Der Confectionnar*, numéro spécial publié sous le n° 52 du 28 juin 1914.
- Numéro spécial du *Monde illustré*, tome 1 (Haut-Rhin), 15 juin 1924.
- *L'illustration économique et financière*. Le Haut-Rhin, 1928.
- *Revue géographique et industrielle de France*. Le Haut-Rhin, 1953.

## VI. BIBLIOGRAPHIE

### A) GÉNÉRALITÉS

- LE GOFF (J.) (en collab ; avec Roger CHARTIER et Jacques REVEL), *La Nouvelle Histoire*, réed. Editions Complexe, 199, 334 p.
- NOIRIEL (G.), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, 1998, 256 p.
- PROST (A.) *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, 1996, 330 p.

### B) HISTOIRE ÉCONOMIQUE : GÉNÉRALITÉS

- ASSELAIN (J-C.), *Histoire économique, de la révolution industrielle à la première guerre mondiale*, Paris, 1985.
- ASSELAIN (J-C.), *Histoire économique de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, 1984-1990, 2 vol.
- BARJOT (D), *Histoire économique de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995.
- BARJOT (D.), CHALINE (J.P.), ENCREVE (A), *La France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1995.
- BECKER (J. -J.), *Crise et Alternances 1974-1995*, Paris, 1998.
- BELTRAN (A.) et GRISET (P.), *La croissance économique en France, 1815-1914*, Paris, 1988.
- BERGERON (L.), *Les capitalistes en France 1780-1914*, Paris, 1978.

- BOUVIER (J.), *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains*, Paris, 1977.
- BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France*, T. IV, Paris, 1979-1982, 3 vol.
- BREMOND (J.) et GELEDAN (A.), *Dictionnaire économique et social*, Paris, 1987.
- BUTEL (P.), *L'économie française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, SEDES, 1993.
- CARON (F.), *Histoire économique de la France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1995.
- CARON (F.), *Les deux révolutions industrielles du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1997.
- CHARLE (C.), *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1991.
- COHEN (E.) *L'Etat brancardier. Politiques du déclin industriel (1974-1984)*, Paris, 1989.
- DAUMAS (J.-C.), « Le capitalisme familial : logiques et trajectoires », *Actes de la journée d'études de Besançon du 17 janvier 2002*, textes réunis et présentés par Jean-Claude DAUMAS, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon, 2003, pp. 7-36.
- ECK (J.-F.), *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Paris, 1980.
- DUPAQUIER (J.) (dir.), *Histoire de la population française*, tome 3 (1789/1914), Paris, 1988. GAILLARD (J-M) et LESPAGNOL (A.), *Les mutations économiques et sociales au XIX<sup>e</sup> siècle, 1780-1880*, Paris, 1991.
- FOHLEN (C.), *La France de l'entre-deux-guerres*, Paris, 1966.
- GAILLARD (J-M), « La petite entreprise en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981.

- GAILLARD (J-M) et LESPAGNOL (A.), *Les mutations économiques et sociales au XIXe siècle, 1780-1880*, Paris, 1991.
- HAU (M.), *Histoire économique de l'Allemagne, XIX-XXe siècles*, Paris, 1994.
- LAMARD (P.) « Histoire des entreprises : quelques considérations historiographiques et méthodologiques », *cahiers de Récits*, n°4, 2006, pp. 163-193.
- LANDES (D.), *L'Europe technicienne ou le Prométhée libéré*, Paris 1975.
- LEON (P.), *Histoire économique et sociale du monde, vol. 4 La domination du capitalisme 1840-1914*, Paris, 1978.
- LEVET (J. -L.), *Une France sans usine ?*, Paris, 1998.
- LEVY-LEBOYER (M.) et BOURGUIGNON (F.), *L'économie française au XIXe siècle, analyse macroéconomique*, Paris, 1985.
- LEVY-LEBOYER (M.) et CASANOVA (J.-C.) (sous la direction de), *Entre l'Etat et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*, Paris, 1991.
- MARGAIRAZ (M.) (dir.), *Histoire économique, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, 1992.
- MENDELS (F.), Protoindustrialization, the first phase of industrialization process », *Journal of economic history*, 1972.
- PERROUX (F.), *L'artisanat dans le capitalisme moderne*, Paris, 1938.
- RONDOT (A.), *Essai sur le commerce de la soie en France*, Lyon, 1883.
- ROSTOW (W.W), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Editions du Seuil, 1963, 252 p.

- STOSKOPF (N.), *Le défi économique ou comment sortir de l'ordinaire*, mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris IV-Sorbonne, 2002.
- TOURNIER (E.), *Economie et société française depuis 1975*, Paris, 1999.
- VERLEY (P.), *L'échelle du monde, essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, 1997.
- VERLEY (P.), *La première révolution industrielle*, Paris, 1999.
- VERLEY (P.), *La révolution industrielle*, Paris, 1997.
- WRIGLEY (E.A.), *Continuity, Chance and Change. The Characteres of the Industrial Revolution in England*, Cambridge-New-York, 1988.

## **C) HISTOIRE INDUSTRIELLE**

- BELTRAN (A.) et GRISET (P.), *Histoire des techniques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1990.
- BERGIER (J.-F.), *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne, 1974, 170 p.
- BOITHIAS (J.-L.) et BRIGNON (M.), *Les Scieries et les anciens sagards des Vosges : bûcherons, schlitteurs, voituriers et voileurs*, Ed. Nonette Créer, 1985
- BRELOT (CL-L.), *L'industrie en sabots*, Paris, 1982.
- CAILLY (C), *Mutations d'un espace proto-industriel : le Perche aux XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*, Fédération des Amis du Perche, presses de l'ANRT, 1993.

- CAILLY (C), « Contribution à la définition d'un mode de production proto-industriel » in *Histoire & Mesure*, 1993, volume 8, n°1.
- CHASSAGNE (S.), *Le coton et ses patrons, 1760-1840*, Paris, 1991.
- DAUMAS (M.) (dir.), *Histoire générale des techniques*, 5 vol., Paris, 1962-1979.
- DAUMAS (J-C), « Districts industriels : un concept en quête d'histoire », 19/20, *Bulletin du CHC de l'université de Franche-Comté*, n°4, 2000.
- DAUMAS (J-C), « Districts industriels : le concept et l'histoire », *XIV International History Congress, Session 28*, Helsinki 2006.
- DELSALLE (P.), *La France industrielle aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Orphys, 1993.
- E. FALLET, « Montagne et industrialisation : à la rencontre de quelques spécificités du Jura suisse. L'apprentissage de l'horlogerie au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les montagnes neuchâteloises : éclairages sur le développement de l'industrie locale » in *Cahiers de RECITS*, n°1 (2000-2001).
- FOHLEN (C.), *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956.
- HOLZ (J.-M.) et HOUSSEL J. -P.), *L'industrie dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, 2002.
- LAMARD (P.) et STOSKOPF (N.) (dir), Actes des premières Journées d'Histoire industrielle, Mulhouse-Belfort 11 -12 octobre 2007, *1974-1984. Une décennie de désindustrialisation ?*, Picard, Paris, 2009.
- LEBOUTTE (R.), *Vie et mort des bassins industriels en Europe*, Paris, 1997.
- LESCURE M.), « Petites et moyennes entreprises », in sd M. LEVY-LEBOYER, *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996, p.284-295.
- LESCURE (M.) (sd), *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, actes du colloque des 7 et 8 décembre 2000, organisé par l'université François

Rabelais, Tours, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine ; textes réunis et présentés par Michel Lescure et Jean-François Eck, Tours CEHVI, 2002

- LEVY-LEBOYER (M.) et alii, *Histoire de la France industrielle*, Paris, 1996.
- MARGUERAT (P.), TISSOT (L.), FROIDEVAUX (Y.), *Banques et entreprises industrielles en Europe de l'Ouest, XIXe-XXe siècles : aspects nationaux et régionaux*, Colloque de l'Université de Neuchâtel, Genève, 2000.
- MICHEL (G.-J), *Verriers et verreries en Franche-Comté au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Vesoul, 1989.
- OLIVIER (J.-M.), *Société rurale et industrialisation douce : Morez, Jura, 1780-1914*, thèse soutenue en 1998 à l'université Lyon II.
- OLIVIER (J.-M.), « De l'industrialisation rurale douce au district industriel du Haut-Jura morézien (1780-1914) », in *Villes et districts industriels en Europe occidentale XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, sd M. LESCURE, 2002.
- OLIVIER (J.-M.), *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, 608 p.
- ROJON (J.), *L'industrialisation du Bas-Dauphiné : le cas du textile (fin XVIII<sup>e</sup> siècle à 1914)*, thèse présentée et soutenue le 3 novembre 2007, Université Lumière-Lyon 2
- ROSE-VILLEQUEY (R.), *Verre et verriers en Lorraine au début des temps modernes (XVe-XVIIe siècle)*, Paris, PUF, 1971
- VERLEY (P.), *Entreprises et entrepreneurs du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle 1830-1914*, Paris, 1994.
- WORONOFF (D.), *L'industrie sidérurgique en France, Paris EHESS, 1984.*
- WORONOFF (D.), *Histoire de l'industrie en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, 1994.

## D) HISTOIRE ET ÉCONOMIE DE L'ALSACE

### 1. Généralités

- *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*, 1982-2003.
- *Encyclopédie de l'Alsace*, Strasbourg, 1982-1986, 12 volumes.
- *L'Alsace : son activité économique*, Dernières Nouvelles d'Alsace, 1955.
- AUFSCHLAGER (J.-F), *L'Alsace. Nouvelle description historique et topographique des deux départemens du Rhin*, tome second, Strasbourg, 1826.
- BOEHLER (J.-M.), « Entre survie et profit : les types de productions agricoles dans les pays de petite culture intensive de la France des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », in *La terre, le ciel et les hommes à l'époque moderne. Des réalités de la plaine d'Alsace aux horizons européens*, coll. « Recherches et documents » tome 73, Publications de la société savante d'Alsace, 2004.
- BOEHLER (J.-M.), « Enquête rurale et critique historique : un tableau de la campagne haut-rhinoise en 1789 », in *La terre, le ciel et les hommes à l'époque moderne. Des réalités de la plaine d'Alsace aux horizons européens*, coll. « Recherches et documents » tome 73, Publications de la société savante d'Alsace, 2004
- CREUSAT (J.) et DEMESY (K.), *L'Alsace industrielle*, INSEE, Strasbourg, 1991.
- FLUCK (P.), *Les belles fabriques. Un patrimoine pour l'Alsace*, Strasbourg, 2002.
- GRAD (C.), *Histoire et statistique de l'industrie de la laine en Alsace*, Colmar, 1879.
- GRAD (C.), *L'Alsace, le pays et ses habitants*, rééd., Strasbourg, 1983, (1<sup>ère</sup> édition, Paris, 1889).

- HAU (M.), *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, 1987.
- HAU (M.), « Industrialisation et facteur culturel », dans *Revue géographique de l'Est*, 1989.
- HAU (M.) et VOGLER (B.), *Histoire économique de l'Alsace. Croissance, crises, innovations : vingt siècles de développement régional*, Strasbourg, 1997.
- HAU (M.) et STOSKOPF (N.), « Histoire économique, industrielle et financière », *RA*, 126, 2000, p. 183-194.
- HAU (M.) et STOSKOPF (N.), *Les dynasties alsaciennes : du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, 2005.
- HAU (M.), « Le patronat alsacien dans la première guerre mondiale » in *Boches ou tricolores. Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* (sd Jean Noël Grandhomme), septembre 2008, p. 45 à 55.
- HAUSHERR (H.), « L'évolution industrielle à Mulhouse et en Haute-Alsace de 1746 à nos jours », *BSIM*, 3/1976, p. 41 à 105.
- HEINZ (I.), *L'évolution industrielle de Mulhouse et de sa région de 1900 à nos jours*, thèse pour le doctorat de troisième cycle, Strasbourg 2, 1978.
- HOFFMANN (C.), *L'Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle au point de vue historique, judiciaire, administratif, économique, intellectuel, social, religieux*, 4 tomes, 1906.
- IGERSCHEIM (F.), *L'Alsace des notables(1870-1914)*, Strasbourg, 1981.
- JUILLARD (E.), « Essai sur les causes de l'industrialisation de la Haute-Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle », *RA*, 74,1948.
- KAHAN-RABECQ (M.), *L'Alsace économique et sociale sous le règne de Louis-Philippe*, Thèse de Lettres, Paris, 1938.
- KLEINSCHMAGER (R), *L'économie alsacienne en question*, Colmar, 1974.

- LEUILLIOT (P.), « Activités économiques et financières en Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1951.
- LEUILLIOT (P.), *L'Alsace au début du XIXe siècle. Essais d'histoire politique, économique et religieuse, 1815-1830*, 3 vol., Paris, 1959.
- LEUILLIOT (P.), « L'industrialisation du Haut-Rhin sous le Second Empire et ses conséquences », dans *Industrie, facteur de transformations, politiques, économiques, sociales, culturelles*, Lunéville, 1974.
- LEVY (R.), *Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace. Etude de sociologie descriptive*, Paris, 1912.
- L'HUILLIER (F.), *Recherches sur l'Alsace napoléonienne*, Paris, 1947.
- MICHNA (R.), *Wandlungen in der Textilindustrie des Südvogesen*, Freiburg, 1977.
- NONN (H.) et HERAUD (J.- L.), *Les économies industrielles en France de l'Est. Tissus et réseaux en évolution*, Strasbourg, 1995.
- OBERLE (R) et SITTLER (L) (dir), *Le Haut-Rhin : dictionnaire des communes. Histoire et géographie. Economie et société*, 3 vol., 1980-1982.
- OBERLE (R.), *L'Alsace au temps du Reichsland, 1871-1914*, Mulhouse, 1990.
- KROEBER (A.), « Peloux. Etat de l'industrie en Alsace vers 1735 », *R.A*, Colmar, 1867, p. 341.
- PETER (A.), « Les tribulations de l'industrie alsacienne. Exodes, spoliations, rachats », in *1941. La mise au pas, Saisons d'Alsace*, n° 114, 1991/92, p.103-112.
- PFLIMLIN (P.) et UHRICH (R.), *L'Alsace, destin et volonté*, Paris, 1963.
- RISACHER (B.) « Crises, résistances et mutations de la Mulhouse des Vosges (Guebwiller) au cours de la décennie 1974-1984 », Actes des premières Journées d'Histoire industrielle, Mulhouse-Belfort 11 -12 octobre 2007, *1974-1984. Une décennie de désindustrialisation ?*, Picard, Paris, 2009, pp. 195-204.

- SCHEER (C.), « La vie politique et sociale : Département du Haut-Rhin » in *L'Alsace depuis son retour à la France*, tome premier, Comité Alsacien d'Études et d'Informations, 1932.
- SCHMITT (J-M), *Aux origines de la révolution industrielle en Alsace : investissements et relations sociales dans la vallée de Saint-Amarin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 1980.
- SITTLER (L.), *L'Alsace, terre d'histoire*, nouvelle édition Alsatia présentée et mise à jour par Roland Oberlé, 1994.
- STOSKOPF (N.), *La petite industrie dans le Bas-Rhin, 1810-1870*, Strasbourg, 1987.
- STOSKOPF (N.), « Industrialisation et crises au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Saisons d'Alsace*, 1994.
- STOSKOPF (N.) et VONAU (P.), « La grande mutation industrielle », *RA*, 130, 2004, pp. 159-192.
- STOSKOPF (N.) et WOESSMER (R.), « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000), Entreprises, régulations, trajectoires*, textes réunis et présentés par Jean-Claude Daumas, Laurent Tissot et Pierre Lamard, Presses universitaires de Franche-Comté, collection « Les Cahiers de la MSH Ledoux », n° 7, Série « Intelligence territoriale », n°4, pp. 295-322.
- STROH (L), *Les petites industries rurales en Alsace*, Agen, 1914.
- WAGNER (R.), *La vie politique à Mulhouse de 1870 à nos jours*, Mulhouse, 1976.
- WAHL (A.), *L'Alsace contemporaine, 1871-1939*, Wettolsheim, 1977.
- WEBER (L), *Contribution à l'histoire de l'industrie lainière d'Alsace*, Mulhouse, 1955.

## 2. Monographies

- *Moulins du Sundgau. Les bassins de la Doller et de la Suarcine – Techniques du moulin – Synthèses*, vol. 4, Alsagaphic, 2001.
- BERNARD (F.), *La Société Alsacienne de Constructions Mécaniques des origines à 1965*, Strasbourg, 2000.
- BISCHOFF (G.), « Mulhouse et sa région : genèse d'un paysage industriel », dans *BSIM*, 789, 1983, p.47-60.
- BLECH (E.), « Les origines de l'industrie textile à Sainte Marie aux Mines », dans *RA*, 52, 1901, p. 76-103.
- CHATEAUDON (J.-L.), *Routes et chemins du Haut-Rhin à l'heure de l'industrialisation : 1800-1870 : retour sur une épopée collective oubliée*, Colmar, J. Do Bentzinger, 2007.
- DATEU (J.-F.), *Trois vallées des Vosges méridionales en mutation: Thur, Doller, Lauch : essai géographique sur les transformations de la vie rurale: appréciation des rôles extérieurs*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de géographie, Strasbourg 1, 1980.
- DEPARIS (A. et P.), « L'industrie textile autour de Munster, périodes 1800 à 1870 et de 1900 à 1970 » dans *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, SL, 2001.
- DIRWIMMER (C.), « L'industrie textile dans le val de Villé », dans *Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé*, 16, 1991.
- DROUOT (M.), ROHMER (A.), STOSKOPF (N.), *La fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse, histoire d'une entreprise de 1808 à nos jours*, Strasbourg, 1991.

- FLUCK (P.) et KLETHI (J.R.), « La ville aux cent fabriques. Essai d'archéologie industrielle », dans *cahier de la Société d'Histoire du Val de Lièpvre*, 22, 2000.
- FLUCK (A et P.), *Wesserling, l'Eden du textile*, 2008.
- HAAN (J-A) *Histoire de la manufacture de Wesserling de 1800 à 1870*, mémoire de maîtrise, Strasbourg, 1991.
- HAU (M.), *La maison De Dietrich de 1648 à nos jours*, Strasbourg, Oberlin, 1998, 395 p.
- JAEGER (G.), *Joseph Vogt 1847-1921 : pionnier du Bassin Potassique*, Wittelsheim, 1994, 151 p.
- JEHIN (P.), « Verriers et forêts sous l'Ancien Régime en Alsace », in *Les Actes du CRESAT*, n°7, juin 2010.
- JONAS (S), « L'industrialisation de la vallée de la Thur avant l'arrivée du chemin de fer » in *Le train et l'industrialisation de la vallée de la Thur 1805 – 1905 – 2005 ... Un passé pour un avenir*, publication de l'Association pour le développement du transport ferroviaire dans la vallée de la Thur, 2006.
- KAEMMERLEN (I.), « L'industrialisation de Vieux-Thann », dans *BSIM*, 3/1983, p. 101-117.
- KAEMMERLEN (I.), « Les filatures Bouché à Thann et Bitschwiller de 1820 à 1862 », in *ASHRTG*, 16, 1985-1987, p. 93-105.
- KELLER (R.), *Paysages et industrialisation dans la vallée de la Bruche (1810-1914)*, mémoire de maîtrise, Strasbourg, 1982.
- LEUILLIOT (P.), « Il y a Cent ans, Mulhouse », *BMHM*, t. 72 à 78, 1964 à 1970.
- MANGOLD (F.) et SARASIN (H.F.), *Société industrielle pour la schappe. Origines et développement 1824-1924. Contribution à l'Histoire de la Filature des Déchets de Soie*, 1924.

- MATTERN (E.), *La SACM-Mulhouse de 1965 à 1989*, mémoire de master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe », Mulhouse, 2007.
- MINERY (R.), *Les Sapeurs-pompiers du Haut-Rhin*, Mulhouse, Ed. du Rhin, 1988
- POULL (G.), *L'industrie textile vosgienne (1765-1981)*, Rupt/Moselle, 1982.
- RAGUENEAU (A.), « La popeline d'Alsace véritable : une volonté commune dont il reste quelque chose », *L'industrie textile en Alsace, BSIM*, n°816, 1/1990.
- ROUBY (E.), « D'Anthès, une saga des XVII et XVIIIe siècles », in *Bulletin des Amis de Soultz*, n°87, mai 2010.
- SCHMITT (P.), « Les moulins à papier de Cernay », *ASHRTG*, tome VII, 1966-67.
- SCHMITT (P.), « Essai d'une histoire du papier en Alsace », *R.A.*, n°127, 2001, p. 122-152.
- SPECKLIN (P.F.), *La fibre du feutre, de Dollfus & Noack à Dollfus-Muller, de 1911 à nos jours*, Mulhouse, 2004.
- VITOUX (M.- C.) (dir), *SACM, quelle belle histoire ! De la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, Strasbourg, 2007, 172 p.
- WINNLEN (J.-C.), *Kullmann & Cie, des hommes, des usines, une empreinte sociale*, Mulhouse, 2008, 182 p.
- ZELLER (C.), *Des conduites d'eau, de leur établissement et de leur entretien. Manuel théorique et pratique avec tables et calculs contenant tous les renseignements sur la pose, l'entretien et le choix des tuyaux de conduite à l'usage des Architectes, des Ingénieurs, des Conducteurs des ponts et chaussées, des Agents-voyers, des Entrepreneurs, des Administrateurs communaux, des Propriétaires et des Directeurs de grands établissements*, Paris, 1863.
- ZELLER (P.), « ZELLER-Frères, une entreprise familiale au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Patrimoine Doller* n° 2, 1992.

- ZIMMERMANN (G.), « Vie et déclin des ouvriers paysans : modification des paysages », in *Patrimoine Doller* n°11, 2001, pp.74-89.

### 3. Histoire locale

- *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Alsace. Haut-Rhin. Canton de Guebwiller*, 2 tomes, Imprimerie Nationale, Paris, 1972.
- BAECHER (R.), « Entre légende et réalité : les Peterschmitt », in *Souvenance anabaptiste*, n°23, p.15 à 39.
- BISCHOFF (G.), « Guebwiller vers 1830. La vie économique et sociale d'une petite ville industrielle à la fin de la Restauration », dans *ASHRTG*, tome 7, 1965-1967.
- CHATTON (M.), « David Maurice (Moritz) d'Ammerschwihr fondateur de cloches à Sultz », in *Annuaire des 4 Sociétés d'Histoire de la vallée de la Weiss*, 1987, p. 9-17.
- GASSER (A.), « Histoire de la ville et du bailliage de Sultz », in *RA*, 50, 1899p. 58-94 et 300-339.
- GASSER (A.), *Livre d'or de la ville de Sultz en Haute-Alsace*, rééd. Guebwiller, 1974, (éd. orig. Sultz, 1909).
- GASSER (A.), *Sultz et ses environs*, rééd. des notices parues dans la *R.A* entre 1892 et 1896 intitulées « Histoire de la ville de Sultz et de son bailliage », Paris, 1990.
- GINSBURGER (M.), *Der Israelitische Friedhof in Jungholz* », Guebwiller, 1904.
- INGOLD (D.), *Jungholtz, lieu de mémoire. Histoire d'une communauté juive disparue et d'une nécropole tricentenaire*, Mulhouse, 2000.

- INGOLD (D.), « Bail au profit d'un ancêtre du général Bouat (1724) d'après les archives familiales du Baron René de Schauenbourg à Nancy » in *Bulletin des Amis de Sultz*, n°83, juillet 2004.
- KNOLL (C.), « Histoire de la ville de Sultz », *RA*, 15, 1861, p. 509-529.
- LOEFFLER (N.), « La ligne de chemin de fer Bollwiller-Lautenbach », in *S'Lindeblätt, les cahiers du patrimoine du Haut-Florival*, n°10-1994.
- MARTIN (H), « De la civilisation agricole à l'ère industrielle ou les mutations d'un village de montagne au milieu du XIXe siècle », dans *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller 2001, p. 142-147.
- METZ (B.), « Jungholtz au Moyen Age » in *Bulletin des Amis du Vieux Sultz*, n°76-77, pp.70-77.
- RISACHER (B.), *Les châteaux-forts du Haut-Mundat du XI<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, juin 1993.
- RISACHER (B.), « Un nid de chevalier brigands : le château de Jungholtz du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », in *ASHRTG*, tome XIX, 1993-1999, pp. 33-45.
- RISACHER (B.), « La famille Latscha de Jungholtz », série d'articles parue dans le *Bulletin des Amis du Vieux Sultz* n° 76-77 (été 2000), p. 59-62 et n° 78.(décembre 2001), p. 3-6.
- RISACHER (B.), « La famille Latscha de Jungholtz », dans *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, 2001, p. 169-171.
- RISACHER (B.), « Althoffer et Cie à Rimbach-Zell », dans *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, 2001, p. 172-173.
- RISACHER (B.), « L'entreprise Latscha et Cie, médaille de bronze à l'exposition universelle de 1867 », dans le *Bulletin des Amis du Vieux Sultz* n° 80, décembre 2002, p. 3-6.

- RISACHER (B.), « Le Rimbach : conflits autour de son usage au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *ASHRTG*, Riedisheim, juin 2003, p. 55-77.
- RISACHER (B.), *L'industrialisation de la vallée du Rimbach de 1812 à 1870*, DEA d'histoire contemporaine, 2004.
- ROUBY (E.), « A propos de la Poste à Soultz », *Regards sur le passé de Soultz. Recueil d'essais divers publiés par les Amis du Vieux Soultz de 1978 à 1992*, tome 1, Soultz, 1993.
- SCHMITT (J-M), « De la capitale seigneuriale à la « Mulhouse des Vosges ». Origines et début de l'industrialisation à Guebwiller » *BSIM*, 787, 1982, p. 77-95.
- STENGER (A.), « Les verreries de Soultz-Rimbach et Uffholtz » in *Verreries et verriers d'Alsace du XVI au XXe siècle*, Saisons d'Alsace n ° 99, 1988, p.71 à 75.
- STINZI (P.), *Le vallon du Rimbach*, Mulhouse, 1959.
- STOLTZ (G.), « Soierie Baumann Aîné –Soultz-», dans *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, 2001, p. 160-164
- WAGNER (M.), « Du moulin à l'industrie textile. Les moteurs hydrauliques sur la Lauch », dans *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, 2001, p. 7-16.
- ZINDERSTEIN (E.), « Les verriers du Grand-Ballon », dans *Regards sur le passé de Soultz. Recueil d'essais divers publiés par les Amis du Vieux Soultz de 1993 à 1996*, tome 2, Guebwiller, 1998, p. 31-49.
- ZINDERSTEIN (E.), *La Chronique de clocher, 1611-1954*.

## **E) LES ENTREPRENEURS**

- BARJOT (D.), ANCEAU (E.), LESCENT-GILES (I.), *Les entrepreneurs du Second Empire*, Paris, 2003.

- *Dokumentation zum Familientag der Nachkommen von Emanuel und Helena Hoffmann-Preiswerk*, Safranzunft in Basel, 24 septembre 1989.
- HARTMANN (K.), *Xavier Jourdain (1798-1866), une industrie, une fortune, une dynastie*, mémoire de maîtrise, Mulhouse, 2003.
- KAELBLE (H.), *Unternehmer während der frühen Industrialisierung. Ausbildung und Berufsfeld einer entstehenden sozialen Gruppe*, SL, 1975.
- LEVY-LEBOYER (M.), *Le patronat de la seconde industrialisation*, Paris, 1979.
- OTT (F.), *La Société Industrielle de Mulhouse, 1826-1876. Ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg 1999.
- POIDEVIN (R), « Les industriels alsaciens entre la France et l'Allemagne », *BSIM*, n°741, 1970, p. 81-86.
- SCHOPF-PREISWERK (E.), *Die basler Familie Preiswerck*, Basel, 1956.
- SENN-BOERLIN (R.), *250 Jahre Senn und Co. AG, vormals Lucas Preiswerk. Aus der Geschichte einer Basler Bandfabrik*, 1. teil, Basel, 1978.
- STOSKOPF (N.), *Les patrons du Second Empire : 4-Alsace*, Paris, Le Mans, 1991.
- STOSKOPF (N.), « La révolution industrielle des Seillières dans les Vosges (1828-1873) », dans *La Banque Seillière-Demachy. Une dynastie familiale au centre du négoce, de la finance et des arts, 1798-1998*, R.DARTEVELLE (dir), Paris, 1999, p. 41-55.

## **E) LA POPULATION ET LA MAIN-D'ŒUVRE**

- DAVIET (J.P.), *La société industrielle en France 1814-1914*, Paris, 1997.
- DEWERPE (A.), *Le monde du travail en France 1800/1950*, Paris, 1989.

- DUPAQUIER (J.) et KESSLER (D) (dir), *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformation*, Paris, 1995.
- FREY (Y.) (dir), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Editions Place Stanislas, 2009.
- HAU (M et N.), « La croissance du produit agricole alsacien », 1815-1975, *RA*, 107, 1981, p. 133-152.
- HEYBERGER (L.), *La Révolution des corps. Décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940*, Strasbourg, 2005, 750 p.
- HEYBERGER (L.), « Faux-semblants ou révolution agricole ? La France rurale entre logique malthusienne et logique boserupienne (1780-1875) : approche anthropométrique », in *Histoire Economie et Société*, 1/2009
- HORDERN (F.), *L'évolution de la condition individuelle et collective des travailleurs en Alsace au XIXe siècle (1800-1870)*, thèse de droit, Strasbourg, 1970.
- HORDERN (F.), *Les crises industrielles en Alsace au XIXe siècle (1800-1870) et leurs répercussions sur l'emploi des travailleurs*, Aix, 1970.
- HORDERN (F.), « Les industriels alsaciens et la loi de 1841 sur le travail des enfants », *RA*, 109, 1983, p. 107-124.
- NOIRIEL (G.), *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècles*, Paris, 1986.
- SCHULTZ (V.), « Les crises économiques à l'épreuve de l'histoire anthropométrique : l'exemple de Strasbourg au XIXe siècle », in *Histoire Economie et Société*, 1/2009.
- SIGWARTH (F.) et KIRBIHLER (F.), *Le collège Saint André de Colmar, 150 ans au service des jeunes (1852-2002)*, Colmar, 2002.

- SELIG (J.-M.), *Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996.
- TYL (Y.), « Les ouvriers de Guebwiller d'après les témoins du XIX<sup>e</sup> siècle », in *ASHRTG*, tome IX (1970-72), p.61-85.
- VILLERME (L.-R.), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, 1971.
- VITOUX (M.-C.), *Assistance et paupérisme à Mulhouse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg : Association des publications près les universités de Strasbourg, 1985, 236 p.
- VITOUX (M.-C.), « Le logement ouvrier à Mulhouse », *Annuaire historique de la ville de Mulhouse*, 12, 2002, pp. 79-88.
- VITOUX (M.-C.), « Les patronats mulhousiens et la question sociale au XIX<sup>e</sup> siècle » communication au colloque de Mulhouse des 24-25 octobre 2003, *A la découverte de nos racines, 150 ans d'histoire des centres sociaux dans le Haut-Rhin*.
- VITOUX (M.-C.), « La naissance de l'idée du social dans le bassin industriel de Mulhouse à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle », *journée d'études du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée (CNAHES)*, 17 novembre 2004, pp. 5-17.
- VITOUX (M.-C.), « Le lieu des « lieux » : contrôle des corps et contrôle social dans les villes du XIX<sup>e</sup> siècle », *Les mises en scène(s) de l'espace*, Strasbourg, PUS, 2006, pp. 43-64.

# **ANNEXES**



## Le « Erlacherhof », résidence de Lucas Preiswerk à Bâle



Le « Erlacherhof », situé St Johannis-Vorstadt 15-17, a été acquis en 1817 par Lucas Preiswerk. C'est dans cet hôtel particulier qu'il établit, en janvier 1818, la fabrique de rubans Preiswerk-Forcart. (Photo. B. Risacher)

Au-dessus de la porte d'entrée, on aperçoit encore les initiales « LP » pour Lucas Preiswerk. (Photo. B. Risacher)



## Statistiques industrielles de 1839-1841 (source : ADHR 9 M 13)

### Lucas Preiswerk : fabrique de rubans de soie ou mi-soie

Valeur locative de l'établissement : 800 F

Montant de la patente : 288 F

- Matières premières employées annuellement :

- 

- soie moulinée, organsins et trames : environ 2500 kg      valeur : 60 F/kg

valeur totale : 150 000 F

- coton filé : environ 4000 kg

valeur : 2,30 F/kg

valeur totale : 8000 F

- Lieux d'origine des matières premières : la majeure partie des soies est tirée d'Italie ; le surplus provient du midi de la France. Le coton filé provient des filatures du Haut-Rhin

- Produits fabriqués ou manufacturés annuellement :

- 

- rubans purs de soie : environ 2200 kg à 85 F/kg soit 187 000 F.

- rubans de soie mêlés de coton : environ 3000 kg à 9 F/kg soit 27 000 F.

- Débouchés : se placent en France

- Ouvriers : 50 à 60 hommes payés de 1,50 à 1,80 F

30 à 40 femmes payées de 1 à 1,40 F

50 à 60 enfants payés de 50 à 80 cts.

- Moteurs : néant

- Machines : 57 métiers à tisser les rubans

20 à 25 autres mécaniques à monter, mesurer et apprêter les rubans.

## Statistiques industrielles de 1839-1841 (source ADHR 9 M 13)

### Lévi & Manheimer : fabrique de rubans de soie ou mi-soie

Valeur locative de l'établissement : 1300 F

Montant de la patente : 280 F

- Matières premières employées annuellement :
- 
- soie moulinée, organsins et trames : environ 3000 kg      valeur : 75F/kg  
valeur totale : 200 000 F
- coton filé : environ 5000 kg      valeur : 2,50 F/kg  
valeur totale : 10 000 F
- Lieux d'origine des matières premières : la majeure partie des soies est tirée d'Italie ; le surplus provient du midi de la France. Le coton filé provient des filatures du Haut-Rhin
- Produits fabriqués ou manufacturés annuellement :
- 
- rubans purs de soie : environ 2800 kg à 95 F/kg soit 250 000 F.
- rubans de soie mêlés de coton : environ 3500 kg à 12 F/kg soit 40 000 F.
- Débouchés : se placent en France
- Ouvriers : 60 hommes payés de 1,50 à 1,80 F  
40 femmes payées de 1 à 1,40 F  
60 enfants payés de 50 à 80 cts.
- Moteurs : néant
- Machines : 57 métiers  
25 autres mécaniques

## Statistiques industrielles de 1839-1841 (source ADHR 9 M 13)

### J. Kunkler & Cie : fabrique de rubans de soie ou mi-soie

Valeur locative de l'établissement : 800 F

Montant de la patente : 192 F

- Matières premières employées annuellement :
- 
- soie moulinée : 2000 kg      valeur : 60 F/kg      valeur totale : 120 000 F
- coton filé : 800 kg      valeur : 7 F/kg      valeur totale : 5600 F
- Lieux d'origine des matières premières : la majeure partie des soies est tirée d'Italie. Le coton filé provient de France.
- Produits fabriqués ou manufacturés annuellement :
- 
- rubans de soie : 2,5 millions mètres à 4 à 50 cts/m soit 200 000 F.
- rubans mi-soie : 1 million de mètres à 3 à 30 cts/m soit 50 000 F.
- Débouchés : les rubans de soie se placent en France  
                  les rubans de mi-soie en Amérique
- Ouvriers : 40 hommes payés de 1,50 à 2,50 F  
                  25 femmes payées de 1 à 1,50 F  
                  25 enfants payés de 54 à 60 cts.
- Moteurs : néant
- Machines : 40 métiers  
                  1 machine à dévider  
                  12 machines à bobiner  
                  12 machines à chaînes  
                  6 machines à monter les rubans

**Spécification des pièces envoyées à l'exposition de 1849 par Daniel Meyer-Merian (source ADHR 8 M 30)**

Soultz (haut-Rhin) le 12 Avril 1849

**D. MEYER-MERIAN & C<sup>ie</sup>**  
à Soultz (haut-Rhin)

Dépot à Paris chez M<sup>r</sup> A. VERSTRAETE, rue Quincampoix 27.

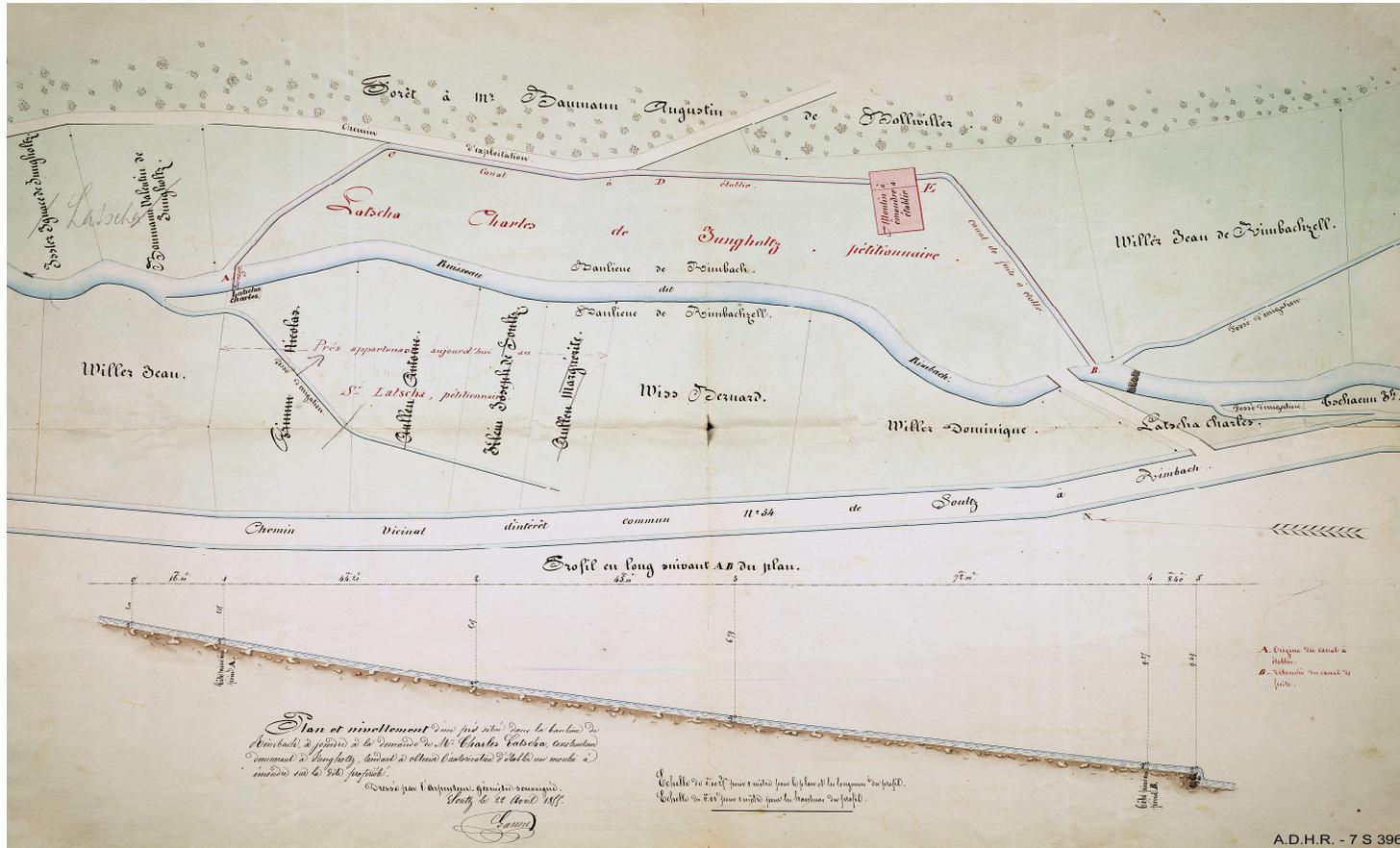
*Spécification des Pièces*  
envoyées à l'exposition de 1849 par **DM**  
fabricants de rubans de soie

| Pièces longues | Quantité | Largeur | Description              |
|----------------|----------|---------|--------------------------|
|                | 2        | 1 1/8   | Parsons                  |
|                | 2        | 1 1/6   | "                        |
|                | 1        | 1 1/4   | Galons Sup <sup>r</sup>  |
|                | 1        | 1 1/2   | "                        |
|                | 1        | 1 1/4   | " pure soie              |
|                | 1        | 1 1/2   | " mi soie                |
|                | 1        | 3/4     | Pièces                   |
|                | 1        | 1 1/4   | "                        |
|                | 1        | 1 1/2   | "                        |
|                | 1        | 3/4     | Pièces Sup <sup>r</sup>  |
|                | 1        | 1 1/4   | "                        |
|                | 1        | 1 1/2   | "                        |
|                | 1        | 3/4     | Croisés Sup <sup>r</sup> |
|                | 1        | 1 1/4   | "                        |
|                | 1        | 1 1/2   | "                        |
|                | 1        | 3/4     | "                        |
|                | 1        | 1 1/4   | "                        |
|                | 1        | 1 1/2   | "                        |

38

J. S. 2. 6.

**Plan de 1855 du moulin à émoudre (la Schliff) établi par Charles Latscha (source ADHR 7 S 396)**



# Demande d'admission de Latscha & Cie à l'Exposition Universelle de 1867 (source CHAN F/12/3060)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867  
à PARIS (Section française).

**DEMANDE D'ADMISSION**

COMMISSION IMPÉRIALE.

ARCHIVES  
NATIONALES

Tout projet d'exposition préparé de concert par les producteurs dont les industries se rapportent à une même classe sera adopté par la Commission impériale, s'il ne soulève aucune réclamation. (Règl. gén. art. 31.) Les délégués de ces réunions de producteurs feront signer, par chacun des intéressés, une demande d'admission. (Art. 30.) Les producteurs qui n'auraient pu s'adjoindre à aucun des groupes formés comme il est dit ci-dessus adresseront directement leur demande à la Commission impériale. (Art. 34.)

Pour faire une demande d'admission, il faut remplir, en double expédition, le présent bulletin, le plier de façon que l'adresse, imprimée sur le verso, soit en évidence, et la jeter à la poste (sans affranchir). Toute demande d'admission qui ne sera pas parvenue à la Commission impériale avant le 31 octobre 1865 ou qui ne portera pas, à l'endroit indiqué ci-contre, la signature du demandeur, sera considérée comme non avenue. L'admission, si elle est prononcée, sera notifiée à l'exposant avant le 31 décembre 1865.

Ce bulletin de demande d'admission est délivré gratuitement : — à Paris, de 10 heures à midi, 1° au Palais de l'industrie (Champs-Élysées), porte n° IV; 2° à l'Hôtel de Ville; 3° à la Chambre de commerce; 4° au Tribunal de commerce; — dans les départements, aux sièges des Comités départementaux et aux lieux de distribution qu'ils auront fait connaître au public.

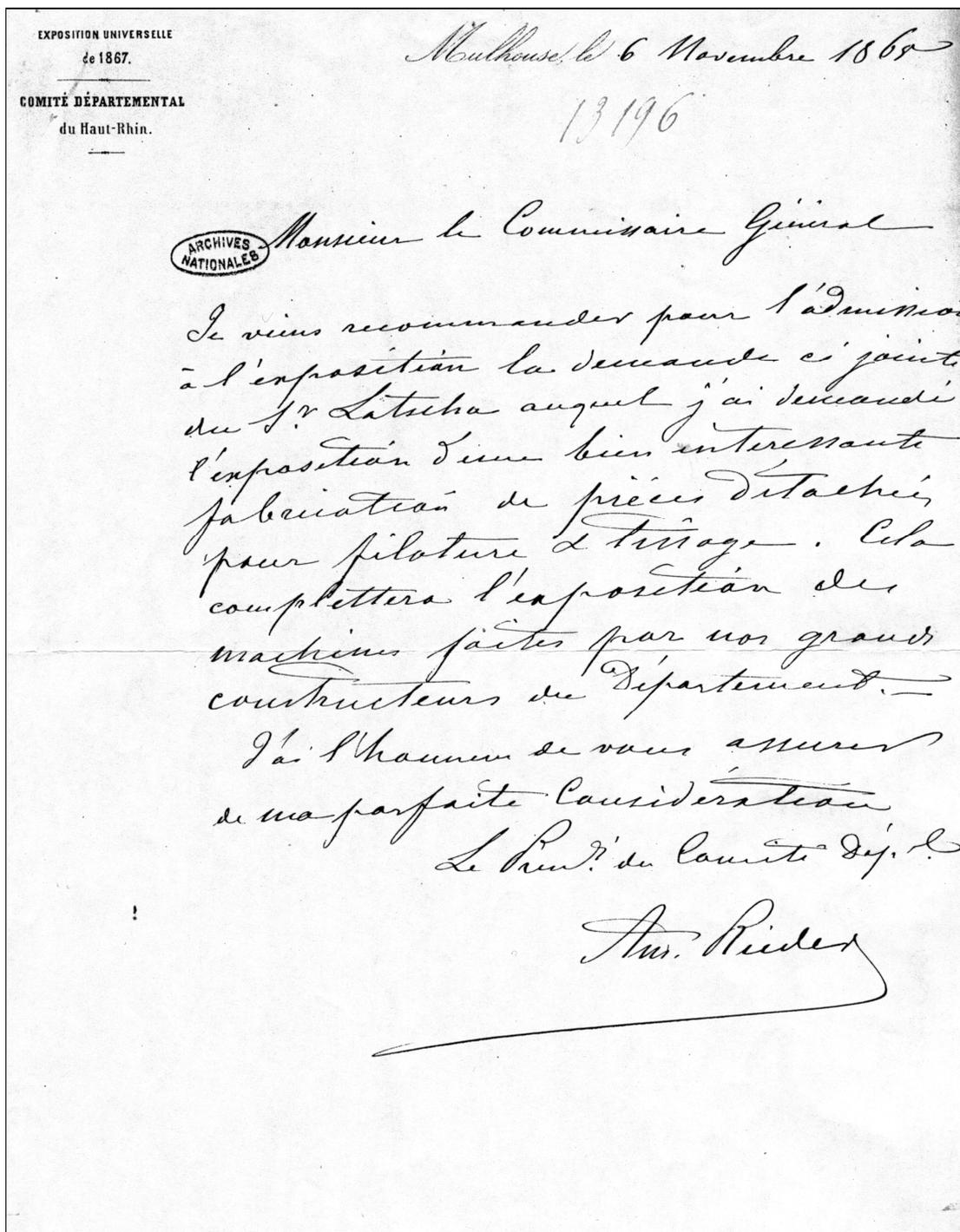
DÉPARTEMENT *28. 25*  
du Haut-Rhin.

GROUPE *6*. CLASSE *55*.

|  |  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
|--|--|--|---------------------|-------------|-----------------|-------------|---|---------------------|---|---------------------|---|---|---|---|
| Nom, prénoms ou raison sociale et profession du demandeur.<br><br><i>Charles Latscha</i>   | Le demandeur, soussigné, déclare adhérer aux dispositions du Règlement général du 7 juillet 1865.<br><br>Signature :<br><i>Ch. Latscha</i> |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Domicile du demandeur et siège de son établissement.<br><br><i>Jungbols, - pri Soutty Haut-Rhin</i>  |  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Désignation des médailles obtenues aux Expositions universelles de 1851, 1855 et 1862.<br><br><i>Nant pas exposé.</i>  |  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Désignation détaillée des produits que le demandeur désire exposer.<br><br><i>Pièces détachées de machines à filer &amp; à tisser. Ailettes - broches etc.</i>   |  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Espaces demandés à l'Exposition universelle de 1867. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; border-right: 1px solid black; padding: 5px;">                     Expositions dans le Palais, sur plancher.                     <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Largeur de façade..</td> <td style="padding: 2px;"><i>1.50</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Hauteur.....</td> <td style="padding: 2px;"><i>1. -</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Profondeur.....</td> <td style="padding: 2px;"><i>0,50</i></td> </tr> </table> </td> <td style="width: 30%; border-right: 1px solid black; padding: 5px;">                     Expositions dans le Palais, sur muraille.                     <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Largeur de façade..</td> <td style="padding: 2px;">/</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Hauteur.....</td> <td style="padding: 2px;">/</td> </tr> </table> </td> <td style="width: 40%; padding: 5px;">                     Expositions dans le Parc.<br/>                     Forme et dimensions de l'espace demandé :<br/>                     /                 </td> </tr> </table> |  | Expositions dans le Palais, sur plancher. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Largeur de façade..</td> <td style="padding: 2px;"><i>1.50</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Hauteur.....</td> <td style="padding: 2px;"><i>1. -</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Profondeur.....</td> <td style="padding: 2px;"><i>0,50</i></td> </tr> </table> | Largeur de façade.. | <i>1.50</i> | Hauteur.....    | <i>1. -</i> | Profondeur.....   | <i>0,50</i>         | Expositions dans le Palais, sur muraille. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Largeur de façade..</td> <td style="padding: 2px;">/</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Hauteur.....</td> <td style="padding: 2px;">/</td> </tr> </table> | Largeur de façade.. | / | Hauteur.....  | / | Expositions dans le Parc.<br>Forme et dimensions de l'espace demandé :<br>/ |
| Expositions dans le Palais, sur plancher. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Largeur de façade..</td> <td style="padding: 2px;"><i>1.50</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Hauteur.....</td> <td style="padding: 2px;"><i>1. -</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Profondeur.....</td> <td style="padding: 2px;"><i>0,50</i></td> </tr> </table>   | Largeur de façade..  | <i>1.50</i>  | Hauteur.....        | <i>1. -</i> | Profondeur..... | <i>0,50</i> | Expositions dans le Palais, sur muraille. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Largeur de façade..</td> <td style="padding: 2px;">/</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Hauteur.....</td> <td style="padding: 2px;">/</td> </tr> </table> | Largeur de façade.. | /   | Hauteur.....        | / | Expositions dans le Parc.<br>Forme et dimensions de l'espace demandé :<br>/ |   |   |
| Largeur de façade..  | <i>1.50</i>  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Hauteur.....   | <i>1. -</i>  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Profondeur.....  | <i>0,50</i>  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Largeur de façade..  | /  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| Hauteur.....   | /  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |
| OBSERVATIONS. — Indiquer dans une note annexée : 1° si l'on veut exposer des machines ou autres objets exigeant des fondations, des constructions spéciales, en donnant les dimensions de ces fondations ou constructions; 2° si l'on veut exposer des appareils exigeant l'emploi de l'eau, du gaz ou de la vapeur, quelle quantité et quelle pression d'eau, de gaz ou de vapeur sera nécessaire; 3° si l'on veut mettre les machines en mouvement, quelle sera la vitesse propre de chacune d'elles et la force motrice dont elle aura besoin, exprimée en chevaux-vapeur; 4° en général, les conditions utiles à connaître pour l'installation de ces machines, et, autant que possible, un plan coté. — Les producteurs qui demandent un emplacement dans le Parc et se proposent d'y établir des constructions, des bâtiments agricoles, des jardins, auront soin de donner un plan coté des établissements projetés, avec l'indication des terrassements qui seraient nécessaires.  |  |  |                     |             |                 |             |   |                     |   |                     |   |   |   |   |

Particulièrement recommandé à l'admission pour sa valeur  
l'exposition du métier à filer au Haut-Rhin. Institut de Commerce de Colmar  
J. Latscha

**Lettre de recommandation d'Amédée Rieder pour Latscha &  
Cie (source CHAN F/12/3060)**



## Signatures dans les actes de mariage de Soultz entre 1780 et 1870

| Années         | Nombre d'actes | Hommes |      | Femmes |      | Ensemble |      |
|----------------|----------------|--------|------|--------|------|----------|------|
|                |                | Nombre | %    | Nombre | %    | Nombre   | %    |
| <b>1780</b>    | 26             | 21     | 80,7 | 6      | 23   | 27/52    | 51,9 |
| <b>1785</b>    | 25             | 22     | 88   | 9      | 36   | 31/50    | 62   |
| <b>1786</b>    | 28             | 25     | 89,2 | 9      | 32,1 | 34/56    | 60,7 |
| <b>1787</b>    | 29             | 21     | 72,4 | 10     | 34,4 | 31/58    | 53,4 |
| <b>1788</b>    | 21             | 18     | 85,7 | 10     | 47,6 | 28/42    | 66,7 |
| <b>1789</b>    | 38             | 29     | 76,3 | 17     | 44,7 | 46/56    | 82,1 |
| <b>1790</b>    | 19             | 18     | 94,7 | 7      | 36,8 | 25/38    | 65,7 |
| <b>An IV</b>   | 47             | 34     | 72,3 | 23     | 48,9 | 57/94    | 60,6 |
| <b>An VIII</b> | 81             | 70     | 86,4 | 58     | 71,6 | 128/162  | 79   |
| <b>1806</b>    | 31             | 25     | 80,6 | 15     | 48,3 | 40/62    | 64,5 |
| <b>1810</b>    | 22             | 20     | 90,9 | 11     | 50   | 31/44    | 70,4 |
| <b>1820</b>    | 27             | 25     | 92,5 | 15     | 55,5 | 40/54    | 74   |
| <b>1830</b>    | 42             | 34     | 80   | 22     | 52,3 | 56/84    | 66,7 |
| <b>1840</b>    | 33             | 32     | 97   | 27     | 81,8 | 59/66    | 89,3 |
| <b>1850</b>    | 54             | 52     | 96,2 | 48     | 88,9 | 100/108  | 92,5 |
| <b>1860</b>    | 50             | 50     | 100  | 47     | 94   | 97/100   | 97   |
| <b>1870</b>    | 33             | 33     | 100  | 33     | 100  |          | 100  |

**Fournisseurs et clients de l'entreprise Latscha & Cie de  
Jungholtz avant la Première Guerre mondiale (source CERARE  
93 B 558 - Grand livre de comptabilité n°1 – usine de Jungholtz – 1<sup>er</sup> mai  
1920 au 30 septembre 1923)**

- **Fournisseurs**

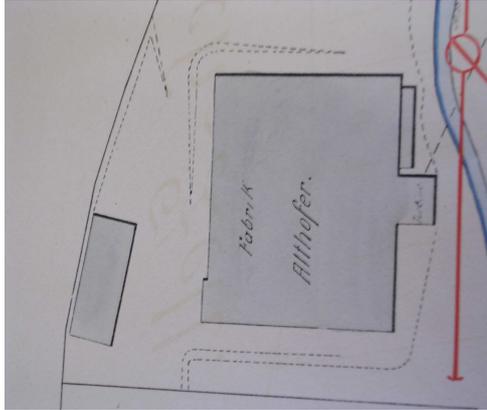
- Matériaux : - Schlumberger à Guebwiller.
- Houille : - Houillères de Petite Rosselle (Moselle).  
- « La Houve » à Strasbourg.
- Fonte : - Les fils d'Edouard Latscha à Soultz.
- - Salin & Cie à Dammarie sur Saulx (Meuse).
- Benzine : - Zundel et Kohler à Mulhouse.
- Fer : - Société Alsacienne industrielle et commerciale à Sainte-Marie-aux-Mines.
- Acier : - Moss & Gamble à Sheffield (Grande-Bretagne).
- Modèles : - Dollfus Mieg & Cie à Mulhouse.

- **Clients**

- Société industrielle pour la schappe à Soultzmatt.
- Filature et tissage de Villé.
- Schwole et Frères à Héricourt (Haute-Saône).
- Société cotonnière de Mericourt (Pas-de-Calais).
- Société anonyme de l'industrie textile à Czestochowa (Empire russe).
- Bezançon C.G Mirecourt (Vosges).
- Filature de laine d'Erstein.
- C. Scheibler à Lodz (Empire russe).
- Scheidecker de Regel & Cie à Lutzelhouse.
- Jagenberg-Werke à Düsseldorf.

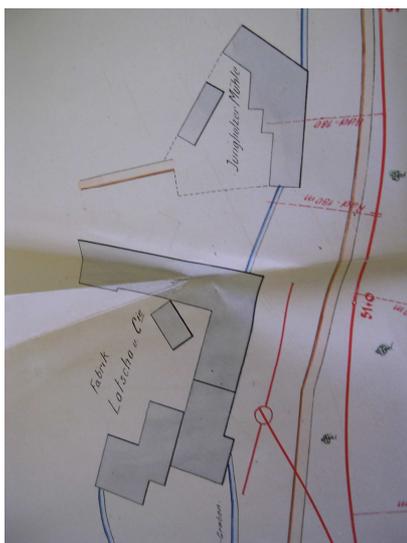
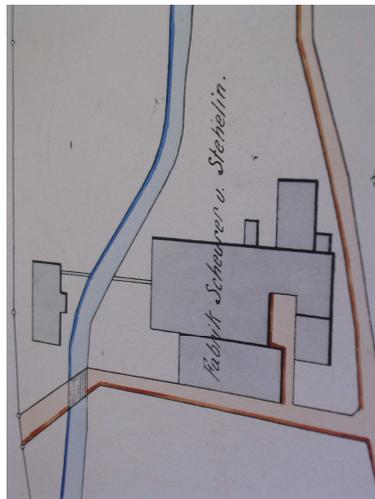
- Baumann Aîné à Soultz.
- Société mécanique industrielle agricole à Poussan (Hérault).
- Zeller frères & Cie à Oberbruck.
- E. Beco (Belgique).
- Eupener Maschinenfabrik (Empire allemand).
- R. W. Honneger à Stuttgart.
- Eupener & Keller (Empire allemand).
- Schermesser Horn à Jungholtz.

## Entreprises devant être desservies par la ligne de chemin de fer de Sultz à Rimbach-Zell en 1911-1912 (ADHR 8 AL 1/8846)

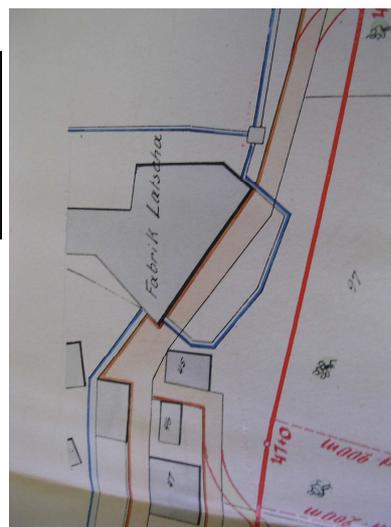


La fabrique de tissus techniques  
J. Althoffer & Cie à Rimbach-Zell

Le tissage Scheurer-  
Stehelin à Jungholtz  
(ancienne Schliff)



Les  
fabriques  
Latscha &  
Cie à  
Jungholtz



## Des usines sinistrées dans la zone des combats

**Intérieur de la fonderie « Les Fils  
d'Edouard Latscha » à Soultz**  
(Col. Amis de Soultz)



**Intérieur du tissage « Baumann Aîné & Cie » à Soultz** (Col. Amis de Soultz)



**Atelier des broches Latscha & Cie (ADHR PURG 030849)**



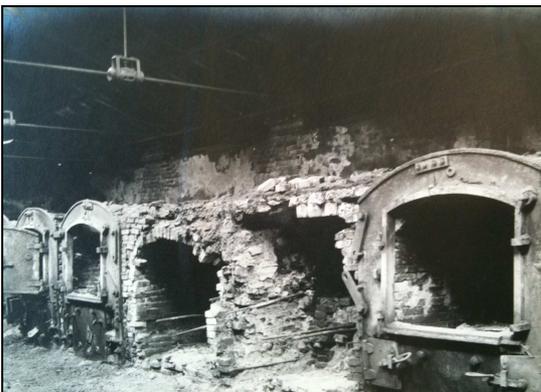
**Atelier des broches Latscha & Cie (ADHR PURG 030849)**



**Cubilot chez Latscha & Cie (ADHR PURG 030849)**



**Forge Latscha & Cie (ADHR PURG 030849)**



**Chaudières chez Latscha & Cie (ADHR PURG 030849)**



**Atelier des ailettes Latscha & Cie (ADHR PURG 030849)**

**Fournisseurs et clients de la SACM de Jungholtz de 1920 à 1941**  
 (source CERARE 93 B 558, 93 B 192 et 93 B 496- Grands livres de  
 comptabilité n°1, 2 et 3 – usine de Jungholtz)

● **Provenance des matériaux**

- Acier, acier dur, acier étiré, acier doux, barres d'acier :
  - Société alsacienne industrielle à Mulhouse.
  - Lévy Jacques et Petits Fils à Mulhouse.
  - SACM de Mulhouse.
  - Moss & Gamble à Sheffield (Grande-Bretagne).
  - Dietlin à Mulhouse.
  - L'étirage Le Bourget (Seine-Saint-Denis).
  - Aciéries d'Imphy (Nièvre).
  - Manufacture de barres cylindriques à Paris.
  - Ringenbach & Cie à Strasbourg.
  - Aciéries réunies de Burbach (Luxembourg).
  - Bédel & Cie à St Etienne (Loire).
  - Aciéries électrique d'Ugine (Savoie).
  - H.Giros & Cie à Saint-Dizier (Haute-Marne).
  - La Bonneville sur Iton (Eure).
  - Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels à Hagondange (Moselle).
  - A.R.B.E.N à Sarrebruck.
- Ressorts à rouleaux :
  - les fils de J. Bruey à Ronchamp (Haute Saône).
  - A Bebargue à Fourmies (Nord).
- Fonte et fonte hématite :
  - SACM de Mulhouse.
  - Salin à Dammarie sur Saulx (Meuse).
  - Aciéries, forges de Firminy (Loire).
  - Fonderie de Masevaux.
  - Ets Prenat à Givors (Rhône).
  - Dreyfus et Bloch à Guebwiller.
- Moulages :
  - Salin à Dammarie sur Saulx (Meuse).
- Noir minéral :
  - SACM de Mulhouse.
  - Bogneau Frères. à Montceau-les-Mines (Saône et Loire).
- Sable brun :
  - SACM de Mulhouse.
  - Tacquard Frères à Lachapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort).

- Fer et minerai de fer :
  - SACM de Mulhouse.
  - Schmerber & Cie à Mulhouse.
  - Aciéries réunies de Burbach (Luxembourg).
  - H. Dietlin à Mulhouse.
  - Aciéries de Paris, Outreau (Pas-de-Calais).
  - Société anonyme des aciéries de France à Paris.
- Aubes en laiton :
  - SACM de Mulhouse.
- Aubes en cuivre :
  - Charpentier et Vogt à Niederbruck.
- Ecrous :
  - SACM de Mulhouse.
- Etain :
  - SACM de Mulhouse.
- Tôle :
  - SACM de Mulhouse.
  - Schmerber & Cie à Mulhouse.
- Laiton, fils de laiton, feuilles de laiton, tubes de laiton, barres de laiton :
  - Société des Ets Charpentier Vogt à Niederbruck.
  - Schmerber & Cie à Mulhouse.
- Mortier :
  - Eisenberger Klebsand Werke à Eisenberg (Allemagne).
- Fil de fer, fer étiré, fil d'acier, torche :
  - SACM de Mulhouse.
  - Schmerber & Cie à Mulhouse.
  - Charles Wittmer à Soultz.
  - Société des Ets Charpentier Vogt à Niederbruck.
- Acier pour broches :
  - Moss & Gamble à Sheffield (Grande-Bretagne).
  - Manufacture de barres cylindriques à Paris.
- Déchets de cuir :
  - SACM de Mulhouse.
  - Chagué Père et Fils à Masevaux.
- Papier suédois :
  - SACM de Mulhouse.
  - Meyer et Distelle à Mulhouse.
  - A. Heinrich & Cie à Colmar.
- Ressorts à collier :
  - Maurice Debargue à Fourmies (Nord).
- Acide :
  - Fabrique de produits chimiques à Thann.
- Cyanure de sodium :
  - SACM de Mulhouse.
  - Félicien Blanc et Bresson à St Etienne (Loire).
- Meules :
  - Schmerber & Cie à Mulhouse.

- Y. Frölicher à Sarrebourg (Moselle).
  - Lentsch à Mulhouse.
- Gros coke :
  - Usine à gaz de Guebwiller.
  - Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels à Hagondange (Moselle).
- Nitrate de potasse :
  - SACM de Mulhouse.
- Bronze :
  - SACM de Mulhouse.
- Suie :
  - Bossonnet à Besançon (Doubs).
- Plomb :
  - Dreyfus et Bloch à Mulhouse.
- Nitrate :
  - Zundel et Kohler à Mulhouse.
- Noir d'étoupe :
  - SACM de Mulhouse.
- Vaseline :
  - J.L. Baradé à Turckheim.
- Pétrole :
  - H. Welté à Guebwiller.
- Borax :
  - Zundel et Kohler à Mulhouse.
- Pierres pour cubilot :
  - Pfälz Chamotte und Thomwerke (Allemagne).
- Prussiate :
  - Zundel et Kohler à Mulhouse.
- Talc de Venise :
  - Zundel et Kohler à Mulhouse.

- **Provenance des combustibles industriels**

- Coke, coke à noix, coke de la Ruhr, gros coke, coke de fonderie, coke lapé :
  - Kronberg Jules à Nancy (Meurthe et Moselle).
  - Usine à gaz de Guebwiller.
  - Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels à Hagondange (Moselle).
  - S.A Rhin Rhône à Strasbourg.
  - SACM Mulhouse.
  - Aegerter et Schweitzer à Mulhouse.
  - Société Alsacienne de Houilles et agglomérés.
- Gailletins :
  - Houillères de Petite Rosselle (Moselle).
  - Ch. Zabern à Strasbourg.
  - La Houve SA à Strasbourg.

- Houille :
  - Charlor.
  - Houillères de la Petite Rosselle (Moselle).
  - « La Houve » SA à Strasbourg.
  - H. Sutter à Guebwiller.
  - Aegerter et Schweitzer à Mulhouse.
  - Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels à Hagondange (Moselle).
  - Kronberg à Nancy (Meurthe et Moselle).
- Houille pour chauffage et cémentation :
  - « La Houve » SA à Strasbourg.
- Houille flambante :
  - SACM Mulhouse.
- Charbon de bois :
  - SACM Mulhouse.
- Charbon :
  - H. Sutter à Guebwiller.
  - Union charbonnière alsacienne.
  - Charlor.
  - Coklor.
- Bois de chauffage :
  - Bruckert à Jungholtz

## ● **Provenance des outils**

- Filière :
  - Descours & Cabaud à Lyon (Rhône).
- Mèches et forets :
  - Ringenbach & Cie à Strasbourg.
  - Brayet à St Etienne (Loire).
  - SACM de Mulhouse.
- Limes :
  - Ringenbach & Cie à Strasbourg.
  - E. Schultz Eugène à Mulhouse.
  - Mahler frères à Mulhouse.
  - Hilbert à Thann.
  - Manufacture d'outils Zorhoff.
  - A. Truxler à Guebwiller.
- Mandrin :
  - Wallach & Cie à Paris.
- Fraises :
  - Fenwick frères & Cie à Paris.
- Scies :
  - Ringenbach & Cie à Strasbourg.

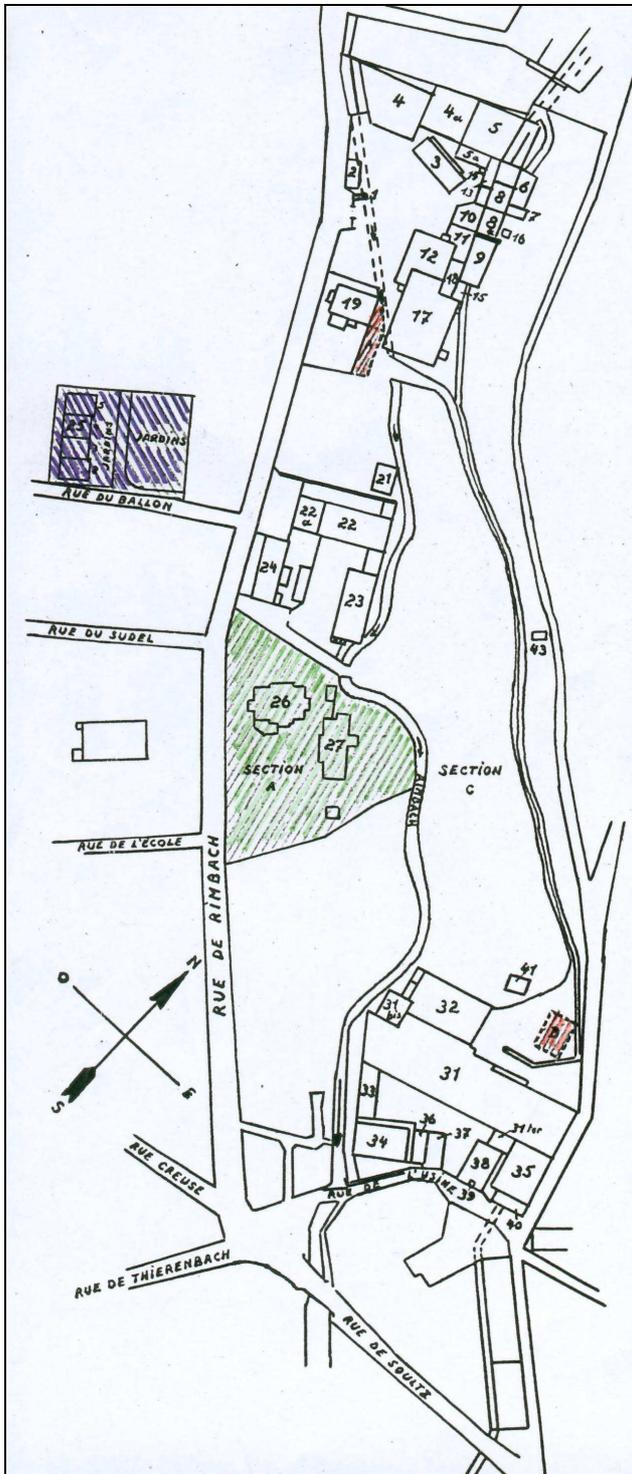
- Lames de scie :
  - Descours & Cabaud à Lyon.
- Lampes à souder :
  - Etna à Huningue.

- **Clients**

- De Sellos à Mons en Baroeul (Nord) : œillets.
- Nouvelle Société de Constructions à Guebwiller : broches à ailettes.
- Filature de Sélestat : ressorts.
- SACM Mulhouse :
  - second rang de cylindres
  - Système de cylindres
  - Broches à ailettes
  - Broches Rabbeth
  - Cylindres cannelés
- Filature de la Madeleine à Remiremont (Vosges).
- Frey & Cie à Mulhouse : ressorts.
- Les fils d'Edouard Latscha à Soultz :
  - pièces brutes
  - Pièces forgées
- A. Baumann à Reutlingen (Allemagne) : ailettes.
- A. Baumann à Metzingen (Allemagne) : ailettes.
- Société alsacienne de filature de schappe à Amplepuis (Rhône) : broches.
- Société alsacienne de filature de schappe à La Croix-aux-Mines : cylindres.
- Société alsacienne de filature de schappe à St Rambert (Ain).
- Société alsacienne de filature de schappe à Troyes : broches.
- Société alsacienne de filature de schappe à Kriens (Suisse).
- Société alsacienne de filature de schappe à Villeurbanne (Rhône).
- Construction de machines à Lure (Haute-Saône) : collets.
- J. Althoffer à Rimbach-Zell : broches.
- Filature de schappe Ringwald à Lure (Haute-Saône).
- Société textile Czestochovienne (Pologne).
- Th et F Frey à Guebwiller.
- J.J Grün à Guebwiller.
- Dreyfus Bloch à Mulhouse.
- Société anonyme d'industrie textile Czestochowa (Pologne).
- Filature Schoubart à Ste Croix-aux- Mines.
- Construction de machines à Guebwiller.
- Claudel à Rimbach-Zell.
- Union textile à Guebwiller.
- Société industrielle pour la schappe à Soultzmatt.
- Société industrielle pour la schappe à Bâle (Suisse).
- Botany Worsted Mills à Passaic (Etats-Unis).
- SACM Graffenstaden.

- Filature de Kaysersberg.
- Dollfus Mieg à Mulhouse.
- A. Froelich à Weisenthal (Suisse).
- Société alsacienne de tissage de Jungholtz.
- Vossbauer Kammgarn à Biala (Pologne).
- Martel Catala & Cie à Sélestat.
- Coisne et Lambert à Lille (Nord).
- Textiles belges à Obourg les Mons (Belgique).
- Hofer & Cie à Ribeauvillé.
- F.J Grün à Lure (Haute-Saône).
- Manufacture de broches à Guebwiller.
- Claude Fr. à Wildersbach.
- Filature de laine peignée d'Erstein.
- Filature et tissage réunis de Gand (Belgique).
- J Althoffer à Guebwiller.
- SACM Clichy (Hauts-de-Seine).
- SACM Mulhouse.
- Georges Blocher à Jungholtz.
- Société industrielle pour la schappe à Soultzmatt.
- Amépa à Soultz.

## Plan de la SACM de Jungholtz en 1951 (source CERARE 97 A 437)



### LÉGENDE

1. Loge du portier
2. Magasin pour déchets de fer
3. Bureaux
- 4-4a. Atelier des ailettes et décolletage
- 5-5a. Polissage – Hangar
6. Passage – Magasin aciers
7. Dépôt d'huile
- 8-8a. Magasins
9. Atelier de trempe (magasin)
10. Magasin
11. Passage couvert
12. Forge (atelier de crics)
13. Chaudière
14. Cheminée
15. W.C
16. Transformateur
17. Atelier (nouvelle forge)
18. Magasin fonte
19. Maison d'habitation
21. Buanderie
- 22-22a. Garage, écuries, cantine
23. Hangar à bois
24. Maison d'habitation
25. Maison d'habitation
26. Maison d'habitation (dortoirs)
27. Maison d'habitation
31. Atelier de broches
- 31bis. Atelier de trempe
- 31 ter. W.C et compresseur
32. Atelier des pieds de broches
33. Passage – Magasin
34. Magasin central
35. Magasin outillage
36. Tournage bois
37. Conciergerie, bureaux, infirmerie
38. Salle des chaudières – Vestiaire
39. Cheminée
40. Turbines – Transformateur
41. Magasin (transformateur)
43. Pompe à incendie
- A. Magasin derrière Bâtiment 19 (démoli)
- B. Ancienne cémentation (démoli)

# **GÉNÉALOGIES**